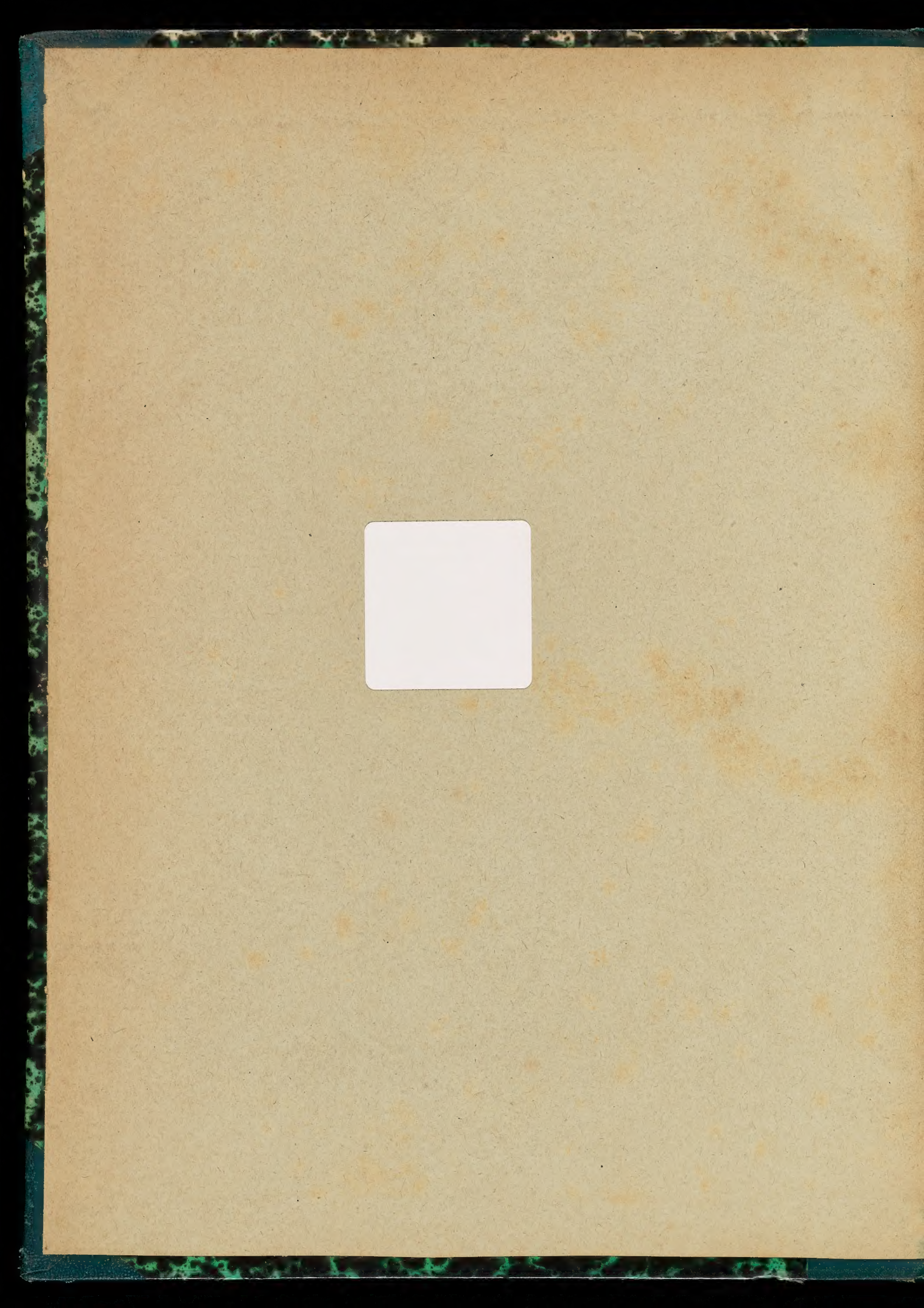
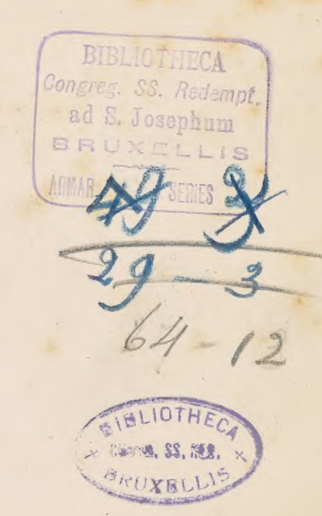






CATALOGUE

DES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DES DUCS DE BOURGOGNE.

TOME III.


Te igitur clementissime pr̄ per
ihesum xp̄m filium tuum dnm
nrm supplices rogamus ac pe
timus. uti accepta habeas. et
benedicas. hec dona
hec munera hec sancta sacrificia illibata.
In primis que tibi offerimus pro ecclesia
tua sancta catholica. quam pacificare
Chr. De Brou del et sculp.

CATALOGUE

DES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DES DUCS DE BOURGOGNE,

PUBLIÉ PAR ORDRE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

TOME III.

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE.

DEUXIÈME PARTIE.



BRUXELLES ET LEIPZIG.
C. MUQUARDT.

IMPRIMERIE DE VANDOOREN FRÈRES, RUE DE LA RÉGENCE, N° 14.

1842.

RÉPERTOIRE

MÉTHODIQUE

PAR CLASSIFICATION DES MATIÈRES.

Deuxième Classe

(CONTINUATION).

HISTOIRE.

SECTION IV.
HISTOIRE DES PAYS-BAS.

PREMIER TITRE.
GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE.

CHAPITRE PREMIER.
TRAITÉS MÉTHODIQUES.

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12641	H. Nuennarii.	(*Titre*). De Galliâ Belgicâ commentariolus. LE CANDÈLE.	Rem nuper a me flagitat.	Latine. In-folio.	1586
6134		(*Titre*). Galliæ Belgicæ descriptio.	Galliam Comatam a se subjugatam.	Latine. In-quarto.	XVI d/3
15818		242. (*Van Hulthem*). Description géographique, politique et chronologique des XVII provinces des Pays-Bas. NUEWENS.	Du comté de Namur. Les habitants sont ceux.	Française. In-quarto. Plans.	XVII d/3
15819	George de Henin.]	249. (*Van Hulthem*). Description de los Paeses Baxos y otras considerationes de estado, segun las presentes occumbras y conveniencias de la monarchia de España. BIBLIOTHÈQUE DU PRINCE CHARLES.	Exmo señor. Despues de haver.	Espagn. Autogr. In-folio.	1626
6145		(*Titre*). Duces, principes, marchiones et comites feudarii, in Belgio. Liste des feudataires de la Belgique, à la fin du seizième siècle.	Dignitatum nomen et munera.	Latine. In-quarto.	XVI d/33
6146		(*Titre*). De castellanis, quos hodie Galli vocant vice-comites, seu burggravii apud Brabantinos et Flandros. Indication des vicomtés et des chatelainies dês Pays-Bas. Voir au Titre III, concernant les antiquités belgiques. On y trouvera beaucoup d'ouvrages sur la géographie ancienne.	Apud Belgas, ut apud Francos.	Latine. In-quarto.	XVI d/3

CHAPITRE II.
DICTIONNAIRES GÉOGRAPHIQUES.

15814	Paquet.	241. (*Van Hulthem*). *Matériaux d'un dictionnaire géographico-historique, ancien et moderne, de la Belgique.*	Angli. 866. Ethelredus.	Française. In-folio. Autogr.	XVIII d/3
12130		(*Titre*). Dictionnaire géographique des Pays-Bas, contenant les villes, bourgs, villages, châteaux, etc.	Abbenbroek, beau village des Pays-Bas.	Française. In-quarto. Chyrotype.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
11600	Dewez.	(*Titre*). Dictionnaire de géographie historique des Pays-Bas. Ce manuscrit est une belle copie faite par l'auteur. C'est la minute qui a servi à l'impression du volume. DON DE L'AUTEUR	Attuatici. Forteresse.	Française. In-folio. Autogr.	XIX ¹/₃
		CHAPITRE III. TRAITÉS SPÉCIAUX DES VILLES.			
4047		*Hauteurs astronomiques de plusieurs villes des Pays-Bas, calculées au méridien de Liége.*	Liége M. Liége.	Française. In-quarto	XVIII ¹/₃
15817		241. (*Van Hulthem*). Réponse à la question proposée par l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, sur la question : *Quel était l'état des villes des Pays-Bas avant le* VIIᵉ *siècle?* Voir page 3, n° 6565, Attuatiques : 15826, Samarobriva.	Cum sicut in meâ non est libertate.	Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
6609		(*Titre*). Anciennes villes de la Belgique.	Bavai, etc.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
17340		790. (*Van Hulthem*). Courte description de quelques villes des Pays-Bas. DE NÉLIS.	La ville de Gembloux.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
6610		*Indication de plusieurs villes modernes de la Belgique.*	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
16361		816. (*Van Hulthem*). *Plan d'un grand nombre de villes des Pays-Bas, cartes géographiques des provinces, etc.* L'ABBÉ BRASSEUR.		Gravures.	XVIII ¹/₃
		TITRE II. LANGUES.			
15573	Paquot.	179. (*Van Hulthem*). Discours (*ou mémoire*), sur les langues anciennes et modernes, reçues dans les contrées qui forment aujourd'hui (*vers l'an* 1770), les XVII provinces des Pays-Bas et la principauté de Liége. Ce mémoire a été lu à la société littéraire de Bruxelles, le 26 avril 1770. (*Ex. V. H.*)	On a presque toujours parlé.	Française. In-folio. Autogr.	1770
		TITRE III. ANTIQUITÉS BELGIQUES ANTÉRIEURES AU TEMPS DES GRANDS VASSAUX.			
		CHAPITRE PREMIER. ANTIQUITÉS PROROMAINES.			
7103		*Antiquités Belgiques.*	Epitaphia et monumenta.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
11667	Beyts.-Degraeve.	(*Titre*). Extravagances et inepties dans le livre intitulé : République des Champs-Élisées, par Degraeve, de Gand.	L'auteur ignore le motif.	Française. In-folio.	XIX ¹/₃
12128		(*Titre*). Aengande den oorsponck ende oudheden der Belgien. LE CANDÈLE.	Volgens Julius Cæsar.	Flamande. In-folio.	XVIII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15666	Verhoeven.	203. (*Van Hulthem*). Belgiade ofte Mannus, in de omkeering van den Belgischen en Celtischen staet, met de verandering, zedert den eersten Cimbrischen zundvloet, in deeze en in andere gewesten van Europa. Heldendicht in XV boeken, door W.-G.-F.- Verhoeven. Met een prospectus ofte voorafgaende uytzigt op het heldendicht der Belgiade. Ce manuscrit contient de nombreux renseignements sur l'origine des Belges.	Ik, die welke... van d'Helicon.	Flamande. In-folio. Autogr.	XVIII $^d/_3$
17213		742. (*Van Hulthem*). Nederlandsche antiquityten, met de beschryvinge van eenige der selve landen, tot het Christen geloof, door S^t.-Willebrordus, apostel van Hollandt, enz. Cet ouvrage est relatif à l'histoire du paganisme belge.	De leeghste Nederlanden.	Flamande. In-quarto.	XVII $^d/_3$
		CHAPITRE II. ANTIQUITÉS ROMAINES.			
		PREMIÈRE DIVISION. DESCRIPTIONS DIVERSES.			
11583	Lesbroussart père.	(*Tire*). Du Belgium primitif. DON DE LA FAMILLE DE L'AUTEUR.	Le Belgium proprement dit.	Française. In-folio. Autogr.	XVIII $^d/_3$
6608		(*Titre*). Arduenna sylva, Carbonaria sylva. Géographie Belgique, medii ævi et antiqua.	La forêt d'Ardennes.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
8112		(*Titre*). Belgii novæ ditiones. Ce manuscrit a pour objet la géographie romaine, comparée à la géographie moderne. Voir aussi à la page 1re—(455) précédente, n° 6134, Galliæ Belgicæ descriptio et divisio.	Gallus ab Aquitanis.	Latine. In-folio.	XVI $^d/_3$
17354	Wilthem.	791. (*Van Hulthem*). De Nerviorum territorio. DE NÉLIS.	Gotfredus Wendelinus.	Latine. In-folio.	XVIII $^d/_3$
6565		(*Titre*). Mémoires sur les Advatiques.	Il est parlé la première fois.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
15828	Ph. Baert.	247. Recherches sur Samarobriva (Amiens). Ce manuscrit renferme des recherches importantes sur les campagnes de César, en Belgique. Il est reproduit par conséquent, à l'histoire ancienne des Belges. Voir aux provinces respectives plusieurs ouvrages sur cet objet.	La plupart des savants.	Française. In-quarto. Autogr.	XVIII $^d/_3$
		DEUXIÈME DIVISION. HISTOIRE DE LA CONQUÊTE PAR LES ROMAINS. NOTA. Voir, à la page 283 précédente du Répertoire, les numéros des exemplaires des Commentaires de César et d'autres ouvrages analogues; voir aussi le Mss. d'Orose, page 233, de Freculfe, page 218; voir aussi à la page 281, le n° 17915, etc., etc.			
15834	Du même Ph. Baert; Des Roches.	250. (*Van Hulthem*). Extrait de l'histoire ancienne des Pays-Bas Autrichiens, par Des Roches, édition d'Anvers 1787.	César dit, livre II.	Française. In-8°.	XVIII $^d/_3$
15833	Du même Ph. Baert.	250. (*Van Hulthem*). Extrait des commentaires de César, concernant la Belgique.	Livre Ier comprend.	Française. In-8°. Autogr.	XVIII $^d/_3$
15829	Du même Baert.	247. (*Van Hulthem*). *Recherches sur plusieurs passages de César, concernant des positions géographiques et des détails archéologiques.*	Lorsque les Romains.	Française. In-quarto.	XVIII $^d/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TROISIÈME DIVISION. MONUMENTS ROMAINS ENTRE AUTRES LES CHAUSSÉES.			
14386	Heylen.	(*Titre*). P. J. Heylen, Lyrensis ecclesiæ decani, dissertatio de antiquis Romanorum monumentis in Belgio Austriaco. Figures. Voir aussi aux provinces respectives, tant de la France que des Pays-Bas. VANDER ZADDEN.	Exordium dicam.	Latine. In-quarto. Chyrotyp.	XVIII d/3
6568	Mezerai.	(*Titre*). Mémoire touchant les ouvrages publics des Romains en Belgique, la géographie générale, la religion, etc., de ce pays sous les Romains. Extrait du volume, n° 6548 à 6593.	Les Gaulois, les Germains.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
6136		(*Titre*). Viæ militares Imperii Romani per Hannoniam, Artesiam, Flandriam, Brabantiam, aliasque provincias Galliæ Belgicæ. GEMBLOUX.	Vias provinciæ Gallo-Belgicæ.	Latine. In-quarto.	XVI d/3
6605	Bergier.	(*Titre*). Mémoires touchant les chaussées romaines de la Gaule Belgique, tirés de l'histoire des grands chemins de l'Empire Romain, par Nicolas Bergier.	Nicolaï Reucleri.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
7102		*Mémoire concernant les voies militaires et les chaussées romaines en Belgique.* Il y a divers détails sur les autres antiquités romaines.	Primum Pœni dicuntur.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
772		*Notice sur les chaussées romaines aux Pays-Bas, que les historiens attribuent à la reine Brunehaut.*	Les historiens des Pays-Bas.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
		CHAPITRE III. HISTOIRE GÉNÉRALE SOUS LES ROMAINS, PAR DES AUTEURS MODERNES.			
14998	Dewez.	(*Titre*). Abrégé de l'histoire générale de la Belgique. C'est le chyrotype de l'édition publiée à Bruxelles. Il ne faut pas confondre cet ouvrage, qui a principalement rapport à l'histoire ancienne, avec les Mss. 11592 à 11604 du même auteur. DON DE L'AUTEUR.	Si, comme on n'en peut douter.	Française. In-8°. Chyrotype.	1819
11599	Du même Dewez.	(*Titre*). Abrégé de l'histoire chronologique des Pays-Bas. DON DE L'AUTEUR.	La Belgique, qui dans l'origine.	Française. In-folio. Autogr.	XIX 1/3
6564		(*Titre*). De Galliâ Belgicâ sub Romanis.	Belgica, 50 annis ante Christum.	Latine. In-folio.	XVIII 1/3
7110		(*Titre*). Mémoire sur les Romains dans les Gaules en général et dans la Belgique en particulier, tiré du livre intitulé : Annales du monde.	César demanda le gouvernement.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6135		*Histoire généalogique des empereurs Romains pour la Belgique et pour le reste des Gaules.* GEMBLOUX.	Quis rerum status.	Latine. In-quarto.	XVI d/3
12810		(*Titre*). Vita Germanici Cæsaris, ex autoribus antiquis. Cette biographie concerne principalement la Belgique.	Nativitas Germanici parentes.	Latine. In-folio.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CHAPITRE IV. ANTIQUITÉS FRANQUES.			
6011		*Des Francs sous les Mérovingiens; fragments concernant principalement la Gaule Belgique.* Recueil relatif aux mœurs et aux usages des Francs de la première race.	Fredegarii, Scolastici.	Française.	XVIII ¹/₃
8823		(*Titre*). Duces ex Francis.— Austria circa Juram et Vosagum montem. — Lotharingiæ et Arduennæ ducatus et comitatus Salmensis et Coloniensis. Voir, au duché de Brabant, les autres articles concernant les Carlovingiens, propriétaires terriens de presque tout ce pays, sous les Mérovingiens.	Carolus Ius, etc.	Latine.	XVIII ¹/₃
		TITRE IV. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.			
		Nota. Voir aux pages 16 et suivantes du premier volume du présent Répertoire, un grand nombre de manuscrits relatifs à la Bibliographie Belgique, et d'autres pièces analogues, qui sont considérées comme polygraphiques.			
		CHAPITRE PREMIER. DICTIONNAIRES UNIQUEMENT HISTORIQUES.			
6584	R. Moly de Rondchamp.	*Extrait d'un dictionnaire historique des Pays-Bas.*	Il était curé de Hucorne.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
12479		*Fragment d'un dictionnaire historique de la Belgique.* Le Candèle.	Un état n'est rien autre chose.	Française.	XVIII ¹/₃
		CHAPITRE II. DICTIONNAIRES ET LISTES DES PERSONNAGES CÉLÈBRES.			
13982		*Liste alphabétique des hommes célèbres dans les Pays-Bas.* Le Candèle.	Aach (Mathias von).	Française.	XVIII ²/₃
771		*Notice sur les hommes illustres des Pays-Bas.*	(*Voir passim dans le volume*).	Française.	XVIII ¹/₃
10755		(*Titre*). Les vies des héroïnes des Pays-Bas, ou les femmes illustres dans le civil. Tome 1er.	Sous Marie de Bourgogne. Sous Marie, etc., etc.	Française. In-quarto. 563 Pag.	1747
10756		(*Titre*). Les vies des héroïnes des Pays-Bas, ou les femmes illustres dans le civil. Tome 2.	Le comte de Hainaut.	Française. In-quarto. 464 Pag.	1747
		CHAPITRE III. ÉCRIVAINS.			
17807	Verdussen; Ermens; Van Hulthem.	894. (*Van Hulthem*). Index scriptorum rerum Belgicarum, auctore J.-B. Verdussen, scabino Antverpiensi; nunc ex Mss. autographo (qui extat Bruxellis, in Bibliothecâ publicâ, dictâ Burgundicâ, in sex voluminibus in-folio), descriptus et duplo auctus a Josepho Ermens, bibliopolâ Bruxellensi. Van Hulthem y a fait de nombreuses additions; il y a travaillé jusqu'à la fin de sa vie, comme l'atteste une des notes de M. Voisin, d'où proviennent nos *Extr. V. H.* (Voir page 22 du premier volume de ce Répertoire, plusieurs autres ouvrages qui traitent du même objet, par le même Verdussen, n° 6524 à 6529 et d'autres.	Aalst (Guillelmi Van).	Latine. In-folio. 269 Feuil.	XVIII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17808	Eorumdem Verdussen ; Ermens ; Van Hulthem.	895. (*Van Hulthem*). Scriptores rerum Belgicarum, auctore J.-B. Verdussen. Van Hulthem y a fait quelques additions, comme au n° 17807 précédent. (*Extr. V. H.*)	»	Latine. In-folio. 112 Feuil.	XVIII d/3
17634	De Servais.	836. (*Van Hulthem*). Supplément aux XVIII volumes des mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII provinces des Pays-Bas, etc. Par G. J. De Servais, de Malines.	De Leodiensi republicâ.	Latine. In-folio. Autogr.	1770
17708	Paquot.	878. (*Van Hulthem*). *Prospectus de l'ouvrage de M. Paquot, intitulé :* Mémoire pour servir à l'histoire littéraire des XVIII (*Sic.*) provinces des Pays-Bas; de la principauté de Liége et de quelques contrées voisines. *Louvain* 1763. Ce prospectus paraît être inédit. Nous plaçons : *Sic*, à XVIII, tandis qu'il faudrait XVII, parce que peut-être l'auteur avait une intention en désignant ce nombre. Le Cambresis était en réalité la dix-huitième province.	J'ai le dessain d'y comprendre.	Française. Autogr.	XVIII d/3
17630	Du même Paquot.	835ᵃ. (*Van Hulthem*). Matériaux pour l'histoire littéraire des Pays-Bas. Ces quatre volumes d'une écriture microscopique très-soignée, ont servi en partie à son auteur, pour ses *Mémoires littéraires des Pays-Bas*, dont on n'a publié que 18 volumes in-8°. Voir n° 17631 à 17633. (*Extr. V. H.*) Tome 1er.	Dankaert, Dankert.	Lat. Fr. In-folio. Autogr.	XVIII d/3
17631	Du même Paquot.	835ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 2.	Joannis Vogt, Catalogus.	Lat. Fr. In-folio. Autogr.	XVIII d/3
17632	Du même Paquot.	835ᶜ. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 3.	Henri Ludolff.	Lat. Fr. In-folio. Autogr.	XVIII d/3
17633	Du même Paquot.	835ᵈ. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 4.	Berthold François.	Lat. Fr. In-folio. Autogr.	XVIII d/3
17682	Du même Paquot.	864. (*Van Hulthem*). *Notices pour une biographie littéraire, classifiée par ordre alphabétique.*		Française. In-quarto. Autogr.	XVIII d/3
16677	Goyers, Foppens, etc.	553. (*Van Hulthem*). *Table alphabétique des personnages célèbres de l'histoire des Pays-Bas.* Ces documents et ces notes ont surtout rapport à l'histoire ecclésiastique des Pays-Bas.	Angli. Richardus Challoner.	Latine. In-quarto.	XVIII d/3
16488	Eorumdem, Foppens et Goyers.	472. (*Van Hulthem*). Necrologium Belgicum virorum romano-catholicorum, præsertim ex academiâ Lovaniensi, qui insigni doctrinâ, pietate, dignitate, libris editis, etc. ab ann. 1640 ad ann. 1730 claruerunt. Auctore Joanne Francisco Foppens. Appositum necrologio nuperis annis apud Batavos edito, unà cum triplici indice alphabetico, chronologico et onomastico, ad supplementum bibliothecæ scriptorum Belgicorum prodromus. Ce volume, dont nous transcrivons le titre en entier, renferme des additions manuscrites du chanoine Goyers. Voir : Université de Louvain.	1691. Egidius Mael.	Latine. In-quarto. 293 Pag. Autogr.	XVIII d/3
16489	Eorumdem, Foppens, Goyers et Van-Hulthem.	473. (*Van Hulthem*). Necrologium Belgicum, ab ann. 1630 ad ann. 1763; auctore J. F. Foppens, cum additamentis H. D. V. N. Ce Mss. a été continué par Van Hulthem. (*Ext. V. H.*)	»	Latine. In-8°. 400 Pag. Autogr.	1763

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CHAPITRE IV. **MATÉRIAUX DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE.** Voir à la Bibliographie Belgique, page 16 du 1er volume du Répertoire. Les matériaux qui vont être ici indiqués, traitent spécialement de l'histoire; les autres traitent des livres historiques plus que de la science de l'histoire.			
16538		504. (*Van Hulthem*). Versus de variis rebus Belgicis.	»	Latine.	XVI $^{2}/_{3}$
17473		800. (*Van Hulthem*). Index historicus. Recueil d'anecdotes, pour la plupart selon l'ordre alphabétique. Voir aussi page 41 du tome 1er de ce Répertoire.	Le Sonien-Bosch.	Fl. Fr. In-quarto. 373 Pag.	XVIII $^{2}/_{3}$
17750		889. (*Van Hulthem*). Recueil de différentes pièces et mémoires concernant l'histoire des Pays-Bas. Le présent article renferme des tablettes chronologiques pour l'histoire de notre pays.	1260 Henri III. de ce nom.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
17769		889. (*Van Hulthem*). *Lettre de M. .... adressée à M. .... sur l'histoire des Pays-Bas.*	Je suis bien fâché.	Française.	XVIII $^{d}/_{3}$
16680	Goyers.	554. (*Van Hulthem*). *Un paquet de notes manuscrites et d'extraits du chanoine Goyers, ayant rapport principalement à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.*		Fr. Lat. Autogr.	XVIII $^{d}/_{3}$
17809	Ermens.	896. (*Van Hulthem*). Notice bibliographique sur les ouvrages d'Aubert Le Mire (Miræus), par Jos. Ermens.		Française. In-quarto. Autogr.	XVIII $^{2}/_{3}$
17810	Ermens, Van Hulthem.	897. (*Van Hulthem*). Table alphabétique des auteurs belgiques qui se trouvent dans les ouvrages de Valère-André, François Sweertius, J.-F. Foppens, Nicéron, et Jean Noël Paquot; avec une indication du livre et de la page de tous les ouvrages compris dans ces cinq ouvrages; par J. Ermens. M. Van Hulthem y a joint d'intéressantes additions, et a indiqué les auteurs cités dans la biographie universelle.	Sach (Mathieu Van).	Française. 240 Feuil. Autogr.	1790
17771	De Nélis, De Fraula.	889. (*Van Hulthem*). *Rapport concernant les réflexions faites par M. le comte de Fraula, sur ses propres ouvrages.*	J'ai lu l'espèce d'apologie.	Française.	XVIII $^{d}/_{3}$
17623	Paquot.	829. (*Van Hulthem*). *Notices et documents pour l'histoire de Belgique.* 1re partie.	S. Paulinus était Évêque de Nole.	Lat. Fr. Autogr.	XVIII $^{d}/_{3}$
17624	Ejusdem Paquot.	829. (*Van Hulthem*). Idem. 2e partie.		Lat. Fr. Autogr.	XVIII $^{d}/_{3}$
17699	Ejusdem Paquot.	876. (*Van Hulthem*). *Notes sur divers sujets historiques.*	Reg. VIII.	Latine.	XVIII $^{d}/_{3}$
17621	Ejusdem Paquot.	828. (*Van Hulthem*). Notices et documents pour servir *à l'Histoire littéraire de la Belgique.*	Desiderius Erasmus.	Laine. In-quarto. Autogr.	XVIII $^{d}/_{3}$
17649	Ph. Baert. Maria.	849. (*Van Hulthem*). *Lettres à M. Maria, sur l'histoire des Pays-Bas.*	Je voudrais de tout mon cœur.	Française. Antogr.	XVIII $^{d}/_{3}$
17755	De Nelis.	(*Titre*). (*Van Hulthem*). Remarques historiques, concernant les Pays-Bas.	Nos saints évêques sont pour la plupart enterrés.	Française. In-folio. Autogr.	XVIII $^{d}/_{3}$
17756	Du même De Nelis.	889. (*Titre*). (*Van Hulthem*). Remarques sur quelques institutions crues nouvelles et sur l'origine de certains usages, mœurs et coutumes aux Pays-Bas.	En ramassant des matériaux.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TITRE V. HISTOIRE GÉNÉRALE DES PAYS-BAS.			
6549	Davidis Lindani Grammay.	(*Titre*). Extracta e Davidis Lindani, Teneramundani, apud Grammayum, de historiâ Belgicâ.	Spectantia ad historica.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
17730	Feirabendi, Swertii.	888. (*Van Hulthem*). Annales seu historiæ rerum Belgicarum, conscriptæ, editæ imprensis Feyrabendi, anno 1580 et Swertii, anno 1629.	Extant tomo I.	Latine.	XVII 2/3
8513	S^tâ Magdalenâ Petrius.	(*Titre*). Belgii chronicon, ab anno 258 ad 1593. Ce manuscrit paraît être autographe.	Quo tempore gravissima.	Latine. In-folio. Autogr.	1619
6235		(*Titre*). Nederlandsche geschiedenissen. Mss. beginnende met het jaer 1004, eyndigende in 't jaer 1529. VERDUSSEN.	Diversche geschiedenissen.	Flamande. In-quarto.	XVII 1/3
6227	J. T. G.	(*Titre*). Beschryvinghe van alle de seventhien Nederlanden, andersints genaemd Neder-Duytschland, beginnende omtrent vyftig jaeren voor Christi geboorte. 1ste deel inhoudende : Beschryvinghe in 't generael. Tomus 1us. 1ste deel. VERDUSSEN.	Nademael myn gemoed.	Flamande. In-quarto.	XVI d/3
6228	Van den selven J. T. G.	(*Titre*). Beschryvinghe van alle de seventhien Nederlanden, andersints genaemd Neder-Duytschland. 2de deel vervattende : 1° Hoe de volkeren zyn genoemt geweést, hoe van de Romeynen en Françoisen zyn geregeert geworden. Particuliere heeren, als bischoppen, graaven, voogden, hertogen en potestaten. Tomus 1us. 2de deel. VERDUSSEN.	De landen naderhand.	Flamande. In-quarto.	XVII d/3
6229	Van den selven J. T. G.	(*Titre*). Beschryvinghe van alle de seventhien Nederlanden, andersints genaamd Neder-Duytschland. 3de deel, 1ste hoofdstuck : 1° Beschryving in 't particulier, van 't sticht Utrecht, 2° de heerlyckheyd Friesland, 3° de heerlyckheyd Groeningen, 4° 't graafschap Vlaanderen, 5° 't graafschap Holland, 6° van 't hertoghdom Gelderland, 7° van 't graafschap Zutphen, 8° van Brabant, 9° Antwerpen, 10° Limbourg, 11° Luxembourg, 12° Hennegouw, 13° Artois, 14° Naemen, 15° Zeeland, 16° Overyssel, 17° Mechelen. Tomus 2dus. VERDUSSEN.	Nademael wy deeze.	Flamande. In-quarto.	XVII d/3
6230	Van den selven J. T. O.	(*Titre*). Beschryving van alle de seventhien Nederlanden, andersints genoemd Neder-Duytschland. 3de deel, 2de hoofdstuck. Wedervaren deser landen, onder de particuliere heeren, van 't jaer 696 tot 1300. Tomus 3us. VERDUSSEN.	In 't jaer 695.	Flamande. In-quarto.	XVII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6231	Van den selven J. T. G.	(*Titre*). Beschryvinghe van alle de seventhien Nederlanden, andersints genoemd Neder-Duytschland. 3de deel, 2de hooftstuck. Wedervaren deser landen, onder de particuliere heeren, beghinnende met het jaer 1300 tot het jaer 1383. Tomus 4tus. VERDUSSEN.	De vetkoopers.	Flamande. In-4°.	XVII d/3
6232	Van den selven J. T. G.	(*Titre*). Beschryvinghe van alle de seventhien Nederlanden, andersints genoemd Neder-Duytschland. 4de deel, 1ste en 2de hooftstuck, van 't jaer 1383 tot 1515. Tomus 5tus. VERDUSSEN.	Alle uyt voorgaende.	Flamande. In-4°.	XVII d/3
6233	Van den selven J. T. G.	(*Titre*). Beschryvinghe van alle de seventhien Nederlanden, andersints genoemd Neder-Duytschland. 4de deel, 3de en 4de hooftstuck, van 't jaer 1515 tot 1587. Tomus 6us. Ces six volumes sont au catalogue de Gérard. VERDUSSEN.	In 't jaer 1516 na de dood van.	Flamande. In-4°.	XVII d/3
14013	J. Savenier, Leodiensis.	*Extraits d'un formularium concernant l'histoire de Belgique.* Cet article est rappelé du n° 14011, etc., pour la classification historique.	(*Voir passim dans les deux tomes*).	Française. In-quarto.	1627
4329		*Mss. sans titre, ayant pour objet :* Chronologische en historische beschryving der steden en eenige cloosters der Nederlanden.	In 't jaer 1008, den keizer.	Flamande. In-4°.	XVII 1/3
6701		*Notices sur les souverains des Pays-Bas.*	(*Voir passim dans le volume*).	Fr. Lat. In-folio.	XVIII 1/3
990		*Notices concernant l'histoire de Belgique.*		Française. In-folio.	XVIII 1/3
6625		*Notice sur les souverains des Pays-Bas, depuis Philippe-le-Bon.*	Philippe le Bon, Duc de Bourgogne.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12340		(*Titre*). Observations sur les événements remarquables de l'histoire Françoise et Belgique, depuis l'établissement des Francs. Ce n° est séparé du n° 12339, à cause des matières distinctes dont il traite. LE CANDÈLE.	Mauvais état de l'Empire Romain.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12181		*Notice sur l'histoire générale des Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	Les Pays-Bas sont situés.	Française. In-8°.	1775
12653		(*Titre*). Extraits anecdotiques et documents historiques des Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Justice mémorable de Charles-le-Téméraire.	Française. In-quarto.	XVIII d/3
11592	Dewez, Secretaire perpétuel de l'academie royale de Bruxelles.	(*Titre*). Histoire générale de la Belgique, seconde édition de l'an 1827, (chyrotypée sur la première, qui est datée de l'an 1806). Il ne faut pas confondre ces chyrotypes n° 11592 à 11598, avec les n° 14998 et 11599, portés à la page 4—(456), précédente. Tome 1er. DON DE L'AUTEUR.	L'histoire ancienne de la Belgique.	Française. In-8°. Chyrotype. Autogr.	1827

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
11593	Du même Dewez.	(*Titre*). Histoire générale de la Belgique, seconde édition de l'an 1827 (chyrotypée sur la première, qui est datée de l'an 1806). Tome 2. DON DE L'AUTEUR.	Pepin, surnommé de Landen.	Française. In-8°. Chyrotype. Autogr.	1827
11594	Du même Dewez.	(*Titre*). Histoire générale de la Belgique, seconde édition de l'an 1827, (chyrotypée sur la première, qui est de l'an 1806). Tome 3. DON DE L'AUTEUR.	Ferrand, fils de Sanche.	Française. In-8°. Chyrotype. Autogr.	1827
11595	Du même Dewez.	(*Titre*). Histoire générale de la Belgique, seconde édition de l'an 1827, (chyrotypée sur la première, qui est datée de l'an 1806). Tome 4. DON DE L'AUTEUR.	Les Francs, peuple Germain.	Française. In-8°. Chyrotype. Autogr.	1827
11596	Du même Dewez.	(*Titre*). Histoire générale de la Belgique, édition de 1827, (chyrotypée sur celle de l'an 1806). Tome 5. DON DE L'AUTEUR.	La Belgique, soumise à la maison de Bourgogne.	Française. In-8°. Chyrotype. Autogr.	1827
11597	Du même Dewez.	(*Titre*). Histoire générale de la Belgique, édition de l'an 1827, (chyrotypée sur celle de l'an 1806). Tome 6. DON DE L'AUTEUR.	La paix de Munster.	Française. In-8°. Chyrotype. Autogr.	1827
11598	Du même Dewez.	(*Titre*). Histoire générale de la Belgique, édition de l'an 1827, (chyrotypée sur celle de l'an 1806). Tome 7. DON DE L'AUTEUR.	Alard d'Amsterdam.	Française. In-8°. Chyrotype. Autogr.	1827
11601	Du même Dewez.	Manuscrit de la seconde édition de l'histoire générale de la Belgique. Tome 1. DON DE L'AUTEUR.	La Belgique ancienne.	Française. In-folio. Autogr.	1827
11602	Du même Dewez.	Manuscrit de la seconde édition de l'histoire générale de la Belgique. Tome 2. DON DE L'AUTEUR.	Le Lotharingie était renfermée.	Française. In-folio. Autogr.	1827
11603	Du même Duwez.	Manuscrit de la seconde édition de l'histoire générale de la Belgique. Tome 3. DON DE L'AUTEUR.	Mais les grandes difficultés.	Française. In-folio. Autogr.	1827
11604	Du même Dewez.	Manuscrit de la seconde édition de l'histoire générale de la Belgique. Ces n°s 11601 à 11604, correspondent aux n°s 11592 à 11598. Tome 4. DON DE L'AUTEUR.	Les Francs étaient.	Française. In-folio. Autogr.	1827
14572	Du même Dewez.	(*Titre*). Cours d'histoire Belgique, lu au musée de Bruxelles, pendant les années 1827 à 1834. DON DU FILS DE L'AUTEUR.	Je crois que maintenant.	Française. In-folio. Autogr.	1834
11632	Constant Van der Elst.	(*Titre*). Atlas chronologique des Pays-Bas, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Ce recueil est plus historique que géographique. DON DE L'AUTEUR.	Cet atlas contient.	Française. In-folio. Autogr.	1827

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TITRE VI. **HISTOIRE DU ROYAUME DE LOTHARINGIE.** Voir Brabant, parce que les rois de Lotharingie de la race Carlovingienne sont la tige des ducs de Lothier ou de Basse-Lotharingie, dont le titre se confond, depuis le douzième siècle, avec celui de duc de Brabant.			
14099	Gueillard.	(*Titre*). Généalogie des rois d'Austrasie, antérieurs au royaume de Lotharingie ou de Lorraine et des ducs de Lorraine.	Théodoric, fils ainé.	Française. In-folio.	XVII ¹/₃
6141 et 6142		(*Titre*). Reges Lotharingiæ. Duces Beneficiarii Lotharingiæ universæ. Idem. Mosellanæ.	Anno 843, Ludovici pii filii.	Latine.	XVI ᵈ/₃
336	Rotgheri.	(*Rubr.*) Incipit prologus in vitam domni Brunonis, Coloniensis archiepiscopi. Magnifiques lettrines personnées sur fond d'or, rubantée en chauve-souris.	Sapientiæ nimirum est scire.	Latine. 32ᶜ.	XIV ²/₃
6019		(*Titre*). Notice sur le duché de Lothier.	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
6601		*Histoire et généalogie des ducs de Lothier, comtes de Louvain, marquis d'Anvers. — Tirlemont, Harhania Eenaeme.* Voir passim dans le volume, depuis n° 6594 jusqu'à 6639 ; nous avons séparé le présent article, pour le classifier à cette division.	Bertharius vel Henricus.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII ²/₃
		TITRE VII. **HISTOIRE PROVINCIALE.**			
		CHAPITRE PREMIER. **DE L'ARTOIS.** Nota. Voir aussi l'Artois, aux anciennes provinces françaises, page 318 précédente du présent Répertoire, surtout pour ce qui concerne les événements postérieurs à la conquête de cette province sous le règne de Louis XIII.			
		PREMIÈRE DIVISION. **GÉOGRAPHIE.**			
8807	Grammaji. (*probablement*).	(*Titre*). De Artesià.	Artesia ad septentrionem.	Latine. In-octavo.	XVII ¹/₃
14972		(*Titre*). De l'Artois et de sa situation.	L'an 1170, Philippe.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
		DEUXIÈME DIVISION. **GÉNÉALOGIES COMTALES.**			
10358		(*Titre*). Généalogie des comtes d'Artois.	Philippe, comte de Flandre.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
14110	Gueillard.	(*Titre*). Généalogie des comtes d'Artois.	Robert Capet, le 4ᵉ fils.	Française. In-folio.	XVII ¹/₃
6153		(*Titre*). Domini et comites Artesiæ. Ces *Tableaux généalogiques* sont rédigés avec soin. Gembloux.	(*Tableaux*).	Latine. In-quarto.	XVI ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TROISIÈME DIVISION. HISTOIRE DU COMTÉ.			
6204		(*Titre*). Chronique d'Artois, de l'an 455 à 1460. VERDUSSEN.	Ils auroyent tout gaigné.	Française. In-quarto.	XVI ¹/₃
3599		*Note sur le comte d'Artois.* BIBLIOTHECÆ LOVANIENSIS, 1781.	Anno 1238, au mois de juin.	Française. In-folio.	XVI ¹/₃
		QUATRIÈME DIVISION. SEIGNEURIES ET ADMINISTRATION.			
12307		(*Titre*). Les seigneurs au comté d'Artois et qui estoient seigneurs de ces seigneuries. LE CANDÈLE. Armoiries coloriées.	La maison de Ligne.	Française. In-folio. Armoiries.	XVII ᵈ/₃
12858		(*Titre*). Concept des remèdes contre les défraudateurs des reliefs et droits seigneuriaux d'Artois. LE CANDÈLE.	Pour obvier aux fraudes.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
16746		567. (*Van Hulthem*). Jubet *Philippus* restitui damna quæ mercatores de 17 villis passi erant, occasione arrestationis bonorum apud Atrebatem, dum irent ad nundinas Campaniæ. Actum anno 1292. Ce n° est extrait du n° 16700-761 à cause de sa classification.	Philippus, etc. Cum mercatores.	Latine. 28ᶜ.	XVI ²/₃
		CINQUIÈME DIVISION. VILLES ET MONASTÈRES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — VILLE DE TÉROUANE.			
6638	Mallebrancq.	(*Titre*). Extracta e tomi Jacobi Malbrancq, Audornarensis, de Morinis. Extraits analysés.	Manasses, comes Gisnensio.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
10836	Karrewyn.	*Plans de l'ancienne ville et de la cathédrale de Thérouane.* Plans imprimés. (Voir plus loin le chapitre intitulé : Anciens Évêchés).		Plans.	XVI ²/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — VILLE D'ARRAS.			
		§. 1ᵉʳ. HISTOIRE.			
16846		600. (*Van Hulthem*). Gouvernement d'Arras, en 1521.	Pierre Sgr de Habercq.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
6042	Pontus Payen.	(*Titre*). Discours véritable de ce qui s'est passé en la ville d'Arras depuis l'union, et la confédération des Estats d'Arthois avec les autres provinces du Pays-Bas.	Ceux qui par cy-devant.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
17300	Du même Pontus Payen.	784. (*Van Hulthem*). *Copie de l'ouvrage précédent*, n° 6042. Dans le même manuscrit est une pièce annexée, qui a pour titre : *Une condition sine quâ non fait sortir les Espagnols des Pays-Bas*. C'est l'extrait du livre de Pontus Payen, qui informe que le roi Philippe II, ayant demandé avant son départ pour l'Espagne, un subside de trois millions d'or, aux États-Généraux, assemblés à Gand, les provinces n'y consentirent qu'à la condition expresse de faire partir la gendarmerie espagnole. Le roi, très-mécontent, laissa 1000 à 1200 hommes pour faire exécuter ses projets après son départ. Telle est l'origine des troubles.	Ceux qui par cy-devant.	Française. In-octavo.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
4736		(*Titre*). Recueil touchant les extractions des prisonniers ayant eschappé de prison, et de là refugié en l'église ou aultres lieux d'immunités; sy les dits prisonniers ainsi eschappés, doibvent pour de la dite immunité ou non et aultres points, etc., (*en* 1585).	Il est qu'aucuns estant.	Française. In-folio. 103 pages.	XVII ²/₃
3171		(*Titre*). Réglement de l'hôpital de St-Jehan en l'Estrée à Arras, desservi par des sœurs. SOCIET. JESU BRUGIS	Comme selon que est escript.	Française. In-folio.	XVII ¹/₃
		§ 2. COMPTABILITÉ.			
14846		(*Titre*). Compte des recettes et dépenses de la ville d'Arras, en l'année 1437. MONTEIL.	Austre recepte faite.	Française. 42e. Authent.	1437
14847		(*Titre*). Compte des recettes et dépenses de la ville d'Arras, en l'année 1475. MONTEIL.	De la paroisse St-Meurice.	Française. 42e. Authent.	1475
14848		(*Titre*). Compte des recettes et dépenses de la ville d'Arras, en l'année 1485. MONTEIL.	Compte des revenus.	Française. 42e. Authent.	1485
14849		(*Titre*). Compte des recettes et dépenses de la ville d'Arras, en l'année 1594. MONTEIL.	Revenue écheue à la dite ville.	Française. 42e. Authent.	1594
		TROISIÈME SUBDIVISION. — ÉGLISES ET MONASTÈRES EN GÉNÉRAL			
7954	Ferreoli Locrii.	(*Titre*). Excerpta e chronico ejus de Atrebatibus.	Anno 1568, S. Judoci.	Latine. Autogr. In-folio. 11 pages.	1607
7196	Foppens.	*Armoiries des chapitres et des abbayes, tant du diocèse d'Arras, que de celui de St.-Omer.* FOPPENS.	Vidi certo, constare.	Latine. Autogr. In-folio. Armoiries.	XVIII ¹/₃
7197	Ejusdem Foppens.	(*Titre*). Index capitulorum, abbatiarum ac monasteriorum diœcesis Boloniensis, olim Morinensis. Avec armoiries. FOPPENS.	Episcopatus Morinensis.	Latine. Autogr. In-folio. Armoiries.	XVIII ¹/₃
12804		(*Titre*). Capitula Artesiæ. Cet ouvrage est une nomenclature des chapitres canonicaux de l'Artois. LE CANDÈLE.	Philippus Alsatius.	Latine. In-folio. 54 pages.	XVII ⁴/₃
12755	Claude Sallé.	(*Titre*). Extrait du recueil chronologique des choses plus remarcables de l'abbaye de S^t.-André-au-Bois, ordre des Prémontrés. LE CANDÈLE.	L'an 1160, notre abbaye.	Française. In-folio. 22 pages.	1651
7436	Heribert Rosweidi.	(*Titre*). Abbatiæ Aquicinctinensis ordo chronologicus, ex historiâ Aquicinctinensi Mss. in bibliothecâ Elnonensi S. Amandi.	Anno 1079, monasterium.	Latine. In-quarto. 37 pages.	XVII ¹/₃
7749	De Bar.	(*Titre*). Index secundi tomi Monasteriorum Artesiæ ab Aquicinctino prænotato.	Cœnobium Aquicinctinum.	Latine. In-folio. 739 feuil.	XVII ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7160		(*Titre*). Sententia lata contra abbatem S^ti^ Bertini, Audomaropoli, super bonis et decimis quæ unitæ fuerunt mensæ episcopali Brugensi, ipsique denuo confirmantur per concilium privatum, anno 1596, gallice. (*Plus loin il y a*) : Item, litteræ archiducis Alberti, ejusdem argumenti, datæ anno 1602. FOPPENS.	Veu le procès pendant au conseil.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
7161		(*Titre*). Litteræ originales Rev^di^ D^ni^ Christophori, Brugensis episcopi, anno 1602, tam contra monachos S^ti^ Bertini, qui dotem ei denegabant, quam ratione Bullæ Pii V, quoad pensiones. FOPPENS.	Copiam libelli supplicis.	Latine. In-folio.	1602
6153		(*Titre*). Domini Bethuniæ, qui et advocati Atrebatenses fuerunt. GEMBLOUX.	(*Tableaux*).	Latine.	XVI $^3/_3$
11412		(*Titre*). Privilegia Marchianensia.	Alexander episcopus.	Latine. In-folio. 105 feuill.	XVII $^2/_3$
7813	Lamberti.	Historiæ Ardensis Ecclesiæ, (Ghines et Ardres). (*Commence*). Incipit prologus Ardensis Ecclesiæ, præsbiteri Lamberti, super Ghisnensium historiam et Arnoldum de Ghisnes.	Licet familiaris curæ.	Latine. In-folio. 81 feuill.	XVII $^1/_3$
7195		(*Titre*). Præpositi, etc., insignes Ecclesiæ Audomarensis, ab anno 1075. Armoiries. FOPPENS.	Anno 1075.	Latine. In-folio.	XVIII $^1/_3$
6174		(*Titre*). Comites S. Pauli et Ghisnenses.	(*Tableaux*).	Latine.	XVIII $^2/_3$
11405	Caroli V. imperatoris.	(*Titre*). Privilegia concessa oppido S. Pauli, in Artesiâ, annis 1246 et 1548.	Charles, etc. Reçu.	Française.	XVII $^2/_3$
7184		(*Titre*). Chronica abbatiæ S. Richarii. Cette chronique se termine à l'an 1477.	Chronica abbreviata, super gestis et factis.	Latine. In-folio.	XVII $^1/_3$
8575	D. C. de Proville.	(*Titre*). Abbatiæ Ruscellivillæ S^tæ^ Mariæ in nemore, fundatores et abbates, haud procul Hesdino. Ce Mss. se termine à l'an 1567.	Ruscillivilla vicus et abbatia, haud procul.	Latine. In-quarto.	1567
7876	De Love, etc.	(*Titre*). Monasterii Aquicinctini fundatio, sancti, reliquiæ, abbates, (*il y a plus loin:*) 1° Mémorial à messieurs l'abbé et religieux d'Anchin, pour satisfaire que M. le duc de Croy et d'Aerschot leur eût requist, par ses lettres du 25 de décembre 1600, ensuite du commandement de Son Altesse Sérénissime. 2° Réponse au S^r^ De Love, chevalier, résident à Mons, touchant la fondation de l'abbaye d'Anchin et pour satisfaire que, etc., etc.	A este trouvé par plusieurs.	Francaise. In-folio.	1601
8120		(*Titre*). Dissertation sur la fondation de l'abbaye d'Auchy, en Artois.	L'origine des anciens monastères.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
8121	Lemaréchal Dumay.	(*Titre*). Rapport fait au conseil des dépeches de l'affaire d'entre les Abbayes de St.-Bertin et d'Auchy, par M. Lemaréchal Dumay.	Un arrêst du conseil des dépeches.	Française. In-folio. 12 pages.	XVIII ¹/₃
8119		(*Titre*). Réponse pour les prieur et religieux d'Auchy en réponse au dernier mémoire et consultation de l'abbaye de St.-Bertin.	L'abbaye de St-Bertin.	Française. In-folio. 72 pages.	XVIII ¹/₃
8037	Joannis Iperii.	(*Titre*). Hic est liber cronicarum abbatum sancti Bertini quem Johannes abbas ejusdem loci, nominis quintus, oriendus de Ypra ad studium missus gradum in scientiâ decretorum adeptus, deinde abbas effectus, compilavit ex copiatoribus scriptis Dni Albini Baivel tunc temporis venerabili viro ac dno Ludovico d'Ognies . . . . . in prædicto loco Sti Bertini, anno 1431. Cet ouvrage est précédé d'une table capitulaire. SOCIET. JESUS ANTVERPIÆ.	Hæ sunt nomina abbtum.	Latine. In-folio.	XV ²/₃
8381	Ejusdem Joannis Iperii.	(*Titre*). Hic est liber cronicarum abbatum Sti Bertini, quem Johannes abbas hujus loci, nominis quintus oriendus de Ipra ad studium missus gradum in scientiâ decretorum adeptus, deinde abbas effectus, compilavit, etc.	Hæ sunt nomina.	Latine. In-folio.	XV ᵈ/₃
3366	Ejusdem Joannis Iperii.	(*Titre*). Incipiunt chronicæ hujus ecclesiæ Sancti Bertini Sithiensis. Cette chronique commence en 590 et se termine au 54e abbé, l'an 1294. VERDUSSEN.	Anno verbi incarnati 59, etc.	Latine. In-folio. 336 pages.	XVII ¹/₃
16750		567. (*Van Hulthem*). *De Pedagio apud Bapalmas.* (*Rubr.*) C'est l'enqueste qui fu raportée.	Hanc in questionem.	Latine. 28e.	XVI ²/₃
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — COUTUMES.			
11410		*Lettre du gouverneur d'Artois, pour imposer le clergé en faveur de Louis XII. (V. hist. de France, T. 1, p. 351).* FOPPENS.	Depuis vos lettres à nous.	Française. In-folio.	XVII ¹/₃
11411		*Pièces du gouvernement des Pays-Bas pour ladite imposition.* FOPPENS.	Madame, nous avons reçu.	Française. In-folio.	XVII ¹/₃
15395		102. (*Van Hulthem*). (*Commence*). Instruction sur les coustumes generalles d'Arthois, avecque les allégations et corrections des loix civiles.	Ung prince dominateur.	Française. In-quarto. 366 pages.	1613
		CHAPITRE II. DU BRABANT. PREMIÈRE DIVISION. DESCRIPTION GÉNÉRALE. PREMIÈRE SUBDIVISION. — GÉOGRAPHIE ANCIENNE.			
6243	Orteliani, aureliani.	(*Titre*). Brachbantum sive pagus Bragbantensis. Voir no 11583, etc., d'autres notices géographiques sur le Brabant primitif et le comté d'Alost. VERDUSSEN.	Bragbantensis pagus complectebatur.	Latine. In-quarto.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6599		*Extraits analysés sur le comté de Darnau et le Bratuspantium.*	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVIII 1/3
		SECONDE SUBDIVISION.— GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE.			
2097		(*Rubr.*) Oppida Brabanciæ cum villis liberis atque pagis descriptio baronis atque cum rivulis adjectis, unà cum monasteriis et abbatiis. Cet ouvrage est précédé d'une carte géographique ; le texte est orné d'armoiries. SEPT FONTAINES.	Steedberghen, etc.	Latine. In-quarto. 13 pages. Carte et armoiries.	1529
13393		(*Titre*). Les six vicomtées de la duché de Brabant. Bruxelles, Anvers, Judogne, Tervueren, Grimberghe, Dormael. Armoiries coloriées. LE CANDÈLE.	Entre les familles plus illustres.	Française. In-folio. 170pages. Armoiries.	XVI 2/3
7430		(*Titre*). De vier hoofsteden en de steden van Brabant. Indication géographique des places de ce duché, au 17e siècle. VERDUSSEN.	Loven, Ærschot, Thienen.	Flamande. In-quarto. Cartes.	XVII 2/3
7929		(*Titre*). De Brabantiæ ditione, situ, etymo; gentisque ac loci ingenio; urbibus ac pagis, denique magistratibus.	Brabantia, Inferioris Germaniæ.	Latine. In-folio. 10 pages.	XVII 1/3
11618	Vanderstegen, drossard de Brabant.	(*Titre*). Carte générale et alphabétique des villes, bourgs, villages et terres-franches du duché de Brabant, selon le rapport des chassereaux de l'an 1686.	Abolens, Ærtselær.	Française. In-folio. 14 pages. Chyrotype.	1686
13381	Du même Vanderstegen.	(*Titre*). Idem. LE CANDÈLE.	Abolens, Ærtselær.	Française. In-folio. 14 pages.	XVII d/3
13382	Du même Vanderstegen.	(*Titre*). Idem. LE CANDÈLE.	Abolens, Ærtselær.	Française. In-folio. 28 pages.	XVII d/3
13185	Du même Vanderstegen.	(*Titre*). Idem.	Abolens, Ærtselaer.	Française. In-folio. 14 pages.	XVIII d/3
		DEUXIÈME DIVISION. ANTIQUITÉS ET ORIGINES DU BRABANT.			
5315	Judoci Coccy.	(*Titre*). Ex Dagoberto rege. De Belgio et Alsacià. Voir les origines pour Pepin et Ste-Gertrude, plus loin à la troisième division du présent chapitre.	Scheelt fluvius, etc.	Latine. In-quarto. 9 pages.	XVII 2/3
7058		*Notices sur les origines du Brabant.* Extraits modernes concernant Lambert Balderic, Bruno et Charles de France.	(*Lacune*).... et aux insultes.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
17757	Nélis.	889. (*Van Hulthem*). Mémoire sur l'ancien Brabant, où l'on recherche l'origine de cette province et l'étymologie de son nom, par l'abbé Nélis. NÉLIS.	Lorsqu'on remonte jusqu'aux 1ers siècles.	Française. In-folio. 13 pages.	XVIII d/3
17181		728. (*Van Hulthem*). *Mémoire sur les antiquités du Brabant.* NEUWENS.	Voor de aenkompste van de Romeynen.	Flamande. In-folio. 17 pages.	XVII d/3
17758		889. (*Van Hulthem*). Extrait d'une lettre au père Wastelain, en 1775, sur l'origine du Brabant. NÉLIS.	Quant aux Properitii.	Française. In-folio.	XVIII d/3
14896		(*Titre*). Van den beghinsel van Roome en van Brabant.	Oudegesten Seggen ons.	Flamande.	XVIII d/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17179		728. (*Van Hulthem*). *Mémoire sur l'ancienne Taxandrie.* NUEWENS.	De Vrancken ofte Francken.	Flamande. In-folio. 8 pages.	XVII d/3
		TROISIÈME DIVISION. GÉNÉALOGIE DE St-ARNOULD ET DE SA FAMILLE.			
2705		(*Titre*). Genealogia Sti-Arnulfi et Stæ-Gertrudis. STAVELOT.	Ausbertus, qui fuit ex genere.	Latine. In-4°. Mixte.	XIV d/3
382		(*Titre*). (*Rubr.*) Incipit prologus in vitâ Sti-Arnulphi, Metensis episcopi. Ce no a été extrait du Ms. 380 de l'inventaire général, à cause de l'importance de cette biographie, pour l'histoire des Pays-Bas, la famille de St-Arnould étant la tige des Carlovingiens. VALLIS Sti MARTINI, LOVANII.	Beatus igitur Arnulphus, episcopus.	Latine. 31c.	XV 1/3
6138	Pithæi curante Miræo.	(*Titre*). Genealogia ducum et principum, anno 1261, scriptâ titulo analogiæ St-Arnulphi, Metensis episcopi, a Petro Pithæo primum; edita postea ex fide veterum codicum ab Auberto Miræo et emendata. Ce manuscrit renferme la généalogie des Carlovingiens, jusqu'à la branche féminine de cette race, en la personne d'Otton le Grand. GEMBLOUX.	Anafledis, regina Gothorum.	Latine. In-quarto.	XVI d/3
6955		(*Titre*). Genealogia Sti-Arnulphi. VERDUSSEN	Anafledis, regina Gothorum.	Latine. In-folio. 65 pages.	XVIII 1/3
6577		(*Titre*). De St-Arnould, évêque de Noyon. Ce no porté ici, pour mémoire, concerne un autre St. Arnould.	Il était flamand de nation.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
14933		(*Titre*). De generositate Stæ-Gertrudis; id est, de Pypino, etc. Ce Ms. est incomplet. LOBBES.	Notissimum est ac celebri famâ.	Latine. 28c. 33 feuill.	XI d/3
5653		(*Rubr*). Incipit prologus in vitâ Stæ-Gertrudis, virginis. Après sa biographie, il y a le récit de ses miracles. GEMBLOUX.	Notissimum est ac celebri famâ.	Latine. 21c. 28 feuill.	XII 1/3
10953	Clerici cujusdam, Ecclesiæ Nivellensis, curante Miræo.	(*Titre*). Incipit prologus in libro primo de carnali generositate sanctæ Gertrudis, virginis. (*Suit cette note de Miræus :*) Liber primus est a clerico aut canonico Nivellensi conscriptus, circa annum 1000; sed liber secundus est scriptus a vetusto auctore Stæ-Gertrudis coætanæo, hortante dominâ tertiâ abbatissâ Nivellensi; liber tertius est partim a vetustâ, partim ab eâdem recenti manu. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Sub Lothario Dagoberto.	Latine. 22c. 104 feuill.	XIV 1/3
8751		(*Catalogue*). Vita Stæ Gertrudis, cum diversis aliis. ROUGE-CLOÎTRE.	Karlomannus princeps.	Latine. 20c. 42 feuill.	1448
8634		(*Rubr*). Vita Stæ Gertrudis, virginis. (*Fin*). Expliciunt duo libelli de vitâ et miraculis Stæ Gertrudis, A. 1477. FRATRUM Stæ. CRUCIS IN HOYEN.	Beata virgo Gertrudis, patre Pippino.	Latine. In-4°. Mixte. 21 feuill.	1477
10955		(*Titre*). Miraculum de potu amoris Stæ Gertrudis. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Post gloriosissimæ virginis Gertrudis.	Latine. 22c. 11 feuill.	XIV 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15616		192. (*Van Hulthem*). (*Rubr.*) Sente Ghertruden minne en sente Jans vrienscap, die deen vrient den andren gheeft. Cet article, qu'il nous semble qu'on peut attribuer à la biographie de Ste-Gertrude, est un des extraits du précieux volume n° 15589 à 15623 de la collection Van Hulthem, qui a pour titre : *Aloude vlaemsche gedichten.* NUEWENS.	In't laste van der meyen tyt.	Flamande. In-folio.	XV 1/3
6141		*Histoire et généalogie de Charlemagne et des autres Carlovingiens, relativement à la Gaule Belgique, entr'autres :* 1° Reges *Austrasiæ.* 2° Reges *Lotharingiæ.* 3° Duces *beneficiarii Lotharingiæ universæ.* 4° idem. *Mosellanæ.* GEMBLOUX.	Carolus Magnus, imperator.	Latine. In-quarto.	XVI d/3
6137		*Histoire et généalogie des rois Bourguignons Mérovingiens, suivies de la généalogie de la maison de Pepin.* GEMBLOUX	Burgundionum in Galliâ reges.	Latine. In-quarto.	XVI d/3
		QUATRIÈME DIVISION. HISTOIRE GÉNÉRALE DES DUCS DE LOTHIER ET DE BRABANT, AVEC CELLE DES ROIS DE LOTHARINGIE. (Voir Royaume de Lotharingie, précédemment.)			
8046		(*Rubr.*) Incipit prologus chronicæ de origine ducum Brabantiæ, scriptæ sub fine sæculi XIII.		Latine.	XV 1/3
15603		192. (*Van Hulthem*). (*Rubr.*) Die corte cornike van Brabant. (*Fin.*) Amen. Waere. Cette chronique finit à l'an 1312. NUEWENS.	Het is goet spreken van den goeden.	Latine. In-folio.	XV 1/3
15653		195. (*Van Hulthem*). *Généalogie ducale de Brabant, commençant, selon le système de Hugbald, etc., à Hector de Troie et à Clovis.* Cette généalogie est extraite des *Brabantsche gesten;* elle se termine à Jean III et au combat de Fauquemont, qui eut lieu l'an 1329.	Hectors geslachte en zyn party.	Vers Fl. In-quarto.	XIV 2/3
6004		(*Titre*). Hertoghen van Lotheryck, van Brabant, en van Lymbourg (in reyme). Cette généalogie se termine à l'an 1332. VERDUSSEN.	Nu ist op Godevaert metten baerde.	Vers Fl. In-folio.	XVII 1/3
6245		(*Titre*). Historia Brabantina vetus. (*Fin.*) Ex manuscripto membraneo codice, archivi urbis Bruxellensis, rithmice conscripto, sine titulo et autore, incipit a Godefrido Barbato. VERDUSSEN.	Galliæ Belgicæ tractus.	Latine. In-quarto.	XVII d/3
6058		(*Titre*). Extractum ex certo quodam antiquo libro cronicarum ducum Lotharingiæ, vetustissimâ litterâ conscriptâ, sic incipiente: (*Voir à la colonne de l'incipit.*)	Originem regni Francorum.	Latine. In-folio.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7086		(*Titre*). Extractus ex certo quodam antiquo libro cronicarum ducum Lotharingiæ, vetustissimâ litterâ conscripto. (*Fin*). Præsens extractus, etc., collationatus, etc., inventus est concordare de verbo ad verbum, per me Henricum Van der Heyden, notarium publicum et scribam curiæ feodalis Lotharingiæ, anno 1585.	Originem regni Francorum.	Latine.	XVIII $^{2}/_{3}$
17033		677. (*Van Hulthem*). Chronica antiqua Brabantiæ. (*Commence*). Incipit prologus cronicæ de origine ducum Brabantiæ. Originem regum Francorum, ex quo duces Lotharingiæ processerunt, pro ut ex diversis illustrium virorum scriptis et cronicis eam colligere potuimus et compendiosius valebimus exprimere, satagemus ut postea ad descriptionem ducum Lotharingiæ, etc. (*Fin*). Henricus secundus genuit Henricum tertium hujus nominis; Henricus tertius genuit Johannem hujus nominis primum; Johannes primus genuit Johannem secundum, nunc ducem Lotharingiæ Brabantiæ, et Limburgensium. AMEN Scriptum est chronicon hoc sub finem seculi XIII. DE NÉLIS.	Originem regni Francorum.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
17012	Nicolai Clerci Antverpiensis.	664. (*Van Hulthem*). (*Rubr.*) Die brabantsche gesten ende croniken van allen den hertoghen des selfs lands; haer regnacie, elck haren tyt die wile dat sy levende waren. Il y a au catalogue imprimé de Van Hulthem, T. VI, p. 199, une longue notice sur ce manuscrit; elle est rédigée par M. Willems.	Om dat van Brabant die hertogen.	Vers Fl. In-folio. Mixte.	1441
17014	V. Clerici; Van Damme; Nélis.	665ª. (*Van Hulthem*). De zelve Brabandtsche gesten. Tome 1. Cette copie, selon une note de M. Van Hulthem, a été faite pour M. De Nélis, d'après la copie du volume conservé aux archives de la ville de Bruxelles et écrit en 1444, par H. van Damme. C'est peut-être en 1441. (V. 17012). Le présent ouvrage finit au 5e livre, ainsi le texte d'A Thymo n'y est pas complet.	Dits die prologue, etc. Om dat van Brabant die hertoghen.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
17015	Du même Clericus.	665ᵇ. (*Van Hulthem*). Copia alterius libri quarti et quinti chronici Brabantici vetustiori manu conscripti, quem copiavit hic R. D. Agatho Impens, Monachus Haffligbemiensis. anno 1784, quem absolvit 7 januarii 1785. Vide in fine quamdam notam circa auctorem hujus chronici. Tome 2. Cette copie ne commence qu'au 4e livre, qui est à la page 236 du mauuscrit original n° 664 (n° 17012) par conséquent au comte Godefroi le Barbu, en 1083. Il y a en tête de la plupart des feuillets un cadre en blanc pour placer, probablement, des miniatures.	Dese vierde bœck.	Flamande.	XVIII $^{d}/_{3}$
17016	Du même Clericus.	666. (*Van Hulthem*). Brabantsche gesten, door Clericus. Manuscrit moderne, contenant la copie, (faite en écriture hollandaise), du 1er et du 2d livre (jusqu'au chapitre II) des *Brabantsche gesten*. Cette copie a appartenu à l'échevin Verdussen d'Anvers, et ensuite à mademoiselle d'Yve. (*Extr. V. H.*)	Om dat van Brabant.	Vers Fl. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17017	Du même Clericus.	667. (*Van Hulthem*). Vervolg op de Brabantsche geesten van Clericus. (*Tête*). Den VIen boek van de croniken van Brabant. Des vaders almachticheit. VERDUSSEN.	Des vaders, etc.	Flamande. In-folio.	XVIII $^2/_3$
17018	Du même Clericus.	668. Vierde en vyfde boek van de gesten der hertogen van Brabant, door Nicolas de Clercq (1040-1351).	Hertogen in Lotteryck.	Flamande. In-folio. 1-665	XVIII $^2/_3$
17632	Du même J. Clericus.	880. (*Van Hulthem*). *Note touchant les* Brabantsche gesten, *par Jo. Clericus, commencés à Anvers en* 1318, *continués jusqu'à* 1350. *Il y a plus loin, à la page* 140, *une continuation de Clericus.*			
16060	Petri a Thymo; curante De Nélis.	347ª. (*Van Hulthem*). Historia diplomatica Petri a Thymo. Tome Ier. Copié d'après le manuscrit original, qui appartient à la ville de Bruxelles, et collationné avec la copie faite par ordre de l'académie royale de Bruxelles, par les soins et sous les yeux de M. De Nélis, évêque d'Anvers. Le présent volume finit à Godefroid le Barbu.	Constantinus imperator, quarto die sui baptismi.	Flamande.	XVIII $^1/_3$
16061	Ejusdem Petri a Thymo.	347ᵇ. (*Van Hulthem*). Historia diplomatica. Tome 2. Commençant à Grimoald, par reprise au texte du présent volume, quant aux diplômes, et finissant à un diplôme de l'an 1355, daté du jour: *Op Sinte Martens dach, in den winter.*	Dux feliciter gerens.	Lat. Fl. Fr. F. 1-868.	XVIII $^d/_3$
16062	Ejusdem Petri a Thymo.	347ᶜ. (*Van Hulthem*). Historia diplomatica. Tome 3. Commençant au titre quatre: *De Wenceslao et Johannâ;* finissant à l'an 1406, avec un prohême récapitulatif des titres et des chapitres des cinq précédents.	Tribus filiis præmortuis.	Lat. Fl. Fr. F. 1-708.	XVIII $^2/_3$
16063	Ejusdem Petri a Thymo.	347ᵈ. (*Van Hulthem*). Historia diplomatica. Pars sexta. Tome 4. Commençant au duc Antoine de Bourgogne et finissant en l'an 1429.	Anno 1406, etc.	Lat. Fl. Fr. F. 1-641.	XVIII $^2/_3$
17014	Ejusdem Petri a Thymo.	664. (*Van Hulthem.*) (*Rubr*). Hier begint prologus in dat zeste boek van den Brabantsche chroniken. Des vaders Almaticheit. Des soens Ewighe Wysheit.	So gy int' vyfde boec hier voren van hertoghe Jane hebt moghen horen.	Lat. Fl. Fr. F. 1-641.	XVIII $^2/_3$
16054	Ejusdem Petri a Thymo.	346ª. (*Van Hulthem*). Historia seu chron. Brabantiæ. Tome 1.	Clodovæus rex Francorum.	vers. Fl. In-folio.	XV $^d/_3$
16055	Ejusdem Petri a Thymo.	346ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 2.	1013. Baldericus episcopus.	Latine.	XVIII $^2/_3$
16056	Ejusdem Petri a Thymo.	346ᶜ. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 3.	Flandriæ pro maxima.	Latine.	XVIII $^2/_3$
16057	Ejusdem Petri a Thymo.	346ᵈ. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 4.	1137. Quoniam diuturnitas.	Latine.	XVIII $^2/_3$
16058	Ejusdem Petri a Thymo.	346ᵉ. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 5.	Gloriosus sacerdos.	Latine.	XVIII $^2/_3$
16059	Ejusdem Petri a Thymo.	346ᶠ. (*Van Hulthem*). Idem. Tome. 6	His temporibus.	Latine.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13407	Jan De Clercq, (Clerici); Vander Heyden, (A Thymo.)	(*Titre*). Hier beghint die cronyke van Brabant ende dat gheslachte ende die gesten van den seer hoeghen, edelen ende vromen princen en hertogen des selfs lants int' corte. (*Tot* 1518). Le Candèle.	Die afcomste ende Edelheydt. — By die woorden.	Flamande. In-folio. 27 feuill.	XVI ²/₃
17795	Des mêmes Clericus et A Thymo; Des Roches.	891. (*Van Hulthem*). Dissertation sur l'histoire diplomatique de Brabant de Pierre Van der Heyden, connu sous le nom d'A Thymo, et sur une chronique, en rimes flamandes, qui lui est faussement attribuée, avec quelques remarques sur celle de Clericus. Par Des Roches. Ce mémoire est inédit; mais on en trouve un extrait au 2ᵉ volume des mémoires de l'académie de Bruxelles, p. 40-44. (*Extr. V. H.*)	Le nom de cet auteur.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
16064	Des mêmes A Thymo; des Roches, (*P. M. Mols*).	349. (*Van Hulthem*). Dissertation sur l'histoire diplomatique de Brabant d'A Thymo, et sur une chronique, en rimes flamandes, qui lui est faussement attribuée; avec quelques remarques sur celle de Clericus. Par Des Roches. (*Table de l'ouvrage*).	Continet quædam privilegia.	Latine. In-folio. 14 Feuil.	XVII ²/₃
16065	Petri a Thymo.	348. (*Van Hulthem*). Opus Petri A Thymo, in tres tomos divisum—Tituli et capitula Tomi.	Le nom de l'auteur.	Française. In-folio. 72 pages.	XVIII ᵈ/₃
17765	Petri a Thymo; De Nelis.	889. (*Van Hulthem*). Notes et extraits tirés de l'histoire diplomatique de Brabant, de P. Van der Heyde, dit: *Petrus A Thymoo*. Par Mʳ. de Nélis. Ces extraits finissent à l'an 1197.	Carloman faisoit sa résidence.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
17019	Dynteri.	669ᵃ. (*Van Hulthem*). Chronicon ducum Brabantiæ et Lotharingiæ, regumque Franciæ, sex libris distinctum, auctore Edmundo (*Seu Emondo*) Dyntero, a secretis olim quatuor Ducum Brabantiæ, Antonii I, Joannis IV, Philippi I et Philippi II. Luce nunc primum donatum, ex bibliothecâ Joannis Gevartii. (*V.* 6473, *etc.*) Tome 1ᵉʳ.		Latine. In-folio. 621 pages.	XVIII ²/₃
17020	Ejusdem Dynteri.	669ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 2.		Latine. In-folio. 400 pages.	XVIII ²/₃
17021	Ejusdem Dynteri.	669ᶜ. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 3.		Latine. In-folio. 449 pages.	XVIII ²/₃
17022	Ejusdem Dynteri.	669ᵈ. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 4.		Latine. In-folio. 459 pages.	XVIII ²/₃
17023	Ejusdem Dynteri.	669ᵉ. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 5.		Latine. In-folio. 314 pages.	XVIII ²/₃
17024	Ejusdem Dynteri.	670ᵃ. (*Van Hulthem*). Chronicon ducum Brabantiæ. Tomes 1 et 2. Ces quatre tomes sont reliés en deux volumes. (*V.* 17025). Nuewens.		Latine. In-folio. 401 pages. 308 »	XVIII ²/₃
17025	Ejusdem Dynteri.	670ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem. Tomes 3 et 4. Nuewens.		Latine. In-folio. 313 pages. 33? »	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
10428	Du même Dynterus et Adrien de Marcennes.	(*Titre*). Gestes des empereurs et surtout des ducs de Lothier et de Brabant. Cet ouvrage est un appendice à l'histoire de France, qui est cotée nos 10426-28 à l'inventaire général, et à la page 295 précédente du Répertoire. CARDINAL D'ALSACE	Or est assavoir.	Française. In-folio.	XVI d/3
17074	A Thymo; Dynteri.	690. (*Van Hulthem*). Incipit secunda pars de origine nobilissimorum ducum Brabantiæ, prosapia videlicet Karoli Magni. cap. I. Quia Mathei XIII.° Dominus regnum cœlorum. (*Fin*). Invicem iverunt in campum apud montem Henrici vulgariter: Montlheri, in quo congressu multi utriusque partis nobiles corruerunt; Karolo tamen cedit victoria, fugatis Francis. Interea Leodienses Philippi inimici efficiuntur. Cette chronique se termine, comme on voit, à la bataille de Montlhéry. DE NÉLIS.	Quia Matheus.	Latine. In-folio. 200 pag.	XVIII d/3
3805		(*Titre*). Secunda pars de origine ducum Brabantiæ. GEMBLOUX.	Quia Matheus XIII°.	Latine.	XV 2/3
5756	Dynteri.	(*Titre*). Librunculus sequens intitulatur : Brevis chronica Brabanciæ. Cette chronique se termine à l'an 1430; elle doit être autographe, car on lit sur la garde du volume : *Iste liber est Emundi De Dynter, Burgundiæ, Brabantiæ ducum.* (*Signé*) *E. De. Dynter.* L'écriture de cette note est la même que celle du texte. Ce volume fut donné par le prieur de Groenendael, à la Bibliothèque de Bourgogne, probablement en 1772; il était descendant de l'auteur. GROENENDAEL.	Generationem regum Francorum.	Latine. In-folio. Autogr.	VX 2/3
7035	Ejusdem Dynteri; Joanne Miræo et Auberto Miræo curantibus.	(*Titre*). Chronica nobilissimorum ducum Lotharingiæ, Brabantiæ et regum Francorum, auctore magistro Emundo Dyntero, quatuor ducum Brabantiæ secretario, in sex libros distincta. (*Fin*). Finis chronicorum Brabantiæ, Emundi Dynteri. Avec notes d'Aubert Lemire, ce manuscrit ayant appartenu à Jean Le Mire, son frère. VERDUSSEN.	In nomine sanctæ, etc.	Latine. In-folio.	1609
7036	Ejusdem Dynteri; Auberto Miræo curante.	(*Titre*). Chronicon Lotharingiæ et Brabantiæ ducum magistri Emundi Dynteri. Cet article est séparé du n° 7035, parce que c'est une table raisonnée et très-détaillée, qui paraît avoir été rédigée par Aubert Lemire. Il y a un portrait de Dyntherus. VERDUSSEN.		Latine.	XVII 2/3
5757	Ejusdem Dynteri.	(*Titre*). Liber generationis Philippi Burgundiæ, Brabantiæ et Limburgensis ducis. Avec la signature de Dynterus, comme on l'a dit au n° 5756 ci-dessus, en la présente page.	Liber generationis Philippi.	Latine. In-folio.	1444
6473	Ejusdem Dynteri.	(*Titre*). Chronicon ducum Brabantiæ et Lotharingiæ, regumque Franciæ, sex libris distinctum, auctore Emundo Dyntero. Luce nunc primum donatum ex bibliothecâ Joannis Gevartii. (*V.* 17019, *etc.*) Libri I—IV. Tomus 1.	Originem et generationem.	Latine. In-folio. 912 pag.	XVIII 2/3

REPORT du N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6474	Ejusdem Dynteri.	(*Titre*). Chronicon ducum Brabantiæ et Lotharingiæ et ducum Franciæ auctore Emundo Dyntero. Liber quintus. Tomus 2^{dus}.	Quia in Supradicto.	Latine. In-folio. p.913-1586.	XVIII $^2/_3$
6475	Ejusdem Dynteri.	(*Titre*). Liber sextus chronicorum illustrissimorum ducum Lotharingiæ et Brabantiæ. Liber sextus. Tomus 3us.	Mortuo Joanne.	Latine. In-folio. p.1587-2218	XVIII $^2/_3$
6476	Ejusdem Dynteri.	(*Titre*). Chronicon, pars 2da sexti libri, capit. 92. Tomus 4^{tus}.	Anno Domini 1410.	Latine. In-folio. p.2219-2986.	XVIII $^2/_3$
6477	Ejusdem Dynteri.	(*Titre*). Chronicon, finis sexti libri. Tome 5. Terminée à l'an 1442.	Qualiter Barones.	Latine. In-folio. p.2987-3516.	XVIII $^2/_3$
9950		(*Titre*). Chronologie et généalogie des comtes de Bruxelles et de Louvain et des ducs de Lothier et de Brabant. Ce beau manuscrit fut composé pour le duc Philippe-le-Bon et pour Charles, son fils. Magnifiques lettrines, treflées ou bouclées, armoriées. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Lambert, frère de Regnault.	Française. 37e Format oblong.	XV $^2/_3$
8038		(*Titre*). Chronicon Brabantiæ.		Latine. In-folio.	XV $^2/_3$
8043		(*Rubr.*) De origine, nominibus et temporibus principum et ducum Brabantiæ. C'est une notice abrégée depuis Carloman jusqu'à Philippe-le-Bon.		Latine. In-folio. 2 pages.	XV $^2/_3$
13629	J. Van Eyck.	*Portraits des ducs de Brabant depuis Jean I, jusqu'à Charles-le-Téméraire, d'après divers peintres tels que H. et J. Van Eyck. Par De Iode*, etc. Nous avons fait un n° spécial de ces gravures qui sont le pendant de celles du n° 14516, d'autres qui vont être indiquées et de celles qui sont intercalées à l'histoire des gouverneurs-généraux n° 16314 à 16361. LE CANDÈLE.	Jean dict le triomphant.	Portraits gravés.	XVIII $^1/_3$
17026		671. (*Van Hulthem*). Chronicon ducum Brabantiæ. Cette chronique de Brabant, qui paraît renfermer des détails curieux, débute, comme la plupart de celles du temps, par le sac de Troie, la fuite d'Énée, etc., et continue son récit jusqu'au milieu du XVe siècle. VAN LEEMPOEL.	Quoniam de ducibus Brabanciæ.	Latine. In-quarto. 93 feuill.	XV $^d/_3$
3804		(*Rubr.*) Incipit historia seu chronica ducum Brabantiæ. Cette chronique a été continuée jusqu'à la mort de Marie de Bourgogne. GEMBLOUX.	Quoniam de ducibus Brabantiæ.	Latine.	XVI $^d/_3$
5760	Vincent de Jacobyn.	(*Titre*). Chronyck van Brabant en Vlaenderen, als beschreeft Vincent de Jacopyn, met wapenen geillumineert. VERDUSSEN.	Braboen was die jersten.	Flamande. In-folio.	XVII $^d/_3$
7385	Jan Van Hele, (van Brugge).	(*Titre*). Chronyck van Brabant. (On en fera aussi mention à l'histoire de Flandre).	Ansises die de 12ste coninck was.	Flamande. In-folio.	1507
6265		(*Titre*). Naemen en toenaemen van diversche persoonen, vermelt in sekere geschrevene chronycke van Brabant, in rymo.	Heer Willem de Sadelaer.	Flamande. In-quarto.	XVI $^d/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17303	Theodorici Pauli, Gorcomiensis.	786. (*Van Hulthem*). Opera historica Theodorici Pauli, Gorcomiensis, canonici regularis, transcripta ex cod. Ms. qui olim apud Bollandianos socios fuit et hodiè in bibliothecâ regiâ Bruxellensi asservatur. Ce manuscrit renferme différentes pièces enregistrées à l'inventaire général depuis le n° 17303 jusqu'à 17319; le présent n° a pour objet: *Duces Brabantiæ*. Nous l'avons séparé pour sa classification. De Nelis.	. . .	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
6267		*Fragment d'une chronique concernant Bruxelles et le Brabant; avec armoiries. (V. plus loin Bruxelles).*		Flamande.	XVI $^2/_3$
6585	Barlandi.	(*Titre*). Extracta e chronicis Barlandi.	De Pippino Herstallo.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
7930		(*Titre*). Duces Brabantiæ. Se termine au règne d'Isabelle.	Pipinus senior dictus de Landis.	Latine.	XVII $^1/_3$
6246	Gewaerts.	(*Titre*). Chronique de Brabant. (*Traduction de l'article précédent*). Jusqu'au règne de Charles-Quint. Verdussen	Pipin l'ancien, appelé de Lande.	Française.	XVIII $^2/_3$
6242	Theodori Adamæi Snalebergh.	(*Titre*). Vera ducum Brabantiæ origo, successionisque series, a fabulosa illa deductione vindicata quâ hactenus lectori imposita est. Par Theodorum Adamæum Snalebergensem. Verdussen.	Cum ipse animo subinde.	Latine. In-folio.	1555
13404		(*Commence*). Dit zyn alle die hertoghen van Brabant. Cette chronique se termine au règne de Charles-le-Quint. Le Candèle.	Dit was van lande Karleman.	Vers Fl.	XVI $^4/_3$
13787	J. Bruestheim; Franciscani Trudonensis.	(*Titre*). Catalogus et acta episcoporum Leodiensium, principum Tungrensium, ducumque Brabantinorum. Ce n° concerne les ducs de Brabant. Le Candèle.	Samothes, etc. Pippino.	Latine.	1566
13789	Ejusdem Bruestheim.	(*Titre*). Catalogus ducum Brabantiæ. Le Candèle.	Samothes, etc. Pippinus.	Latine.	XVI $^2/_3$
2098		*Chronique comparée avec les généalogies et blasons des ducs de Brabant et avec les souverains contemporains jusqu'en 1550.* Sept-Fontaines.		Latine. In-quarto.	1550
17028	P. Divæi.	672. (*Van Hulthem*). Historia Brabantiæ.		Latine.	XVII $^2/_3$
17029		673. (*Van Hulthem*). Annales ducum seu principum Brabantiæ, ab anno reparatæ salutis 615, usque ad hoc tempus. (*Anno* 1547). (*Fin*). Habitus conventus in sancto Quintino, in eo sponsiria illa conficiuntur..... Johannæ filiæ natu maximæ Ducis Brabantiæ, cum Venceslao orto ex stirpe regum Bohemiæ et filio Ducis Luxemburgensis. Ermens.	Brabantinos sicut et reliquos.... populos. Pipinus, dictus à Landis.	Latine. In-quarto. 108 pag.	XVIII $^2/_3$
12190		(*Rubr*). Hier beghint die afcomste van die edelen hertoghen van Brabant, met die steden en dorpen in den selven lande gelegen tot Carolo Quinto. Portraits dessinés à l'encre et coloriés, armoiries des villes et des seigneuries. Le Candèle.	Die afcomste van die hertoghen.	Latine. In-quarto. 184 pag.	1556

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6191	Joannis, ab Hanswyck, een priester van Antwerpen.	(*Titre*). Kronycke van Brabant, tot den jaere 1556. VERDUSSEN.	Adam ons eerste vader.	Flamande. In-quarto.	1556
10247	Anonymi, curante Papebrochio.	(*Titre*). Chronyck van Brabant, tot het jaere 1584. Cet ouvrage qui concerne principalement la ville d'Anvers, (*V. Anvers*), renferme des notes de Papebroch. VERDUSSEN.	Al ist dat saeke, etc.	Flamande. In-folio.	XVII $^1/_3$
10360		(*Titre*). Généalogie des ducs de Lothier et de Brabant.	Carlomannus, maire du palais.	Française. In-folio.	XVI $^2/_3$
13784		(*Titre*). Chronologie des ducs de Lothier, de Limbourg et des autres souverains des Pays-Bas. (*V. Limbourg*). LE CANDÈLE.	Henricus, etc.—Arnulphe, empereur.	Française. In-8°.	XVIII $^1/_3$
13415		(*Titre*). Hier volght die genealogie, descente en afcompste van den edelen hertoghen ende hertoghinnen des lands van Brabant. Portraits enluminés de toutes couleurs ; armoiries	Salvius, geheeten Brabon.	Flamande. In-folio. Portraits.	XVII $^1/_3$
6144		*Ducs de Lothier et de Brabant de la maison de Louvain.* GEMBLOUX.	Godefridus Barbatus, comes Lovaniensis.	Latine. In-4°.	XVI $^d/_3$
14101	Gueillard.	(*Titre*). Généalogie de Charles de France, duc de Lothier et de ses descendants. VERDUSSEN.	Gerberge, fille aînée de Charles.	Française. In-folio.	XVII $^1/_3$
17027 et 17028	Divæi.	672. (*Van Hulthem*). Antiquitates Brabantiæ, auctore Petro Divæo. — Ejusdem, historia Brabantiæ. Cet ouvrage qui a été composé en 1565, offre beaucoup de différences avec l'édition donnée par Aubert Le Mire, à Anvers, en 1610. *Typis Verdussii.* Ce Ms. se trouve en outre enrichi de diverses notes de la main de Gaspar Gevartius et de J.-B. Verdussen. (*Extr. V. H.*) VERDUSSEN	Brabantinis originem dedere. — Brabantinos sicut.	Latine. In-folio. 228 pag.	1563
6586	Haræi, Divæi, Butkens.	*Extraits concernant l'histoire de Brabant.*	Historiens du duché.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
13410	Havermans.	(*Titre*). Kort begryp en bericht van Brabant. LE CANDÈLE.	Samothes die welcke.	Flamande. In-folio.	XVII $^1/_3$
17763	Du même Havermans, — De Nelis.	889. (*Van Hulthem*). Analyse de l'histoire de Brabant d'Havermans. (Par De Nélis).	J'ai lu un ouvrage.	Française.	XVIII $^d/_3$
13408	Laurens van Haecht Goitsenhoven.	(*Titre*). Chronycke van de hertoghen van Brabant. Antwerpen, 1606. Cette chronique renferme plusieurs portraits gravés. LE CANDÈLE	Om dieswille Puppyn.	Flamande. Chyrotype. In-folio. Portraits.	1606
7936	Willelmi abbotir.	(*Titre*). Opinio abbatis S. Trudonis de ducibus Brabantiæ et de terminatione Carlentum.	Lambertus, filius Ragineri.	Latine. In-quarto.	XVII $^2/_3$
6244	De Haelmael.	(*Titre*). Genealogia ducum Brabantiæ ; regum Lotharingiæ ; ducum Lotharingiæ et Brabantiæ. VERDUSSEN.	Godefridus I, ducatum.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
4507		(*Titre*). Anagrammata et prosecutiones, (latine), de ducibus Brabantiæ. Cet ouvrage finit au règne de Philippe IV.	Laomedonteæ post diruta mœnia Trojæ.	Vers Lat. In-8°. 37 feuill.	XVII $^1/_3$
13403		(*Titre*). Conterfeytinge ende afbeeldinghe der edeler vermogende hertoghen van Lothryck ende Brabant, met haer habyten ende wapenenen, haer leven, enz. Ce manuscrit avec portraits gravés, se termine au règne de Philippe IV. LE CANDÈLE.	Brabon Silvius, sone.	Flamande. In-quarto. Portraits.	XVII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15822		245. (*Van Hulthem*). Histoire des ducs de Brabant, des rois de France, des souverains et gouverneurs de tous les Pays-Bas.	Taxandre, Ansegise.	Française. In-quarto.	1762
17031	Jacquinet.— Meyssens.	675. (*Van Hulthem*). Brabandsche cronycke door Jacquinet, (Jakenet oft Takinet). — Les effigies des ducs de Brabant, desseignez par Meyssens. Cette chronique commence à Jules-César et finit en 1667 ; elle est ornée de 76 portraits, de plans, etc. Nous n'avons pu vérifier, ni par la *Bibliothecâ Belgicâ* de Foppens, (article Joannes), ni autrement, si c'était Jacquinet, Jakenet ou Takinet	Als ist by aldien.	Flamande. In-folio. 376 feuill. Portraits.	XVII $^{d}/_{3}$
15838	Du même Jacquinet.	254. (*Van Hulthem*). De princelycke historie, beschreevene door Jehan Jakenet, waerin dat verhaelt worden alle de principaelste geschiedenissen ende gedenckwaerdige gepasseerde dingen, deser Nederlanden, alsmede in Engelant, Schotlant, Eycklant, Spaengien, Italien, Duytschlant, Polen, Sweden, Denemarcken, ende andere, van den jaere 1505 tot 1621. Ce manuscrit est orné de portraits. NUEWENS.	Philippus Aertshertoge.	Flamande. Autogr. In-folio. 250 feuil. Portraits.	1656
15837	Du même Jacquinet.	253. (*Van Hulthem*). (*Commence*). De catthaloge often register vande allen de princen ende conterfeitselen van allen de princen, potentaten die hier in dezen boeck staen, naer leven afgemaect. Cette chronique flamande de tous les souverains et d'autres princes du monde, commence en 1645 et finit en 1659 : elle s'étend principalement sur les princes des Pays-Bas.	De inleydinge van den eersten boeck.	Flamande. In-folio. Portraits.	1659
15938	Du même Jacquinet.	304. (*Van Hulthem*). Historie der Nederlanden, onder de regering van Albertus en Isabella, Philippus IV et Karel II, van 1612 tot 1683, door Joannes Jakenet. Cet ouvrage est un récit de l'histoire générale de l'Europe ; il y a des portraits, des dessins gravés des événements et même des satyres, telles que la reine Christine et son mari, au jugement dernier.	Vermits dat wy hebben.	Flamande. In-folio. Portraits.	XVII $^{d}/_{3}$
17030	Du même Jacquinet.	674. (*Van Hulthem*). De princelycke cronycke van Brabant, van de roomsche keyzers, de koningen van Vranckryck, de hertogen van Brabant, de graeven van Vlaenderen, enz. door Joan Jakenet. Ce manuscrit, qui est orné de 57 portraits, finit à la mort de Marguerite d'Autriche.	Ende al is soe.	Flamande. In-folio. Portraits.	1606
14502	Du même Jacquinet.	(*Titre*). Chronyck van Brabant van het jaer 639, tot 1569, door Jan Tacquinet, (seu Jacquinet). Tome 1er.	De hertogen van Brabant. Meester Robertus Holkot.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
14503	Du même Jacquinet.	(*Titre*). Cronyck van Brabant van het jaer 1570, tot 1684, door Jan Tacquinet, seu Jacquinet. Tome 2.	Den grooten watervloet.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
10248	Du même Jacquinet.	(*Titre*). Chronyck van Brabant, tot het jaer 1569. Tome Ier. Cette chronique renferme plusieurs portraits gravés ainsi que des armoiries. (V. 17031 14502, etc., ci-dessus). VERDUSSEN.	Meester Robertus Holkot.	Flamande. In-folio. Portraits.	XVII $^{d}/_{3}$
10249	Du même Jacquinet.	(*Titre*). Chronyck van Brabant van 1570 tot 1684. Tome 2. Portraits gravés et armoiries. VERDUSSEN.	Den grooste watervloet. In dit jaer 1570.	Flamande. In-folio. Portraits.	XVII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12829		(*Titre*). Chronyck der Nederlanden, ofte van Brabant. Ce Ms. est terminé à l'an 1715. LE CANDÈLE.	Anno 1041, doen stichte die graeff Lambricht.	Flamande. In-folio. 83 feuill.	1717
5684	Butkens.	(*Titre*). 2e partie du 10e livre des Trophées de Brabant, contenant les généalogies avec détails historiques et les blasons coloriés. VERDUSSEN.	Raignier, duc de Hasbaing.	Française. Autogr. Armoiries. In-folio.	XVIII $^1/_3$
12719	Van Lom.	(*Titre*). Lettres au vicomte de Wynants, sur des omissions de Butkens. LE CANDÈLE.	J'ay reçus l'honneur.	Française. Autogr.	1723
6234		(*Titre*). Tables généalogiques des ducs de Brabant jusqu'à Jean III. VERDUSSEN.	Consanguinéité de Gerberge.	Française. In-quarto.	XVIII $^1/_3$
13066		(*Titre*). Liste des ducs de Brabant. LE CANDÈLE.	Pepin, duc de Brabant.	Française. In-folio. 16 pag.	XVIII $^1/_3$
17103		694. (*Van Hulthem*). Annales chronologiques des ducs de Brabant et de Lothier, de leurs gouverneurs, etc. jusqu'à Son Altesse Marie-Élisabeth. Avec portraits gravés. VERDUSSEN.	Geoffroy, dit à la Barbe.	Française. In-quarto. Portraits. 15 feuill.	XVIII $^2/_3$
12817		(*Titre*). Stromata. Extraits des archives de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, qui peuvent servir d'époques à l'histoire des Pays-Bas, Gueldre, Limbourg, etc., etc., jusqu'à l'an 1745. LE CANDÈLE.	Promesse aux Électeurs.	Française. In-quarto.	1749
15766	Lesbroussart, père.	238. (*Van Hulthem*). Vitæ et gestorum Brabantiæ ducum breve compendium, ab ann. 615 ad ann. 1740. Ce Ms. autographe est inédit; il se termine au règne de Marie-Thérèse.	Pipinus de Landis. — Inter Brabantiæ duces.	Latine. Autogr. In-folio.	1779
17710	Verhoeven.	879. (*Van Hulthem*). Miscellanea historica et litteraria. Cet ouvrage est une table, concernant l'histoire du Brabant.	Excerpta ex variis authoribus nostratis. Doctor Masius.	Latine. In-folio.	XVIII $^3/_3$
		CINQUIÈME DIVISION. HISTOIRE PARTIELLE.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — MAISON DE BOULOGNE, D'ARDENNES ET ORIGINES DE LA MAISON DE LOUVAIN.			
17408	Dan. Papebrochii.	792. (*Van Hulthem*). Mémoire touchant Godefroi de Bouillon, duc de Lothier et marquis du S^t.-Empire. (*Il y a plus loin*) : Epistola Danielis Papebrochii de insigniis Hierosolymitanis Godefridi Bullionii. C'est un recueil qui indique les ouvrages relatifs à Godefroi de Bouillon. Voir à l'histoire générale des Croisades, T. I, p. 429, du présent Répertoire, les nombreux articles sur ce duc de la Basse-Lotharingie; ils ont surtout rapport à son expédition d'Outre-Mer.	Il donna en l'an 1074.	Française.	XVIII $^3/_3$
1773		(*Rubr*). De vitæ $B^{tæ}$ Idæ comitissæ Boloniæ. (*Voir aux articles de la partie biographique.* SOC. JES. BRUGIS.	Sæculo alteratione.	Latine. 28^c.	XIV $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6749	Laurentii Leodiensis; D'Anly; Wiltheim.	(*Titre*). Laurentius Leodiensis qui dedicavit opus suum Alberoni de Chiny, episcopo Virdunensi, de rebellione ducis Lotharingiæ contra Henricum, imperatorem, circa annum 1100; forte Joannis Leodiensis (*Ex collectianeis, J. D'anly p. m. Wiltheim*). SOCIET. JESU LUXEMB.	Illis diebus.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
7939	B^ti Bernardi.	(*Titre*). Epistola S^ti Bernardi ad Godefridum cum Barbâ, ducem qui renovavit imperium et recuperavit ducatum Brabantiæ.	Sic suis ad invicem caris.	Latine. In-folio.	XVIII $^d/_3$
17073	Ernst (*probablement.*)	690. (*Van Hulthem*). Deux mémoires : 1° sur les comtes d'Ardennes, et 2° sur les premiers comtes de Louvain. Le dernier de ces mémoires contient des observations touchant celui de Des Roches, sur le même sujet, qui est inséré au second volume des mémoires de l'académie de Bruxelles, page 601 et suivantes. DE NÉLIS.	Il en est de la maison de Louvain.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
		SECONDE SUBDIVISION. — GUERRES DE GRIMBERG.			
17037		679. (*Van Hulthem*). Dit es de cronike van Brabant ende van Grimbergen, daer inne gestelt wordden de oerlogen, die de hertogen van Brabant hadden tegen de heeren van Grimbergen ende is uyt een cronicke in ryme in prose verandert. Cette chronique est ornée de 147 armoiries de chevaliers qui ont pris part à la guerre de Grimberg, et d'un grand nombre d'autres armoiries (*Extr. V. H.*) BAUDEWYNS.	Men bevindt in de chronike.	Flamande. In-folio. Armoiries.	XVIII $^2/_3$
13406		(*Titre*). Dit es de cronike van Brabant ende Grimberg daer inne gestellt wordden de oorloghen, die de hertoghen van Brabant hadden tegen de heeren van Grimbergen ende is uyt een cronyck, in ryme, in prose verandert. Avec armoiries. LE CANDÈLE.	Men bevindt in de chronyck.	Flamande. In-folio. Armoiries.	XVIII $^1/_3$
6482		(*Titre*). Dit es de cronicke van Brabant ende van Grimberg daer inne gestellt wordden de oerloghen die de hertoghen van Brabant hadden tegen de heeren van Grimbergen ende is vuyt een chronycke, in ryme, in prose verandert. Avec armoiries.	Men bevindt in de cronycke.	Flamande. In-folio. Armoiries.	XVIII $^1/_3$
17038	*P. M. Ph. l'Espinoy.*	680. (*Van Hulthem*). Oorloghe tusschen den hertogh van Brabant Godevaert, ende d'heeren van Mechelen en Grimberghen, onstaen in 't jaer 1142. Gecopieert in't jaer 1626. DE NÉLIS	God die here es.	Vers Fl. 182 feuill. In-folio.	XVII $^1/_3$
6583	Divæi.	(*Titre*). Bellum Grimberganum.	Ferunt nostrates chronographi.	Latine. In-folio.	XVIII $^1/_3$
13424		(*Titre*). De la guerre de ceux de Brabant et de Grimberg. LE CANDÈLE.	Quand les batailles.	Française. In-folio.	XVII $^1/_3$
16943		643. (*Van Hulthem.*) Tenor litterarum divisionum inter ducem Brabantiæ et dominos Grimbergenses, anno 1297. Diplôme concernant Grimberg	Wy Jan,... hertog van Lotheryck, etc.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TROISIÈME SUBDIVISION. — OUVRAGES SPÉCIAUX SUR LES DUCS, DEPUIS HENRI II JUSQU'A ANTOINE.			
7781		*Dessin du tombeau de Henri II, duc de Brabant, inhumé dans l'église de l'abbaye de Villers; ce dessin a été publié, plus tard, par Butkens.*	"	Dessin.	XVII ²/₃
17457		796. (*Van Hulthem*). *Charte de Richard, roi des Romains, à l'évêque de Cambrai, par laquelle le prince Jean, fils de Henri III, est substitué à Henri son frère, au duché de Brabant.* Londini, 21 junii, Indict. X. Anni 1267.	Ricardus, etc. Gratiam suam.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
7938	B^ti Thomæ de Aquino.	(*Titre*). Epistola S. Thomæ de Aquino ad Dominam Aleydam, Ducissam Brabantiæ, fundatricem monasterii Vallis Ducissæ, de Judæis.	Excellentiæ Vestræ accepi litteras.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
6003	Van Heelu.	(*Titre*). Den stryt van Woeronc. Ce manuscrit a été publié par M. Willems. VERDUSSEN.	Vrouwe Margriete van Ingheland.	Vers Fl. In-folio.	XVII ²/₃
12421		*Épitaphe de Jean II, duc de Brabant.* LE CANDÈLE.	Joannes secundus.	Latine.	XVIII ᵈ/₃
10229	Dyntheri.	*Histoire de Brabant, depuis le règne de Jean III, jusqu'à celui d'Antoine; extrait de Dynterus.* Le commencement et la fin sont lacérés, voir ci-dessus les autres ouvrages de Dynter, à l'histoire générale de Brabant. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	(*Lacune*)... de ces terres par succession.	Française. In-folio.	XV ¹/₃
17034	(*P. M. De Biefve*).	678. (*Van Hulthem*). Causa belli inter Wenceslaüm, Brabantiæ ducem et Ludovicum Malleanum, Flandriæ comitem; prælium commissum in Scheut-Velt, in quo Brabantini cæsi. Joannes de Aschia; vicus de Mortebeca; pax Athi concluditur. Cette chronique renferme plusieurs épitaphes en vers flamands et français : à la fin se trouve un petit poème ancien intitulé : *Van den striede die op den groensdach voor Brussel was*, et dont voici le début : Dit en bleef niet soo heymelic, enz. Ce manuscrit a été copié sur celui de Wallius, par le R. P. De Biefve, chartreux à Bruxelles, et provient de la collection de Nuewens. (*Ext. V. H.*)	Soblato e vivis.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
15604		192. (*Van Hulthem*). (*Rubr*). Die claghe van den hertoghe Wenselyn van Brabant, CXXXIX. (*Fin*). Amen, CXXVIII versen.	Vier leeuwen claghen.	vers. Fl. In-folio.	XV ¹/₃
16831		597. (*Van Hulthem*). Liste des chevaliers et autres qui ont servi Jeanne, duchesse de Brabant, à la bataille de Bastwiller.	Les principaux chefs.	Française. Armoiries. In-quarto.	XVII ²/₃
16716		567. (*Van Hulthem*). (*Rubr*). Dit zyn de pointe van den zegghene den grave van Henegouwe, alse van den gescille tusschen Vlaederen en de Brabant. Geseyd den 4^den dag in 't jaer 1356.	Int' eerste.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
16854		601. (*Van Hulthem*). Antheunis van Bourgogne, hertoghs Philips tweeden sone, ruwaert van Brabant wiert.	In den jaer... 1403.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16066	Anonymi.	350. (*Van Hulthem*). (*Titre*). Antonii, ducis Brabantiæ, historia diplomatica, auctore anonymo. (*Commence*). Qualiter dux Anthonius misit in Boemiam, etc. Ce volume est terminé par l'avénement du duc Jean IV. NUEWENS.	Non diu post bellum... Leodiense.	Latine. In-folio.	XV $^{2}/_{3}$
14038		(*Rubr.*) Processus inter illustrissimun principem dominum Joannem, Brabantiæ ducem et dominam Jacobam de Bavariâ.	In nomine patris et filii.	Latine. In-quarto.	XV $^{2}/_{3}$
7940		(*Titre*). Prologus in compendiosam historiam de victoriâ Ducis Brabantensium et cladibus Leodiensium, tempore Joannis de Heynsberg.	Igitur dum anno 1455.	Latine. In-folio.	XV $^{2}/_{3}$
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — DES PRÉTENTIONS SUR LE DUCHÉ DE BRABANT.			
		§ 1er. DROITS DES MAISONS DE BOURGOGNE ET D'AUTRICHE.			
16067		351. (*Van Hulthem*). Justification des droits que Mgr. le duc Philippe de Bourgogne a ès pays de Brabant et Lembourch, pour rebouter lintention defeu lempereur Sigismond, qui pretendoit ces dits pays estre devoluz à lempire. Il y a aussi une copie, translatée de l'allemand en français, des lettres envoyées par Louis, lant-grave de Hesse, aux nobles et aux bonnes villes de Brabant, l'an M°IIII°XXXVII. NUEWENS.	L'intention de notre très-redoubté seigneur.	Française. In-folio.	XV $^{2}/_{3}$
		§ 2. PRÉTENTIONS DE LOUIS XIII ET LOUIS XIV, ROIS DE FRANCE.			
17432		793. (*Van Hulthem*). Raisons de guerre sur la conservation du duché de Brabant, qui viennent à propos pour estre considérées, affin de surmonter avec toute asseurance moralle, l'intention des Hollandois et par conséquent les rendre deffendeurs, à commencer de ceste année courante, 1631.	Commençant par les raisons.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
3857		(*Titre*). Le Flameng sincer au François perfide. C'est un dialogue sur les prétentions de Louis XIV au duché de Brabant.	Monsieur, de grâce, quel chemin faut-il prendre?	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
3301		*Abrégé du livre intitulé :* Les droicts compétents à la Reyne de France au duché de Brabant et autres principautés des Espagnols.	Que les lois fondamentales.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		SIXIÈME DIVISION.			
		COMMUNES ET MONASTÈRES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — RECUEILS GÉNÉRAUX.			
15823	Florentini a S^{to} Angelo.	245. (*Van Hulthem*). Histoire des villes de Brabant et de leurs environs. Voir aussi les divers exemplaires de la carte de Vander Stegen, concernant les villes et les villages du Brabant, et que nous avons placés précédemment à la description générale du Brabant. P. (468)—16.	Bruxelles ; cette ville.	Française. In-quarto.	1762
15357		92. (*Van Hulthem*). Collegia canonicorum in Brabantiâ; item nobilium.	Mechliniense.	Latine. In-quarto.	XVII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
8815		(*Titre*). De locis hæreticorum in Brabantiâ.	Berga ad Zomam.	Latine. In-8°.	XVII $^{2}/_{3}$
15281		78. (*Van Hulthem*). Avis de ceux des magistrats de Bruxelles concernant l'intelligence de l'article 14 de la seconde addition à la Joyeuse-Entrée de l'année 1515, au sujet du consentement des chefs-villes pour l'acquisition des biens immeubles dont il y est parlé. voir Aerschot qui va suivre et d'autres articles tels que nos 6632, 8809, 13277, 13353, 17190 et beaucoup d'autres, aux subdivisions qui aussi vont suivre.	V. A. R. a trouvé.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — AERSCHOT.			
17192		732. (*Van Hulthem*). Description du doyenné d'Aerschot.	Pierre Cortys.	Francaise. In-quarto.	XVIII $^{d}/_{3}$
8804	J. Grammaji.	De Aerschoto et Diestâ baronatu.	De variis Aerschoti.	Latine. In-8°.	XVII $^{2}/_{3}$
17246		763. (*Van Hulthem*). De nature van den leene onder Aerschot, Bierbeek, Diest, Santhoven. VERDUSSEN.	Soo wie leen houdt.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		TROISIÈME SUBDIVISION. — AFFLIGHEM.			
6415	Sigeberti.	(*Titre*). Extracta e chronico ejus, de Affligemiensi monasterio. GEMBLOUX.	Affligemiensis cœnobii fundatores.	Latine. In-quarto.	XV $^{2}/_{3}$
6414	Odonis Cambier.	(*Titre*). Fundatio seu exordium monasterii sancti Petri Affligemiensis. GEMBLOUX.	Quia labentium decursus temporum.	Latine. In-quarto.	XV $^{2}/_{3}$
13550	Odonis Cambier.	(*Titre*). Historia Affligemiensis. LE CANDÈLE.	Quia labentium decursus temporum.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
13551		(*Titre*). Notæ ad historiam monasterii Affligemiensis. LE CANDÈLE.	Sicut ab eis accepimus.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
16586		526. (*Van Hulthem*). Chronicon abbatiæ Haffligemiensis, secundum regulam Sti Benedicti, sitæ in Brabantiâ, prope Alostum, ab. ann. 1084 ad. ann. 1514. On trouve dans le même volume, les pièces suivantes manuscrites, qui sont détachées : 1° Fundationis celeberrimi monasterii Affligemiensis copia. 2° Affighem. Notice des personnes de distinction qui sont inhumées dans cette abbaye. (V. 16587 à la page suivante). 3° De la déposition du prévôt Robert Extrix, qui avait été nommé, en 1648. (V. 16588 à la page suivante). 4° Chorographia sacra Affligemii. *Imprimé.* C'est un extrait, avec la planche représentant l'abbaye, de la *Chorographia sacra Brabantiæ*, de Sanderus. (*Extr. V. H.*) DE NÉLIS, NUEWENS.	Affligem dictum est.	Latine. 160 pag. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
7037		(*Titre*). Monasterii SS. Petri et Pauli, Affligemiensis chronicon, cui præmititur narratiuncula renovans dulcem memoriam divæ Affligemiensis Bernardum blandæ vocis miraculo et oraculo, etc. (V. n° *suivant*). Ce présent article est un index chronologique. VERDUSSEN.	Quomodo S. Bernardus.	Latine. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
7040		(*Titre*). Monasterii SS. Petri et Pauli, Affligemiensis chronicon, cui præmititur narratiuncula renovans dulcem memoriam divæ Affligemiensis Bernardum blandæ vocis miraculo et oraculo clare resalutantis. — Item quædam elogia profecta ab eximiis viris quibus olim celebrarunt disciplinam monasticam, in eodem Affligemiensi cœnobio, accuratius servatam. VERDUSSEN	Ego F. Hubertus Phalesius.	Latine. 334 pages. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7041		(*Titre*). Ordo congregationis Affligemiensis ab ultimâ restauratione, anni 1603. VERDUSSEN.	R. De Hubertus Du Bray.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
7038		(*Titre*). Cathalogus defunctorum sive nomina cœnobitarum Affligemiensium qui strictiores Benedictinæ regulæ observantias professi, in domino obdormierunt, ab anno introductæ reformationis, 1627. VERDUSSEN.	Anno 1635 1us dominus.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
7039		*Lettres apostoliques et titres concernant l'abbaye d'Affligem.* VERDUSSEN.	In nomine sanctissimæ et individuæ.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
12687		(*Titre*). Concordia inter Affligemienses et capitulum Nivellense, anno 1523. LE CANDÈLE.	In nomine Domini, etc.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
12686		(*Titre*). Libellus supplex, oblatus S. Petri, ab Affligemiensibus. Concerne la manse archiépiscopale de Malines. (*Voir: Archevêché de Malines.*) LE CANDÈLE.	Beatissime pater.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
6962	Martini papæ V.	*Lettres apostoliques du 30 septembre 1634, indiction 2e, concernant la division des biens temporels de l'abbaye d'Affligem.* (*V.* 12686).	Apostolicæ Sanctitatis officium.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
16588		526. (*Van Hulthem*). Déduction de l'injustice et nullité de la déposition de don Robert Estrix, de sa dignité de la prévôté d'Affligem et des griefs qu'il endura après sa déposition, en 1648, (*V.* 16586 *page précédente*).	Don Robert Ertrix.	Fr. Lat. In-folio.	XVII 2/3
7042	Benedicti papæ XIV.	*Bulla de reformatione monasterii Affligemiensis. — Die 19a februarii, 1742.*	Laudabile Romanorum pontificum.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
15998		335. (*Van Hulthem*). Index ducum et aliorum virorum nobilium, qui in Affligemiensi cœnobio sepulti sunt. (*Fin*). Cet index se trouve entre les manuscrits du chanoine de Vaddere; il fut envoyé par le prieur d'Affligem, le 4 août 1618.	Godefridus cum barbâ.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
16587		526. (*Van Hulthem*). *Notice des personnes de distinction qui sont inhumées dans cette abbaye.*	Godefridus cum barbâ.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — ANVERS. § 1er. ADMINISTRATION DU QUARTIER ANCIEN ET MODERNE. 1° *Comté de Ryen, marquisat et quartier.*			
8801	Grammaji.	(*Titre*). De Antwerpiæ jurisdictione in pagos externos, de comitatu Ryen, Tongerloo, etc.	Olim lata est jurisdictio.	Latine. In-quarto.	XVII 2/3
13589		(*Titre*) Extract vuyt sekeren oud boek lanckworpich, gebonden in eene roode copackel, berustende onder een van de outste stoelclercken in de secretaerye van Antwerpen, de welke inhout de verdeylinge van quartieren van Brabant (nopende Antwerpen.) Extrait des comptes de J. de Bregilles, en 1498. LE CANDÈLE	De stad van Antwerpen.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6164		(*Titre*). Marchiones Sacri Imperii Romani ad Scaldim, sive Marchiones Antverpienses. GEMBLOUX.	Beneficio Theodorici Francorum regis.	Latine.	XVI d/3
6603		*Liste des marquis d'Anvers. (Voir n° 13393, vicomté d'Anvers, page 468 précédente).*	Marcha Imperii Antverpia.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
10508	Valckeenissen.	(*Titre*). De borggraven van Antwerpen. Beschryvingen van de borcht ende borchgrafschap van Antwerpen, beneffens de naemen en toenaemen van de borchgraven, enz., tot het jaer 1677. Armoiries. VERDUSSEN	Wilhelm Hendrickx,... prince van Orangie.	Flamande. In-folio. Authent.	1732
		2° *Impôts du marquisat et du quartier; nobel-geld.*			
13588		(*Titre*). Marckgrafschap van Antwerpen; (nobel-geld). LE CANDÈLE.	Jouffrouw Agnès Van der Heyden.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
13300		(*Titre*). Marchionat van Antwerpen (1732). État de comptabilité. LE CANDÈLE.	Quartier van Archel.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
		§ 2. VILLE D'ANVERS.			
		1° *Géographie et hydrographie.*			
7565		*Vue générale d'Anvers du côté de la rivière, en l'année 1516; enluminée; il y a en note :* Deese caert van de stadt Antwerpen, is getrocken na eene schilderye seer presies door getroken door claere pampier. In dese caerte wiert Antwerpen vertoont als op 't jaer 1516, welke men siet aen den tooren van O.-L.-V. kerke.	De stadt Antwerpen.	Flamande. Plan.	1516
7566		*Autre plan d'Anvers, gravé en 1556. (Annexé au n° 7505.)*	Den tooren van Croonenburg.	Flamande. Plan.	1556
7564	Jacq. Horenbout; (*p. m. H. Schroots*).	*Carte de l'Escaut, il y a en note :* Dese caert is gemaekt, gecopieert en geteekent by den ingenieur ende lande meeter Jacques Horenbout, anno 1540, en by my ondergetekend den 121 juni 1663. Elle a été copiée en 1651, par Henri Schroots.		Flamande. Plan.	1651
13613		*Description de la ville d'Anvers.* Datée du 26 décembre 1760. VERDUSSEN. LE CANDÈLE.	La cathédrale de Notre-Dame.	Française. In-quarto.	XVIII d/3
		2° *Histoire génerale, adaptée spécialement à la ville d'Anvers.*			
17234		754. (*Van Hulthem*). Annales Antwerpienses ab U.-C. ad annum 1533. Ce manuscrit a appartenu à Gaspar Van Halmale, jurisconsulte et bourgmestre d'Anvers. (*Extr. V. H.*) NUEWENS.	Postquam res Asiæ ceciderunt.	Latine. In-quarto.	XVI d/3
7431		(*Titre*). Chronyck van Brabant en in 't besonders van Antwerpen, van 't jaer 1083 tot 1488. VERDUSSEN.	1083. Begonst d'ordre van Satroyssen.	Flamande. In-quarto.	XVII 2/3
7433		(*Titre*). Extract uyt den register der stad van Antwerpen, van den jaer 1004, tot den jaer 1508. VERDUSSEN.	Anno 1004. Doen waren.	Flamande. In-quarto.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17236		756. (*Van Hulthem*). Annalen van Antwerpen, van a°. 1004 tot a°. 1600. NUEWENS.	Anno 1004, schryft men.	Flamande. In-quarto.	XVIII d/3
6198		(*Titre*). Chronyck van Antwerpen van 1081 tot 1512. VERDUSSEN.	Julius, den eersten keyzer.	Flam. Lat. In-quarto.	XVIII 1/3
6199		(*Titre*). Chronyck van Antwerpen van 1081 tot 1512. VERDUSSEN.	Julius, den eersten keyzer.	Fl. Latine. In-quarto.	XVIII d/3
6200		(*Titre*). Antwerpsch rym-chronyck Ms., beginnende van den jaer 837 tot 1542. Il y a en tête une lettre d'envoi du père Papebrochius, du 10 avril 1705, à l'avocat Arensbodeghem. VERDUSSEN.	Anno 837, doe woort Antwerpen verbrant.	Vers Fl. In-quarto.	XVIII 2/3
7429		(*Titre*). Tweede Antwerpsche chronycke van het jaer 1097 tot 1567. VERDUSSEN	1097. Namp den prins Godevaer.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3
17235		755. (*Van Hulthem*). Chronycke van Anwerpen, beginnende met 'jaere 1041 tot t' jaere 1577. NUEWENS.	Aristoteles seyt. Anno 1044. Doen stichte.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
17262		767. (*Van Hulthem*). Geschiedenissen van Nederlandt, principaelyck van Antwerpen. Anno 1041. Cette chronique se termine en décembre 1565. NUEWENS.	Aristoteles die seyt. Anno 1041. Toen stichte.	Flamande. In-quarto.	XVII 1/3
12819		Chronycke van Antwerpen, enz.	Aristoteles seyt. Anno 1041.	Flamande.	XVIII 1/3
5975	Deweert.	(*Titre*). Chronycke ofte oudheden van Antwerpen door Judocus De Weerdt, pensionnarius. (Tot het jaer 1593). VERDUSSEN.	Afcompst en genealogie.	Flamande. In-folio.	1593
7563	L. Van Caukercken.	(*Titre*). Tweede deel der chronycke van der stad Antwerpen, beginnende van 't jaere 1500 tot het jaer 1600, waerin, alle oude geschiedenisse der selve stadt woort in 'licht gebrocht, ten tyde van haere floratie, als ten tyde van de ketterye. Seer getrouwelyck wt verscheydene autheurs, enz. door Louis Van Caukercken, rentmeester derselve stadt. Avec plans et portraits. V. n° 7766, 5707, 6192 etc.; 13607 etc.	Onsen hertog Philippus.	Flamande. Plans et portraits. In-folio.	XVII 2/3
5940	Bertryn.	(*Titre*). Geschiedenissen van Antwerpen, van het jaer 600 tot 1599, opgestelt door M. Bertryn, notaris. VERDUSSEN.	Omtrent de geborte Christi.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
17233	Du même Bertryn.	753. (*Van Hulthem*). Geschiedenisse van Antwerpen, van 't jaer 600 tot 1600, door M. Bertryn, notaris.	Omtrent de geborte Christi.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
17269		769. (*Van Hulthem*). Antiquiteyten van Antwerpen. Cette chronique, qui finit à l'an 1236, en est suivie d'une autre, qui va de l'an 1213 à 1665. NUEWENS.	Anno 649, heeft den H. Amandus.	Flamande. In-4°.	XVIII 2/3
17239		758. (*Van Hulthem*). Antwerpch cronycke, beschreven ten tyde van keyzer Carel, van het jaer 1236 tot omtrent den jaere 1550. NUEWENS	Anno Domini 1236.	Flamande. In-4°.	XVI 1/3
13597		(*Titre*). Annales urbis Antwerpiensis, usque ad 21 novemb. anni 1699. LE CANDÈLE	1000. Romana. De Hercule.	Latine. In-folio.	1700

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
5934	Valkeenissen.	(*Titre*). Annales rerum Antverpiensium, ab anno 260, (*potius* 650), ad 1199. Tomus 1. In-folio.	650. Amberes castillo.	Esp. Lat. Fl. Fr.	XVIII ¹/₃
5935	Ejusdem.	Idem. 1200—1399. Id. 2. Idem.	De stadt wiert begroot.	Lat. Fl. Fr.	XVIII ¹/₃
5936	Ejusdem.	Idem. 1400—1499. Id. 3. Idem.	Bedragen de stadts rente.	Lat. Fl. Fr.	XVIII ¹/₃
5937	Ejusdem.	Idem. 1500—1599. Id. 4. Idem.	Wirt de groote clocke.	Lat. Fl. Fr.	XVIII ¹/₃
5938	Ejusdem.	Idem. 1600—1698. Id. 5. Idem.	Es de resolutie genomen.	Lat. Fl. Fr.	XVIII ¹/₃
5939	Ejusdem.	Idem. Supplementum; 1665—1673. Ces nos 5934 à 39 ainsi que 7918 à 27 suivants, proviennent de Verdussen.	Alsoo ick in december.	Lat. Fl. Fr.	XVIII ¹/₃
7918		Annales Antverpienses, annorum 1305—1415. In-folio.	(*Lacune*). meridiem adjacet.	Latine.	XVIII ¹/₃
7919		Idem. 1415—1477. Idem.	Quæstores. Joannes de Hamale.	Latine.	XVIII ¹/₃
7920		Idem. 1534—1566. Idem.	Ferum animal ursus.	Latine.	XVIII ¹/₃
7921		Idem. 1566—1584. Idem.	(*Lacune*)... mi viri Gasp. Scheti.	Latine.	XVIII ¹/₃
7922		Idem. 1584—1599. Idem.	(*Lacune*). ra inanis rediit.	Latine.	XVIII ¹/₃
7923		Idem. 1635—1666. Idem.	Lætitia publica.	Latine.	XVIII ¹/₃
7924		Idem. 1693—1701. Idem.	Bruxellis, per tractandam.	Latine.	XVIII ¹/₃
7427		(*Titre*). Annales urbis Antverpiensis ab anno 610 usque ad annum 1711. Cum appendice ab anno 930 mundi ad mortem Adam. Verdussen.	610. Den heiligen Amandus.	Flamande.	XVIII ¹/₃
5941	Verdussen.	(*Titre*). Annales rerum Antverpiensium, ab anno 40 ad 999. Tomus I.	Descriptio Belgii.	Latine. Autogr. n. 5941-5965	XVIII ᵈ/₃
5942	Ejusdem.	Idem. 1000—1199. Id. II.	Godefridus Ardennensis.	Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
5943	Ejusdem.	Idem. 1200—1299. Id. III.	1200. Joannes III.	Latine.	XVIII ᵈ/₃
5944	Ejusdem.	Idem. 1300—1399. Id. IV.	1300. Bonifacius VIII.	Latine.	XVIII ᵈ/₃
5945	Ejusdem.	Idem. 1400—1459. Id. V.	1400. Annus jubilæi.	Latine.	XVIII ᵈ/₃
5946	Ejusdem.	Idem. 1460—1499. Id. VI.	1460. Varia de rebus Flandricis.	Latine.	XVIII ᵈ/₃
5947	Ejusdem.	Idem. 1500—1509. Id. VII.	Varia de rebus Galliæ.	Latine.	XVIII ᵈ/₃
5948	Ejusdem.	Idem. 1510—1519 Id. VIII.	Varia de rebus Hispaniæ.	Latine.	XVIII ᵈ/₃
5949	Ejusdem.	Idem. 1520—1529. Id. IX.	Varia de rebus Germaniæ.	Latine.	XVIII ᵈ/₃
5950	Ejusdem.	Idem. 1530—1539. Id. X.	1530. Varia de rebus Hispaniæ	Latine.	XIII ᵈ/₃
5951	Ejusdem.	Idem. 1540—1549. Id. XI.	1540. Apponitur.	Latine.	XVIII ᵈ/₃
5952	Ejusdem.	Idem. 1550—1559. Id. XII.	1550. Varia de rebus Flandriæ.	Latine.	XVIII ᵈ/₃
5953	Ejusdem.	Idem. 1560—1566. Id. XIII.	Varia de rebus Brabanticis.	Latine.	XVIII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
5954	Verdussen.	Annales Antverpiensium. 1567—In-folio. Tomus. XIV.	1567. Varia de rebus Belgicis.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
5955	Ejusdem.	Idem. 1568—1569. Id. XV.	1568. Varia de rebus Flandriæ.	Latine.	XVIII d/3
5956	Ejusdem.	Idem. 1570—1572. Id. XVI.	1570. Idem.	Latine.	XVIII d/3
5957	Ejusdem.	Idem. 1573—1577. Id. XVII.	1573. Idem.	Latine.	XVIII d/3
5958	Ejusdem.	Idem. 1578—1579. Id. XVIII.	1578. Idem.	Latine.	XVIII d/3
5959	Ejusdem.	Idem. 1580—1582. Id. XVX.	1580. Idem.	Latine.	XVIII d/3
5960	Ejusdem.	Idem. 1583—1585. Id. XX.	Novus annus, 1 januarii.	Latine.	XVIII d/3
5961	Ejusdem.	Idem. 1586—1589. Id. XXI.	1586. Varia de rebus Flandriæ.	Latine.	XVIII d/3
5962	Ejusdem.	Idem. 1590—1594. Id. XXII.	1590. Idem.	Latine.	XVIII d/3
5963	Ejusdem.	Idem. 1595—1599. Id. XXIII.	1595. Idem.	Latine.	XVIII d/3
5964	Ejusdem.	Idem. 1600—1611. Id. XXIV.	Idem.	Latine.	XVIII d/3
5965	Ejusdem.	Idem. 1612—1624. Id. XXV. Tous ces nos depuis 5941 jusqu'à 5965 sont autographes.	1612. Idem.	Latine.	XVIII d/3
5966	Ejusdem.	Index alphabeticus rerum Antverpiensium. — Litteræ A—B. Tomus 1.	Abbates.	Latine. In-folio,	XVIII 2/3
5967	Ejusdem.	Idem. C. Id. 2.	Caletum.	Latine.	XVIII 2/3
5968	Ejusdem.	Idem. D—G. Id. 3.	632. Dagobertus.	Latine.	XVIII 2/3
5969	Ejusdem.	Idem. H—K. Id. 4.	Hage.	Latine.	XVIII 2/3
5970	Ejusdem.	Idem. L—M. Id. 5.	1123. Lac Btæ Mariæ.	Latine.	XVIII 2/3
5971	Ejusdem.	Idem. N—Q. Id. 6.	Namurcenses comites.	Latine.	XVIII 2/3
5972	Ejusdem.	Idem. R—S. Id. 7.	Ranot.	Latine.	XVIII 2/3
5973	Ejusdem.	Idem. T—Z. Id. 8. Tous ces articles, depuis 5941 jusqu'à 5966, sont autographes.	Tanchelinus.	Latine.	XVIII 2/3
17243	Ejusdem.	762. (*Van Hulthem*). Annales Antverpienses ab anno 1500 ad ann. 1624; auctore J.-B. Verdussen, scabino Antverpiensi. VERDUSSEN. NUEWENS.	1500. Consules et scabini.	Latine. In-folio. Autogr.	XVIII 2/3
17241	Ejusdem.	760. (*Van Hulthem*). J. B. Verdussen, scabini Antverpiensis, rerum Antverpiensium index chronologicus, ab anno 1500 ad annum 1624.	1500. Consules et scabini.	Latine. In-folio. Autogr.	XVIII 2/3
17242	Ejusdem.	761. (*Van Hulthem*). Chronycke ab anno 1500 usque ad annum 1624, behelsende de principaelste voorvallen der stadt Antwerpen. VERDUSSEN. NUEWENS.	1500. Consules et scabini.	Latine.	XVIII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6192		(*Titre*). Oorspronck ende voortsganck van Antwerpen van 't jaer 162, voor Christi geboorte, tot het jaer 1410, naer Christi geboorte. Tomus 1. Ces n°s 6192 à 97 et 13607 à 12, sont extraits en partie, de la chronique de Caukercken (n° 7565) ci-dessus, en partie des archives de la ville, etc. VERDUSSEN.	Anno 162. voor Christi.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3
6193		(*Titre*). Oorspronck ende voortsganck van Antwerpen, uyt het Kaukercken, van 't jaer 1410 tot 1499. Tomus 2. VERDUSSEN.	Anno 1410. Het was dit jaer.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3
6194		(*Titre*). Oorspronck ende voortsganck van Antwerpen, van 't jaer 1500 tot 1569, (uyt het Kaukercken). Tomus 3. VERDUSSEN.	Anno 1500. Hertogh Philips.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3
6195		(*Titre*). Oorspronck ende voortsganck van Antwerpen, van 't jaer 1570 tot 1645. Tomus 4. VERDUSSEN.	Anno 1570. Den 19 meert.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3
6196		(*Titre*). Oorspronck en opkomst van Antwerpen van 't jaer 1646 tot 1702. Tomus 5. VERDUSSEN.	Anno 1646. Syn de Hollanders.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3
6197		(*Titre*). Byvoegsel tot de chronyck van Antwerpen, uyt de stadts archiven. Tomus 6.	Anno... Is by hertoghen Jan.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
13607		(*Titre*). Oorspronck ende voortsgank van Antwerpen. Anno 162 *V.* tot 1410. Tomus 1. Voir 6192-97 ci-dessus. LE CANDÈLE.	Anno 162. Voor Christi.	Flamande. Autogr.	XVIII 2/3
13608		(*Titre*). Oorpronck ende voortsgank, enz. 1410-1499. Tomus 2. LE CANDÈLE	Anno 1410. Het was dit jaer.	Flamande.	XVIII d/3
17237		757ᵃ. (*Van Hulthem*). Vervolg of byvoegzelen op het IIᵉ. deel der Antwerpsche chronyck van Kaukerken, van 1410 tot 1499. Tomus 2. 2de deel.	Anno 1411. Lach de Schelde.	Flamande. In-8°.	XVIII d/3
17238		757ᵇ. (*Van Hulthem*). Tweede vervolg, van 1500 tot 1569. Tomus 3.	Anno 1500. Hertog Philips gaf.	Flamande. In-8°.	XVIII 2/3
13609		(*Titre*). Oorspronck ende voortsgang, enz. 1570-1645. Tomus 4. LE CANDÈLE.	De 19 meert, is tot Antwerpen.	Flamande. In-8°.	XVIII d/3
13610		(*Titre*). Oorspronck ende voortsgang van Antwerpen. 1646-1703. Tomus 5. LE CANDÈLE.	Anno 1646. Op 10 Augustus.	Flamande. In-8°.	XVIII d/3
13611		(*Titre*). Byvoegsel tot de chronyck van Antwerpen, uyt de stadts archiven. Tomus 6. LE CANDÈLE.	Anno... Is by hertog Jan.	Flamande. In-8°.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13612		(*Titre*). Oudheden van Antwerpen, uyt eenen ouden manuscrit van den heer Viscomte de Fraula. LE CANDÈLE.	Anno 1128. Soo wiert begonnen.	Flamande.	XVIII d/3
17253	Papebrochii.	763. (*Van Hulthem*). Annales Antverpienses ab U. C. ad annum 1700 collectæ ex ipsius civitatis monumentis publicis privatisque, latinæ ac patriæ linguæ iisque fere manu exaratis, auctore Daniele Papebrochio.	Tomo primo de actis Ss. Junii.	Latine. Chyrotype. In-folio.	XVIII ²/3
6471		(*Titre*). Jaerboeken van Antwerpen van 1701 tot 1717.	24 februarii, omtrent den twee.	Flamande.	1717
		3°. *Histoire partielle.*			
15840	(*P. M.*) *Ermens.*	256. (*Van Hulthem*). Traité et accord entre Wenceslas et Jeanne, duc et duchesse de Brabant, et Louis, comte de Flandre. Ce traité, fait à Malines le 20 mars 1357, a pour objet la cession de la ville d'Anvers et de ses dépendances, à Marguerite de Brabant, comtesse de Flandre.	Nous Louis, par la grâce de Dieu.	Française. In-12. Autogr.	XVIII ²/3
16007		(*Van Hulthem*). Tractaet van reconciliatie aengegaen tusschen den hertog Philips den goeden, ende die stadt van Antwerpen, den 20 decembris 1435, over de troubelen aldaer voorgevallen synde.	Philips, etc.	Flamande.	XVIII d/3
5765	Cornelii Graphæi.	(*Titre*). Æternæ famæ ad immortalitatem reipublicæ Antpiensis gloriam. Armoiries.	Quam sit vera Horatiana.	Vers Lat.	XVI ²/3
13559		*Notes chronologiques de l'an* 1496 *à* 1560, *concernant la ville d'Anvers.* LE CANDÈLE.	In't jaer ons Heerens 1496.	Flamande.	XVI d/3
13637		(*Titre*). Van 't beghin der heresien binnen Antwerpen. Voir : églises de Belgique. LE CANDÈLE.	Om myn heer den commissaris.	Flamande.	XVI d/3
16593		(*Van Hulthem*). Anathematizatio et revocatio Fratris Jacobi Præpositi, olim prioris Fratrum Heremitarum oppidi Antverpiensis, errores revocati. Per Dominum Hermannum Gerardi, in civitate Trajectensi. (*A la fin est écrit*). Impressum Antverpiæ extra portam Cameræ, anno 1522.	In nomine individuæ.	Latine. In-quarto.	XVIII d/3
17252		763. (*Van Hulthem*). Ordonnatie ende statuyt van onsen genaedigen heere den keyser op de fortificatie en stenen maekinge van synde K. Mat. stadt van Antwerpen, gepubliceert binnen der selve stadt op den VIII^den dach van august, anno 1542.	Onsen marckgraeve.	Flamande.	XVII ²/3
13638		(*Titre*). Discours et remontrances de ceux d'Anvers à Sa Majesté, contenant un sommier recueil de ce qui est passé à l'an 66 allendroit des brisements des images. LE CANDÈLE	En premier lieu, comment.	Française.	XVI d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13206	Les Protestants d'Anvers.	(*Titre*). Lettre contre les briseurs d'images en 1566. LE CANDÈLE.	Nous protestons en vérité.	Française.	XVIII $^{1}/_{3}$
17240	Jacques de Wesenbeke.	759. (*Van Hulthem.*) La défense de Jacques de Wesenbeke, jadis conseiller et pensionnaire de la ville d'Anvers. Copie exacte, faite d'après l'original, imprimé en janvier 1569, en Allemagne, où l'auteur s'était retiré. (*Extr. V. H.*)	Veu que par la divine bonté.	Française.	XVIII $^{d}/_{3}$
6215		(*Titre*). Van de Spaensche furie van Antwerpen.	Eenen iegelyk is bekent.	Flamande.	XVIII $^{1}/_{3}$
17266		769. (*Van Hulthem*). Van de Spaensche furie van Antwerpen.	Een jegelycken is bekent.	Flamande.	XVIII $^{2}/_{3}$
13570		(*Titre*). Van den turben der stadt van Antwerpen. LE CANDÈLE.	Thoon, etc.	Flamande.	XVIII $^{2}/_{3}$
6201		(*Titre*). Ceremoniale civitatis, immediate post tumultus Belgicos. VERDUSSEN.	Ceremonien ende order die, enz.	Flamande.	XVII $^{1}/_{3}$
13605	Albert.	(*Titre*). Instruction pour Ch. Bourgeois, conseiller de Brabant et P. Rosse, conseiller, avocat fiscal, pour enquête concernant l'administration du magistrat d'Anvers (1618). (*Voir plus loin: Magistrat.*)	Premièrement comme nous sommes.	Flamande.	XVIII $^{2}/_{3}$
17368		792. (*Van Hulthem*). Proposition pour engager la ville d'Anvers et les autres villes des Pays-Bas, à composer une arme ou plutôt à donner une contribution, pour éteindre l'hérésie en Allemagne, cette ville ayant été la première qui a fourni des soldats à la croisade de Godefroi de Bouillon.	La saincte église catholique.	Française.	XVIII $^{d}/_{3}$
13606		*Pièces concernant les troubles d'Anvers en* 1655, *pour les droits d'entrée et de sortie.* LE CANDÈLE.	Nous avons veu la lettre.	Française. Autheutiq.	XVII $^{2}/_{3}$
13596		(*Titre*). Requête des doyens et bourgéois d'Anvers au marquis de Caracena, gouverneur général des Pays-Bas, pour le rétablissement de l'autorité suprême et du bon ordre dans la ville d'Anvers. Suit le réglement du 25 octobre 1659 sur cet objet. LE CANDÈLE.	Remontre en toute submission.	Française.	XVII $^{2}/_{3}$
13574		(*Titre*). Ceremoniæ post reconciliacionem civitatis, anno 1686. LE CANDÈLE.	Sekere puncten.	Flamande.	XVII $^{d}/_{3}$
17405		792. (*Van Hulthem*). Pertinente memorie nopende 't gene gepasseert is, merkelyk binnen Antwerpen, sedert den 23 mey 1706, tot de capitulatie deser stadt van den 15 mey van het selve jaer.	Den slagh van Ramillies.	Fl. Fr.	XIII $^{1}/_{3}$
17227		748. (*Van Hulthem*). Capitulation du château d'Anvers, le 31 mai 1746. Autres pièces y relatives.	Il sera accordé.	Française. Imprimé. In-quarto.	XVIII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		4°. *Hommes illustres et noblesse d'Anvers.*			
5974	Verdussen.	(*Titre*). Index illustrium Antverpiensium.	Abselius (Guillielmus.)	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
5766	Nys.	(*Titre*). Nobilium familiarum Antverpiensium insignia relicta. Armoiries.	Geslacht van den huyse der Van der Werve.	Fr.Lat.Fl.	XVII ᵈ/₃
5767		(*Titre*). Genealogia P. Pot, fundatoris monasterii S. Salvatoris, Antwerpiæ.	(*Armoiries.*)	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
11398		(*Titre*). Bibliotheca scriptorum Antverpiensium, ab anno 1625 ad 1657. Tome 3. Avec portraits. VERDUSSEN.	Augustinus Sabetius nascitur.	Latine. In-folio. Portraits.	XVIII ²/₃
11399		(*Titre*). Scriptores Antverpienses 1658-1750. Tome 4. Avec portraits. VERDUSSEN.	Joannes Baptista Enyckgrave.	Latine. In-folio. Portraits.	XVIII ²/₃
13961		(*Titre*). De la confrérie de St-Luc, dite Chambre des peintres à Anvers. Voir plus loin à l'histoire artistique et à la biographie, plusieurs ouvrages sur Rubens. LE CANDÈLE.	Pour parvenir avec facilité.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		5°. *Églises et monastères d'Anvers.* A. *Bulles et autres titres.*			
13633	J. De Plancke.	(*Titre*). Erectiones, fundatores et possessores decanatuum, vice-decanatuum et canonicatuum præbendarum in collegiatâ S^{ti} Jacobi Antwerpiensis. Avec portraits. LE CANDÈLE.	Anno Domini 1595.	Latine. Portraits.	1717
6202		(*Titre*). Draegen van O.-L.-V. in de ommegangh van Antwerpen, anno 1654, 1655 en 1656.	Alsoo differentie geresen is.	Flamande. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
14140		(*Titre*). Notitie-boeck van de persoonen soo mans als vrouwen, ghestelyck en weirelyk, die hunne in het broederschap van den H. Joseph, hebben doen inschryven, tot Antwerpen.	Heer Henricus van Vlaenderen pater en confessor.	Flamande. Autogr.	1632 à 1638
7432		(*Titre*). Dit naervolgende extracteerd geweesen, uyt eenen geschrevenen boeck, inhoudende sommige artikelen van fondament als abdyen, cloosters, gasthuysen, ende andere vremde geschiedenissen, by naer de stadt van Antwerpen ende limiten der selve, tot het jaer 1477. VERDUSSEN.	Anno mundi 5140.	Flamande. In-quarto.	XVII ²/₃
12462		(*Titre*). Bulles et autres pièces pour diverses églises et chapelles d'Anvers. LE CANDÈLE.	1451. Fundatio Capellæ in Foro equorum.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16965		650. (*Van Hulthem*). Copia ex primo volumine privilegiorum civitatis Antverpiensis. Anno 1459. pud kael aug. Suit le traité avec l'évêque de Cambrai, du 31 mai 1514. Ce dernier est authentiqué par Walckeenisse.	Pius episcopus etc.; Pontificalis anctoritas.	Fl. Lat. In-folio.	XVII $^2/_3$
16966		650. (*Van Hulthem*). Getranslateert vuytte portugaloische tale, enz. Bulles et privilèges accordés aux chevaliers du Christ, successeurs des Templiers, pour leurs biens situés à Anvers.	De Doctoir Matheus Soares, prothonotarius apostolicus.	Fl. Lat. In-folio.	XVII $^2/_3$
		B. *Objets d'art.*			
13642	J. Dewit.	(*Titre*). Generale beschryving van alle de schilderyen, beelthouweryen en geschilderd glazen, dewelke nogh hedendaghs te sien syn, in de kercken van Antwerpen. Tome 1. LE CANDÈLE	Om alles te connen sien.	Flamande. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13643	Du même J. Dewit.	(*Titre*). Beschryvinge van alle de kerken van Antwerpen, enz. Tome 2. LE CANDÈLE.	Het hooge autaer stuk.	Flamande. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13644	Verbruggen.	(*Titre*). Bechryvinge der autaeren, schilderyen ende belthouweryen, welcke te sien syn, in de cathedraele kerke van O. L. V. tot Antwerpen. Anno 1728. LE CANDÈLE.	Non divi, multumque.	Fl. Lat. Autogr. In-folio.	XVIII $^2/_3$
7925		(*Titre*). Pegma ecclesiæ patientis, anno 1655 constitutum, ex vivis personis ad pedem crucis, in Merâ (Antwerpiæ), sub processione jesuitarum, die 25 julii, circumducentium in corpore sanctorum, in marmoreis loculis, circum ecclesiam, supra sedilia, infra porticus collocata.	»	Latine. Dessin en rouge.	XVII $^2/_3$ Contemp.
5737	Mols.	(*Titre*). Anecdotes pittoresques ou nouvelle description des églises, etc. d'Anvers, ainsi que des monuments de peinture, de sculpture et d'architecture qu'on y trouve encore, le tout examiné sur les lieux et remis dans un meilleur ordre. Anno 1775.	La description des églises.	Française. In-folio.	1775
		6°. *Cour féodale.*			
13299		(*Titre*). Register inhoudende leenen van het marqgraefschap van Antverpen, tot het jaer 1711 aen Haere Majesteit.... 1720. LE CANDÈLE.	Den heer prins Johan Wilhem Friso.	Flamande. In-folio.	XVIII $^2/_3$
15376		100. (*Van Hulthem*). Stiele en maniere van procederen in den leenhove van den burghgraf van Antwerpen, anno 1567. VERDUSSEN.	In den eersten, die eenige.	Flamande. In-folio.	XVII $^2/_3$
12606		(*Titre*). Nopens het ontfangen van nobel-geld in 't quartier van Antwerpen. (Int jaer 1726). LE CANDÈLE.	Carel etc, alsoe vele sien.	Flamande. Authent. In-folio.	XVII $^2/_3$
		7°. *Administration d'Anvers.* A. *Magistrats.*			
13628		(*Titre*). De wethouderen der stadt van Antwerpen, beneffens eenighe naukeurighe aenteekeninge van tyde tot tyde, aldaer en elders voorgevallen. Continué jusqu'en 1745, avec cartes, plans, figures et avec portraits des souverains et des hommes illustres. LE CANDÈLE	Anno 1355, vrouwe Johanna.	Flamande. Armoiries. Dessins. In-folio.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13616		(*Titre*). Lyste van de borgemeesters en schepenen der stadt Antwerpen, van 't jaer 1397, tot het jaer 1604. LE CANDÈLE.	Heyndrick Van Staple.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
8178		(*Titre*). Wethouders der stadt van Antwerpen, beginnende met het jaer 1600 tot 1623.	Carel Philips de Croy.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
17256		764. (*Van Hulthem*). Copye van de ordonnantie gemaect en gestatueert door don Loys Requesens, in den jare 1574, nopens de gaigien van magistraet en andere officieren, (Antwerpen).	Te wetenen dat tot betere directie.	Flamande. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
13614		(*Titre*). Memorie van de vercoghte officien der stadt Antwerpen, volgens het octroy daerover becommen van wyle Maria-Elisabeth, enz.; jaeren 1740-1783. LE CANDÈLE.	Marie-Élisabeth, etc., Nous avons, etc.	Française. In-quarto.	1760
14989	De Moey.	(*Titre*). Van de officieren van Antwerpen.	Om te beghinnen.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
6547	Du même De Moey.	(*Titre*). Tractaet ende oude memorie nopende de principaelste officien van dese stadt Antwerpen, gemaeckt by wylen secretaris De Moey.	Om te beginnen.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
14991		(*Titre*). Van de raetslieden van den Maendaegschen raed, (Antwerpen).	In den iersten is heer.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
13587		(*Titre*). Index inhoudende alle de verbalen, opinien, alle propositien, brieven van den Breeden-raedtsboeck van Antwerpen, van 16 julii van het jaer 1669, tot 26 septembris 1670. LE CANDÈLE.	Ierst declaratie.	Flamande. In-folio.	1670
13585		(*Titre*). Index van dit Breeden-raedtsboeck van Antwerpen, van het jaer 1586 tot 1702. LE CANDÈLE.	Reconciliatie van de stadt.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
13586		(*Titre*). Index van het Breeden-raedtsboeck der stadt Antwerpen, van het jaer 1702 tot 1786. LE CANDÈLE.	Subsidie van den jaer 1702.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		B. *Affaires administratives.*			
13593		*Inventaires et autres index de diverses administrations d'Anvers.* (27 *octobre* 1637). LE CANDÈLE.	In den eersten.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
17096		692. (*Van Hulthem*). Ordonnantie van den ontfanck van den geleede van Roversberghen, oftt s'Hertoghen van Brabant. Assysen, van het jaer 1473 (voor Antwerpen).	Allen schepen.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
17255		764. (*Van Hulthem*). Concessie van cramen binnen Antwerpen, 14 meert 1467. (*Vieux stile*).	Kaerle, etc. Wy hebben ontfangen.	Flamande. Authent. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
17090		692. (*Van Hulthem*). Copie auctentique. Extracten wt statuten, stat rechten, costuymem en usagien der stadt van Antwerpen.... naervolgende den bevelen van den K. Maj. opten 12 dach in april 1546 ende den 2 dach in april, anno 47, stilo Brabantiæ, gedaen, etc.	Aengaende gehouwede persoonen.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13343	Gielis van Bouchout.	(*Titre*). Ordonnancie ende statuyt ter fugityven ende becommerden sterffhuysen ghoeden der stadt van Antwerpen, gepubliceerte den 23 daegs februaris 1518. LE CANDÈLE.	Want men bevindt dat daghelykx.	Flamande. In-folio.	XVI $^2/_3$
17091	Du même Gielis van Bouchout.	692. (*Van Hulthem*). Ordonnantie wyt den statuyt boecke der stat van Antwerpen gestathuert en geordineert by Gielis van Bouchout, onderschoutet, borgmeester en schepen, en raed der stat van Antwerpen. 21 january 1515.	Want men bevindt.	Flamande. In-folio.	XVII $^2/_3$
15375		100. (*Van Hulthem*). Gulde boeck van Antwerpen. (*Commence*). Taefel van statuyten genaemt het Guldeboeck. VERDUSSEN.	Soo wy eenige schult.	Flamande. In-folio.	XVII $^1/_3$
13230		(*Titre*). Copie wytten kuerboeck der stadt van Antwerpen ende dat aengaende van de voordeel tusschen man ende wyff. LE CANDÈLE.	In den jersten.	Flamande. In-folio.	XVI $^2/_3$
7911	Streithagers.	(*Titre*). Mémoire sur la constitution d'Anvers.	Il paraît que depuis plusieurs.	Francaise. In-folio.	1704
13554	Du même Streithagers.	(*Titre*). Mémoire sur la constitution de la ville d'Anvers. LE CANDÈLE.	Il paraît que depuis plusieurs.	Française. In-folio.	1764
13247		Ordonancie en de statuten opt beleyd van den processen administreeren, van de justitie, salarissen van den officieren, gemaeckt ende gepublicert terpuynaf by schoutet, amptman, borgemeester, schepenen, enz. van Antwerpen, int' jaer 1576. LE CANDÈLE.	Alzoo t' anderen tyden.	Flamande. Chyrotype. In-folio.	1576
5903		(*Titre*). Resolutie der staten geneeral, nopens de provincie van het ammanschap van Antwerpen, ten profyt van den H. Lodewyck Vander Linden. 1577, november 20 ^{ma}.	Wy prelaeten, etc.	Flamande. Contemp. In-folio.	XVI $^d/_3$
5904		(*Titre*). Advies om de stadt van Antwerpen ende het andere landt in de ghehoorsaemheyt der HH. Staten ende de ghereformeerde religie te mainteneren, int jaer 1577.	Ick ben versocht.	Flamande. In-folio.	1577
13594		(*Titre*). Annotatien op de ordonnantie van brande, van den 8 julii 1581 voor de stadt Antwerpen. LE CANDÈLE.	Videtur het prohemium.	Flamande. In-folio.	XVI $^d/_3$
13605	L'archiduc Albert.	(*Titre*). Instruction pour Ch. Bourgeois, conseiller de Brabant, P. Roose, conseiller, avocat fiscal, pour enquête concernant l'administration d'Anvers (1619). LE CANDÈLE.	Premièrement, comme nous sommes.	Fr. Flam. In-folio. Authent.	1619
13237		(*Titre*). Reglement voor de stadt van Antwerpen, volgens de blyde incompst van Carel V. LE CANDÈLE.	Alsoe in deser goeder stadt van Antwerpen.	Flamande. In-folio.	XVII $^2/_3$
14425		(*Titre*). Copie uytten gebot-boeck der stadt van Antwerpen.	Alsoo de heeren schoutet.	Flamande.	XVI $^d/_3$

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13557		*Verscheydene stukken nopende de administratie der stadt Antwerpen.* Le Candèle.	»	Flamande. In-folio.	XVIIId/3
6040	Gielis van Bouchout, bourgmestre d'Anvers.	(*Titre*). Ordinancie van der camere van den peyse. Avec d'autres ordonnances concernant la ville d'Anvers.	»	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
17261	P. Heyns et A. Gielis.	766. (*Van Hulthem*). Memorie van 't ghene dat ghehandelt is, opt faict der scholen binnen Antwerpen, met previlegien van den jare 1578, tot in den jare 1579, door Peeter Heyns ende Aernout Gielis, als dekens van dien jaere, met privilegien van den jaer 1468 enz. Nuewens.	»	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
12436		(*Titre*). Memorie omme den vonnissen, etc., etc., teghens de brouwers der stad Antwerpen, aengaende de rosmeulen, november 1735. Le Candèle.	Den voorschrevenen vonnis.	Flamande. In-folio.	1775
15279		78. (*Van Hulthem*). Extract uyt het motief ofte corte reflexien voor die heeren wethouderen der hooftstadt Antwerpen, ende die van de brouwers natie, aldaer advisanten ende geinsinueerde, teghens Arnoldus Jacobs, etc., etc.	Men segt d'eerste.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
16968		650. (*Van Hulthem*). Vertooningen ende redens waeromme dat de wyn assisen deser stadt (Antwerpen), behoort gecollecteert woorden.	Het is, meyne eerweerdige heeren.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
16970		650. (*Van Hulthem*). Memorie in maniere van remonstrantien, van wegen van de stadt van Antwerpen, aengaende den 19den article van Eeuwighen Edicte, dat belangende den coopmans-handel binnen der selver stadt, soo van coopen en vercoopen, wisselen, en anderen gelthandel en des dat eenigssins aengaen mach executeeren. Suivent d'autres pièces des marchands de la bourse d'Anvers, concernant l'exécution de l'Édit perpétuel de l'an 1611	Alsoo men tot nog toe.	Fl. Fr. In-folio.	XVII 2/3
		C. *Navigation et Hydraulique.*			
17260		765. (*Van Hulthem*). La débte de la navigation ou l'équipage de mer, due à la ville d'Anvers. Suivent les indications d'autres dettes, à cause des guerres, depuis l'an 1554.	En l'an 1551, considérant.	Française. In-folio.	1618
13626		(*Titre*). Water-recht van Antwerpen. Le Candèle.	Eerst men moet.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
16971		650. (*Van Hulthem*). Memorie aengaende volmeulen en watermeulen die men aen cruysdyck, nyeuwstadt maken soude, (Antwerpen).	M. Peter Meyboom.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
16327		452b. (*Van Hulthem*). Placcaet nopens de Zeeuwschen thol, binnen Antwerpen, (1623). Le Candèle.	Philippe etc. Allen de ghenen.	Flamande. Chyrotype.	1623

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		D. *Wees-Camer.*			
13229		(*Titre*). Ordonnantie van de wees-Kinderen binnen der stadt van Antwerpen. LE CANDÈDE.	In den eersten soo wanneer.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
6039		(*Titre*). Ordonnantie en statuyt van den wees-cameren binnen de stadt Antwerpen, jaer 1495. Copie uyt den registre van de wees-meesteren der stadt van Antwerpen, van den 17 may 1522.	»	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
13344		(*Titre*). Ordonnantie van de wees-kinderen staende in vochdyen ende momboirdyen onder den wees-meesteren der stadt van Antwerpen, geordineert in den jaer 1497. LE CANDÈLE.	In den iersten soo wanneer.	Flamande. In-folio.	1562
13622		(*Titre*). Nopens de wees-kinderen (*binnen Antwerpen*). LE CANDÈLE.	Dat sweer is.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/₃
17088		692. (*Van Hulthem*). Ordonnantie nopende de wees-meesters dezer voerschreven stadt van Antwerpen, anno 1563, 4 december.	Also in dezer goede stadt.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/₃
		E. *Coutumes et priviléges*			
13584		(*Titre*). Archieven van Antwerpen. Voir aussi 13593, à la page 42 (494) précédente. LE CANDÈLE	(*Lacune*)... en de vrouw.	Flamande.	XVII ᵈ/₃
13591	Deweert, pensionnaris.	(*Titre*). Inventaris gevonden in den comptoire van heer pensionnaris Deweert, dese stadt Antwerpen raekende. LE CANDÈLE.	Licenciatismus, Rodrigo de Vega.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
13340		(*Titre*). Stadt rechten, costuymen ende usancien der stadt van Antwerpen, die men altyts by mans gedencken onderhouden heeft, en als noch onverbrekelyks is onder honderde, gelyk de wet houderen en officieren der selver stadt, navolgen den bevelen van der K. M. van 12 april 't jaer 1545, die decimâ decembris 1546, 2 januarii stilo Brabantiæ. LE CANDÈLE.	Ierst uyten capittle.	Flamande. In-folio.	1562
14427		(*Titre*). Consuetudines antiquissimæ urbis Antverpiensis, anno 1546.	»	Flamande. Authent. In-folio.	XVII ²/₃
13560		(*Titre*). Privilegien, costumen, usancien ende hercomen der stadt van Antwerpen, altyt geweest hebbende en die voor selver stadt rechten gehouden worden. LE CANDÈLE.	In den iersten de schouteth.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
7911		(*Titre*). Van de jurisdictie der stadt van Antwerpen.	In den jersten die schoutet.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
7613		(*Titre*). Dit syn de rechten, privilegien, coustumen, usancien ende oude hercomen der stadt van Antwerpen altyt geüseert hebben.	In den iersten, de schoutet.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
14798		(*Titre*). Costuymen van Antwerpen.	Scepenen mogen, etc.	Flamande. In-folio. Chyrotype.	XVIII $^2/_3$
7601		(*Titre*). Consuetudines Antverpiæ. Costuymen van Antwerpen, in materie van successie.	Soo wanneer.	Flamande. In-folio.	XVIII $^d/_3$
13569		(*Titre*). Commentaria in leges municipales Antverpienses. LE CANDÈLE.	Het innecomen.	Flamande. In-folio.	XVIII $^d/_3$
13568		(*Titre*). Annotata ad cousuetudines Antverpienses. LE CANDÈLE.	Antverpienses ad Ambivaritorum.	Latine. In-folio.	XVIII $^d/_3$
17401		792. (*Van Hulthem*). Inventaris van alle de stukken, privilegien, sacken ende munimenten berustende op de privilegie-camer der stad Antwerpen. Extracten vuyt seckeren boeck, berustende ter Thresorerie der stadt Antwerpen, anno 1692. (*Plus loin il y a*): Compendium van eenige privilegien van Antwerpen. Traite aussi des recettes et dépenses, dont la date finit à l'an 1620.	Anno 1106, is het marckgraefschap.	Flamande. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16963		649. (*Van Hulthem*). Inventaris van alle de privilegien, nu eerst gestelt by ordre van tyde. Gesteld by ordre van tyde, besloten syn in de groote privil. coust. deser stadt van Antwerpen, met het sommier ende het out verhael der selve. VERDUSSEN.	De stadt Antwerpen. Eenen brief van Loven.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^2/_3$
13583		Idem. LE CANDÈLE.	Eenen brief van Loven.	Flamande. In-folio.	XVII $^2/_3$
16964		650. (*Van Hulthem*). Privilegie van de poorters van Antwerpen ende van de oude poorters ende ingesetenen rechten, (in't jaer 1545.) Ce manuscrit renferme diverses pièces historiques. NUEWENS.	Primo, alle de gene.	Flamande. In-folio.	XVI $^2/_3$
17095		692. (*Van Hulthem*). Van de poorters van Antwerpen ende van de oude poorters en ingesetenen rechten. Pièces diverses concernant les priviléges et les statuts d'Anvers.	Primo, alle die ghenen.	Flamande. In-folio.	XVIII $^2/_3$
14992		(*Titre*). Privilegien aen de stadt Antwerpen vergunt.	Henricus, Dei gratiâ.	Flamande. In-folio.	XVII $^2/_3$
17249		763. (*Van Hulthem*). *Priviléges divers d'Anvers, entr'autres :* 1° *Du duc Jean 1er. En 1290; la veille de la chaire de St-Pierre.* 2° *De l'empereur Sigismond. En 1427; le 31 mai.* Voir d'autres priviléges passim dans le volume.	Johannes, etc.	Lat. Flam. Authent. In-folio.	XVII $^2/_3$
13600		*Priviléges divers accordés à la ville d'Anvers.* LE CANDÈLE.	Philippus, etc. Regis quondam Francorum.	Latine. In-folio.	XVII $^1/_3$
13618		(*Titre*). Privilegien der stadt Antwerpen. LE CANDÈLE.	Willem, Grave van Hennegouwe.	Flamande. In-folio.	XVII $^1/_3$
13619		(*Titre*). Privilegien van het Deutschehuys. LE CANDÈLE.	Wy Johan, enz.	Fl. Lat.	XVII $^1/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13627		*Divers priviléges de Brabant, concernant Anvers.* LE CANDÈLE.	Allen die geenen, etc.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
13590		(*Titre*). Verdeylingen van de stadts rechten van Antwerpen. LE CANDÈLE.	Der stadt rechten van Antwerpen;	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
17257		764. (*Van Hulthem*). Verdeylinge van der stadt-rechten van Antwerpen.	Der stadt rechten van Antwerpen.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
14990		(*Titre*). Van de wet, leenrecht, enz., van Antwerpen.	In den eersten, etc.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
13615		(*Titre*). De bescheven rechten der stadt Antwerpen. LE CANDÈLE.	Van de stadt, haer palen, enz.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
13617		*De rechten der stadt Antwerpen.* LE CANDÈLE. *V. Recueils spéciaux de comptabilité.*	Aengaende de goeden.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
16282		439. (*Van Hulthem*). *Pièces diverses concernant la comptabilité de la ville d'Anvers, en 1557.* Autres pièces sur les instructions des années 1549 et suivantes.	Son Altesse ayant oy le rapport.	Fr. Fl. In-folio.	XVI d/3
13228		(*Titre*). Ordonnantie uyt den statuyt boeke van der stadt van Antwerpen, van 't jaer 1405, nopens erfelyck renten. LE CANDÈLE.	Item; is geordenert.	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
13342		(*Titre*). Ordonnantie op de calengieringe ende naerderschap aen huysen oft gronden erffnen, alhier binnen der stadt van Antwerpen. LE CANDÈLE.	Tot calengieringen van, etc.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
13595		(*Titre*). Octroi pour la réduction des rentes et impôts de la ville d'Anvers, du 23 juillet 1573. LE CANDÈLE.	Philips, etc.; Alsoo den gouverneur.	Flamande. In-quarto.	XVI d/3
16279		439. (*Van Hulthem*). Staet van erffelycke en lyffrenten, staende geassigneert op den ontfancke van beden, in 't quartier van Antwerpen. Autres pièces concernant les rentes, etc., de l'an 1596.	Ierst erffelycke renten.	Flamande. In-folio. Authent.	1596
16280		439. (*Van Hulthem*). Staet en bordereel van de rekeninge van Thomas Auraet, gecommitteert totten ontfanck van consumptien, van 't jaer 1595 ende expireerende 6 aug. 1596, in 't quartier van Antwerpen.	Somma, van wynen.	Flamande. In-folio.	1596
16281		439. (*Van Hulthem*). Sommier in 't corte van de derde leste Rekeninge van Joris Vekemans, rentmeester generael deser stadt van Antwerpen, van de gereduceerde renten, begonst primâ februarii 1596 ende geeynt ultimâ januarii 1597, tyt van eenen jare.	Somma grossa van de wyn accyse.	Flamande. In-folio.	1596
17258		165. (*Van Hulthem.*) Deductie dienende voor instructie van de heeren rechteren ende reviseurs gecommitteert tot de revisie van den vonnisse op den XXII december 1618, in den raed van Brabant gewesen, tusschen den procureur general van den selven raede, suppliant, ende de borgermeesters ende schepenen der stadt van Antwerpen, rescribenten en verweerderen. Concerne les finances depuis l'an 1470 et les sommes dues à cette ville, par le souverain.	In den eersten wort.	Flamande. In-folio. Imprimé.	1618

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17052		685. (*Van Hulthem.*) Verbael van de besoignie die de voorschevenen heer Robiano, tresorier van de financie tot Antwerpen, heeft gedaen, 25 en 26 juny 1619, soo in den breeden raed als anderssints, neffens de leden in 't stuck van de continuatie van de bede. Suivent d'autres pièces y relatives.	Op den 24 juny 1619.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
17259		765. (*Van Hulthem*). Spécification en forme d'estat et compte, de ce que Sa Ma^{té} Catholique, au nom et du chef de ses ancestres, de très-haulte mémoire, ducqz de Brabant, doibt à la ville d'Anvers; faict en livres Arthois, de 40 gros de Flandre, la pièce.	Chapitre des rentes.	Française. In-folio.	1618
16982		650. (*Van Hulthem*). Copye vuyt het groot pampieren privilegie-boeck, folio 73, nopens de renten in Brabant, en besonderlyk in Antwerpen.	Philips etc., want om te vervallen.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
13236		(*Titre*). Ordonnancie van der calengieringhe, naer der stadt van Antwerpen. LE CANDÈLE.	In den iersten. Tot calengieringhe.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
12594		*Pièces diverses sur les difficultés touchant les subsides de la ville d'Anvers, en l'an 1717.* LE CANDÈLE.	Le conseil d'État ayant trouvé.	Fr. Flam. In-folio.	1717
		G. *Pièces Processales diverses, autres que celles du clergé.*			
13654		*Pièces processales concernant le magistrat d'Anvers.* LE CANDÈLE.	Proces geresen tusschen, enz.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
13562		*Pièces diverses processales concernant les finances d'Anvers.* LE CANDÈLE.	Die stadt van Antwerpen.	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
13563		*Pièces processales concernant les finances d'Anvers.* LE CANDÈLE.	»	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
13564		*Autres pièces processales concernant les finances d'Anvers.* LE CANDÈLE.	»	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
16659		550. (*Van Hulthem*). *Pièces processales concernant Anvers.*	Borgermeestere, enz.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
17094		692. (*Van Hulthem*). Een amas van turbon, certificatien en vonissen deser stadt van Antwerpen.	Meester Gielis de Schermere.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
		H *Procès avec le clergé.*			
13573		*Pièces processales concernant la ville et le clergé d'Anvers.* LE CANDÈLE.	Cort deductie.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
12682		*Pièces processales concernant les églises d'Anvers.* LE CANDÈLE.	»	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
17072		689. (*Van Hulthem*). Instructie van die heeren prelaeten van Brabant, tegens die steden van den selven lande, enz.; tegen de stadt van Antwerpen.	Alzoo in den jaer 1610.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT du N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13556	Edelheer.	(*Titre*). Remontrance à S. A. S. (en 1641), de la part de la ville d'Anvers, par son pensionnaire Edelheer, contre les prélats et les États de Brabant. LE CANDÈLE	Ayant plu à messgrs les prélats.	Française.	XVIII d/3
16594	Du même Edelheer. Pierre Stockmans.	531. (*Van Hulthem*). Remontrance à son Altesse Sérénissime, de la part de la ville d'Anvers, contre les prélats des États de Brabant, par Jacques Edelheer, pensionnaire de la même ville; et instruction en réponse, par Pierre Stockmans, conseiller royal et Brabançon. L'an 1641. GASPAROLI.	Ayant plu à messgrs les prélats.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII d/3
17071	Du même Edelheer, etc.	689. (*Van Hulthem*). Remontrance à S. A. S. (en 1641), de la ville d'Anvers, par son pensionnaire Edelheer, contre les prélats des États de Brabant.	Ayant plu à messgrs les prélats.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
15405	Du même Edelheer, etc. (*P. M.*) *Nuewens*.	110. (*Van Hulthem*). Motif de droit, rédigé par Mr Edelheer, syndic de la ville d'Anvers, en faveur des ecclésiastiques de la dite ville, pour l'exemption des gabelles. En François, avec réponse (en langue latine.)	Les bourgmestre, échevins, etc.	Fr. Lat. In-folio.	XVIII d/3
15404	Du même Edelheer, etc.	109. (*Van Hulthem*). Motivum juris confectum a syndico Antverpiensi Do. Edelheer, pro imminuendâ exemptione ecclesiasticorum a gabellis. En françois, avec réponse en latin. Ces articles 13556 ci-dessus à 15404, concernent le retranchement des exemptions des accises, particulièrement à l'égard des personnes ecclésiastiques. Ces pièces renferment de longs détails sur les impôts en Brabant et particulièrement à Anvers. DES ROCHES	Les bourgmestre, échevins, etc.	Fr. Lat. In-folio.	XVIII d/3
16655		550. (*Van Hulthem*). *Pièces processales, concernant les églises d'Anvers.*	Decanus et capitulum.	Lat. Fl. In-folio.	XVII d/3
16653		550. (*Van Hulthem*). *Pièces diverses processales, concernant les églises d'Anvers.*	Het is een groot misbruyk.	Flamande. In-folio. Chyrotype.	XVII d/3
16651		549. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant divers cens canonicaux à Anvers, etc., pour les prélats, etc.*	Redenen ende motiven.	Flamande.	XVII d/3
13582		(*Titre*). Motyff van rechten voor die seer. eerw. heeren deken ende capittel der cathedrale van O. L. V. tot Antwerpen, gedaechde, tegens die heeren capellanen der selve kercke. Pièces processales concernant le chapitre de N. D. d'Anvers. LE CANDÈLE.	Het gene den franschen schyver.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
		§ 3. DÉPARTEMENT DES DEUX-NÈTHES, PENDANT LA RÉUNION DE LA BELGIQUE A LA FRANCE.			
13008		*Pièces concernant l'administration du département des Deux-Nèthes.* NOTE FINALE. D'autres articles, concernant la ville d'Anvers, sur les douanes, la marine, le commerce et même l'académie de peinture (n° 12549), sont portés plus loin, aux chapitres spéciaux qui les concernent. LE CANDÈLE.	Anvers, 4 messidor an III.	Française. In-folio.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — ASSCHE.			
17035		678. (*Van Hulthem*). Toparchæ Ascani, ex veteri Ascanâ familiâ.	Odelardus, pater s^{tæ} Berlendis.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
8147		(*Titre*). Exordium de inventione S. Crucis quæ servatur in Asschâ, juxtâ Bruxellam. *Il y a ensuite, dans le même cahier, d'autres histoires de la Ste.-Croix :* Dordrecanâ, Brugensi, Middelburgensi Flandriæ, Dunawertensi et Strombergensi.	Pridem in parochiâ de Asschâ.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		SIXIÈME SUBDIVISION. — AVERBODE OU EVERBODE.			
7837		(*Titre*). De cœnobio Averbodiensi. Voir à la page 51 du n° 8804 et Mss. 17652, p. 44, concernant l'église.	Anno 1135. Arnoldus, comes de Los.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		SEPTIÈME SUBDIVISION. — AYWIÈRES, (ABBAYE). — BAUTERSEM.			
		(Voir Roosendael, pour Aywières et Ms. n. 5684, p. 192, de Butkens, pour Bautersem).			
		HUITIÈME SUBDIVISION. — BERGHEN (*seu potius*), BERCHEM.			
13621		(*Titre*). Privilegien van Berghen en Waelhem. LE CANDÈLE.	Alzoe den margrave.	Flamande. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
		NEUVIÈME SUBDIVISION. — BERG-OP-ZOOM.			
		§ 1er. DESCRIPTION ET HISTOIRE.			
6000	Th. De Rouck.	(*Titre*). Beschryvinge der stadt Bergen-op-Zoom. (*Il y a ensuite :*) Genealogie van de heeren van Bergen-op-Zoom. VERDUSSEN.	De stadt van Bergen, is buyten alle vast memorie.	Hol. Fl. In-folio. Authentiq.	XVII $^{d}/_{3}$
16364		453. (*Van Hulthem*). Pourtraict de la ville assiégée de Bergues sur le Zoom, le 18 juillet 1622, avec plans de la ville. Cet ouvrage et le n° 16368 qui va suivre, sont inclus dans l'histoire des gouverneurs généraux, rédigée vers l'an 1750. Voir aussi Butkens, n. 5684, p. 192.	Après que la ville de Steenberghe.	Fr. Fl. Chyrotype. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
16368		453. (*Van Hulthem*). *Siége de Berg-op-Zoom en 1622.* Afbeeldinghe ende beschryvinge van teghenwordich belegh der stadt van Berghen-op-Zoom.	Bergen-op-Zoom.	Fl. Fr. In-folio. Dessin. Plans.	XVII $^{1}/_{3}$
		§ 2. ADMINISTRATION.			
13623		(*Titre*). Costuymen en usantien der stad van Berghen-op-Zoom. LE CANDÈLE.	In den eersten.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
6001		(*Titre*). Extract uyt het privilegie-boeck der stadt Berghen-op-den-Zoom. C'est un édit de Charles-Quint, alors archiduc d'Autriche, du 9 mars 1516. VERDUSSEN.	Van de Brabantsche water-thol.	Flamande. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
13624		(*Titre*). Brieven van verbond, tusschen de heeren en die stadt van Berghen-op-Zoom. LE CANDÈLE	In 't jaer.	Flamande. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DIXIÈME SUBDIVISION. — BERNARD (St.), PRÈS D'ANVERS.			
16591	*(P. M.) Henrici Van den Block, capellani ecclesiæ Btæ. Gudulæ, Bruxellis.*	529. (*Van Hulthem*). Seynd-Brieff Thomæ van Thielt. (Abt van St.-Bernaerts, buyten Antwerpen), aen NN. synen goeden heeren en vrienden, waerinne die oorsaecken waeromme hy uyt het pausdom vertrocken, en de d'abdye van St-Bernaerts, buyten Antwerpen verlaeten heeft, verhaelt worden, etc., etc., 1568. Né à Malines, Thomas van Thielt est mort ministre protestant à Delft, le 13 janvier 1590. (Voir aussi no 16592 suiv.) (*Extr. V. H.*)	Saligh syn die.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
16592		529. (*Van Hulthem.*) Kort verhael van het leven ende bedryff van Thomas van Thielt, eertyds, abt van St-Bernaerts, buyten de stadt Antwerpen, byeen vergaedert, uyt verscheydene geleerde schryven. Ces deux articles seront reproduits à l'histoire de l'Église Belgique.	Thomas van Thielt.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
		ONZIÈME SUBDIVISION. — BETHLÉEM, PRÈS DE LOUVAIN.			
1278	P. Impens.	(*Titre*). Compendium chronici Bethleemici, prætermissis illis quæ latuit auctor.	Quoniam ex præcepto.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
11224		(*Titre*). Liber constitutionum monialium Bethleem, prope Lovanium, secundum capitulum generale Windescheim, anno 1402. Voir plus loin à Corsendonc.		Latine. In-folio.	XVI 1/3
558		(*Rub.*). Copia litteræ fraternitatis inter nos, (Viridisvallenses) et fratres Bethleem, juxta Lovanium, anno M°CCCC°LXIV° mensis octobris die XXIX. On trouvera à la fin du no 16585, enregistré plus loin à la subdivision intitulée: Groenendael, le même traité que celui qui fait l'objet de cet article.	Venerabilis atque religiose.	Latine. 23c.	1464
		DOUZIÈME SUBDIVISION. — BIERBEEK.			
13288		(*Titre*). De leenrecht van den huyze van Bierbeke. Le Candele.	In den iersten.	Flamande. In-quarto.	XVI d/3
17246		743, (*Van Hulthem*). De nature van den leene, onder Bierbeke etc., etc. Voir aussi no 8804 p. 47.	Zoo wie leen houdt.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
		TREIZIÈME SUBDIVISION. — BIGARD (GRAND).			
16662		551. (*Van Hulthem*). Ordo priorissarum et abbatissarum prænobilis cœnobii Magnæ Bigardæ Bruxellensis, ex authenticis manuscriptis collectus.	Prima omnium.	Latine. In-folio.	XVIII 1/3
16572		514. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant l'église de Grand-Bigard lez-Bruxelles, années 1143-1548.* Cobeulz.	Guido, etc., Cameracensis.	Latine.	XVIII 2/3
		QUATORZIÈME SUBDIVISION — BOIS-LE-DUC. § 1er. HISTOIRE DE LA VILLE.			
17929	Everswyn, Loeff en Van Balen.	958. (*Van Hulthem*). Historia chronologica oppidi Buscoducis, ab ejus exordio usque ad ann. 1565, per magistros Davidem Everswyn, Bartholomæum Loeff et Jacobum Van Balen composita. Pars prima. Copie faite sur le manuscrit original de la bibliothèque d'Ant. Nuewens. (*Extr. V. H.*)	Posteaquam duobus prioribus ordinibus. Godfridus III, dux Brabantiæ.	Latine. In-8°.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17930	Eorumdem Everswyn, Loeff, van Balen.	958. (*Van Hulthem*). Historia chronologica oppidi Buscoducis, ab ejus exordio usque ad ann. 1565, per magistros Davidem Everswyn, Bartholomæum Loeff et Jacobum Van Balen composita. Pars secunda. Copie faite aussi sur le manuscrit original de la bibliothèque d'Ant. Nuewens.	Ab initio fundationis urbis Buscoducensis.	Latine. In-8°.	XVIII d/3
10240		(*Titre*). Chronyck van den Bossch, van 't jaer 1101, tot 1579. VERDUSSEN.	'S Hertogenbosch is eene stadt eertyts gelegen.	Flamande. In-folio.	1579
3856		(*Titre*). Chronyck van 'S Hertoghenbosch, van 't jaer 1382 en 1383.	In 't jaer ons heeren 1382.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
8800	J.-B. Grammaji.	(*Titre*). De Campinis locis. Cet article concerne spécialement Bois-le-Duc.	Sylva ducis, in agro Ortodunensi.	Latine. In-8°.	XVII 2/3
		§ 2 CHARTRES ET PRIVILÉGES.			
16939		643. (*Van Hulthem*). Copia privilegiorum illorum de Buscoducis. Datée de l'an 1233, XIII Kal. Oct. Indict. VII. DE NELIS.	In nomine, etc., Henricus VI, Romanorum Imp.	Latine. In-8°.	XVIII d/3
6071		(*Titre*). Hier beghinnen die tafele van den copien van den caerthen, hierna beschreven, van 'S Hertogenbosch. La première est de l'année 1329, la dernière de l'année 1461. Il y a en note, des formulaires et d'autres pièces administratives concernant Bois-le-Duc. Voir 6073, ci-dessous. VERDUSSEN.	Die quade werelt. Wy Jan, hertogh van Lothryck, dat cont sy, etc.	Flamande. 26c.	XV 1/3
16934		642. (*Van Hulthem*). *Plusieurs copies des chartres de Jean II, duc de Brabant et autres, concernant Bois-le-Duc.* Suit aussi une note sur l'administration de cette mairie.	Wy Jan, hertogh van Lothryck, dat cont sy, etc.	Flamande. 22c.	XIV d/3
16936		642. (*Van Hulthem*). *Chartres diverses de Jean III, et de Jeanne et Venceslas, concernant les attributions municipales en Brabant, pour les années* 1336, 1342, 1355, 1374, 1384 et 1387. Ce recueil est aussi dans le n. 6071; il est fait pour Bois-le-Duc; nous l'avons séparé, parce que c'est un manuscrit différent de 16934.	In ons h. name, enz.; wy Jan, hertogh, van Lothryck; dat cont sy, etc.	Flamande. 22c.	XIV d/3
11720		(*Titre*). Hier beghinnen die tafelen van den copien van den caerthen hierna beschreven.	In den naeme der heilighen, etc. Dat cont sy allen.	Flamande. In-folio.	XVI 1/3
6236		(*Titre*). Dit is die chaerte die beghint: In den naem der heiligen. Jan den III, van het jaer 1329. C'est la charte portée en tête des recueils 16934 et autres ci-dessus. Il y a ensuite les autres priviléges concernant Bois-le-Duc. VERDUSSEN.	In den naeme der heiligen, enz., dat cont sy allen.	Flamande. In-quarto.	XVII 1/3
6256		*Divers priviléges concernant Bois-le-Duc.*	Jan, bi der gracien Gods, etc. In den eersten.	Flamande.	XVI 2/3
6073		*Priviléges divers accordés à Bois-le-Duc, par le souverain.* Ce manuscrit inclus au n° 6071 ci-dessus, est annoté séparément ici, parce qu'il est sur papier, tandis que 6071 est sur parchemin, ce qui démontre que ce sont deux manuscrits distincts, réunis sous une seule couverture. VERDUSSEN.	In den eersten.	Flamande. In-folio.	XV 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6237		(*Titre*). Dit is die copie van des landts caerteren van Joanna, van den 9 decembris, in jaer 1383. Priviléges de Bois-le-Duc. VERDUSSEN	Johanna, etc., hertoghinne van Lotryck, etc., Dat overmits.	Flamande. In-quarto.	XVI d/3
		§ 3. ADMINISTRATION ET MAIRIE.			
16937		642. (*Van Hulthem*). Dies de ambacht van 'S Hertoghenbossche. Ce n° et les suivants sont détachés de 16936 précédent, pour la classification, parce qu'ils traitent exclusivement de l'administration.	Pmo : die stadt.	Flamande. 23c.	XIV d/3
6072		(*Titre*.) Raminghen tusschen de stadt van den Bossche en die meyerien, int' jaer 1495, geconfirmeert in 1506. VERDUSSEN.	Alsoe in tyden voirleden.	Flamande. In-folio.	XV t/3
6255		(*Titre*.) Rammighe ende overdrach gemaect tusschen die stadt van 'S Hertogen-Bosch en den platten lande deser meyerien. Int' jaer 1495, geconfirmeert in 1506. VERDUSSEN.	Alsoe in tyden voirleden.	Flamande. In-quarto.	XVI 2/3
17254		763. (*Van Hulthem*.) Extract vuyt die redenen hier gegeven, van wegen Syne Mt. en de conferentie van Tilborch, raekende die meyerye van den Bosch. Suivent d'autres pièces concernant la mairie de Bois-le-Duc.	De voorsch. vier quartieren.	Fl. Fr. In-folio.	XVII 2/3
		§ 4. ÉGLISE ET MONASTÈRE.			
8472		(*Titre*.) Laus phani Busco-Ducensis. Voir plus loin aux évêchés, plusieurs documents concernant les évêques de Bois-le-Duc, entre autres le n° 16448, intitulé : Éloge d'Ophove Choquelius. SOCIET. JESU SYLVÆDUCENSIS.	Phanum justo nomine.	Latine. In-quarto.	XVI d/3
17903	(*P. M.*) *Adriaen van Breda, convennael.*	940. (*Van Hulthem*.) Copia litterarum erectionis conventûs fratrum Bogardorum, Buscoducensium, in monasterium monialium, sub invocatione B. Annæ, auctoritate apostolicâ factæ. Silvæducis apud Dominicinos fratres, anno Dni 1594. Ce mauscrit, imitant l'imprimé, dont le premier et le dernier feuillet sont ornés de dessins bien exécutés à la plume, est authentiqué par le notaire public Hogard Kelders. Iconisme en noir. (*Ext. V. H.*)	Clemens Crabeels.... episcopus Buscoducensis.	Latine. 28°. Authent. Miniatures.	1594
14126		(*Titre*.) Mirakelen van O.-L.-V. ten Bosch, uyt het originael gecopieert. Voir aux miracles de N.-D. Ceux de ce n° se rapportent à l'image de la vierge dite N.-D. de Bois-le-Duc, qui fut transportée en l'église de Caudenberg, à Bruxelles, en 1626 après la prise de Bois-le-Duc par les Hollandais.	In t' jaer ons heeren 1383.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
		QUINZIÈME SUBDIVISION.— BOISTFORT. (*V. forêt de Soigne.*)			
12645		*Pièces concernant la vénerie de Boistfort, en la forêt de Soigne.* LE CANDÈLE.	Remontre très-humblement.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
12442		(*Titre*). Mémoire concernant la vénerie de Boistfort, en la forêt de Soigne. Voir plus loin plusieurs numéros concernant cette vénerie, à l'article de la forêt de Soigne. LE CANDÈLE.	Mémoire de ce qu'importe une année de gage, etc.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
15309	Marie Élisabeth.	80. (*Van Hulthem*). Réglement pour la maison royale de Boistfort, du 14 juillet 1738. Voir le chapitre intitulé : Cour du prince.	S. A. S. étant informée des excès et désordres.	Française. In-folio.	1738

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SEIZIÈME SUBDIVISION. — BORGHERHOUT.			
		(*V.* plus loin : *Deurne*).			
		DIX-SEPTIÈME SUBDIVISION. — BORNHEIM.			
8567		(*Titre*). Bornheim monasterii fundatio.	Liber, hoc loco meminisse.	Latine. In-quarto.	XVII ²/₃
		DIX-HUITIÈME SUBDIVISION. —BOXTEL.			
16985		651. (*Van Hulthem*). Vidimus der burgermeesteren van Antwerpen, van de privilegien van exceptie vandie van Boxtel. Manuscrit continué jusqu'en 1500 Voir aussi n° 5684 p. 195 de Butkens.	Wy burgermeesteren van Antwerpen.	Flamande. 23ᶜ.	XVI ²/₃
		DIX-NEUVIÈME SUBDIVISION. — BRAINE-LALLEUD.			
		(*V.* à la subdivision intitulée : *Jodoigne*).			
		VINGTIÈME SUBDIVISION. — BREDA.			
		§ 1er. HISTOIRE.			
6550	Gramaji.	(*Titre*). Antiquitates Bredanæ. Cet article est extrait du n° 6548 à 6595 de l'Inventaire général, il est placé pour sa qualification, à cette subdivision Voir aussi Butkens n° 5684, p. 192.	Auctoritas Grammaji.	Latine. In-8°.	XVIII ¹/₃
7625		(*Titre*). Naemen en affcompste der Heeren en baronen der stadt en de lande van Breda.	Heer Gheraerd, Baron.	Latine. In-folio.	XVI ᵈ/₃
		§ 2. ADMINISTRATION.			
7607		(*Titre*). Sententien oft arrest tusschen de steden van Antwerpen en van Breda, aengaende de amptenaren, van 29 april 1437. A la suite se trouvent d'autres pièces encore concernant la ville de Breda.	Philips, by der gratie Gods.	Flamande. In-folio.	XVI ¹/₃
14419		(*Titre*). Hier na volgen zekeren statuten, ordinancien, geboden ende verboden, overdraghe, ghemaect en ghesloten bi de edelen vermogenden Grave jonckeren Johan Greve te Nassouwen, tot Vyanden en tot Dietze, heer tot Breda, biden gheryck te sinder stadt en by synen mannen van leenen syner hoofs en slants van Breda, in groten getale daer om vergadert den dry en twintigsten dach van den maent van augusto, int jaer ons heer 1455.	Soo wye van mo voortaen.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
7619		(*Titre*). Dit zyn alsulke costuymen, alsmen in der stadt en landt van Breda, altyt heeft onderhouden, gelycke dye overgesonden syn geweest, aen mynheer den cancellier en raed van Brabant, int'jaer 1547 den 19 augustus. Cet article est extrait du n° 7588 à 7646, qui renferme par conséquent les n°ˢ suivants concernant Breda.	Aengaende successien van goederen.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
7589		(*Titre*). Costuymen en principale rechten die binen de stadt en jurisdictie van Breda, in plaetse van geschreven rechten geobserweert worde, aen Mʳ den cancellier van Brabant, volgens de placcaert van Z. M. van den 13 martii 1570. (*Il y a ensuite*) De ordonnancie van wees-camer van Breda. De hoofbancke tot Breda. Ordonnancie van der Rolle tot Breda, in scepenen bancke, anno 1570.	In den iersten.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7635		*Diplôme du 4 janvier 1583, concernant les impôts de Breda.* Suit un autre diplôme du 6 juin de la même année, ainsi que plusieurs autres pièces concernant Breda.	By den Coninck.	Flamande. In-quarto.	XVI d/3
7612		(*Titre*). De observatien van de stadt van Breda.	Wanneer jemandt.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
13280		(*Titre*). Octroi à la ville de Breda, pour le trafique, par terre, des marchandises permises. Cette ordonnance est datée de Bruxelles, le 9 novembre 1631. Voir: *Commerce des Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	S. Alt. désirant faciliter.	Française. In-folio.	1631 Authent.
		§ 3. CHAPITRE ET CONFRÉRIES			
685		*Calendrier obituaire appartenant au chapitre de Breda.*	Januarius; presentia in horis.	Latine. 81c.	XV-XVII
14936		(*Titre*). Statuta capituli B. M. V. in oppido Breda.	Cum propter officium.	Latine. In-4°.	XV d/3
4691		(*Titre*). Den boeck der sodeliteydt van Onse Lieve Vrouwe gheboorte, opgherecht in de residentie der Societeyt Jesu, binnen Breda, in 't jaer 1626, op den 25 juny.	Cathalogue van de naemen.	Flamande. In-folio.	1626-1638
17709		878. (*Van Hulthem*). Fundatio carthusiæ prope Gertrudenbergem, sive Montis Stæ Gertrudis, prope Breda.	Gertrudenberg Hollandiæ.	Latine. In-quarto.	XVIII d/3
		VINGT-UNIÈME SUBDIVISION. — BRUXELLES.			
		§ 1er. QUARTIER.			
12896		*Division territoriale de Bruxelles et de son quartier, en 1515.*	Brusselle, met zyne quartieren.	Flamande. In-quarto.	XVII 1/3
8803	Grammaji.	(*Titre*). De Bruxellâ et pagis suburbanis.	Dux possidet.	Latine. In-8°.	XVII 1/3
8809	Grammaji et Divæi.	(*Titre*). Bruxella; Romantica Brabantia ubi Nivigella.	Bruxella a paludibus.	Latine. In-8°.	XVII 1/3
		§ 2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA VILLE ET DE SA CUVE.			
13383		(*Titre*). Description de la ville de Bruxelles.	Cette ville, la plus belle.	Française. In-folio.	XVII d/3
12182		(*Titre*). Description de Bruxelles.	Selon l'étymologie de Bruxelles.	Française. In-8°.	1775
17157		714. (*Van Hulthem*). *Description sommaire, en latin, de la ville de Bruxelles.*	Bruxella oppidum.	Latine. In-folio.	XVI 1/3
7352	Cardinal Paulucci.	*Notice sur un voyage à Bruxelles et aux environs. (Novembre-janvier, 1716-1717).* SOCIET. JESU MECHLINIÆ.	22. Venni à Brusselles.	Italienne. In-folio.	1717
11661	Quetelet.	*Essai sur la statistique de Bruxelles.* Il y a dans cet essai, plusieurs notes manuscrites sur la statistique de Paris. BEYTS.	J'ai reçu avec plaisir.	Latine. In-8°. Chyrotype.	XIX 1/3
		§ 3e. MATÉRIAUX HISTORIQUES ET CHRONIQUES.			
12825		*Notice sur l'origine de la ville de Bruxelles.* LE CANDÈLE.	Bruxellis distat sylva.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13472	Goetval.	(*Titre*). Den oorsprong van de princelyke stad van Brussel. Voir plus loin plusieurs volumes d'une histoire partielle de Bruxelles, par le même auteur, depuis la fin du 18me siècle, jusqu'en 1821.	Den oorspronck van byna.	Flamande. In-folio.	XIX 1/3
11639		(*Titre*). Brusselsche antiquiteyten, incomsten en huldingen der keyzeren, hertoghen, enz.	De seven geslachten.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
13482		(*Titre*). Diversche antiquiteyten van Brussel, van het jaer 1140 tot 1588.	In 't jaer 1140, is gestorven.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
17409		792. (*Van Hulthem*). Idem.	In 't jaer 1140, is gestorven.	Flamande.	XVII 2/3
6579		*Notes diverses sur l'histoire de Bruxelles, extraites du Mss.* 6548-6593.	(*Voir passim dans le volume.*)	Française. In-folio.	XVIII 1/3
13411	Havermans.	(*Titre*). Kort begryp, enz., van de historie van Brabant, nopende Brussel. LE CANDÈLE.	De regeringe van Brabant.	Flamande. In-folio.	XV 1/3
11641		(*Titre*). Eenige remarcabele geschiedenissen der princelyke stadt Brussel, en daer omtrent.	Rackende de oude vesten.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
6267		*Fragment de chroniques concernant Bruxelles et le Brabant.* VERDUSSEN.	Lambrecht, Henrics d'oude sone.	Flamande. In-quarto. Armoiries.	XVI d/3
17144		705. (*Titre*). *Divers fragments sur l'histoire de la ville de Bruxelles* (1694-1718.)	A l'ouverture de ce jubilé.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
17139		707. (*Van Hulthem*). *Autre collection de fragments sur l'histoire de Bruxelles, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.*	1316, in het selve jaer.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17122		704. (*Van Hulthem*). *Autre collection de pièces relatives à l'histoire de Bruxelles.*	Plans : I. Broun.	Française. In-folio.	XVIII d/3
14897		(*Titre*). Chronyck van Brussel tot het jaer 1524.	Als men screefft.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
14898		(*Titre*). Andere chronyck van Brussel van 't jaer 1476 tot 1558.	Anno 1476, den 5 van januarii.	Flamande. In-folio.	1558
17118		701. (*Van Hulthem*). Chronique de Bruxelles, depuis l'an 974 jusqu'en 1775. Sous le titre de chronique de Bruxelles, ce volume ne contient que des extraits, des pièces et des matériaux pour servir à l'histoire de la capitale du Brabant. (*Extr. V. H.*)	Nobilissima urbium Belgii Bruxella. Lambertus, etc.	Flamande. In-folio.	1775
17117	Foppens.	700. (*Van Hulthem*). Annales des choses mémorables advenues en la ville de Bruxelles et dans ses environs, depuis l'an 647 jusqu'en 1588.	Pepin, surnommé de Landen.	1756 In-quarto.	XVIII 2/3
17138	Du même Foppens.	706. (*Van Hulthem*). Chronique abrégée de Bruxelles, jusqu'en 1749.	Pepin, surnommé de Landen.	1749 In-folio.	XVIII 2/3
15839	Du même Foppens.	255. (*Van Hulthem*). Annales des Pays-Bas. Ce n'est pas une histoire des Pays-Bas, comme porte le titre, mais la même chronique que les précédentes, pour Bruxelles, depuis l'an 647 jusqu'en 1756. Il y a en supplément le traité de la Barrière. NUEWENS.	Pepin, surnommé de Landen.	Française. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
14987	Du même Foppens.	(*Titre*). Annales de Bruxelles jusqu'en 1759.	Pepin, surnommé de Landen.	Française. In-folio.	XIX 1/3
10281	Du même Foppens.	(*Titre*). Chronique abrégée de la ville de Bruxelles, jusqu'en 1760. Ce manuscrit est orné de plusieurs dessins et de portraits des souverains. C'est l'autographe de Foppens que l'abbé Mann a publié sous son nom. (V. 17135) FOPPENS.	Pepin, surnommé de Landen.	Française. In-folio. Portraits. Autogr.	1760
17116	Du même Foppens.	699. (*Van Hulthem*). Chonique abregée de la ville de Bruxelles, de 647 à 1760.	Pepin, surnommé de Landen.	Française. In-folio.	1760
17123	Du même Foppens.	705. (*Van Hulthem*). Semblable chronique de Bruxelles, jusqu'en 1769.	Pepin, surnommé de Landen.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17149	Du même Foppens.	710. (*Van Hulthem*). La même chronique de Bruxelles, depuis 1583 à 1785. Ce Ms. fragment : du texte des précédents, est orné de plusieurs portraits.	Le grand Béguinage.	Française. In-quarto. Portraits.	XVIII d/3
17135	L'abbé Mann ou pour mieux dire Foppens.	705a. (*Van Hulthem*). Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs. Bruxelles, 1785. Ce chyrotype est orné du portrait de l'auteur. L'abrégé attribué à l'abbé Mann, n'est qu'une copie de la chronique de Foppens, indiquée ci-dessus, entre autres n° 10281. Tome I.	On peut comparer Pepin surnommé de Landen.	Française. In-folio. Chyrotype.	XVIII d/3
17136	Des mêmes Foppens et l'abbé Mann.	705b. (*Van Hulthem*). Idem. Tome II.	La ville de Bruxelles.	Française. In-folio. Chyrotype.	XVIII d/3
17137	Des mêmes Foppens et l'abbé Mann.	705c. (*Van Hulthem*). Idem. Tome III. Ce Ms. est terminé au gouvernement du prince Charles de Lorraine.	Bruxelles, ville capitale.	Française. In-folio. Chyrotype.	1749
17142		708. (*Van Hulthem*). *Dossier préparé pour la chronologie de Bruxelles*, *de* 800 *à* 900 *et de* 1200 *à* 1700.	816. Onder Ludovicus den keyser.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
17119	De Bleye, canonick van Ste Gudule.	702. (*Van Hulthem*). Beschryving ofte kronyeke der stad Brussel; haren oorspronk, aengroeynk, enz., sedert —1030 tot 1769. Manuscrit original.	Volgens den autheur.	Flamande. In-folio.	1769
17120		703a. (*Van Hulthem*). Chronyk van Brussel; jaeren 1030 1599. 1ste deel.	De stadt van Brussel.	Flamande. In-folio.	1776
17121		703b. (*Van Hulthem*). idem; jaeren 1600-1776. 2de deel.	Den 23 der sommer maend.	Flamande. In-folio.	1776
		§ 4e. HISTOIRE PARTIELLE. 1° *Avant les troubles religieux du 16e siècle.*			
17036		678. (*Van Hulthem*). Van den streide die op den goensdach voor Brussel was, (*te Scheut*, *anno* 1356), ex chronico rythmico flandrico.	Dit en bleef niet.	Vers Fl. In-folio.	XVIII d/3
15034		3. (*Van Hulthem*). *Vers flamands* 1° *sur la chronique de Bruxelles de l'an* 1357 *à* 1450 *et* 2° *sur l'exécution d'un luthérien à Rome*, *en* 1527. Ce second titre est placé ici pour mémoire. Voir aux articles des troubles religieux du 16e siècle.	Item, als men schreef MCCCLVII.	Vers Fl. In-folio.	XVI 2/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6348		(*Titre*). Acta contra perfidos Judœos, anno Domini 1370, per duces Brabantiæ, in causa sacrarum hostiarum. Voir plus loin l'histoire de l'église collégiale des Saints Michel et Gudule. FOPPENS.	Anno domini 1369, circa festum.	Latine. In-quarto.	XVIII 1/3
2719		(*Titre*). Magistri Reneri de Bruxellà, tragedia. (*De lupo*). C'est un poëme d'après une anecdote concernant un loup qui se montrait aux environs de Bruxelles.	Quid non posse putes.	Vers Lat. In-quarto.	XIV d/3
15006		3. (*Van Hulthem*). Idem.	Quid non posse putes.	Vers. Lat. In-quarto.	XV 2/3
17124		704. (*Van Hulthem*). Relation touchant la mutinerie de Bruxelles, en 1532, peu après honorablement réparée.	Le 5 août 1532.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		2o *Troubles religieux du seizième siècle.* On devrait placer ici no 15034 qui est ci-dessus pour mémoire, page 57 précédente. Voir au règne de Philippe II, ci-après, un grand nombre d'événements qui se sont passés dans Bruxelles.			
16315	Roberti de Croy, Cameracensis episcopi.	452. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant l'accusation d'hérésie contre frère Jacques, prieur des Augustins d'Anvers, en 1522.* Ce volume renferme des portraits et diverses sentences telles que celles contre Cursius et Zonnius, condamnés pour hérésie à Bruxelles, en 1545; il y a celle de frère François Zapulon, aussi à Bruxelles, en 1569.	Robertus de Croy, Cameracensis episcopus.	Latine. In-quarto.	XVIII 2/3
16317		452. (*Van Hulthem*). Acte par lequel les nations obtiennent de la Gouvernante, que le magistrat de Bruxelles doit administrer la justice moyennant un habillement, comme il avait été ordonné en 1509. Suivent d'autres pièces concernant les troubles de Bruxelles en l'année 1532. (*Voir passim dans le volume.*)	Op het verzoek.	Fl. Fr. In-quarto.	XVIII 2/3
15885		287. (*Van Hulthem*). Relation de ce qui s'est passé dans les Pays-Bas et principalement dans la ville de Bruxelles, depuis 1549 jusqu'en 1602.		Française. In-quarto.	XVIII 2/3
14842		(*Titre*). Troubles en fait de religion à Bruxelles, de l'an 1578 à 1615.	Malgré le mécontentement.	Française. In-quarto.	XVIII d/3
16122	Le Prince de Parme.	371. (*Van Hulthem*). Lettres du prince de Parme, lieutenant-gouverneur, adressantes aux bourguemaistres, échevins, etc., de la ville de Bruxelles, par lesquelles il leur présente la grâce de Sa Mté, moyennant leur réconciliation, du 6 octobre 1580.	Comme Dieu tout-puissant.	Française. In-8o.	XVIII 2/3
17150		711. (*Van Hulthem*). Een corte historie van die kettersce Calvinisten, hoe sy binnen Brussel int jaer 1581 en volgende geregneert ende geregeert hebben. NUEWENS.	In 't jaer 1585.	Flamande. In-4o. 20 feuill.	XVI d/3
6341		(*Titre*). Placcaert uytgegeven by den geusen magistraet van de stadt Brussel, den 16 december 1580 by het welke wordt geordonneert aen alle vremdelingen, naementlyk aen priesters, pastors en religiensen, de welke noch geene drye jaeren binnen Brussel gewoont en hebben, sich uyt die stadt te retireren. Cette pièce est dans le volume 6335 à 6363 intitulé : Bruxellensia. FOPPENS	Alsoo bevonden word.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17152		712. (*Van Hulthem*). Waerachtig verhael van den oproerighen beleyde van broeder Anthonius Ruyskensvelt, predickheere, met zynen aenhanck, binnen Brussel, ann. 1580 en 1581, om te houden de exercicie der Roomscher kercken dienst.	Alzoo geenen tyd meer.	Flamande. In-quarto.	XVIII d/3
13479		Idem. LE CANDÈLE.	Alzoo geenen tyd meer.	Flamande. In-quarto.	XIX 1/3
13505		Idem. LE CANDÈLE.	Alzoo ghenen tyd meer.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3
6340		Idem. LE CANDÈLE.	Alzoo ghenen tyd meer.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3
16673		552. (*Van Hulthem*). Publicatie ende schorsinge van de Roomsche religie, binnen Brussele, in 't jaer 1581. Item. Andere ordonnantie van den gheuschen magistraet, over een beeld van O. L. V. in S. Nicolaus kerke, 1581 etc. (V. 6346 *ci-après*.)	Den Amptman ende magistraten.	Flamande. In-quarto.	XVIII d/3
16318		452. (*Van Hulthem*). Placcaert van den geusen magistraet van Brussel, over het uytbannen van de vremdelyinghen ende naementelyck van broeder Anthonius Ruyskensvelt, doctor in de H. Gothydt. Den 21 april 1581. Autres pièces sur cet objet.	Alsoe by verscheyden.	Flamande. In-quarto. Authent.	XVIII 1/3
6342		Idem.	Alsoe by verscheyden.	Flamande. In-quarto. Authent.	XVIII 1/3
6343		(*Titre*). Vonnis teghens broeder Anthonius Ruyskensvelt, ieveringhen predicant van de catholike inwonderen der stadt Brussel. Gepubliceert door order van den gouverneur Olivier Vanden Tympel, den 22 april 1581. FOPPENS.	Alsoe myne Heeren den Amptman., enz.	Flamande. In-quarto. Authent.	XVIII 1/3
6344		(*Titre*). Resolutie, by forme van placcaet, uytgegeven door den geusen magistraet van Brussel, den 24 april 1581, nopende het verbieden van de exercitie der catholike religie binnen de selve stadt, ende het bannissement van Joannes Hauchinus, toens deken van Ste Gudula, benevens de patrons S. Gudulæ, Btæ. M. de Capella; S. Gaugerics; S. Nicolai et S. Catharina. FOPPENS.	Om nadere reden te legghen.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3
16363		453. (*Van Hulthem*). Idem.	Om naedere reden te legghen.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
6345		(*Titre*). Goddeloose resolutien genomenen by die geusen, die tot Brussel in de neghen natien waren, den 25 april 1581, om te doen beletten het celebreren van de H. Misse; voorders ook het aftreken der beelden, en om alle andere exercitie der catholicke religie te doen ophouden. Item. Ordonnantie op den 27 april 1581, om te doen	De goede mannen.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		verkoopen alle het kerk gewaet, meubelen, enz. van sinter Goedele kerke. Item. Ordonnantie van 't magistraet, over het demolieren der autaeren in S. Goelen, uytgenomen dry, ende van aen den gouverneur te doen een present om syne goede diensten teghen de catholycke. FOPPENS.			
13478		Idem. LE CANDÈLE.	De goede mannen.	Flamande.	XXX 1/3
6346		(*Titre*). Publicatie ende schorssinge der exercitie der Roomsche religie, binnen Brussel, volgens edict van den geusen magistraet, gegeven den 1 mey 1581. (*V.* 16673 *ci-dessus.*) FOPPENS.	Den Amptman, etc., en magistraet.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3
7611		*Réconciliation de ceux de la ville de Bruxelles. Il y en a deux actes, du 10 mars 1585.*	Son Altesse ayant veu l'escript.	Française.	XVI d/3
17151		711. (*Van Hulthem*). Articulen van den tractaete aengegaen ende ghesloten tusschen den prins van Parma ende stadt van Bruessele, den 31 martii 1585. Bruessele, 1585.	Alsoo de burgmeester.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	XVII d/3
		3° Histoire partielle depuis le règne d'Albert et Isabelle. A. *Divers événements antérieurs au procès d'Anneessens.*			
4062		(*Titre*). S. Michaël archistrategus, patronus urbis Bruxellensis. Cet écrit concerne la protection céleste, accordée à l'archiduc Albert et à Ferdinand, cardinal infant, son neveu.	In illo tempore, consurget Michaël.	Latine. In-quarto.	XVII 2/3
17125		704. (*Van Hulthem*). *Histoire de l'arrivée à Bruxelles de plusieurs grands personnages du temps de Louis XIII, Gaston, duc d'Orléans, en 1633; Charles, duc de Lorraine et la reine Marie Médicis, en 1634; Gaston, en 1635.*	Gaston déclare pour lors.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17126		704. (*Van Hulthem*). *Divers événements arrivés à Charles, duc de Lorraine, à Bruxelles, en 1640, 1649, 1652, 1653, 1654, et à ses neveux en 1655.*	Charles se rendit à Bruxelles.	Française. In-folio.	XVIII d/3
15588		191. (*Van Hulthem*). Divisas singulares y emblemas, para la fragata que de orden del marques de Carazena, se fabrico en Bruxellas, para el Real Palacio del Buen Retiro, con referentes estampas y las significaciones que tienen los adornos que lleva el buco, y las emblemas que se han pintado en su velamen. Ce Mss. renferme une généalogie des rois d'Espagne, par de grandes estampes.	Precisa atencion.	Espagnol. In-folio. Gravures.	XVII d/3
17134		704. (*Van Hulthem*). *Campagne de l'an 1673, de l'armée françuise, principalement aux environs de Bruxelles.*	Le 18 de mai, le Roi très-chrétien.	Française. In-folio.	XVII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17162		715. (*Van Hulthem*). Relation abregée du bombardement de la ville de Bruxelles, par les François, l'an 1695, écrite par un bourgeois qui a été spectateur. (*On trouve ensuite*): Réflexions sur les raisons que la France allègue pour justifier le bombardement de Bruxelles.	Guillaume, roi d'Angleterre.	Française. In-quarto.	XVIII $^{e}/_{3}$
17164		716. (*Van Hulthem*). *La même relation du bombardement de Bruxelles, en l'année* 1695. On trouve ensuite la prédiction d'Antoinette Bourignon, qui va suivre.	Guillaume III, roi d'Angleterre.	Française. In-quarto.	XVIII $^{e}/_{3}$
17163	Antoniæ Bourignon.	715. (*Van Hulthem*). Prædictio Anthoniæ Bourignon, de vastatione urbis Bruxellarum per ignem : ex collectaneis Jacobi Baronis Le Roy et S. et I. Toparchæ S. Lamberti. NUEWENS.	Bruxellæ, nobilissima.	Latine. In-quarto.	XVIII $^{e}/_{3}$
17128	Ejusdem Ant. Bourignon.	704. (*Van Hulthem*). Idem. Voir 17129. Réflexions, etc., ce sont des doubles des précédents articles.	Bruxellæ, nobilissima.	Latine. In-quarto.	XVIII $^{d}/_{3}$
17129		704. (*Van Hulthem*). Réflexions sur les raisons que la France allègue pour justifier le bombardement de Bruxelles. Lettre de Lucifer. Voir ci-dessus 17162; cet article étant porté ici pour en détailler la classification.	Tout le monde se mêle d'écrire.	Française. In-quarto.	XVIII $^{d}/_{3}$
16415		Relation des funérailles du roi de Pologne, en 1696. Voir : COUR DU PRINCE, pour cet article et pour beaucoup d'autres funérailles qui ont eu lieu dans des églises de Bruxelles, à Malines et ailleurs.	S. A. R. ayant ordonné.	Française. In-quarto.	XVIII $^{e}/_{3}$
13494		(*Titre*). Extraits du Mercure historique et politique, relatifs aux troubles arrivés à Bruxelles, en 1699 et 1700. Ce Mss. est orné de plusieurs dessins faits à l'encre de Chine; il a été transcrit pour l'archiduchesse Marie-Christine.	In den eersten heeft men.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^{1}/_{3}$
16340		452. (*Van Hulthem*). Le triomphe de l'auguste alliance et la levée du siége de Bruxelles par l'armée de France, sous les ordres de S. A. Élect. de Bavière, au mois de novembre 1708. *Nancy*. 1709 in-12°. Imprimé intercallé dans le Mss. 1637 à 45.	Si la Sérénissime république de Hollande.	Française Imprimé. In-quarto.	1707
		B. *Procès d'Anneessens et d'autres doyens.*			
13495		*Histoire de divers troubles de Bruxelles de l'an* 1716 *à* 1718. Avec figures à l'encre de Chine et transcrit, comme le précédent, pour l'archiduchesse Marie-Christine. LE CANDÈLE.	Dulce et decorum est.	Fl. Fr. In-quarto. Dessin.	XVIII $^{1}/_{3}$
13487		(*Titre*). Décret van 24 july 1717, raekende de troubelen tot Brussel voorgevallen. Avec autres pièces y relatives. LE CANDÈLE.	Wy senden U, hier neffens.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{e}/_{3}$
17131		704. (*Van Hulthem*). Brusselsche beroertens. (*Pièces diverses concernant le jugement d'Anneessens*).	In 't jaer 1717.	Flam. Fr. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
16342		452. (*Van Hulthem*). Brusselsche beroertens.	In 't jaer 1717, was M. Fierlans.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^{e}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
14843		(*Titre*). Journael der moeyelyckheden voorgevallen tot Brussel, in 't jaer 1717.	Op den 24 mey 1717.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
13490		(*Titre*). Tumulte tot Brussel, anno 1718. LE CANDÈLE.	Als dan zynder van tyd tot tyd.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
13496		(*Titre*). Défense et justification, ensemble, tres-humble et très-respectueuse requête, présentée à S. M. I. et C. au nom des doyens des neuf nations, composant le troisième membre de la ville de Bruxelles, au sujet de l'emprisonnement qu'on a fait de quelques-uns de leurs confrères. On y a joint diverses pièces y relatives. LE CANDÈLE.	Les doyens des neuf nations.	Française. In-folio.	XVIII d/3
14800		Idem.	Les doyens des neuf nations.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
13488		Idem. LE CANDÈLE.	Les doyens des neuf nations.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
13491		Idem. LE CANDÈDE.	Les doyens des neuf nations.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16047		343. (*Van Hulthem*). Idem.	Les doyens des neuf nations.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
17166		718. (*Van Hulthem*). Idem.	Les doyens des neuf nations.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
17168	(*P. M.*) *Ermens.*	719. (*Van Hulthem*). Idem.	Les doyens des neufs nations.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
13489		Idem. LE CANDÈLE.	Les doyens des neuf nations.	Française. In-quarto.	XVIII 1/3
17169	Lejeune.	720. (*Van Hulthem*). Journal de la manière dont s'est comporté J.-Fr. Le Jeune, maître sellier et carossier en cette ville de Bruxelles, choisi doyen le 25 mai 1717.	Choisi doyen de son métier.	Française. In-quarto.	XVIII 1/3
17170		721. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Choisi doyen de son métier.	Française. In-quarto.	XVIII 1/3
14801		(*Titre*). Sentence du conseil de Brabant, contre Anneessens; (*du 9 septembre* 1719).	Vu au conseil souverain.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
13498		(*Titre*). Factum des femmes des cinq doyens emprisonnés le 14 mars 1719, entreprenant la défense de leurs maris. On trouve, parmi ces pièces, la requête autographe, signée par les dites femmes.	Il n'y a point de procès.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
17167		708. (*Van Hulthem*). Sentences de bannissement prononcée par le conseil souverain de Brabant, contre les quatre doyens de métiers, Le Jeune, De Haese, Van der Borgt et Coppens, en septembre 1719, accusés d'avoir eu part aux troubles, séditions et pillages arrivés pendant la même année à Bruxelles, etc., etc.	Gezien in syne Mateit souverein raed.	Flam. Fr. In-folio.	XVIII 1/3
13497		*Pièces et publications diverses concernant la procédure d'Anneessens.* LE CANDÈLE.	Le conseil de Brabant ayant, etc.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
7358		*Notes sur la condamnation d'Anneessens.* SOC. JESU MECHLINIÆ.	A Meridie, in carcere.	Latine. In-folio.	1719

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13492		*Pièces de la procédure d'Anneessens.* LE CANDÈLE.	De woorden van Franciscus Anneessens.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
17147		709. (*Van Hulthem*). *Pièces sur le procès d'Anneessens.*	L'exécution du doyen décapité.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII 1/3
13493		*Pièces sur le procès d'Anneessens, entre autres :* Samenspraek tusschen Fama en Justicia.	Fama, wel dat is.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
16049		343. (*Van Hulthem*). *Élégie sur Anneessens.*	Urbs Bruxella ruit.	Vers Lat. In-folio.	XVIII 1/3
		C. *Histoire partielle depuis l'année 1719 jusqu'à présent*			
7325		*Pièces concernant le jubilé de Bruxelles, en 1720, en l'honneur du St.-Sacrement des Miracles.* Voir à l'article concernant l'église de sainte Gudule à Bruxelles, ce numéro et d'autres concernant divers jubilés. SOC. JESSU MECHLINIÆ.	Cum a multo tempore.	Latine. In-folio.	1720
17165		717. (*Van Hulthem*). Journal du siége de Bruxelles, en 1746.	Vendredi, le 28 janvier 1746.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
16349		452e. (*Van Hulthem*). *Capitulation de Bruxelles en 1746, entre le comte de Kaunitz et le maréchal de Saxe.*	Il sera accordé 4 jours.	Française. In-quarto.	1746
13499		Idem.	Il sera accordé 4 jours.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
16157		Idem. REMARQUE IMPORTANTE. Voir diverses autres pièces concernant Bruxelles, surtout au règne de Marie-Thérèse et au gouvernement du prince Charles.	Il sera accordé, etc.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
16477		Vers à l'Archiduc Maximilien, sur son séjour à Bruxelles, en 1785.	Appuyé sur l'esprit.	Vers. Fr.	XVIII d/3
17702		877. (*Van Hulthem*). Requête présentée le 19 avril 1787, par les nations de Bruxelles, aux magistrats de ladite ville et par ceux-ci aux États de Brabant. Avec autres pièces envoyées au gouvernement, concernant les infractions aux privilèges. (Voir plus loin l'histoire de Joseph II.)	Les commissaires des nations.	Française. In-folio.	1787
13476		(*Titre*). Demande faite par les nations de Bruxelles à l'empereur Joseph II.	Qu'on voudra incessamment.	Française.	XIX 1/3
13462	Goetval.	(*Titre*). Chronycke der principaelste geschiedenissen voorgevallen, soo in Franckryk als in ons Nederland en byzonderlyck inne onze stad Brussel. Ce journal renferme des indications d'événements antérieurs à l'année 1794; on trouve aussi beaucoup d'anecdotes jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle. LE CANDÈLE.	De cruyswaerden, enz.	Flamande. In-folio.	XIX 1/3
13463	Du même Goetval.	(*Titre*). Extraordinaire geschiedenissen voorgevallen in ons Nederland, naer de afleyvigheit van onze doorluchtige keyzerinne Maria-Theresia, welke troebles veroorsaekt zyn geweest door haeren opvolger Josephus II. Ce journal renferme le récit des événements depuis l'an 1780 jusqu'en 1792, mais ils sont classés avec aussi peu d'ordre que ceux du n° 13462 précédent. Voir aussi au règne de Joseph II, les n° 15950, etc., qui sont relatifs au même objet. LE CANDÈLE.	Maria-Theresia... naer 40 volle jaeren.	Flamande. In-folio.	XIX 1/3
13464	Du même Goetval.	Idem. 1ste en 2de deel. LE CANDÈLE.	Maria-Theresia... naer 40 volle jaeren.	Flamande. In-folio.	XIX 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13465	Du même Goetval.	(*Titre*). Wondere geschiedenissen voorgevallen in deze stad Brussel, ten tyde van de Fransche republicq, soo ten opsigte van de scheuring der religie, als andersints, van 't jaer 1803 tot 1805. 3de deel. LE CANDÈLE	Nu koninck tot het jaer.	Flamande. In-folio.	XXI 1/3
13466	Du même Goetval.	(*Titre*). Vervolg der chronycken voorgevallen binnen dese stadt Brussel, ten tyd der Fransche republicq, van 't jaer 1805 tot 1809. LE CANDÈLE.	30 augusti, sag men, enz.	Flamande. In-folio.	XIX 1/3
13467	Du même Goetval.	Idem. Van 1812-1813. LE CANDÈLE.	Ik begin dan, met Gods gratie.	Flamande. In-folio.	XIX 1/3
13468	Du même Goetval.	Idem. Vervolg van het jaer 1813-1814. LE CANDÈLE.	15 april, Wesende witten donderdag.	Flamande. In-folio.	XIX 1/3
13469	Du même Goetval.	Idem. Van 't jaer 1815-1816. LE CANDÈLE.	Ik vervolge dan het jaer 1815.	Flamande. In-folio.	XIX 1/3
13470	Du même Goetval.	Idem. Jaeren 1816 en 1817. LE CANDÈLE.	Ik vervol dan het jaer 1816.	Flamande. In-folio.	XIX 1/3
13471	Du même Goetval.	Idem. Van 't jaer 1818 tot 1821. LE CANDÈLE.	Ik eyndige dan het jaer.	Flamande. In-folio.	XIX 1/3
		§ 5. TRAITÉS SPÉCIAUX CONCERNANT LE CANAL DE BRUXELLES			
16212		404a. (*Van Hulthem*). Description historique du canal de Bruxelles à Willebroeck, depuis l'an 1531 jusqu'en 1750. Tome 1. Ce manuscrit unique et précieux, est enrichi de dessins de médailles, de plans primitifs de gravures, dessins originaux au lavis, portraits de souverains, etc., et d'autres pièces intéressantes, concernant le même canal, tels que la porte du rivage à Bruxelles, le château de Vilvorde, d'autres châteaux et édifices situés sur les chaussées attenantes audit canal. (*Extr. V. H.*) NUEWENS.	Déductions sommaires des raisons.	Française. In-folio. Dessins.	XVIII d/3
16213		404b. (*Van Hulthem*). *Pièces officielles et autres, tant manuscrites qu'imprimées, concernant la construction, la navigation et les barques du canal de Bruxelles, avec les tarifs des droits, etc., depuis l'an* 1531 *jusqu'au règlement du* 22 *septembre* 1750. Tome 2. NUEWENS.	Karel, Keyser, enz.	Fl. Fr. In-folio. Dessin. Autogr.	XVI 2/3 à XVIII
16219		406. (*Van Hulthem*). Copie van den octroi van den nieuwen schipvaert der stadt van Brussele. Suivent d'autres pièces concernant le même objet.	Karel, Keyser, enz.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
16214	Nic. Mamerani.	404b. (*Van Hulthem*). Nicolai Mamerani, Lucemburgensis, poetæ laureati, æquæductus Bruxellarum absolutus, anno 1561. *Lovanii* 1562. Cet article est extrait du Mss 16212 ci-dessus, à cause de l'objet spécial qu'il traite et qui n'est pas administratif. NUEWENS.	Si quærendæ vagi tibi sint miracula, etc.	Vers. Lat. In-folio. Chyrotype.	1562
16205		401. (*Van Hulthem*). Memorabilia van den vaert van Brussel, met de ordonnantien van 1550 tot 1705.	De vaert is begonst, den 16 junii 1550.	Flamande. In-folio. Plans.	XVIII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16206	Van Langeren.	401. (*Van Hulthem*). Voorwerp om dezen vaert te verlengen, in eene regte linie van de Verbrande brug, boven Vilvorde, tot aen Mechelen, en die men alsdan den *vaert van Moura* zouden hebben genoemd. Le nom de Moura est celui du marquis de Castel Rodrigo, gouverneur-général de 1646 à 1647.		Flamande. Plans.	XVIII $^1/_3$
13021	Van Heurck.	(*Titre*). Mémoires des villes de Bruxelles et d'Anvers, pour l'approfondement du canal de Bruges à Gand et la communication de ce canal avec l'Escaut, au moyen de la fameuse coupure. (*V.* au n° 13020, l'octroi de Marie-Thérèse, concernant cet approfondissement).	Nos propres réflexions.	Française. Authent.	1753
		§ 6. TRAITÉS SPÉCIAUX SUR LE PALAIS ET LE PARC; STATUE DU PRINCE CHARLES.			
14402		*Dessins du palais de l'ancienne cour de Bruxelles, avant son incendie en 1731.*	»	In-folio plano.	XIX $^1/_3$
14403		*Dessin du palais de l'ancienne cour de Bruxelles, après son incendie en 1731, avec titre :* Het gezicht van het verbrandt hof van Brussel.	»	In-folio plano.	XIX $^1/_3$
11693	Witzthumb.	*Deux vues de l'hôtel de Nassau à Bruxelles, avant les changements exécutés par ordre du prince Charles de Lorraine, pour servir de palais au gouverneur général des Pays-Bas-Autrichiens.* Ces deux plans sont dessinés par feu M. Vitzthumb, d'après un tableau du temps d'Albert et Isabelle. DON DU DESSINATEUR.	»	In-folio plano.	XIX $^1/_3$
13477		(*Titre*). Opregting van het metael standbeelt van den prins Carel van Loreynen, in Brussel.	Carolus Alexander.	Flamande. In-folio.	XIX $^1/_3$
13514		Beschryving van het aenkomste ende oprechte van het standbeld van Z. R. H. Carel Alexander, hertog van Lorreynen, als mede de beschryvinge der vreugde feesten t'oprechten van arken triomphal etc., etc. 1775.	Vertrokken zynde van Manheim.	Flamande. In-folio.	XVIII $^d/_3$
13513		(*Titre*). Observations critiques sur la statue pédestre du prince Charles de Lorraine, qui se trouvait à la place royale de Bruxelles.	Elle n'a pas de crâne.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
13453		*Pièces concernant le parc de Bruxelles, antérieurement à la reconstruction de son dessin, en 1774.*	»	Fr. Fl.	XVII $^d/_3$
		§ 7. FORTIFICATIONS DE LA PLACE.			
17559		(*Titre*). *Placart et autres pièces touchant les fortifications de Bruxelles, compris dans l'article que voici :* 804. (*Van Hulthem*). Ordre à ceux ayant fourni des matériaux et ayant travaillé aux fortifications de la ville de Bruxelles, de le faire au même prix qu'ils ont commencé. (*Sans date.*) Conditions accordées à la ville de Bruxelles, pour la levée de 300^m. florins, pour les fortifications de Bruxelles, conditions auxquelles le magistrat doit se conformer. (*Sans date*). Minute originale des dites conditions. (*Sans date*). Exemptions d'accise de bière etc., pour les militaires à Bruxelles. (*En flamand, sans date*). Voir pour ce dernier paragraphe : *Finances de Bruxelles.*	Comme nous sommes informés.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		§ 8. ÉGLISES ET MONASTÈRES, ETC. 1° *Traités généraux.*			
13475	Goetval.	(*Titre*). De Godshuysen en de kerken van Brussel.	Het huis van Pacheco.	Flamande. In-folio.	XIX 1/3
6922	Pii, papæ II.	*Bulle papale :* De cesso seu interdicto ecclesiastico non ponendo Bruxellis, ab episcopis Cameracensibus ; anno 1459, kal. Octobris et 2 Pontificatûs Pii pp. II.	Pius episcopus sacrosanctæ romanæ ecclesiæ.	Latine. Authent. In-folio.	XVII 2/3
		2° *Église collégiale et paroissiale de St.-Michel et Gudule.* A. *Histoire générale.*			
9842		(*Titre*). Annales ecclesiæ D. Gudulæ, (Bruxellis).	Carolus Dux, filius Ludovici et frater Lotharii.	Latine. In-folio.	XVII 1/3
		B. *Chapitre.*			
16575	De Bleye, chanoine de Ste Gudule.	515. (*Van Hulthem*). Description chronologique et historique du chapitre de Ste-Michel et Gudule. Manuscrit original.	Ceux qui ont lu la description.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
13504	Goetval.	(*Titre*). Dekens van de collegiale en parochiale kerke van de H. H. Michael en Gudula, tot Brussel, sedert den jaer 1047. LE CANDÈLE.	Taydo, in 't jaer 1047.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
13666		(*Titre*). Concordia inter decanum christianitatis, sub episcopis Cameracensibus et capitulum Stæ Gudulæ, Bruxellensis, quoad administrationem sacramentorum et funeralia, anno 1425, non. junii. LE CANDÈLE.	Universis, etc., Joannes de Burgundiâ.	Latine. In-folio.	XV 2/3
12679		*Autres concordats.* Cet exemplaire renferme aussi : Judicium doctorum Lovaniensium, die 17 julii, 1672, de realitate venerabilis sacramenti miraculosi, in Stæ Gudulæ ecclesiâ.	Universis, etc. Joannes, etc.	Latine. In-folio.	XIV 2/3
6921		*Lettres des vicaires généraux du diocèse de Cambrai, concernant des redevances du chapitre de Ste Gudule de Bruxelles.* Datum Cameraci, anno dni 1430, die mercurii 19 aprilis, sub Martino V.	Universis præsentes litteras, etc.	Latine. In-folio.	XVII 1/3
13503		*Extrait des chartres du chapitre de l'église collégiale de Ste Gudule, à Bruxelles.*	R.-D. Petrus Vander Kerkhoven.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
13500		(*Titre*). Statuta ecclesiæ collegiatæ insignis D. D. Michaelis et Gudulæ, Bruxellis.	Quicumque in hâc ecclesiâ.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
16576		516. (*Van Hulthem*). *Eadem statuta.*	Quicumque in hâc ecclesiâ.	Latine. In-quarto.	XVIII 1/3
6504		(*Titre*). Triplica pro Dno Jne Vernimmen, præsbitero, congregationis oratorii et canonici secundæ fundationis, ecclesiæ colleg. Ste-Gudulæ, Bruxellis, appelante, Contra : Promotorem curiæ spiritualis Mechliniensis, appellans de casu : An archiepiscopus Mechliniensis facultates audiendi confessiones et prædicandi verbum Dei, quas appellans per 22 annos exercuerat, potuerit revocare?	Prædictus appellans.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
16577		517. (*Van Hulthem*). *Pièces processales et autres pour le chapitre de Ste-Gudule.*	Verthoont eerbiedelyk.	Fl. Lat. In-folio.	XVIII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		C. *St.-Sacrement de Miracles. — Histoire et jubilés.* NOTE. Voir ci-dessus page (58) la procédure contre les Juifs, sous le règne de Jeanne et Venceslas.			
14282		(*Titre*). Hier wiert verclart hoe het heilich sacrament van mirakelen gevonden was, ghelick hier achter, in westcapelle ghefigureert staet.	Ende want ons lieven Heer.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
6347	Patris Theodori Loerii De Stratis, monachi carthusiensis.	(*Titre*). Præstantissima quædam ex innumeris miracula, quæ Bruxellis circa venerabilem Eucharistiam, hactenus, multis ab annis, ad Christi gloriam fiunt. Collecta Coloniæ Agrippinæ, 1532, typ. Gennepei. Voir ci-dessus, n° 12679. FOPPENS.	Sil tuis respondere voluero.	Latine. In-8°. Chyrotype.	XVIII 2/3
16674	Ejusdem Loerii De Stratis.	552. (*Van Hulthem*). Idem.	Sil tuis respondere voluero.	Latine. In-quarto.	XVII d/3
13506		(*Titre*). *Stukken nopens het H. Sacrament van mirackel, van Brussel.* Pièces faisant suite à l'ouvrage de Loerius (n° 16347 et 16674 précédents). LE CANDÈLE.	Om te voldoen aen den inhoud.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
7004		(*Titre*). Ordre que son Altesse Sérénissime commande être tenu et observé en la procession générale du St.-Sacrement et de toutes aultres. (Bruxelles, le 20 mai 1598).	La garde ; Chevaliers de l'Ordre.	Française. In-folio.	XVII d/3
13501		(*Titre*). De processionibus in quibus sacra hostia cum imaginibus sanctorum circumfertur. Avec autres pièces concernant les processions à Bruxelles, entr'autres en 1674, 1675 et 1676	Nihil tam sanctum est.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII d/3
7325		*Pièces concernant le jubilé à Bruxelles, en 1720.*	Cum a multo tempore.	Latine. In-quarto.	1720
16343		452d. (*Van Hulthem*). Jubilé van het St.-Sacrament, binnen Brussel, in 't jaer 1720.	Het eerste, verthoont het H. Sacrament.	Flamande. In-quarto. imprimé.	XVIII 1/3
16460	Van Susteren, episcopi Brugensis.	(*Van Hulthem*). Oratio habita anno 1735, Bruxellis, occasione tertii jubilæi eucharistici, sive SS. Sacramenti miraculosi relationes.	Quandoquidem Deus.	Latine. In-4°.	1720
13508		(*Titre*). Descriptio eorum quæ anno 1770, in jubilæo quadringentesimo, SS. 16 Hostiarum in ecclesiâ collegiatâ DD. Michaelis et Gudulæ Bruxellis sunt peracta.	Antequam ad enarrationem.	Latine. In-quarto.	XVIII d/3
13507		(*Titre*). Derde deel der solennele diensten, ten tyde van deze jubilé van 200 jaren zyn geschiet, als volgt saterdag, 16 july 1785, tot Brussel.	Saterdag, 16 july 1785.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
		D. *Relique de la couronne d'épines.*			
16668	Adriani Herbouth, episcopi Rossensis, suffraganei Cameracensis.	552. (*Van Hulthem*). Examen particulare cujusdam spinæ de coronâ D. N. J. C., factum anno 1518, coram Hieronymo Van der Noot, cancellario Brabantiæ, aliisque. VERDUSSEN.	Comparuit dominus cancellarius.	Latine. In-quarto.	XVIII d/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		E. *Funérailles.* Voir au chapitre intitulé : *Cour du prince*, un grand nombre d'articles relatifs aux funérailles des souverains et de plusieurs hauts dignitaires; les cérémonies funèbres ayant été faites pour la plupart en l'église de Ste.-Gudule, quelques-unes en la chapelle de la Cour, d'autres à Malines, etc., etc.			
		3o *Église paroissiale de Notre-Dame de la Chapelle.*			
16583		523. (*Van Hulthem*). Pièces concernant l'histoire de l'église de Notre-Dame de la Chapelle de Bruxelles, depuis l'année 1133 jusqu'en l'année 1733.	In nomine Domini, etc., Ego Godefridus.	Lat. Fr. Fl. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13510		(*Titre*). Annales ecclesiæ B. M. V. de Capellâ, Bruxellis. De l'an 1134 à 1777. LE CANDÈLE.	Anno 1134; extra-muros antiquos.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16570		514. (*Van Hulthem*). (*Titre*). Capella B. Mariæ Virginis Bruxellæ, in quâ jam dudum fuerat propositum Benedictinorum ab abbatiâ Sti Sepulchi Cameracensis dependens, erigitur in ecclesiam parochialem, anno 1210. COBELLZ.	Sigerus Cameracensis.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16631	Robert de Croy, évêque de Crmbrai.	547. (*Van Hulthem*). *Nomination d'un desservant à l'église de N. D. de la Chapelle, à Bruxelles. En 1552, le 17 septembre.* NUEWENS	Robertus de Croy, etc., quod nuper, etc.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
		4o *Paroisse de Sainte-Catherine.*			
15313		80. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant un conflit de juridiction entre l'officialité de Malines et le conseil de Brabant, relativement aux églises de St.-Jean de Molenbeck et de Sainte-Catherine, sous Bruxelles, du* 24 *février* 1708. L'église de Molenbeck lez-Bruxelles, était autrefois la paroisse, tandis que Ste Catherine en était alors la succursale.	Comme il a été remontré.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII $^2/_3$
15273		457. (*Van Hulthem*). Avis pour les pasteurs et maîtres d'église de St-Jean à Molenbeck et de Ste-Catherine à Bruxelles, contre le chanoine Leyniers, official du diocèse de Malines, sur un conflit des juridictions ecclésiastique et temporelle, déclarant le conseil de Brabant juge compétent.	Les avisans ayant examiné.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16338		452. (*Van Hulthem*). (*Titre*). Déduction sommaire pour l'archevêque de Malines, contre le décret rendu au conseil de Brabant, à l'instance du sieur G. Van de Nesse, déserviteur de Ste-Catherine, à Bruxelles. Cet imprimé est inclus au no 16337 à 16345	C'est un devoir indispensable.	Fr. Fl. In-quarto. Chyrotype.	XVIII $^2/_3$
		5o *Église paroissiale et abbatiale de St.-Jacques sur Froidmont ou Coudenberg.*			
16578	Bald. de Backer.	518. (*Van Hulthem*). Historia abbatiæ Sti Jacobi, vulgò Coudenberg, Bruxellis, in Monte Frigido. Copie faite d'après l'original qui se conservait à l'abbaye de Coudenberg, comme une pièce curieuse et secrète, avec cette étiquette : *Discret. manus. hujus abb.*	Elogium primum, etc., juxta principis palatium.	Latine. In-8o.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		6° *Paroisse de St.-Géri.*			
16356		452°. (*Van Hulthem*). Eere kroon, gevlogten tot lof der edele magistraet der stadt Brussel, over het versmallen ende overwelven der Senne en het verbreeden der selver straete, liggende tusschen St.-Guericx-kerke ende de Vis-Merckt, (jaer 1773).	Myn Zang-Heldin gewoon met aengenaeme toonen.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1773
		7° *Églises chapelaines de Bruxelles.*			
		A. *Chapelle royale.*			
13509		(*Titre*). Memorias de las cessiones hechas a favor de la capella real de N. S. del Rosario, in Bruselas, desde fue bombardeada y reducida a cenisas, en 14 agosto 1695. Voir, pour cet article et d'autres relatifs à la chapelle royale, la Cour du prince à Bruxelles. LE CANDÈLE.	El contador de Ex^{to} G. Don Gaspar Del Vaus.	Espagnole. In-folio.	1695
		B. *Églises et chapelles diverses.*			
5878	Gaucheret J.-F. Rector der capelle van O. L. V. van Bystant.	(*Titre*). Historie van de alderheylighste Maghet en moeder Godts Maria, die onder den tittel van Bystant geert wordt in haer mirakelen beeldt, binnen Brussel. 1ste deel. Ce volume et les deux suivants ont été donnés par l'auteur.	De Princelyke stadt van Brussel.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
5879	Ejusdem Gaucheret.	Idem. 2de deel.	Het gasthuys van S. Jacob.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
5880	Ejusdem Gaucheret.	Idem. 3de deel.	Bewys-stukken, etc.; wy proviseuren.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
17145		709. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant la chapelle de la Magdelaine.*	Notum sit universis.	Lat. Fl. In-folio.	XVIII 2/3
		8° *Couvents.*			
14512	De Valeriola.	(*Titre*). Rapport gedaen door den heere schepenen De Valeriola, ingevolghende voorgaende resolutie, de date 4 december 1773, raekende de eerste admissien van de biddende orders, alias mendicanten, etc., etc. Extraits et copies authentiques concernant les couvents des divers ordres mendiants, à Bruxelles, en 1773 et 1774.	De eerste monnicken.	Fl. Fr. Lat. In-folio. Authent.	XVII 2d/3
12680	Peeter De Greve.	(*Titre*). Rekening ende bewys des godshuysen der Augustynen, binnen Brussel, van het jaer 1593. LE CANDÈLE.	Rekeninghe ende bewys, etc. In den iersten.	Flamande. In-folio. Authent.	1593
11716		*Livre de la confrérie des Esclaves et des Prévots de Notre Dame, instituée en l'église des R. P. Augustins à Bruxelles, en l'année 1626, après le transfert, en cette église, de l'image miraculeuse de N.-D. d'Aberdeen en Écosse.* Ouvrage orné d'armoiries, et rempli de signatures d'un grand nombre de personnages célèbres, entre autres Marie de Médicis, reine de France, etc., depuis l'infante Isabelle jusqu'au temps de l'archiduchesse Marie-Christine.	Isabel Clara Eugenia.	Lat. Fr. In-folio. Armoiries.	1626
16347		472. (*Van Hulthem*). Zegen-prael van de heylige Maget Maria oft gedachtenisse der hondert jaeren van het beeldt van Maria van Goedt Succès, eertyts tot Aberdeen in Schotland, ses hondert jaeren door mirakelen de aldervermaenste aen de Paters Augustinen, van de infante Isabella vereert, ende den 3 mey 1626, uyt het hof overgebrocht. Opgedragen aen de aertshertoginne Marie-Elisabeth, in 't jaer 1726.	De faem blasende, etc., komt ende siet.	Vers. Fl. In-quarto.	1726

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
5764	Joannis Tourneur.	*Chronicon Carthusiæ Bruxellensis.* Finit à l'année 1558.	In nomine, etc.; ab anno 1480.	Latine. In-folio.	1558
15846	P. Wallii seu De Wal.	262. (*Van Hulthem*). Chronicon Bruxellense, seu potius Belgicum Petri de Wal, Carthusiani Bruxellensis, ab anno 1356 ad annum 1615. Voir à l'ordre des Chartreux, d'autres ouvrages historiques du père De Wal. NUEWENS.	Est quidam locus dictus: den hooge couter.	Latine. In-quarto.	XVIII ²/₃
3886		(*Titre*). Priores Carthusiæ Bruxellensis; sequuntur vicarii, procuratores, sacristæ.	Elenchus officialium.	Latine. In-folio.	XVII ᵈ/₃
11616	Devaddere, chanoine d'Anderlecht.	(*Titre*). Historia monasterii B. M. V. de Gratiâ, ordinis Carthusiensis, olim extra, inde intra muros urbis Bruxellensis; manuscriptum autographium.	Quæcumque excellentioris.	Latine. In-folio. Plan. Autogr.	XVII ²/₃
3885		(*Titre*). Discours de la restauration de la Chapelle de Notre-Dame de Grâce, à Scheut, avec ce qui s'est passé depuis, jusqu'à présent.	Je présenterai ici succinctement.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
16580		520. (*Van Hulthem*). Deux mémoires sur les Frères Sachets, dits en flamand Sack-Broeders, supprimés dans le XVᵉ siècle.	Grammaji, sub titulo.	Lat. Fl. In-folio.	XVIII ²/₃
16579		519. (*Van Hulthem*). Carmelus Bruxellensis, fratrumque quos pietate conspicuos, dignitate inclytos, doctrinâ eximios a fundato jam olim cœnobio, protulit, extulit chronotaxis, vitâque functorum necrologium. Ce Ms. commence en l'année 1249 et finit en 1768. NUEWENS.	Ades dum orbis incola et viator.	Latine. In-quarto. Autogr.	1768
16661		551. (*Van Hulthem*). Notes historiques sur l'établissement des Carmes déchaussés dans les Pays-Bas et taxativement l'établissement du couvent desdits pères, à Nivelles. (*Il y a ensuite*) : Fundatio cœnobii virginum Carmelitanarum, Bruxellis., 1610.	Les carmes qui se trouvent aux Pays-Bas.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12656		*Pièces concernant une procédure entre les Carmes déchaussés de Bruxelles et le comte d'Egmont, en 1701.* LE CANDÈLE.	Louis, par la grâce de Dieu, roi de France.	Française. In-folio. Authent.	1701
16568		514. (*Van Hulthem*). Beschryvinge van het clooster van de Capucinen tot Brussel. COBENTZL.	Onder de cloosters wooningen.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
16569		514. (*Van Hulthem*). Beschryvinge van het clooster der Minimen, tot Brussel. COBENTZL.	Onder alle de clooster de welke.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
16567		514. (*Van Hulthem*). Beschryvinge van het groot ende vermeert clooster van de eer-paters Minder-Broeders, tot Brussel. COBENTZL.	Het geene dat aengaenders.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
12448		*Pièces concernant le grand Béguinage de Bruxelles.* LE CANDÈLE.	Datum per copiam sub signo.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16566		514. (*Van Hulthem*). Beschryvinge van het Beggyn-hof van Brussel. COBENTZL.	Het beggyn-hof van Brussel.	Flamande. In-folio.	XIV d/3
13515	Nicolai, papæ V.	*Bulle papale : Réglement pour le couvent de Ste.-Élisabeth, de Bruxelles, et celui de Ste.-Marie de Clusa, (7 Fontaines) dans le bois de Soigne, le 31 janvier 1452.* LE CANDÈLE.	Nicolaus, etc., etc. Apostolicæ nobis.	Latine. Diplôme.	1452
13516	Robert de Croy, episcopi Cameracensis.	*Lettres épiscopales : Concession originale au monastère de Ste.-Élisabeth, de Bruxelles, relativement à une messe hebdomadaire, le 17 mars 1535,* (V. St.) LE CANDÈLE.	Pastoralis officii.	Latine. Diplôme.	1535
4432		*Règle monastique paraissant être du couvent des Dames du Jericho, à Bruxelles.*	Nadien dat van sonderlinghe.	Flamande. In-quarto.	1523
		§ 9. HÔPITAL DE ST.-JEAN.			
13512		(*Titre*). Register-boek van de fundatien en andere diensten van de kerke van Sinte-Jans op den Poel, binnen de stadt Brussel.	Item, maeckt de testatrice.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
16571		514. (*Van Hulthem*). *Pièces de comptabilité concernant l'hôpital de St.-Jean, de Bruxelles, et l'archevêque de Malines, Jacques Boonen.* COBENTZL.	Comparerende voor my.	Française. In-folio.	XVII d/3
		§. 10. CORPORATIONS. 1° *Guldens ou sermens*			
16002	Devaddere, chanoine d'Anderlecht.	335. (*Van Hulthem*). Origine des serments ou compagnies bourgeoises, appelées en flamand *Guldens* ou *Gildens*, tiré de certain livre manuscrit, composé par J.-B. De Vaddere, portant pour titre : Historia originis et excidii Carthusiæ Partheniæ, Bruxellis, etc. NIEWENS	Guldas hodie vocamus.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
13473	Coetval.	*De vyf gulden binnen Brussel.* LE CANDÈLE.	St.-Joris gulde is uyt de groote gulde.	Flamande. In-folio.	XIX 1/3
3300		(*Titre*). Redenen van oppositien voor de vyf gulden der stad van Brussel, tegen de propositie van zekere commissarissen, by Z. H. en den burgemeester, enz., op den XXIX meert L. L., den deken der zelver gulden, nopende de wacht te moeten houden onder die werdeelen van wycken. (*Aprilis* 1580).	Seggen ende verclaeren.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
		2° *Confréries.*			
5808		(*Titre*). Wapenboeck ende regels van die edele confrerie van Sinte-Hubertus, onder die protectie van Z. H. Leo-hertog van Arenberg, etc. Authentique avec blasons et devises VERDUSSEN.	In den iersten soo hebben.	Flamande. Authent.	XVII-XVIII XVI 1/3
		3° *Corps de métiers.*			
4450		*Indications des emblêmes et des personnages des corporations de Bruxelles, pour une procession.* (*Fin*). Die ordinantie van de voorsch. diverschelyke vrouwen, gelyck sy wuyt gheset werdden van d'ambachten in goede ordinantie inde voorsch. processie.	Sara die huysvrouw, enz. Die vleeschouwers.	Flamande. In-octavo.	XV 2/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.	LANGUE, FORMAT, ETC.
15370		95. (*Van Hulthem*). Statuten der brieders (bier-brouwers), van den 13 october 1534.	Om te verzien.	Française. 19e.	XVI 2/3
17153		713. (*Van Huthem*). 1° *Pièces concernant le métier des brasseurs de Bruxelles, l'an* 1571. 2° *Item, concernant les métiers de la dite ville.* 3° *Item, concernant le salaire des gens de métiers et de leurs manouvriers,* 1588.	In den iersten, sullen die brouwers.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
15367		94. (*Van Hulthem*). *Réglement des drapiers de Bruxelles, pour les années* 1376, 1377, 1379, 1385 et 1393.	In 't jaer ons heeren MCCCLXXVI.	Flamande. 28e.	XIV d/3
15371		96. (*Van Hulthem*). *Réglement des fabricants de drap de Bruxelles, de l'an* 1365 *à* 1378.	Dit syn die poenten van den gulden.	Flamande. 28e.	XIV d/3
16573		514. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant les confréries de St.-Éloi de Bruxelles.* Cobentzl.	Ter kennisse gekomen zynde.	Fl. Fr. In-folio. Imprimé.	XVIII 2/3
16976		650. (*Van Hulthem*). Extract getrocken vuyt de ordinantie over de schryvers en oude cleeder-coopers. Sur l'extrait de l'ordonnance du 7 janvier 1635. Nuewens.	In den eersten dat.	Flamande. In-folio. Authent.	1647
17099		697. (*Van Hulthem*). *Plaintes contre les chargements frauduleux de pierres, par les bateliers de Bruxelles, en* 1747. Autres pièces concernant la corporation des bateliers de la dite ville.	Pour faire voir la frauduleuse manége.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII 2/3
16344		452d. (*Van Hulthem*). Collegie der medecyne op gericht door den magistraet der stadt van Brussel, 1721.	Dat voordtaen vort blyven sal.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1721
17098		693. (*Van Hulthem*). Projet pour la réforme du corps des chirurgiens de la ville de Bruxelles.	La structure du corps humain.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		§ 11. ENSEIGNEMENT PUBLIC. 1° *Écoles de Bruxelles.* Note. Voir plus loin la collection des pièces concernant les écoles des Pays-Bas			
16949	Jean III et Venceslas.	643. (*Van Hulthem*). Sequuntur tenores litterarum per Johannem, ducem tertium, de consensu decani et capituli ecclesiæ Stæ Gudulæ Bruxellensis, Scholastico, ejusdem ecclesiæ concessarum, etc., etc. (Anno 1320 sabb. ante fesyt. apost. Symonis et Judæ), cum litteris Venceslai ducis. (Anno 1381).	Nos Johannes, etc., volumus esse notum.	Lat. Fl. In-folio.	XVIII d/3
17171		722. (*Van Hulthem*). Ordonnantie ende statuten voor de school-meesters van Brussel, jaeren 1533, 1596; nieuwe statuten van 1598 tot 1750.	Dat den scholasticus.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
17560		804. (*Van Hulthem*). *Résolution concernant l'enseignement donné selon l'ordre de l'écolâtre, par les maîtres et maîtresses d'école de la ville de Bruxelles. Loi du* 17 *juillet* 1647.	Op heden 27 juli 1647.	Flamande. In-folio. Authent.	1647
		2° *Honneurs rendus aux premiers de l'université de Louvain.*			
16412		483. (*Van Hulthem*). De quelle manière S. A. R. (Maximilien Emmanuel), at honoré un premier de Louvain, de naissance de Bruxelles. Voir université de Louvain.	L'an 1693, les jésuites ayant appris.	Française. In-quarto	XVII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		3° *Académie de dessin, de peinture et de sculpture.*			
12823		(*Titre*). Mémoire historique et raisonné, adressé au prince Charles de Lorraine, sur l'état actuel et les progrès de l'académie de dessin à Bruxelles. Voir plus loin, la réunion des articles concernant les autres académies de peinture, sculpture et architecture aux Pays-Bas. LE CANDÈLE.	La cession des Pays-Bas par Philippe II.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		§ 12. BIOGRAPHIES DE QUELQUES SCULPTEURS DE BRUXELLES.			
17658		852. (*Van Hulthem*). Vies de quelques sculpteurs et autres de cette ville de Bruxelles, ou de qui l'on y voit des ouvrages. Par ordre alphabétique.	A. Maximilien. L'abbé mourut à Malines.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
17642	P.-H. Baert.	844. (*Van Hulthem*). *Éloge historique du sculpteur François Du Quesnoy : avec un précis de la vie et des ouvrages de ses élèves, ses compatriotes, et des disciples que ceux-ci ont formés à leur tour et dont les descendants parvinrent jusqu'à nos jours.* Ce manuscrit est orné de 30 superbes portraits, dessins originaux au lavis, avec une collection de 40 autres portraits dessinés de sculpteurs des Pays-Bas, exécutés avec beaucoup de soin au lavis ou au crayon et à la plume. (*Voir*, n° 17643.) (*Extr. V. H.*)	L'artiste dont nous allons nous occuper.	Française. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
17645	Du même P.-H. Baert.	845. (*Van Hulthem*). Idem.	L'artiste dont nous allons nous occuper.	Française. In-quarto.	XVIII ᵈ/₃
		§ 13. ACADÉMIE DE L'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE FRANCE			
17687		868. (*Van Hulthem*). Renseignement sur le personnel des recteurs, des secrétaires, des inspecteurs des trois facultés, leurs études, les fonctions qu'ils ont remplies antérieurement; servant de matériaux pour les fastes de l'académie de Bruxelles. Il existe deux exemplaires de ce registre : l'un qui appartient aux archives de l'académie de Bruxelles, et celui-ci qui était la propriété personnelle de M. Van Hulthem. Ce manuscrit renferme des détails biographiques de M. van Hulthem, sur Charles Louis Van Bavière, Van Trier, de Meulenberg, Guillaume Wallerick Van Leempoel, Bertrand Cahuac, Jean Gérard Van Hooghten, Xavier Jacquelart, Étienne Heuschling, Jean Gérard, Joseph Ernst, Nicolas Lallemant, Noël Antoine Toussaint Bachelier, Jean Ferdinand Sentelet, J.-B. Lesbroussart père, LouisPierre Rouillé et Pierre Claude de Maillard Landreville, qui tous ont fait partie de l'académie de Bruxelles. (*Voir les biographies.*) (*Extr. V. H.*)	Van Hulthem, (Ch.-J.-Em.)	Française.	XIX ¹/₃
		§ 14. PRIVILÉGES. 1° *Tables.*			
12469		*Table alphabétique des placards et autres pièces administratives concernant Bruxelles.* LE CANDÈLE.	Administrator publicus.	Latine. In-folio.	XVII ᵈ/₃
17154		713. (*Van Hulthem*). Tafel ende korte aenwysinge van alle het gene begrepen is in de respective staten, ordinancien en de reglementen van de jaeren 1545, 1586, 1619, 1639, gemaekt op de regheringe der stadt Brussel, waervan de marginaele syffer letteren, aenwysende articulen van de staeten waer onder sy steenghestelt.	A. Absentien.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		§ 15. PRIVILÉGES SPÉCIAUX (OU PIÈCES ÉMANÉES DES SOUVERAINS).			
13371	Henri I, ducis Brabantiæ.	(*Titre*). Extrait de la charte des immunités accordées à la ville de Bruxelles, par Henri Ier; dans le registre coté A, chez M. Neuwens. LE CANDÈLE.	Dit zyn die coren.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
13241	Ejusdem Henrici I.	*Priviléges de Henri Ier duc de Brabant, en 1234, concernant Bruxelles.* LE CANDÈLE.	Anno 1234. Hertogh Hendrick.	Flamande. In-quarto.	XVIII d/3
17245	Henrici II, ducis.	763. (*Van Hulthem*). Ex privilegio Henrici, ducis Lotharingiæ et Brabantiæ, et ejus filii Henrici, concesso oppido Bruxellensi, de data XII^{c}, XXIX, 15 junii.	Nullus conferat hereditatis, etc.	Latine. In-folio.	XVII ²/3
11931	Joannis I Duc. Brab^{t}.	(*Rubr.*) Den lentzarte van d'ammanie (*van Brussele*); *charte de l'an 1292, de Jean II, duc de Brabant.*	Jan, bi der gracien Gods, ons heeren.	Flamande. 18°.	XIV ²/3
13223	Ejusdem Joannis I.	(*Titre*). Den lant-charten in 't ammanschap van Brussele (van 1292).	Ick Jan, by der gracien Gods.	Flamande.	XVI ²/3
13238	Ejusdem Joannis I.	(*Titre*). Den lant-sater in 't ammanschap van Brussele.	Wy Jan, enz.	Flamande.	XVII ¹/3
16000	Joannis II.	335. (*Van Hulthem*). Privilegium ducis Joannis quo concedit scabinis Bruxell. potestatem levandi ansisiam in oppido et in suburbiis, excepta Opbruxellâ, anno 1295, in die S^{tæ} Luciæ, virginis.	Joannes, etc., noveritis quod nos.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
7599	Joannæ, Ducissæ.	*Statuten van Brussel, van het jaer 1383, den 11 juny, andere statuten tot het jaer 1516.* Recueil de réglements.	Item om voertaen.	Flamande. In-folio.	XVI ¹/3
16019	Ejusdem Joannæ, Ducissæ.	335. (*Van Hulthem*). Acte van de hertoghine Joanna, van dat de ses mayeryen aen de stadt Brussel sullen geunieert ende in geender dingen geschyden, nochte ook veralieneert en sullen worden. 1392, den 6 van den ougst maend. NUEWENS.	Joanna, etc., dat wy aensiende.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
12388	Philippe-le-Bon, etc.	*Acten, statuten ende privilegien der stad Brussel, van het jaer 1461, enz.* LE CANDÈLE.	Gesien de privilegien.	Lat. Fr. In-folio.	XVI d/3
17161	Marie de Bourgogne, etc.	714. (*Van Hulthem*). *Priviléges accordés à la ville de Bruxelles, depuis le règne de Marie de Bourgogne, le 29 mai 1477, jusqu'à celui de Charles d'Autriche, en 1507.*	Marie, etc., Alsoe naeder.	Fl. Fr. In-folio.	XVI ¹/3
17100	Charles-Quint.	693. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant l'administration de Bruxelles, jointes à l'édit de Charles-Quint, appelé la Caroline, du 28 février 1545.*	Carel enz, alzoo wy begheerende.	Fl. Fr. In-folio.	XVII et XVIII
13820		(*Titre*). Ordonnance de l'Empereur sur la conduite de l'alcade de la cour de Bruxelles, touchant l'appréhension et punition. De l'an 1548. LE CANDÈLE.	L'Empereur désirant obvier.	Française.	XVII ¹/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12623	Du même Charles-Quint.	(*Titre*). Orden del emperador Carlos, sobre el proceder del alcade de la Corte y del amman de Brusselas, tocante lo aprehension y punicion de los delinquentes; del anno 1548. LE CANDÈLE.	El emperador desseando.	Espagnol. In-folio.	XVII d/3
15993	Albert et Isabelle.	335. (*Van Hulthem*). Exemption de logement et droit de treillage pour les habitants de la ville de Bruxelles; du 27 février 1614.	Albert et Isabelle, etc., comme de la part.	Française. In-folio.	XVIII d/3
12329	Des mêmes Albert et Isabelle.	(*Titre*). Édit d'Albert et Isabelle en faveur des bourgeois de Bruxelles, concernant les logements des courtisans, archives et autres de la suite de la cour du 27 février 1614. LE CANDÈLE.	Albert et Isabel, Clara-Eugénie, etc., comme de la part, etc.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12625	Des mêmes Albert et Isabelle.	*Placart d'Albert et Isabelle concernant le port de pistolets de poche en la ville de Bruxelles, défense de jeter des fusées, etc., etc., du 31 janvier 1614 et 18 décembre 1624.*	Comme nous sommes advertis.	Française. In-folio.	XVII d/3
17561	Charles II, roi d'Espagne.	804. (*Van Hulthem*). *Projet de l'édit émané pour la sureté de la ville de Bruxelles, pendant la nuit, par des patrouilles, du 26 septembre 1677.*	S. Ex. étant informée, etc.	Française. In-folio.	XVII d/3
6350	Du même Charles II.	(*Titre*). Opene-brief van den 3 april 1700, van Carel den II, nopens de privilegien binnen den thorren van 't goudtsmedenhuys, genoemt den Spiegel, gevonden.		Flamande. Imprimé. In-8°.	1700
6351	Du même Charles II.	(*Titre*). Reglement additionneel tot beter onderhoudinghen van de voorgaende reglementen ende ordonnantie, gemaeckt op de directie van de saeken der stadt Brussel, geemaneert den 12 augustus, 1700. FOPPENS.	Carel, enz, tot beter onderhoudinge.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1700
		§ 16. COUTUMES. 1° *Coutumes d'Uccle.*			
13653		(*Titre*). Dit is de bancken en hoven, die onder die cameren van Uccle behuren. LE CANDÈLE.	De schepenen van Campenhout.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
11932		517. (*Rubr.*) Oud' scheet van Ukele en van Brussel. Cette chartre est précédée de celle concernant l'ammanie de Bruxelles. (*V.* 11931 *ci-après*).	Item, in den eersten, een man.	Flamande. 14e.	XIV 2/3
13646		(*Titre*). Costumen der hooft-bancke van Uccle. En 38 articles, datée du 19 mai, 1570. LE CANDÈLE.	Die schepenen ons genadichs heeren.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
7025		Costume van de kaemer van Uccle, (soo de selve over gevonden syn in den Raede van Brabant, anno 1607). En 60 articles, elle est datée du 7 novembre 1606. VERDUSSEN.	Die schepenen van haere hoocheden.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
3242		*Autre exemplaire de la coutume d'Uccle.* En 57 articles, sans date finale.	Die schepenen ons eerw. heer.	Flamande. In-folio.	XVII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15392		100. (*Van Hulthem*). Costuymen van den hooft-bancke van Uccle.	Die scepenen, enz.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
		2° Coutume de Bruxelles.			
11933		(*Rubr.*) Sceedinge van Brussele.	In den jeersten alle de goede mannen.	Flamande. 14c.	XIV d/3
13450		(*Titre*). Nieuwe costuymen onderhouden by die van der stadt van Brussel, beneffens het statuyt door den momboiren van scheydinghe, enz. LE CANDÈLE.	Alzoo by brieven.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
		3° Chambre d'Uccle.			
16948		643. (*Van Hulthem*). Dit syn eenige wonnisse die thof van Uccle heeft gegeven in tyden voirleden. NELIS.	Het was een man.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
14424		(*Titre*). De rechten ende costumen van den meerders voor de stadt van Brussel. DE RENESSE.	Om d'oude gecostumeerde recht. In den jersten, enz.	Flamande.	XVI d/3
14238		Turben die gepasseert syn binnen dese stadt van Brussel en andere plaetsen (van 't jaer 1561 enz.) Manuscrit contenant des copies authentiquées par le notaire Brems, en 1525, d'enquêtes pour constater le sens des coutumes d'Uccle et de Bruxelles.	Adriaen de Breede.	Flamande. In-folio. Authent.	XVII 1/3
5700		*Notes sur la coutume de Bruxelles.*	Ad articulum primum, schiltbortigh.	Latine. In-folio.	XVII d/3
13451	Christyn.	(*Titre*). Notata ad Constitutiones Bruxellenses.	De officiis et muneribus prætorum.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
15366	Malfait (probablement).	93. (*Van Hulthem*). Notata ad quosdam articulos consuetudinum Bruxellensium, (flandrice).	T'is sooweel te beclaegen.	Flamande. In-folio. Authent.	XVIII d/3
		4° Procès.			
12897		(*Titre*). Vonnissen, processen, enz., nopens Brussel. Voir plus loin au personnel, etc.		Flamande.	XVII 1/3
12681		*Pièces processales concernant diverses églises de Bruxelles.*		Flamande. In-folio.	XVII 1/3
		§ 17. MAGISTRAT. *1° Personnel.*			
13393		(*Titre*). Les six vicomtés du duché de Brabant. Bruxelles, Anvers, Jodoigne, Tervueren, Grimberg, Dormal. Ce numéro est porté ici pour mémoire, en ce qui concerne Bruxelles LE CANDÈLE.	Entre les familles plus illustres.	Française. In-folio. Armoiries.	XVI 2/3
16001	De Vaddere.	335. (*Van Hulthem*). De l'ancienne forme et origine du magistrat de Bruxelles. Tiré de certain livre manuscript portant pour titre : Historia originis et excidii Carthusiæ Partheniæ, etc.; composé par J.-B. De Vaddere. (Voir page 70 ci-dessus, n° 11616).	Aliam antiquitus formam.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
5717	Scabini Bruxellenses.	*Généalogies des 7 familles originaires de Bruxelles et indications de leurs priviléges.*	Anno 1339, fuerunt hi scabini.	Latine. Armoiries. In-folio.	XVII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17462	Van Wachelgem.	726. (*Van Hulthem*). Extract uyt seekeren register in-folio, geschreven by d'eyghen handt van wylen Jan van Wachelgem, zoene Imbrechts, in zynen tyt schepen dezer stadt Brussel, behelsende eenige discueten met annotatien van de geboorten, houwdach, sterfdach en andersins als volght, enz. (*anno* 1474-1647). Pièces concernant les lignages de la ville de Bruxelles.	Jan van Wachelgem.	Flamande. In-folio.	XVII $^2/_3$
13461		*Scabini Bruxellenses, ab anno* 1339, *ad annum* 1689. Le Candèle.	Leonius de Guldenberg.	Latine. In-folio.	1689
13459	Butkens.	*Liste du magistrat de Bruxelles, depuis l'an* 1100 *à* 1721. Le Candède.	En cette ville il y a un officier, etc. Léon de Guldenberg.	Française. Armoiries. In-folio.	XVIII $^1/_3$
14913		(*Titre*). Fasti senatorii et consulares Bruxellenses ; (années 1250-1794). Magnifique exemplaire.	Bruxella, Austriaci, etc.	Flamande. In-folio.	1794
13460		(*Titre*). Hier naer volghen de naemen ende toenamen van de ghene die ammanen ofte stedehouderen van die amman te Brussel geweest zyn, beginnende anno 1300, tot anno 1689. Le Candèle	1300 ; Jan van der Wyke.	Française. In-folio.	1689
13326		(*Titre*). Avis du conseil de Brabant sur la requête du vicomte de Bruneau, tendant à nulliter la sentence contre son beau-frère, Amman de Bruxelles, du 27 juillet 1703. (*Copie libre*). Le Candèle.	Pour satisfaire à l'advis.	Française. In-quarto.	1703
15250		78. (*Van Hulthem*). Sentence portée dans la cause de J. C. Hody, lieutenant Amman de Bruxelles, 6 septembre 1742.	Gezien in haer Coninck-lycke Majesteyt souverein raed.	Flamande. In-folio.	XVIII $^d/_3$
		2° *Administration.*			
13325		*Deilingen naer der stadt recht van Brussel, van 't jaer* 1355 *op St.-Michiels dach.*	Allen de ghenen.	Flamande. In-folio.	XVII $^2/_3$
7614		*Mercuriale du prix des grains à Bruxelles, de l'an* 1460 *à* 1573. Cet article, ainsi que 8085, concernant les mercuriales de Louvain, (Voir Louvain), sont réunis plus loin.	Ik Jan Pieters.	Flamande. In-folio.	XVI $^d/_3$
14155		(*Titre*). Instructie hoe alle de saecken crimineele ende civile, van wegens de heeren Amman ende lieutenant Amman, binnen Brussel, van syne officie wegen, geinstruceert woorden. Suivent d'autres pièces sur l'administration de la ville.	Van dieverye, eerst wordt oft waerden vertrost.	Flamande. In-folio.	XVIII $^1/_3$
15382		100. (*Van Hulthem*). Brief tegens de conservatorien en conservateurs.	Onzen amptmann van Brussel.	Flamande. In-folio.	XVII $^1/_3$
17146		707. (*Van Hulthem*). *Pièces contentieuses concernant l'administration de l'ammanie de Bruxelles, au seizième et dix-septième siècles.*	Wy onder gesch. officie.	Flamande.	XVI et XVII

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.	LANGUE, FORMAT, ETC.
12476		*Instruction pour l'ordonnance du gouvernement général, du 27 juillet 1703, adressée au magistrat de Bruxelles, concernant les boues des rues.*	Désirant que l'ordonnance du 27 juillet 1703.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
13455		*Pièces concernant l'administration, telle que les visites des édifices publics de Bruxelles.*		Française. In-folio.	XVIII 2/3
12510		(*Titre*). De ordinantie en pointen daerop die bynder der stadt van Brussel, enz. Autres pièces concernant l'administration de la ville de Bruxelles.	Comme l'amortissement.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII 1/3
12620		*De l'arrestation civile d'un lieutenant de cavalerie à Bruxelles.*	V. S. J. H. a été servie de nous.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
13511		*Extraits des registres de l'état-civil des pauvres de différentes paroisses de Bruxelles, du 17e et du 18e siècle, avec le testament d'Arnould Vander Vinne, prévot et réceveur de l'abbaye de Forêt.*	Stephanus Vysselman.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
6362		(*Titre*). Ordonnantie van de heeren wethouderen, op het feyt der vroede-vrouwen. Brussel, den 12 november 1733. FOPPENS.	Myne heeren den Amptman.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1733
6361		(*Titre*). Ordonnantie van de heeren wethouderen, op het feyt der vondelinghe kinders. Den 12 november 1733. FOPPENS.	Alsoo myne heeren.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1733
6363		(*Titre*). Instructie van het doopsel der jonge kinders, in occasie van noodt ende perykel. Brussel den 12 novembre 1733.	Eerst sullen die vroede vrouwen.	Flamande.	1733
		3o *Traités spéciaux de finances.* A. *Direction.*			
17562		804. (*Van Huthem*). Projet de rétablir le crédit de la ville de Bruxelles, par la réduction des recettes et par levées. Du 6 août 1672.	La ville de Bruxelles.	Française. In-folio.	XVII d/3
14423		De ordonnancie van den boter assysen, van den craene, van den droogen, etc. Autres ordonnances de police pour la ville. DE RENESSE.	Item, men zal gheven.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
		B. *Des impôts.*			
13399		(*Titre*).Raekende de XXsten binnen Brussel, (depuis l'an 1691 jusqu'au milieu du dix-huitième siècle).	1691, 26 februarii resolutum.	Flamande.	XVIII d/3
12901		(*Titre*). Lettre du 21 août 1690, pour la rédemption des impôts de la ville de Bruxelles. Autres pièces sur le même objet. LE CANDÈLE.	Marie Élisabeth, etc., etc.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII d/3
17156		713. (*Van Hulthem*). Liste et déclaration des personnes qui jouissent de la franchise et de l'exemption entière des accises et impositions sur les quatre espèces de consomption, de mouture, de bière, de vin et de viande, (*dans la ville de Bruxelles.*)	S. A. le prince Eugène de Savoie.	Française. In-folio.	XVIII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17155		713. (*Van Hulthem*). Vonten van wynen, olien van olyven, tocbacq, assynen, enz., genommen ten jaere 1732, binnen Brussel.	Gestookte brande-wynen.	Flamande. In-folio.	1732
15268		78. (*Van Hulthem*). Décret du prince Charles de Lorraine, touchant la collecte et la forme des moyens demandés par ceux de la ville de Bruxelles. Du 5 mai 1755.	Sur le compte qui nous a été rendu.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
17107		696. (*Van Hulthem*). Mémoire sur la perception du droit de halle, ensuite de l'accord fait par quelques marchands, associés de la ville de Bruxelles avec le magistrat du même lieu, par acte passé devant le notaire Lecorbesier, le 7 mai 1781. NUEWENS.	Le proème de l'acte de soumission.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		C. *Contributions de guerre.*			
13447		(*Titre*). Impôt de la contribution volontaire de la ville de Bruxelles, accordé en 1667, pour quatre mois pour la levée et l'entretien d'une troupe d'infanterie pour la défense du pays. LE CANDÈLE.	Noms des contribuants. Son excellence.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
17172		723. (*Van Hulthem*). *Liste et compte de la contribution de Bruxelles, payée à l'entrée des Français, depuis le 15 juillet 1794, jusqu'au 14 avril suivant.* Optellinge van de sommes der penningen, ingebraght door de geestelyke corporatien, kerken, enz., om te voeldoen aen de twee milloenen en half fransche livres, gevraeght door den Franschen representant Laurent.	Het capitael, etc.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		§ 18. ENVIRONS OU CUVE DE BRUXELLES.			
		NOTA. Nous n'avons placé au présent paragraphe que les recueils généraux qui traitent des environs de Bruxelles; par conséquent les autres ouvrages concernant spécialement les abbayes de la Cambre et de Forêt, et les communes de Schaerbeek, Molenbeek, Uccle, etc., sont portés aux subdivisions qui les concernent.			
12807	Devadder.	*Note sur les antiquités de divers villages des environs de Bruxelles et du Brabant.* LE CANDÈLE.	Domini de Stalle.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
8803	J.-B. Grammaji.	(*Titre*). De Bruxellâ et pagis suburbanis. Cet ouvage et plusieurs autres y relatifs, tels que le voyage du cardinal Paulucci à Bruxelles et aux environs, etc., sont indiqués précédemment.	Henr. dux possidet.	Latine. In-8°.	XVII $^{2}/_{3}$
15318	Maximilien Emanuel, gouverneur général.	80. (*Van Hulthem*). Défense de faire des coupes d'arbres dans les environs de Bruxelles. Du 30 décembre 1673.	Comme il convient au service du roi.	Française. In-folio. Authent.	-1693
		VINGT-DEUXIÈME SUBDIVISION. — CAMBRE (LA).			
13537	Couvreur.	Plans des propriétés de l'abbaye de la Cambre lez-Bruxelles. (*Authentiquée par le géomètre.*) Tome 1er. Voir plus loin à la subdivision intitulée Roosendael, une courte notice sur l'abbaye de la Cambre	"	Flamande. 61c. Authent.	1719
13538	Du même Couvreur.	Idem. Tome 2.	"	Flamande. 61c.	1719

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIECLE DE LA COPIE.
13539		Charter boek van de abdye van der Kamerem by Brussel, van het jaer 1200 tot 1595. 1ste deel.		Fl. Fr. In-folio.	XVI 2/3
13540		Idem. 2de deel.		Fl. Fr. In-folio.	XVI 2/3
13541		Idem. 3de deel.		Fl. Fr. In-folio.	XVI 2/3
		VINGT-TROISIÈME SUBDIVISION. — CORSENDONCK. (*Près Turnhout*).			
563		*Notes chronologiques, insérées au Ms.* 563.	Non arrogans videri.	Latine. 23c.	XV 1/3
16595		532. Codex canonicorum regularium gloriosæ Virginis Mariæ, monasterii in Corsendonck prope Turnhout, in Campaniâ Brabantiæ.	Nos Ghyselbertus.	Latine. C. 100 feuill.	
1279	J. Latomi et J. Hoybergii.	(*Titre*). Origo ac processus cannonicorum de Corsendonck, a D. Latomo, priore ad thronum Btæ. Mariæ, prope Grobbendoncq, etc. (*Fin*). Scripta sunt hæc ab eodem, circa annum MDLXV, continuata per F. Joan. Hoybergium, anno 1636. Après le texte il y a une table alphabétique pour les numéros 1278 et 1279.	Canonicorum regularium.	Latine. In-folio.	1636
1278	P. Impens, thenieusis.	(*Titre*). Compendium libri primi chronici Bethleemitici. (*V. Bethléem p. précédente*). Suit le texte. Cette chronique concerne spécialement l'abbaye de Corsendonck. Le texte qui renferme six livres commence à l'an 1120 et finit à la captivité momentanée de Maximilien à Bruges, et aux guerres civiles de Brabant.	Prætermissis illis quæ auctor tribus.	Latine. In-folio.	XVII 1/3
		VINGT-QUATRIÈME SUBDIVISION. — CORTEMBERG			
13481		(*Titre*). *Notice concernant la seigneurie de Cortemberg.*	Comme nous sommes.	Française. In-folio.	XVII 1/3
		VINGT-CINQUIÈME SUBDIVISION. — CUYCK. Voir sur Cuyck, l'ouvrage de Butkens, Trophées de Brabant, manuscrit, n° 5684, p. 190. LE CANDÈLE			
		VINGT-SIXIÈME SUBDIVISION. — DEURNE.			
13388		100. (*Van Hulthem*). Costume van Deurne en Borgerhoudt, jaeren 1569 en 1577. VERDUSSEN.	Dit zyn alsulcke costuymen.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
13387		100. (*Van Hulthem*). Articulen van den raedt van Brabant, nopens 't bedryf en de beleydt van justicie voor Doorne, Wilrykens, 1621.	Gesien de declaratien.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
		VINGT-SEPTIÈME SUBDIVISION. — DIEST.			
7908	Guillaume de Juliers et autres.	*Pièces diverses concernant les priviléges et coutume de la ville de Diest.* Voir sur Diest, l'ouvrage de Butkens, Trophées de Brabant, manuscrit n° 5684, p. 191.	Willem, by de gratie Gods.	Flamande.	XVII 2/3
10645		(*Titre*). Codex jurium et privilegiorum oppidi Diestensis in Brabantiâ; cum nonnullis de Brabantiâ.	Divina favente clementiâ.	Latine. In-folio.	XVI 1/3
17191		732. (*Van Hulthem*). Description de la ville de Diest et de son doyenné.	La ville de Diest est située.	Française. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17246		763. (*Van Hulthem*). De nature van den leene onder Diest, etc.	Zoo wie leenhoudt.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
8804	Grammaji.	(*Titre*). De Diestâ baronatu.	De variis Aerschoti.	Latine. In-8°.	XVII 1/3
		VINGT-HUITIÈME SUBDIVISION. — DILIGHEM.			
5055		*Livre censal, paraissant être de l'abbaye de Dilighem.*	In den iersten dat men.	Flamande. In-quarto.	XVI 1/3
7395		(*Titre*). Chyns-boek van den Abt van Dilighem.	Jeth, enz.	Flamande. 29e.	XV 1/3
		VINGT-NEUVIÈME SUBDIVISION. — DONGELBERT. (*V. Jodoigne*)			
		TRENTIÈME SUBDIVISION. — DORMAEL			
13393		(*Titre*). Les six vicomtés du duché de Brabant, Bruxelles, Anvers, Jodoigne, Tervueren, Grimberg, Dormael.	Entre les familles les plus illustres.	Française. In-folio. Armoiries.	XVII 2/3
		Nous avons produit ces articles à leur subdivision respective, celui-ci concerne Dormael. LE CANDÈLE.			
		TRENTE-UNIÈME SUBDIVISION. — DROOGENBOSCH.			
14014		(*Titre*). Tafele van den personnen te vinden, elk op syne, die Janne Herdewyck, heer van Droogenbosch van den selven heerlyckeit, enz.	Aert. Hertel, etc.	Flamande. In-8°.	1520
		TRENTE-DEUXIÈME SUBDIVISION. — DUFFEL.			
		Voir sur cette baronnie du duché de Brabant, Butkens, manuscrit n° 5684, p. 194, recto.			
		TRENTE-TROISIÈME SUBDIVISION. — FLORIVAL. (*V. Rosendael*).			
		TRENTE-QUATRIÈME SUBDIVISION. — FORÊT.			
12683		*Pièces diverses concernant l'abbaye de Forêt lez-Bruxelles. (V. plus loin : Gaesbeek, n° 13544).*	D'experientie heeft over, etc.	Flamande. Chyrotype. In folio.	XVIII d/3
1729	Hugonis de Charni, advocati Rhemensis Curiæ.	(*Titre*). De abbatiâ Foresti. VALLIS Sti MARTINI.	Quum vos, reverende pater.	Latine. In-quarto.	XIV 2/3
4227		(*Titre*). Item, dit es de ordonancie der cloosters ende abdye, van Vorst, geschreven anno Domini 1568, van eene eerverdige religieuse van der selven abdye.	Op den avent.	Flamande. In-quarto.	1568
4431		*Obituaire et calendrier de l'abbaye de Forêt lez-Bruxelles.* FORÊT.	Petronilla, d'ierste abdesse.	Flamande. In-folio.	1575

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TRENTE-CINQUIÈME SUBDIVISION. — GAESBEEK.			
13544		(*Titre*). Notitien getrokken uyt de registers van Vorst, St Peeters-Leeuw, Gaesbeek, enz. Les articles du présent numéro, relatifs à Forêt et à Leeuw-St-Pierre, sont mentionnés à ces deux localités. Voir aussi sur Gaesbeek, l'ouvrage de Butkens, Trophées de Brabant, le manuscrit n° 5684, p. 191, ainsi que n° 8804, page 42. LE CANDÈLE.	J. Alyde Johanna.	Flamande. In-folio.	XVI $^d/_3$
13522		(*Titre*). Specificatien oft pertinente beschryving der braendingen der heerlyckeyt ende casteel van Gaesbeek. LE CANDÈLE.	Kort begryp.	Flamande. In-folio.	XVIII $^d/_3$
13855		*Pièces diverses concernant la seigneurie de Gaesbeek, (alors appartenant au comte de Warfusée).* LE CANDÈLE.	Philippe, etc,. Alzoo de goederen.	Fl. Fr. In-folio.	XVII $^2/_3$
13860		*Pièces concernant la seigneurie de Gaesbeek.* LE CANDÈLE.	Philippe, etc,. Alzoo de gœder.	Flamande. In-folio.	XVIII $^1/_3$
13521		(*Titre*). De heeren van Gaesbeek. Ce manuscrit renferme plusieurs armoiries. LE CANDÈLE.	Godefroi, gezeyt van Loven.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^2/_3$
13523		(*Titre*). De vryheit van Gaesbeek, Lennick, enz. LE CANDÈLE.	St.-Peeters-Leeuw, het dorp.	Flamande. In-folio.	XVIII $^d/_3$
7598		(*Titre*). De leenen van den lande van Gaesbeek en Lennick.		Flamande. In-folio.	XVI $^d/_3$
		TRENTE-SIXIÈME SUBDIVISION. — GEEST-GEROMPONT. (*V. Jodoigne*).			
		TRENTE-SEPTIÈME SUBDIVISION. — GEMBLOUX (VILLE ET ABBAYE).			
10292	Sigeberti (*peut-être*).	(*Titre*). Incipit libellus de gestis abbatum Gemblacensium. Il ne faut pas confondre cette histoire et le n° 16606 suivant, avec la fameuse chronographie ou histoire générale de Sigebert de Gembloux. (V. page 255 précédente). GEMBLOUX.	Vitam Erluini, primi Gemblacensis.	Latine. In-quarto.	XVI $^2/_3$
16606	Ejusdem Sigeberti.	537. (*Van Hulthem*). Gesta seu chronicon abbatum Gemblacensium, ordinis S. Benedicti, ab anno 948 ad annum 1113, auctore monacho ejusdem monasterii. On sait que l'auteur de cette chronique, qui s'étendit de 948 à 1113, est Sigebert de Gembloux. Voy. l'*Hist. litt. de la France*. Paris, 1750, tom. IX, pag. 552. (*Extr. V. H.*) NUEWENS.	Vitam Erluini, primi Gemblacensis.	Latine. In-folio.	XVIII $^d/_3$
5254		*Fragment historique sur les abbés de Gembloux.* GEMBLOUX.	Anno Domini 1475, etc.	Latine. In-folio.	1510
6702		*Mémoire touchant les abbés de Gembloux.* C'est une notice de quelques lignes, renfermée dans un recueil d'extraits analysés du 18e siècle et noté n° 6678 à 6706, à l'Inventaire général.	Erluinus, vita ejus.	Latine.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
11629	Paquot.	(*Titre*). Histoire du monastère de Gembloux. Mss. autographe.	Le monastère de Gembloux.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
5411		*Notice biographique sur Guibert, abbé de Gembloux, et sur quelques-uns de ses successeurs.* GEMBLOUX.	Post decessum domni Joannis, abbatis.	Latine. 29c.	XIV 1/3
5535		(*Titre*). De combustione monasterii Gemblacensis. GEMBLOUX.	Cum Gemblacense oppidum.	Latine.	XIV 2/3
6618		*Mémoires tirés des archives de l'abbaye de Gembloux, concernant Gembloux et le comté de Brugeron.* Ces extraits analysés sont tirés du Mss. n° 6594 à 6639 de l'Inventaire général, pour leur classification respective. Voir aussi sur Gembloux, manuscrit numéro 8805.	Anno 1542.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII 1/3
8806		*Portraits de deux abbés de Gembloux, dessinés au simple trait, et placés dans un recueil intitulé : acta illustrium, etc.* GEMBLOUX.		Dessin.	XVI d/3
10294		*Portraits des abbés de Gembloux, dessinés et coloriés; depuis l'an 1527.* GEMBLOUX.	»	Dessins. Armoiries.	XVI 1/3 et XVII d/3
5530	Guiberti Gembl. et Philippi archiep. Coloniensis.	(*Titre*). Epistolæ. La correspondance de Guibert avec l'archevêque de Cologne, est portée à la page 64 du premier volume du Répertoire; nous la reproduirons néanmoins, parce qu'elle renferme entr'autres la biographie de Ste. Hildegarde et l'histoire de l'incendie de l'abbaye de Gembloux, etc. (*V.* ci-dessus, n° 5135). Initiales vertes alternes. GEMBLOUX.	Venerabili atque amantissimo.	Latine. 31c.	XIV 1/3
7133		*Diplômes concernant l'abbaye de Gembloux.* GEMBLOUX.	»	»	XVI 1/3
7132		*Livre censal de l'abbaye de Gembloux.* GEMBLOUX.	»	»	XVI 1/3
17340		790. (*Van Hulthem*). *Notice sur la ville de Gembloux, etc., etc.*	A quatre lieues de Namur.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
		TRENTE-HUITIÈME SUBDIVISION. — GENAPPE.			
12430	Théodore Clément.	(*Titre*). Demande faite le 17 décembre 1738, pour la survivance de l'emploi de mayeur à Genappe. On trouvera plus loin à la subdivision intitulée : Jodoigne, ainsi qu'à la division intitulée : Roman pays de Brabant, plusieurs ouvrages concernant Genappe, entr'autres le n° 15017, relatifs aux coutumes de la cour féodale de Lothier. Voir aussi pour Genappe et les villages limitrophes, les extraits du Mss. n° 8805, p. 65 et suiv. LE CANDÈLE.	Remontre en très-profond respect.	Française. In-folio. Autogr.	1738
		TRENTE-NEUVIÈME SUBDIVISION. — GERTRUDENBERG. (*V. Breda, page précédente, n°* 17709)			
		QUARANTIÈME SUBDIVISION. — GHEEL			
14242		(*Titre*). Cort begryp van de costuymen des lants ende vryheyt van Geel, hooft bancke der heerlyckeyt. Voir aussi sur Gheel, manuscrit n° 8801, p. 26.	Het ordinaris gerecht.	Flamande. In-quarto.	1685

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		QUARANTE-UNIÈME SUBDIVISION. — GRAVE.			
16945		643. (*Van Hulthem*). *Diplômes concernant Grave, Meghen et Ravenstein.*	Item. dux Walramus il plaira à sa seigneurie.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
13090	P. Geerarts.	(*Titre*). Demande l'emploi de secrétaire de la ville de Grave. Le Candèle.	»	Française. In-folio.	XVII 2/3
		QUARANTE-DEUXIÈME SUBDIVISION. — GRIMBERG.			
13393		(*Titre*). Les six vicomtés du duché de Brabant, Bruxelles, Anvers, Jodoigne, Tervueren, Grimberg, Dormael. Cet article est reproduit aux chapitres respectifs. Voir sur Grimberg, l'ouvrage de Butkens, Trophées de Brabant, manuscrit n° 5684, p. 190. Voir aussi n° 8803, p. 43.	Entre les familles les plus illustres.	Française. In-folio. Armoiries.	XVII 2/3
13652		(*Titre*). Landt-charter s' lands van Grimbergen. Les ouvrages concernant les guerres de Grimberg, sont portés à l'histoire spéciale des ducs de Brabant, détaillée précédemment. Voir aussi sur l'illustre famille des Berthold, seigneurs de Malines et de Grimberg, le manuscrit coté n° 7135, à l'Inventaire général, etc. Le Candèle.	Willem, by de gratie Gods.	Flamande. In-quarto.	XVI d/3
7030		(*Titre*). Een nieuw lant-charte van 't landt van Grimbergen. (*Il y a ensuite*). De conclusie van den ouden lant-charten houdt aldus; enz. Verdussen.	Anno 1556, Willem by de gratie Gods.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
7031		(*Titre*). Forme van procedure in 't leenhoff van Grimberghen. Ce manuscrit fait suite au n° 7030 précédent. Verdussen.	Ierst als tot des leenrechtens.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
7597		(*Titre*). Dit zy de leenen van den lande van Grimbergen en de rechten daeraf.	In den iersten als vader.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
12757		*Pièces diverses concernant l'abbaye de Grimberg.*	In den ersten dat den prochiaen.	Latine. In-quarto.	XVII 1/3
		QUARANTE-TROISIÈME SUBDIVISION. — GROENENDAEL, (DANS LA FORÊT DE SOIGNE).			
		§ 1er. HISTOIRE.			
11974		(*Titre*). Gazophylacium Soniacum sive historia sacra nemoris Soniæ. Cet article est porté ici autant pour mémoire que pour l'histoire du monastère. (*Voir forêt de Soigne.*)	Immortales nemoris Soniæ.	Latine. In-quarto.	1643
11816	Michael de Riddere Rubeævallis.	(*Titre*). Tractatus de viris illustribus præsertim, de pontificibus et de canonicis Rubeævallis et Viridisvallis, prope Bruxellenses.	Laudemus viros gloriosos.	Latine. In-folio.	1576
13725		(*Rubr.*) Incipit prologus in librum de origine monasterii Viridisvallis in Soniâ et de quibusdam viris illustribus ejusdem. Commence en 1304 et finit en 1377. Le Candèle	Quamvis non nullis sanctorum veterum.	Latine. In-folio.	XVI 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
2927	Henrici Pomerii.	(*Rubr.*) Vitæ B^ti Joannis Ruysbroeck, scripta ab Henrico Pomerio, canonicorum regularium priore, monasterii Viridisvallis. C'est une histoire du monastère de Groenendael. GROENENDAEL.	Floruit, etc., anno d^i prædicto.	Latine. 16e.	XV ${}^{d}/_{3}$
2928	Ejusdem Henrici Pomerii.	(*P. A. Rubr.*) Incipit tractatus seu liber tertius de vitâ patris Johannis de Leuwis, alias dictus de Affligemo, Viridisvallis. C'est le troisième livre de l'histoire de Groenendael. GROENENDAEL.	Joannes est nomen ejus.	Latine. 16e.	XV ${}^{d}/_{3}$
557		*Obituaire et martyrologe de Groenendael, dans la forêt de Soigne.* Cet ouvrage qui commence au 14e siècle, renferme des intercallations jusqu'en 1720.	Noverint, etc.	Latine. 32e.	XIV à XVIII ${}^{1}/_{3}$
		§ 2. CHARTRES ET DIPLÔMES.			
12792		*Lettres épiscopales de Jean (évêque de Cambrai), du 9 décembre 1436, au prieur du Groenendael, concernant la visitation de la maison des récluses de la paroisse de Ste-Gudule de Bruxelles et d'autres de la forêt de Soigne.* Voir sur le prieuré de Groenendael, le manuscrit n° 8803, p. 41. LE CANDÈLE.	Joannes, etc., cum anno 1432, etc.	Latine. Diplôme.	1436
11892		(*Titre*). *Bulle papale concernant Windesheim et Groenendael.*	Hiis quæ per divini cultûs.	Latine. In-8°.	XV ${}^{1}/_{3}$
16582		522. (*Van Hulthem*). *Cartulaire du couvent de Groenendael.* NUEWENS.	Philips, etc., hertog van Bourgogne.	Flamande. Latine. 32e.	XVIII ${}^{2}/_{3}$
559		*Copie de Chartres concernant le monastère de Groenendael.* GROENENDAEL.	Noverint universi fratres hujus, etc.	Latine. In-8°.	XIV à XVI
11781		(*Rubr.*) Incipit forma inclusionis Viridisvallis, (anno 1447). GROENENDAEL	Beverendo patri, etc., necnon religiosis.	Latine. 32e.	XV ${}^{d}/_{3}$
16585		525. (*Van Hulthem*). (*Rubr.*) Processus inclusionis domus beatæ Mariæ, Viridisvallis, (anno 1447). A la fin de cet ouvrage se trouve annexé le même traité que le n° 558 qui va suivre. (*Venerabilis atquæ religiosis, etc.*)	Reverendo, etc., nec non religiosis.	Latine. In-folio.	1468
558		(*Titre*). Copia litteræ fraternitatis inter nos et fratres de Bethleem, juxta Lovanium, anno 1468. (*V. Bethléem, page précédente.*)	Venerabilis atquæ religiosis.	Latine. In-folio.	1464
		QUARANTE-QUATRIÈME SUBDIVISION. — HANNUT.			
6636		*Mémoire touchant la ville de Hannut.* Voir aussi sur Hannut les extraits du Mss. n° 8805, p. 66.	Ecclesiæ in urbe Hanutensi.	Latine. In-folio.	XVIII ${}^{1}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		QUARANTE-CINQUIÈME SUBDIVISION. — HÉLISSEN.			
15276		78. (*Van Hulthem*). Avis sur la requête des religieux de St-Cornelis Munster, dans laquelle ils demandaient l'aggréation de la vente de certains biens, faite au profit des religieux de l'abbaye d'Hélissen. COMTESSE D'YVES.	J'ai vu et examiné.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		QUARANTE-SIXIÈME SUBDIVISION. — HEVERLÉ.			
14188		*Materie van admodiatie in de saek van heer prior en conventuaelen der Celestynen tot Heverle, by Loven, tegen prior ende conventuaelen van Willemyns tot Bevere.* Voir sur Heverlé le manuscrit n° 8804, p. 46.	De celestinen van Heverle.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
15234		154. (*Van Hulthem*). Décret adressé aux PP. Célestins, à Heverlé, concernant le choix de leur prieur et la visite de leur monastère, à faire par des pères étrangers; du 26 avril 1725.	Nous vous faisons la présente pour vous.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
		QUARANTE-SEPTIÈME SUBDIVISION. — HOOGHSTRATEN.			
		Voir sur ce bourg de la Campine, l'ouvrage de Butkens, intitulé : Trophées de Brabant, manuscrit n° 5684, p. 193. Voir aussi n° 8801, p. 27.			
		QUARANTE-HUITIÈME SUBDIVISION. — LA HULPE.			
		Voir sur la Hulpe, les extraits du Mss. n° 8805, p. 62.			
		QUARANTE-NEUVIÈME SUBDIVISION. — INCOURT.			
		Voir à la subdivision intitulée Jodoigne. Voir aussi sur Incourt le Mss. coté n° 8805, p. 65.			
		CINQUANTIÈME SUBDIVISION. — JAUCHE ET MASTAIN.			
6669		*Extraits analysés concernant Jauche et Mastain.* Voir aussi sur Jauche, l'ouvrage de Butkens, Trophées de Brabant, manuscrit n° 5684, page 195 verso.	Renier, seigneur de Jauche	Française. In-folio.	XVIII 1/3
		CINQUANTE ET UNIÈME SUBDIVISION. — JODOIGNE.			
13393		(*Titre*). Les six vicomtés du duché de Brabant, Bruxelles, Anvers, Jodoigne, Tervueren, Grimberg, Dormael. Ces différents articles ne sont déjà que trop reproduits à leur chapitre respectif, pour leur classification. LE CANDÈLE.	Entre les familles plus illustres.	Française. In-folio. Armoiries.	XVI 2/3
6632		*Mémoires pour la commanderie de Chantraine et les communes de Jodoigne, Incourt, Dongelbert, Maleve, Thorembais-les-Béguines, Perwez, Geest-Gerompont, Orp-le-Grand, Braine-Lalleud, Wauthier-Braine, Limelette, Genappe, etc. (Voir aussi, sur ces différentes localités du Brabant wallon, le manuscrit coté n° 8805, p. 61 et suiv.)* A la suite du manuscrit n° 17340, page 21, se trouve une notice sur la ville de Jodoigne; nous la reproduisons à cette subdivision pour son enregistrement.	Geldonia, caput regionis.	Latine. Française. In-folio.	XVIII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CINQUANTE-DEUXIÈME SUBDIVISION. — KAEKENDEURE.			
12612		*Pièces concernant la seigneurie de Kaekendeure, (au quartier de Tirlemont).*	Resolutien ; 25 octobris 1658.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
		CINQUANTE-TROISIÈME SUBDIVISION. — KERPEN ET LOMMERSEN.			
13782		(*Titre*). Requête concernant Kerpen et Lommersen.	Veu par MM. les lieutenans.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12449		*Plaintes des habitants de Kerpen et Lommersen, devenus sujets de l'Empire, en 1712.*	Remontrent les habitants de Kerpen.	Française. In-folio.	1739
		CINQUANTE-QUATRIÈME SUBDIVISION. — LÉAU. (LEEUW-SAINT-LÉONARD)			
17193		(*Titre*). Description du doyenné de Leeuw-St-Léonard. Voir sur Leeuw-St-Léonard, le manuscrit n° 8805, p. 54.	La ville de Leeuw.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
		CINQUANTE-CINQIÈME SUBDIVISION. — LEEFDAEL.			
		Voir l'ouvrage de Butkens, Trophées de Brabant, n° 5684, p. 187.			
		CINQUANTE-SIXIÈME SUBDIVISION. — LEEUW-SAINT-PIERRE.			
13543		(*Titre*). Inventaris van alle de brieven, titelen, enz. raekende de goederen ende landen van Nieuwenhove, geleghen onder de parochie van St-Peeters-Leeuw. (*Voir aussi Gaesbeek, page 82 précédente, n° 13544.*)	In den iersten bevanden.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
13542		(*Titre*). Stukken nopende de schepenen van Ste-Peeters-Leeuw, achter volgende die beslotene brieven van 't jaer 1606, en over die costumen en observatien onder de voorschreve bancke.	In den eersten dat man.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
		CINQUANTE-SEPTIÈME SUBDIVISION.—LENNICK. (*V. Gaesbeek, page 82 précedente n° 13523, etc.*)			
		CINQUANTE-HUITIÈME SUBDIVISION. — LIERBEEK.			
14284	De Proli.	*Précis de la consistance et valeur des terres et de la seigneurie de Lierbeck, dépendant du prince De La Tour et Taxis.*	Eene parochie paelende.	Flamande. In-folio.	1776
		CINQUANTE-NEUVIÈME SUBDIVISION. — LIERRE.			
		§ 1er. CHRONIQUES GÉNÉRALES.			
17264	P. Berckmans, procureur der stadt ende byvange van Lier; Grafen, De Bie, enz.	768. (*Van Hulthem*). Antiquiteyten der stadt Lier, geschreven ende getrocken uyt differente oude schriften, door M^r. Petrus Berckmans, procureur der stadt ende byvange van Lier. Cette chronique commence en l'an 762 et finit en 1561.	Omtrent den jaer 762, soo leefden.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
10507	Eorumdem P. Berckmans, Grafen, De Bie, etc.	(*Titre*). Historie van Lire. Cette chronique est précédée de l'histoire de St.-Gommar, patron de la ville. Elle commence à l'année 762 et se termine en 1615. VERDUSSEN.	Omtrent den jaer 762, soo leefden.	Flamande. In-folio. Armoiries.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6207	Eorumdem Berckmans, Grafen, De Bie, etc.	(*Titre*). Chronyck van Lier. Eerste deel van 762. St Gommaers leven. (*Commence :*) In den eersten wordt hier verhaelt, in 't cort, het leven van St Gommaers ende 't beginsel der stadt Lier. VERDUSSEN.	Ontrent den jaer O. H. soo leefden.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
17265	Eorumdem Berckmans, Grafen, De Bie, etc. *P. M. De Lincé.*	769. (*Van Hulthem*). Van de antiquiteyten der stadt Liere, in Brabant, byeen vergadert vuyt verscheyde annotatie, boeken, rekeninge, cohieren, ende curieuse stukken, beginnende int' jaer 762, tot 1699. Manuscrit copié en 1776, à Anvers, d'après l'original (*Extr. V. H.*) NUEWENS.	Ontrent den jaer 762, soo leefden.	Flamande. In-folio. Armoiries.	1776
		§ 2. ÉGLISE ET AGIOGRAPHIE SPÉCIALE DE SAINT GOMMAR.			
6208		(*Titre*). Beschryvinghe van de antiquiteyten van de hooft kerke, genaemt St Gommaer, tot Lier. C'est la suite du tome 1er. VERDUSSEN.	In den eersten is te weten.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
6210	Eorumdem Berckmans, Grafen, De Bie, enz.	(*Titre*). In wat jaeren de H. weirdige reliquien van St Gommaers getoont syn geweest. Cette histoire chronologique des reliques de St.-Gommar, fait suite à la chronique de Lierre. VERDUSSEN.	Omtrent den jaer 762, is overleden.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
6209		(*Titre*). Verhael van eenige mirakelen geschiet door St Gommaers, te Lier. C'est une suite de la chronique de Lierre. VERDUSSEN.	In den eersten heb ik bevonden.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
		§ 3. CHRONIQUES PARTIELLES			
6223		(*Titre*). Eenige antiquityten van Lier, aengaende den oorlog, niet begrepen in de chronycke van A. Van Buyten. VERDUSSEN	Anno 1212 op Ascensiendag.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3
6212		(*Titre*). Chronyck van Lier van 't jaer 1415 tot 1560. VERDUSSEN.	Anno 1415, was den hertogh.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
17271	Grafen, Gasp. Van Meul. enz.	771. (*Van Hulthem*). Dit naer volgende is geschreven door Jonker Grafen ende Gaspar Van Meul, anno 1614. Cette chronique, qui commence à l'an 762, a été continuée jusqu'en 1702.	Het leven St.-Gommar.	Flamande. In-octavo.	1702
6226		(*Titre*). Beschryvinge van eenige oudheden der stadt Lier, zoo van oorlogen, privilegien ende andere geschidenissen, enz. Avec armoiries VERDUSSEN	D. O. H. in decimo quarto.	Flamande. In-quarto. Autogr.	XVIII 1/3
17267		769. (*Van Hulthèm*). *Suite de la chronique de Lierre depuis l'an* 1588 *jusqu'en* 1299.	Anno 1580, in January.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
6216	Berckmans.	(*Titre*). Van de Spaensche furie van Lier. VERDUSSEN.	Alzoo in het jaer 1582.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6218		(*Titre*). Memorie in 't cort, van de soldaeten te voet en te peert, ter ordonnantie van den gouverneur van 't lant gelogeert hebben tot den jaere 1582, als wanneer de stadt is gereduceert. VERDUSSEN.	In den eersten zyn.	Flamande. In-quarto.	XVIII ²/₃
6219		(*Titre*). Cort verhael van de garnisoenen, die in de stadt van Lier gelegen hebben, 't sedert den jaere 1583. VERDUSSEN.	Hoewel men niet pertinent.	Flamande. In-quarto.	XVIII ²/₃
17899		936. (*Van Hulthem*). Bladwyser van het verras ende ontset van Lier. Titels van dry gedrukt verhaden, etc., etc., 1582 en andere jaeren.	François de Valois d'Alençon.	Flamande. In-quarto.	XVIII ²/₃
6217		(*Titre*). Verhaelinge van de tweede Spaensche furie van Lier, in 't jaer 1595, als wanneer de stadt tweemael op eenen dagh ingenomen is gheweest. VERDUSSEN.	Alzoo in het jaer 1582.	Flamande. In-quarto.	XVIII ²/₃
6224		(*Titre*). Het ontzet van Lier, zoo door die van Antwerpen, als die van Mechelen, uyt eene geschrevene Mechelsche chronyck. VERDUSSEN.	Anno 1595, den 14 october.	Flamande. In-quarto.	XVIII ¹/₃
6225		(*Titre*). Het ontzet van Lier, uyt eene Lierse geschrevene chronycke, toebehoort hebbende aen H. Berckmans, nu Maximiliaen van Gelder, tot Lier. VERDUSSEN.	Anno 1595, zoo heeft den graeve.	Flamande. In-quarto. Armoiries.	XVIII ¹/₃
17270	Wachtendonck.	770. (*Van Hulthem*). Chant sur la prise et reprise de la ville de Lierre, le 14 octobre 1595. Ce petit poëme de H. de Wachtendonck, écoutète de Malines, est écrit avec plus de patriotisme que de talent poétique. Il est précédé de l'*imprimé* suivant : Joh. Bernartii, de Lirani oppidi, ab Hollandis occupati, per Mechlinianos et Antverpianos admirabili liberatione ; edit. H. Lovanii, J. Masius, 1596. (*Extr V. H*)	Philippus II Hisp. rex. Sur ses malheurs, il faut chanter à cette fois.	Latine. In-8°.	1596
		§ 4. HISTOIRE CONTEMPORAINE.			
17272	Rymenans.	772. (*Van Hulthem*). Werelds stormery begaen binnen Lier, den 16 novembre 1819. —Liersche beeld-stormerey door eenen maen-blusscher, zynde het vervolg van 's werelds-stormery, begaen binnen Lier, den 16 novembre 1819; gerymt en gezongen door den stormer, Dullus Sanctus den II. Une note signée du libraire B. de Bruyne, à Malines, atteste que c'est le manuscrit autographe de l'auteur, M. J. B. Rymenans. (*Extr. V. H.*)	My nog naer Helikon betgeeven.	Vers. Fl. In-folio.	1819
		§ 5. MAGISTRAT.			
6220		(*Titre*). Schouteken van Lier en van den byvange, eerst den eedt die den marckgraeve van Antwerpen is doende binnen der stadt van Lier. VERDUSSEN.	Eerst den eedt die den markgraeve.	Flamande. In-quarto.	XVIII ²/₃
17268		769. (*Van Hulthem*). Lyste van alle de heeren schoulethen der stadt en in de byvange van Lier, de anno 1391 tot 1667 inclus.	Eerst wordt hier geciteert den eede.	Flamande. In-folio. Armoiries.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13327		(*Titre*). Extracta e privilegiis oppidi, (*et Bivangi*) Lirensis, 1326.	Joannes, Dei gratiâ.	Latine. In-quarto.	XVIII 2/3
6222		(*Titre*). Copye van eenen brief geschreven by hertogh Antheunis aen de heeren van het magistraet van Lier, den 14 juny, anno 1414, waerby blyck dat hy versocht bystant van de stadt van Lier, teghen de heeren van Elteren, in 't lant van Lutsemborch. VERDUSSEN.	Alzoo wy uyt de gedeputeerde.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
6239	Fr. Mennens. (*P.M. Verdussen*).	(*Titre*). Antiquitates Liranæ, ofte oudtheden der stadt Lier, tot den jaere 1616. C'est la première partie d'un code. VERDUSSEN.	Scouteth der stadt en byvang.	Flamande. In-quarto.	1616
6221		(*Titre*). Cort verhael van de heeren van 't magistraet gedient hebbende, t' sedert den jaere 1582. VERDUSSEN.	De Borgery sy by gebleven.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
15245		78. (*Van Hulthem*). Conflit pour octroi d'accises sur bières, vin et brande-vin, accordées aux villes de Turnhout, Lierre, Tirlemont et Nivelles, le 6 janvier 1737. Le présent article est porté aux villes ci-dessus mentionnées	Madame, nous avons reçu.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
		§ 6. COUTUMES ET PRIVILÉGES.			
14241		(*Titre*). Costuymen der stadt van Lyere, gecolligeert uyt ordonnantie van den koning, navolgende het placcaert in date 13 meert 1569.	Want by myne heeren.	Flamande. In-folio.	1569
7049		(*Titre*). Costumen van der stadt van Lier ende van haeren byvanghe, gecolligeert van ordonnancie van onsen genadigen heer den koninck, naervolgende in der synder Maj. placcaert-brief, in date des 13 dach van meert, in 't jaere 1669, sub stilo Brabantiæ, etc.	Ierst van officien.	Flamande. Authent.	1669
4167		(*Titre*). Costumen van der stadt van Lier ende van haere byvanghe, gecolligeert met de ordonnantie van onsen gnaedigen heere den coninck ghevolgt ende syner Mats placcaert. In date des 13 van meerts, in 't jaere 1669.	In den iersten werdt.	Flamande. In-quarto.	1669
		§ 7. CHAPITRE DE ST.-GOMMAR.			
6211		(*Titre*). Van den capittel, deken ende canoniken van Lier. VERDUSSEN.	In den eersten, is te weten.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
13578		(*Titre*). Statuta capituli Sti Gummari, Lyrensis. LE CANDÈLE.	Quicumque in hâc eccelsiâ.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
		§ 8. PROCESSION DE ST.-GOMMAR.			
6214		(*Titre*). Cort verhael van de prelaeten, steden en dorpen die op den Lierschen ommegang plegen ter processie te commen vieren en in wat tyden eenige cieraeten begonst hebben in den ommegang, tot Lier. C'est une suite de la chronique de Lierre. VERDUSSEN	Anno 1401, wiert aen de Cruysbergh.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6213		(*Titre*). Memorie dat voor den quaeden tyt, elcke gilden, alle jaeren van de stadt, hadde op hun feestdagen een deel Turcken om s' avons te vieren. (*Il y a plus loin*) : Memorie om te weten wanner de twee Rethoryck-camers, als den Groeyenden boom ende de Jennette genaeme, d'ongeleerde begonst en opgestaen syn, enz. Nous avons réuni plus loin les articles des chambres de Rhétorique, pour leur classification. VERDUSSEN.	Dat sy aldereest.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^2/_3$
		SOIXANTIÈME SUBDIVISION. — LIMELETTE. (*V. Jodoigne*).			
		SOIXANTE ET UNIÈME SUBDIVISION. — VILLE DE LOUVAIN. NOTE. Voir plus loin, après l'histoire de la monarchie, les articles qui concernent les Universités de Louvain et de Douai			
		§ 1er. GÉOGRAPHIE DE LA VILLE ET DU QUARTIER.			
3248		(*Titre*). Specificatie ende declaratie van plaetsen als van steden, vryheden, dorpen ende andere, daermen bevindt, beleyden ende goedinghen uyt crachte van beleyden, obligatien, oft kentenissen gedaen, door schepenen van Loven, sedert den jaer 1395, tot den jaer 1537.	Vilvorden, etc.	Flamande. In-folio.	XVII $^1/_3$
3802	J.-B. Grammaji.	(*Titre*). De territorio suburbano Lovaniensi. Extrait d'un volume du 17e siècle, indiquant les abbayes de Vlierbeeke, du Parc, le couvent de Nazareth et autres monastères de la ville et des environs de Louvain.	Historia primogenita Affligemiensis.	Flamande. In-8°.	XVII $^1/_3$
17189	Barlandi, Lipsii, Puteani, Grammaji, etc.	731. (*Van Hulthem*). Elogium urbis Lovaniensis e præcipuis authoribus collectum.	Ubi de re sedit.	Latine. In-folio.	XVII $^d/_3$
17188		730. (*Van Hulthem*). Kort beschryf der stadt Loven. Cet ouvrage renferme plusieurs plans de la ville, entre autres celui de 1667, et divers dessins anciens, etc., jusqu'au règne de Marie-Thérèse. (*Extr. V. H.*)	Deze stadt in haere binnen poorten.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^2/_3$
17174	Guillaume Boon ; Pelckmans.	725a. (*Van Hulthem*). Oude memorien nopende de stad Loven, en andere dingen de zelve stad concernerende, berustende op het stathuys. Tome 1. On trouve dans cette copie des remarques, des additions et des corrections, jusqu'en 1806, par M. Michel-François Pelckmans, fils de Henri. COMTESSE D'YVE	Amandus Ericius minderbroeder.	Flamande. Autogr. In-folio.	XIX $^1/_3$
17175	Des mêmes Guillaume Boon.	725b. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 2. COMTESSE D'YVE.	Voor zoo veel.	Flamande. Autogr.	XIX $^1/_3$
17176	Du même Guillaume Boon ; Pelckmans.	726. (*Van Hulthem*). Oude memorien getrocken uyt den boeck van M. Guillaume Boon, geteekent H. B., berustende op het stadt huys van Loven, nopende d'oudheyt der selve stadt ende andere dingen de selve concernerende. COMTESSE D'YVE.	Amandus Ericius, minderbroeder.	Flamande. In-folio.	XVIII $^2/_3$
17177		727. (*Van Hulthem*). Eenighe particularityten van de stadt Loven. Manuscrit moderne, extrait de Guill. Boon, etc NUEWENS.	Christianus Massæus in chronicis.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17185	G.-D. de Azevedo y Berval.	730. (*Van Hulthem*). *Mémoires historiques sur la ville de Louvain, avec les détails sur la construction du canal, etc.* Le présent numéro n'indique que les seuls détails typographiques. Voir plus loin : canal de Louvain.	Bladwyser van den inventaris.	Flamande. In-quarto. Autogr.	XVIII ²/₃
		§ 2. HISTOIRE. 1o *Histoire et chronique générale*			
8084	Claes Berwonts.	(*Titre*). Extract wt een hantboesken oft manuaelken inhoudende vele diversche oude gheschiedenissen toebehoiren M. Claes Berwoudts, schepenen clerk op het stadhuys, binnen Loeven onder meer andere, nopende de stad Loeven. Cette chronique commence à l'an 1055 et finit à l'an 1578.	Anno XCLV was Loeven.	Flamande. In-folio. Chyrotype.	1578
6002	Petri Divæi.	(*Titre*). Antiquitates Lovanienses. C'est une description du pays, et une liste des comtes et des magistrats, avec leurs armoiries. VERDUSSEN.	Quando aut a quibus conditum.	Latine. In-folio. Autogr.	XVII ²/₃
17173	Ejusdem Petri Divæi.	724. (*Van Hulthem*). Petri Divæi rerum Lovaniensium libri IV, aucti et suppleti curâ et studio Guilielmi Antonii Divæi, Lovaniensis, J. U. L., magistratûs ejusdem urbis senatoris, dein eidem à consiliis et secretis. Ce manuscrit autographe renferme vingt-huit gravures, des planches, dessins de monuments et des miniatures à l'encre de Chine, etc. NUEWENS.	Petrus Divæus e familiâ de Divæo. Quando aut a quibus conditum.	Latine. In-folio. Autogr.	XVI ᵈ/₃
9223	Petri et Gulielmi Divæi.	(*Titre*). Annales Lovanienses, ab anno 240 ad annum 1507. Rerum Lovaniensum liber primus, Petro Divæo Lovaniensi auctore. (*Suivent les autres livres*). Le texte se termine en 1507, avec note tant du 17e siècle, que de Verdussen ; il y a ces mots : *Opus hoc nunquam impressione est editum.* ÉTATS DE BRABANT. — VERDUSSEN.	Nostræ urbis primordia.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
13667	Eorumdem Petri Divæi et G. Divæi.	(*Titre*). Annales Lovanienses ab anno 250 ad 1507, per Petrum Divæum. Mss. correctum per Guill. Divæum.	Urbis nostræ primordia.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
13679		*Pièces concernant l'histoire de la ville de Louvain.* LE CANDÈLE.	Loeven is de eerste hooft van Brabant.	Flamande. In-folio.	1760
17236		775. (*Van Hulthem*). Generael index van de oudheyd der stadt Loven, van het jaer 895 tot 1750. DE NELIS.	Wanneer de Stadt Loven.	Flamande. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
17716	Paquet.	881. (*Van Hulthem*). Historiæ Lovaniensis liber primus, de ducibus et comitibus. Ouvrage fait avec beaucoup de soin. Suivent les autres livres.	Quamquam Lovensis civit.	Latine. In-folio. Autogr.	XVIII ᵈ/₃
		2o *Histoire partielle.*			
8086		(*Titre*). Fragmentum de supplicatione civitatis Lovaniensis, descriptum ex archivis partim Lovaniensibus, partim aliunde, quæ celebratur primâ dominicâ septembris. Concerne la victoire remportée sur les Normands en 882, et d'autres événements subséquents.	Lovanii in Basilicâ Sti. Petri.	Latine. In-folio.	XVI ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17039		681. (*Van Hulthem*). Wenceslaus en Joanna, duces Brabantiæ, Lovanienses tumultuantes in gratiam recipit, intercedente episcopo Leodiensi et pacem inter eos composita, privilegium eligendi consulem et magistratum confirmat, anno 1382, op S[t] Pauwels dag. COMTESSE D'YVE.	Venceslaus Bohemus.	Lat. Fl. In-folio.	XVIII $^a/_3$
17322	Abbatis Parcensis; Petri de Rivo, Antonii Veneti, etc.	787. (*Van Hulthem*). *Varia de rebus Lovaniensibus. (Il y a entr'autres : concernant le règne de Maximilien et Marie;)* 1° Relatio seu propositio abbatis Parcensis, Lovaniensis, coram Maximiliano, in primo introitu terrarum sponsæ suæ, Coloniæ reserata, anno 1477. 2° Relatio sive propositio Petri de Rivo, rectoris studii Lovaniensis, coram Maximiliano reserata, in primo introitu terrarum sponsæ suæ, anno 1477. 3° Ad illustrissimis atque clarrissimis Maximiliano et Mariâ principibus subjectos, in suis tutandis finibus, hostibusque propulsandis desides atque torpentes, eloquentissimi viri Veneti Antonii, gratia Dei vulgo nuncupati, artium et sacræ theologiæ professoris eximii, ordinis Minorum, subtilis exhortatio.		Latine. In-folio.	XVIII $^a/_3$
10923	Albrecht, hertogh van Saxen, stathouder generael.	(*Titre*). Brief aen burgmeester, schepenen, raed ende gemeynde der stadt Loven en aen de universiteydt. Sauf-conduit. Il y a ensuite la missive de la paix à ceux de Louvain et de Bruxelles.	Hoch geboren, etc.	Flamande. In-folio.	XVI $^1/_3$
15860	Francisci, Cremensis.	271. (*Van Hulthem*). (*Rubr.*) Francisci, Cremensis, gratulatio ad illustrissimum ac invictissimum principem Philippum, archiducem Austriæ ac Burgundionum ducem, de ejus, in Urbem Lovaniensem, adventu. Ce manuscrit original est probablement celui qui a été présenté à l'archiduc Philippe-le-Beau, parce que les armes d'Autriche-Bourgogne, sont en tête. Le discours, dont la latinité est aussi pure qu'élégante n'a jamais été imprimé, à ce que l'on sache. Cet ouvrage est celui qui se trouve indiqué au n° 640 de l'inventaire de Viglius, page CCLXIII, du tome premier du présent catalogue, et qui sera reproduit à l'histoire du règne de Philippe-le-Beau. Iconisme fleuronné, initiales à la rose blanche, sur fond d'or; armoiries d'Autriche-Bourgogne; reliure primitive. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Statui, Serenissime princeps.	Latine. 21[c].	1494
15861	Ejusdem Francisci, Cremensis. (*P. M Van Hulthem*).	272. (*Van Hulthem*). *Copie moderne du manuscrit précédent.*	Statui, Serenissime princeps.	Latine. In-8°.	XVIII $^d/_3$
17180		728. (*Van Hulthem*). Den triomph der Lovenaers over 't opbrekinghen van 't beleg van hunne stadt, in 't jaer 1635, vertaeld uyt het latyn van Nic. Vernulæus. In twee andere stukken.	Aen godt den alderhooghsten.	Flamande. In-folio.	XVII $^d/_3$
17178		728. (*Van Hulthem*). Journal du siége de Louvain, par les armées de France et de Hollande, sous le commandement de Frédéric-Henri, prince d'Orange, depuis le 20 juin, jusqu'au 5 juillet de l'an 1635, traduit du latin en français. Ce journal est suivi de pièces satyriques contre les Français NUEWENS.	Sous le silence de la nuit.	Française. In-folio.	XVIII $^a/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.	LANGUE, FORMAT, ETC.
17182		729. (*Van Hulthem*). *Diverses pièces manuscrites concernant la ville de Louvain.* Ces pièces ont particulièrement rapport à ce qui s'est passé pendant l'invasion française, en 1710.	Alzoo eene Fransche partye.	Fl. Fr. In-quarto. Chyrotype.	XVIII $^{2}/_{3}$
17183	J. B. Berterham.	729. (*Van Hulthem*). *Dessin exact de la clef d'or, offerte par la ville de Louvain, au roi d'Espagne Charles III, qui depuis fut l'empereur Charles VI.* Cette clé d'or, enlevée par les représentants du peuple Français en 1794, fut rapportée de Paris, en 1816. (*Extr. V. H.*)	La juste grandeur de la clef d'or.	Gravures. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
17184		727. (*Van Hulthem*). Relation de ce qui s'est passé de plus mémorable en la ville de Louvain, depuis le 19 janvier 1793, jusqu'au 26 du même mois, jour que les représentants provisoires choisis par le peuple de la dite ville, le 6 octobre 1792, furent supprimés militairement. Suivent d'autres pièces de cette époque.	Le citoyen Bunot.	Française. Imprimé. In-quarto.	1793
		§ 3. HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.			
		1° *Description générale.*			
17190		732. (*Van Hulthem*). Description du doyenné de Louvain. NUEWENS.	Louvain, que les Latins nomment.	Française. In-quarto.	XVIII $^{2}/_{3}$
		2° *Église de St.-Pierre.*			
9224	Divæi et ahon.	(*Titre*). Catalogi decanorum, præsulum, etc., D. Petri, Lovaniensis. Avec armoiries.	Raginerus, anno 1211.	Latine. In-8°.	XVII $^{2}/_{3}$
16623	Hopperi.	547. (*Van Hulthem*). Series præpositorum ecclesiæ S. Petri Lovanii, decerpta ex Mss. a Cajo Antonio Hoppero, 32mo præposito, conscripto et subsignato.	Mars Petro cessit.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
13305		(*Titre*). De materie van St.-Peeters mannen van Loven ende de poorteryen van den voorschreven steden. Cet article est ici pour mémoire; on en fera mention plus loin au paragraphe concernant le magistrat.	Is geadviseert dat alle.	Flamande. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
3321		(*Titre*). Motiva juris, — De exemptione capituli S. Petri Lovanii, fundati a duce Brabantiæ, a jurisdictione et visitatione ordinarii.	Cappellanus et suppositi.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
7359		(*Titre*). De septem diaconis ordinandis Lovanii, 20 februarii anno 1720.	Advenerunt ordinandi.	Latine. In-folio.	1720
13692		(*Titre*). Marché avec le Sr Lion, pour perfectionner le carillon de Louvain. LE CANDÈLE.	La ville livrera à l'entrepreneur.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		3° *Divers monastères.*			
11915		(*Titre*). Bullarium canonicorum Vallis S^{ti} Martini, Lovanii, secundum capitulum de Windesheim.	Cupientes igitur.	Latine. In-folio.	1526
17784		889. (*Van Hulthem*). Du Béguinage de Louvain. (*Voir ci-dessus, n° 13716, p. 95 suivante*). Cet article est extrait d'un vieux calendrier	Beguinagium, sive ut vocant.	Latine. In-8°.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15043	Petri Dorlandt.	3. (*Van Hulthem*). *Chronologie de la chartreuse de Louvain, depuis l'an 1486, à la donation faite par Gauthier de Watervliet, jusqu'en 1524.*	Erat quidam vir venerabilis.	Latine. In-folio.	XVI $^2/_3$
16590		528. (*Van Hulthem*). *Actes authentiques de donations faites aux Jésuites de Louvain.* Parmi ces pièces, on remarque la donation authentique de Liévin Torrentius, évêque d'Anvers, celle de M[lle] Hemony et de Henri Blesen et de ses sœurs, chacune de 60,000 florins, une lettre de Paul Oliva, général des Jésuites, etc. Par cet acte, Livinus Torrentius (Van der Beke), que M. Van Hulthem comptait au nombre des membres de sa famille, du côté maternel, donne aux Jésuites de Louvain 24,000 florins comptant, sa précieuse bibliothèque, et il les institue héritiers universels de tous ses biens, à l'exception de quelques legs *ad causas*. Voir, page 69, au premier volume du présent Répertoire, correspondance de Torrentius, etc., etc. (*Extr. V. H.*)	Copia libelli supplicis.	Latine. In-folio.	XVIII $^1/_3$
13306		(*Titre*). Pièces concernant l'amortissement des biens à acquérir par le couvent des 11^m. vierges à Louvain, du 22 mars 1594.	Philippe, etc., nous avons reçu.	Française. In-folio.	XVII $^2/_3$
6976		(*Titre*). Quæritur an stationes mendicantium, quæ habent in parochiâ Lovanii, non prosumantur habere titulum propter pacificam temporis immemorialis possessionem.	Quamquam, 1° aspectum.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
13716		*Pièces concernant divers couvents de Louvain, tels que les religieuses du tiers Ordre, les Récollets, le Béguinage, etc., etc.* Le Candèle.	»	Latine. In-folio.	XVIII $^1/_3$
13678		*Pièces concernant divers couvents de Louvain.* Le Candèle.		Latine. In-folio.	XVIII $^1/_3$
13677		*Pièces diverses concernant les religieuses Carmélites de Louvain.* Le Candèle	Den ondergeschrevenen.	Flamande. In-folio.	XVII $^d/_3$
		§ 4. MAGISTRAT.			
6029	G. Divæi.	(*Titre*). Nobiles tribus septem urbis Lovaniensis, antiquitus ibidem admissi simul et eorum annum et seuta gentilia, manuscriptum Guillelmi Divæi verum et unicum. Cet ouvrage se termine vers l'an 1743; il renferme un grand nombre d'armoiries.	Index familiarum.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
6030	Ejusdem G. Divæi et aliorum.	(*Titre*). Catalogus scabinorum Lovaniensium, ab anno 1189 ad 1782.	1187 Joannes van Redingen.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13305		(Voir ci-dessus, p. 94. *S. Peeters Mannen, n° 13305, etc.*			
15217		78. (*Van Hulthem*). Acte déclaratoire voor die van Loven, den 2 november 1519, gereclameert in den 19 artikel van het reglement, voor die stadt gegeven in 1662, nopende hetgene te doen staet, wanneer de leden in hunne opinien discorderen. (*Il y a plus loin.*) Eene andere acte declaratoire van 15 januarii 1525, ende interpretatif van de gene van 1519, nopende de opinien der vier leden. Comtesse d'Yve.	Kaerle, etc., alzoe wy onlanghs verstaen.	Flamande. In-folio.	XVIII $^2/_3$

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7912		(*Titre*). Van officien, juridictie en administratie van justicie, binnen der stadt Loven. Renferme 17 titres complets, quant au 18e, il n'y en a qu'un fragment.	In den eersten, is binnen der stadt.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
12504		(*Titre*). Eeden der officianten, binnen de stadt van Loven. Suivent d'autres formules de prestations de serments. LE CANDELE.	Eede van den prins.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
7891		(*Titre*). Regule en maniere gehouden te wordden en expedive te moghen hebben, van saeken behoiren ter kennissen van schepenen der stadt van Loevene.	Eerst dat alle saken.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
17558		804. (*Van Hulthem*). Acte concernant la collation de l'office de châtelain du Bourg à Louvain, à Sextus Antonius Miller, le 13 juin 1648.	Remontre très-humblement.	Française. Authent. In-folio.	1648
13668		(*Titre*). Mémoire regardant l'ordre qu'on doit observer dans le changement du magistrat de la cheffville de Louvain. (*Sans date.*) LE CANDÈLE.	Il se trouve dans la cheffville.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
13663		(*Titre*). Mémoire touchant le magistrat de la cheffville de Louvain. (*Sans date.*) LE CANDÈLE.	Premièrement l'on publie.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
		§ 5. CORPORATIONS ET SERMENTS.			
3318		(*Titre*). Privilegie der stadt van Loven van de groote gulde, over het kiesen van een ambacht, by coninck Philips; (30 october 1626). Autres actes y relatives.	Philips, by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	1626
13674		*Pièces diverses concernant les corporations de la ville de Louvain.* LE CANDÈLE.	»	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
12601		(*Titre*). Deductie om te bewysen dat die van de groote gulde der stadt Loven, het recht hebben van te kiesen ende te bevryen alssulke ambacht, als het hun goed dunckt, selfs het beenhouders ambacht, het welk sy sustineeren at hunnen regarde met gesloten te syn. LE CANDÈLE.	De supplianten dienende.	Flamande. Chyrotype. In-folio.	1719
		§ 6. CHAMBRE DE RHÉTORIQUE.			
17578		810. (*Van Hulthem*). Regels der Rethoryke camere, de Carsouwe, te Leuven.	Gesien en geexamineert.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
17579		(*Van Hulthem*). *Pièces concernant la chambre de Rhétorique appelée la Rose, à Louvain.* Voir plus loin l'indication de toutes les chambres de Rhétorique	Insinuate becoren hebbende.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
		§. 7. PRIVILÉGES. 1o *Inventaires.*			
17333		790. (*Van Hulthem*). Index van de chartres van Loven, jaeren 1230 tot 1695. DE NÉLIS.	1230. Chartre van hertogh Jan.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIECLE DE LA COPIE.
16986		652. (*Van Hulthem*). Generaelen clapper ende aenwyser van de privilegien der stadt Loven ende andersints, geinsereert in de charters der selve stadt. Par ordre alphabétique.	Abdyen oft digniteyten.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
16987	G. A. Divæus.	653. (*Van Hulthem*). Het recht van Loven, met de pratyke aldaer geuseert, door Guil.-Ant. Divæus. Ce Mss. paraît être autographe, il renferme d'anciennes figures enluminées. NUEWENS.	De schepenen der stadt Loven.	Flamande. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
13680		(*Titre*). Inventaris van de origineele brieven, acten ende charters van de stadt van Loven. LE CANDÈLE.	In den eersten, het octroy.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃
		2° *Priviléges spéciaux.*			
16944		643. (*Van Hulthem*). Tot welker hant die van Loven ende van Bruessel, liggen selen, als men int' gemeyn orloge wtrect Lovanii, die martis ante festum S. Andreæ, Lovani, 1209.	Jan, etc., hertogh van Brabant.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
12387		*Actes et priviléges pour la ville de Louvain, depuis l'an 1272, etc., jusqu'en 1437.* LE CANDÈLE.	Joannes, by der gracie Gods.	Lat. Fl. In-folio.	XVI ²/₃
10466		(*Titre*). Copye van den lant-charten van Loven. (*Depuis Jean I, jusqu'à Antoine de Bourgogne, etc., etc.* SOCIET. JESU LEODII.	Wy Jan, by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
13318		(*Titre*). Privilegien der stadt van Loeven, van 't jaer 1489, enz. LE CANDÈLE.	Kaerle, hertogh van Bourgongnen.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
11934		(*Rubr.*) Dit syn die scedingen ende deylingen van Loeven.	In den jersten.	Flamande. 14ᶜ.	XIV ²/₃
15393		101. (*Van Hulthem*). Lyste in prima camera van de scheydingen en deylingen uyt de registeren berustende, in de eerste schryf camere der stad Loven, 't sedert den jaere 1500. Plus loin, dans le même volume, il y a plusieurs listes des testaments rédigés par divers notaires, au XVIIᵉ siècle. Finit à l'an 1578. *Il y a ensuite :* In secunda camera, van de scheydingen, etc. Liste etc., aussi de l'an 1500. Finit en 1586.		Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃
16832		596. (*Van Hulthem*). Edelen die de poorterye van Loven hebben aenveert. De l'an 1304, à l'an 1430.	Anno 1304, Hendrik van Heverle.	Française.	XVII ²/₃
17244		763. (*Van Hulthem*). Appointement gemaeckt tusschen die edelen van het lande van Brabant, ter eeden en die van de stadt van Loven ter andere syde; item tusschen Loven ende Brussel, anno 1501.	Philips, etc., aertshertogh.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
7913	Philips, counick van Castillen.	(*Titre*). Tractaet tusschen de edelen s'lants van Brabant der stad van Loven, 20 octobre 1505. LE CANDÈLE.	Philips, by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13675	Philips, conick van Castillen.	Privilegie connickx Philips van Castille. Der stadt Lovene verleent om de pachters, huerlinge ende andere te beschryven, in de date décembre 22, 't jaer 1504.	Philips, etc.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
13304		(*Titre*). Interpretatie van den vonnisse van Sᵗ Omaers (van 3 januarii 1510). LE CANDÈLE.	Philips, enz, alzoo als by sekeren.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
3247	Charles-Quint.	*Priviléges accordés à la ville de Louvain, en 1537, le 9 février.*	Charles, empereur.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
13645	Du même Charles-Quint.	*Priviléges de la main-mise à Louvain, pour rentes, achats, etc.* Diplôme du 9 janvier 1537. LE CANDÈLE.	Charles etc., nous a este expose.	Française. In-folio.	XVII d/3
3246		(*Titre*). Coustuymen ende usantien van servituten in der stadt van de vryheit van Loven. Priviléges par provisions en la ville de Louvain, accordés sur les mains-mises et aultrement, selon édit de Charles-Quint du 19 décembre 1537.	Jerst dat binnen.	Flamande. Française. In-folio.	XVII 1/3
13675		Privilegie nopens de pachters, huerligen, enz. (22 decembris 1564). LE CANDÈLE.	Philippus, enz.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
17195		733. (*Van Hulthem*). *Octroi accordé le 9 septembre 1568, par Philippe II, à ceux de Louvain, pour pouvoir placer des écluses et des moulins sur la Dyle.*	Philips, etc..., dat.	Flamande. 27ᵉ.	XVII 2/3
		§ 8. COUTUMES.			
7600		(*Titre*). Lant-recht van Loven.	Item als ick eenige.	Latine.	XVI 1/3
3243		(*Titre*). Coustuymen ende usantien van der stadt van Leeuwene, overgesonden in den raede van Brabant, anno XVᶜ V vyftig.		Flamande. In-folio.	XVII 1/3
14239		(*Titre*). Coustume van de stadt van Loven en van heere ressort.	Jerst van officieren jurisdictie en administratie.	Flamande. In-folio.	1623
17005		(*Van Hulthem*). Costuymen der stadt van Loven ende van haeren resorte.	In den jersten.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
14240		(*Titre*). Observationes ad consuetudines Lovanienses.	Officiatus princeps.	Fl. Lat. In-folio.	XVIII 1/3
		§ 9. PROCÈS.			
13682 à 13693		*Pièces processales concernant la ville de Louvain.* LE CANDÈLE.	»	Fl. Fr. In-folio.	XVIII 2/3
		§ 10. CANAL.			
17186	Du même de Azevedo y Bernal.	730. (*Van Hulthem*). Van de oude schipvaert van Loven, op de riviere de Deyle. NUEWENS.	Van deze oude schipvaert.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
17187	Du même de Azevedo y Bernal.	730. (*Van Hulthem*). Observations pour ceux du magistrat de la ville et province de Malines, au sujet de l'octroi demandé par ceux de la ville de Louvain, pour la construction d'un canal depuis ladite ville de Louvain, jusques à la rivière la Dyle près de Battel, territoire de Malines. Suivent d'autres pièces concernant le canal de Louvain. NUEWENS.	Le commerce est sans contredit.	Française. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13673		*Pièces diverses concernant le canal de Louvain.* LE CANDÈLE.	»	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ²/₃
13694		*Pièces concernant la construction du canal de Louvain.* LE CANDÈLE.	Acta in constructione canalis.	Lat. Fl. In-folio.	XVIII ²/₃
15270		78. (*Van Hulthem*). Deux lettres concernant le paiement des dettes contractées par ceux de Louvain, pour la construction de leur canal. Du 8 octobre 1755.	Nous vous remettons, pour votre information.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
		§ 11. FINANCES.			
		1° *Avant l'administration de l'empire Français.*			
11938	Ghysbrecht van Biervliet.	(*Titre*). Den chynsboek Ghysbrecht van Biervliet, renten van St.-Quintens, tot Loevne, beginnende te herbste, anno XVᶜXXXVI, stilo Leodiensi.	Steen straete.	Flamande. In-8°.	1536
8085		(*Titre*). *Tarif des mercuriales de Louvain, pour les années* 1586 *à* 1588. V. 7614, p. 77, mercuriales de Bruxelles.		Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
13689		(*Titre*). Octroy voor die stad Loven om te mogen lichten op wynen accyse. LE CANDÈLE.	Carel, etc., wy hebben.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
17196		734. (*Van Hulthem*). *Farde de pièces concernant les brasseurs de Louvain, autres documents concernant les bières étrangères.*	Réglement, etc.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII ²/₃
13672		*Mémoires divers concernant les impôts de la ville de Louvain.* LE CANDÈLE.	»	Fl. Fr. In-folio.	XVIII ¹/₃
13387		*Pièces diverses concernant les finances de la ville de Louvain.* LE CANDÈLE.	Buyten raed gehorde.	Flamande. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
13681		*Pièces concernant les héritiers Suetens et l'hôtel de ville de Louvain, en* 1759, *etc.* LE CANDÈLE.	Verthoonen, Anna De Bruyn, enz.	Flamande. In-folio. Authent.	XVIII ¹/₃
17337		790. (*Van Hulthem*). Correctien en bedewaerden van Loven. Hoe de selven ter queit moeten staen, half ten profite van onsen genadigen heer, half tot profite van der stadt. DE NÉLIS.	Een bedevaert naer cypiers.	Flamande. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
		2° *Sous l'empire Français.*			
17198		735. (*Van Hulthem*). Mémoire sur l'arrêté du 3 thermidor an X, pour la conservation de l'entrepôt de Louvain, adressé le 19 thermidor, an X, aux ministres de l'intérieur et des finances, par les négociants de Louvain.	Les négociants de Louvain.	Française. In-folio.	XIX ¹/₃

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SOIXANTE-DEUXIÈME SUBDIVISION. — MAESTRICHT.			
		Voir Nivelles (no 16940).			
3432	Eugenii IV, papæ.	*Bulle papale d'Eugène IV à l'église de Liége, concernant une prébende accordée à Brande de Castillions, dans l'église de S. Servais à Maestricht.* Donné à Florence l'an de l'incarnation 1440. Parmi les extraits du Mss. no 17340, relatifs à plusieurs villes du Pays-Bas, on trouve entr'autres page 24, une notice sur la ville de Maestricht. Societ. Jesu Leodii.	Orata delecti filii.	Latine. Diplôme.	1440
7603		(*Titre*). Reformatie van den articlen der Blyden incompste, nopens Maestricht.	Zoo eerst dat wy.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
13786		*Pièces concernant la conspiration pour la reprise de Maestricht en 1638.* Cet article et les autres qui concernent Maestricht, seront reproduits pour mémoire à l'histoire de Louvain. Le Candèle.	En l'an 1638 il s'est formé.	Fr. Fl. In-folio.	XVII 1/3
17504	De Pira.	802. (*Van Hulthem*). Plaintes de la part de l'Espagne, par son ambassadeur, touchant ce que les Hollandais tiennent la ville de Maestricht en dépôt ou engagère ou sureté, pour leurs prétentions à charge de S. M. Catholique. La Haye, le 5 août 1679.	Après dix mois le soussigné.	Française. In-folio.	XVII 2/3
17921	Em. de Pira, etc.	952. (*Van Hulthem*). Mémoire aux États-Généraux, présenté par Monsr Don Emmanuel de Pira, envoyé extraordinaire d'Espagne, touchant la restitution de Maestricht, en 1679. (*Il y a plus loin:*) Autre mémoire au sujet des contraventions des États-Généraux, concernant la restitution de Maestricht, après l'an 1725; réponse faite au nom du roy d'Espagne, au mémoire que mylord Stanhope envoya au marquis de Monteleone, le 26 may 1718 et autres pièces analogues ou sur le commerce de l'époque. Cet ouvrage renferme encore diverses pièces qui paraissent être adressées au congrès de Soissons et qui concernent le commerce des Pays-Bas Autrichiens; elles sont la conséquence de la paix de Munster. Nuewens.	Après dix mois que le sort.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
		SOIXANTE-TROISIÈME SUBDIVISION. — MALÈVE. (*V. Jodoigne.*)			
		SOIXANTE-QUATRIÈME SUBDIVISION. — MEGHEN.			
16945		643. (*Van Hulthem*). *Diplômes concernant Ravensteyn, Grave et Meghen.* Cet article est porté à Ravesteyn et à Grave pour sa classification.	Item, dux Walramus.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
		SOIXANTE CINQUIÈME SUBDIVISION. — MOLENBEEK-SAINT-JEAN.			
15615		192. (*Van Hulthem*). Eene mirakele van mynheer Sente Jean-Baptista van Molenbeek, te Brusele. Autres miracles, voir à la subdivision de Bruxelles, page 68 précédente, de ce volume, la procédure concernant les églises de Ste Catherine de Bruxelles et de Molenbeek.	Ghi goede liede.	Flamande. In-folio.	XIV d/3
		SOIXANTE-SIXIÈME SUBDIVISION. — NAZARETH (*V. Rosendael*)			

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SOIXANTE-SEPTIÈME SUBDIVISION. — NIVELLES. (VILLE, CHAPITRE ET COUVENTS.) Voir plus loin, à la 7me division, d'autres articles concernant le Brabant Wallon.			
6062		(*Titre*). Description de la ville de Nivelles. On doit regretter que cette description ne soit qu'un fragment d'une notice plus étendue. Voir, ci-dessus, à l'article intitulé : Lierre. Nous y avons placé le n° 15245 qui est relatif à un conflit pour les octrois d'accise à Nivelles. Voir aussi sur Nivelles, manuscrit n° 8805.	La ville de Nivelles.	Française. In-folio. Armoiries.	XVII 1/3
16596	Baudouin Deshayes.	533. (*Van Hulthem*). Cathalogue des abbesses de Nivelles et des choses et gestes les plus remarquables, escheus, en leur administration abbatiale, depuis Sainte-Gertrude, jusqu'au commencement du XVIIe siècle, à l'an 1601. Voir page 17 précédente, la généalogie de St.-Arnould et de Ste. Gertrude. NUEWENS.	Me trouvant quelques fois.	Française. In-folio. Dessins.	XVII 1/3
16940		643. (*Van Hulthem*). Copia privilegii Philippi secundi, Romanorum regis, in solemmi suâ curiâ apud Confluentiam, per quod concessit Henrico, duci Lotharingiæ, in rectum feodum, abbatiam Nyvellensem civitatem Trajectensem, et ecclesiam S. Servatii ibidem ; datum Francofordiæ, 3 kal. maji, (anno 1204). Suit la confirmation par l'empereur Frédéric, de l'an 1214. Il y a encore d'autres lettres des empereurs d'Allemagne et des rois des Romains, concernant Nivelles et Maestricht, (*V. Maestricht*).	In nomine, etc.; Philippus II.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
15271		78. (*Van Hulthem*). Lettres patentes déclarant provisionnellement l'abbesse du chapitre de Nivelles non fondée pour s'attribuer les titres de princesse ; du 22 octobre 1755. Il y a aussi dans cet article, d'autres pièces, telles que : Aureæ vallis monasterii, etc.	Aiant vu rapport de l'avis que vous nous.	Française. In-folio.	XVII 2/3
1760		(*Titre*). Collationes præbendæ ducalis in ecclesiâ Stæ Gertrudis Nivellensis, annis 1678 et 1731. Il y a ensuite : Aureæ vallis monasterum, ordinis Stæ Trinitatis redemptionis, prope Nivellas : — Origo monasterii S. Catharinæ, D. Guillelmi juxta Nivellas, etc , etc.	Charles, etc. ; comme à Ducq de Brabant.	Latine. In-folio.	1678
16661		551. (*Van Hulthem*). *Histoire des Carmes déchaussés, à Nivelles.* Voir page 70 (522), précédente.	Les carmes qui se trouvent aux Pays-Bas.	Française. In-folio.	à 1731 XVIII 2/3
11936		(*Rubr.*) Dit syn die scedingen van Nyvele, van Ste Gheertruden.	Item soo wat manne.	Flamande. In-quarto.	XIV 2/3
15364		92. (*Van Hulthem*). Coustumes avec l'ordonnance et manière de procéder de la ville, district et ressort de Nivelles. Bruxelles, Mommaert, 1611.		Française. In-quarto. Imprimé.	1611
		SOIXANTE-HUITIÈME SUBDIVISION. — NOIRMONT.			
5720		(*Titre*). Histoire de la terre et baronnie de Noirmont, jadis possédée par les comtes de Gembloux et de Namur. Cet ouvrage renferme des dessins de figures, de blasons et d'épitaphes.	Le très-noble et très-illustre pays et duché de Brabant.	Française. In-folio.	XVII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SOIXANTE-NEUVIÈME SUBDIVISION. — ORP-LE-GRAND.			
15259	Le prince Charles, gouverneur général.	78. (*Van Hulthem*). Lettre au sujet de 15 personnes appréhendées aux villages d'Orp-le-grand, d'Orp-le-petit, Wamont, Noduwe et Jossencourt, par le prévôt De l'Escaille; datée du 3 juin 1752. Voir aux extraits analysés le n° 1632, concernant Orp-le-grand, que nous avons mentionnés à Jodoigne, page précédente.	Nous vous avons fait savoir par votre.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII d/3
		SEPTANTIÈME SUBDIVISION. — PERWEZ.			
		Voir la subdivision intitulée : Jodoigne. Voir aussi l'ouvrage de Butkens, Trophées de Brabant, manuscrit n° 5684, p. 189.			
		SEPTANTE ET UNIÈME SUBDIVISION. — PARC (ABBAYE PRÈS DE LOUVAIN).			
11445		(*Titre*). Hæc epistola directa venerabili patri domino abbati de Parco, domûs ordinis Præmonstratensium prope Lovanium, pro reformatione sui monasterii. On trouvera au n° 16581, enregistré plus loin, quelques détails sur l'abbaye du Parc.	Religiose ac venerabilis in christo.	Latine. In-folio.	XIV 2/3
11564		*Obituaire de l'abbaye du Parc.*		Latine. In-folio.	XV 2/3
		SEPTANTE-DEUXIÈME SUBDIVISION. — RAVENSTEIN.			
16945		643. (*Van Hulthem*). *Diplômes concernant Ravesteyn, Grave, Meghen.*	Item, du Walravens.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
		SEPTANTE-TROISIÈME SUBDIVISION. — RHÔDE-SAINTE-AGATHE.			
		On trouvera au manuscrit coté n° 8802, p. 31 verso, quelques détails sur Rhôde.			
		SEPTANTE-QUATRIÈME SUBDIVISION. — ROOSENDAEL.			
16581		521. (*Van Hulthem*). Korte historie van de vrouwelyke abdye van Roosendael, van het order van den H. Bernardus. Ce manuscrit, transcrit en l'année 1734, par un franciscain, renferme une courte notice sur d'autres abbayes de femmes du même ordre, telles que de La Rameye, La Cambre, Aywiers, Vrouw-Perck ou Parc les Dames, Florival, Nazareth, Leliendael, Beauprez, Wautier Braine, s' Hertogendael ou Valduc, et S. Bernaerts-dael. (*Extr. V. H.*)	Roosendael, in haere roosen.	Flamande. In-folio.	1734
7590		(*Titre*). Scheydingen en deylingen tusschen de heeren van Breda en Berg-op-Zoom aengeande Roosendael, etc. *Pour les années* 1458 *et* 1459.	Johan by die gratien Gods, Nassaues, enz.	Flamande. In-folio.	XV d/3
13284		(*Titre*). Ordre du conseil des finances pour le transport des tourbes en la commune de Roosendael dans la Campinne. Du 27 avril 1632. LE CANDÈLE.	Sur ce que les Bourgmeestres.	Française. In-folio.	1632
		SEPTANTE-CINQUIÈME SUBDIVISION. — ROTSELAER.			
		Voir sur cette baronnie du duché de Brabant, l'ouvrage de Butkens, manuscrit n° 5684, p. 194.			

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SEPTANTE-SIXIÈME SUBDIVISION. — RUMPST.			
		Voir sur cette ancienne seigneurie du duché de Brabant, l'ouvrage de Butkens, manuscrit n° 5684, p. 195.			
		SEPTANTE-SEPTIÈME SUBDIVISION. — SANTHOVEN.			
17246		763. (*Van Hulthem*). De nature van den leene onder Santhoven, etc., etc. (*V. aussi Gaesbeek, à la page précédente y relative, n° 7598*).	Zoo wie leenhoudt.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
16947		643. (*Van Hulthem*). Die leenrechten des hoofs van Santhoven.	Item; 't hof van Santhoven.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
		SEPTANTE-HUITIÈME SUBDIVISION. — SCHAERBEEK			
16663		Fundatio capellaniæ B. M. Virginis in ecclesiâ parochiali de Schaerenbeckâ, apud Bruxellas, anno 1320.	Petrus, Cameracensis episcopus.	Latine. In-folio.	XVIII 1/3
8615		*Biographie de St.-Alix de Schaerbeke.*	Cum res nova et inaudita.	Latine. 27e.	XIV 2/3
4460		Idem.	Cum res nova, inaudita.	Latine. 17e.	XV 2/3
		SEPTANTE-NEUVIÈME SUBDIVISION.— SEPT-FONTAINES. (*V. ci-dessous : Forêt de Soigne*).			
11983		(*Titre*). Catalogus fratrum et priorum Septem-Fontium. Ce catalogue, par ordre alphabétique, commence au 16e siècle; il y a des intercallations jusqu'au 18e siècle.	Allardus Gillier.	Latine. In-quarto.	XVI 2/3
11984		(*Rubr.*) De situatione domûs Septem-Fontium.	Numera syllabis septem.	Vers. Lat. In-quarto.	XVI 1/3
13515	Nicolai, papæ V.	*Réglement pour le couvent des Sept-Fontaines.* Voir aux pages précédentes, ce qui concerne Rouge-Cloître et Groenendael, qui sont aussi dans la forêt de Soigne.	Nicolaus, etc.; Apostolicæ nobis.	Latine, Diplôme.	1452
11985		*Histoire du prieuré des Sept-Fontaines, dans la forêt de Soigne.*	Venerabilissime nec non deo, etc.	Latine. In-quarto.	XVI 2/3
		QUATRE-VINGTIÈME SUBDIVISION. — SICHEM.			
		Voir, sur ce bourg, l'ouvrage de Butkens, intitulé : Trophées de Brabant, manuscrit n° 5684, p. 193 recto. Voir aussi celui coté 8804, p. 47 verso.			
		QUATRE-VINGT ET UNIÈME SUBDIVISION. — SOIGNE (FORÊT DE).			
		Cette subdivision est placée ici, non à cause de la forêt, ce qui serait une erreur, mais parce qu'il s'y trouvait plusieurs monastères importants, tels que Rouge-Cloître, Groenendael, les Sept-Fontaines. Voir entre autres n° 11974 : *Gazophylacium Sogniacum sive historia sacra nemoris Soniæ.*			
		QUATRE-VINGT-DEUXIÈME SUBDIVISION. — SOMBREFFE.			
		Voir l'ouvrage de Butkens, Trophées de Brabant, n° 5684, page 187 recto.			
		QUATRE-VINGT-TROISIEME SUBDIVISION. — TERVUEREN			
13393		(*Titre*). Les six vicomtés du duché de Brabant, Bruxelles, etc., Tervueren, etc. Tous ces articles sont reproduits à ces différentes localités. LE CANDÈLE.	»	Française. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12711	L'abbé du Parc près de Louvain.	(*Titre*). Du transport de l'image de N.-D. du Cœur de Jésus, à Tervueren. LE CANDÈLE.	Remontrent très-humblement.	Française. Authent. In-folio.	1642
13520	Van den Dries.	(*Titre*). Tervueren. Ce manuscrit historique renferme aussi plusieurs planches. LE CANDÈLE.	Tervueren sich uytstrekende.	Flamande. In-quarto.	XVII d/3
12492	De Pape, chef président.	(*Titre*). Copie d'une consulte portant : Si le châtelain de Tervueren est Brabançon. Du 16 décembre 1683. LE CANDÈLE	J'ai vu l'avis du conseil de Brabant.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
15227	Du même De Pape, chef président.	78. (*Van Hulthem*). Idem.	J'ai vu l'avis du conseil de Brabant.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
		QUATRE-VINGT-QUATRIÈME SUBDIVISION. — TEYSTERBANDT			
6046		(*Titre*). De comitatu Teysterbandiæ; de dominio de Heusden. (*Le texte finit à Guillaume, 24e comte*). Ces deux fiefs, quoique situés dans le territoire de Hollande, ont rapport avec le Brabant	Anno domini 803.	Latine. In-folio.	XVI 2/3
10199		(*Titre*). De l'origine des comtes de Teysterbandt. Cet ouvrage renferme des blasons coloriés et des portraits.	Clovis troisième de ce nom, seizième roi de France.	Française. In-folio. Armoiries.	1639
10200		*Portraits coloriés des comtes de Teysterbandt, jusqu'à Florent van Pallant, 1er comte de Cuylenbourg.*	»	Française. In-folio.	1639
		QUATRE-VINGT-CINQUIÈME SUBDIVISION — THOREMBAIS-LES-BÉGUINES. (*V. Jodoigne*).			
		QUATRE-VINGT-SIXIÈME SUBDIVISION. — TIRLEMONT.			
6604		*Extraits analysés concernant Tirlemont et la Hasbaie.*	Thenarum caput.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII 1/3
17194		732. (*Van Hulthem*). Description du doyenné de Tirlemont.	Tirlemont, que les Latins nomment Thenæ.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
17220		746. (*Van Hulthem*). Maenblusscherye van Thienen, voorgevallen den 13 december 1722.	Thien, O ! heer de Mechelaer.	Vers Fl. In-8°.	XVIII d/3
13194		(*Titre*). Diversche ordonnantien gestatueert by den bourgmeester van Leeuwe; van Thienen, enz. LE CANDÈLE.	Ierst is geordineert.	Flamande. In-folio.	XVI 1/3
15254	Le prince Charles, gouverneur-général.	78. (*Van Hulthem*). Lettre au chef maïeur de Tirlemont, touchant une tracque générale à faire, pour saisir les malfaiteurs et autres vagabonds; du 24 janvier 1751.	Étant informé que plusieurs vols, meurtres, etc.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
13719		Extract uyt sekeren boeck hebbende voor titel : Het boeck van de drapperye der stadt ende quartier van Thienen, (Brabant), beginnende 1660.	Extract uyt zeekeren boeck.	Flamande. Authent.	1682
7910		Die costuymen der stadt van Thienen. Voir aussi le Mss. n° 3242 de l'inventaire, qui renferme un autre texte de cette coutume.	Ierst van jurisdictie.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		QUATRE-VINGT-SEPTIÈME SUBDIVISION. — TURNHOUT.			
17565		804. (*Van Hulthem*). Instructions données en 1753 à J. L. Rapedius de Berg, conseiller, maître de la chambre des comptes, pour l'acquisition de la baronie de Turnhout, appartenant alors au roi de Prusse, avec l'acte d'achat, les ratifications dudit acte, etc., toutes pièces originales. Voir manuscrit n° 15245, que nous avons enregistré à la subdivision Lierre, parce que ce volume renferme des détails sur Turnhout. Voir aussi n° 8801, page 28 verso.	Étant à Turnhout.	Française. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
		QUATRE-VINGT-HUITIÈME SUBDIVISION. — UCCLE.			
		NOTE. Voir à la subdivision de Bruxelles les coutumes d'Uccle.			
2909		*Notice concernant la fondation de l'église d'Uccle-lez-Bruxelles, par le pape Léon III.*	In nomine domini.	Flamande. In-folio.	XV $^{a}/_{3}$
		QUATRE-VINGT-NEUVIÈME SUBDIVISION. — VILLERS			
6413		(*Rubr.*) Chronica Villariensis monasterii. GEMBLOUX.	Necessarium reor militaturis.	Latine. In-quarto.	XV $^{a}/_{3}$
7776		(*Titre*). Incipit prohemium in cronicam venerabilium abbatum Villariensium. ROUGE-CLOÎTRE.	Necessarium reor militaturis.	Latine. In-folio.	1597
16584		524. (*Van Hulthem*). Chronicon abbatiæ Villariensis in Brabantià, ab anno fundationis 1147, usque ad annum 1620. NUEWENS.	Necessarium reor militaturis.	Latine. In-quarto.	XVIII $^{a}/_{3}$
7777		(*Titre*). *Aliud chronicon Villariense.* ROUGE-CLOÎTRE.	Habemus chronicon.	Latine. In-folio.	1597
12752		(*Titre*). Nomina abbatum Villarensium, ordine alphabetico.	Alboinus monacus.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
4462		(*Titre*). Oratio B[ti] Arnulfi de Lovanio, abbatis Villariensis. Cette oraison est suivie d'un dessin des instruments de la passion.	Salvum mecum salutem.	Latine. In-8°.	XIV $^{d}/_{3}$
4465		*Notice sur l'abbaye de Villers, en Brabant.* Il y a une autre note sur cette abbaye, après la biographie de Marguerite d'Ypres, du n° 4466. VAL. ST.-MARTIN.	Cum autem olim monasterium.	Latine. In-folio.	1350
12750		*Notice sur l'abbaye de Villers.* NOTE. Voir aussi n° 7781 (p. 29) précédente, l'indication du dessin du tombeau de Henri II, duc de Brabant, à Villers.	Villarium, secundo lapide.	Latine. In-quarto.	XVIII $^{d}/_{3}$
		QUATRE-VINGT-DIXIÈME SUBDIVISION. — VILVORDE.			
		NOTE. Voir page 15, du premier volume de ce Répertoire, la trésorerie des chartres de Vilvorde.			
13545		(*Titre*). Mémoire concernant la démolition du château de Vilvorde et les matériaux de la maison de correction. Voir aussi sur Vilvorde, manuscrit n° 8803, page 39. LE CANDÈLE.	Le nommé Vincent Gorgens.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13548		(*Titre*). Gedachtenisse aengaende de oprechting en opbouwinge van een correctie huis, tot Vilvorde. LE CANDÈLE.	De gecommitterde.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
13549		(*Titre*). Raekende het correctie huis tot Vilvoorde.	De gecommitterde.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
		QUATRE-VINGT-ONZIÈME SUBDIVISION. — VLIERBEEK, (PRÈS DE LOUVAIN).			
13553		(*Titre*). Abbatum Vlierbacensium series, ab anno 1125, ad 1750.	Anno 1125, Godefridus.	Latine. In-quarto.	1750
9793	Deputati episcopi Leodienses.	(*Titre*). Visitatio monasterii de Vlierbocensis, juxta Lovanium, per deputatum episcopi Leodiensis, anno 1243.	Jacobus de Trecis.	Latine. In-folio.	XVI 2/3
		QUATRE-VINGT-DOUZIÈME SUBDIVISION. — WAELHEM.			
		Voir Berghen, porté précédemment.			
		QUATRE-VINGT-TREIZIÈME SUBDIVISION. — WALHAIN.			
		Voir l'ouvrage de Butkens, Trophées de Brabant, n° 5684, p. 187, verso.			
		QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME SUBDIVISION.— WAUTHIER-BRAINE.			
1759		(*Titre*). Fundatio abbatiæ de Waltheri Brania, in diocesi Namurcensi; confirmata anno 1280. On trouvera aux subdivisions intitulées : Jodoigne et Roosendael, des ouvrages renfermant quelques détails sur l'abbaye de Wauthier-Braine.	Universis præsentes litteras, etc.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
		QUATRE-VINGT-QUINZIÈME SUBDIVISION. — WAVRE.			
8643		(*Titre*). La fondation de l'église de N.-D. de Wavre. Voir aussi sur Wavre et les environs, les extraits du n° 8805, p. 61.	L'an 1155, l'église Saint Nicolas.	Française. In-quarto.	XVII 2/3
8644		(*Titre*). Jhesus Maria pacis; capella Waveri Mariana, auspicis Isabellæ. Cet ouvrage est accompagné des diplômes.	Jacobus, Dei et Apostolicæ seóis gratiâ, Archiepiscopus.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
		QUATRE-VINGT-SEIZIÈME SUBDIVISION. — WESEMAEL.			
		Voir l'ouvrage de Butkens, Trophées de Brabant, manuscrit n° 5684, p. 193.			
		QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME SUBDIVISION. — WILRYCK (*V. Deurne, porté precédemment.*)			
		QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME SUBDIVISION. — LES DEUX WOLUWE-SAINT-PIERRE ET SAINT-LAMBRT.			
13422		(*Titre*). Om de pastoreye van S. Peeters en S. Lamberts Woluwe niet demenbreren. LE CANDÈLE.	Verthoont met alle respect.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SEPTIÈME DIVISION. COMMUNES ET MONASTÈRES DU LOTHIER OU ROMAN PAYS DE BRABANT.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
7085	Vanderheyden.	(*Extraits analysés*). Copie d'un petit livre Mss. en parchemin, ayant pour titre : La duché de Lothier, primogénitrice de Brabant, 1588. Concerne Genappe, Jodoigne et le Brabant-Wallon. — Ses prélats, sa noblesse.	L'honorable, saige et discret.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
8809	J.-B. Grammaji, Divæi, etc.	(*Titre*). De Bruxellâ. — De Romanticâ Brabantiâ. — De Antwerpiâ. — De Nivellâ, etc., etc.	Bruxella a paludibus.	Latine. In-folio.	XVII $^1/_3$
6059		*Description administrative du Brabant-Wallon. Lois des divers offices, tels que :* F°. 14. (*Rubr.*) En l'office de Nivelles. 17. — idem. Genappe. 22. — idem. La Hulpe. 24. — idem. Mt.-St.-Wybert, etc.	En l'office de Nivelles.	Française. In-folio.	XVI $^d/_3$
6056		(*Titre*). Cathalogue de la noblesse du Romant pays de Brabant.	L'abbé et comte de Gembloux.	Française. In-folio.	XVI $^d/_3$
7087		(*Titre*). Procuration en vertu de la considération des nobles et hommes de fiefs de la cour de Lothier, à Genappe.	Nous Jacques de Glymes.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13108		(*Titre*). Décision du conseil de Brabant, accordant altermination (en matière d'héritage), à ceux qui, sortis du Roman pays de Brabant pour cause de guerre, y seraient rentrés après la paix, (en 1698). LE CANDÈLE.	La cour ordonne.	Française. Chyrotype. In-folio.	1698
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — COUTUMES ET PROCÈS.			
13017		(*Titre*). Extrait des coutumes de la cour féodale de Lothier, jugeant au château de Genappe. LE CANDÈLE.	Item, le fief vient.	Française. In-folio.	XVI $^d/_3$
6060		*Code pénal du pays Roman de Brabant.* (*Titre*). Amendes. S'ensuyvent les contenus des amendes, selon que la loy de Nyvelle poer et à cause des delinquans et malfaicteurs et dont faict assavoir. (*Il y a ensuite*). Des insuffisans indices.—Des la torture.	Amendes. S'ensuyvent les contenus.	Française. In-folio.	XVI $^d/_3$
6057		(*Titre*). Points et articles par lesquels les barons, nobles, seigneurs et vassaux de la duché de Lotthier et les hommes fiefs de la haute cour de Lotthier jugeant, au chateau de Genappe, maintiennent que la cour est d'anchienneté, court souveraine et d'arrest non appellable, ny réformable.	Que toute cour féodalité.	Française. In-folio.	XVI $^d/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15288		80. (*Van Hulthem*). Décret sur le parcours et pâturage au Brabant-Wallon (28 juin 1730).	Comme au Conseil Souverain.	Française. Authent. In-folio.	1730
15332		80. (*Van Hulthem*). Plaintes de plusieurs seigneurs du Roman pays de Brabant, contre de petits manants, qui ravagent les terres ensemencées de treffles, etc., en laissant paitre leurs bestiaux; du 10 novembre 1731.	Sur la représentation nous faite par le comte de Mastaing.	Française. Authent. In-folio.	1731
15329	Lanne.	80. (*Van Hulthem*). Réglement par lequel les chefs-officiers de grands offices de Wallon-Brabant, sont autorisés à recevoir six florins par jour, lorsqu'ils vaqueront par des affaires extraordinaires; du 5 décembre 1759.	Sur le rapport que nous a été fait.	Française. Authent. In-folio.	1759
		HUITIÈME DIVISION.			
		TERRES FRANCHES EN BRABANT.			
13373	Adolphe Vandernoot, chancelier de Brabant.	(*Titre*). Advis de M. le chancelier de Brabant, Adolphe Vander Noot, donné sur la qualité, nature et conditions des pays, terres et biens de Brabant, Limbourg et Luxembourg. (*Manuscrit original de l'an 1521*). LE CANDÈLE.	En obtemperant.	Française. In-folio.	XVI ¹/₃
13372	Du même Vandernoot, chancelier de Brabant.	(*Titre*). Advis escript de la propre main de M. Adolphe Van der Noot, chevalier, donné sur la qualité, nature et conditions des pays, terres et seigneuries de Brabant, Limbourg, Luxembourg, d'Oultremeuse et territoire de Malines. (*Copie libre*). LE CANDÈLE.	En obtemperant, etc.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
13353		Dénombrement des terres franches, neutres, d'Empire et indépendantes. LE CANDÈLE.	S. Alt. ordonne aux noms de Sa Majesté.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
15277		513. (*Van Hulthem*). Terres franches au Brabant qui paient un certain nombre de rations par jour; chaque jour, chaque ration, à raison de 15 sols, en réduction de toutes charges.	Batenbroeck.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
		NEUVIÈME DIVISION.			
		CHARTRES PRIVILÉGES ET PLACARDS.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION ADMINISTRATIVE			
13547	Stockmans.	*Pièces diverses concernant les expéditions à délivrer des chartres de Vilvorde.* LE CANDÈLE.	A aussi été levé.	Française. In-folio.	1665

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13086		*Commissions de garde-chartres en Brabant.* LE CANDÈLE.	Il plut à la M^té de l'empereur.	Française.	XVII ²/₃
6248		(*Titre*). Eenighe noticien nopende de chartres, (reposant à Vilvorde).	Eenen boek met leyende.	Flamande. In-octavo.	XVII ¹/₃
15222		78. (*Van Hulthem*). Advies van het officie fiscael, raeckende de geloofweerdigheyt der placaerte-boecken, gecompilleert by Anselm. Den 22 novembre 1655. Cette pièce est double ; on a joint à chacune un extrait du registre 26 des consultes du conseil souverain de Brabant, lequel a donné, le 7 octobre 1701, une déclaration touchant le même sujet; il y a plus loin une autre consulte, concernant la forme observée au conseil de Brabant pour l'émanation des placcarts, du 20 juillet 1679.	Het officie fiscael vold. aenord.	Fl. Fr. In-folio.	XVII ²/₃
17557		168. (*Van Hulthem*). Mandement par lequel est ordonné aux villes, prélats, nobles et autres personnes, d'apporter leurs priviléges et titres, qu'ils prétendent avoir en Brabant, pour être enregistrés en cette chambre, 19 octobre 1500. Adressé aux officiers justiciers du Roman pays de Brabant.	Philippe, etc., comme certain tems passé.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
15225		781. (*Van Hulthem*). Consulte touchant la forme observée au conseil de Brabant, pour l'émanation des placards. Sans date, mais paraissant être celle de l'an 1619.	Le chef et le premier président.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12674		(*Titre*). Table des placcards et ordonnances des conseils privé et de Brabant.	Sur les étrangers qui parcourent.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — TABLES ET RÉPERTOIRES.			
7890		(*Titre*). Index des priviléges et autres actes de droit public, en Brabant.	Dit zyn die leenrechten.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
16954		646. (*Van Hulthem*). Inventaire des chartes de Brabant qui se trouvent à la trésorerie de Vilvorde, en l'année 1588. COMTESSE D'YVE.	1588. Instrũction et ordonnance.	Flamande. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
13370		(*Titre*). Inventaris van de charteren van Brabant, berust hebbende in de tresoreryе tot Vilvoorde, vernieuwd anno 1588, als nu berustende onder den raedt-garde der charter Mʳ. Melchior Frans Roose, baron van Bouchout. LE CANDÈLE.	In den eersten een laeye.	Fl. Fr. In-folio.	XVII ᵈ/₃
13655		(*Titre*). Inventaris van alle placcaerten, ordonnantien, edicten, privilegien, octroyen en anderssins, uytgenomen by de hertoghen van Brabant. LE CANDÈLE.	Munte. — Placcaet van onsen heeren.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃
15348		87. (*Van Hulthem*). Repertorium edictale ofte generale tafel van de placcaeten, enz., de welcke te vinden syn in de placcaet-boeken van Vlaenderen ende Brabant. En forme de tableau alphabétique.	Abdye brooders.	Flamande. In-folio.	1684
17334		79. (*Van Hulthem*). Hier naer volght de tafele van 't groot chartere-boeck. (*Concerne le Brabant*).	Ierst een privilége.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.	LANGUE, FORMAT, ETC.
17403		792. (*Van Hulthem*). Taefele van de privilegien van Brabant, gesteld by ordre van tyde, raekende de stadt van Antwerpen. (*Il y plus loin*) *:* Taefel van de contracten en accorden, getrocken vuyt alle de boeken ende registers der stad Antwerpen, by ordre van tyde, met andere steden, heeren, natien en vorsten. (*Concerne tout le Brabant*).	Henrici ordonnantie.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
12443		*Table alphabétique des priviléges, traités et autres actes de Brabant.*	Accomodement, etc.	Fr. Lat. Fl.	XVIII 1/3
15349		88. (*Van Hulthem*). Table chronologique des placcards de Brabant, de l'an 1040 à 1766.	1040. Hôpitaux.	Française. In-folio.	1766
13207		Idem. (*jusqu'en* 1768). LE CANDÈLE.	1040. Hôpitaux.	Française. In-folio.	1768
15352		90. (*Van Hulthem*). Table des dix volumes des placards de Brabant.	Lettres d'admodication.	Fr. Fl. In-folio.	1768
16952		645. (*Van Hulthem*). Table des chartres de Brabant et d'autres documents, reposant à la Chambre des comptes de Bruxelles.	Copie de la donation de Maestricht.	Française. In-folio.	XVIII d/3
13198		(*Titre*). Table des placcards, ordonnances, chartres, joyeuses entrées, priviléges, instructions données par le souverain aux habitants de Brabant, Flandre et d'autres provinces, depuis l'an 1220. LE CANDÈLE	Jurisdiction ecclésiastique.	Française. In-folio.	XVIII d/3
13205		(*Titre*). Sommier van de privilegien van Brabant, van 't jaer 1220 tot 1435. LE CANDÈLE.	Brabantsche privilegien.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12675		(*Titre*). Table des diverses ordonnances en Brabant, depuis l'an 1728 jusqu'en 1779. LE CANDÈLE.	Ordonnance pour la levée.	Française. In-folio.	XVIII d/3
12676		(*Titre*). Lyste der placcaerten van Brabant, geenumereert sedert den 25 juny 1763, tot den 6 juny 1794. LE CANDÈLE.	Placcaert wederroepende.	Flamande. In-folio.	1794
		TROISIÈME SUBDIVISION. — RECUEILS GÉNÉRAUX DE DIPLOMATIQUE.			
17725		888. Diplomata Brabantiæ ducum. (*De l'an* 1047-1651). DE NÉLIS.	Baldrici, etc.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
12339		(*Titre*). Extracten uyt verscheydene privilegien van Brabant.	Wy Henricus van Loven.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
17335	(*P. M. De Nélis.*)	790. (*Van Hulthem*). Notice et extraits d'un manuscrit intitulé : Chartres, documents, lettres, archives et priviléges de Brabant, de la Bibliothèque Joan. Gevartii. (De la main de Mr. De Nélis).	Ce Mss. qui a appartenu.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17032		676. (*Van Hulthem*). Supplément au livre intitulé : Luyster van Brabant. LE CANDÈLE.	Verbont tusschen de steden van Brabant.	Fl. Lat. In-folio.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIECLE DE LA COPIE.
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — RECUEILS SPÉCIAUX.			
		§ 1er. DES ROIS DE FRANCE.			
16941		643. (*Van Hulthem*). De privilegiis per regum Franciæ, duci et subditis patriæ Brabantiæ concessis.	Anno Dni 1347, Philippus Rex.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		§ 2. BULLES D'OR ET AUTRES PRIVILÉGES IMPÉRIAUX.			
17078	Caroli IV, Imperatoris.	691. (*Van Hulthem*). Aurea Bulla Caroli quarti, Trajecti ad Mosam, anno 1349. 2de kal martii. Des Roches.	Carolus, etc.; quia prudens.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
17467	Ejusdem Caroli IV, Sigismundi et Venceslaï Impp.	797. (*Van Hulthem*). *Priviléges divers de Brabant.* Privilegium aureum Caroli, Sigismundi et Venceslai imperatorum Romanorum. — Diverses autres ordonnances anciennes, relatives au Brabant. Comtesse d'Yve.	»	Fl. Lat. Armoiries. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
16942	Ejusdem Caroli IV.	643. (*Van Hulthem*). Bulle d'or de Charles IV, pour le Brabant, de l'an 1354. Autres diplômes confirmatifs de l'empereur Sigismond, en 1424.	Carolus, etc.; Etsi regiæ dignitatis.	Latine. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
13197	Ejusdem Caroli IV.	(*Titre*). Bulla sive privilegium (ut aiunt) aureum, a Carolo IV, Johanni Lotharingiæ, Brabantiæ et Limburgiæ duci et marchioni S. Imperii, ejusque hæredibus et successoribus concessum. Le Candèle.	Carolus, etc., Etsi regiæ dignitatis.	Latine. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
13212	Ejusdem Caroli IV.	(*Titre*). Het Gulden privilegie by Caerle, coninck van Roomen den vierden. Le Candèle.	Caerle, etc., het gulden privilegie.	Flamande. In-folio.	XV $^{2}/_{3}$
13309	Ejusdem Caroli IV.	(*Titre*). Copia van de Gulden privilegie, cum concordiâ nationum Germaniæ. Le Candèle.	Carolus, by der gratie Gods.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
13208	Maximiliani, Imp.	(*Titre*). Maximiliani privilegium Brabantinum. Le Candèle.	Maximilianus, etc.; ratione.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
13240	Ejusdem Maximiliani.	(*Titre*). Extract uyt de confirmatie van de privilegien des hertoghsdom ende landts van Brabant, gedaen by keyzer Maximiliaen; de welke den cancellier ende raede van Brabant gelooft hebben te achtervolgen, in 't jaer 1480, etc. Le Candèle.	Myn vooz, geduchte heer.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
13215	Caroli IV et Caroli V Impp.	(*Titre*). Confirmatio Bullæ aureæ Caroli IV et Caroli V. Le Candèle.	Carolus, etc., cum nos superiori.	Latine. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
12865	Caroli V, Imp.	(*Titre*). Copia confirmationis Bullæ aureæ Caroli V, Romani imperatorum, datæ et concessæ in civitate imperiali Augustâ, die primâ mensis julii 1530. Le Candèle.	Carolus devinâ favente clementiâ.	Latine. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
13242	Ejusdem Caroli V.	(*Titre*). Copia Bullæ aureæ ducum Brabantiæ, anno 1530. Le Candèle.	Copia Bullæ, etc.	Latine. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
7618	Ejusdem Caroli V.	(*Titre*). Bulla aurea Caroli Quinti conventûs imperialis Augustensis, anno 1530.	Carolus quintus, divinâ favente clementiâ.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7629	Charles-Quint, empereur.	*Diplômes de Charles-Quint, concernant le Brabant.*	Kaerle, by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
7630	Du même Charles-Quint.	*Autres diplômes de Charles-Quint, concernant le Brabant.*	Kaerle, by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
13214	Charles V ; J. Hazii et gabr. Mudei.	*Consulte sur la bulle d'or de Brabant.* LE CANDÈLE.	Oblata nobis pro parte 3 statuum.	Flamande. In-folio.	XV ²/3
		§ 3. CHARTRES DUCALES DITES ENSUITE DE CORTENBERG			
7595	Jan den Iste. Ducis Brabantiæ.	(*Titre*). Lant charter van Brabant by wylen hertoghen Jan, anno 1292.	Jan, by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
13235	Ejusdem Jan den Iste.	(*Titre*). Dit is den lant charter van hertoghen Jan, by hem geordonneert ende gemaect, in de jaere 1292. LE CANDÈLE.	Item, soe wy den anderen.	Flamande. In-folio.	XVII ²/3
14420	Ejusdem Jan den Iste.	(*Titre*). Dit is die lant charter die hertogh Jan maecte bi raide van zynen landt. RENESSE.	So wie den anderen.	Flamande. In-folio.	XVII ²/3
13200	Ejusdem Jan den Iste.	(*Titre*). Landt charter van den jaer 1292 in Brabant. LE CANDÈLE.	Wy Jan, by der gracien Gods.	Flamande. In-folio.	XVII ²/3
11721	Jan den IIIde.	(*Titre*) Copia der charter van Cortenberg.	In den naeme des vaders.	Flamande. In-folio.	XVII ²/3
16935	Ejusdem Jan den IIIde.	642. (*Van Hulthem*). Die copie van der Walschen cartenboek. Concerne les monastères de Brabant ; de l'année 1318.	Want wy hebben overzien.	Flamande. In-folio.	XVII ²/3
13201	Ejusdem Jan den IIIde.	(*Titre*). Charte wallone de Brabant, donnée par Jean II, l'année 1314. LE CANDÈLE.	Nous Jehan, par la grâce de Dieu.	Flamande. In-folio.	XIV ²/3
11937	Johanna en Venceslas, ducum.	(*Rubr.*) Nog eene andere chartre van 't rechten in Brabant.	Johanna, Wenceslaus, etc., in den eersten.	Flamande. In-folio.	XIV ²/3
		§ 4. JOYEUSES ENTRÉES ET INAUGURATIONS			
17006	P. Divæi.	659. (*Van Hulthem*). Van de huldingen en Bleyde Incomsten der princen ende hertoghen van Brabant, tot Loven geschiet. NUEWENS	Petrus Divæus.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/3
17159		714. (*Van Hulthem*). Dese eeden doet de hertoge van Brabant tot Loevene. Suivent les serments faits aux autres villes, jusqu'au règne de l'archiduc Philippe	Dits den eed.	Flamande. In-folio.	XVI ¹/3
14988	De Moey.	(*Titre*). Solemniteit van de Blyde Incomst binnen Loven.	Solemniteyten.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/3
13234	Joannæ, ducissæ.	(*Titre*). Lantcharten des lants van Brabant verleent van hertoghinne Johanna. Den 12 junii 1385. LE CANDÈLE.	Die privilegien, Johanna, etc., in den eersten.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/3
16989	»	654. (*Van Hulthem*). *Recueils de Joyeuses entrées données par les ducs de Brabant, depuis 1355 jusqu'en 1599.*	Joanna, enz.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17402	Jeanne et Venceslas.	792. (*Van Hulthem*). Kort begryp der Blyde Inkomsten van hertoghinne Joanna en Venceslaus, den 3 januarii 1355. Suivent d'autres extraits des Joyeuses Entrées et des bulles impériales jusqu'à l'inauguration de Philippe II, prince d'Espagne.	Hebben geswooren.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
16990	Antoine de Bourgogne.	654. (*Van Hulthem*). De geloeften hertoghen Antonis, doen hy Ruwaerdt van Brabant werdt. Suit la Joyeuse Entrée.	Antheunis van Bourgoignen, etc., want wael betampt.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
16991	Jean IV.	654. (*Van Hulthem*). Incompste hertogen Jans den vierden.	Jan, by der gracien Gods, etc., want wael.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
13202	Du même Jean IV.	(*Titre*). Die Blyde Incomst van Jan den IV, son van hertog Antheunis. LE CANDÈLE.	In den naem der heiligen, enz., want wael.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
13203	Philippe de St-Pol.	(*Titre*). Die Blyde Incomst van Philips, in 't jaer 1427. LE CANDÈLE.	Philips, by der gracien Gods, etc., want, etc.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
16992	Du même Philippe de St-Pol.	654. (*Van Hulthem*). Die Incompste des eersten hertoge Philips.	Philips, etc., want, etc.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
13204	Philippe-le-Bon.	(*Titre*). Blyde Incompst van hertoghen Philips den goedentierenen, anno 1430.	Philips, etc., in den naeme der heiligen, etc., want, etc.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
16993	Du même Philippe-le-Bon.	654. (*Van Hulthem*). Die Incoempste s' hertoge Philips van Bourgoignie, van Brabant, enz.; (*il y a plus loin*). Een brief by hertoge Philipse van Bourgoigne en van Brabant in syne Incoempst a part verleent. Veranderinge des segels hertogen Philips.	Philips, etc., want wael, etc.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
16994	Charles-le-Téméraire.	654. (*Van Hulthem*). De Blyde Incompste hertogen Karelen van Bourgoigne, van Lothryc, van Brabant, van selven synen lande van Brabant.	Caerle, etc., want wael, etc.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
13196	Marie de Bourgogne.	(*Titre*). Joyeuse Entrée de la duchesse Marie, donnée en la ville de Louvain, le 29 mai 1477. LE CANDÈLE.	Maria, by der gracie Gods, etc., want wael, etc.	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
13232	De la même Marie de Bourgogne.	(*Titre*). Blyde Incomst van vrouwe Maria. (anno 1477.) LE CANDÈLE.	Maria, by der gracie Gods, want, etc.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
3296	De la même Marie de Bourgogne.	(*Titre*). Blyde Incompste van vrouwe Maria van Bourgoigne.	Maria, etc., want, etc.	Flamande. In-quarto.	XVII 2/3
16995	De la même Marie de Bourgogne.	654. (*Van Hulthem*). Incoempste Hertoginnen Marie. Confirmatie des eertsh. Maximiliaen; supplement der Blyde Incomste van Maria door Maximilianus van Oostenrycke.	Maria, etc., want wel betaempt.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
16996	Philippe-le-Beau.	654. (*Van Hulthem*). Incompste des eertshertog Philips. Avec les diverses confirmations.	Philips, etc., want wel betaempt.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
13222	Charles d'Autriche dit ensuite Charles-Quint.	(*Titre*). Blyde Incomste van Carel van Oostenryck, anno 1514. LE CANDÈLE.	Carolus, etc., want wel betaempt.	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
13193	Du même Charles d'Autriche.	(*Titre*). Blyde Incomste van Caerle, prince van Spanien. LE CANDÈLE.	Caerel, enz., want wel betaempt, enz.	Flamande. In-folio.	XVI 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13195	Du même Charles d'Autriche.	(*Titre*). Die eerste additien des princen van Spaengien, tot synder Blyder Incomste. LE CANDÈLE.	Kaerle, etc. Alsoo als.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
13231	Du même Charles d'Autriche.	*Premier projet de la seconde addition à la Joyeuse Entrée de Charles V, de glorieuse mémoire.* Van den 19 february 1514. LE CANDÈLE.	Op 't versuck.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃
7617	Du même Charles d'Autriche.	*Pièces diverses concernant la Joyeuse Entrée de Brabant, entre autres :* Acte by consent, aengaende de 14 articlen van der additie van Blyde Incompste, (15 april 1516).	Alzoo sekere questien.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
13308	Du même Charles d'Autriche.	(*Titre*). Blyde Incomste van Caerle, prince van Spagnien, enz. LE CANDÈLE.	Caerle, enz. Want wel betaemt.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/₃
16997	Du même Charles d'Autriche.	(*Titre*). Incomps des Room-coninck Maximiliaen, als voeght en de momboir des eertshertoge Carels, naermaels keyser. (*Il y a plus loin*): Incompst hertogen Carels, prince van Spaengnen. Openplaccaet dienende opte voirschryv. Incoempste ons genaedich heeren Carlens, prinche van Spaegnen, etc. Avec d'autres additions.	Maximiliaen, enz.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
17087	Du même Charles d'Autriche.	692. (*Van Hulthem*). Den toebrief op die privilegien van Brabant, gegheven by den keyser Carolus den V, als hertoghe van Brabant. Brugge den 26 april 1515. DES ROCHES.	Kaerle, etc.; alzoo onze beminde.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
17466	Du même Charles d'Autriche.	797. (*Van Hulthem*). Joyeuse Entrée du prince Charles V, avec des additions faites à Gand et à Bruges, les 12 et 26 avril 1515. — Copie van den toebrief op de Bleyde Incomste, geteekent tot Loven, october 1430. (*V. Flandres*).	Caerle, enz. Alzoo, etc.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
7906	Du même Charles d'Autriche.	(*Titre*). Additie van der Blyden Incompste van Caerel, int' jaer 1515.	Kaerle, etc.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
7604	Du même Charles d'Autriche.	(*Titre*). Extract van het acte by der Keyserlycke Majᵗ. gegeven tot reformatie van 14 en 15 articlen van additien van Blyde Incomst in de stadt van Trecht, 19 october 1520.	Charles, par la grace de Dieu.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
13245	Philippe II.	(*Titre*). Blyde Incomst van Philips in 't jaer 1549; cum notis. Gedruckt tot selven anno 1577. Chyrotype. LE CANDÈLE.	Kaerle, etc.	Flamande. In-folio.	1577
17007	Du même Philippe II.	660. (*Van Hulthem*). Lætus introitus, die Blyde Incomst den hertochdomme van Brabant, door Philips den II, solemnelycken ghesworen anno 1549. Cuelen, 1577.	Kaerle, etc.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	1577
17004	Du même Philippe II.	658. (*Van Hulthem*). Die Blyde Incomste van den hertochdom van Brabant, voorteyden by haeren landts heren verleent, ende van keyser Caerles den vyfsten geconfirmeert ende by Philippus, synen sone, coninck van Hispanien, solemnelyck gesworen, in 't jaer 1549, enz.	Kaerle, etc.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16998	Du même Philippe II.	354. (*Van Hulthem*). Incompste Philips, prince van Spaignien, hertoge van Brabant. (july 1549.)	Caerle, etc. Alzoe om soe vele.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
15235	Du même Philippe II.	78. (*Van Hulthem*). Motive van veranderinghe, moderatie, enz, van verscheydene artikelen der Blyde Incompste. Den 13 july 1549. Suivent les articles changés.	Caerle, etc., Alzoe de prælaten.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
16999	Du même Philippe II.	654. Van dat die Coninginne Mat heeft verclaert dat Sy niet soude willen corrigeren d'erreur van der Blyder Incoemste van prince van Spaignen, in den 38ste artikel, geteekent by den keyser en by hem sonder hemlieden wete, enz. (13 juillet 1549.) Il y a ensuite : l'accord de la correction.	Comme les estats du pays et duché de Brabant.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
13341	Du même Philippe II.	(*Titre*). Die Blyde Incompst ons genadichs heeren den keyser Karolus den vyfde, en Philippus den IIden. LE CANDÈLE.	Kaerle, by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	1562
13233	Du même Philippe II.	(*Titre*). Blyde Incomste des hertoghen van Brabant; (de Charles-Quint et Philippe II). LE CANDÈLE.	Kaerle, enz.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/₃
7907	Du même Philippe II.	(*Titre*). D'Incompste hertoghe Philips van Brabant, prince van Spaengien; den 5 july 1549.	Kaerle, etc. Alsoo.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
12415	Du même Philippe II.	(*Titre*). Blyde Incompste van hertogen Caerel en van den koninck Philips, met additien en translatien, anno 1549. Copie authentiquée par Marie, reine de Hongrie en 1553 et par d'Overloop.	Kaerle, by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
12864	Du même Philippe II.	(*Titre*). Blyde Incompste van Philips II. LE CANDÈLE.	Caerle, by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
17371	Du même Philippe II.	792. (*Van Hulthem*). Acte van dat die van den raede, secretarissen ende andere officieren, moeten zweeren de Blyde Inkomste; Brussel, 11 décembre 1549. (*Il y a plus loin:*) Acte van den Keys. Mat. van dat d'officieren zullen zweeren de Blyde Inkomste; 11 december 1549.	Op 't verzoek gedaen.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
15218	Jerome Vandernoot, chancelier de Brabant et autres.	78. (*Van Hulthem*). Acte de la reine de Hongrie, suivi des doléances des états de Brabant. Cet acte est double et a servi de fondement aux changements faits à la Joyeuse Entrée en 1549. 20 juin 1556. Acte van veranderinge, moderatie en van verscheyde artikelen der Blyde Incompste. Cette pièce est double, elle est jointe à l'un des articles de la Joyeuse Entrée du 23 janvier 1514, qui ont été changés par ledit acte. 30 juin 1549.	Comme plusieurs et diverses doléances.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
16438	Philippe II.	463. (*Van Hulthem*). Recueil des cérémonies observées à l'occasion de l'inauguration solennelle de Philippe II, roi d'Espagne, comme futur duc, comte et seigneur des provinces des Pays-Bas, pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre 1549; et des serments prêtés tant par le prince, que par les états des provinces, les administrateurs des châtelainies et les magistrats des villes. NUEWENS.	Le 23 de Mey 1562.	Française. In-folio.	XVI ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16128	François, duc d'Alençon et d'Anjou.	372. (*Van Hulthem*). De Blyde Incompst der hertoghe van Brabant, François sone van Vraenkryk. (Jaer 1580.)	Allen den genen.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
17000	Albert et Isabelle.	654. (*Van Hulthem*). Blyde Incomste van Albertus ende Isabella.	Albert ende Isabella, etc., alsoe Godt almachtich.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
17127	Charles II.	704. (*Van Hulthem*). Inauguration de Charles II, roi d'Espagne à Bruxelles.	Le 24 février 1666.	Française. In-folio.	XVIII d/3
6349	Du même Charles II.	(*Titre*). De Blyde Incomste van Z. M. Carel den tweeden, coninck van Spanien, als hertog van Brabant, in 't jaer 1666. Brussel, anno 1702. FOPPENS.	Caerel, enz.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1702
5912	Du même duc d'Anjou.	(*Titre*). Premier serment à faire par le duc d'Anjou aux états de Brabant, comme duc de ce pays.	Je promets et jure en parolle.	Française. In-folio.	XVII d/3
3316	Charles III; dit ensuite Charles VI.	(*Titre*). Nopens de huldinge van Caerel den III, hertoghen van Brabant.	De ondergeschreven extraordinaris.	Flamande. In-folio.	1709
6357	Du même Charles VI.	(*Titre*). De Blyde Incomste van S. K. Cath. Maj. Caerel den VI, als hertogh van Brabant, verleent den 8 october ende gheswsworen den II der selve maende, in de selve jaere 1717; Brussel, Frix 1717. FOPPENS.	Caerel, enz.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1717
17130	Du même Charles VI.	704. (*Van Hulthem*). Inauguration de l'empereur Charles VI, à Bruxelles.	Sa dite Mté I. et Cath.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17008	Du même Charles VI.	661. (*Van Hulthem*). La Joyeuse entrée de S. M. Charles VI, comme duc de Brabant et de Limbourg, octroyée le 8 et solennellement confirmée le 11 octobre 1717.	Hercules Joseph Louis Turinette.	Française. In-8°.	XVIII 1/3
16366	Marie Thérèse.	453. (*Van Hulthem*). Relaes der formaliteyten die geobserveert zyn op de huldinge van de koninginne van Hongaryen en Bohemen, binnen de stadt Brussel, op den 20 april 1744.	De dry staeten.	Flamande. In-folio.	1744
17143	De la même Marie-Thérèse.	708. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant l'inauguration de Marie Thérèse, à Bruxelles.*	Constat quæ pariter.	Vers. Pr. In-folio.	1744
16251	Cuylen.	424. (*Van Hulthem*). Copie d'une pièce du gouvernement autrichien, trouvée dans les papiers du conseiller et fiscal de Brabant M. Cuylen, en 1790, intitulée : *Principaux changements arrivés dans la constitution des membres du tiers État de Brabant.* On y a joint un grand nombre d'autres pièces analogues.	Il est prouvé que les villes.	Française. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		Remarques sur la Joyeuse Entrée de Brabant			
13216	De Pape.	(*Titre*). Remarques sur la Joyeuse Entrée de S. M. comme duc de Brabant; par messire Léon Jean De Pape, chevalier, seigneur de Glabbecq, etc., du Conseil d'État de S. M. chef et président en son Conseil privé, etc. LE CANDÈLE.	Examinant les articles.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13219	Du même De Pape.	*Les mêmes remarques.* LE CANDÈLE.	Examinant les articles.	Française. In-folio.	XVII $^2/_3$
13220	Du même De Pape.	*Les mêmes remarques.* LE CANDÈLE.	Examinant les articles.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13221	Du même De Pape.	*Les mêmes remarques.* LE CANDÈLE.	Examinant les articles.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
17002	Du même De Pape.	656. (*Van Hulthem*). *Les mêmes remarques.*	Examinant les articles.	Française. In-folio.	1670
17001	Du même De Pape.	655. (*Van Hulthem*). *Les mêmes remarques.* (*Copie du 23 juillet* 1760). GASPAROLI.	Examinant les articles.	Française. In-folio.	1760
7406	Du même De Pape.	(*Titre*). Remarques sur les Joyeuses Entrées ou privilèges des Brabançons, avec notes par messire Léon Jean De Pape.	L'introduction ou préambule, examinant les articles.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
17003	Du même De Pape et de Wynants.	657. (*Van Hulthem*). Remarques sur les Joyeuses Entrées, par M^r. le chef-président De Pape; avec notes de M^r. le comte de Wynants. DE NÉLIS.	L'introduction ou préambule, examinant les articles.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13217	Des mêmes De Pape et de Wynants.	(*Titre*) Remarques sur la Joyeuse Entrée de Brabant, avec notes de Wynants. Tome 1er. LE CANDÈLE.	Examinant les articles.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13218	Des mêmes De Pape et de Wynants.	(*Titre*). Idem. Tome 2e. LE CANDÈLE.	Philippe, etc., savoir faisons.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
		§ 5. DIVERS DIPLÔMES DUCAUX.			
13322		*Divers diplômes et privilèges des ducs de Brabant.* LE CANDÈLE.		Lat. Fl. In-folio.	XVII $^2/_3$
17481	Charles-Quint.	802. (*Van Hulthem*). *Privilèges concernant l'administration du duché de Brabant.* Datés de Louvain, le 5 juillet 1559.	Kaerle, etc., alzoo, etc.	Flamande. Authent. In-folio.	1617
13656'	Cuypers.	(*Titre*). Placcaerten geschreven soo in Brabant, Mechelen als andersins. NOTE. Voir les droits de dévolution page 30 (....) précédente et la pragmatique sanction n° 17809, p. 363 du premier volume de ce répertoire, aux règnes des Charles II et de Charles VI. LE CANDÈLE.	By den coninck.	Flamande. In-folio.	XVII $^d/_3$
15215		78. (*Van Hulthem*). Ordonnances, décrets, actes, déclarations, instructions, copies, avis et autres pièces intéressantes, concernant la Joyeuse Entrée, les états de Brabant, de la Chambre des comptes, de la Cour féodale, les Conseils, etc., des Pays-Bas, de l'an 1424 à l'an 1763, avec des mémoires explicatifs selon le droit et l'histoire. CONTESSE D'YVES.	(*Voir dans le volume n°* 15215 *à* 15284).	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15386		100. (*Van Hulthem*). Ordonnantie van erffscheydinghe, servituten ende des daeraen cleest (in Brabant).	Die eene andere zyn.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃
16009		335. (*Van Hulthem*). Déclaration que les seigneurs gagiers, donnent remission après l'an en Brabant; (*du 1er mars 1559. V. St.*)	Sur la requête au Roy.	Française. In-folio.	XVI d/₃
13307		(*Titre*). Privilegie nopens de gebreckelyke officiers. LE CANDÈLE.	Johanna, etc., hertoghinne.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
13311		(*Titre*). Amortisatien ende sauve-gardien voor de geestelykeyth van Brabant (1479).	Maximiliaen ende Maria.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
12620		(*Titre*). De l'arrestation civile d'un lieutenant de cavalerie à Bruxelles. (*V. Bruxelles.*) LE CANDÈLE.	V. A. I. a été servie de nous.	Française. In-folio.	XVIII d/₃
13320		(*Titre*). De ingesetenen van Brabant zyn gehouden vry ende ongelast van allen bedeghebnen. LE CANDÈLE.	Philips, etc., alsoo.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
16021		335. (*Van Hulthem*). Si selon le droit des Pays-Bas, un esclave y mettant le pied, acquiert *ipso facto*, la liberté, de sorte que son maître ne puisse le revendiquer. Ce cas est arrivé à l'ambassadeur de Portugal. Décision de la reine de Hongrie, sur cet objet; le 6 mars 1531.	André Duchesmes, etc.	Française. In-folio.	XVI d/₃
15241		78. (*Van Hulthem*). Décret adressé au gouverneur d'Ostende et déclarant, d'après la consulte y jointe du Conseil privé, que l'esclave Mexicain dont il s'y agit, est à réputer libre, dès son entrée dans la ville d'Ostende, et qu'il ne peut, ni ne doit être restitué à son ancien maître. Du 15 avril 1733. Autre consulte du Conseil privé, touchant le même objet. Du 11 mars 1733. Décret accordé au Conseil de Brabant, à l'égard du recouvrement des droits et revenus domaniaux. Du 25 novembre 1733.	Rapport nous aiant été fait de votre représentation.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
15244		78. (*Van Hulthem*). De la tauxe pour lettre de légitimation du commissaire des montres Lumarego; (en 1678).		Française. In-folio.	XVI d/₃
12611		(*Titre*). Mémoire pour prouver que la maison de Henri Lambert est située sous le Brabant. LE CANDÈLE.	Premièrement se voit.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
14201		(*Titre*). Octroi om te testeren over de goederen gelegen in Brabant. In de saeke van Isabelle Tibanti teghen T'Serclaes. Voir aux articles relatifs au Conseil de Flandre.		Flamande. In-folio. Chyrotype.	XVII ²/₃
12332		Priviléges en Brabant, en faveur des maisons mortuaires.	Par consulte que le souverain Conseil.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
3317	Herkenrode.	(*Titre*). Motiva juris. Diverses questions et décisions de droit, concernant les priviléges en Brabant. Avis du Dr de Herkenrode et autres de Louvain, en cause concernant un étranger, habitant de Jodoigne depuis 30 ans, licencié depuis 18 ans, et arrêté à Jodoigne, en vertu des priviléges ducaux.	Van eenen persoon.	Flamande. In-folio.	1698
17454 16003 12602		*Voir à la page 349 du premier volume du présent Répertoire, l'abolition du droit d'aubaine et les autres franchises octroyées aux Français, dans le duché de Brabant.*			
		§ 6. CORPORATIONS.			
13932	Verhoeven.	(*Titre*). Historische tyd en oordeelkundige verhandelingen tot antwoord op de vraeg van de K. en K. Acad. van Brussel, voor het jaer 1781, welk in den oorsprong geweest van de compagnien, bekend in de steden van Brabant onder den naem van Eed oft Gilden. Cette copie est différente du mémoire couronné. LE CANDÈLE.	In Brabant geboren.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
14866		(*Titre*). Statuts des orfèvres de Flandre et de Brabant.	(*Lacune*)... d'estre fourfai.	Française. In-folio.	1608
		§ 7. IMMUNITÉS ECCLÉSIASTIQUES.			
		Voir à l'Église Belgique, plusieurs priviléges des Brabançons, tant à l'intérieur des Pays-Bas qu'à la cour de Rome.			
		DIXIÈME DIVISION.			
		CONSEIL SOUVERAIN DE BRABANT.			
		NOTE. Quoique le Conseil souverain de Brabant, établi à Bruxelles, n'était point du ressort du Grand Conseil, établi à Malines, et qu'il eût toujours été Cour indépendante et suprême, cependant nous en avons placé les articles aux divers Consaux qui viendront plus loin, de manière que tout ce qui a rapport à l'ordre judiciaire y sera réuni.			
		ONZIÈME DIVISION.			
		ADMINISTRATIONS DIVERSES.			
		NOTE. Quoique les duchés de Brabant, de Lothier et de Limbourg, fussent un seul état souverain, nous avons réuni plus loin, à leurs classes respectives, tout ce qui concernait les diverses branches d'administration qui se reproduisaient dans les autres provinces, telles que les chaussées, les forêts, les finances, etc., etc., etc. Voir entre autres plus loin au duché de Limbourg.			
		CHAPITRE III.			
		CAMBRAI ET CAMBRÉSIS.			
		PREMIÈRE DIVISION.			
		HISTOIRE GÉNÉRALE.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — HISTOIRE DE LA PROVINCE.			
		Voir aux nouveaux évêchés, tout ce qui concerne l'histoire des évêques, ensuite archevêques de Cambrai. Voir aussi à la juridiction des évêques étrangers, en Brabant.			

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
1014		*Notice sur la Flandre et sur Cambrai.*	(*Voir au recueil n° 983 à 1015*).	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
45		(*Titre*). Mémoire sur la ville de Cambrai et le Cambrésis, rédigé par ordre de Louis XIV. (*Voir l'article concernant Cambrai aux provinces de France, page 322 du premier volume de ce Répertoire.*	La province de Cambrésis.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
17280		774. (*Van Hulthem*). *Semblable mémoire.*	La province de Cambrésis.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — HISTOIRE DES COMTES			
12816	De Vadder.	*Notice sur les comtes de Cambrai.*	Carolus Calvus, Rex Francorum.	Latine. In-folio.	1675
6165		(*Titre*). Comites Cameracenses. Cette notice est terminée à l'an 1007.	Romanis, ex Galliâ circa annum 410, pulsis.	Latine. In-quarto.	XVI $^{d}/_{3}$
		TROISIÈME SUBDIVISION. — HISTOIRE GÉNÉRALE DES ÉVÊQUES.			
7675	Balderici.	(*Titre*). Chronicon Cameracense ad Gerardum, episcopum Cameracensem, non primus istius nominis, in quo hic codex desinit, in fine mutilus, sed ad secundum. SOCIET. JESU ANTVERPIÆ.	Præcipiente domino nostro episcopo.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
17133		704. (*Van Hulthem*). *Chronologie des évêques de Cambrai, jusqu'au XII siècle.*	659, is gestorven.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
7743	De Bar, Meyeri, Massæi et Debœuf.	(*Titre*). Chronicon seu brevis historia episcoporum seu archiepiscoporum Cameracensium, e Mss. Meyeri, Massæi, Debœuf et De Bar, collecta, anno 1554. Cet ouvrage est un extrait du volume 7689 à 7750.	Quoniam supradicti auctores.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
7744	Eorumdum De Bar, Meyere, Massæi, etc.	(*Titre*). Index omnium archiepiscoporum seu episcoporum Cameracensium et atque monasteriorum Crispinensium, S. Ghisleni, etc. Voir la note au n° 7743 précédent.	Chronica seu brevis historia.	Latine. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
2089	Raymundi, Marliani, Barlandi, Vincentii Bellovacensis, Petri Blesensis, Trithemii, Thomæ Cantimpratensis, Meyeri, Roberti de Bray, archidiaconi Hannoniæ.	(*Rubr.*) Incipit prohemium in opus subsequens cathalogorum videlicet episcoporum Cameracensium. La préface indique que l'ouvrage est extrait des écrits des auteurs dont nous avons placé les noms en marge qui sont : *Speculum historiale Vincentii Bellovacensis; epistolæ Petri Blesensis; opus J. Trithemii; universale bonum de apibus, Thomæ de Cantimpratensis; hist. Brabantiæ Barlandi; Flandicarum rerum Meyeri; Manuale Roberti de Rivo, Cathalogus Archidiaconatuum Hannoniæ.* Le texte finit à Robert de Croy 71e évêque en 1529. SEPT FONTAINES.	Sapientes confitentur et non abscundunt.	Latine. In-quarto. Armoiries.	XVI $^{1}/_{3}$
10354		*Chronologie des évêques de Cambrai.* Le texte, qui commence à l'an 529 et se termine en 1519, est suivi de l'indication des fiefs.	Diogenes, premier évêque.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
6715	Le Carpentier.	(*Titre*). Mémoire touchant les évêques de Cambrai.		Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — HISTOIRE SPÉCIALE DES ÉVÊQUES.			
8996	Thysii.	(*Titre*). S^{to} Ragnulfo, martyre et de S^{to} Hidulpho, episcopo Cameracensi, de Sta Odradâ, virgine, in Balen in Campiniâ.	De S^{to}. Ragnulfo.	Latine. In-quarto.	XVIII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
8632		(*Titre*). Vita S^{ti} Guiberti, episcopi Cameracensis.	Igitur humanæ perditionis.	Latine. In-quarto.	XVI $^1/_3$
16618		546. (*Van Hulthem*). Observations sur la vie de Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai, depuis l'an 1403, époque de sa naissance, jusqu'en 1480, date de sa mort. (*Avec pièces justificatives.*)	Joannes de Burgundià.	Latine. In-quarto.	XVIII $^1/_3$
		DEUXIÈME DIVISION. ADMINISTRATION. SUBDIVISION UNIQUE. — ADMINISTRATION ECCLÉSIASTIQUE DE L'ÉVÊCHÉ ET DU CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.			
12477		*Pièces diverses concernant les évêques, ensuite archevêques de Cambrai.* LE CANDÈLE.	François, par la miséricorde de Dieu.	Française. In-folio.	XVII $^1/_3$
12795		(*Titre*). Capitula Cameracensia. Nomenclature des chapitres de Cambrai et du Cambrésis. LE CANDÈLE.	S. Maria Metropolitana.	Latine. In-folio.	XVII $^d/_3$
7945		(*Titre*). Catalogus episcoporum et notitia archiepiscopatûs Cameracensis, per singulorum decanatuum pagos. Recueil portant l'indication des doyennés, fait en l'année 1609 et par tableaux.	Capitulum Cameracense.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
4443		(*Titre*). Incipiunt statuta synodalia ecclesiæ Cameracensis et primo de pertinentibus ad synodum. Locus primus per D^m Henricum, episcopum Cameracensium, in suâ synodo anno domini millesimo CCCC°XX°.	Distincte præcipimus.	Latine. In-quarto.	XVII $^2/_3$
6483		(*Titre*). Statuta curiarum ecclesiasticarum provinciæ Cameracensis, cum declaratione honorariorum, salariorum et stipendiorum omnium et singulorum officiariorum ac practicorum. VERDUSSEN.	Franciscus, Dei et apostolicæ sedis.	Latine. 33e. Authent.	1632
16628		547. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant la retenue opérée sur les chanoines de Cambrai, qui s'étaient absentés pendant l'épidémie.*	Nous chanoines, etc.	Française. In-quarto.	XVI $^d/_3$
16620		547. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant l'église métropolitaine de Cambrai, jusqu'en l'année 1748.*	Ecclesia metropolitana Cameracensis.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII $^2/_3$
12696		(*Titre*). Plainte de réserve de certaine pension par la cour de Rome, sur l'archevêché de Cambrai, au profit de Didacus de Campo, en 1598. Cause plaidée devant le Grand-Conseil (*de Malines*).	Démonstre duement le procureur général.	Française. In-folio.	1598
4738	D. Le Mesureur.	(*Titre*). Supplique de Daniel Le Mesureur, docteur ès droit, chanoine et escholâtre de l'église métropolitaine de Cambrai, contre Adolphe Byleven. Concernant la possession d'une escholâtrerie.	Daniel Le Mesureur, docteur ès droit, etc.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13757		(*Titre*). De placeto. (*Concerne le chapitre cathédral de Cambrai*).	Concilium privatum inhibuit.	Latine. In-folio.	XVIII $^1/_3$
16621	Rousseau.	(*Titre*). Mémoire français, ayant pour titre : Réflexions sur les fêtes religieuses et leurs changements, au diocèse de Cambrai. Cet article se reproduit à l'histoire de l'Église Belgique.	Fêtes du seigneur.	Française. In-folio.	1753

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TROISIÈME DIVISION. COMMUNES ET MONASTÈRES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — CHAPITRES ET ABBAYES.			
7655	Wilhelmi abbatia.	(*Titre*). Chronicon Andrense, ordinis S. Benedicti, in quo brevis totius orbis historia, ab anno primo Christi ad M.CC.XXXIV, unà cum diplomatibus pontificum, episcoporum, principum monasterio Andrensi.	Curricula annorum repeּriuntur.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
7656	Andreæ Marchianenses.	(*Titre*). Interpositio in chronico Andrensi.	Franci, origine Troiani.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
7657	Wilhelmi abbatis.	(*Titre*). Chronicon Andrense. (Impressum in spicilegio Acheriano).	Epistola Willelmi.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
6958		*Pièces concernant la nomination faite par Sa Majesté, d'un coadjuteur à l'abbé de S. Aubert, selon indult.*		Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
12281		(*Titre*). Registrum privilegiorum et statutorum capituli Ecclesiæ S^{tæ} Crucis, Cameracensis. LE CANDÈLE.	De jurisdictione capituli.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
6960		(*Titre*). Discursus bipartitus, italico idiomate conceptus, ad reginam matrem per nuncium apostolicum in aulâ Madritensi residentem, directus super coadjutoriam abbatis S^{ti} Auberti Cameracensis, cum futurâ successione. Supponit multa pro certis quæ nec certa sunt, nec moribus nostris accepta.	Discursus, etc., etc.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
7818 et 7819		(*Titre*). Chronicon Fontinellense. Il y a un autre Fontenelle en Normandie.	Ansbertus qui fuit ex genere.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
16140		377. (*Van Hulthem*). Titres concernant les propriétés foncières de l'abbaye du St.-Sépulcre de Cambrai. Du 28 juin 1559.	Philippe, etc., de la part des religieux.	Fr. Lat. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
12274		(*Titre*). Histoire des abbés de Vaucelles. De l'an 1131 à 1673. LE CANDÈLE.	L'abbaye de N.-D. de Vaucelles.	Française. In-folio.	1673
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — VILLE DE CAMBRAI ET FIEFS DU CAMBRÉSIS.			
12282		(*Titre*). Des jurements et formules de prestations de serment des officiers divers de Cambrai. LE CANDÈLE.	Hæ sunt quæ debet.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
14958	Berlaimont, archevêque de Cambrai.	*Lettre aux habitants de la ville, pour les engager à se rendre au roi d'Espagne et à cesser d'obéir à Balagni.* Voir règnes de Charles-Quint, de Philippe II, etc.	L'extrémité en laquelle.	Française. Imprimé. In-quarto.	1580
16979		650. (*Van Hulthem*). Le 2 de mars 1559; conférence des deputez des deux Roys (de France et d'Espagne), concernant le procès entre Adolphe de Bourgogne, repris par Maximilien, son fils, pour raison des terres de Crevecœur, St Soupplet, Rumilli, etc., dans la châtellenie de Cambrai.	Vu le procès.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TROISIÈME SUBDIVISION. — DROIT DE GAVE OU CONTRIBUTIONS.			
16016	Dufief.	335. (*Van Hulthem*). Du droit de gave ou gavene, appartenant au comte de Flandre, sous le diocèse de Cambrai ; quel est ce droit et en quoi il consiste. Tiré des décisions, réunies au manuscrit de Dufief.	In quâdam lite.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		—			
		CHAPITRE IV. FLANDRE.			
		—			
		PREMIÈRE DIVISION. DESCRIPTIONS DIVERSES.			
		NOTE. Il n'y a dans cette division que les articles concernant la géographie générale et quelques articles de géographie spéciale : ceux qui concernent l'hydrographie et d'autres objets, sont classés séparément à d'autres divisions.			
8810	Jacobi Marchantii.	(*Titre*). De Flandriâ. — De Iprensi et aliis subditis, de Casleto.	Grudii sunt prope Brugas.	Latine. In-8°.	1596
6152		(*Titre*). Castri Gandensis, item Alostani descriptio ; item alii Flandriæ loci, imperatoris Germaniæ.	Imperatoris Germaniæ.	Latine. In-8°.	XVI $^{d}/_{3}$
838 et 839	Jan Van der Hulst en Pieter den Brant.	*Extrait, en forme de proverbes, d'un recueil de ses poésies flamandes, intitulé :* Properheden van de steden van Vlaenderen.	Heeren van Gendt.	Vers Fl. In-folio.	1433
16820		592. (*Van Hulthem*). Des estatz de Flandres et premièrement de l'estat de l'Église. Description géographique, généalogique et historique de la Flandre, jusqu'au temps de Charles-le-Téméraire. NUEWENS.	Pour le jourd'hui Flandre.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
15343		82. (*Van Hulthem*). De leenrecht van Vlaenderen onder de croone en onder 't keyserryk. (*Le véritable livre est*) *:* Descriptie van Vlaenderen.	Vlaenderen heeft drye deelen.	Flamande. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
6031		(*Titre*). Descriptie van Vlaenderen. Cette description est faite sous le rapport féodal.	Vlanderen heeft drye deelen.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
16823	Antonii Sanderi.	593. (*Van Hulthem*). Icones urbium, villarum, castellorum et cœnobiorum Gallo-Flandriæ, sive III voluminis Flandriæ illustratæ, auctore Ant. Sandero; cum supplemento iconum ad duos priores tomos. La bibliothèque de la ville de Tournay possède le texte autographe qui doit accompagner ces planches. Une copie en a été faite par les soins de la régence de la dite ville, et sur la demande de l'honorable M. Dumortier, député du Hainaut, à la Chambre des Représentants, qui a défendu vivement et plusieurs fois, les intérêts de la bibliothèque de Bourgogne. Cette copie, ordonnée par la régence de Tournay, a été échangée par ordre de M. le ministre de l'intérieur, contre une copie de ceux des dessins du présent article 16823, qui doivent y être joints et qui a été faite dans cette intention, de manière que la ville de Tournay et l'ancienne bibliothèque de Bourgogne ont réciproquement en leur possession, une copie complète de l'ouvrage de Sanderus, avec les dessins.	Epitaphe Guidonis comitis.	Latine. In-folio. Carte. Plans et Portraits.	XVII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7096		*Notice sur la géographie de la Flandre.*	(*Voir au Mss.* 7089 *à* 7117.)	Lat. Fr. In-folio.	XVIII ¹/₃
6561		*Diverses autres notices sur la géographie de la Flandre.*	(*Voir passim dans le recueil n°* 6548 à 6593.)	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
6624		*Idem.*	(*Voir passim dans le recueil n°* 6594 à 6639.)	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
5049		*Album d'un élève en philosophie, intitulé : Géographie de la Flandre.* Ce recueil est peu important.	Orientalis Flandria.	Latine. In-quarto.	XVIII ¹/₃
16861		605. (*Van Hulthem*). Mémoire sur la Flandre flamingante ou occidentale. 1697. (*Voir tome I, page* 323, *du présent Répertoire, et passim avant et après cette page, un grand nombre de semblables mémoires, concernant plusieurs autres provinces de la France, en* 1697). Ce mémoire, comme beaucoup d'autres indiqués à l'histoire de France, a été rédigé par ordre de Louis XIV, à la demande du duc de Bourgogne, par l'intendant de la Flandre-Française. On ne le trouve imprimé que par extraits dans l'*État de la France*, publié par le comte de Boulainvilliers. Londres, 1717, tom. III. pag. 429-553. in-12. On présume que ce bel exemplaire appartenait à Louis XIV, ou à un prince du sang. (*Extr. V. H.*) C'était peut-être au comte de Toulouse, mort en 1737, chevalier de l'ordre du St.-Esprit et de St.-Michel.	La Flandre entière a pour bornes.	Française. In-folio.	1697
17281		774. (*Van Hulthem*). *Semblable mémoire sur la Flandre flamingante ou occidentale.*	La Flandre entière a pour bornes.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
16168		386ᵃ. (*Van Hulthem*). *Semblable mémoire concernant la Flandre flamingante ou occidentale.*	La Flandre entière a pour bornes.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16183		387. (*Van Hulthem*). *Semblable mémoire sur la Flandre flamingante ou occidentale.*	La Flandre entière a pour bornes.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
16167		386ᵃ. (*Van Hulthem*). Mémoire sur l'intendance de la Flandre gallicane. Ce mémoire ne concerne que la Flandre-Française, conquise par Louis XIV, et ne doit pas se confondre avec les nᵒˢ 16861, 17281, etc., ci-dessus, qui traitent de la Flandre en général.	L'intendance de Flandre.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
17277	Godefroi, procureur du roi au conseil des finances à Lille.	774. (*Van Hulthem*). *Mémoire sur la Flandre galllicane.* Ce mémoire avec les copies 42 et 13182, qui sont désignées au tome 1ᵉʳ, p. 323, du présent Répertoire, ne doit pas se confondre avec le n° 16167 ci-dessus.	La chatelaine de Lisle.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
6371	De Graeve.	(*Titre*). Copie van de commission tot de deputatie ter oorsaeken van de gepretendeerde existentie van limiten, door de heeren van Hollandt en in Vlaenderen, den 14 januarii 1716.	Naer dat wy 't zamen byeen.	Flamande. In-quarto.	XVIII ²/₃
15831		249. (*Van Hulthem*). État géographique de la Flandre autrichienne, hollandaise et flamande, qui comprend le doyenné d'Helchin walon, celui d'Helchin flamand, et les évêchés d'Ypres, de Gand et de Bruges.	Le terrein du doyen d'Helchin.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DEUXIÈME DIVISION. HISTOIRE GÉNÉRALE.			
		NOTE. Voir les chroniques générales, surtout depuis page 23, du volume précédent; voir aussi les chroniques de France, pages 294 et suivantes du même volume, parce que la plupart de ces ouvrages, qui sont en cette bibliothèque, concernent autant la France que la Flandre.			
6450		*Liste des comtes de Flandre, jusqu'à Philippe d'Alsace, insérée au manuscrit intitulé :* Annales Francorum.	Philip. reges Francorum, etc., comites Flandriæ, etc.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
9568		(*Titre*). Li generations, li parole et li lignié de la ligniée des contes de Flandres. Le texte finit à l'avènement du comte Thierry d'Alsace. LIBRAIRIE PRIMITIVE. — ALBERT ET ISABELLE.	En l'an après l'incarnation, 792.	Française. 26c.	XVIII $^{2}/_{3}$
9834		(*Titre*). Genealogia Flandrensium comitum. Le texte finit au comte Guillaume Cliton, avant Thierry d'Alsace.	Anno ab incarnatione, domini DCCXC secundo.	Latine. 30c.	XVII $^{2}/_{3}$
6410		(*Titre*). Chronicon Flandrense. Finit à l'an 1152.	Anno ab incarnatione, domini DCCXCII.	Latine. In-quarto.	XV $^{2}/_{3}$
9836		(*Titre*). Chronica Flandriæ. Finit à l'an 1305. VERDUSSEN.	Anno ab incarnatione, 792.	Latine. In-folio.	XIV $^{d}/_{3}$
5751		(*Titre*). Chronick van Vlaenderen.	In 't jaer ons Heeren 792.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
16533		504. (*Van Hulthem*). Genealogia comitum Flandriæ. Cette généalogie est relative principalement à l'église Blandinienne.	Anno domini 765.	Latine. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
11215		*Chronique générale concernant principalement la Flandre.* Cette chronique finit à la mort du comte Guy Dampierre.	La création Adam et Ève.	Française. In-quarto.	XIV $^{1}/_{3}$
13163		(*Titre*). Cort begryp van de afcomste der forestieren ende graven van Vlaenderen. Commence à Liderick de Buck et se termine à l'an 1330	De landen van Vlaenderen.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
10233		*Chroniques de Flandres.* (*Rubr.*) Ci commence la table des coroniques de Flandres. Cette chronique finit à l'an 1356. Initiales alternes, miniatures, initiale paginale LIBRAIRIE DUCALE.	On treuve lisant que ou tems Charlemeine.	Française. 29c.	XIV $^{d}/_{3}$
14910		*Chronique de Flandre.*	On troeve lisant ke el tamps.	Française. In-quarto.	XIV $^{d}/_{3}$
16789		580. (*Van Hulthem*). Chronique de Flandre, depuis Lidéric de Harlebecque, jusqu'à l'an 1396. DE NÉLIS.	En ce temps estoit Bauduins coste fierée.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
16788	Louis Bresin.	579. (*Van Hulthem*). Recoeil des croniques de Flandres et Arthois par Loys Bresin, començant à la création du monde, et continuant jusque l'an mil quatre cens cinq. (*Terminé*). La fin du premier volume du recoeul des croniques de Flandres et Artois, recoeule et mis en ordre par Lois Bresin en divers lieux de plusieurs aucteurs, en son eage de quarante ans et quatre jours. acevé le dixiesme jour doctobre mil cinq cens cinquante et neuf. TOUT POUR BIEN BRESIN. Ce manuscrit paraît être l'original : il renferme un grand nombre d'armoiries, de portraits, etc.	Au commencement du monde.	Française. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13403		(*Titre*). Cathalogus ac genealogia forestariorum, principum ac comitum Flandriæ. Le texte finit au règne de Philippe-le-Bon.	Anno incarnationis, 576.	Latine. In-folio.	XV ¹/₃
3600		(*Titre*). Cathalogus seu cronica principum ac comitum Flandriæ et forestariorum, quæ terra dicebatur de Buc, vel nemus regionis. Le texte est terminé à l'avènement de Philippe-le-Bon. BIBL. LOVANIENSIS.	Anno ab incarnationis, 580.	Latine. In-folio.	XVI ¹/₃
13068	Z. B.	(*Titre*). Cathalogue de tous les forestiers, comtes et comtesses de Flandres, depuis l'an 621 jusqu'en 1696.	Lideric, dit de Buck.	Française. In-folio.	1696
6074	Heylline.	(*Titre*). Chronycke van Vlaenderen, in 't corte, eerst van Liederic van Buc, etc. VERDUSSEN.	Anno domini, als men screeft, 621.	Flamande. In-folio.	XV ¹/₃
7422		(*Titre*). Van het ryck van Nederlandt en Vranckryck, aengaende Vlaenderen. Le texte finit à l'an 1467.	Anno 419, den 26 july.	Flamande. In-quarto.	XVII ²/₃
7384	J. Van Heele van Brugge.	(*Titre*). Chronycke van Vlaenderen. Le texte finit à la mort de Charles-le-Téméraire; il y a une continuation jusqu'en 1507. Initiales striées en jaune. SOCIET. JESU BRUGIS.	Anno domini 621, in dien tyden Deusdedit was Paus.	Flamande. In-folio.	1507
17304	(*P. M. Theodorici Gorcomiensis*).	786. (*Van Hulthem*). Comites Flandriæ. Historia comitum Flandriæ a Liderico de Harlebeka, ad annum 1482.		Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
10291	Jean Wafelaer.	(*Rubr.*) Cronikes de Flandres abbroghiees; (*terminée par ces mots :*) En l'an mil CCCC et soixante et dix noeuf, penultieme jour de janvier, moy Jean Wafelaer, fils de Guillaume Wafelaer, à ceste heure demourant en la ville de Lille, en la maison Jehan Dartichen, lieutenant de gouverneur de la dite ville, escrisis cest livre, nomez les cronikes de Flandres abbroghiees. Le 30 janvier de l'année 1479 correspond à la date de l'année 1480, nouveau style.	Liquiens qui sentoit sa venue.	Française. In-folio.	1480
10315		*Chronique de Flandre.* Finit à l'an 1492. VERDUSSEN.	En Flandre ont regné quatre forestiers.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
16802	Philippe Wielandt.	584. (*Van Hulthem*). Recueil des antiquitez de Flandres (par Philippe Wielant, président du conseil de Flandres, mort en 1519). Manuscrit original. Ce recueil renferme, outre la chronologie et l'histoire politique, un traité sommaire sur l'administration et la législation de la Flandre. VERDUSSEN.	Combien que Flandres soit.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
16803	Du même Philippe Wielandt.	585. (*Van Hulthem*). Le même recueil. Ce manuscrit et les suivants, ainsi que le n° 16802 précédent, ont des variantes considérables.	Combien que Flandres soit.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
6035	Philippe Huylaert, Wielandt.	(*Titre*). Sensieult ung extraict du recueil des antiquitez de Flandres, faict et composé par M. Philippe Wielandt, conseiller et Mᵉ des requêtes de l'empereur, notre sire, en son Grand conseil, à Malines.	Comment et par quels mots.	Française. In-folio.	XVI ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7376	Huylaert Wielandt.	*Chronique de Flandres.* Des forestiers, contes et contesses de Flandres.	En Flandres ont regné.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
6025	Du même Wielandt.	*Semblable chronique de Flandres.*	En Flandres ont regné.	Française. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
7220	Du même Wielandt.	(*Titre*). Antiquités de Flandres.	En Flandres ont regné.	Française. In folio.	1609
10328	Du même Wielandt.	(*Titre*). Généalogie des comtes de Flandres.	Alvooren, etc.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
16804		586. (*Van Hulthem*). Annalen van alle de graeven en graevinnen van Vlaenderen, sedert den jaere 863 tot 1551; met verlaes van privilegien, accoorden, transactien, vonnissen ende andere concessien die gegeven ende verleend, by den voorseyde lande, syn geweest.	Baudewyn den eersten.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
13075	Pierre Haschard.	(*Titre*). Cronicques de Flandres abregées, où est traicté de tous les forestiers et contes d'iceluy païs, jusques au regne de notre tres-redoupté seigneur et prince l'empereur Charles, cinquieme de ce nom. Le texte est terminé à l'an 1551.	Jaçoit ce que auteurs descrivants.	Française. In-folio.	1551
16790	Du même Pierre Haschard.	581. (*Van Hulthem*). Chroniques de Flandres abrégées, où est traicté de tous les forestiers et contes d'jceluy pays jusques au règne de notre tres rodoubté sire et prince l'empereur Charles cincquiesme de ce nom toujours Auguste, etc. etc., compilées et extraictes au plus pres de la vérité, hors de divers autheurs par M.r Pierre Haschard. Le texte finit à l'an 1551, comme le n° 13075 précédent. On y a intercalé 34 portraits des comtes de Flandres, gravés en taille-douce, épreuves choisies. COMTESSE D'YVE	Jaçoit ce que auteurs descrivants.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
18179 et 18180	Brandonis.	Les présents numéros 18179 et 18180 désignent les tomes premier et troisième du Chronodrome de Brando, indiqué à la provenance de l'abbaye de St.-Pierre à Gand, dans la *bibliotheca manuscripta* de Sanderus. Cet ouvrage rédigé à l'instar de la chronographie de Sigebert, (voir pages 235 et 236 du tome précédent), a servi de base à celui de Meyerus qui va suivre. Le tome Ier renferme les événements avant Jésus-Christ, jusqu'à l'an du monde 3977, c'est-à-dire à l'incarnation de Jésus-Christ, le tome troisième commence à l'an du monde 4763 (ou l'an 801 de l'incarnation) et finit à l'an du monde 5373, l'an 1412 de l'incarnation, selon la copie des dates. On regrette que le tome second manque à cet ouvrage. BIBLIOTHÈQUES DE L'ABBAYE ET DU MONASTÈRE DE ST.-PIERRE, A GAND.	Quem ad modum ex veteris. Quoniam rerum omnium.		
16817	Meyeri. (*P. M. Paquot*).	589. (*Van Hulthem*). J. Meyeri, annales rerum flandricarum. Antv., 1561. Avec des notes et des corrections manuscrites de Paquot. Il paraît que ce savant avait eu le dessein de donner une nouvelle édition de ces annales de Meyerus : il en a revu et corrigé le texte, il y a ajouté des analyses marginales, des notes historiques et critiques, assez nombreuses dans le commencement, mais plus rares dans la suite. Cet exemplaire a été acheté aux héritiers de Paquot, en janvier 1813. (*Extr. V. H.*)	De Flandriæ nulla invenio.	Latine. In-folio. Chyrotype.	XVIII $^{d}/_{3}$
16818	Ejusdem Meyeri.	590. (*Van Hulthem*). Notanda ad annales Flandriæ Meyeri. Cette copie a été collationnée et corrigée avec soin. DE NÉLIS.	Anno 1226, sunt qui, etc.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
	Meyeri, Wielandt, Marchantii.	*Extracta ex annalibus eorumdem.*	Quatuor Saltuarios Flandriæ habuit.	Latine. In-folio.	1609
7219	Eorumdem Meyeri, Marchantii, etc.	*Extracta ex annalibus eorumdem.*	Quatuor Saltuarios Flandriæ.	Latine. In-folio.	1609
7809	Cornille Gueillaert.	(*Titre*). La généalogie des tres-illustres, tres-puissants et tres-excellents contes de Flandre entre tous princes et seigneurs dessenduz et venuz des dites contes de Flandres, du commencement jusques à present, qui est l'an Notre Seigneur 1556, par Corneille Gueillaert, roy d'armes de Flandres, demourant à Bruges et escript de sa main.	L'an 792 de Notre Seigneur.	Française. In-folio. Autogr. Armoiries.	XVI $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
1014		Notice sur la Flandre et sur Cambrai. Extrait du volume N° 183 à 1015.	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
16791		582. (*Van Hulthem*). Chroniques de Flandres depuis l'an 130 jusqu'en 1605.	In 't jaer 130.	Flamande. In-folio	XVII ²/₃
6078	Gerard Van Salenzon. (*P. M. Hendrick Werd*).	(*Rubr.*) Hier beghint de cornike ende hystorie van den forestiers ende van den graven van den lande van Buc, 't welke men nu heet Vlaenderen.	Anno als men schreeft, 625.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
14506	Adolphe de Bourgogne.	(*Titre*). De chronycke van Vlaenderen, in 't corte mitsgaders van Brabant, Arthois, Heneghauwen, Hollandt, Zeelant, Frieslant ende andere omliggende landen aen Adolph Van Bourgogne, hoog Bailliu der stadt van Ghent. Cette copie fut faite en l'an 1587.	Men bevindt in de H. schrifture.	Flamande. In-folio.	1587
10359		*Notice généalogique sur les forestiers et comtes de Flandres jusqu'à Louis de Male; c'est un extrait d'un codice intitulé :* Prince des Gaulois.	Lidric, d'où il est venu.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
6023	Lamberti Vander Burch.	(*Titre*). Annales comitum Flandriæ. Le texte se termine à Louis de Maele. COBENTZL.	Salvardus vir insigni familiâ.	Latine. In-folio.	1599
9835	Ejusdem Lamberti Vander Burch.	(*Titre*). Genealogia comitum Flandriæ usque ad Philippum II, regem. COBENTZL.	Salvardus vir insigni familiâ.	Latine. In-folio.	XVI ᵈ/₃
7217	Ejusdem Lamberti Vander Burch.	(*Titre*). Annales Flandriæ a Liderico ad Theodoricum Elsatium. Tomus Ier. COBENTZL.	Salvardus vir insigni familiâ.	Latine. In-folio.	XVII ¹/₃
7218	Ejusdem Lamberti Vander Burch.	(*Titre*). Annales Flandriæ a Theodorico Elsatio ad Margaretam Constantinopolitanam. Tomus II. COBENTZL.	Ejus ortus quod.	Latine. In-folio.	XVII ¹/₃
16801	Ejusdem Lamberti Vander Burch.	583. (*Van Hulthem*). Lamberti Vander Burchii, Mechliniensis, canonici et decani capituli Beatæ Mariæ Virginis Ultrajectensis, annales Flandriæ, ab anno 620 ad annum 1249. COBENTZL.	Salvardus vir insigni familiâ.	Latine. In-folio.	XVII ᵈ/₃
6066		(*Titre*). Origo et successio comitum Flandriæ. Le texte tient à l'an 1556.	Salvardus, Divionensium princeps.	Latine. In-folio.	XVIII ¹/₃
		TROISIÈME DIVISION. HISTOIRE PARTIELLE.			
13068		(*Titre*). La liste des forestiers et comtes de Flandres et des comtes de Hainaut.	Lideric Ier, fils unique.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16792		583. (*Van Hulthem*). *Différentes anecdotes concernant les comtes de Flandre, depuis 792 jusqu'à 1554.*	Lotharius, ... coninck van Vranckryck.	Flamande. In-4°.	XVII ²/₃
16819		591. (*Van Hulthem*). *Varia historiam Flandriæ illustrantia.* GASPAROLI.	(*Lacune*).... Anno 772, familiæ.	Latine.	XVIII ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7958	Othelboldi, abbatis Gandavensis.	(*Titre*). Epistola domni Othelboldi, abbatis Gandavensis, ad Otgivam comitissam. Concernant les corps saints qui sont en Flandre. (*V. Gand*).	Præcipit nobis excellentissima.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
16826	Van Hulthem.	595. (*Van Hulthem*). Antwoord op de vraege : Welke waren de landstreeken, enz. Réponse à cette question : Quelles étaient les contrées de l'ancienne Flandre, formant le comté de Baudouin Bras de Fer?	De historie van Vlaendren.	Flamande. In-quarto. Autogr.	XIX 1/3
11584	Lesbroussart, père.	(*Titre*). Mémoire sur Baudouin Bras de Fer.	Baudouin est le premier.	Française. In-folio.	XVI 1/3
16828	Du même Lesbroussart, père.	597. (*Van Hulthem*). Dissertation critique sur un passage de Lambert d'Aschaffembourg, relatif à Robert le Frison, Xe comte de Flandre, lue à l'Académie de Bruxelles, dans la séance du 16 avril 1792.	Souvent le mensonge marche.	Française. In-quarto. Autogr.	XVIII d/3
6450		*Annales Francorum et comitum Flandriæ.* On y trouve une liste des comtes de Flandre jusqu'à Philippe d'Alsace.	Lidricus Harlebecensis.	Latine. 47c.	XII d/3
10046		(*Titre*). Collocutio invectiva ovis et lini. Dialogue allégorique sur la prospérité agricole et sur la tisseranderie de la laine et de la toile, à la fin du douzième siècle.	Tempore quo campi linum.	Vers Lat. 22c.	XII d/3
10432		*Chronique depuis l'an 1097 jusqu'à Robert de Béthune, comte de Flandre.* C'est le livre du Hairon, indiqué page CCLVI, n° 338, du catalogue de Viglius, imprimé à la suite du résumé de l'histoire de cette bibliothèque. Initiale armoriée. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	En l'an mil IIIc XXXV, en li conchille.	Française. In-folio. Mixte.	XIV 2/3
16697		565. (*Van Hulthem*). Recueil de chartres, actes, traités, relations historiques, points et articles sur divers sujets, relatifs à l'histoire de Flandre, depuis l'an 1099 jusqu'en 1421. Tome I. DE SERVAIS.	Ego Balduinus.	Lat. Fl. In-folio.	XVIII 2/3
16698		Idem, jusqu'aux années 1430 à 1470 et 1481. Tome II. DE SERVAIS.	Eene sententie.	Fl. Lat. In-folio.	XVIII 2/3
16805	«	587. (*Van Hulthem*). Histoire de ce qui s'est passé de plus particulier en Flandre, depuis l'an 1109 jusqu'en 1584. NUEWENS.	De landen van Vlaenderen, enz. In 't jaer 1109.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
3197	Waltheri.	(*Titre*). Vita Sti Caroli, comitis Flandriæ.	Anno itaque Verbi incarnati.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
9569		(*Rubr.*) Des conjuracions de le mort le conte Karlon. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Li diaule adevanchant.	Française. 26c.	XII 2/3
16827	Hieronymi à Sto Joanne Baptista, carmelita discalceato Brugensi.	596. (*Van Hulthem*). Apologia familiæ Stratensis (Van der Straeten), circa accusationem mortis violentæ illatæ Carolo Bono, comiti, Brugis anno 1127. Cette dissertation destinée à être présentée à l'académie de Bruxelles, n'a jamais été imprimée. NUEWENS.	Apud Brugenses.	Latine. In-quarto.	1775
16536		504. (*Van Hulthem*). Annales Flandriæ ab anno 1149 ad annum 1288.	Anno dominicæ incarnationis 1149.	Latine. In-folio.	XVI 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES. AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16833		598. (*Van Hulthem*). Entrée solemnelle, assemblée que tint l'an 1200 Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, pour l'établissement de la police et réformation des abus qui s'estoient glissés, etc., etc.	Philippe, marquis de Namur.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
16757	La comtesse Jeanne de Constantinople.	567. (*Van Hulthem*, 189°). (*Rubr.*) Dit es de heet van Ghent up de vorworden sconincs ende sgraven. Proclamation par laquelle la comtesse Jeanne et Ferrand, son mari, lequel sortait des prisons de France, déclarent que s'ils manquaient aux conventions faites avec le roi, les échevins et les bourgeois de Gand ne devaient pas y adhérer. Donnée à Gand l'an 1226, le lendemain de St.-Thomas, apôtre. Voir à la subdivision de la ville de Gand, d'autres diplômes de Jeanne de C. P. et de Marguerite, sa sœur.	Omnibus notum facio.	Flamande. 28ᶜ.	XV $^{2}/_{3}$
16806		588. (*Van Hulthem*). *Pièces historiques concernant l'histoire de Flandre et entre autres la ville de Bruges, pour les années 1213, 1232 et 1254.* (V. Bruges). NUEWENS.	Ferdinandus, etc.	Lat. Fl. In-folio.	1304
14564	Le comte Gui de Dampierre.	(*Rubr.*) Ches le lettre ensi que Guis de Dampierre, jadis quens de Flandres, et si enfant et ses boines viles et li chevalier sestoient aloiet envers le roy de Franche. Ce Mss. paraît provenir de l'infortuné comte d'Egmond.	Nous Guys, quens de Flandres.	Française. 35ᶜ.	XIV $^{d}/_{3}$
6556		*Mémoire touchant Gui de Dampierre.*	Anno Domini 1280.	Fr. Lat. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
16834		599. (*Van Hulthem*). Leven van Guy van Dampierre, grave van Vlaenderen. DE SERVAIS.	Dezen Guy van Dampierre.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
16704	Philippe de Valois, Roi de France.	567. (*Van Hulthem*, 7°). Privilegie hoe dat die coninc renuncieert eenighe bullen, en rechten hun aengaende. Lettres patentes de renonciations de lettres, bulles, priviléges, instruments, procurations, forces, actes, munimens et autres procès, au pays de Flandres. Datée des champs près du pont de Bouvines, (*lez-Tournay*), l'an 1340, au mois de septembre.	Philippe, etc. notre tres aimée seur la contesse de Haineaut.	Française. 28ᶜ.	XV $^{2}/_{3}$
6557		*Mémoire concernant les guerres d'Édouard III, aux Pays-Bas.*	Édouard, roi d'Angleterre.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
7388		*Récit des funérailles du comte Louis de Nevers et de la comtesse Marguerite de Brabant, sa femme.* Voir plus loin, à la cour du prince, le chapitre relatif aux funérailles.	Et premièrement, quand les.	Française. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
16776		596. (*Van Hulthem*). Verzaemeling van brieven en diplomata onder Lodewyk van Cressy, graef van Vlaendren, van 't jaer 1320 tot 1346. DE SERVAIS.	Dezen grave Lodewyck.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
16717	Le comte Louis de Male et Edouard III Roi d'Angleterre.	567. (*Van Hulthem*, 30°). Van den payse ghemact tusschen den coninc van Inghelandt en den grave van Vlaenderen. Amnistie à ceux de Gand et d'Ypres. Datée de Dunkerque le 13 décembre 1348.	Nous Loys Cᵗᵉ de Flandre, etc. Que nous selonc.	Française. 28ᵉ	XV $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16771	Des mêmes Louis de Male et Édouard III.	568. (*Van Hulthem*). *De zelve payse van Dunkercke van den 13 december 1348.*	Nous Loys Cte de Flandre.	Française. 28^c.	XV $^2/_3$
16797	Tochuyt.	582. (*Van Hulthem*). Extraict uyt seker notitie-boek, toebehoorende tot den cappelaen Tochuyt. C'est un Répertoire des événements arrivés en Flandre, depuis 1358 jusqu'en 1600, tiré des anciens registres d'un chapelain nommé Tochuyt.	In 't jaer 1358.	Flamande. In-folio.	XVII $^2/_3$
17034	Le comte Louis de Male et le duc de Brabant Venceslas.	678. (*Van Hulthem*). *Bellum inter Ludovicum, comitem, et Wenceslaüm, ducem.* (*Voir Brabant, p.* 29 *précédente*).	Sublato e vivis.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16765	Du même comte Louis de Male.	568. (*Van Hulthem*). *Pièces diverses concernant les bannis, l'administration et aussi les thonlieux de Gand, de Courtrai et d'Audenaerde, de 1351 à 1399.* (Voir Gand).	Dit is te segghen.	Fl. Fr.	XV $^1/_3$
16706	Du même comte Louis de Male.	567. (*Van Hulthem*, 9°). Van den Ballinghen (*uyt Vlaenderen*). Gescreven te Gent den 3 dach van ougste 1351. Voir à l'histoire ecclésiastique de Gand, plusieurs autres articles y relatifs.	Lodewyc, enz., dat wy verstaen.	Flamande. 28^c.	XV $^2/_3$
16718	Du même comte Louis de Male.	567. (*Van Hulthem*, 42°). Opene brieven nopens het streffen der ballingen die zich in Vlaenderen ophilden. Ghend in den 3^den dach van ouste 1351.	Lodewyc, enz. Uute dien, enz.	Flamande. 28^c.	XV $^2/_3$
16716	Le comte Louis de Male et le comte Guillaume de Hainaut.	567. (*Van Hulthem*, 29°). (*Rubr.*) Dit syn de pointe van den zegghene van den grave van Henegouwe alse van den ghescille tusschen Vlandren ende Brabant. Gheseit den 4^den dach in wedemaent 1356. C'est le jugement arbitral de la paix d'Ath entre le comte Louis de Male et le duc de Brabant, prononcé le 5 juin 1357. *Nous ajoutons à l'article précédent n°* 16716^10, *le traité entre Jean III, duc de Brabant et Louis de Nevers, comte de Flandres qui va suivre.*	Int jerste alse van allen den ghevanghenen.	Flamande. 28^c.	XV $^2/_3$
16720	Le comte Louis de Nevers et Jean, duc de Brabant.	567. (*Van Hulthem*, 149°). De alliancen ende verbonden van Vlaenderen ende van Brabant, ghedaen ende gheacordeert te Gendt, 3 december 1339. Concerne Bruxelles, Anvers, Bois-le-Duc, Nivelles, Tirlemont, etc., d'une part; Gand, Bruges, Ypres, Courtray, Audenaerde, Alost et Grammont d'autre part.	In den naeme 's vaders, wy, Jan, etc., hertog van Lotterike.	Flamande. 28^c.	XV $^2/_3$
16739	Le comte Louis de Male.	567. (*Van Hulthem* 112°). Geschil tusschen de steden van Brugge en Damme van een zide en die van der Sluis van d'andere syde, nopens de privilegie gegeven in 't jaer 1323; gedaen te Brugge, den 5 december 1367.	Lodewyc, enz., dat van den gescille.	Flamande. 28^c.	XV $^2/_3$
16708	Du même comte Louis de Male.	567. (*Van Hulthem* 12°). Van die van Ghent en die van Curtricke, nopens Symoen den Ven, poortere van Ghent, die onwettelike brocht was van live ter doot te Curtricke. Ghedaen te Ghent, in goeden vriedaghe den 15 dach van april 1372.	Wy Lodewyck, enz., dat wy ter eeren.	Flamande. 28^c.	XV $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16702	Du même comte Louis de Male.	567. (*Van Hulthem* 5°). Tractaet van vrede en verzoeninge tusschen Lodewyk van Male, grave van Vlaenderen, en tusschen de steden van Gent, Brugge en Iperen en de communen van Vlaendren, gemaekt te Mechelen, den 1 decembre 1379. (*Ayant pour titre*) : Privilegie van den peise ghemaect te Machline, van den gheschille, gheresen tusschen den prinse et die van Vlaenderen, enz., enz. Voir la suite de 16702 à la page suivante.	Wy Lodewycke, enz., dat als van den ghescille ende discorde.	Flamande. 28c.	XVI 2/3
16773	Du même comte Louis de Male.	568. (*Van Hulthem*). Idem.	Dat alse van den ghescille ende discorde.	Flamande. 26c.	XV 2/3
16708	Du même comte Louis de Male.	567. (*Van Hulthem* 11°). Den paise gemaect met dien van Ghent, haren hulpers ende medeplegers van Ypre, van Curtrike en van Gheraudsberghe.	Wy Lodewyc, dat wy ter eeren.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16781		457. (*Van Hulthem*). La forme et la manière ancienne des obsèques faictes des rois et princes souverains des Pays-Bas, tant à Bruxelles, Malines, qu'en d'autres endroits, depuis 1383 jusqu'en 1529. Le présent numéro contient : Obsèques du bon duc comte Louis de Male, à l'abbaye de Loos près de Lille, en 1383. (*V.* 7388 *page* 130, *ci-dessus, funeràilles de Louis de Nevers*). On sait que Louis de Male avait le titre honorifique de duc de Brabant depuis la paix d'Ath.	Item, trépassa le conte de Flandres.	Française. In-folio.	XVI 2/3
16715	Le duc comte Philippe-le-Hardi et la duchesse comtesse Marguerite sa femme.	567. (*Van Hulthem* 29°). De payse van Dornicke. (*Amnistie pleine et entière octroyée à ceux de Gand et consors.* Ghemaeckt ende ghegheven te Dornicke, den 8sten dach van december 1385.	Philips conics sone dat wy hem lieden, enz.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16538		505. (*Van Hulthem*). *Diverses anecdotes du 13e au 14e siècle, concernant l'histoire de Flandre et quelques vers sur les principaux événements de cette histoire.*	Tanquam pacificus Anglorum rex et amicus.	Lat. Fla. 28c.	XVI 2/3
16732	Le duc comte Philippe-le-Hardi.	567. (*Van Hulthem* 84°). (*Rubr.*) Dit zyn die pointen ende versouken die an hy harde gheducht heere ende princhе uwe oetmoedighe subgiten ende ondersaeten, (met antwoorden). Demande : 1° Que ce souverain ou sa femme, en cas d'absence, réside en Flandre; 2° Que les privilèges soient maintenus; 3° De traiter avec le roi d'Angleterre, concernant le commerce de draperie; 4° D'annexer Gravelines et autres lieux à la Flandre, etc., etc. Datées de Gand le 21 avril 1405.	Scepenen en de raed van uwer stede van Ghend, Brugge, Ypre ende lande van den Vryen.	Flamande. 28c.	XV 2/3
17412	Le comte - duc Jean-sans-Peur.	792. (*Van Hulthem*). Comment s'ensuit l'ordre du service du comte de Flandre, *Philippe-le-Hardi*, fait à Lille, l'an MCCC et IIIIxxIII. (*Voir les autres obsèques telle que n°.7388, page 131, 16331 ci-dessus et au chapitre de la cour du prince. Il y a ensuite :* Contrelettres de deffiance envoyées par Jehan, Duc de Bourgogne, à Charles duc d'Orléans, etc.; 13 août 1411. Voir au règne de Jean-sans-Peur, les justifications, n° 10419, etc. De Nelis.	Chi s'en sieuvent.	Française. In-folio.	XVI 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16855		601. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant la mort de Jean, duc de Bourgogne, et le commencement du règne de Philippe-le-Bon, en 1419 et 1420.*	Charles, etc.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
16726		567. (*Van Hulthem*). Ordonnance et réponse aux demandes que ceux de Flandre avoient faites à leur comte (*Jean-sans-Peur*), qui était sur le point de faire un voyage en France; données à Lille le 28 juillet 1417.	Vie dien dat men.	Française. 28c.	XVI 2/3
7123		(*Titre*). Die chronycke van Vlaendren, van Philippus van Bourgondien, den XXXen grave van Vlaenderen, in 'tjaer 1420, tot den keyzer Karel den vyfden, in t'jaer 1540. Suivent des détails sur les événements des années 1577 à 1580.	Philippe van Bourgognien, zoon, etc.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
16734		567. (*Van Hulthem*). Ordonnantie van *Philips den Goeden*, tot het straffen van die *nemen, verblooten, krachten, ontschacken en violeren maegden en andere wyven*; gegeven tot Douay, den 5.den van wedemaend 1438. Dies die privilegie van den nieuwen ontscake ende was ghemaect op der wedewen doedins, in 'tjaer van XXXVIII.	Philips, enz. Ons ontfangen hebben.	Flamande. 28c.	XVI 2/3
16702		567. (*Van Hulthem*). Brieven van *Philips den goeden*, hertog van Bourgognen, waerdoor hy veraccordeert èn slist de geschillen en questien die gesproten waeren, tusschen Gent en Brugge; gegeven te Leuven den 12 ouste 1430. Cet article est compris avec le n° 16702, qui est ici en tête de la colonne, page 131, quoiqu'il n'y soit pas indiqué textuellement.	»	Flamande. 28c.	XVIII 2/3
10241		(*Titre*). Chronyck van Vlaenderen. Depuis Philippe-le-Bon jusqu'à l'an 1489, avec figures coloriées de plusieurs souverains. VERDUSSEN.	(*Lacune*)...Zû nchte een.	Flamande. In-folio. Dessins.	1489
13073		(*Titre*). Chronyck van Vlaenderen, (*depuis Robert de Béthune jusqu'à Marie de Bourgogne.*) Portraits de Jean-sans-Peur, de Marie de Bourgogne et d'autres; dessin du château de Gand, etc.	(*Lacune*)... baren mannen.	Flamande. In-folio. Armoiries.	XV d/3
16927		639. (*Van Hulthem*). Onrusten der drye leden van Vlaenderen tegen Maximiliaen, Roomsch koninck, (*van 'tjaer 1485 tot 1488.*) NUEWENS.	De steden van Ghent, Brugen ende Ypre.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
1132		*Annales des règnes de Maximilien et de Philippe-le-Beau, principalement pour la Flandre, depuis l'an 1485 jusqu'en 1497.* N'ayant point vu la chronique de Jacques Despars, qu'il ne faut point confondre avec celles de Nicolas Despars qui vont suivre, nos 8746, 13078, etc., nous ne pouvons désigner quels sont les rapports du présent numéro, de 13073, ci-dessus, etc., avec cet ouvrage qui paraît y avoir de l'affinité.	Maximiliaen met zynen zoone.	Flamande. In-folio.	1497
8746	Nicolaï Despars.	(*Titre*). Het boek van de chronyck van den lande ende graefschap van Vlaenderen, eertyds beschreven door Nicolaus Despars, poorter ende ingezetene der stad van Brugge. Van Philips van Oostenryk, anno 1481 tot 1492.	Naer de dood en aflyvigheid.	Flamande. In-folio.	16890

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13078	Ejusdem Nicolaï Despars.	(*Titre*). Chronyck van Vlaenderen, beginnende met Philips van Oostenryk, die XXXI graeve van Vlaenderen, tot het jaer 1492. VERDUSSEN.	Naer die aflyvigheit.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
16858	Ejusdem Nicolaï Despars.	602. (*Van Hulthem*). Idem. COMTESSE D'YVE.	Naer de aflyvigheit.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
16859	Ejusdem Nicolaï Despars.	603. (*Van Hulthem*). Idem.	Naer de aflyvigheit.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
16808		588. (*Van Hulthem*). Recueil de 20 pièces flamandes et françaises, concernant les événements arrivés en Flandre, de 1482 à 1492.	Op den 15 wedemaent 1482.	Fl. Fr.	XVII d/3
16860	Molinet.	604. (*Van Hulthem*). Commotions des trois membres de Flandres contre le roi des Romains Maximilien. C'est un extrait fait d'après un manuscrit de Molinet. (*Voir plus loin à l'histoire de la Monarchie.*)	Les villes de Gand, Bruges et Ypres.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16811		588. (*Van Hulthem*). Instrumentum publicum super intronisatione et receptione principis nostri Philippi etc., comitis Flandriæ, in suis comitatu, patriâ et dominio Flandriæ et in suâ villâ Gandensi, (anno 1495) per commissarios et procuratores.	In nomine sanctæ.	Latine. In-folio.	XVII 1/3
7072		(*Titre*). Comment l'archiduc Philippe releva des comtés de Flandre et d'autres. (*Voir plus loin au chapitre relatif au règne de Philippe-le-Beau*).	L'an 1499, le 5 juillet.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
16813		588. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant la Flandre, de 1510 à 1519.*	Marguerite, etc., pour pouvoir.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII 1/3
16814		588. (*Van Hulthem*). Idem *concernant la Flandre*, de 1501 à 1508.	Philippe, etc.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII 1/3
16005	Hentige.	335. (*Van Hulthem*). Points et articles pour redresser l'état du pays d'embas, en ce qui concerne en particulier la province de Flandre, par le Conseiller Hentige, et exhibez à Mons.r l'amirante d'Arragon, pour le délivrer à S. A.	Primes, comme le Roy.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		QUATRIÈME DIVISION. TRAITÉS GÉNÉRAUX DES QUATRE MEMBRES, DES FIEFS, DES COMMUNES ET DES MONASTÈRES. NOTE. Les ouvrages concernant les quatre membres de Flandre, surtout du Franc de Bruges, sont portés aux villes dont ils ont le nom. PREMIÈRE SUBDIVISION. — SEIGNEURIES.			
16725		567. (*Van Hulthem*). Dit zyn de ordinanchien ende gheboden die de stede ende castelen houden in facten van orloghen. Cette nomenclature désigne le rang géographique et statistique des fiefs de Flandre.	Eerst dat niemant so wie.	Flamande. 28e.	XV 2/3
5820	Corneille Gueillant.	(*Titre*). L'ancienne noblesse de la tres-haute conté de Flandres, avecque leurs armes blasonnez comme on souloit anciennement porter.	Flandres est la plus haute.	Française. In-quarto. Armoiries.	1587

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
5741		(*Titre*). Les seigneuries du comté de Flandre et les seigneurs qui ont esté seigneurs de ces seigneuries.	La Flandre avait anciennement.	Française. In-folio. Armoiries.	XVI d/3
13070		(*Titre*). Les seigneuries au comté de Flandre.	Comme la chatellainie de Gand.	Française. In-folio.	XVII d/3
6151		(*Titre*). Comites Flandriæ, comites Castri Gandenses, idem Bornhem, etc. etc. GEMBLOUX.	(*Tableaux*).	Latine. In-folio.	XVI 2/3
15958	Philippe de l'Espinoy.	312. (*Van Hulthem*). Recherche des antiquitez et noblesse de Flandres, par Philippe de l'Espinoy. Douay, 1631. (*Ouvrage augmenté d'importantes et nombreuses additions et corrections manuscrites*).	En Flandres ont régné.	Française. In-folio. Chyrotype.	1631
16555	Foppens.	(*Titre*). Fundationes familiæ de Gandovillani in diœcesi Gandavensi et alibi per Flandriam. Concerne des fondations pour service divin. Les autres familles sont désignées à la partie qui traite des généalogies.	Anniversaria fundationis, etc.	Latine. In-quarto.	XVII 2/3
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — MONASTÈRES ET CHAPITRES.			
7750	De Bar.	(*Titre*). Index monasteriorum atque cœnobiorum Flandriæ, videlicet S^tæ^ Mariæ Truncinensis, S. Bavonis et S. Petri, seu etiam nominum antistitum et abbatum, itemque monasteriorum diœcesis Andomariensis quorumdamque fundationum ac erectionum conventuum atque domorum regularium S. Augustini.	Antequam longius.	Latine. In-folio.	XVII 1/3
12801		*Nomenclature des chapitres canonicaux de la Flandre.*	Alostensis, Engelbertus de Oisy.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
		CINQUIÈME DIVISION. TRAITÉS SPÉCIAUX DES COMMUNES ET DES MONASTÈRES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — ALOST (COMTÉ ET VILLE).			
6152		(*Titre*). Comites Alostani qui et Wasiæ domini fuerunt. GEMBLOUX.	(*Tableaux.*)	Latine. In-quarto.	XVI d/3
6626		(*Titre*). Comtes d'Alost.	Ive, le dernier comte.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
13114	T'kint.	(*Titre*). Descriptio Alostana de comitatu Alostensi, ejusque descriptione, attributis et proprietatibus. *Du* 18 *janvier* 1770.	Agressurus comitatûs Alostensis.	Latine. In-folio. Autogr.	1770
11585		(*Titre*). Notice sur le comte d'Alost. Voir page 131 précédente, le traité de l'an 1339.	Le pays ou pour mieux me servir.	Française. In-folio.	XVIII d/3
16720		(*Voir à la subdivision de Gand et aux mercuriales*) nopens het vervoeren van coren en graen in 't jaer 1416.		Flamande.	XV 2/3
13097		(*Titre*). Rekening voor het land van Aelst, van het jaer 1772.	Total.	Flamande. In-folio.	1772
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — ASSENEDE.			
14178		(*Titre*). Raisons représentées au roi par les bailli, bourgmestre, échevins de la ville, et métier d'Assenede par lesquels ils s'excusent de la publication et observation du réglement fait touchant le régime et gouvernement dudit métier.	Les Bailly, Bourgmestres.	Française. In-folio.	XVII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
14165		(*Titre*). Materie van administratie van publieke goederen, in de zaeke van Jan de Coninck, advocaet van den raed van Vlaenderen, ende Adriaen Van Hulthem, jeghens bailliu, borchmeester en schepenen van Assenede, int 't jaer 1665.	Jan de Coninck, advocaet.	Flamande. In-folio.	1665
		TROISIÈME SUBDIVISION. — AUDENAERDE.			
13127		(*Titre*). Ordonnance sur la conduite de ceulx d'Audenaerde, quant il sera question d'assembler leur commune. LE CANDÈLE.	Comme puis n'ayant.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
14908		(*Titre*). De la conduite de ceux d'Audenaerde, dans l'assemblée de leur commune.	Comme puis n'ayant.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
14904		(*Titre*). Ordonnance sur le fait de la justice et police de la ville d'Audenaerde.	Charles, etc., comme par nos lettres.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
13124		(*Titre*). L'abolicion de ceulx de la ville d'Audenaerde, en 1540. LE CANDÈLE.	Charles, etc., nous avons reçu.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
14905		(*Titre*). L'abolition de ceux de la ville d'Audenaerde, en 1540.	Charles, etc., nous avons reçu.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
16709		567. (*Van Hulthem*). Vonnis van schepenen van Gend, tegen den amman en schepenen van Audenaerde, die geprocedeert hadden *te wette in maenne ende in wizene up Jacoppe Van Vaernewyc, poortere te Ghend, in contrarien der vryheden van der stede;* gedaen in 't schependom van *Jacob Bets*, en zyne gezellen, den 23 augustus 1*64.	Dit es 't segghen.	Flamande. 28ᵉ.	XV ²/₃
16720		Voir page 131 précédente, le traité de l'année 1339.			
16563	Com. Schoonovii.	511. (*Van Hulthem*). Epistola Cornelii Schoonhovii, pastoris quartæ portionis Aldenardensis, ad suos subditos, cum ille edicto magistratûs et rebellium cum aliis, anno 1579 et 1580 exulare cogeretur.	Lieve, etc., alsoo ick.	Flamande In-folio.	XVII ᵈ/₃
16895		626. (*Van Hulthem*). Historie van den oorspronck, voortganck en onderganck der ketterye, binnen en omtrent Audenaerde, alles gheloofbare schryvers.	Audenaerde een sterke stadt.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃
1175		(*Titre*). Un vieil rentier d'Audenaerde. Ce manuscrit concerne la seigneurie d'Audenaerde ; il porte les dates de 1276 à 1302. Cette dernière date est constatée parce qu'il y a en tête du volume deux vers sur la bataille de Courtrai : D. bis cum c. ter I bis tunc putruit œther, Francorum morte, quos vincit Flandria sorte. Dessins en miniatures de costumes, d'habitations, d'ustensiles, etc. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	La rente de merevaut par an.	Française. 28ᵉ.	XIV ²/₃
16740		Voir à la subdivision de Gand, le diplôme de Marguerite de C. P. concernant le winage de l'Escaut.		Flamande.	XV ²/₃
16915		637. (*Van Hulthem*). Comptes de la chatellenie d'Audenarde, autres pièces, dont plusieurs sont en texte original, pour l'histoire de Flandre, au XVIIIᵉ siècle.			
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — BAILLEUL.			
3286		(*Titre*). Déclaration des causes et raisons principales par lesquelles l'on prétend de séparer la chatellenie de Bailleul de la ville et paroisse entière dudit Bailleul.	Primes. Il faut noter.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — BERG-ST.-WINOCX.			
7440		(*Titre*). Chronyck van Berghen-St.-Winocx, van 't jaer 451 tot 1646. VERDUSSEN	Eer dat wy beginnen.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
		SIXIÈME SUBDIVISION. — BEVEREN. (*Voir Pays de Waes*).			
15345		84. (*Van Hulthem*). Mémoire pour les gens de loi et seigneurie du païs et baronnie de Beveren, tendant à satisfaire aux devoirs enjoints par décret de Son Altesse Royale, en date du 28 janvier 1771, au sujet d'une difficulté qui s'était élevée entre les gens de loi et seigneur et le chef-collége du pays de Waes. Ce manuscrit est suivi de la copie de 25 pièces à l'appui. Voir à la subdivision intitulée Waes (pays de).	Le titre en vertu duquel.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
		SEPTIÈME SUBDIVISION. — BORNHEM.			
6151		(*Titre*). Comites de Bornhem.	*Tableaux.*	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
8567		(*Titre*). Bornhem monasterii fundatio. (*V. Brabant, page* 546 *précédente*).	Liber; hoc loco meminisse.	Latine. In-quarto.	XVII ²/₃
		HUITIÈME SUBDIVISION. — BOURBOURG.			
7018		(*Titre*). Quæritur 1°. An ex bullis Paschalis II, Calixti II, etc., dubia circa, exemptionem monasterii Btæ Mariæ Bourburgensis, etc.	An ex bullis, etc.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
8114	Harlewyn.	(*Titre*). Prodigia Bourburgi, oppido Flandriæ edita, anno 1383, de verbo ad verbum transcripta ex veteri Mss., Livini Jacobi Harlewyn.	Miracula Broucburgi.	Latine. In-folio.	XVII ᵈ/₃
		NEUVIÈME SUBDIVISION. — BRUGES. § 1er. HISTOIRE.			
16922		638. (*Van Hulthem*). Hier naervolghen diverssche gheschiedenissen mitsgaders een cort verhael van oorspronck der stede van Brugghe, de welcke ghenommen syn vuyt sommighe chronycken ende andere memoriaelen, dien aengaende ghemaeckt. (*Jusqu'à l'an* 1303).	De stadt van Brugge.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃
16755		567. (*Van Hulthem* 181°). Reconciliatio *de morte Weszelonis de Ghalen et Ludolfi Wilde,* inter omnes eorum amicos et cognatos et inter omnes Flandrenses in præsentiâ *Philippi comitis de Namen,* facta *Brugis a Theodorico Hollandiæ comite,* anno 1202. Eadem reconciliatio confirmata *a Theodorico Clevensi comite. Noviomagii,* anno 1208. Eadem reconciliatio facta ab eodem anno. (*Voir Hollande*).	Ego Theodoricus Clevensis comes.	Latine. 28°.	XV ²/₃
16806		588. (*Van Hulthem*). *Pièces historiques pour les années 1213, 1232, etc.* (*Voir page* 130 *précédente.*	Ferdinandus, etc.	Lat. Fl. In-folio.	1804
16755		Voir à l'histoire de Hollande, la réconciliation faite à Bruges, entre le comte Thierry VII et les membres de Wesselius et de Ludolfewilde			
16923		638. (*Van Hulthem*). Gheschiedenissen van Brugghe ende van de magistraeten, beghinnende van den jaere 1279. (*Suit la loi de Bruges:* De wette der stede van Brugghe *depuis l'an* 1312 *jusqu'en* 1495).	Burchmeester.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃
16793		582. (*Van Hulthem*). Notabilia uyt diversche boeken raekende de steden van Brugge, van 1280 tot 1619.	Anno 1280 verbrande.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16794		582. (*Van Hulthem*). Memorien uyt eenen boek rustende ten huyze van den heer van Welden, van 1301 tot 1534, en van 1501 tot 1567.	Memorien. enz.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
16795		582. (*Van Hulthem*). Idem, van 1314 tot 1536. — Idem, van 1332 tot 1512.	In dit jaer.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
16733		Voir à Gand, l'arbitrage concernant Bruges, Damme et l'Écluse, en 1323 et 1567.		Flamande.	XV ²/₃
16796		582. (*Van Hulthem*). Idem van 1332 tot 1512.	In dit jaer Borghgrave.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
16850		601. (*Van Hulthem*). *Pièces historiques et privilèges extraits du Groenen-boek de Bruges, 1302 à 1449.*	Privilegie van Jan 'Sgravensteene.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃
16851		601. (*Van Hulthem*). *Extraits du Rooden-boek de Bruges.* (*Années* 1337 — 1436).	Philippe, roi de France.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ¹/₃
16720		Voir le traité de l'année 1339 à la page 131 précédente.			
16739	Le comte Louis de Male.	567. (*Van Hulthem* 112°). Geschil tusschen de steden Brugge en Damme, en de stad Sluys, over verscheyde hunner privilegien, geslist door Lodewyk van Maele; dit was gedaen te Brugge den 5 decembre 1367. Voir, page 133 précédente, l'accord du 12 avril de l'an 1430.	Wy Lodewyc, enz. Dat van den ghescillen.	Flamande. 28ᶜ.	XV ²/₃
16702		Voir, à Gand, la paix accordée le 1ᵉʳ décembre 1391.		Flamande.	XV ²/₃
16718		Voir, à Gand, l'article de l'année 1419 concernant les marchands de la Catalogne.		Flamande.	XV ²/₃
16730		567. (*Van Hulthem* 82°). Pieter Hebbrecht tot Brugge, onthoofd en op een rad gesteld, 1423. (*Voir Gand*).	Op den XIIIˢᵗᵉⁿ dach.	Flamande. 28ᶜ.	XVI ²/₃
16734		Voir, à Gand, pour l'accord entre Bruges et Gand, le 22 août 1470.			
13169		(*Titre*). Dit naervolgende is al het ghenen dat geschied es van den stede van Brugghe, (van 1477 tot 1494). LE CANDÈLE.	Op ten 14 dag van sporkel.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
16883	Molinet.	619. (*Van Hulthem*). Commotions des trois membres de Flandres contre le roy des Romains. (*Pendant les années 1487 et 1488*). Voir page 134 précédente.	Les villes de Gand, Bruges et Ypres.	Française. In-quarto.	XV ᵈ/₃
11633	Maximilien d'Autriche.	(*Titre*). La paix de Bruges et du Franc, entre l'archiduc Maximilien et ses sujets, l'an 1484, (*datée du 27 février*).	Maximilien, par la grâce de Dieu, etc.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
16309	Philippe-le-Beau, archiduc.	588. (*Van Hulthem*). Lettres de pardon accordées à ceux de Bruges, à cause de l'attentat commis par eux sur la personne de Maximilien, roi des Romains, son père, à Bruges, en 1488. Abolitie van den wapeninghe by die van Brugge.	Philips, etc..... Dat wy ontfangen.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
15701	Piloti.	225. (*Van Hulthem*). De passagiis christianorum pro conquestâ Terræ Sanctæ. Voir les voyages à la Terre-Sainte, à la Polygraphie, T. I, page 80. On le reproduit ici parce qu'il renferme des détails sur le commerce de la Flandre et entre autres de la ville de Bruges. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Ne se merveillent nuls.	Française. In-folio.	XV ²/₃
13209	Philippe II roi d'Espagne.	(*Titre*). Serment fait par Philippe, prince d'Espaigne, comme futur seigneur à la ville de Bruges, en l'an 1549, et aussi de ceux de Bruges reciproques. Il y a ensuite d'autres pièces concernant son inauguration en Flandre et avec la renonciation de Charles-Quint. LE CANDÈLE.	Aujourd'hui 23 juillet 1549.	Française. In-folio.	1833
16919	Zegher Van Maele, membre du conseil de Bruges.	638. (*Van Hulthem*). Een cort verclaert ende deerlycke lamentatie ende beclagh van de destructie ende groote declinatie, sonderlynghe van de stede van Brugghe. (Jaeren 1565 tot 1592).	Aristoteles den philosophe.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16925	Du même Zegher Van Maele.	639. (*Van Hulthem*). Kort inhoud van de veranderingen binnen de stad Brugge, sedert den 12 december 1577, tot 1595. Cette chronique est tirée principalement des lamentations de Zegher Van Maele; elle est suivie de la chronique indiquée au n° 16926 ci-après.	Op den 12e dach december 1577.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
16926	Du même Zegher Van Maele, (*probablement*).	639. (*Van Hulthem*). Diversche geschiedenissen der stad van Brugge.	Anno 565, syn wyt Italie.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
16921		638. (*Van Hulthem*). Hier naer volghen diversche edelmannen ende notable heeren van Brugghe, ende oock van den land van den Vryen, de welcke in den troubelen tydt by den magistraet van Geusen dier alsdaen waeren als Catholyke wesende, gearesteert in 't jaer 1578.	Edelen ende weerde.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
7609		Réconciliation de Bruges et du Franc, avec S. M. Du 22 juin 1584.	Son Altesse ayant vu.	Française. In-folio.	XVI d/3
16131		372. (*Van Hulthem*). Poincten en articlen van peyse tusschen de gedeputeerde van prince van Parma en den stede van Ghendt, Brugge en die van Vryen (1584).	S. H. gehoort hebbende.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
16816		588. (*Van Hulthem*). Lettres d'un gentilhomme de Bruges, contenant un récit véritable des choses advenues à l'environ de Bruges, en mars et en juillet 1600.	V. Alt. Sérénissime.	Vers Fr. Fl. In-quarto.	XVIII 1/3
15680		211. (*Van Hulthem*). Libellus vere famosus de admirandis Belgii turribus, earumque incendiis, Mechliniæ et Brugis. Concerne presqu'entièrement l'incendie imaginaire de la tour de Malines, arrivée en 1687, avec satyres et mascarades. (V. Malines).	Mechelen in roere.	Latine. Chyrotype. Gravures.	1687
		§ 2. HOMMES ILLUSTRES.			
5997	Nicolai Rommelii societ., Jesu Brugis, (*P. M. Foppens.*)	(*Titre*). Nomina virorum factis vel scriptis illustrium qui Brugis, vel in Franconatu nati, vixerunt vel sepulti sunt : quorum elogia et icones in lucem dabit Nicolaus Rommelius, S. C. Brugis excudebat Lucas Kerckovius, 1668.	En tibi lector nomina.	Latine. In-folio.	1668
17635	Ejusdem Nicolaï Rommelii.	837. (*Van Hulthem*). Idem.	En tibi lector nomina, etc.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
		§ 3. TOMBEAUX ET ÉPITAPHES.			
7207		*Tombeau de Marguerite,* femme de Baudouin VIII.	Hæc fuit Margarëta, etc.	Dessin.	XVII 1/3
7208		Idem *de Louis de Nevers, comte de Flandres.*	»	Dessin.	XVII 1/3
7209		Idem *de Louis de Bourbon, chevalier de la Toison d'Or.*	»	Dessin.	XVII 2/3
7210		Idem *de divers princes non souverains, de prélats et de Louis de Bruges, sire de la Gruthuise, etc.*	»	Dessin.	XVII 2/3
6913	Philippe II.	(*Titre*). Lettre pour le convoi du corps du duc Charles-le-Téméraire, transporté de Nancy à Bruges.	Les porteurs de cestes.	Française. In-folio.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6055	Franc; Foppens.	(*Titre*). Epitaphia Brugensia quæ extant in diversis ecclesiis nec non Ostendana, Dixmudana et in ecclesiâ parochiali de Poucques, collegit D^m Jo. Franc. FOPPENS.	In ipso ecclesiæ sanctuario.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
13173	Eorumdem Franc et Foppens.	Idem. LE CANDÈLE.	In ipso ecclesiæ sanctuario.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		§ 4. ADMINISTRATION.			
13166		(*Titre*). De wethouders van Brugge van 't jaer 1400. LE CANDÈLE.	Deese persoonen hebbende.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
6844		600. (*Van Hulthem*). *Grand baillage de Bruges, de l'an 1465 à 1556.*	M. Gauthier, S^{gr} Du Fossé.	Française. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
13133		(*Titre*). Hier naer volghen de wetten der stede van Brugghe van 1381 tot 1615. LE CANDÈLE.	»	Flamande. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
13164		(*Titre*). De wet der stede van Brugghe van het jaer 1329 tot 1678. LE CANDÈLE.	Gillis van Cortryck.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
13170		(*Grand titre*). Alle de wetten der stede van Brugghe van 1280, met een kronyck. (*Cette chronique finit à l'an* 1550). Tome I. LE CANDÈLE.	Curieuse het wordt.	Flamande. In-folio. Armoiries.	XVIII $^{1}/_{3}$
13171		*Suite au n° 13170 précédent.* Tome II. LE CANDÈLE	Burchmeester, schepenen.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
16880	Philippe-le-Bon.	606. (*Van Hulthem*). Dit is de andwoorde die den hertoghe van Bourgongnen heéft doen gheven aen den gedeputeerden van Ghendt, inde stede van Brugghe ende ook ter bywezene van de lieden ende ghedeputeerden van Brugghe en van Ypre en van lande van Vryen, van oogst in 't jaer 1449. Suivent divers actes avec intercallations des noms des officiers municipaux, de l'an 1450 à 1455, etc., finalement jusqu'en 1476.	Myn geducte heer, hier tegenwoordig.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
13057		(*Titre*). Représentation des brasseurs de la ville de Bruges pour obtenir la sortie des bières vers la France. LE CANDÈLE.	Les doyens et jurès.	Française. In-folio.	1736
13050		*Pièces concernant la barque de Bruges.* LE CANDÈLE.		Fr. Fl. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
		§ 5. DU FRANC DE BRUGES			
7203	Rommel.	(*Titre*). Origo Franconatûs Brugensis, descripta per D^m Romme, ejus quondam grapheum.	Alvoren dat het landt van den Vryen.	Flamande. In-folio.	1724
730		*Priviléges et autres actes concernant la Flandre, du* 13e *au* 15e *siècle, recueillis pour Bruges et le Franc. La première pièce commence à Louis de Nevers, l'an* 1323, *le* 2 *septembre, la deuxième, n°* 1230, *feriâ s^{da} ante festum B^{ti} Martini.*	Louis comte de Flandre.	Française. 31^c	XV $^{1}/_{3}$
16777		570. (*Van Hulthem*). (*Inventaris van*) alle de privilegien ende bewysen van lande van den Vrien, als oock raekende de stadt van Brugghe.	Alvooren het origineel.	Flamande. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
16852		601. (*Van Hulthem*). *Actes et diplômes du Franc de Bruges, entre autres du Clynen-swaert-boek. Années* 1330-1436.	Nous Louys, comte de Flandre.	Française. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16812	Philippe-le-Beau; archiduc.	588. (*Van Hulthem*). Confirmatie ende ratificatie gedaen by hertog Philips, van diversche privilegien ende geoctroyeert van den lande van den Vryen, in daeten van 1501.	Philippe, etc., nous avons reçu.	Fr. Lat. In-folio.	
14222		(*Titre*). Materie raekende d'officie van 't greffierschap van het land van den Vryen.	Deductie ende verificatie.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
		§ 6. COUTUMES DE BRUGES ET DU FRANC.			
15347		86. (*Van Hulthem*). Ceuren, statuten ende costumen van den lande van den Vryen ende van den appellants, etc. (*Homologuée par Albert et Isabelle*).	Albertus et Isabella.	Lat. Fl. In-folio.	XVIII ²/₃
13172		(*Titre*). Costumen der stede van Brugghe. LE CANDÈLE.	Eerst van jurisductie.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
12006		(*Titre*). Rechten ende costumen van het leenhof van Brugge. LE CANDÈLE.	Dit naervolgende tyde.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
13165		*Notes sur les coutumes de Flandres et applicables à Bruges.* LE CANDÈLE.	De heer Sylvester Van den Berghe.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
		§ 7. ÉGLISES ET COUVENTS.			
		1° *Cathédrale de St.-Donat.*			
3255		*Pièces concernant l'église cathédrale de Bruges, entre autres:* Series præpositorum ecclesiæ cathedralis S. Donatiani; series decanorum, etc., canonicorum ejusdem ecclesiæ cathedralis; quæstiones juris de eâdem ecclesiâ.	In primis moneantur.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
4731		*Lettre de l'archevêque de Rheims pour la défense du chapitre de S. Donat de Bruges, contre le comte de Flandre, en l'an* 1231.	Henricus, etc., archiepiscopus Rhemensis.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
7172		(*Titre*). Sententia de jurisdictione episcopatûs Tornacensis super capitulum S. Donatiani Brugensis et aliarum ecclesiarum, anno 1523.	Copia laudi seu sententiæ.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
7156		(*Titre*). Declaratio jurium et obligationum præpositi ecclesiæ S. Donatiani Brugensis, anno 1324. FOPPENS.	Juramentum præpositi.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
7157		(*Titre*). Margareta, Flandriæ comitissa pro remedio animæ suæ; item filii sui Ludovici, comitis Nivernensis, Brugis, in ecclesiâ S^ti^ Donatiani, fundat ac dotat duas capellanias perpetuas, quam fundationem idem capitulum acceptat, anno 1367. (*Le texte est en français*). FOPPENS.	Nous doyen et chapitre.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
7158		(*Titre*). Carolus VII, Francorum Rex, confert jure regaliæ, præbendam in ecclesiâ S. Donatiani Brugensis, anno 1446. Cette pièce est transcrite des archives de la Chambre des comptes de Lille. FOPPENS.	Carolus Dei gratiâ., etc., quod nos canonicatum.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
7159		(*Titre*). Possessio Georgi, Bavariæ Ducis, episcopi Wormatiensis, etc., de præpositurâ S. Donatiani, Brugis, anno 1502 (extr. e regist. resolut. cap. S. Donati.) FOPPENS.	Coram venerandis patribus.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
7170		(*Titre*). De placeto requisito et inhibitione litterarum apostolicarum in ecclesiâ S. Donatiani, Brugis, contra privilegia patriæ. FOPPENS.	Ab anno 1200 et ante usque ad 1485.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUES, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7171		(*Titre*). Laudum seu sententia arbitralis pro juribus parochialibus Brugis, anno 1522, quâ regulantur parochiani ecclesiæ S. Donatiani et aliarum ecclesiarum Brugis; accedunt quædam reflexiones. Item: Regulamentum super jurisdictione episcopi Tornacensis, in capitulum S. Donationi Brugis, ac visitatione ipsius, circa annum 1364. FOPPENS.	Cum venerabilis viri magister.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
5853		(*Titre*). Sequitur sanctorale ecclesiæ S^ti^ Donatiani Brugis, de festo Maximi usque ad festum Felicis, etc. FOPPEES.	De S^to^. Maximo.	Latine. In-duodec.	XVI ²/₃
7168		(*Titre*). Catalogus documentorum Brugensium, in archivis episcopatûs Tornacensis. FOPPENS.	Dans la layette portant pour inscription.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
6974		(*Titre*). Apologia pro RR. admodum dominis decanis et capitulo ecclesiæ cathedralis S^ti^ Donatiani, civitatis Brugensis, inthimatis, qua sophisticas argutationes pro hæredibus D^ni^ Ferdinandi de Salinas quondam arcani regii Consilii catholici regis assessoris, appellantibus a sententiâ Consilii Flandriæ. FOPPENS.	Etsi decimas.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
7175	Louvrex.	(*Titre*). Consultatio juridica clariss. Domini Louvrex, advocati Leodiensis, in favorem præcedentiæ capituli cathedralis Brugensis ante cathedrale S. Bavonis Gandavensis. FOPPENS.	Consultus, an reverendis admodum, etc. Hujus enim possessionis.	Latine. In-folio.	XVII ᵈ/₃
7173		(*Titre*). Confœderatio abbatis S^ti^ Martini, Tornacensis et capitulum S^ti^ Donatiani Brugensis, anno 1512. FOPPENS.	Universis presentes litteras.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
7174		(*Titre*). Obituaria et fundationes ecclesiæ S^ti^ Donatiani, anno 1546. FOPPENS.	O. Joannes Loupez.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
16564		512. (*Van Hulthem*). Vindiciæ undecim capellaniarum eccl. cath. S. Donatiani, Brugis Flandrorum, quas, sede vacante, vicarii generales DD. Massemin, Aug. Van Vyve et Van Male, eccl. cath. canonici, partes et judices, inconsultâ S. Sede Apostolicâ, extinguere conati sunt, magno ejusd. ecclesiæ detrimento. a. 1742.	Arnulphus, comes Flandriæ.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
		2° *Du Saint-Sang.*			
6065		(*Titre*). Tractatus de sacro cruore Christi, qui hic Brugis asservatur. SOCIET. JESU BRUGIS.	Peccatum Adami.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
8584	Guillielmi de Grael.	(*Titre*). Epistola de sanguine Christi Brugis, die 31 martii 1607.	Accepi jucundissimas litteras.	Latine. In-folio.	1607
7169		(*Titre*). Catalogus episcoporum ac prælatorum qui S. Cruorem portaverunt Brugis, in solenni supplicatione, die tertiâ martii; ab anno 1443 usque ad 1619. FOPPENS.	Extract uyt het vervolch.	Lat. Fl. In-folio.	XVII ²/₃
8585		(*Titre*). Hæma Christias oft tragicomœdie van het H. bloet ons Heeren Jesu Christi, hoe het selve gegheven is van den machtigen coninc van Hierusalem Balduinus, aen den grave Theodoricus van Alsaten, anno 1148. (Tot Brugghe, Guilliam De Neef, 1608,) (*imprimé*).	De quade maetre verhaelt.	Flamande. In-quarto.	1688

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		3° Église de Notre-Dame.			
7211		*Vue de l'église de Notre-Dame à Bruges.*	»	Dessins.	XVII $^{1}/_{3}$
7176		(*Titre*). Diplomata quædam pro ecclesiâ collegiatâ B. M. V. Brugis, annorum 1090, 1243, 1258, etc. Copies authentiques de l'an 1731.	1° Ego Rabbodus.	Latine. In-folio.	1731
7177		(*Titre*). Series vetustissima præpositorum ecclesiæ collegiatæ B. M. V. Brugis, anni 1284.	Anno ab incarnatione D^{ni} 1091.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
7178		(*Titre*). Prærogativa et proventus præpositurae ecclesiæ collegiatæ B. M. V. Brugis. Foppens.	Fructus, redditus et proventus.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		4° Église de St.-Sauveur.			
7179		(*Titre*). Concordatum inter episcopum Brugensem et capitulum S. Salvatoris ibidem, pro collatione præbendarum, anno 1574. Foppens.	Universis et singulis.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
7180		(*Titre*). Motivum juris pro præcedentiâ canonicorum ecclesiæ cathedralis S. Donatiani Brugis, ante decanum collegiatæ S. Salvatoris ibidem.	Alvooren is te reflecteren.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		5° Autres églises; abbayes, etc.			
7212	Luberti Hauschilt, Aug. Blomme.	(*Titre*). Imago Flandriæ sive vaticinium compositum a Luberto Hauschilt, abbate Brugensi, monasterii vulgo *den Eeckhoult*, illustrissimorum principum Bithuriæ, Burgundiæ, Flandriæ consiliario qui obiit anno 1417, novissime evulgatum per Augustum Blomme, ejusdem monasterii canonicum. Deux pièces y compris une gravure allégorique.	Expositurus breviter.	Latine. In-folio. Gravures.	XV $^{d}/_{3}$
14192		(*Titre*). Arrêt du Conseil d'État du Roi, qui confirme la translation de l'abbaye de N.-D. des Dunes, de l'ordre de Citeaux, dans la ville de Bruges. (20 juillet 1683).	Vu au Conseil privé.	Française. Chyrotype.	XVII $^{2}/_{3}$
3183		(*Titre*). Décision concernant l'abbaye des Dunes, à Bruges. De administratione abbatiæ, abbate defuncto.	De administratione abbatiæ.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
3175		(*Titre*). Reiglement des archiducqz, sur le faict de la reparation et restauration des eglizes ruinées au pays et conté de Flandre, du 2 octobre 1613. Gand, 1614. Précédé de lettres manuscrites authentiques du 18 avril 1612, concernant la réparation des églises du Franc de Bruges. Societ. Jesu Brugis.	Sur la remontrance faicte aux archiducqz.	Française. Chyrotype.	1614
7183		(*Titre*). Fundatio PP. Augustinianorum Brugis; Elisabeth uxor Joannis Vinne donat domos quas possidebat, anno 1304.	Anno 1304.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7184		(*Titre*). Fundatio monasterii Carthusianorum Brugis, quod unicum est in toto Belgio Cæsareo.	In het jaer O. H. 1348.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7188	P. et J. Adornes.	(*Titre*). Fundatio sacelli et hospitalis de Jerusalem, Brugis et capellaniæ perpetuæ per Petrum et Jacobum Adornes fratres, in sacello Jerusalem, anno 1428.	Martinus episcopus.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
3253		(*Titre*). *Lettres de l'évêque de Bruges qui suspend de ses fonctions l'abbé de St.-André-lez-Bruges, le 2 juin 1681.* SOCIET. JESU BRUGIS.	Franciscus, etc., cum juxta dispositum.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
3260		(*Titre*). De intelligentiâ Bullæ Benedicti XII, agentis de esu carnium et abstinentia carnium, apud benedictinos monasterii S. Andreæ, juxta Brugas, anno 1626.	In refectorio, vero, etc.	Latine. In-folio.	1626
7182	Le comte Gui de Dampierre.	(*Titre*). Guido comes Flandriæ, varia bona vendit Templariis juxta Brugas, quæ dein cesserunt commendatori Melitensi juxta Brugas, annis 1282, 1285, 1289.	Series commendatorum.	Latine. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
		DIXIÈME SUBDIVISION. — CASSEL.			
7878		(*Titre*). Copia fundationis ecclesiæ S. Petri Casleti, anno 1087.	In nomine sanctæ et individuæ.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
»	»	(*Il y a plus loin*) : De Casleto.			
6238		*Histoire de l'abbaye de Mont-Cassel.* Monasterii S. Joannis ortus, ruina, translatio, restauratio. VERDUSSEN.	Monasterii Joannis Baptistæ.	Latine. In-quarto.	XVII $^{1}/_{3}$
		ONZIÈME SUBDIVISION. — CISOING			
16616	(*P. M. Ermens*).	544. (*Van Hulthem*). Origo sive historia monasterii Cisoniensis, canonicorum regularium Ord. S. Augustini.	Canonicus ordo.	Latine. In-quarto.	XVIII $^{1}/_{3}$
		DOUZIÈME SUBDIVISION. — COURTRAI. 1° *Ville et châtellenie.* NOTA. Voir à la subdivision de la ville de Gand, n° 16708.			
17461		796 (*Van Hulthem*). Journal du siége de Courtrai par les François, en 1667.	Le 12 juin... est entrée en... Courtray.	Française.	XVI $^{d}/_{3}$
9456	Philippe-le-Bon, comte de Flandre.	*Diplôme de Philippe-le-Bon, de l'an 1419, concernant l'église collégiale de Courtrai.* FOPPENS.	Philippe, etc. Comme il suit.	Française. In-folio. Armoiries.	XVII $^{1}/_{3}$
7870		(*Titre*). De Beatâ Virgine Mariâ Curtraci et circa.	Obiit anno 1620, Flora.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
7055		(*Titre*). Costumen van den Leenhoven van den castellerye van Cortrycke.	Den Baelti ander mannen.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
3635		(*Titre*). Costuymen der Stad en Castellerye van Cortryck.	De officieren en justicie.	Flamande. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
14903		(*Titre*). L'ordonnance sur le fait de la justice et police de la ville de Courtray, en 1510.	Charles, etc.	Française. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
3634	Wielandt.	(*Titre*). Rechten van leengoederen uit quartier van Curtrick. (*Titre*). Hier beginnen de ghedinghen, hoe een heere doen sal de bailliu, mannen, de mannen, wyf, enz. — *Édit de Charles-Quint sur la procédure de la ville de Courtrui, en 1549. — Autre édit de l'an 1551, du même empereur.*	Omme dat leen goed.	Flamande. In-folio.	1551

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13122		(*Titre.*) L'ordonnance sur le fait de la justice et pollice de la ville de Courtray en 1540, du 4 novembre. LE CANDÈLE.	Charles, etc., que comme par.	Française. In-folio.	XVI $^2/_3$
14909		(*Titre*). Sur la conduite de ceux de Courtray.	Comme puis n'agueres.	Française. In-folio.	XVI $^d/_3$
7053		(*Titre*) Dit naervolgende zyn de groote privilegien ende hooghe vermoghen van wezerye van Cortryk, in 't jaer 1621.	De Philippine.	Flamande. In-folio. Autogr.	1621
7054		(*Titre*). Weeserye van Cortryck. Staet van goede achterghelaetene by Simon Van der Schueren.	Lege, liga, tege.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
		2° *Environs de Courtray.* (*Groeningen, Olsene,* etc.)			
9459	Thomas de Savoye et Marguerite de C.P. Ctesse de Flandre.	*Diplôme de l'an 1243 de Thomas de Savoie. — Autre diplôme de l'an 1264 de Marguerite de Constantinople, pour l'abbaye de Groeningen lez-Courtrai.* FOPPENS.	Nous Marguerite et jou Robert.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
7869		(*Titre*). Het clooster van Groeninghe, Curtraci, monialium.	Was eerst gesticht.	Flamande.	XVI $^d/_3$
13063		(*Titre*). Demande du village d'Olsene, Chatellenie de Courtrai, pour obtenir la remise des arrérages dus à l'État, et ce à cause des devastations éprouvées pendant la dernière guerre. (Voir *Olsene ci-après.*) LE CANDÈLE.	Door ghedeputeerde.	Fr. Fl.	1745
		TREIZIÈME SUBDIVISION. — CUERLIERS			
16574		514. (*Van Hulthem*). *Lettres patentes pour la commune de Cuerliers, chatelainie de Berg-St.-Winocx, accordant des biens à la Compagnie de Jésus, dans cette commune, par motif d'extirpation de l'hérésie. 23 mars* 1600. COBENTZL.	Albert, etc, avons reçus.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
		QUATORZIÈME SUBDIVISION. — CUERNE.			
16825		594. (*Van Hulthem*). Mémoire pour M.r le chanoine Sanderus, à cette fin qu'il lui plaise faire imprimer ceste description de Cuerne.	Cuerne est un beau village.	Française. In-folio.	»
		QUINZIÈME SUBDIVISION. — DAMME.			
16739		Voir plus loin, à la subdivision de Gand et l'Écluse, plusieurs articles concernant les arbitrages des années 1525 et 1587.			
		SEIZIÈME SUBDIVISION. — DEYNZE.			
14226		(*Titre*). Raekende de collatie van de greffie van Deynze.	Van 't grief ende redene.	Flamande. Imprimé. In-folio.	XVII $^2/_3$
		DIX-SEPTIÈME SUBDIVISION. — DIXMUDE.			
13155 et 16055	Foppens.	(*Titre*). Epitaphia Dixmudana, item ecclesiæ de Poucques.	Fuerunt antiquitus.	Latine. In-folio.	XVIII $^d/_3$
		DIX-HUITIÈME SUBDIVISION. — DOUAI.			
16740		Voir à la subdivision de Gand, l'article concernant les wienages de Flandre, selon diplôme de la comtesse Marguerite, en 1271. Voir aussi au chapitre concernant les deux universités, plusieurs articles relatifs à celle de Douai.			

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
8092	Caroli Laloo.	(*Titre*). Quod libeta quæstio M. Caroli La Loo, habita Duaci, in collegio Marchianensi, anno 1582. An Duacum sit Flandriæ, Hannoniæ an vero Flandricæ ditionis.	Venio nunc ad qæstionem.	Latine. In-folio.	XVI d/3
		DIX-NEUVIÈME SUBDIVISION. — DUDZELE.			
7191		(*Titre*). Statutum Guillelmi Basseri, episcopi Brugensis, circa cappellanias parochiæ de Dudzeele, 1692. FOPPENS.	Guillelmus Basseri Dei, etc.	Latine. In-folio.	XVI d/3
		VINGTIÈME SUBDIVISION. — DUNKERQUE.			
14879 et 13517		Voir au tome I, page 324 du présent Répertoire, (Flandre-Française), une description historique de Dunkerque, depuis l'an 646 jusqu'en 1785, et une lettre concernant l'amélioration du port et des canaux de Dunkerque.	Dunkerque est un port.	Française. In-folio.	1785
16740		Voir à Gand, le diplôme de l'an 1271, concernant les wienages de Flandre; voir aussi pages 130 et 131 précédente la paix de Dunkerque, scellée en l'année 1348.		Flamande. 28c.	XV 2/3
		VINGT-UNIÈME SUBDIVISION. — L'ÉCLUSE.			
16739		Voir à Gand, l'arbitrage concernant Bruges et Damme en 1523 et 1387.	»	Flamande. 28c.	XV 2/3
		VINGT-DEUXIÈME SUBDIVISION. — EENAME.			
16740		Voir à Gand, le diplôme de Marguerite de Constantinople concernant les wienages de Flandres, daté de l'an 1271.	»	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
7877		(*Titre*). Monasterii Eynhamensis, prope Aldenardum fundatio, sæculo undecimo.	Cupienti mihi abbatis, etc.	Latine. In-folio. 4 feuillets.	XVII d/3
11406	Caroli V Imperatoris.	(*Titre*). Carolus V, Imperator concedit anno 1522, licentiam abbati Eenhamensi, ord. S^ti Benedicti, se submittat congregationi benedictinæ Bursfelden, in Germaniâ.	Carolus, etc., Pro parteo abbatis monasterii S. Salvatoris, Eenhamensis.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
		VINGT-TROISIÈME SUBDIVISION. — FRANC DE BRUGES.			
		Voir à la subdivision de Bruges, page 140 précédente.			
		VINGT-QUATRIÈME SUBDIVISION. — FURNES.			
17494		802. (*Van Hulthem*). Lettres patentes de l'union faicte par le Roy, notre seigneur de la ville de Furnes avec la chastellenie, dillecq moyennant reconnaissance au profit de Sa Maj^té. Bruxelles, novembre 1586.	Philippe, etc., om neder te leggen.	Latine. In-quarto.	1618 à 1629
4848		(*Titre*). Fundatio virginum de Bethaniâ, ordinis præmonstratensis, in opido Furnensi, anno 1618.	Religiosarum Norbertinarum.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
		VINGT-CINQUIÈME SUBDIVISION. — GAND.			
		§ 1er. DESCRIPTION GÉNÉRALE.			
8213		(*Titre*). De pago Gandensi.	In pago Gandensi villas has.	Flamande.	XVIII 2/3
14362	De Goetgebuer.	*Plan de la ville de Gand, lithographié et enluminé d'après un tableau de l'an 1534, en perspective à vue d'oiseau.*	»	Plan. Authent.	
16243		419. (*Van Hulthem*). Tableau de la population de la ville de Gand, en 1786, par rues, par couvents ou autres institutions religieuses et civiles et enfin par paroisses.	St Bavon.	Française. In-folio.	1786

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		§ 2. HISTOIRE ET PRIVILÉGES HISTORIQUES.			
		1° *Origine de la ville.*			
16537		504. (*Van Hulthem*). De exordio et aliis rebus civitatis Gandavensis, (*jusqu'à l'an* 1345.)	Est locus in occiduis.	Latine. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
16885		620. (*Van Hulthem*). Idem.	Est locus in occiduis.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
7955		Idem. - *Extraits d'un manuscrit intitulé :* Gandavensia.	Est locus... ab auctore mundi.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
6367		*Notice sur la fosse Ottonienne et sur le Polder de Namur (van Naemen.)* (Voir hydrographie)	Notandum Joannem.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		2° *Histoire diplomatique royale.*			
16700 à 16761		567. (*Van Hulthem*). Verzameling van wetten, privilegien, overeenkomsten, ordonnancien, vonnissen, brieven, enz., van het graefschap van Vlaenderen en bezonderlyk van de stad Gend, getrokken uyt de archieven der zelve stad. C'est de ce précieux recueil, aussi savamment qu'exactement analysé par Mr Voisin, auteur du catalogue de la Bibliothèque Hultemienne, que nous avons extrait plus de 70 articles qui sont désignés dans les paragraphes qui vont suivre ; on en trouve aussi quelques uns ci-dessus, à l'histoire partielle de Flandre.	T' Helichs kerst bi Gendt.	Lat.Fr.Fl. 28c.	XV $^{2}/_{3}$
16743	Philippe-le-Hardi, roi de France.	567. (*Van Hulhem* 146° à 149°). (*Rubr.*) Dit es eene lettere van den coninc, van alden vonnissen die gegheven waren in 't hof, up ghedinghe dat de XXXIX van Gent adden ieghen den grave doe zy ghevallen waren van haren apeele. Ende hoe zy weder ghewyst waren in haren staet ende hoe de boete van den XLm lb. die ghetaxeert was, mits den wort apeele gewyst was up de stede ghemeelike. Actum Parisiis, anno 1284, mense februario. Suit une autre lettre du même roi, datée du samedi avant le dimanche de la mi-carême 1284 (1285), sur le même objet. Il y a ensuite :	Philippus, Dei gratiâ francorum rex, Vc quod olim.	Latine. 28c.	XV $^{2}/_{3}$
		(*Rubr.*) C'est li accord de le pais ki faite est, entre le conte de Flandres et li eschevains, conseilleurs et vaghes de la ville de Gand, des franchises de le ville. Données l'an de grace 1280. Il y a plus loin encore :	Nous Guys, cuens de Flandres, etc., et nous eschevins conseilleurs.	Française. 28c.	XV $^{2}/_{3}$
		(*Rubr.*) Transcrifte van den register van den eersten ghedinghe van den XXXIX, dwelke gheregistreert es in sconincs hof van Vranckerike. Datæ Parisiis, 1277.	Cum contencio.	Latine. 28c.	XV $^{2}/_{3}$
16751	Philippe-le-Bel, roi de France.	567. (*Van Hulthem* 167°). (*Rubr.*) Transcrifte dat met 'sconincs seghele bezeg het es ende dat ieghen de ghecruuste leede gaet. Le roi transmet aux baillis de Vermandois et d'Amiens, sous la date de Paris, *in festo cathedræ Sti -Petri*, 1288, la Bulle papale du 5 des calendes d'octobre de l'an 1 du pontificat de Nicolas IV, en 1288, concernant les immunités des biens des croisés, selon le 4me concile de Latran, qui eut lieu sous le pontificat d'Innocent III, en 1215.	Philippus, etc., neven te.	Flamande. 28c.	XV $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC	DATE OU SIECLE DE LA COPIE.
16752	L'officialité de Tournay.	567. (*Van Hulthem* 168). (*Rubr.*) De privilegie van den cleerken te Rome bejaghet. Copie des lettres de l'officialité de Tournai, reproduisant le bref papal de Nicolas IV, l'an 2 de son pontificat (1289), concernant les immunités des clercs et de leurs héritiers en la ville de Gand.	Datum copiam, etc., officialis Tornacensis judex.	Latine. 28c.	XV 2/3
16743 et 16748	Philippe-le-Bel, roi de France.	567. (*Van Hulthem* 150° et 183.) *Recueil de lettres royaux contenant des actes administratifs, financiers et de divers priviléges pour la ville de Gand, entre autres :* (*Rubr.*) Eene lettere te besiene van 'sconincs halven, van rechte dat men dien van Ghend doet in 'sgravenhof ende in waalsche te doen sprekende. On lit dans cette lettre : *ut ipsi linguâ gallicâ et verbis tibi intelligibilibus loquuntur; datum Parisiis in octavâ Assumpt. B. M. anno* 1289 Cette lettre est adressée au bailli de St.-Quentin en Vermandois; on ignore, comme le fait observer, l'annaliste Meyerus, ce qui a provoqué de la part du roi, cette disposition sévère; il y a une lettre itérative sur cet objet, (f° 183) de l'année 1291.	A tous chacun, etc., Philippus, Dei gratiâ, etc., præposito Sti Quintini.	Fr. Lat. 28e	XV 2/3
16743	Du même Philippe-le-Bel, roi de France.	567. (*Van Hulthem* 151° à 158.) *Autres lettres royaux octroyées par Philippe-le-Bel, tels que :* (*Rubr.*) Dit es de lettre van Honnerete, onzen rewaert. Il fut envoyé à Gand pour défendre les bourgeois et les monastères, le mardi après l'octave de l'assomption 1289. Il y a encore plusieurs autres lettres de 1289 à 1292, telles que celles en faveur des bourgeois de Gand, contre le comte de Hollande; elles sont de l'année 1291.		Flamande. 28c.	XV 2/3
16749	Du même Philippe-le-Bel, roi de France.	567. (*Van Hulthem* 164°). (*Rubr.*) Dit es de lettre van den coninc van onzen rewaert Janne Pellerine, en 1291. Il y a ensuite la lettre pour le rewart Reinoude van Sourvilers, en la même année 1291.	Philippus, etc., notum facimus.	Latine. 28c.	XV 2/3
16750	Du même Philippe-le-Bel, roi de France.	567. (*Van Hulthem* 166). (*Rubr.*) Dit es de tolne van Bapalmes. En faveur des marchands qui transitent par la Flandre, en venant de France, de Bourgogne ou de Champagne.	C'est l'enquette, etc., hanc quæstionem.	Fra. Lat. 28c.	XV 2/3
16746	Du même roi, Philippe-le-Bel.	567. (*Van Hulthem* 161°). *Semblables lettres en faveur des marchands de* 17 *villages d'Artois et du baillage d'Amiens, allant à la foire de Rheims, en* 1292. (V. *Artois*, p. 12 (464 *précédente*).	Philippus, etc., cum mercatores.	Latine. 28c.	XV 2/3
16747	Du même roi, Philippe-le-Bel.	567. (*Van Hulthem*, 162 et 163°). Ut ballivi Viromandenses Gandensibus tradant servientes, anno 1293.	Philippus, etc., Licet nos burgenses.	Latine. 28c.	XV 2/3
16744	Du même roi, Philippe-le-Bel.	567. (*Van Hulthem* 159.) (*Rubr.*) Scornincs lettre van den templiers ende andere religieusen. — Actum Parisiis die mercurii post tres septimanas paschæ, anno 1293.	Philippus, etc., mandamus.	Latine. 28c.	XV 2/3
16745	Du même roi, Philippe-le-Bel.	567. (*Van Hulthem* 160.) (*Rubr.*) De lettere van sgraven desobeissanchen, van swonsdaeghs voor neeuw dach int' jaer 1293. Cette lettre a pour objet de faire restituer les biens saisis aux bourgeois, pour cause de la félonie du comte envers le roi.	Philippus, etc., omnibus factiones.	Latine. 28c.	XV 2/3
16719	Édouard III, roi d'Angleterre.	567. (*Van Hulthem* 46.) *Octroi de réciprocité entre le comte et les bonnes gens de Flandres d'une part, et les gens de Bayonne, sujets du roi d'Angleterre d'autre part, pour venir et pour marchander franchement au port de L'Écluse, etc., etc., aussi d'une part et à celui de Bayonne d'autre part.* Donné au palais de Westmunster, le 28 janvier an 37 de son règne, (*c'est-à-dire en* 1364, *n. st.*)	Edewaert, etc., nous avons moult souvent.	Française.	XV 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		§ 2. HISTOIRE ET PRIVILÉGES HISTORIQUES.			
		1° *Origine de la ville.*			
16587		504. (*Van Hulthem*). De exordio et aliis rebus civitatis Gandavensis, (*jusqu'à l'an* 1345.)	Est locus in occiduis.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
16885		620. (*Van Hulthem*). Idem.	Est locus in occiduis.	Latine. In folio.	XVI ᵈ/₃
7955		Idem. *Extraits d'un manuscrit intitulé :* Gandavensia.	Est locus... ab auctore mundi.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
6367	-	*Notice sur la fosse Ottonienne et sur le Polder de Namur* (*van Naemen.*) (Voir hydrographie.)	Notandum Joannem.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ²/₃
		2° *Histoire diplomatique royale.*			
16700 à 16761		567. (*Van Hulthem*). Verzameling van wetten, privilegien, overeenkomsten, ordonnancien, vonnissen, brieven, enz., van het graefschap van Vlaenderen en bezonderlyk van de stad Gend, getrokken uyt de archieven der zelve stad. C'est de ce précieux recueil, aussi savamment qu'exactement analysé par Mr Voisin, auteur du catalogue de la Bibliothèque Hultemienne, que nous avons extrait plus de 70 articles qui sont désignés dans les paragraphes qui vont suivre ; on en trouve aussi quelques uns ci-dessus, à l'histoire partielle de Flandre.	T' Helichs kerst bi Gendt.	Lat.Fr.Fl. 28ᵉ.	XV ²/₃
16743	Philippe-le-Hardi, roi de France.	567. (*Van Hulhem* 146° à 149°). (*Rubr.*) Dit es eene lettere van den coninc, van alden vonnissen die gheheven waren in 't hof, up ghedinghe dat de XXXIX van Gent adden ieghen den grave doe zy ghevallen waren van haren apeele. Ende hoe zy weder ghewyst waren in haren staet ende hoe de boete van den XLᵐ lb. die ghetaxeert was, mits den wort apeele gewyst was up de stede ghemeelike. Actum Parisiis, anno 1284, mense februario. Suit une autre lettre du même roi, datée du samedi avant le dimanche de la mi-carême 1284 (1285), sur le même objet. Il y a ensuite :	Philippus, Dei gratiâ francorum rex, Vᵉ quod olim.	Latine. 28ᵉ.	XV ²/₃
		(*Rubr.*) C'est li accord de le pais ki faite est, entre le conte de Flandres et li eschevains, conseilleurs et vaghes de la ville de Gand, des franchises de le ville. Données l'an de grace 1280. Il y a plus loin encore :	Nous Guys, cuens de Flandres, etc., et nous eschevins conseilleurs.	Française. 28ᵉ.	XV ²/₃
		(*Rubr.*) Transcrifte van den register van den eersten ghedinghe van den XXXIX, dwelke gheregistreert es in sconincs hof van Vranckerike. Datæ Parisiis, 1277.	Cum contencio.	Latine. 28ᵉ.	XV ²/₃
16751	Philippe-le-Bel, roi de France.	567. (*Van Hulthem* 167°). (*Rubr.*) Transcrifte dat met 'sconincs seghele bezeg het es ende dat ieghen de ghecruuste leede gaet. Le roi transmet aux baillis de Vermandois et d'Amiens, sous la date de Paris, *in festo cathedræ Sᵗⁱ.-Petri*, 1288, la Bulle papale du 5 des calendes d'octobre de l'an 1 du pontificat de Nicolas IV, en 1288, concernant les immunités des biens des croisés, selon le 4ᵐᵉ concile de Latran, qui eut lieu sous le pontificat d'Innocent III, en 1215.	Philippus, etc., neven te.	Flamande. 28ᵉ.	XV ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16712	De la même comtesse Marguerite de C. P.	567. (*Van Hulthem* 16° à 20° 44° 45°.) Van der Lieven. Concedit scabinis et communitati villæ Gandavensis, quod habeant aquæductum a Slusa citra Sepeldam, usque Gandavum, clausum ab omni exitu, etc., etc. Datum apud Orchies, anno d^{ni} 1251, feria 6^a post festum B^{ti} Lucæ.	Margareta Flandriæ, etc., nos conçessisse, etc.	Latine. 28^c.	XV $^2/_3$
16758	De la même comtesse Marguerite de C. P.	567. (*Van Hulthem,* 192°). (*Rubr.*) Dit es van den bailliuscepe mynser Gillis van Machlinen, behouden alle de privilegien binnen Ghent; datum anno 1267 feriâ 6^a post 8^{am} purificationis.	Margareta, etc., nos tenore præsentium.	Latine. 28^c.	XV $^2/_3$
16759	De la même comtesse Marguerite de C. P. et précédemment Jeanne de C. P.	567. (*V. H.* 193° à 195°). (*Rubr.*) Idem. *van den zelven.* Concerne le terrain concédé pour l'établissement du béguinage de Gand; suivant deux autres diplômes relatifs au même béguinage, ils sont datés d'Ypres en 1242, et émanés de Jeanne de C. P. et de Thomas de Savoie.	Margareta, etc., mandamus.	Latine. 28^c.	XV $^2/_3$
16740	De la même comtesse Marguerite de C. P.	567. (*Van Hulthem,* 115° à 143°). *Ordonnance de Marguerite de C. P. et d'autres princes concernant les wienages de Flandre et de Hainaut sur l'Escaut et ses affluents depuis Douay, et y compris Tournay, Valenciennes, etc.* Ces pièces sont analysées par M. Voisin, n° 115 à 143, page 166 et 167 de son catalogue; les articles concernant les diverses localités sont repris à leurs subdivisions respectives.	Nous Marguerite.	Fr. Lat. 28^c.	XV $^2/_3$
16738 et 16760	De la même comtesse Marguerite de C. P.	567. (*Van Hulthem,* 111°). (*Rubr.*) Dit es den coop ghedaen ieghens de graefnede Mergriete ende grave Guye, haren son, markgrave van Namen, den welken coop van den schepenen ende commune van den stede van Ghent; gedaen in 't jaer 1269, in de maent maert. Concerne la concession faite par eux, de plusieurs terrains vagues, dont la désignation se trouve audit acte, en faveur de la commune de Gand.	Wy Margareta, graefnede van Vlaendren.	Flamande. 28^c.	XV $^2/_3$
16760^{2o}	»	567. (*Van Hulthem,* 197). (*Rubr.*) Dit es de keure van verdebrake. On y lit : Quicumque treugas infregit, vulnus dando vel mutilationem membri ferendo, etc., capitali sententiâ et 60 libras Flandrenses condempnetur, etc, etc. Datum anno 1270, sabbato ante Exaltationem crucis. Voir aussi les n° 202 et 206 diplômes de Philippe-le-Noble, régent de Flandre, à l'article 16761.	Si gravius nobis.	Latine. 28^c.	XV $^2/_3$
16749	Le comte Gui de Dampierre.	567. (*Van Hulthem,* 173 à 176). (*Rubr.*) Transcrift uter register van den eersten vonnisse uter manachen ende doe ons onze rewaert gewyst was. Il y a plus loin. (*Rubrique*) Copie des arres d'entre le conte et nous dou parlement; de le chandeleur de l'an IIII^{xx} et dix (1290). Il y a ensuite : (*Rubrique.*) Arrest in 't jaer XCI (1291).	Visa informatione facta. Item inter circulum.	Latine. 28^c. »	XV $^2/_3$ »
16710	Guidonis comitis, Joannis de Wassolonia, episcopi Tornacensis.	567. (*Van Hulthem* 4°). Van den convocatien gehouden by den biscop van Dornicke, te S^t.-Jans, binnen Ghent, synodus Gandavensis, anno domini 1294, indictione 7^a, mensis septembris intrantis die 19^a, regnante nobili principe domino Guidone, etc. comparuit Johannes de Wassolonia, Tornacensis episcopus, ad celebrandam synodum suam in ecclesia B. Johannis Gandensis, etc. in qua dictus episcopus præcepit et inhibuit quod se eo modo synodicaturum, sicut sui prædecessores synodicare consueverunt et novitates aliquas facere non præsumeret. Ce synode prescrit la continuation de la défense d'attraire en justice, hors de la ville de Gand, les bourgeois et habitants de la dite ville (*adulteros, incestuosos, usurarios publicos et manifestos.*	In nomine Domini, etc., anno 1294, etc.	Latine. 28^c.	XV $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15602		192. (*Van Hulthem.*) De maghet van Ghend. 3° *Histoire diplomatique comtale.*	In der conings tide van Babilone.	Flamande. In-folio.	XV 1/3
16761[10]	Le comte Philippe d'Alsace.	567. (*Van Hulthem* 199° à 200°). (*Rubr.*) Dit is de wet ende costume die de grave Philippe gheboot te houdene in syn lant. En latin; elle est plus loin en flamand, voir n° 204 du catalogue rédigé par M. Voisin. Il y a ensuite le texte latin dont voici le titre flamand:	Hæc est lex et consuetudo, etc., aliquis. Hæc sunt puncta, etc.	Lat. Fl. 28c.	XV 2/3
»		(*Rubr.*) Dit syn de ghebode die de grave Philippe sette binnen Ghent, ten dien tide doe hi weder was comen van Jerusalem. (Il y a plus loin une traduction flamande, au n° 204 et 207, de M. Voisin).	Hæc sunt pæcepta, etc.	Lat. Fla.	XV 2/3
16761[20]	Du même comte Philippe d'Alsace.	567. (*Van Hulthem* 203°.) (*Rubr.*) Dit is de wet ende de ghewen die de grave Philips van Vlaendren ende van Vermendois makede te houdene dien van Ghend. Voir ci-dessus n° 199 et 207, de M. Voisin et le n° 16761[10].	Hier sprect de wet.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16761[30]	Du même comte Philippe d'Alsace.	567. (*Van Hulthem* 204°.) (*Rubr.*) Statuten van Ghent, dit syn de ghebode die de grave Philips zette te Ghent, alse hi was comen van Jherusalem.	Wie si van LX, lb.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16741	Le comte Baudouin VIII, dit le courageux.	567. (*Van Hulthem* 144°). (*Rubr.*) Dit es een oud chaertre sond. date van vele vryheden, beseghelt met sgraven Boudewins seghele, die grave was van Vlaendren ende van Henegouwe en margrave van Namen. Concerne la ville de Gand. (V. Meyerus, anno 1191, selon M. Voisin).	In nomine sanctæ, etc., divinum est, etc.	Latine. 28c.	XV 2/3
16742	Mathilde, reine d'Angleterre ou plutôt infante de Portugal, veuve de Philippe d'Alsace.	567. (*Van Hulthem* 145°.) (*Rubr.*) Dit es een oud chaertre sonder date ghelike wel naer *mot à mot* spreekt, van den selven vryheden, bezeghelt metter connighinne Machtilden zeghele ende vrouwe van Vlaendren en dese was woorden, enz. Concerne la ville de Gand. C'est Maltilde ou Thérèse, fille du roi de Portugal, seconde femme du comte Philippe d'Alsace. En effet, ce ne peut être Maltilde, fille de Baudoin V, de Mons, femme de Guillaume-le-Conquérant, qui vivait cent ans auparavant et qui n'a jamais eu aucune juridiction en Flandre.	In nomine, etc., divinum est.	Latine. 28c.	XV 2/3
16761[30]	Philippe-le-Noble, comte ou marquis de Namur, régent de Flandre.	567. (*Van Hulthem* 202°). (*Rubr.*) Dit syn de voorbode die de borghgrave Philips van Namen sette omme te beveilne den onpais binnen Ghent. Il y en a plus loin une traduction flamande; voir n° 206, de M. Voisin.	Hæc sunt edicta, etc.	Flamande. 28c.	XV 2/3
»		576. (*Van Hulthem* 206°). (*Rubr.*) Dit es van verdebrake en van zoendinebake:	Quis numquæ treugas aut concordiam infregit.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16757	Jeanne de Constantinople.	576. (*Van Hulthem*, 189°.) *Voir à l'histoire partielle de Flandre, ce diplôme est de l'an* 1226.	»	Latine. 28c.	XV 2/3
16755	De la même comtesse Jeanne de C. P.	567. (*Van Hulthem* 184° à 186°.) (*Rubr.*) Dit es van den scependomme van over Scelde. Diplôme d'octroi de juridiction échevinale au-delà de l'Escaut, hors de la ville de Gand, de l'an 1241, le 1er juin, et il y a ensuite: *Dit es van der taeillen;* c'est un autre diplôme de Jeanne, il est daté du mois de février 1215, et concerne les thonlieux au-dessous de Gand.	Thomas Flandriæ et Hanoniæ comes, etc., Joanna uxor ejus, etc.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16756	La comtesse Marguerite de Constantinople.	567. (*Van Hulthem.*) (*Rubr.*) Dit es hoe men sculdighes te vaerne sheeren herevare van den lande. Concerne le transit par la ville de Gand, vers la Zélande par Coudelle. Datum anno 1248, mense junio.	Margareta Flandriæ, etc., comitissa.	Latine. 28c.	XV 2/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16726	Le même duc-comte Jean-sans-Peur.	567. (*Van Hulthem*, 64°.) *Ordonnance que pendant son absence hors de Flandre, pour affaires du royaume de France, le comte de Charolais, (dit ensuite Philippe-le-Bon,) eût le gouvernement et la garde du pays et que des mesures soient prises pour la tranquillité publique et le bien-être des marchands.* Donné à Lille, le 28 juillet 1417.	Jean duc de Bourgoingne, etc., comme par nos bons et agréables services.	Française. 28c.	XV 2/3
16734	Le duc-comte Philippe-le-Bon.	567. (*Van Hulthem*, 37°.) Van Brugghe en van Ghend. *Lettres patentes pour accord entre les villes de Bruges et de Gand. Données (te Luevene) à Louvain le 12 août 1430.*		Flamande. 28c.	XV 2/3
16731	Le même duc-comte Philippe-le-Bon.	567. (*Van Hulthem*). De sentencie van d'Ypreleet, ghetroken uuten walschen in vlaemschen. Ghegeven te Brugghe den 6sten dach van december 1432.	Philips, etc., als onlancx ter bede.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16736	Le même duc-comte Philippe-le-Bon.	567. (*Van Hulthem*, 103° à 109°). (*Rubr.*) Copie van eenen brieve ghezonden bi minen gheduchten heer ende princhе an Gillis den Clerc, onder mynes heeren hantteken int 'jaer 1436. Cette lettre invite à aider son chambellan et souverain bailli de Flandre, le Sr de Kuescnere, devant les échevins de la ville de Gand, écrite le 6 avril 1436. Suivent d'autres ordres et instructions donnés par la duchesse de Bourgogne au dit Gilles de Clerc pour diverses demandes à faire à la colace de Gand, en 1436 et 1437. Item. Copie van eene lettre ghesonden aen den voorscrev. Gillis bi minen heer van Crevecuer. Concerne la désobéissance de Pierre de Penes. Il y a d'autres pièces relatives aux opérations de Gilles de Clerq; elles sont analysées à la page 165 du catalogue de M. Voisin.	Nous vous requérons.	Fl. Fr. 28c.	XV 2/3
16735		567. (*Van Hulthem*, 98° à 102°). *Lettres et diverses pièces concernant la mort de Jacques de Bourbon, sire de Préaux, et l'emprisonnement de sire de Commines, bourgeois de Gand, son meurtrier; il y a ensuite :* Copie van den sentencien ghegheven bi scepenen van der kuere in Ghend, van der purgen van minen heere van Comene, rudder op wiens persoon. Gegeven te Gent, den 13 december 1436. Il y a ensuite des lettres du duc de Bourbon sur cette affaire.	Allen den ghenen.	Fr. Fl. 28c.	XV 2/3
14495		(*Titre*). *Annales de Gand.* Recueil de pièces diplomatiques de l'an 1408 à 1496.	In den zelve jaer 1408.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
16881		617. (*Van Hulthem*). Cy fait mencion comment les Gantois se rebellerent a lencontre de leur seigneur le duc de Bourgoigne (en 1451), dont en la fin le comparerent chierement.	On advint en estuy temps.	Française.	XV d/3
16913		635. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant l'administration d'Albert de Saxe, pour Maximilien d'Autriche, à Gand.*	"	Flamande. In-folio.	XVI d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16701	Le comte Guy de Dampierre.	567 (*Van Hulthem*, 3° et 4°.) (*Rubr.*) Dit es de tafele van den previlegien, (*van Ghent*). Suivent les octrois des lois, cores et choses, rédigées en langue flamande, au nombre de 178 articles; ce diplôme fut donné le mardi après le dimanche des Rameaux, l'an 1296. Magnifique initiale armoriée; iconisme.	Van twiste tusschen, enz. Nous Guys, cuens de Flandres, etc.	Fl. Fr. 28ᵉ.	XV $^2/_3$
16712	Le comte Louis de Nevers.	567.(*Van Hulthem*). *Diplôme du comte Louis de Nevers maintient à ses bonnes gens de la ville de Gand la rivière de la Liere, par laquelle on va en nefs de Gand à Damme, avec franchises, etc. etc. Fait à Paris, le 16 janvier* 1322 (13). Suivent d'autres pièces concernant les thonlieux, autres péages, pêcheries, etc., jouissance de propriété de la dite rivière en divers lieux par les Gantois. Voir aussi aux nᵒˢ 44 et 45 du catalogue de M. Voisin, diverses pièces échevinales: dat van nu voortan, enz. Actum 7 novembris 1408, in 't scependom van Stevens Van Liedekercke.	Nous Loys, cuens de Flandres, etc., que comme nous bonnes gens.	Fr. Fl. 28ᵉ.	XV $^2/_3$
16705	Du même comte Louis de Nevers.	567. (*Van Hulthem*, 8° et 28°). Privilegie hoe dat zo wie bailliu te Ghent, bailliu waren van den Oudenburch, van den Vier Ambachten en van Waes. D'après ce diplôme, le bailli de Gand l'est aussi du Vieuxbourg, des 4 métiers et du pays de Waes. Daté de Paris le 10ᵉ jour de janvier 13*2 (13*3). Il faut 1322, au lieu de 1302, comme le porte la date à demi effacée du n° 28ᵉ du catalogue Van Hulthem, p. 161, car le comte Louis de Nevers ne régna qu'en 1322.	Nous Loys, etc., comme nos bonnes gens.	Fl. Fr. 28ᵉ.	
16739	Le comte Louis de Male.	Voir histoire partielle de Flandre, le traité de paix, en 1323 et 1367.			
16717	Du même comte.	Voir amnistie de Dunkerque, histoire partielle de Flandre, année 1348.			
16718	Du même comte.	Voir histoire partielle de Flandre en ce qui concerne les bannis, an 1351.			
16716	Du même comte.	Idem. les bannis, an 1351.			
16765	Du même comte.	Idem. les bannis, an 1351.			
1678	Du même comte.	Idem. traités de 1372 et 1380.			
16773 et 16702	Du même comte.	Idem. traité de paix, de 1373.			
16707	Le duc-comte Philippe-le-Hardi.	567. (*Van Hulthem*, 10°.) Privilegie dat die van Ghent mogen heesschen haer scult, enz. — Privilége pour attaquer en justice les débiteurs des bourgeois de Gand. Donné à Bruxelles, le dernier jour d'Auste 1386.	Philippe, fils du Roy, etc.	Française. 28ᵉ.	XV $^2/_3$
16734	Du même duc-comte Philippe-le-Hardi.	567. (*Van Hulthem*, 81°.) (*Rubr.*) Dat die privilegie van nieuwen ontscake, ende was ghemaect op den weduwen Doedens, in 't jaer van 1438, nopens het neemen, verblooten, krachten, ontschacken en violeren maegden en andere wyven, opt verzoek der scepenen van beeden bancken der steden van Ghent.	Philips, enz., ontfangen hebben, enz.	Française. 28ᵉ.	XV $^2/_3$
16720	Le même duc-comte Jean-Sans-Peur.	567. (*Van Hulthem*, 47°.) *Octroi aux bourgeois et habitants de Gand, pour droit d'héritage dans le comté de Flandre, en payant les devoirs et droits seigneuriaux.* En l'ost sur les champs lez-Roye, le 21 septembre 1411. Le même prince octroya que le dimanche après ledit jour, 21 septembre 1411, les bourgeois et habitants de Gand qui sont en son armée, eussent la permission de retourner en leur pays de Flandre.	Jean duc de Bourgoingne, etc., que par les bons et agréables services.	Française. 28ᵉ.	XV $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13019	Du même Charles-Quint, empereur, comte de Flandres.	(*Titre*). Cessie en ordonnantie Carolyne, nopens de stad Ghend. LE CANDÈLE.	Kaerle, etc., alzoo wy.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
14901		(*Titre*). Inventoire d'aucuns lettrages rendus à la ville de Gand.	L'empereur ayant eu suyvant.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
14900		(*Titre*). Action de lever assiz, pour lesdits de Gand, en 1540.	Kaerle, etc., van wegen de schepenen.	Flamande. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
14902		(*Titre*). Octrois et modérations sur les confiscations de ceux de Gand, en 1540.	Charles, etc.; de la part des échevins.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
16787		578. (*Van Hulthem*). Dictum sententiæ Gandensis, sententiarum Phœnicis. NUEWENS.	Charles, etc., disons déclarer.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
16810		588. (*Van Hulthem*). Table des antiquités de Flandre et particulièrement de la ville de Gand; notice de quelques anecdotes arrivées dans le XVIe siècle, à Gand. NUEWENS.	Proportions faites en 1552.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
16897	Roothase.	627. (*Van Hulthem.*) Gentsche geschiedenissen met het byvoeghsel, met eenige stucken dienende tot het zelve werck, jaeren 1566-1578. 1ste deel. NUEWENS. Ce manuscrit est l'autographe du curé Roothase, qui l'a fait imprimer à Gand chez P. de Goesin, 1752, 2 vol. in-8. On y trouve cependant quelques noms et des variantes qui n'ont pas été imprimées, et qui portent en marge l'indication des sources, que l'on a omises à l'impression. Si l'on donnait une nouvelle édition de cet ouvrage, il ne faudrait pas négliger de consulter ce Mss. (*Extr. V. H.*)	De Gentenaers waeren.	Flamande. In-folio. Autogr.	XVIII $^{1}/_{3}$
16898		627. (*Van Hulthem*). Idem; jaeren 1578-1584. 2de deel. NUEWENS.	Dit veroorsaekte.	Flamande. In-folio. Autogr.	XVIII $^{1}/_{3}$
16900		627. (*Van Hulthem*). *Annotation supplémentaire aux n° 16897 et 16898, formant un troisième volume; année 1566 à 1584.* NUEWENS.	1566, 28 augusti.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
16894	Ghillies de Kempenare, avocat au conseil de Flandre et Pierre Van Male. (*P. M. Van de Vivere*).	626 (*Van Hulthem*). Dach-register van gheschiedenissen van de stede van Ghendt, 't sedert den 15 julii 1566, tot 15 junii 1585, aengaende de beeldt-stormerye, rebelleringhe ende reductie van Ghendt, door Mr Ghillies de Kempenare, advocaet van den raed van Vlaenderen, overgezet uyt het latyn, door M^{r}. Joannes Petrus Van Male, pastor van Bovekercke, uyt het origineel ende ghecopieert door heer ende M^{r}. Zegherus Ignatius Van de Vivere, licenciaet in beede rechten ende pronotaris apostolicke. CAPITAINE MICHIELS.	Ten tyd dat ick ben, den 15 july 1566, enz.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^{1}/_{3}$
16892	Ph. Campenæi.	625. (*Van Hulthem*). Diarium rerum Gandavensium, ab anno 1566 ad annum 1585, per magistrum Philippum Campenæum, regii provincialis Flandriæ Concilii quondam causarum patroni. Annorum 1566-1577. Pars 1ste.	Die XV quidam adolescens.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
16893		625 (*Van Hulthem*). Idem; annorum 1578-1585. Pars 2de.	Die III^{a} (januarii) domus.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17328	Philippe de Ravensteyn et Maximilien.	787. (*Van Hulthem*). Epistola Philippi de Ravensteyn, capitanei Gandavensium, Maximiliano Romanorum regi missa, Gandæ, 9 junii 1488, — Responsio Maximiliani, data in campis Everdighem, 14 junii 1488. — Plures aliæ epistolæ inter eosdem et alios de eàdem re, de bello scilicet inter Maximilianum et Gandavenses. DE NELIS.	»	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
16799		582. (*Van Hulthem*). Recueil historique de ce qui s'est passé à Gand. (1534—1572).	In dit jaer.	Flamande. Fl. Fr.	XVII $^{1}/_{3}$
16800		581. (*Van Hulthem*). Recueil d'événements depuis l'an 1577 jusqu'au 24 décembre 1605. LA COMTESSE D'YVE.	1577, 20 7bre.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
14977	Jean Edelheer.	*Lettres sur les événements des années* 1539, 1540 et 1541.	Toutes dues recommandations.	Française. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
16882	Hoynck van Papendrecht; Hollander.	618. (*Van Hulthem*). Discours des troubles de la ville de Gand, anno 1540. C'est le même ouvrage qui a été publié par *Hoynck van Papendrecht* dans ses *Analecta Belgica*, et séparément sous le titre de : *Mémoires de Jean d'Hollander, chanoine de sainte Waudru, sur la révolte des Ganthois, en l'an* 1539, *contre Charles V, écrit l'an* 1547. La Haye, 1747, in-4°. Il serait utile cependant de conférer ce Mss. avec l'imprimé. (*Extr. V. H.*)	»	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
16883	Eroumdem Hoynck van Papendrecht et d'Hollander.	621. Memoire et en brief des commocions et aultres affaires, en 1540.		Française. In-quarto.	XVI $^{2}/_{3}$
16884		620. (*Van Hulthem*). Mémoire en brief des commotions et aultres affaires en procedans, qui adviendrent en la ville de Gand, ès années 1539 et 1540, escrit pour memoire cy-apres, en la ville de Lille, audit pays de Flandres, par un temoing oculaire, en 1541. Une notice très-détaillée au catalogue Van Hulthem, rédigée par M. Voisin, fait connaître le mérite de ce manuscrit.	Memoire et en brief.	Française. In-quarto.	XVI $^{2}/_{3}$
13126	Charles-Quint, empereur, comte de Flandre.	(*Titre*). Sentence de plusieurs particuliers exécutés à Gand, en 1540.	Vu le procès criminellement.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
14907	Du même Charles-Quint, empereur, comte de Flandre.	(*Titre*). Sentence de plusieurs particuliers exécutés à Gand, en 1540, et d'autres qui sont estez bannis et ont fait esconduit honorablement ; du 22 mai 1540. LE CANDÈLE.	Vu le procès criminellement.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
13117	Du même Charles-Quint, empereur, comte de Flandre.	(*Titre*). Sentence prononcée contre ceux de Gand, le dernier jour d'avril de l'an 1540. Il y a en tête une migniature qui représente la séance du pardon accordé par l'empereur. LE CANDÈLE.	Charles, etc.; comme depuis.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
13118	Du même empereur Charles-Quint, comte de Flandre.	(*Titre*). L'ordonnance sur le fait de la justice et pollice de la ville de Gand, du 20 août 1540. LE CANDÈLE.	Charles, etc.; que comme ce-jour.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
14899		(*Titre*). Divers actes, tels que sentence prononcée contre ceux de Gand, le dernier avril 1540.	Le dernier avril 1540, fut prononcée.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
16786	Du même Empereur Charles-Quint, comte de Flandre.	578. (*Van Hulthem.*) Concession Caroline de Gand, du dernier d'Avril 1540. NUEWENS.	Kaerle, etc. keyser; dat alzoo.	Flamande. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16843		600. (*Van Hulthem.*) *Grand Baillage de Gand, de l'an 1473 à 1556.* Voir, plus loin, souverain bailly de Flandre. NUEWENS.	Par le registre des mémoires de 1473.	Flamande. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16910		635. (*Van Hulthem.*) Fardes de copies de la correspondance du magistrat et du grand bailli de Gand avec le gouvernement, au milieu du dix-huitième siècle. Avec d'autres pièces, concernant l'histoire de Flandre	»	Fr. Fl. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16911		635. (*Van Hulthem.*) Dit naer volgende zyn alle de prochien, heerelykheden ende vleken, sorterende ende subjeet zynde der indaegyngue van Ghendt, (jaeren 1642 en 1643).	Aeltre, en 5 mey.	Flamande. In-folio.	XVIII $^2/_3$
		B. *Traités spécialement historiques.*			
16879		626. (*Van Hulthem.*) Hier naer volghen de schepenen van beede de banken van jaere te jaere vermaekt, volghende het innestellen van coninck Philips van Vranckryk, anno 1301, etc., etc., (*jusqu'en 1449.*) CAPITAINE MICHIELS.	Schepenen van kuere.	Française. In-folio.	XVII $^2/_3$
13129		(*Titre*). Registerboek van het scheependom der stede Ghendt, van den jaere 1301 tot 1528, met hetgeen gepasseerd is dien tyd, by forme van chronycke. VERDUSSEN	Willem de jude.	Flamande. In-octavo. Miniatures.	XVI $^2/_3$
11407		(*Titre*). Requête du magistrat de Gand à l'Empereur Charles-Quint, par forme de complainte, contre Jean de Gruter et contre le grand Conseil de Malines, qui avaient mis en surséance leur sentence de bannissement contre ledit Jean de Gruter, l'an 1528.	Remontrent, etc., comme votre.	Française. 28e.	XV $^2/_3$
16889		622. (*Van Hulthem.*) Scepenen van der kuere ende van ghedeele ghemaect ende ghecreert by commissarissen ons gheduchs heeren der K. M. binnen zinder stede van Gendt, tzindert den jare XV.^{c} XL tot XV.^{c} LXIV.	Scepenen van der kuere.	Flamande. In-octavo. Miniatures.	XVI $^2/_3$
		C. *Traités principalement administratifs.*			
16718		567. (*Van Hulthem 31° à 41°.*) Ordinantie van schepenen van de bide zeide in ser Philips scependom, enz., dat de vinders van de poort, enz., in jaer 1286. Cette pièce et d'autres ordonnances concernent surtout les mariages entre ceux de la ville de Gand.	Het is gheordineert.	Flamande. 28e.	XV $^2/_3$
16709		567. (*Van Hulthem, 31°.*) *Actes divers d'administration échevinale.* Van messe te trekkene, van die ghepinden staf draegt, enz. Diverses pièces échevinales analysées n° 21°, 22°, 23° 31 à 41 C. P. 160 et suivant du catalogue Van Hulthem, rédigé par M. Voisin. Elles sont de l'année 1520, 1533, etc. Nous ne reproduisons ici que celle concernant le port d'armes, parce qu'elle est d'un intérêt plus général que les autres.	Die mes trect in felheden.	Flamande. 28e.	XV $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13083		(*Titre*) Senssieut la declaration des noms et surnoms des bannis ou exécutez à cause des troubles passez, ayant tenu leur residence en cette ville de Gand, laquelle par ordonnance et expresse charge de Mgr. le duc d'Alve se faict publier et proclamer. Donnée le . . . . . . 1568, authentiquée par Hembyze. LE CANDÈLE.	Sensieut, etc.	Française. Authent. In-folio.	1568
16890		623. (*Van Hulthem*). Recit circonstancié de tout ce qui est arrivé à Gand, pendant les troubles sous Philippe II, depuis l'an 1577, jusqu'en septembre 1579, concernant l'emprisonnement de divers seigneurs et membres des États, exécuté par les conseils secrets du prince d'Orange. NUEWENS.	L'an de notre N. S. 1577.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
16891		624. (*Van Hulthem*). Les mémoires sur les troubles advenus en la ville de Gand, l'an 1577, jusque le dernier jour du mois de may 1579. Le tout dédié à messire François de Gand et Villain, baron de Raisseghem, Borsbeke, etc. anno 1622. NUEWENS.	L'an de N. S. 1577.	Française. In-folio.	1622
13128		(*Titre*). Sommier et préparatif recueil selon la briefve du temps de quelques points de justification des nobles, notables et communs de la ville de Gand, ayant fait le saisissement du duc d'Arschot et autres seigneurs et personnaiges de leur ville. LE CANDÈLE.	Ainsi qu'il a plu à messeigneurs.	Française. In-folio.	1577
13080		(*Titre*). Alzo mynheer van Bourle, voor scepene belieft heeft in de maent van decembri 1580 lastleden, ten lasten den secretaris Hembyze, te versiene d'andwoorde van kerken dienaeren deser stede van Ghendt op 't versuek, etc.	Aengesien, etc.	Flamande. In-folio.	1580
7610		(*Titre*) Points et articles soubz lesquels les magistrats, consaulx et doyens de la ville de Gand se sont reconciliés avec S. M. Du 17 septembre 1584.	Comme ceulx des magistrats.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
16899		627. (*Titre*). Copie der artykelen by de Hoocheyt van den prince van Parma, geaccordeert aen de stad Ghend, in 't jaer 1584. NUEWENS.	S. H. gheboort hebbende.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
14207		(*Titre*). Matière de dedomagement concernant la destruction d'une partie de l'édifice du couvent de Groenenbriel de Gand, qui a servi à établir des fortifications pendant la dernière guerre.	Nous avons reçu les lettres.	Française. In-folio.	1611
3284		(*Titre*). Remontrance des États de Flandre, sur la mercede de l'état de lieutenant-civil de la ville de Gand, obtenue par F. Kinsschot, contre les priviléges de la province. Le 24 septembre 1638.	Pour demontrer de la part.	Française. In-folio.	1638
		§ 3. HISTOIRE ÉCHEVINALE. 1° *Personnel.* A. *Grands Baillis.*			
13029		(*Titre*). Summi Prætores Gandavi. LE CANDÈLE.	Rogerius Outrives.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16907		634. (*Van Hulthem*). *Semblables pièces administratives, surtout pendant le gouvernement de l'archiduchesse Marie-Élisabeth.*	In 't jaer O. H. 1317.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		§ 4. CORPORATIONS.			
16875		614. (*Van Hulthem*). Corte aenwysinghe, assertie en defensie van judicature van de smallewet genaemt hallheeren, (*int' jaer* 1701). (*Concerne les drapiers de Gand*).	Aengezien, etc.	Flamande. In-8°.	XVIII $^{1}/_{3}$
14166		(*Titre*). Factum des marchands et facteurs de la ville de Gand, contre les procédures de l'avocat fiscal du Conseil en Flandre, au sujet des charges qu'on leur impute, savoir: D'avoir envoyé des marchandises à Lille, Tournay et autres villes, sous le passeport de Louis Frontois, occupées par les armées françoises, en l'année 1667.	Factum des marchands.	Française. In-folio.	1669
13121		(*Titre*). Octroi pour les bouchers de la ville de Gand, en 1540. LE CANDÈLE.	Charles, etc., nous avons reçu.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
14160		(*Titre*). Motivum Juris. Matière de paiement pour le droit d'issu, deu à la ville de Gand. Procedure tusschen *J. B. Grassis*, (*commissaris voor het volk van oorlog*) *et autres intimes par les échevins de la keure de Gand.*	Un décès d'un étranger.	Fl. Fr. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		§ 5. AUTRES TRAITÉS CONCERNANT LE COMMERCE ET LA NAVIGATION.			
16701		567. (*Van Hulthem* 2°). (*Rubr.*) Den nieuwen transpoort es gheordineirt up hondert pont Parasise. C'est un tarif pour toutes les places de Flandre.	Ghendt XIII^{lib} XVI^{s} VII^{d}.	Flamande. 28°.	XV $^{2}/_{3}$
16754		567. (*Van Hulthem* 79° et 80°). (*Rubr.*) Dit es van den contente dat was tusschen den poorters van Vlaendren ende den poorters van Colne, dat Philippus d'eertsschebisschop van Colne sette te pointe, enz. (*Fin*). Acta sunt hæc anno 1178, indictione XI, regnante Frederico, anno ejus 26° imp. 24mo. Concerne la libre navigation du Rhin, pour les Flamands. Il y a plus loin une autre composition amicale, faite par l'autorité de l'empereur Louis IV, dit de Bavière.	In nomine, etc., Philippus Coloniensis episcopus, etc.; ex commisso nobis.	Latine. 28°.	XV $^{2}/_{3}$
16755		567. (*Van Hulthem*, 181° à 183°). (*Rubr.*) Van den zoendinghe van Wasselins doode en Ludofs, cognomine Wilde. Diplôme de la réconciliation par Thierry VII, comte de Hollande, faite à Bruges, le 10 des kal. de juillet 1202. Autre acte de Thierry de Clèves sur le même objet, en 1208.	Ludolfs, etc.	Latine. 28°.	XV $^{2}/_{3}$
16757^{110}	Henri III, duc de Limbourg.	567. (*Van Hulthem* 190°). (*Rubr.*) Dat de coemans van Ghent zyn in 't gheleede, 'shertoghen van Limborch tusschen Trecht en Colne. Sauf-conduit accordé par Henri III, duc de Limbourg, aux marchands de la ville de Gand. Il y a ensuite une convention entre les bourgeois de Cologne et ceux de Flandre, pour le commerce réciproque; cette convention commence : *Dit es dat men de coemans ofte poerters van Vlandren, niet arresteren mach ende niet te campe beroepen, zonder redene.* Cette pièce est datée de Cologne, l'an 1197, le 8 des kalendes d'avril; elle est au n° 16757^{20} ci-après.	Viris discretis et honestis, etc. Apud Ghint.	Latine. 28°.	XV $^{2}/_{3}$

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16761 4º		567. (*Van Hulthem* 210º). (*Rubr.*) Van goedinghen die vader ofte moeder gheven haren kinderen. Hæc dicta proclamata fuerunt die S^tæ Trinitatis, a. d. 1258., etc.	Gheviele dat man ende wyf.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16761 5º		567. (*Van Hulthem* 212º). (*Rubr.*) Ghedinghe van hauen, in dietsche. Dit was ghedaen in den tyd dat Gheraert van Zottinghem was bailliu, in 't jaer 1218.	Dit es de wet die ghemaect es binnen Ghend.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16709		567. (*Van Hulthem* 13º). Actum 23 die augusti, anno 1364, in scabinatu Jacobi Bets. Vonnissen van schepenen nopens den amman ende schepenen van Audenaerde die geprocedeert hadden tegen Jacoppe van Vaernewyc, poortere te Ghent. Actes divers d'administration échévinale « *in't scependom van Simoen Bourlut* » en 1325; antérieurement en 1320: *in't scependom van Boudin Van der Hameeden.* Ces pièces et d'autres sont clairement analysées par M. Voisin, T. VI. p. 160 et suivantes du catalogue des Mss. de la Bibliotheca Hulthemiana. (V. page 148, nº 16700). Nous prions le lecteur d'y recourir.	Dit es tsegghen.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16723		537. (*Van Hulthem* 52º). Van den stroyhin huusen staende binnen Ghend. (*Fin*). Ghedaen op den 13 februario, 1417, in 't scependom her Ghelnoots, enz.	Ten neersten versoeke.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16724 et 16725		567. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant l'administration de Gand.* Elles sont analysées nº 53º à 63º du catalogue rédigé par M. Voisin, p. 162 et 163, Il y a entre autres nº 51º qui concerne Alost et Termonde. (V. ces deux villes).	In 't jaer 1400 ende 15.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16703		588. (*Van Hulthem* 6º). (*Titre*). Vonnissen van scepenen van Ghent Janne Borlute, enz., in t' jaer 1372, op den 21 dach aprille.	In ghedinkenessen en de kennessen.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16714		567. (*Van Hulthem* 25 et 26º). Gedink van Pauwels De Bonte, over het deelen der goederen van zyne dochters. Anno 1368, etc.	Item so gheviel.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16728		567. (*Van Hulthem* 69º). Benoeming van Jan van der Cappellen, messagier van Gent, tot serjant van de camer van der keure. Actum die 28 augusti 1419. Autres pièces administratives des années 1420 à 1425, etc., amplement reprises aux nº 70, 72, 73bis, 74, 76, 77, 78, 79, 80 et 89 à 96 du catalogue rédigé par M. Voisin.	Wie dien dat Jan Vander Cappellen.	Flamande. 28c.	XV 2/3
16730		567. (*Van Hulthem* 82º). In 't scependom van heer Boudins Sgruters, enz., so was onthooft ende op een rat ghestelt, binnen der stede van Brugghe, een gheheeten Pieter Hebbrecht, filius Jacops, ghebanneert bi den scepenen Janne Symoens.	Op den 23sten dach in sporkele 1423.	Fl. Fr. 28c.	XV 2/3
6373		*De la construction du château de Gand.*	In 't jaer 1540.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
16556	Foppens.	506. (*Van Hulthem*). Conduite gehouden by den magistraet der stadt van Gendt, 't zedert den 26 juny 1708 tot eynde, naer de surprise der selver stadt, ghebeurt op den 5 july daer naer 1709.	De gedeputeerde.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
16914		636. (*Van Hulthem*). *Farde de diverses pièces, telles que : Minutes de requêtes et de lettres adressées par le magistrat de Gand, aux souverains des Pays-Bas, de 1722 à 1732.*	Tot beandwoorden.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		§ 6. PRIVILÉGES ET COUTUMES.			
		1° *Table*			
10464		(*Titre*). Tafele van rechten, privilegien, statuten en ordinen van den lande van Vlaenderen, van de stadt van Ghent, enz. SOCIET. JESU LEODII.	Wasselings toll. (*Diplôme de l'an* 1199).	Lat. Fl. In-folio.	XVI ¹/₃
16778	Van Hulthem.	571. (*Van Hulthem*). Taefel van alle de chartres en diplomata van den witten-boek, berustende ten comptoire van den eersten secretaris van de stadt Gendt. Cette pièce a été rédigée par M. Van Hulthem, au mois de mars 1790.	Privilegien van den lande van Waes.	Flamande. In-quarto.	1790
16779		572 1°. (*Van Hulthem*). Succincte ende substantiele tafel van al het ghene begrepen is, in deses en veertig registers, rustende ter greffie van schepenen van der keure der stede van Ghendt, behelzende hemlieden privilegien ende andere saecken van remarque, voorgevallen tot ende met den jaer 1689. DE SERVAIS.	A. staende voor het cyffer.	Flamande. In-folio.	1689
16780		572 2°. (*Van Hulthem*). Cort begryp ende tafel ofte bladtwyser van den jaer-boek van den casteele van den Oudenburghe van Ghent, anno 1664. DE SERVAIS.	Den burggrave van Ghendt.	Flamande. In-folio.	1689
16781		573. (*Van Hulthem.*) Idem; jusqu'en 1695.	A. Staende voor het cyffer.	Flamande. In-folio.	1695
16782		574. (*Van Hulthem.*) Idem; par ordre alphabétique.	A. Staende voor het cyffer.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃
16783		575. (*Van Hulthem.*) Idem. Idem. NUEWENS.	A. Staende voor het cyffer.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
16784		576. (*Van Hulthem.*) Idem. *jusqu'en* 1710. Ces tables renferment des extraits des comptes de la ville de Gand, depuis l'année 1476, et d'autres documents historiques.	A. Staende voor het cyffer.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/₃
16840		600. (*Van Hulthem.*) Extract ghetrocken uyt eenen bouck toebehoorende aen den raet van Vlaendren waerin bevonden wort den inventaris van alle lettren en documenten die syn rustende in het casteel van Ghent.	Item, trois lettres.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ²/₃
		2° *Ouvrages divers.*			
15285		79. (*Van Hulthem.*) Costume van den Auderburgh van Gendt.	Den bailliu en de mannen.	Flamande. In-folio.	XV ²/₃
16767		568. (*Van Hulthem.*) (*Rubr.*) Dit es de transepoort van der casselrien van der Houdenborch.	De Lant van Nevele.	Flamande. 28ᶜ.	XVIII ²/₃
16853		601. (*Van Hulthem.*) *Pièces diverses concernant les priviléges accordés ou restitués au baillage et à la ville de Gand*, années 1322—1453.	Lodewyk, grave, enz.	Fl. Fr. In-folio.	XV ²/₃
16737		567. (*Van Hulthem*, 110°.) (*Rubr.*) Hier naer volgen de privilegien van de stede van Ghend.	Eerst sal men bevinden.	Flamande. 28ᶜ.	XVII ²/₃
16878		616. (*Van Hulthem.*) Van den privilegien, costuymen ende usaigen van de stede van Ghendt, in't generael.	Ghendt is ghefondeert op privilegien.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
16760³⁰		567. (*Van Hulthem*, 198°.) (*Rubr.*) Van den ghenen die haere kindere huwen. Concerne les héritages. Cet acte est sans date.	Gheviele dat man ende wyf.	Flamande. 28ᶜ.	XV ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16757[20]		567. (*Van Hulthem* 191°.) (*Rubr.*) Dit es dat men de coomans ofte poorters van Vlaendren niet aresteren mach, ende niet te campe beroupen sonder redene. Cet article, déjà porté au n° 16757 précédent, concerne le duel judiciaire.	Notum sit omnibus.	Latine. 28°.	XV ²/₃
16728	Les quatre membres de Flandre, Gand, Bruges, Ypres et le Franc.	567. (*Van Hulthem* 68°). Brief der scepenen ende raed van der stede van Ghend, ende de ghedeputeerde van der stede van Ypre ende van den lande van den Vryen, ten scrivene van dezen vergadert wesende te Ghend, Eerbaren ende wysen onse lieve gheminde vrienden den cooplieden van de natie van Catteloengen, wezende te Brugge, ter clach van der stede van Curtrick. Ghescreven den 26 july 1419.	Uute dien dat ter clach.	Flamande. 28°.	XV ²/₃
16729		567. (*Van Hulthem* 73°). *Arbitrage devant le magistrat de Gand.* Nopens ghescille ende ghedinge tusschen den borgmeester metgaders meer ghedeputeerde van der stede van Amborch, als heeschers van een zide en den ghecommitteirden van H. H. prince Janne van Beyeren, metgaders zekere ghedeputeerden van den steden van Hollant ende Zeelant in d'ander zide, nopens een compromis. Dit wiert ghepleyt by schepenen van Gend, den 4 july 1421. Voir plus loin un autre arbitrage, n° 85 du dit volume 567, entre le duc Albert de Bavière, comte de Hollande et la dite ville de Hambourg, du 9 octobre 1405.	Wy Scepenen en de raet van Gend, etc.	Flamande. 28°.	XV ²/₃
16727		567. (*Van Hulthem* 67°). Questien ende ghescille tusschen der stede van Gent en der stede van Ypre nopens d'Yperleet ende van den nieuwen damme, gaende in de leette Brugge waert, int scependom ser Boudin Sgruters.	Int jaer 1419, den letzten dach van aprille.	Flamande. 28°.	XV ²/₃
14198		(*Titre*). Touchant le passage des bateaux par la ville de Gand; raisons pour accorder le libre passage à l'avantage de tous les sujets de S. M. et que son royal service et l'utilité publique pressent à ce que la dite liberté soit accordée.	A cet effet vient à considérer.	Fr. Fl. In-folio.	XVII ²/₃
13034		*Confirmation des priviléges des bateliers de Gand d'après édit d'Albert et Isabelle, du 2 mai 1603.* Suivent d'autres pièces sur cet objet. LE CANDÈLE.	Sur la requête présentée.	Fr. Fl. In-folio.	1603
17248		763. (*Van Hulthem*). Ce que les députés d'Anvers ont remonstré au roy en Espaigne sur le fait du vaert de Gand.	Les trois états de votre Duché de Brabant.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
16211		763. (*Van Hulthem*). *Recueil de pièces authentiques, résolutions, projets et devis estimatifs, concernant une coupure à faire, pour la communication du canal de Gand à celui d'Ostende, sans passer par la ville de Bruges. De l'année* 1737 *à* 1740. La plupart de ces pièces sont authentiquées par Mr. J. Philippe Légillon, conseiller pensionnaire de la ville.	Marie-Élisabeth, etc.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16756²⁰	Ejusdem Alexandri V.	567. (*Van Hulthem* 188°). *Autre bulle du même pape aux mêmes :* Ne contra antiquam consuetudinem per innimicorum pericula et alienæ linguæ homines pro causis ecclesiasticis quam coram decano Gandavensi obedienter stare nolunt, ad longinqua ire judicia aliquatenus cogentur. Datum Ferentini, Xª kal. aprilis. Ce doit être de 1410 à Alexandre V, n'ayant pas été pape plus d'une année.	Congrua officii nostri.	Latine. 28ᶜ.	XV $^{2}/_{3}$
16530		567. (*Van Hulthem,* 65° et 66°.) Actum 8 die martii 1417, het is verboden in huis te houden die inhibitie gedaen heeft of doen zal, enz. Deeze ordonnancie word vernietig op verzoek van den biscop van Dornicke.	Wie doen da' niewelinghe vele persoonen.	Latine. 28ᶜ.	XV $^{2}/_{3}$
		2° *Abbaye de St.-Pierre.*			
16530		504. (*Van Hulthem*). Chronicon Blandiniense sive abbatiæ sancti Petri Gandavensis. Se termine à l'année 1112. Il y a une chronologie des abbés de St.-Pierre après le n° 16551 ; elle finit au 58ᵉ abbé, avec un supplément jusqu'au 60ᵉ en 1684.	In pago igitur Gandavo.	Latine. 28ᶜ.	XVI $^{1}/_{3}$
16532		504. (*Van Hulthem.*) *Chronique Blandinienne; elle se termine à l'an* 1206.	Blandiniensis cænobii fundatio.	Latine. 28ᶜ.	XVI $^{2}/_{3}$
16887		620. (*Van Hulthem.*) *Inscription latine sur l'abbaye de St.-Pierre. Épitaphe de St.-Bavon et chronique.* L'auteur du mémoire nous a conservé ces trois monuments, dont le premier et le second étaient gravés sur des tables de pierre, et le troisième, placé comme les deux autres, dans l'intérieur de l'abbaye, *en une lame de laytton enchassée en alebastre, en forme depitaphèle, laquelle est mise et entre alencontre du mur dedens le cloistre ou pant de l'abbeye et monastere de sainct Pierre en la ville de Gand, contenant la fondacion dicelle abbeye, et aultres choses anticques.* (*Extr. V. H.*)	»	Latine. In-quarto.	XVII $^{2}/_{3}$
8124		(*Titre*). Privilegia ecclesiæ Sti Petri Gandavensis. Commencent en l'an 812 par un diplôme de Louis-le-Débonnaire. Voir, aux coutumes de Flandre n° 15286 et 15287, *Leenhof van St.-Peeters.*	Ludovicus divinâ prudentiâ.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
4730	Philippe IV, roi d'Espagne, comte de Flandre.	*Lettres patentes du 13 décembre 1648, données par Philippe IV, concernant les nominations à l'abbaye de St.-Pierre à Gand et autres pièces concernant cette affaire.*	Monsieur mon bon cousin.	Française.	XVII $^{2}/_{3}$
6541		505. (*Van Hulthem.*) Apologia R. D. Abbatis S. Petri in monte Blandinio, contra anonymi cujusdam responsionem, defensio.	Scripseram ante pauculos menses.	Latine. In-folio.	1649
3319		(*Titre*). Advis voor den heere prelat van S. Pieters, tot Ghend sub Steenwinckel, (*in 't jaer* 1653). Concerne la sortie des chevaux de France.	Het hof, etc. L'on rencontre continuellement.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
15287	Hermès de Winghene.	79. *Van Hulthem*). Hier naer volghen eenige difficulteiten van het leenhof van Sᵗᵉ. Pieters, nevens Gendt. Il y a ensuite, avec l'avis du Dr. Hermes de Winghene du Conseil privé, celui d'autres avocats, sur les difficultés de résoudre concernant les coutumes de Flandre pour limites de juridiction et autres objets.	Op den 24 mey 1549.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
15286		79. (*Van Hulthem.*) Dit zyn de costumen die van Sᵗᵉ Pieters nevens Gendt.	Al zoo en heeft, etc.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16749^{20}		567. (*Van Hulthem*, 176° et 177°.) (*Rubr.*) De jure præconis. De dieta et expensa hospitis præconis.	Deforifacto, etc.	Latine. 28^{c}.	XV $^{2}/_{3}$
16903		630. (*Van Hulthem.*) Compte rendu par la ville de Gand aux commissaires de S. M. en 1688. LA COMTESSE D'YVE.	Rekening, bewys ende reliqua.	Flamande. In-folio.	1688
16904		631. (*Van Hulthem.*) Idem, pour la ville de Gand en 1689. Manuscrit original. LA COMTESSE D'YVE.	Rekening bewys ende reque.	Flamande. In-folio.	1683
16905		632. (*Van Hulthem.*) Idem; en 1690.	Rekening, etc.	Flamande. In-folio.	1630
16906		633. (*Van Hulthem.*) Idem; en 1691.	Rekening, etc.	Flamande. In-folio.	1691
		§ 7. ACADÉMIE DE PEINTURE.			
16468		466. (*Van Hulthem.*) Redevoering ter occasie der prysen in de academie van schilderye, enz., (Gent.)	Zommige willen.	Flamande. In-folio.	1782
		§ 8. HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE GAND.			
		1° *Traités généraux.*			
7956	Oliverii De Langue. Olde Maldi.	(*Titre*). Chronicon Gandensis urbis ecclesiasticum et sanctorum.	Inchoatio fundationis Gandensis.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
	Henri archevêque de Rheims.	*Bulle de l'archevêque de Rheims de l'an 1231 concernant la défense du chapitre de Bruges, contre le comte de Flandre*, de auctoritate conciliorum, episcoporum, curatorum.	Henricus, etc., Rhemensis archiepiscopus.	Latine. 22	XVII $^{2}/_{3}$
16753		567. (*Van Hulthem*, 169° à 172°.) (*Rubr.*) Transcrift van 'sconincs lettre up den bisscop van Doorneke, van constrainten alse van den cleerken te taelgene bi scepenen, actum 1287. Suivent d'autres transcriptions de pièces sur les immunités cléricales du Gantois; elles sont détaillées au catalogue rédigé par M. Voisin.	Joannes de Montigniaco baellivis viromandensis.	Latine. 28^{c}.	XV $^{2}/_{3}$
16703	Philippe le Bel roi de France.	567. (*Van Hulthem*, 1°.) *Recueil des priviléges de Flandre et de la ville de Gand*). Ce volume comme on l'a dit ci-dessus, a été savamment analysé par Mr Voisin. On reproduit le présent numéro pour l'ensemble du paragraphe.	»	Lat. Fl. Fr. 28^{c}.	XV $^{2}/_{3}$
16700		567. (*Van Hulthem*, 1°.) (*Rubr.*) Dit syn die pelgrimagen. Tarif du prix à payer dans la ville de Gand pour les pélérinages prescrits par les juges; c'est le 1er article du codice 567 de Van Hulthem, lequel renferme un grand nombre de priviléges de la Flandre et surtout de la ville de Gand.	Rhelichs kerst bi Ghendt.	Flamande. 28^{c}.	XV $^{2}/_{3}$
16711	Officialis Tornacensis.	567. (*Van Hulthem*, 15°.) Monitum teghen de ballinghen. Monitum quod nonnulli e villâ vel toto comitatu Flandriæ banniti, in ecclesiis dictæ villæ vel cimœteriis non humiliter ac devote nec cum cordis amaritudine commissa dolentur, etc., etc., Datum anno D^{ni} 1368, feria 6ta post festum B^{ti} Lucæ.	Officialis Tornacensis, etc., ex parte venerabilis.	Latine. 28^{c}.	XV $^{2}/_{3}$
16756	Alexandrii papæ.	567. (*Van Hulthem*, 187° à 188°.) (*Rubr.*) Privilegium Alexandri papæ V, ne Gandenses alia judicia præter quam sui decani subire compellantur. Datum Ferentini, X^{a}. kal. maji. (Sine. anno sed a 1409 ad 1410.	Alexander, etc., Brugenses de Gandavo.	Latine. 28^{c}.	XV $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16554		506. (*Van Hulthem*). Déduction de fait et de droit pour les propriétaires des biens ayant ci-devant appartenu à l'abbaye de Marquette, dans le village de Wachebeek, ajourné; contre l'abbesse de l'hôpital de la Biloke, à Gand, impétrante de lettres de revision et propositions d'erreur, contre l'arrêt de cette cour, du 4 juin 1729.	Il faut être hardi.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
16472		466. (*Van Hulthem.*) Gelukwenschen der jubelgalm ofte sent brief tot M. Gregorius Pycke, religieus der abdye van Baudeloo, confessor in d'abdye ten Roosen, by Aelst, op den vollen jubile van synen religieusen staet. Voir dans ce recueil une autre pièce analogue	Gaet aen myn vers.	Vers. Fl. In-folio.	1772
16729		567. (*Van Hulthem*, 81°). Broeder Riquaert Cousse, commandeur van den huuze van Saemslacht ende gouverneur van den goedingen toebehoorende der ordene van St.-Jans van Jherusalem, in Vlaendren, ter causen van den privilegien, vry syn ende sculdich zyn vri van alle servituten, exactien, assisen, tollen en onghelden, enz., binnen de stad van Ghent. Ghedaen den 1sten dach van hoeymaent, anno 1422.	Wie dien dat broeder Riquaert Cousse.	Flamande. 28e.	XV 2/3
16721		567. (*Van Hulthem* 50°.) Soo wanneer eenige susters in S. Jans huus an den Houtbriel, enz., in 't jaer 1414.	Wie dien dat in tiden voorleden.	Flamande. 28e.	XV 2/3
16552	Joannis de Toisy, episcopi Tornacensis.	506. (*Van Hulthem*). Joannes de Thoisy, Tornacensis episcopus confirmat, anno 1433, statuta per prædecessorem suum Waltherum de Marvis, anno 1251, monialibus Leprosarii Gandavensis, ubi hodie abbatia benedictanarum est.	Joannes, etc. Rationi couvenit.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
16561	Antoine Triest, évêque de Gand.	509. (*Van Hulthem.*) Constitutions données par l'évêque de Gand, Antoine Triest, aux dames et religieuses de Notre-Dame de la Ladrerie, vulgairement appelé le Riche Hôpital, maintenant, par leur libre choix et volonté, de l'ordre de St.-Benoît.	Comme ainsi soit, etc.	Française. In-quarto.	XVII 1/3
4056		(*Titre*). Fundatio carthusiæ Gandensis.	Domus ista merito et digna.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
3190		(*Titre*). De professione monasterii Stæ Godelivæ.	»	Française. In folio.	XVII 2/3
3188		Voir plus loin, à Messines, une pièce concernant ce monastère, relative à la confession des religieuses.			
13096		(*Titre*). *Inscription satyrique sur le changement de l'église des jésuites, à Gand.*	Sub formâ, sexuque novis Ignatius.	Vers Lat. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		3° *St.-Bavon.*			
14525		(*Rubr.*) Incipit cronica castri et cœnobii sancti Bavonis Gandensis. Cette précieuse chronique finit vers l'an 1153.	Anno quadragesimo septimo ante nativitatem Domini.	Latine. 34c.	XII d/3
16886		620. (*Van Hulthem*). Epitaphium Bti Bavonis.		Latine. In-folio.	XVII 2/3
2595	Alexandri papæ IV.	(*Titre*). Bulla abbati Sti Bavonis in Gandavo. (*Fin*). Datum Neapoli, XI kal. januarii, pontificatûs ejusdem anno primo, (an. 1251.) Cette bulle établit la règle de St.-Benoît dans ce monastère.	Ex parte tua fuit nobis.	Latine. In-folio.	1436
16532		504. (*Van Hulthem*). *Chronologie des abbés de St.-Bavon, depuis Florbertus jusqu'à Livinus.*	Sexcentis annis post Christum.	Latine. In-folio.	XVI 2/3
8125		*Pièces diverses concernant l'histoire de l'abbaye de St.-Bavon.*	Bavon, comes Hasbaniensis.	Latine. In-folio.	XVII d/3
14526		(*Rubr.*) Breviarium de thesauro sancti Bavonis, quod invenerunt fratres remansisse post Nordmannicam infestationem.	Invenimus de thesauro.	Latine. In-folio.	XII d/3
7957		(*Titre*). Breviarium de thesauro S. Bavonis, quod invenerunt fratres remansisse post Nordmannicam infestationem.	Invenimus de thesauro.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
16785		577. (*Van Hulthem*). *Cyrographe entre Lauwerens et l'abbé de S. Bavon,* (*en l'année* 1390).	Kenlich sy allen lieden.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
16528		502. (*Van Hulthem*). Statuta ecclesiæ Sti Bavonis, juxta Gandavum, in primævo illius in ecclesiam collegiatam erectione, condita et edita.	Lucas, permissione divinâ.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
6374	Degraeve.	*Note sur la construction du château de Gand et la tour de S. Bavon.*	In't jaer 1540.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
14183		(*Titre*). Advies op den *quæritur* nopende d'admissie tot de possessie van sekere prebende van de cathedrale kerke van St Bawens tot Ghent, geconrefereert aen M. Van Broukhoven.	By wegen van permutatie.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
14191		(*Titre*). Kort betoogh van dat die gradueerde prebenden van de cathedrale kerke van St.-Baefs, soo veel permuttable syn als andere elective prebenden.	Cort betoog, enz.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
17700		877. (*Van Hulthem*). *Farde de diverses pièces manuscrites processales, relatives à l'église de St.-Bavon et à la ville de Gand, etc.*	In de zaek, etc.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
		4° *Églises diverses.*			
16562	Leclercq.	510. (*Van Hulthem*). De costumen der religieusen orders, en geestelyke vergaderingen, die binnen de stad Gend geweest zyn, bygevoegt hunne wapens benevens eene korte beschryvinge van den tyd hunner stigtinge en vernietinge, in 't jaer 1796. Door Louis De Clercq, 1807. Ces costumes sont enluminés avec soin; l'auteur y a joint les armoiries des diverses corporations religieuses, et une courte notice historique depuis leur fondation jusqu'à leur suppression. (*Extr. V. H.*)	Pius den VII, etc.	Flamande. Dessins. In-quarto.	1796 à 1807

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
47		(*Titre*). Mémoire administratif, historique et statistique, concernant Ypre. Extrait du mémoire sur la Flandre flamingante; la ville d'Ypre faisait partie alors des états du roi Louis XIV. (V. page 323 du tome précédent). Cet article fait suite au N° 46.	Le diocèse d'Ypre est divisé.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16933	Schriekkii.	641. (*Van Hulthem*). Ipræ originem lustratis mœnialibus S. P. Q. Iprensi Hadr. Scriecquius civis deduxit.	Lucus ut Ipra fui.	Vers Lat. In-8°.	XVIII ²/₃
16702		Voir la paix accordée le 1er décembre 1579 à ceux d'Ypre; cet article est porté à la subdivision relative à la ville de Gand.			
16708		Voir aussi la paix de Gand, le 10 novembre 1580.			
7227		(*Titre*). Dit naervolghende zyn de statuuten, costumen ende usanchen van der stede, scependom van der poorterie van Ypre, metgaders de oordene van procedeerene ter vierschaere, ter camer van scepenen, ter siege ende landeren, berechten der zelver stede.	Alle de statuten, wetten, costumen.	Flamande. In-folio.	1584
7225		(*Titre*). Statuten, wetten, costumen ende usantien der stad van Ypere. SOCIET. JESU YPRIS.	Alle de statuten, wetten, costumen.	Flamande. In-folio.	1535
7228	Le duc Jean-sans-Peur.	(*Titre*). Extraict d'ung livre escript en parchemin et recouvert de cuir noir, reposant au greffe de la ville d'Ypre, auquel sont enregistrez et contenus les privilèges, apointements et sentences, condamnations de ceulx concernant les franchises et libertés d'icelle ville et entr'autres un certain privilège dont la teneur s'ensuit; ce privilège est octroyé par le duc Jean-sans-peur, le 27 juillet 1414.	Sçavoir faisons à tous présents.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
12926		*Lettre du mois de janvier 1646 pour l'élection de l'abbé de St.-Jean à Ypre.*	Comme il a plu à V. E.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
12731	Léopold, gouverneur-général.	*Ordre donné les 25 et 27 novembre 1651, pour faire ôter de l'église d'Ypre, l'épitaphe de Jansenius.*	»	Française.	XVII ²/₃
12790		(*Titre*). Remontrance des religieuses Sœurs Noires du couvent d'Ypre, concernant l'exemption des droits sur les quatre articles de consommation, accordée aux ordres mendiants.	Sur la remontrance faite.	Française. In-folio.	1703
		TRENTE-ET-UNIÈME SUBDIVISION. — LILLE.			
		NOTE. Voir à l'histoire provinciale de France, page 324 du premier volume de ce répertoire, plusieurs articles concernant la ville et la chatelainie de Lille.			
7383 et 17332	Bassenghien (ou Jean Walgrave cité par Limuisis.	(*Rubr.*) Chronique de France, d'Angleterre, de Lille et spécialement de Tournay, de l'an 1001 à 1421.	L'an mil et un fut Guillaume.	Française. In-folio.	XV ²/₃
10361		(*Titre*). *Chatelaine de Lille.* Tableau chronologique jusqu'en l'année 1363. Extrait de l'ouvrage intitulé : *Des anciens princes Gaulois.*	Le sire de Phalempin.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
16845		*Du gouvernement de Lille, depuis l'an 1390 jusqu'en 1385.*	Pierre de le Zype.	Française. In-folio.	XVII ¹/₃
13032 et 13033		(*Titre*). Histoire des divers baillages de la Flandre française, de la salle et chatelainie de Lille. LE CANDÈLE.		Française. In-folio.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		5° *Inscriptions sépulcrales*			
16901		628. (*Van Hulthem*). Inscriptions sépulcrales qui se trouvent dans les églises de Gand et dans les paroisses des environs, transcrites dans la première moitié du XVIIme siècle; avec des armoiries peintes en couleurs. Recueil très-utile, parce qu'on y voit un grand nombre d'inscriptions copiées dans des églises qui n'existent plus, telles que l'ancienne église de l'abbaye de saint Pierre, celle de sainte Pharaïlde, etc. Voir au N° 16543, plus loin, les épitaphes de saint Bavon. (*Extr. V. H.*)	Effigies Philippi.	Lat. Fra. Armoiries. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16902		629. (*Van Hulthem*). *Les mêmes inscriptions.* NUEWENS.	Épitaphe du duc Philippe.	Latine. In-folio.	XVIII $^1/_3$
16543	Foppens.	506. (*Van Hulthem*). Epitaphia quædam vetusta ex cathedrali ecclesiâ S^{ti} Bavonis Gandavi, aliisque ibidem ecclesiis ac signanter ex abbatiâ Trunciniensi.	Epitaphia omnium episcoporum.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16534	Cornelii Duplicii Seperi.	504. (*Van Hulthem*). Monumentum Isabellæ Daniæ, Sueciæ, Norvegiæ reginæ, Gandavi, anno 1526.	Quam cernis gelido recubantem in marmore lector.	Latine. In-folio.	XVI $^2/_3$
		VINGT-SIXIÈME SUBDIVISION. — GAVRE.			
10238		(*Titre*). Histoire des seigneurs de Gavre. (*Fin.*) Ceste histoire a esté translatée de grec en latin et du latin en flament; depuis ceste, transmise en languaige franchois, le derrain jour de mars l'an mil CCCC. LVI, et icy fine l'histoire des seigneurs de Gavre, explicit. Miniatures esquissées et de toutes couleurs; belle écriture bâtarde. L'initiale d'or, armoiriée de Gavre; capitales alternes. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Jadis au temps que régna en France.	Française. In-folio.	1456
		VINGT-SEPTIÈME SUBDIVISION. — GRAMMONT.			
16708		Voir à Gand, plusieurs articles relatifs à Grammont, entre autres au N° 16708 repris au présent article, le traité de paix de l'an 1580.			
		VINGT-HUITIÈME SUBDIVISION. — GROENINGEN LEZ-COURTRAY.			
7869		(*Titre*). Het clooster van Groeningen. (*V. Courtray*). Nous ajoutons ici cet article qui concerne l'abbaye de Groeningen, quoique nous ayons traité spécialement les articles des autres environs de Courtray.	Was eerst ghelicht.	Flamande. In-folio.	XVII $^2/_3$
		VINGT-NEUVIÈME SUBDIVISION. — HULST.			
17422		793. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant les redevances de la ville de Hulst.* Ces pièces sont extraites d'un recueil historique, concernant la Flandre, le Brabant et le Hainaut.	Nous Philippe, seigneur.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
		TRENTIÈME SUBDIVISION. — IPRE OU YPRE.			
16932	Schriekius.	641. (*Van Hulthem*). Den oorspronck en de cause van de jaerlicksche feeste der stede van Ipre, ghenaemt den Tuyndach, met de gheschiedenissen in Vlaenderen, in de jaeren 1382, 1383 en daer omtrent.	Men siet alle saeken.	Flamande. In-8°.	XVIII $^2/_3$
16728		567. (*Van Hulthem 71°*). Ghescille gheresen tusschen den proofst van St. Martins t'Ypre, ende zinen convente up deen zide ende vooght, scepenen ende raet van d' stede van Ypre, nopens het houden van eene taverne staende by de kerke van St. Martins, ghedaen in't jaer 1420, den 27 van octobre.	Kenlic zy allen lieden.	Flamande. 28°.	XV $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7190	Petri Bladelyn.	(*Titre*). Litteræ flandricæ fundationis capituli Middelburgensis, in Flandria, per Petrum Bladelyn, anno 1470.	Wy Pieter Bladelyn, heer van, etc.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
16565		513. (*Van Hulthem*). *Actes de fondation, des propriétés, statuts, comptes, inventaires, etc., de l'église de Middelbourg, en Flandre.*	Wy Pieter Bladelyn.	Lat. Fla. In-folio.	XVIII 2/3
		TRENTE-HUITIÈME SUBDIVISION.— NINOVE.			
13125		(*Titre.*) L'abolicion de ceulx de la ville de Nyenoven, en 1540. LE CANDÈLE.	Charles, etc. Item.	Française. In-folio.	XVI 2/3
14906		*Acte semblable de ladite abolition.*	Charles etc; nous avons reçu.	Française. In-folio.	XVI d/3
13664		(*Titre*). Processus inter abbatem Ninoviensem et Robertum Guens. (*Concernant une donation.*) LE CANDÈLE.	Omme ter eeren godts.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
		TRENTE-NEUVIÈME SUBDIVISION. — OSTENDE.			
16928		640. (*Van Hulthem*). Histoire de la ville et port d'Ostende, avec des recherches et des observations sur la nature, l'origine, les progrès et la décadence de l'ancien commerce de la Flandre.	Ostende, en flamand.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
16929		640. (*Van Hulthem*). *Mémoires historiques concernant Ostende.*	Tout ce que les écrivains.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6959		*Pièces pour la ville d'Ostende, après le siége.* Concerne les priviléges accordés à la ville d'Ostende, après sa reddition, en 1604.	Il est que la ville d'Ostende.	Fr. Lat. In-folio.	XVII d/3
16648	Alonzo de Zepeda et Van Langren.	549. (*Van Hulthem*). Copia de un papel que escribiò el capitan don Alonzo de Zepeda y Adrada, ayudante sergento general de batallez, por orden de su Exc. el marques de Fromista y Caracena, etc., sobre el remedio de el puerto de Ostende y assimismo de una carta que escribiò a el Sr Van Langren, cosmographo di Su Magd.	Valiendone de la permisione.	Espagnole. In-folio.	1660
16930		640. (*Van Hulthem.*) Mémoire touchant le rétablissement de l'amirauté d'Ostende.	La nécessité d'un siége d'amirauté.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16931		640. (*Van Hulthem*). De la compétence du tribunal de l'amirauté d'Ostende.	C'est un principe.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
15321		80. (*Van Hulthem*). Projet d'une digue de mer à faire dans le Camerlinck (près d'Ostende). Du 4 juillet 1720.	L'on fait savoir.	Française. Authent. In-folio.	XVIII 2/3
13047		(*Titre*). Résolution des États de Flandre, pour l'amélioration du port d'Ostende. LE CANDÈLE.	Les soins et attentions de S. M.	Française. Authent. In-folio.	1720
12554	Les intéressés des salines d'Ostende.	*Titre*). Réflexions propres à avantager la ville d'Ostende et à rendre son port un des plus florissants de l'Europe, en faisant tomber la route de Rotterdam sur Nimegue et Cologne, ce qui rendra la chaussée de Hollande inutile. LE CANDÈLE.	Il est de notorité publique.	Française. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
9455		Motiva juris. — Duplique pour l'évêque de Tournai intimé et defendu d'une part, contre les Srs Rewant, Mayeur, échevins et consul de la ville de Lille d'autre part, par devant S. M. en son conseil privé. Concerne l'église paroissiale de St.-Maurice à Lille; de l'an 1662. Autres pièces concernant la jurisdiction de l'évêque de Tournai sur la ville de Lille.	Prime ledit évêque.	Française. In-folio.	1662
7348		(*Titre*). De beneficiis collegiatæ Divi Petri Insulis.	Collegiata D. Petri.	Latine. In-folio.	XVIII 1/3
6190		*Actes divers concernant l'église de St.-Pierre à Lille et les monastères de cette même ville.* La plupart de ces pièces sont émanées du règne de la comtesse Marguerite de Constantinople. Societ. Jesu Insulis.	Nos Joannes, filius comitis.	Fr. Lat. In-folio.	XVII d/3
9462		(*Titre*). De abbatiâ Marquette filiarum, ordinis cistereiensis prope Insulas. (Diœcesis Tornacensis). Foppens.	Marquette, celebre nobilium.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
9463		(*Titre*). Motiva Juris contra abbatem Laudensem, prope Insulas. Foppens.	Le procureur général du roi.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
		TRENTE-DEUXIÈME SUBDIVISION. — LOO.			
3272		(*Titre*). Abbaye de Loo. Requête des présidents et gens du conseil provincial de Flandre au roi, en son conseil des Estats, concernant ladite abbaye et les évêques et la préseance du président du conseil de Flandre contre les prétentions de l'évêque d'Ypre. Voir aux évêchés des Pays-Bas.	Ayant eu part.	Française. In-folio.	1676
		TRENTE-TROISIÈME SUBDIVISION. — MARCHIENNES.			
8091		(*Titre.*) Brevis epilogus sequentis opusculi de origine monasterii Marchianensis.	Cum quâdam die.	Latine. In-folio.	XVI d/3 1583
		TRENTE-QUATRIÈME SUBDIVISION. — MAERDICK.			
14559	Van Langren.	(*Titre.*) Description du grand changement que le sable ou banc de Maerdyck (c'est portus Iccius, selon Monsieur Chifflet), a fait depuis l'an 1621, jusqu'aux temps présent, (année 1653). Copie authentique d'après un manuscrit ancien.	Michel Florenz Van Langren.	Française. In-folio.	1835
		TRENTE-CINQUIÈME SUBDIVISION. — MAELDEGHEM.			
16712		Voir Gand, pièces concernant la rivière de la Lieve, du 19 décembre 1422.			
		TRENTE-SIXIÈME SUBDIVISION. — MESSINES.			
3188		(*Titre.*) Cause des religieuses de Messines, concernant la confession; arrêt du conseil de Flandre, du 5 octobre 1643. Cause des religieuses Ste Godelieve. (*Voir Gand, page* 164 (616).	Il est que la prieure.	Française. In-folio.	1643
		TRENTE-SEPTIÈME SUBDIVISION. — MIDDELBOURG.			
7185	De Saillant.	(*Titre.*) Considerationes admissionis monialium Clarissarum Middelburgi, in Flandriâ, ex donatione Dr de Saillant, anno 1514.	In nomine, etc.; cum nuperrime.	Latine. In-folio.	XVII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		QUARANTE-NEUVIÈME SUBDIVISION. — TAMISE.			
16549		506. (*Van Hulthem*). Historia conventûs Thamisiensis, monialium ordinis S^ti^ Dominici. NUEWENS.	In het jaer 1507.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
		CINQUANTIÈME SUBDIVISION. — TERMONDE			
17455		796. (*Van Hulthem*). Deze naervolgende copien syn getrocken uyt seekeren ouden boeck van privilegien der stede van Dendermonde. Copie des serments que les souverains des Pays-Bas ont faits, en qualité de comte de Flandre, à la ville et au pays de Dendermonde, etc., de 1408 à 1496. Voir, aux mercuriales, l'article: Nopens het vervoeren van coren en graen van't jaer 1416. Voir aussi n° 16740, p. 163, pour les wienages en Flandre. NUEWENS.	Wy Jan, hertog van Bourgognien.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
13123		*Pièces diverses concernant Termonde.* LE CANDÈLE.	Charles, etc.; que comme par.	Française. In-folio.	XVI 2/3
12769		(*Titre*). Requête sur les prérogatives de l'église de N.-D. de Termonde. LE CANDÈLE.	Remontrent le Doyen, etc.	Française. In-folio.	1690
13115		(*Titre*). Cort verhael van den voorigen ende tegenwoordigen staet van Ste Blasii gasthuys, binnen Dendermonde. LE CANDÈLE.	Beminden leser betrouwe.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
11697		*Note sur le couvent des Brigittines de Termonde.* C'est à cause de cette note, qu'en 1835, M. Jules de Vellens a fait don de ce manuscrit n° 11696 et 97, qui est ascétique.	Alle de predicatien.	Flamande. In-octavo.	XV 2/3
		CINQUANTE-UNIÈME SUBDIVISION. — WAERSCHOT.			
16550		506 (*Van Hulthem*). Monasterium beatæ Mariæ de Waerschot, ordinis cisterciensis, fundari cœptum est anno 1444. NUEWENS.	Rev. D. Judocus.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
		CINQUANTE-DEUXIÈME SUBDIVISION. — WAES. (*pays de*); QUATRE MÉTIERS.			
3878		*Résolution du bailliage du pays de Waes, du 22 mars 1577, concernant le prince d'Orange et la religion catholique.*	Naer dien de diversche wysen.	Flamande. In-quarto.	XVII 2/3
3280		(*Titre*). Conditions sur lesquelles les chefs trésorier général et commis des domaines et finances du roy, exposent en engagère les villages et seigneuries de la keure du pays de Waes. — Donné à Madrid, le 7 juillet 1647.	Premierement, on fait à sçavoir.	Française. imprimé. In-folio.	1648
16766	Le Cte Thomas de Savoie et la Ctesse Jeanne de Constantinople.	568. (*Van Hulthem*). Dit es de previlegie van Waes, van 't jaer 1241.	Thomas ende Johanne, enz., in den naem des vaders.	Flamande. In-folio.	XV 1/3
16763	Des mêmes Thomas de Savoie et Jeanne de Constantinople.	568. (*Van Hulthem*). (*Rubr.*) Dit es die keure van Waes (1241-1277.)	In den naem des vaders, enz.	Flamande. In-folio.	XV 1/3
16733	Des mêmes Thomas de Savoie et Jeanne de Constantinople.	567. (*Van Hulthem*, 86e et 87e). (*Rubr.*) Dit es die keure van Waes. Même chartre que les deux articles précédents; elle fut octroyée par le comte Thomas de Savoie et Jeanne, sa femme, en 1241. Suit la confirmation faite par le comte Guy de Dampierre, fils de Marguerite encore vivante, (*van den Gravensteen*); donnée, à Maele l'an 1277, et elle est de nouveau confirmée par Robert sire de Bethune et de Termonde, (Robrecht) né en 1239, comte de Nevers, successeur de Gui, au comté de Flandre; son règne commence en 1304 et finit en 1322.	In den naem s' vaders, enz.	Flamande. 28^c^.	XV 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17109		600. (*Van Hulthem*). Requête concernant le commerce du sel à Ostende et les exemptions à lui accorder, en 1784.	C'est avec la plus parfaite soumission.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7187		(*Titre*). Cartæ concernentes fundationem conventûs monialium conceptionistarum Ostendæ, anno 1676.	Comme il est de mon devoir.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
13174 et 6055	Foppens.	(*Titre*). Epitaphia Ostendana, etc.	Hic condita quiescunt.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		QUARANTIÈME SUBDIVISION. — OUDENBOURG.			
7181		(*Titre*). Status abbatiæ Oudenbourg, ordinis S. Benedicti, diœcesis Brugensis, anno 1696.	Remontrent très-humblement.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		QUARANTE-UNIÈME SUBDIVISION. — POPERINGHE.			
13145		(*Titre*). Lettres d'octroi de la ville et jurisdiction de Poperinghe, exposées à la fin d'avril 1727, pour la levée des droits. Copie libre. Le Candèle.	Lettres d'octroi, etc., pourront les suppliants.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		QUARANTE-DEUXIÈME SUBDIVISION. — POUCQUES.			
6055 et 13175		Voir Dixmude, à la page 145 (597) précédente, pour les épitaphes dans l'église de Poucques.			
		QUARANTE-TROISIÈME SUBDIVISION. — RODE.			
17075		690. (*Van Hulthem*). Historia fundationis abbatiæ Rodensis, ab anno Domini 1104, usque ad annum 1156; excerpta ex antiquissimis membranis, in archivis Rodensibus reconditis.	Fuerunt in Flandrensi provinciâ.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		QUARANTE-QUATRIÈME SUBDIVISION. — RUDDERVOORDE.			
13038		*Farde processale concernant la seigneurie de Ruddervoorde, en Flandre.* Le Candèle.	Replicque pour Mr. J. B. De Doys.	Française. In-folio.	1638
		QUARANTE-CINQUIÈME SUBDIVISION. — RUPELMONDE.			
		Cette subdivision est portée ici pour mémoire. Voir au n° 16740, parmi les wienages de Flandre, ceux de Rupelmonde, en 1271. Voir aussi plus loin à la partie diplomatique, ce qui concerne la trésorerie des chartres de Flandre à Rupelmonde.			
		QUARANTE-SIXIÈME SUBDIVISION. — SAS-DE-GAND.			
3522		(*Titre*). Mémoire sur la ville du Sas-de-Gand, en 1747.	Le Sas-de-Gand, ville située.	Française. In-folio.	1747
		QUARANTE-SEPTIÈME SUBDIVISION. — SONNEBEEK.			
7198		(*Titre*). Amplissima abbatum Sonnebecarum series. Foppens.	Abbates, etc.	Latine. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
		QUARANTE-HUITIÈME SUBDIVISION. — STAEDEN.			
7192		(*Titre*). Descriptio parochiæ et dominii de Staeden, vulgo Staene, in diœcesi Brugensi, subdiaconatu Roulariensi. Foppens.	Alvooren is de voorschreve parochie.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SIXIÈME DIVISION. HYDROGRAPHIE.			
16221	L'abbé Mann.	407. (*Van Hulthem*). Mémoires sur les rivières et les canaux en général et sur ceux de la Flandre en particulier, par l'abbé Th.-Aug. Mann. Avec portrait de l'abbé Mann. On trouvera plus loin, à la partie qui traite spécialement de l'hydrographie générale, un grand nombre d'autres articles concernant les rivières et canaux de la Flandre, tels que les nos 14253 et 14254, qui renferment le même mémoire de l'abbé Mann.	La Flandre est généralement.	Française. Chyrotype. In-quarto.	1774
		SEPTIÈME DIVISION. INAUGURATION DU COMTE DE FLANDRE ET SERMENTS DES FONCTIONNAIRES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — SERMENTS ET PRIVILÉGES			
13119		*Serments du comte de Flandre et des fonctionnaires.* LE CANDÈLE.	Vous jurez d'être	Française. In-folio.	XVI ²/₃
14826		(*Titre*). Sensuyt la maniere, comment et par quelz motz le comte de Flandre se fait recevoir en Flandre. Il y a dans ce manuscrit, d'autres pièces concernant l'administration de la Flandre.	La joyeuse entrée.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
17469	Wielandts.	798. (*Van Hulthem*). Comment et par quelz motz le conte de Flandre relièye du roi de France.	Le roy s'assiet en chayre royalle.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
16841		600. (*Van Hulthem*). Hommage aen den grave. (*Inauguration du comte de Flandre*). NUEWENS	Den coninck sittende.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
16502		487. (*Van Hulthem*). Relations des cérémonies et solemnitez des serments faits par le marquis de Castel Rodrigo, gouverneur-général aux États de Flandres et par lesdits États à Charles II, roi d'Espagne et IV du nom, au comté de Flandre; à Gand, le 2 mai 1666. Imprimé à Bruxelles, 1666. NUEWENS.	Toutes ces fidèles provinces.	Française. In-quarto.	1666
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — DES BRABANÇONS EN FLANDRES.			
14194		(*Titre*). De Brabantinis non admittendis in officia Flandriæ. Voir au Conseil de Flandre.	Pour, de la part des ecclésiastiques.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
14190		(*Titre*). Motifs pour que les Flamands n'admettent les Brabançons aux charges.	Les Flamands n'admettent les Brabançons aux charges.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
		TROISIÈME SUBDIVISION. — DIPLÔMES-PLACARDS DE FLANDRE.			
13087		(*Titre*). Commissions de divers garde-chartres, en Flandre. LE CANDÈLE.	Ordonnance de l'empereur.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
17726		888. (*Van Hulthem.*) Diplomata comitum Flandriæ, (*de l'an* 863 *à* 1540).	Nicolai papæ I.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
13011	Van Heurck.	*Copies de diverses chartres concernant la Flandre aux XIIIe et XIVe siècles, depuis le règne de Marguerite de Constantinople.* LE CANDÈLE.	Mariages-Testamens.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.	LANGUE, FORMAT, ETC.
16847		600. (*Van Hulthem*). Omme te bewyzen dat het den eenighen middel is, ende gheenen beteren, omme te conserveren de rechten van syne Ma^{t}. ten laste van Leenen, immediatelyk ghehouden van t' leenhof van het lande van Waes, als door het emologeren ende observeren van de ordonnantie gheprogeteert, etc., van den president ende M^{rs} van de Reken-kamer. NUEWENS.	Alvooren dat voorleden.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
16470		466. (*Van Hulthem*). De prael vreugd en liefde hulding van den jonker Math. Moermans, als hoog-bailliu des lands van Waes, int' jaer 1778.	Gewenschten hoog-bailliu.	Vers Fl. In-folio.	1778
		CINQUANTE-TROISIÈME SUBDIVISION. — WAESMUNSTER.			
16551		506. (*Van Hulthem*). Abbatiæ B. Mariæ Montis-Rosarum, sub parochiâ de Waesmunster, partium Wasiæ, erectio, extracta ex libro pergameneo, anni 1548, adserato in archivis monasterii ejusdem de Rosenberg.	Dominus Wallens.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		CINQUANTE-QUATRIÈME SUBDIVISION. — WATENE.			
16617	Ebrardi.	545. (*Van Hulthem*). Chronicon monasterii Watinensis.	Exorditum Watinensis ecclesiæ.	Latine. In-quarto.	XVIII $^{d}/_{3}$
		CINQUANTE-CINQUIÈME SUBDIVISION. — WATERVLIET.			
12468		(*Titre*). Extrait du registre des chartres, commençant en mai 1538, étant en la chambre des comptes du Roy, à Lille. Lettres de S. M. Charles V, par lesquelles il donne les dîmes à Mathieu Lauwers, seigneur de Watervliet, du 22 avril 1539, après pâques. LE CANDÈLE	Charles, par la divine clemence.	Française. Imprimé. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
		CINQUANTE-SIXIÈME SUBDIVISION. — WINNENDAEL.			
14159		(*Titre*). Inventaris ende advertissement omme den prince van Schwartzenberg, heere van den lande van Winnendael, heescher by requeste van den 3 september 1674, jeghens weduwe van Joncker Nic. de Raspani, Cornelia Draekt. Concerne la créance de ce premier, laquelle est hypothéquée sur la terre de Winnendael.	Den prins Schwartzenberg.	Flamande. In-folio.	1674
		CINQUANTE-SEPTIÈME SUBDIVISION. — WOESTINE.			
7879		(*Titre*). Fundatio monasterii B^{tæ} Mariæ de Woestinis ad Renescuram.	Ferdinandus, comes Flandriæ.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		CINQUANTE-HUITIÈME SUBDIVISION. — ZÈELE.			
16553		506. (*Van Hulthem*). Transactio pro collatione curæ de Zeele, in diœcesi Gandavensi, anno 1690.	Alzoo different gerezen.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16068	George, duc de Saxe.	352. (*Van Hulthem*). *Confirmation du transport de la Frise, fait le 19 mai 1515, par le duc George de Saxe, à Don Carle, prince d'Espagne (Charles V, empereur).* LA COMTESSE D'YVE.	Maximilianus, etc. Recognoscimus.	Latine. In-folio.	XVI d/3
		SECONDE DIVISION. MONASTÈRES.			
12803		Voir aussi aux communes et monastères de Hollande et les chapitres de la Frise.			
11452	Sibrandi Leonis.	(*Titre.*) Chronica abbatum Lidlumensium, anno 1575, Sibrando auctore. Cet ouvrage se termine en l'année 1575. ABBAYE DU PARC A LOUVAIN.	Anno redemptionis orbis.	Latine. In-folio.	1575
7202	Ejusdem Sibrandi Leonis.	(*Titre*). De monasterio Lidlomensi, ordinis præmonstratensis monasterium Frisiæ. Cette chronique finit à l'an 1594.	Vixit in Frisiâ occidentali.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
		CHAPITRE VI. GRONINGUE.			
15412		115. (*Van Hulthem.*) (*Rubr.*) Register-boeck waerin geschreven staen die borgemeesteren der stadt Groeningen, van dato 1285 tot 't jaer 1642. Précédé de la liste des préfets de Groningue, depuis l'an 1262 jusqu'en 1513.	Universis præsentia visuris.	Latine. In-8°.	XVII 2/3
15411		115. (*Van Hulhem*). (*Rubr.*) Jus civile Groningensium. Hier begint dat stadboeck in Groeningen, van 1425 tot 't jaer 1584. (*Fin.*) Ghene voirgeschreven beneffens enige andere puncten mitter elockar aff publiceert op saterdaege den 9 July an 1584.	In den naeme des vaders, etc., in den jaer 1425.	Lat.Fla.	XVII 2/3
12803		*Nomenclature des chapitres catholiques de Groningue, anno 1570, Leovardiæ.* Voir à la subdivision des communes et monastères de Hollande.	Capitulum, etc.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
		CHAPITRE VII. GUELDRE. PREMIÈRE DIVISION. HISTOIRE GÉNÉRALE.			
2356	Wilhelmi de Berchem.	(*Titre*). Chronica brevis principum domûs Gelriæ per dominum de Berchem canonicum, etc., Noviomagensem, composita. Cette chronique finit à l'an 1487. VALLIS S^ti^ MARTINI.	Gelria, famosus principatus.	Latine. In-quarto.	1487
6150		*Comites et duces Gelriæ (et Zutphaniæ).* Le texte commence par un tableau généalogique.	(*Tableaux*).	Latine. In-folio.	XVI d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16953		645. (*Van Hulthem*). *Table des chartres de Flandre.*	Dans cette laiette.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17463		796. (*Van Hulthem*). *Table des chartres, titres, et autres diplômes, etc., qui se trouvent au château de Rupelmonde.* Voir à la subdivision relative à Rupelmonde, page 169 (621), précédente.	Philips van Brabant.	Fl. Fr. In-folio.	XVII 2/3
10464		(*Titre*). Tafele van rechten, privilegiën ende statuten van Vlaendren.	Wasselins tol.	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
13013		(*Titre*). Register der placaerten van Vlaenderen. LE CANDÈLE.	Abdye brooder.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
13014		(*Titre*). Table générale des placcards de Flandre. LE CANDÈLE.	Abbayes (pains d').	Française. In-folio.	1763
13015		(*Titre*). Index des placcards de Flandre depuis l'an 1040 jusqu'en 1768, par ordre chronologique. LE CANDÈLE	Litteræ Nicolai IV.	Lat. Fr. Fl. In-folio.	1768
13199		(*Titre*). Placcards et ordonnances publiées en Flandre, par ordre de LL. MM. I. et R. et leurs dévanciers comtes de Flandre. LE CANDÈLE.	Justice et jurisdiction criminelle.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII d/3
12677		(*Titre*). Table des placcards de Flandre, jusqu'à l'an 1794. LE CANDÈLE	Abdy van Postel.	Fr. Fl. In-folio.	1794
13012	Van Heurck.	(*Titre*). Copies de diverses chartres concernant les contestations de la Flandre et de la Zelande. LE CANDÈLE.		Flamande. In-folio.	XVIII d/3
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — PRIVILÉGES DIVERS.			
16762		568. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant le droit féodal, les keures, etc., en Flandre.*	Omme dat leens goed.	Flamande. 26c.	XV 1/3
14201		(*Titre*). Motiva juris (in Concilio Flandriæ.) Octroi om te testeren over de goederen geleghen in Brabant, in de saek van Isabella Tibanti, tegen 't Serclaes.	Isabella Thibanti.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
		CHAPITRE V. DE LA FRISE (SPÉCIALEMENT).			
		PREMIÈRE DIVISION. HISTOIRE GÉNÉRALE.			
7265	Worperi van Der Geest.	(*Titre*). Hier begint dat vierde boek der chronyck van Vrieslant, tracterende die gesten, die gescheet zyn in Oostergoe, Westergoe en Seven, wolden, van die tyt dat hartoch Albert van Beyeren grave van Hollant, etc., vet Vrieslant woorde vordreveg, anno 1399 tot dat hartoch Albert van Saxen weder in Vrieslant worde ghehuldicht, anno 1498.	Daer naer dat hertog.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
6070	Worperii.	(*Titre*). Ex chronicis Worperii de Reinsmageest, prioris in Thabor, liber primus. Cette chronique de Frise et de Hollande, y compris les livres suivants, finit à l'an 1596. VERDUSSEN.	Phrysia est regio inferioris.	Latine. In-folio.	XVII 2/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12270		(*Titre*). Sensuyvent aucuns articles faitz par ung secrétaire de la chancellerie de Brabant, au mois de juillet l'an 1538, après avoir esté, par ordonnance de la royne, à Vilvorde, et y a visité aucuns lettrages y reposans, concernant la duché de Gheldre et conté de Zutphen, démontrant yceulx articles le bon droit et légitime titre de l'empereur, au dit duché et conté. LE CANDÈLE.	In den eersten.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
17471		798. (*Van Hulthem*). Jus Caroli V, imperatoris et ejus hæredum ad ducatum Geldriæ et comitatum Zutphaniæ. (*Il y a plus loin :*) 1°. Traité de paix entre le roy de Castille et le duc de Gheldre, en 1505. (*Voir page* 175-(627) *précédente*). 2°. Lettre de l'empereur au duc de Gueldre, touchant la restitution de ce duché. VERDUSSEN.	M. Jan, myn goeden vriendt.	Fl. Fr. In-folio.	XVII ¹/₃
15927		299. (*Van Hulthem*). Verdadera relacion por laqual se vee como los condes de Egmont no pueden pretender al ducado de Gueldres. NOTE. Voir plus loin aux états de Gueldre, plusieurs articles y relatifs. NUEWENS.	En el año de 1326.	Espagnole. In-folio.	XVII ²/₃
		TROISIÈME DIVISION. QUARTIERS, COMMUNES ET MONASTÈRES. PREMIÈRE SUBDIVISION. — ARNHEM.			
13924		(*Titre*). Acta fundationis capituli canonicorum in ecclesiâ Stæ Walburgis Arnemensi, Trajectensis diœcesis, cum bullis summorum pontificum.	Anno a nativitate Dni 1439.	Latine. In-quarto.	XVI ²/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — BETUWE (QUARTIER DU).			
6544		(*Titre*). Die lant rechten van Over-Betuwe. VERDUSSEN.	Wy Willehm van Guilick.	Hollandais. In-folio.	XVI ᵈ/₃
6534		(*Titre*). Die lant rechten van Neder-Betuwen. VERDUSSEN.	Wy Reynolt, grave van Gellre.	Hollandais. In-folio.	XVII ᵈ/₃
6536		(*Titre*). Den lant-brief van Neder-Betuwe. VERDUSSEN.	Wy Reynolt, by den gratren Gods.	Hollandais. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
		TROISIÈME SUBDIVISION. — CUYCK.			
13091		*Pièces concernant l'administration de la ville de Cuyck.* Voir aux communes et monastères de Brabant.	Gesien in den Raed.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — GRAVE. Voir aux communes et monastères de Brabant.			
		CINQUIÈME SUBDIVISION — HARDEWICK.			
958		*Notice concernant la ville d'Harderwyck.* CRUCIFERUM COLONIÆ.	Anno 1403, in profesto Bti Petri.	Latine. In-folio mixte.	XV ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17309		786. (*Van Hulthem*). *Diverses généalogies des ducs (antérieurement comtes) de Gueldre.* NÉLIS.	»	Française. In-folio.	XVI ²/₃
13067		*Liste des seigneurs, comtes, ducs et gouverneurs de Gueldre.* LE CANDÈLE.	L'an 1383, sous Charles Wichard ou Richard.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		DEUXIÈME DIVISION. TRAITÉS SPÉCIAUX CONCERNANT LES DROITS DE LA MAISON D'AUTRICHE.			
12659		(*Titre*). Mémoire que la Gueldre a été terre d'Empire. Autres pièces concernant la Gueldre et Weert. (V. page 178 suivante). LE CANDÈLE.	L'érection de cette province.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
6535		(*Titre*). Copia subullæ sive litterarum creditionis primi ducis Geldriæ, per Ludovicum IV, Romanorum imperatorem, semper Augustum. VERDUSSEN.	Lodewyck, by den genaden Gods.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
7550	Eugenii papæ IV.	(*Titre*). Bulla. Duci Geldriæ conceditur facultas eligendi sibi confessarium, qui in articulo mortis, possit ab omnibus peccatis eum absolvere, 5 kal. maj., an 1437. Pontif. 7°. Autre bulle commençant: *Benique*, du pape Eugène IV, sur le même objet; pour la duchesse. Cette bulle est datée de Boulogne 5 kal. maii 1437.	Provenite.	Latine. In-folio.	1437
6540		(*Titre*). Miscellanea Geldriæ. Extract uyt die confirmatie-brief van heertog Arnholt van Gelre, den letsten dach mey 1441, op den verbont-brief, in de drie vierdeelen des lants Gelre, by de ridderschap en steden als Nieuwegen, Zutphen en Arnhem gemaeckt. VERDUSSEN.	Wy stedehouders.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃
10371		(*Titre*). Tractatus anni 1505, inter ducem Gelriæ et Regem Castellæ. (*V. page* 176—(628) *suivante*). VERDUSSEN.	Primo est conclusum.	Latine. In-folio.	XVI ᵈ/₃
10375		Idem, anni 1518 inter ducem et Groningenses. VERDUSSEN.	Doen kondt als onser.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
10952	Charles d'Egmond.	*Diplôme de Charles d'Egmond, duc de Gueldre, du* 6 *octobre* 1528.	Kaerle, hertoghe van Gelre.	Latine. In-folio.	1528
6531		(*Titre*). Dat verbondt des lands tusschen steden. Die confirmatie van den verbondt. Verdrach gemaeckt, anno 1532. VERDUSSEN.	Wy borgemeesteren.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃
7426		(*Titre*). Cort verhael hoe dat Gelderlandt ierst aen het huys van Oostenryck gecommen is; gelyck ook Utrecht ende Overyssel, nieuw van de oorlogen in dese landen hierom geschiet ende van de expeditie en success van Martein Van Rossium; van het jaer 1494 tot 1555. VERDUSSEN.	Adolf, hertog van Gelderlandt.	Flamande. In-quarto.	XVII ²/₃
13018		(*Titre*). Senseict la lignée des ducz de Gueldre et comment il appert clerement que la duché de Gueldre appartient à juste et saincte titre à l'empereur, notre Sire. LE CANDÈLE.	L'an 1326, furent par Loys.	Française. In-folio.	XVI ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13919		*Plan de la ville de Venlo avec l'indication du siége commencé le 9 octobre 1646 et levé le 30 du dit mois; soutenu par M. le colonel Simon de Pointre, gouverneur de la ville et du fort.* LE CANDÈLE.	»	Française. Dessin.	XVII d/3
		QUINZIÈME SUBDIVISION. — WEERT.			
17458		796 (*Van Hulthem.*) *Pièces concernant la Gueldre et Weert.* Il y a entre autres une procédure, pour cause d'adultère, contre Wilhem de Juliers, demeurant à Weert. Voir aussi n° 12659, à la page 175 (627) précédente.	Edele ehrensfeste eerweerdige.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
		QUATRIÈME DIVISION. ADMINISTRATION.			
13088		(*Titre.*) *Commission de divers garde-chartes, en Gueldre.* Voir page 13 du premier volume du présent répertoire.	Remontre en toute humilité.	Française. In-folio.	XVI d/3
6533		(*Titre.*) Water-recht, processen van leen-recht. VERDUSSEN.	Wy Edoarde.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
6543		(*Titre.*) *Diplômes divers concernant le Duché de Gueldre.* VERDUSSEN.	»	Flamande. In-folio.	XVII d/3
6541		(*Titre.*) Extraet uyt den recets des lant-dachts in martio anno 1617, binnen Nimmegen gehouden. VERDUSSEN.	»	Flamande. In-folio.	XVII d/3
13089		*Pièces concernant le duché de Gueldre.* LE CANDÈLE.	»	Flamande. In-folio.	XVI d/3
6530		(*Titre.*) *Copies de divers édits, etc., concernant le droit civil en Gueldre, entr'autres :* Van de successie der dooderhandt. VERDUSSEN.	Wilhen hertog toe Guilich.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
17484		801. (*Van Hulthem.*) Memoriale pro formulà precum regalium in Geldriâ.	Philippus, etc., Geldriæ Dux.	Latine. In-folio.	XVII 1/3
		CINQUIÈME DIVISION. TRAITÉS SPÉCIAUX CONCERNANT LA GUELDRE DITE AUTRICHIENNE AU XVIIIe SIÈCLE. NOTE. La partie septentrionale du duché de Gueldre ayant adhéré à l'union d'Utrecht, de 1580, tandis que la partie méridionale continuait d'obéir à Albert et Isabelle et ensuite aux princes Autrichiens, ce pays s'est morcelé en deux parties; pour comble de désagrément, l'électeur de Brandebourg, devenu roi de Prusse, en obtint un autre morcellement au commencement du 18me siècle.			
16027		336. (*Van Hulthem.*) *Pièces diverses et actes administratifs touchant le duché de Gueldre; entre autres : Instructions à Gérard Svyen, chancelier au conseil de Gueldre.* (2 octobre 1737, *etc., etc.*)	Charles, etc.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
15263		78. (*Van Hulthem.*) Décret de S. A. R. concernant la concession des octrois en Gueldre; du 20 octobre 1752.	Les lettres de naturalité.	Française. In-folio.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SIXIÈME SUBDIVISION. — MONTFORT			
13429		(*Titre*). Placaert nopens de administratie en rechten der heerlyckheydt van Montfort, in Gelderland, den 30sten junii 1558. LE CANDÈLE.	Philips, etc., alzoo om te vervallen.	Flamande. In-folio.	1558
		SEPTIÈME SUBDIVISION. — NIMÈGUE.			
17931	Joannis Smith.	959. (*Van Hulthem*). De stad der Batavieren ofte Nieumegen.	De beginsselen der Batavieren.	Hollandais. In-quarto.	XVIII $^{2}/_{3}$
6545		(*Titre.*) Hoe men te Nieumegen een erfhuys, met recht op dingen sall daermen die doer van erfhuys toesluyt ende daermen den erfgenamen voor geen erven kennen nich huldenen will. VERDUSSEN.	In den eersten, hoe dat men.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		HUITIÈME SUBDIVISION. — RAVESTEYN.			
		Voir aux communes et monastères du Brabant.			
		NEUVIÈME SUBDIVISION. — RINDAREN.			
6849		(*Titre.*) Donationes ecclesiæ de Rinaren prope Clèves in Duffliâ, anno 948. — Feudum Gerardi Renicht. WILTHEM, SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	In Dei nomine, ego Ebroinus.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		DIXIÈME SUBDIVISION. — SANTWYCK.			
6539		(*Titre.*) Extract des signatz van Santwyck. VERDUSSEN.	Op den woensdach.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		ONZIÈME SUBDIVISION. — THORN.			
12361		*Requête d'Éléonore de Stauffen, abbesse de Thorn, près Ruremonde, concernant ladite abbaye et les monayes.* LE CANDÈLE.	Remontre très-humblement.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		DOUZIÈME SUBDIVISION. — TIEL.			
6537		(*Titre.*) Die rechten, binnen der stad Tyel. VERDUSSEN.	Heer rechter, ick bidde.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
6542		(*Titre.*) Hier nae volght een brief aengaende sommige dorpenin Tielreweerdt, met de stat salt Bommel enz. VERDUSSEN.	Wy gemein heemraden.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		TREIZIÈME SUBDIVISION — VELUWE (QUARTIER DU).			
16938		643. (*Van Hulthem.*) De comitatu Velve (seu Veluwe). Le texte commence l'an 1196, indiction 14, n°.	In nomine, etc., Henricus VI.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		QUATORZIÈME SUBDIVISION. — VENLOO.			
6532		(*Titre.*) Tractaet tusschen den Roomsch keyser en hertogh Willem van Cleves, voor Venloo. Tractaet ende verdrach der fursten van Gelre en Cleves met den fuestendum Gelre ende graefschap Zuttphen, gemaeck anno 1538, de 23 januarii, voor Venloo. VERDUSSEN.	In den naemen der heiligen.	Flamande. In-folio.	XV $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TROISIÈME DIVISION. HISTOIRE GÉNÉRALE.			
10479	Baudouin d'Avesnes.	(*Titre*). Che sont cronikes estraites et abregies des livres mons[r] Bauduin d'Avesnes, fil jadis le contesse Margherite de Flandres et de Hainau. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Savoir doivent tout boin crestyen.	Française. In-folio.	XIV $^{d}/_{3}$
10233	Du même Baudouin d'Avesnes.	(*Titre*). Che sont cronikes estraittes et abregiés des livres monseigneur Bauduin de Avesnes, fil jadis le contesse Margherite de Flandre et de Hainau, qui fut moult saiges hons et en assembla de pluisieurs livres. Voir à la page CCLII du résumé historique qui précède l'extrait de l'inventaire.	Savoir doivent tout boin crestyen.	Française. In-folio.	1399
17731	Du même Baudouin d'Avesnes.	888. (*Van Hulthem*). *La même chronique de Hainaut.*	Savoir doivent, etc.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
9242	Jacques de Guyse, traduit sous la surveillance de Simon Nockart.	*Histoire de Hainaut. (Du commencement des tems historiques jusqu'à l'an* 380 *de l'incarnation.* Le texte indique que cette histoire fut traduite du latin sous la surveillance de Simon Nockart, selon l'ordre de Marguerite de Bavière, mère du duc Philippe-le-Bon. Miniatures paginales de toutes couleurs et perspectivées à la plupart des chapitres; iconisme à la présentation; on y voit les portraits du duc Philippe-le-Bon, de son fils Charles, comte de Charolais, (alors adolescent) et de plusieurs seigneurs de sa cour: cet iconisme est entouré des armoiries de toutes les provinces soumises à la domination du duc Philippe-le-Bon, les tranches sont armoriées. Voir folio CCLII du résumé historique qui précède l'inventaire du présent catalogue. LIBRAIRIE PRIMITIVE. Tome 1.	Pour chaque, etc. Au temps que Laomedon.	Française. 44[c].	1449
9243	Des mêmes Jacques de Guyse et Simon Nockart.	*Continuation de la même histoire de Hainaut, depuis l'invasion des Huns jusqu'à l'an* 1055. Grandes miniatures paginales de toutes couleurs et perspectivées à la plupart des chapitres; à l'iconisme, portrait du duc Philippe-le-Bon, écoutant la lecture du livre; le comte Charles, son fils, est auprès de lui. L'initiale est armoriée de Bourgogne-Brabant. Voir folio CCLII du résumé historique. LIBRAIRIE PRIMITIVE. Tome 2.	En poursuivant la matière, sous la surveillance.	Latine. 44[c].	1449
9244	Des mêmes Jacques de Guyse, traduit par les soins de Simon Nockart.	*Continuation de la même histoire de Hainaut, depuis le comte Herman, premier mari de Richilde, jusqu'à l'an* 1244. Ce troisième volume est le dernier du bel exemplaire cité n° 9242, 9243 et 9244, de l'inventaire. Miniatures paginales de toutes couleurs et perspectivées, paraissant être d'Hemmelinck. Initiales alternes. Voir au folio CCLII du résumé historique. LIBRAIRIE PRIMITIVE. Tome 3.	Qui fut Herman le comte de Mons.	Française. 44[c].	1449
14613	Des mêmes Jacques de Guyse et Simon Nockart.	*Chronique de Hainaut, troisième partie.* Cette chronique finit par ces mots: Dieu soit propre à son âme et ainsi finit le 21[me] livre de ces présentes histoires, chi fine la tierche partie des hystoires des nobles princes de Hainaut, extraits des livres de maistre Jacques de Guyse.	Nous conversant avec ung venerable.	Française. 44[c].	XVI $^{2}/_{3}$
10213	Des mêmes Jacques de Guyse et Simon Nockart.	(*Rubr.*) Chy après senssieult la seconde partie, chest assavoir le VIII[e] livre des histoires des nobles princes del conte de Haynault. (*Fin*). Explicit la seconde partie des nobles princes de Haynau. Le texte commence au retour de Maximilien, empereur romain, venant de Bretagne et finit à l'an 1055; ce manuscrit est le n° 246 de l'inventaire de Viglius, page CCLVII, du 1[er] volume de ce catalogue. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Comme et soit enssi que.	Française. In-folio.	XV $^{1}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CHAPITRE VIII. HAINAUT.			
		PREMIÈRE DIVISION. GÉOGRAPHIE STATISTIQUE ET VOYAGES.			
8808	Waesberg et Grammaye.	(*Titre.*) De Hannoniâ. Ce Mss. est attribué également à Waesberg et à Grammaye.	Hannonia, olim inferior Picardia.	Latine. In-folio.	XVII 1/3
13071		(*Titre*). Les seigneries au comte de Hainaut et qui estoient seigneurs de ces seigneuries. LE CANDÈLE.	Comme le château de Valenciennes.	Française. In-folio.	XVII 2/3
41	De Bernières, Intendant du Hainaut Français.	(*Titre.*) Mémoire administratif, historique et statistique sur le Hainaut autrichien. Le texte est extrait du Mss. n° 40 à 45 de l'Inventaire.	La province de Hainaut.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
16184	Du même De Bernières.	388. (*Van Hulthem*). Mémoire concernant la province de Hainault, dressé par ordre de Louis XIV, à la sollicitation de M. le Duc de Bourgogne, en 1699, par M. De Bernières, intendant de la province.	La province de Hainaut.	Française. In quarto. Armoiries.	XVIII 1/3
17276		774. (*Van Hulthem.*) Idem.	La province de Hainaut.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16164		386. (*Van Hulthem.*) Idem.	La province de Hainaut.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6623		*Notice géographique sur le Hainaut.*	»	Française. In-folio.	XVIII 1/3
15832		249. (*Van Hulthem*). État géographique du doyenné de Tournay et du comté de Hainaut. (*v. Tournay.*)	Le doyenné de Tournay.	Française. In-folio.	XVI 2/3
10343		(*Titre.*) Voyage de Mons en Hainaut, à Rome en 1543. Cet article, porté ici pour mémoire, se trouve déjà au tome 1, p. 72 de ce répertoire.	De Valenchienne à Mons.	Française. In-folio.	XV 2/3
9629	Gillon de Trasignies.	*Autre voyage de Mons en Hainaut, mais jusqu'à la Terre-Sainte.* Voir tome 1, p. 75. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Les hauts et aventureux.	Latine. In-folio.	XV 2/3
11930	Du même Gillon de Trasignies.	*Le même voyage.* CARTHUSIÆ BRUXELLIS.	Sublimia et insignia facta.	Latine. Autogr.	XVII 2/3
		DEUXIÈME DIVISION. ANTIQUITÉS ROMAINES ET FRANQUES.			
2105	Guillelmi Wilthem.	(*Titre*). Disputatio historica quâ clarissime et eruditissime ostenditur Hannones esse veros Nervios, non Tornacenses.	Ante omnia mutanda sunt.	Latine. In-quarto.	XVII 2/3
17355	Ejusdem Wilthem.	791. (*Van Hulthem*). Idem. *Il y a en tête :* R. P. Guillelmi Wilthem, hujus disputationis auctor et P. Michael Malapertius Caroli N. S. R^m. V^m. de hac judicium scire velit, mihi vera est visa.	Ante omnia mutanda sunt.	Latine. In-quarto.	XVII 2/3
6606		(*Titre*). De Arduennâ sylvâ; de Carbonariâ sylvâ. (*Voir à la province de Luxembourg*).	Nota est Arduennæ sylvæ.	Latine. In-quarto.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		QUATRIÈME DIVISION. HISTOIRE PARTIELLE.			
6620		(*Titre*). De St-Hidulphe; de Chateaulieu et de la religion.	»	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
3395		(*Titre*). Historia Sti Vincentii Maldegarii.	Erat igitur.	Latine. In-folio.	1470
8760		(*Rubr.*) Incipit prologus in legendâ Stæ Waldetrudis, electæ.	Ad illuminandam viam.	Latine. In-quarto.	1442
2838		(*Titre*). Reynardi poema : quo modo Reynardus invenit Isengerim, etc. Le commencement et la fin sont lacérés. Voir n° 14601 qui suit. CORSENDONC.	(*Lacune*)... forsitan ille tenet.	Vers. Lat. 22ᶜ.	XIII ²/₃
14601		*Reynard de Vos.* On ne s'étonnera pas de trouver ici ces deux articles 2838 et 14601 d'un roman, lorsque l'on considère que plusieurs personnes ont cru trouver dans ce roman une allégorie de l'histoire de Reinier au long col, duc de Lotharingie, qui vivait au commencement du dixième siècle de l'ère vulgaire et qui fut l'un des hommes illustres de son époque. HEBER.	William die Madoc.	Vers. Fl. 25ᶜ.	XV ᵈ/₃
16226		410. (*Van Hulthem*). Mémoire pour servir à l'histoire de Herman de Saxe, comte de Mons, le premier époux de Richilde, comtesse de Hainaut et de Valencienne.	L'académie (*de Bruxelles*) avait proposé.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
6614		(*Titre*). De Balduino, comite Montensi.	Henricus cœcus.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
17423		793. (*Van Hulthem*). Chest li declarations d'aucuns joyaux, demorez de tres puissant prince monsʳ le duc Guillaume de Baviere, conte de Haynau et de Hollande, appartenans à son testament, lequel furent pris en letre, à Mons, le 12ᵉ jour dou mois de march l'an mil IIIIᶜ et dix-huyt. NÉLIS.	Premier ung coler dor.	Française. In-folio.	XV ¹/₃
1015		*Notices sur le Hainaut et la Hollande pendant le règne de la maison d'Avesne.*		Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		CINQUIÈME DIVISION. MONASTÈRES, SEIGNEURIES ET COMMUNES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — RECUEILS GÉNÉRAUX.			
6639	Brasseur.	(*Titre*). Origines Hannoniæ cœnobiorum.	Joannes archiepiscopus et dux Remensis.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
13071		(*Titre*). Des seigneuries du comté de Hainaut et qui étaient seigneurs de ces seigneuries. Cet article est déjà porté pour mémoire à la page 179 (631) précédente. LE CANDÈLE.	Comme le château de Valenciennes.	Française. In-folio. Armoiries.	XVII ²/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — AVESNES.			
6669		*Extraits de pièces concernant Avesne.*	Quiévrain, etc.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
3698	Du même Jacques de Guyse.	*Annales de Hainaut* (*finissant peu après l'an* 1253). SOCIET. JESU MONTIBUS HANNONIÆ.	Pour être que les histoires, etc. au temps que Laomedon.	Française. In-folio.	XV ²/3
11240	Du même Jacques de Guyse.	(*Titre*). Recollection des nobles et anchiennes croniques de Hainaut. (*Finit à l'an* 946). VERDUSSEN.	Pour che que par la nue de ignorance.	Française. In-quarto.	XVI ᵈ/3
11672	D'après le même Jacques de Guyse, par D'Anly.	(*Titre*). Abregé des antiquitez de Haynau, extraict de maistre Jacques de Guyse et d'autres historiographes, par D'Anly. Le texte commence à l'an 2788 après la création et à l'an 1261 avant J. C. Le texte finit au règne de Philippe II roi d'Espagne.	Le pays de Hainaut.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/3
7409	Du même Jacques de Guyse, curâ Miræi.	(*Titre*). Res Hannoniæ, extractæ e Mss. Jacobi de Guyse. CARDIN. ALSACIA.	Argumenta capitum.	Latine. In-quarto.	XVII ᵈ/3
17273	Du même Jacques de Guyse.	773ᵃ. (*Van Hulthem.*) Jacobi Guisii annales Hannoniæ, ex Mss. autographo quod apud fratres Minores Insulis reperiebatur, incipit liber octavus historiarum illustrium principum Hannoniæ. (*Finit à l'an* 1070). Il est facile de remarquer que ce Mss. a été collationné scrupuleusement. Mr. De Nélis, pour lequel cette copie a été exécutée, en a fait omettre les quatre premiers chapitres de Jacques de Guise, comme ne renfermant, selon lui, que des faits fabuleux et inutiles pour l'histoire de la Belgique (*Extr. V. H.*)	Quoniam juxta quod, ut ait Ebrardus.	Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/3
17274	Du même Jacques de Guise.	773ᵇ. (*Van Hulthem*). Incipit prologus in tertiam partem illustrium principum Hannoniæ, liber quintus decimus. Commence à Baudouin, époux de Richil, et finit à l'an 1195.	Cupientes cum magistro Petro Lombardo.	Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/3
17275	D'après le même Jacques de Guise.	773ᶜ. (*Van Hulthem.*) *Suite à l'histoire de Hainaut, commençant ainsi :* Balduinus succedit patri suo Balduinio, (*de l'an* 1195 *jusqu'à Jean d'Avesne, en* 1299.)	Balduinus succedit Balduino comiti Hannoniæ.	Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/3
17798	D'après le même Jacques de Guise.	898. (*Van Hulthem.*) Index quinti libri Jacobi Guisii historia comitum Hannoniæ.	Balduinus succedit patri suo.	Latine. In-folio.	XVIII ²/3
17729	D'après le même Jacques de Guise.	888. (*Van Hulthem.*) *Notice des illustrations de la Gaule-Belgique, concernant principalement le Hainaut.*	Le 1ᵉʳ volume.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/3
17803	D'après le même Jacques de Guise, par De Nélis.	591. (*Van Hulthem*). *Index historiarum Jacobi Guisii.* Ce recueil a été formé par M. de Nélis. (*Extr. V. H.*)	Quomodo et a quibus.	Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/3
17312		786. (*Van Hulthem.*) *Duces et comites Montenses.*	Caput I. Prologus.	Latine. In-folio.	XVIII ᵗ/3
2093		(*Rubr.*) Genealogia comitum Hannoniæ. Finit au règne de Charles-Quint. SEPT FONTAINES.	Albericus Clodii erimiti regis.	Française. In-folio.	1529
10356		*Sires et comtes de Hainaut.* Avec armoiries.	Albericus ou Alberon.	Française. In-folio. Armoiries.	XVI ²/3
6161		(*Titre*). Comites Hannoniæ. Avec tableaux généalogiques, y compris celui relatif à la maison d'Avesnes, qui régna en Hainaut et en Hollande. Il y a, par intercallation, la généalogie des comtes de Chimay. (V. Chimay).	Raginerus Hannoniæ comes.	Latine. In-quarto.	XVI ᵈ/3
14108	Gaillard.	(*Titre*). Généalogie des comtes de Hainaut. VERDUSSEN.	Regnier, fils de Manassès.	Française. In-folio.	XVII ²/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DIXIÈME SUBDIVISION. — ENGHIEN.			
13753	Arnoldi Beeltsens.	(*Titre*). Genealogia dominorum terræ Angiensis e chronico et menologio domûs carthusiæ. LE CANDÈLE.	Anno 1200 usque ad annum.	Latine. In-quarto.	XVII $^{2}/_{3}$
6155		(*Titre*). Domini Angiæ.	(*Tableaux*).	Latine. In-quarto.	XVI $^{d}/_{3}$
6669		*Tableau généalogique concernant Enghien.* GEMBLOUX.	(*Tableaux*).	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
4538	Colins.	(*Titre*). Receuilles divers et curieux de Colins, en son histoire d'Enguien. Ce recueil est aussi relatif à l'histoire générale de l'Europe depuis l'an 1152 jusqu'en 1589. Voir aussi no 5684 de Butkens, à la page 194 verso.	L'an 1152 l'empereur Frédéric.	Française. In-octavo.	1598
13754		(*Titre*). Mœnologium carthusiæ Capellæ Angiæ, ab anno 1390 usque ad annum 1634. LE CANDÈLE.	Hæc sequuntur nomina.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		ONZIÈME SUBDIVISION. — ESTINES (LES).			
7080		(*Titre*). De conciliis Leptinensibus (des Estines), prope Binchiam et Laubiacensem abbatem.	Cum magna fuerit.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		DOUZIÈME SUBDIVISION. — FONTAINE-L'ÉVÊQUE.			
12698		(*Titre*). Recort de la justice de Fontaine-l'Évêque, de la mouvance de Liége. LE CANDÈLE.	Nous mayeur et eschevin.	Française. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
		TREIZIÈME SUBDIVISION. — FONTENELLE.			
7818		(*Titre*). Chronicon Fontinellense. Commemoratio genealogiæ Arnulphi episcopi et Wandregisili nepotis ejus.	Aubertus qui fuit ex genere.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7820		(*Titre*). Aliud chronicon Fontinellense (*finit à l'an* 1159).	Anno 876, Rollo in Normanniam.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		QUATORZIÈME SUBDIVISION. — GHISLAIN (ST.)			
6256		(*Titre*). Incipiunt privilegia imperialia monasterii Sti-Ghisleni in Cellâ, ordinis Sti-Benedicti, Cameracensis diœcesis. VERDUSSEN.	Otto, Romanorum Imperator.	Latine. In-quarto.	XVII $^{2}/_{3}$
6257		(*Titre*). Incipiunt privilegia papalia monasterii Sti-Ghisleni in Cellâ, ordinis Sti-Benedicti, Cameracensis diœcesis, in Hannoniâ. VERDUSSEN.	Gelasius episcopus.	Latine. In-quarto.	XVII $^{2}/_{3}$
13756		(*Titre*). Mémoire relatif à l'abbaye de St.-Ghislain en Hainaut. LE CANDÈLE.	L'on ne peut lire sans convenir.	Française. In-quarto.	XVIII $^{d}/_{3}$
		QUINZIÈME SUBDIVISION. — HAVRÉ.			
6669		*Pièces diverses concernant Havré (v. Quiévrain).*	»	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TROISIÈME SUBDIVISION. — BEAUMONT.			
12376	Guillaume archevêque de Rheims.	(*Titre*). Coustumes, franchises et droits de la ville de Beaumont, octroyés par Guillaume archevêque de Rheims, en 1182. LE CANDÈLE.	Guillaume, archevêque de Rheims.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — BOIS-SEIGNEUR-ISAAC.			
8181		(*Titre*). Sequitur ipsa historia quæ contigit, anno domini M° CCCC° V° in Hannoniâ, de antiquâ capellâ de Busco Domini Isaac.	Igitur de antiquâ capellâ.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
8149		(*Titre*). Incipit prologus ad historiam Sanguinis miraculosi de Busco Domini Isaac.	Magna opera Domini.	Latine. In-folio.	XVII ᵈ/₃
13524		(*Titre*). Van de capelle van Bosch Isaac. Hier beghint de historie van den heiligen bloed van Bosch Isaac. Miniature qui représente le St-Sacrement. LE CANDÈLE.	Het beginsel der fundatien.	Flamande. 14ᵉ.	XVI ²/₃
11980		(*Titre.*) Epitaphium Dⁿⁱ Johannis Scoti, prioris ecclesiæ de Bosco Domini Isaac. Ce Scotus était chancelier de l'ordre de la Toison d'or.	Quæ cameratus in banc.	Vers. Lat. In-octavo.	1531
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — BONNE-ESPÉRANCE.			
16605		536. (*Van Hulthem*). Chronicon abbatiæ Bonæ Spei, ab ejusdem fundatione ad annum 1671.	Abbatia B. Mariæ Bonæ Spei.	Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
		SIXIÈME SUBDIVISION. — CAMBRON.			
8569		(*Titre*). Abbatum Camberonensium series. (*Terminée à l'an* 1614).	L'an de grâce 1148.	Française. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
		SEPTIÈME SUBDIVISION. — CHARLEROI.			
6628		(*Titre*). Mémoire de ce que l'on demande pour éclaircissement sur l'histoire de la ville et forteresse de Charleroi.	La liste des gourverneurs.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
17294		780. (*Van Hulthem*). Discours sur le siége de Charleroy, (l'an 1672). Cet opuscule ne contient guères que des considérations générales et politiques sur ce siége. NUEWENS.	Pour venir au détail.	Française. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
		HUITIÈME SUBDIVISION. — CHIMAY.			
6161		*La liste des comtes de Chimai.* Voir ci-dessus à la page 181 (633) la liste des comtes de Hainaut à la suite de laquelle se trouve indiqué le présent n°.	(*Tableaux.*)	Française. In-quarto.	XVI ᵈ/₃
16632	Foppens.	547. (*Van Hulthem*). Decani ecclesiæ collegiatæ Stæ Monegundis, Chimacensis in Hannoniâ, diœcesis Leodiensis. NUEWENS.	Gombertus, anno 1178.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
		NEUVIÈME SUBDIVISION. — ST.-DENYS EN BROQUEROYE.			
7435		(*Titre*). Diversæ cartæ comitum ac comitissarum Flandriæ et Hannoniæ, de fundatione monasterii Sti Dronysii in Broqueroye.	Ego Balduinus comes de Hainaut.	Latine. In-quarto.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		VINGT-UNIÈME SUBDIVISION. — QUIÉVRAIN.			
6669		*Extraits concernant diverses communes du Hainaut : Quiévrain, Avesne, Salain, Havré, Enghien et d'autres, désignées au volume n° 6663 à 6676.*	(*Voir passim au volume* 6663 à 6706).	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
		VINGT-DEUXIÈME SUBDIVISION. — SOIGNIES.			
12445		(*Titre*). Remontrance du chapitre de Soignies pour l'élection d'un chanoine. LE CANDÈLE	Remontrent en toute humilité.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
		VINGT-TROISIÈME SUBDIVISION. — VALENCIENNES.			
12275		(*Titre*). Table des privilèges et titres contenus au tome premier des privilèges de la ville de Valenciennes. LE CANDÈLE.	Privilège du comte Jean d'Avesne, du mois de septembre 1290.	Latine. In-folio.	XVIII $^d/_3$
12276		(*Titre*). Table des privilèges de la ville de Valenciennes, avec titres contenus au second tome. LE CANDÈLE.	Privilège du comte Jean d'Avesne, auquel il jure.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII $^d/_3$
12277	J. Cocquereau, conseiller de Valenciennes.	(*Titre*). Mémoires et recueil des sentences, procès civils et criminels et antiquités de la ville de Valenciennes. LE CANDÈLE.	S'en suivent les lettres missives.	Française. In-folio.	XVII $^2/_3$
12278	Du même J. Cocquereau.	(*Titre*). Addition aux mémoires et ancienne police, etc., de la ville de Valenciennes; extraits des titres originaux et registres depuis l'an 1276 jusqu'à 1485, avec la liste des premiers magistrats et conseillers. LE CANDÈLE.	En l'an 1287.	Française. In-folio.	1780
12279		(*Titre*). Remarques et annotations de ce qui s'est passé et arrivé en la ville de Valenciennes, de curieux depuis le 3 mai 1698, jusqu'à présent en 1780. LE CANDÈLE.	Le 3 mai 1698.	Française. In-folio.	1780
8607		(*Titre*). Origo confraternitatis B. Mariæ Valentiniensis (Hannoniæ).	Origo, etc.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16622		547. (*Van Hulthem*). *Notice pour la chartreuse de Valenciennes.*	Guillaume, frère de Jean d'Avesne.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
		SIXIÈME DIVISION. TITRES DIPLOMATIQUES.			
17727		888. (*Van Hulthem*). Diplomata comitum Hannoniæ. (*De l'an* 1070 *à* 1418).	Diplomata Henrici IV.	Lat. Fra. In-folio.	XVII $^2/_3$
7082	Henri IV, empereur.	*Chartre de l'empereur Henri IV, en faveur de l'église de Liége, touchant le pays de Hainaut. Pièces diverses, concernant le Hainaut et les origines des communes et établissements religieux de ce comté.*	In nomine santæ, etc.	Latine. In-folio.	XVIII $^d/_3$
7937		(*Titre*). Capitula quædam sunt extracta ex secundâ parte chronicæ Hannoniensis, capitulo XXVIII°, quæ concernunt patriam Brabantiæ.	Circa tempus quo floruit Plato.	Latine. In-folio.	XVII $^1/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SEIZIÈME SUBDIVISION. — JUMET.			
7079	De l'Espée.	(*Titre*). Extrait d'une requête présentée à S. A. Électorale de Bavière par le résident de S. A. l'Évêque et prince de Liége, prétendant que Jumet serait pays de Liége. Autres pièces concernant Jumet, dépendance de l'abbaye de Lobbe. (V. Lobbe).	Au village de Jumet. (*Voir passim dans le volume*).	Fr. Lat. In-folio.	XVIII ²/₃
		DIX-SEPTIÈME SUBDIVISION. — LIESSIES.			
8574		(*Titre*). Monasterii Lætiensis (Liessies) privilegia.	Manasses, episcopus Cameracensis.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
13755		(*Titre*). Libellus chronicorum monasterii Lætiensis, a primis fundamentis, unà cum lamentabili Galliarum vastatione, quæ facta est post decessum Ludovici pii. LE CANDÈLE.	Intermissis, etc., Pippinus junior.	Latine. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
7437		*Notice ou table des titres diplomatiques du monastère de Liessies.* De domo Lætitiensi, monasterii S. Lamberti. *Indication des bulles papales, des chartres, etc., concernant ce monastère, jusqu'en* 1237.	Quibus temporibus et a quibus.	Latine. In-quarto.	XVI ²/₃
		DIX-HUITIÈME SUBDIVISION. — LOBBE.			
7816	Falcuini abbatis.	(*Titre*). Chronicon Lobiense Falcuini abbatis.	Dixi ab antiquis, etc., est locus ubi.	Latine. In-quarto.	XVII ²/₃
7745	Francisci De Bar.	(*Titre*). Historia cœnobiarchiæ Lobiensis, anno salutis 636.	Multi multa loquuntur.	Latine. In-folio.	XVI ᵈ/₃
7746	Ejusdem Francisci De Bar.	(*Titre*). Fundatio cœnobiarchiæ Lobiensis a Sᵗᵒ Landelino.	Cum in prohœmio.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
7817		(*Titre*). Arbor virorum illustrium cœnobii Lobiensis. C'est une chronique de Lobbe en tableaux.	Eclaircissement pour les chartes.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
7078		*Chartres de l'ancienne abbaye de Lobbe.*		Latine. In-folio.	XVI ᵈ/₃
16650		549. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant l'abbaye de Lobbe; elles sont datées du* 22 *mars* 1720. (*Voir Jumet ci-dessus, n°* 7079).	Parties ayant été entendues.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		DIX-NEUVIÈME SUBDIVISION. — MARIMONT.			
15304	Marie-Elisabeth.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour la conservation de la maison roiale de Marimont et de son parcq. *Du* 18 *novembre* 1738. (*C'est le texte original*).	S. A. S. étant informée des excès.	Française. In-folio. Authent.	1720
15498		146. (*Van Hulthem*). Mémoires, etc., pour lever le plan de Marimont.		Française. In-folio.	1738
		VINGTIÈME SUBDIVISION. — MONS.			
12177		*Calendrier historique ou Éphémérides de Mons et d'autres lieux des Pays-Bas, pour les années* 1486 *à* 1495. LE CANDÈLE.	Le 1ᵉʳ janvier 1486.	Française. In-folio.	XV ᵈ/₃
16627		547. (*Van Hulthem.*) Abus en négligences, touchant la desservitude du chapelle Royale, en l'Église de Sᵗᵉ.-Vaudru à Mons, chapelle N.-D. du Carnière, *alias* du soleil. NUEWENS.	Il est dûe par lettres.	Française. In-folio.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CHAPITRE IX. **HOLLANDE AVEC LA ZÉLANDE ET UTRECHT.** NOTE. Plusieurs historiens du comté de Hollande ayant mêlé à l'histoire de cette province, les événements de la seigneurie d'Utrecht, il n'a été possible d'indiquer au chapitre concernant Utrecht, que les articles qui sont évidemment distincts. Il en est de même pour la Zélande.			
		PREMIÈRE DIVISION. ANTIQUITÉS.			
17936	Hofstede.	964. (*Van Hulthem*). Voorslag door Mr P. Hofstede, te Assen, departement Drenthe, gegeven aan het koninklyk Institut, wegens de ontdekking van een Hunnebed, digt by Emmen, in het zelve departement; graasmaand, 1809. Avec des dessins au crayon noir et au crayon rouge. (*Extr. V. H.*)	De onder geteekende ontvangen hebbende.	Hollandais. In-folio.	XIX 1/3
3263	Adriani Junii, Hornani medici.	(*Titre*). Batavia, in quâ præter gentis et insulæ antiquitatem, originem, ornamenta, atque alia ad eam historiam pertinentia, declaratur quæ fuerit vetus Batavia, quæ Plinio, Tacito et Ptolemæo cognita, etc. (*Terminé*). Finis Bataviæ, descriptum opus hoc totum XL dierum spatio, quorum postremus ad VII. kal. julii, anno 1583. Cet ouvrage traite depuis l'origine des Bataves jusqu'au 8e siècle.	Anni auspicium.	Latine. In-folio.	1583
6407		(*Titre.*) Exemplar largicionis quam Karolus Calvus, filius Ludovici pii, rex Francorum, postea imperator Romanorum, contulit Theoderico, comiti Hollandiæ.	Anno Domini 863.	Latine. In-quarto.	XV 2/3
8039		(*Rubr.*) De primævâ origine comitatûs Hollandiæ et Zelandiæ ac civitatis Trajectensis. Au 3e feuillet sont ajoutés les seigneurs de Frise		Latine. In-folio.	XV 2/3
		DEUXIÈME DIVISION. HISTOIRE GÉNÉRALE.			
15654	Melis Stoke.	195. (*Van Hulthem*). *Extrait de Melis Stoke* ou *généalogie des comtes de Hollande; elle commence à Louis, fils de Lothaire.* Int zevende jaer dat moghentlike Van den jonghen Lodewycke Lotharis zone hadde beseten Dat edel roomsche rike verincten. Le texte renferme un grand nombre d'armoiries, il finit à Marguerite qui épousa Louis de Bavière. COMTESSE D'YVE.	In 't zevende jaer dat moghentlike.	Vers. Fl. 22e. Armoiries.	XIV 2/3
5754	Joannis de Beka.	(*Titre*). Chronicon episcoporum Ultrajectensium et comitum Hollandiæ. Ce Mss. appartenait à l'historien Dyntherus, secrétaire de quatre ducs de Brabant. (V. n° 5756 page 22—(474) précédente) ainsi que n° 5755 qui va suivre, page 189—(641). GROENENDAEL.	Reverendis patribus, etc. Princeps ergo Francorum.	Latine. In-folio.	XV 1/3
6405	Ejusdem Joannis de Beka.	Idem.	Reverendis patribus et præclaris, etc. Igitur ab anno.	Latine. In-quarto.	XVII 2/3
7944	Ejusdem Joannis de Beka.	Idem.	Reverendis patribus et præclaris, etc. Igitur ab anno.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
10160	Ejusdem Joannis de Beka.	Idem. SOCIET. JESU ANTVERPIÆ.	Reverendis, etc. Igitur ab anno incarnationis.	Latine. In-folio.	1465
3601	Ejusdem Joannis de Beka.	Idem. BIBLIOTHECÆ LOVANIENSIS.	Reverendis, etc. Igitur ab anno incarnationis.	Latine. In-folio.	XVI 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
5753	Ejusdem Joannis de Beka.	(*Titre*). Dits die Hollantsche cronike. Il y a aussi par intercallation celle des évêques d'Utrecht. Ce manuscrit appartenait à Dyntherus. (Voir à la page 22—(474) précédente). GROENENDAEL.	Naer jaer 5199, etc. Eersamen ende geduchten vader.	Fl. Hol. In-folio.	1408
7420	Ejusdem Joannis de Beka.	(*Titre*). Dit syn die croniken van den stichte van Utrecht en van Holland. Finit en 1393.	Eersamen geduchtene vaderen.	Hollandais. 22°.	XV ²/₃
17914	Ejusdem Joannis de Beka. (*P. M. Beyeren*).	946. (*Van Hulthem*). Dits die hollandsche cronyke. (*Fin*). Explicit cronographia per manus Beyeren, armorum regis de Ruyns annodin M° CCCC° IX, etc. Initiales d'or sur fond alterne, amoiries d'or et de toutes couleurs. CONGULOO.	Eersamen en geduchten, etc. Prince Frédéric Van Blanckenheym.	Flamande. 28°. Armoiries.	1409
9955		(*Titre*). De chronicis Hollandiæ, Zelandiæ, Frisiæ.	Prologus, Johannis Beek.	Latine. In folio.	XVI ᵈ/₃
13912	Reynerii Snoy, et Van der Brucht.	(*Titre*). Chronica Hollandiæ, Zelandiæ, Frisiæ, Episcoporum Trajectensium et ducum Burgundiæ. LE CANDÈLE.	Opere prætium duximus.	Latine. In-quarto.	XVI ²/₃
10250	Eorumdem Reynerii Snoy, et Van der Brucht.	Idem.	Opere prætium duximus.	Latine. In-folio.	XV ²/₃
6406		(*Titre*). Chronica comitum Hollandiæ. Terminée à l'an 1205.	Anno Domini 866 Karolus.	Latine. In-quarto.	XV ²/₃
7423		(*Titre*). Van de graven van Holland ende Zeelandt. Cette chronique se termine à Jacqueline de Bavière et Philippe-le-Bon.	Om te toonen de afkompste.	Flamande. In-quarto.	XVII ²/₃
12191		(*Titre*). Hier beghint die afcomste van die edele graven van Hollant, Zeelant en Vrieslant tot Karolo den Keyser. Il y a ensuite d'autres pièces concernant les Provinces-Unies, avec portraits dessinés à l'encre et coloriés; blasons des villes et seigneuries. LE CANDÈLE.	Want Holland hier voormaels.	Flamande. In-folio. Armoiries.	1555
5378		(*Titre*). Chronique de Hollande. Terminée à l'an 1433. SOC. JESU LOVANII.	Hollandiæ primordialis civitas.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
7152	Heda.	(*Titre*). Sanctæ et venerabilis Ecclesiæ Ultrajectensis Wilhelmus Heeda, præpositus Arnhemensis levites et canonicus in ejusdem honorem et omne bonum. SOCIET. JESU GANDAVI.	Ait Ecclesiastes : Dedi.	Latine. In-folio.	XVII ᵈ/₃
13914	Ejusdem Hedæ.	(*Titre*). Notitia ex historiâ episcoporum Trajectensium. LE CANDÈLE.	Urbem Trajectum.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
8343	Joannis a Leydis, carmelitani, Joannis Gerbrardi.	(*Titre*). Chronicon Hollandiæ comitum et episcoporum Ultrajectinorum. SOCIET. JESU ANTVERPIÆ.	Gesta temporum præteritorum.	Latine. In-folio.	XV ᵈ/₃
6054		(*Titre*). Historia episcoporum Trajectensium et comitum Hollandiæ. Terminée en 1448. VERDUSSEN.	Sanctus Willebrordus ex inferioris, Frisiæ, etc.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
7260	George l'aventurier (George Chatelain).	(*Rubr.*) Sensieut les croniques abregées, faites par Jorge l'Aventurier. Item après les croniques des pays de Hollande, Zellande et Frise.	Qui veult oir merveilles.	Vers Fr. In-folio.	XVI ²/₃
12185		(*Titre*). Chi après sensieult la manière comment le dumoiseaux Guillaumes, comtes de hollandes ce fût fait chevalier, après qu'il fût esleu y estre roys des Romains en l'an CCLXVII. LE CANDÈLE.	Decesso Florentio principe.	Latine. In-folio.	XV ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
8041		(*Rubr.*) De nominibus et origine comitum et principum Hollandiæ, Zelandiæ et dominorum Frisiæ.	Theodoricus de prosapiâ regis Francorum.	Flamande. In-folio.	XV $^2/_3$
7254		(*Rubr.*) Les croniques des pays de Hollande, Zellande et aussy en partie de Haynau. Cette chronique se termine à l'an 1456. VERDUSSEN.	Après que le monde fut créé.	Française. In-folio.	1529
10357		*Notice sur les comtes de Hollande.*	Theodoric ou Thierry.	Française. In-quarto. Armoiries.	XVI $^1/_3$
13069		(*Titre*). Tous les comtes et comtesses d'Hollande, Zeelande et de Frise depuis l'an 863 jusqu'à l'an 1568. LE CANDÈLE.	Thierry ou Théodore.	Française. In-folio.	1598
6075		(*Titre*). De chronyck in 't korte van Hollant, Zeelant en Vrieslant ; item van sticht van Utrecht. VERDUSSEN.	Langhen tyt zoe es my ghebeden.	Flamande. In-folio.	XVI $^2/_3$
17916	Thomæ Gorcomiensis.	948. (*Van Hulthem*). Kort vertoog der oude graven van Holland.	Wie is de laatste.	Hollandais. In-8°.	XVIII $^d/_3$
17307		786. (*Van Hulthem*). Comites Hollandiæ.	»	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
8814		(*Titre*). Aliqua ex chronicis Zelandicis et de Hollandia ; de Ultrajecto.	Anno 1547, in aprili Adolphus.	Latine. In-folio.	XVII $^1/_3$
		TROISIÈME DIVISION. COMMUNES ET MONASTÈRES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
12803		(*Titre*). Capitula Frisiæ, Transissulana, Groningana, etc. (*v. Frise et Groningue*). LE CANDÈLE.	Anno 1570, Leovardium.	Hollandais. In-quarto.	XVII $^d/_3$
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — AMSTERDAM.			
17907	H. van Biesten.	942. (*Van Hulthem*). Anteykeningen, gedaen van broer Hendrik Van Biesten, orateur van de minnebroeders, binnen Amsterdam, op de nyeuwe mare en geschiedenis dat geschiet is binnen en omtrent Amsterdam, zedert den jaere 1534 tot 1567, getrouwelyc gecomponiert.	Item omtrent lichtmis.	Hollandais. In-quarto.	XVI $^2/_3$
17918		949. (*Van Hulthem*). Hantvesten van Amsterdam, enz. Dit zyn die schonten, burgemeesteren ende schepenen der stadt van Amsterdam, der jaeren als sy daerna bescreven staen ende achtereen volghen. (*De l'an* 1413 *à l'an* 1569. Il y a ensuite d'autres diplômes concernant la ville d'Amsterdam.	Anno 1413, Schout.	Hollandais. In-quarto.	XVI $^d/_3$
11392	Chassereau.	(*Titre*). Canonicorum regularium de Campis B^{tæ} Mariæ Amsterodami.	Die banken horen.	Hollandais. In-quarto.	XVI $^2/_3$
		TROISIÈME SUBDIVISION. — ARKEL.			
8048		(*Titre*). Illustrium ac bellicosorum virorum dominorum nobilis dominii de Arkel.		Latine. In-folio.	XV $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6047		(*Titre*). De Domino de Archel. VERDUSSEN.	Tempore Theodorici II.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — BREDERODE.			
17314	Thomæ Gorcomiensis.	786. (*Van Hulthem*). De nobilibus baronibus dominis de Brederode.		Latine. In-folio.	XVIII ¹/₃
6051		(*Titre*). Origo dominorum de Brederoede. VERDUSSEN.	Anno Domini 988, Arnulphus.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
5376		(*Rubrique inférieure*). Incipiunt chronica illustrium dominorum de Brederode, usque ad annum 1482. (*Terminé*). Finitum anno XV^mo quinto X°.	Genealogiam et gesta.	Latine. In-quarto.	1515
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — CULEMBOURG.			
6053	Joannis de Buyck.	(*Titre*). Origo dominorum de Culembourg.—Oystervant.—De origine Borsaliorum.—De Dominis de Vere.—Apkouda et Gaesbeek.—Woerden.—Vliet.—Benthem.—Hennenburch.—Woern.—Persyn et Waterlant.—Hairlem). (*V. aux généalogies spéciales tant de Hollande que de Hainaut, Zélande, etc.*). VERDUSSEN.	*Voir passim au volume* 6046 *à* 6053.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
		SIXIÈME SUBDIVISION. — DELFT.			
6259		(*Titre*). Oudheden van Delfland. Hier syn in betekent alsulke handvesten, previlegien, bullen, confirmacien en *Vidimus*, als den gasthuse van Delft toebehoren en in des gasthuis bevonden syn. VERDUSSEN.	Eerst des coninckx Willems.	Flamande. In-folio.	XV ᵈ/₃
14630	Mathilde ende Albert.	(*Titre*). Privilegien voor de stad Delft van 't jaer 1359, enz. Voir dans le Mss. un diplôme de 1591, ainsi que d'autres actes.	Macttelt, enz., ende Albrecht.	Hollandais. In-folio.	XVII ²/₃
7608		(*Titre*). Privilegie van dien van Delft; van 26 juin 1526.	Karel, by de gratie Gods.	Flamande. Contemp.	1536
		SEPTIÈME SUBDIVISION. — EGMOND.			
8047		(*Titre*). Chronica brevis dominorum Egmondiensium. NOTE. Voir à la Gueldre et aux généalogies particulières.		Latine. In-folio.	XV ²/₃
6050		(*Titre*.) Histoire des seigneurs d'Ysselsteyn. Domini de Egmondà (*v. Ysselsteyn*). VERDUSSEN.	Anno Domini 1298.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
17315		786. (*Van Hulthem*). Domini de Egmondà. DE NÉLIS.		Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
6049		(*Titre*). Origo Dominorum de Egmondà. VERDUSSEN.	Abbatis Egmondensis habuit.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
5377		(*Titre*). Incipit chronica illustrium baronum ac dominorum de Egmondà : (*Fin*). Anno Domini M. CCCC septuagesimo octavo. SOCIET. JESU LOVANII.	Anno Domini 725.	Latine. In-folio.	1478
7095		(*Titre*). Mémoire généalogique de la maison d'Egmond, jusqu'en 1776.	On tient qu'elle tire son origine.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6045	Joannis Gerbrandi de Leydis. (*P. M. Joh. Buyck.*)	(*Titre*). Liber annalium regalium abbatum Egmondensium. (*Fin*). Scriptus est anno Domini 1537, per Johanis de Buyck. VERDUSSEN.	Quoniam gesta.	Latine. In-folio.	1537
7676		(*Titre*). Sequuntur beneficia de collatione abbatis Egmondensis, cum eorum valoribus in absentia.	Eclesia parochialis.	Latine. In-folio.	XVII ²/3
13891		(*Titre.*) Calendarium eorum qui sepulti sunt in monasterio Hecmundensi.	Obiit Florentius de Adrichem.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
		HUITIÈME SUBDIVISION. — HAERLEM.			
6053		(*Titre*). Domini de Haerlem (*voir ci-dessus à l'article des seigneurs de Culembourg*).			
		NEUVIÈME SUBDIVISION. — HORN.			
14631		(*Titre*). Privilegien voor de stadt Hoorn (1359).	Albertus, enz., dat wy onsen.	Hollandais. In-folio.	XVII ²/3
		DIXIÈME SUBDIVISION. — HUESDEN.			
8049		(*Titre.*) De Origine Domini de Huesden et de Althové.		Latine. In-folio.	XV ²/3
		ONZIÈME SUBDIVISION. — LEDERDAM.			
6048	Joannis de Buyck.	(*Titre.*) Histoire des seigneurs de Lederdam, de Hochelen de Asperen, Hagenstein, Lœyenberch, Nordenlois, Zoelen, Avenzaco, Alblas et Ablasserdam, Berghen, domini Arnoldi.	(*Voir dans le volume*).	Latine. In-folio.	XVI ²/3
		DOUZIÈME SUBDIVISION. — MARIENWEERDT.			
17904		941. (*Van Hulthem*). Institutio, privilegia, donationes et possessiones monasterii insularis illibatæ Mariæ Virginis vulgo Marienweerdt dicti, in Hollandià siti, ejusque abbates, ab anno institutionis 1128 usque ad annum 1529.	Prima donatio.	Latine. In-folio.	XVI ²/3
17905		941. (*Van Hulthem*). Nomina abbatum regalis monasterii insularis illibatæ Virginis Mariæ (vulgo Marienweerdt dicti), cum annis domini et eorum obitu diebus hic brevibus perstricta sequuntur.	Anno 1128. IV kal. July.	Latine. In-folio.	XVI ²/3
17906		941. (*Van Hulthem*). Index bonorum abbatiæ Marienweerdt.	De bonis nostris in Beerden.	Latine. In-folio.	XVI ²/3
		TREIZIÈME SUBDIVISION. — ROTTERDAM.			
7637		(*Titre.*) Privilegien eertyts dye van Rotterdam verleent. Diplômes de Guillaume II, comte de Hainaut de l'an 1344; d'Albert de Bavière et d'autres souverains.	Jan Van Beest, proest van.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
14632		(*Titre*). Privilegien voor de stadt Rotterdam.	Philips, by de gracie Gods.	Hollandais. In-folio.	XVII d/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17933		961. (*Van Hulthem*). Privilegien boecke der stadt Rotterdam. Commençant en 1328 et finissant en 1589.	Rotterdam... Wilhelm grave, enz.	Hollandais. In-folio.	XVII 2/3
17934		962. (*Van Hulthem*). Instructie van den bailliuw en schout der stadt Rotterdam, in het bedienen van hunne ampten zig sal hebben te reguleeren 1754.	In den eersten, zal den voorsch. officier.	Hollandais In-quarto.	XVIII 2/3
		QUATORZIEME SUBDIVISION. — VIANEN.			
6052		(*Titre*). Histoire des seigneurs de Vianen, Ameyda et Teylingen. VERDUSSEN.	Anno Domini 1325 fuit, etc.	Latine. In-folio.	XVI 2/3
		QUINZIÈME SUBDIVISION. — VLAERDINGEN.			
14633	Florens den Vden.	(*Titre*). Privilegien voor de stadt van Vlaerdingen.	Nos Florentius, comes.	Holl. Lat. In-folio.	XVII 1/3
		SEIZIÈME SUBDIVISION. — YSSELSTEIN.			
		Voir Egmond, no 6050, page 191—(643).			
		QUATRIÈME DIVISION.			
		DIPLÔMES ET PRIVILÉGES.			
16743		Voir Gand pour les biens et les héritages des Flamands en Hollande; diplôme du roi Philippe-le-Bel de l'an 1291, 1292, etc. (V. page 148—(600) précédente, etc.).	»	Fr. Lat. 28e.	XV 2/3
16755		Thierry VII, comte de Hollande; réconciliation faite à Bruges, pour le meurtre de Wesselius et de Ludolphe Wilde, en 1202 et 1208. (V. Bruges, page 137—(589).	Ego Theodoricus, etc.	Latine. 28e.	XV 2/3
15689	Florent V, Albert V Guillaume VI, comtes de Hollande.	215. (*Van Hulthem*). *Diplômes de Florent V, en 1277, d'Albert en 1375 et de Guillaume VI, tous comtes de Hollande, concernant ledit comté.*	Nos Florentiuus, enz.	Hollandais. In-octavo.	XV 2/3
13244		(*Titre*). Ordonnancien ende statuten by der Keyserlycker Majesteyt ghegheven in de stad van Utrecht, den 30 junii anno 1545, gepubliceert in consistorien van der camere van de rade (in Flanderen). LE CANDELE.	Kaerle, etc., alsoe wy.	Flamande. imprimé.	1545
15389		100. (*Van Hulthem*). Sentence de l'Empereur Charles V, que la Bulle d'or n'a lieu au comté d'Hollande, ny villes de Middelbourg, Lagoes et Malines; donnée à Bruxelles, 18 mars 1549. *Il y a ensuite:* Copye van eenen brieff by den rade van Brabant geschreven aen die van Aken, roepende het privilegie van de Gudle-Bulle.	Vue la requête.	Française. In-folio.	XVI 2/3
7643		(*Titre*). Privilegie voor die van Hollandt, in 't jaer 1555, den 7 mayi.	Alsoo de staten van lande.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
17932		960. (*Van Hulthem*). Privilegien van Rhynlandt; jaeren 1253-1723.	Wilhelmus, Dei gratiâ.	Hollandais. In-folio. Armoiries.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CHAPITRE X. LIMBOURG.			
		NOTA. Nous ajoutons ici quelques domaines du duché de Juliers, et autres voisins de Limbourg.			
		PREMIÈRE DIVISION. HISTOIRE AVANT LA CONQUÊTE PAR LE DUC DE BRABANT.			
8805	Grammaji.	(*Titre*). De Limburgo et patriâ transmosanâ.	Anno 276 Remensibus.	Latine. In-octavo.	XVII ²/₃
6147		(*Titre*). Comites et duces Limburgenses. GEMBLOUX.	Henricus I comes.	Latine. In-quarto.	XVI ²/₃
13783		(*Titre*). Ichonographie des comtes et ducsde Limbourg. LE CANDÈLE.	Thierry ; Adèle, comtesse d'Arlon.	Latine. In-octavo.	XVIII ¹/₃
16757	Henri, duc de Limbourg.	567. (*Van Hulthem*). *Le duc accorde des priviléges aux marchands de la ville de Gand, en 1197.* Voir page 158—(610) précédente.	Viris discretis et honestis, etc.	Latine. 28ᵉ.	XV ²/₃
		DEUXIÈME DIVISION. DEPUIS LA CONQUÊTE PAR LE DUC DE BRABANT.			
6247	Jean I duc de Brabant.	(*Titre*). De emptione seu acquisitione ducatûs Limburgensis, facta per Joannem Ducem Brabantiæ. Autres pièces relatives à cette négociation. VERDUSSEN.	Qualiter Arnoldus comes Montensis.	Latine. In-quarto. Sceaux.	XVII ¹/₃
6005	Philippe-le-Bel, roi de France.	*Diplôme du roi de France Philippe-le-Bel, concernant l'arbitrage de la conquête du Limbourg, par le duc de Brabant. De l'an 1289.*	Philippus, etc.	Latine. Sceaux.	XVII ²/₃
13777		*Acte de séparation des pays d'Outre-Meuse, en 1661.* LE CANDÈLE.	Ende het accordt.	Hollandais. In-folio.	XVII ᵈ/₃
13781		*Mémoire contre la désunion du pays d'Outre-Meuse et la cession projetée en faveur de l'électeur Palatin.* LE CANDÈLE.	Avant l'an 1312.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
13799		(*Titre*). Réglement du roi, sur le fait de la levée des aides es pays de Limbourg, Fauquemont, Daelhem, etc., etc., du 3 décembre 1622. LE CANDÈLE.	Comme ainsi soit.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
17292		779. (*Van Hulthem*). De la querelle des Limbourgeois avec les Liégeois, en octobre 1709.	Le privilège de la Bulle d'or de Charles V.	Française. In-quarto.	XVIII ᵈ/₃
		TROISIÈME DIVISION. COMMUNES ET MONASTÈRES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION.—TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
17539		804. (*Van Hulthem*). Sur la nécessité de rémédier et empêcher les mauvais effets de la vente des communes, notamment dans le pays de Limbourg, relativement à la lettre écrite à cette chambre, le 4 décembre 1755, par le substitut procureur général Beelen. Suit le règlement pour les communes et communaux des communautés laïques, du mois d'avril 1667.	Nous joignons ici en, etc.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DEUXIÈME SUBDIVISION.— ALTENHOVEN.			
15215		78. (*Titre*). Privilegia communitatis de Altenhoven, 24 januarii 1424. LA COMTESSE D'YVE.	Datum per copiam.	Lat.Fla. In-folio.	1763
		TROISIÈME SUBDIVISION. — BALEN.			
14199		Voir à la ville de Limbourg, ci-dessous.			
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — EUPEN OU NÉAUX.			
14199		Voir à la ville de Limbourg ci-dessous.			
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — FAUQUEMONT.			
17553		804. (*Van Hulthem*). Decret de S. M. concernant l'administration de la justice à la cour féodale de Fauquemont, du 16 octobre 1666. Item; Requête contre le conseiller de Brabant Clops. NUEWENS.	Alsoo wy onderigt syn.	Flamande. In-folio.	XVII $^d/_3$
		SIXIÈME SUBDIVISION. — FRIDOLNESHEIM			
6806		(*Titre*). De ecclesiâ Fridolnesheim.	In nomine etc; notum sit omnibus.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
		SEPTIÈME SUBDIVISION. — HEINSBERG (AU PAYS DE JULIERS).			
17411		792. (*Van Hulthem*). Theodoricus, dominus de Heinsberg confert monasterio sanctualium prope Heinsberg, ordinis præmonstratensis, patronatum ecclesiæ prochialis de Gangelt 1268. Datum Sittardiæ, 1645, die 12 martii.	Theodoricus.	Latine. In-foilio.	1665
		HUITIÈME SUBDIVISION. — HERVE.			
15231		78. (*Van Hulthem*). Octroi accordé à ceux de la ville et de la jurisdiction du banc d'Herve, pour la recette de leur commune; du 18 octobre 1740. LA COMTESSE D'YVE.	Charles, etc., nous avons reçu.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
		NEUVIÈME SUBDIVISION. — LIMBOURG			
14199		(*Titre*). Motif pour les bourgmestre et bourgeois de la ville de Limbourg impétrants, contre les assieurs des tailles, jurés et communs inhabitans de Baelen, Eupen ou Néaux intimés. Il y a plusieurs autres pièces sur le même objet.	Lesdits impétrants.	Française. In-quarto. et In-folio. Chyrotype.	XVII $^d/_3$
		DIXIÈME SUBDIVISION. — MOULINGEN.			
15274		78. (*Van Hulthem*). Réglement pour ceux de la régence de Moulingen, pays de Daelhem, concernant la dénonciation de tous les biens situés sous la jurisdiction de Moulingen, (1761).	Alsoo wegens de borghemeester, enz.	Flamande. In-folio.	XVIII $^d/_3$
		ONZIÈME SUBDIVISION. — ROLDUC			
17316	Thomæ Gorcomiensis.	786. (*Van Hulthem*). Abbates de Rode, (prope Aquisgranum).	»	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16611	Foppens.	540. (*Van Hulthem*). Abrégé de l'histoire de l'abbaye de Rolduc, vulgairement Closterrode, avec une suite de tous ses abbés, depuis sa fondation jusqu'à présent. LA COMTESSE D'YVE.	Le monastère de Rode-le-Duc.	Française. In-quarto.	XVIII $^1/_3$
		DOUZIÈME SUBDIVISION. — ROTTEM.			
12466	Ferrari.	(*Titre*). Instructions pour le conseiller au conseil de Brabant Orts, commissaire nommé pour recueillir les voix des religieuses de l'abbaye de Rotthem, sur le choix d'une nouvelle abbesse. Bruxelles, le 5 mars 1763. LE CANDÈLE.	Comme il importe au service de S. M.	Française. In-folio.	1763
		QUATRIÈME DIVISION.			
		ADMINISTRATION.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE.			
13779		(*Titre*). Composition de l'état général de la province de Limbourg. (*v. États de la province*). LE CANDÈLE.	Hyendael, abbé de Clooster Rode.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
13774		(*Ttire*). Pièces concernant l'administration des pays d'Outre-Meuse. LE CANDÈLE.	Mémoire concernant les, etc.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
13776		(*Titre*). Députation des États de Limbourg à Vienne, en 1716. LE CANDÈLE	Sur le rapport fait par le mayeur.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
13775	Goswin de Wynants.	(*Titre*). De la mission de M. de Wynants au Limbourg, en 1716.	Aussitôt que nous G. de Wynans.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
15324	Thisquen.	801. (*Van Hulthem*). Ordonnance concernant des octrois du duché de Limbourg, et afin d'envoyer les copies authentiques desdits octrois en la secrétairie du Conseil d'État pour le département des finances. Du 2 décembre 1718, texte original de Thisquen.	S. M. I. etc., estant informée que plusieurs.	Française. Authent. In-folio.	1718
		DEUXIÈME SUBDIVISION — CHEVAUX FOURNIS AUX ARMÉES			
16232		80. (*Van Hulthem*). Ordonnance du roi sur le commerce de chevaux dans la province de Limbourg. Du 13 janvier 1694. Voir aussi au même n° 15328, les pièces concernant les chevaux de remonte en Brabant, du 25 novembre 1704; ces articles sont reportés plus loin aux services militaires. LA COMTESSE D'YVE.	Étant informez que les habitants.	Française. Authent. In-folio.	1694
		TROISIÈME SUBDIVISION. — ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.			
13778		*Pièces concernant la jurisdiction de la haute cour de Limbourg.* LE CANDÈLE.	Remontrent, etc.	Française. In-folio.	XVII $^d/_3$
12621		(*Titre*). D'une prise de corps, en la province de Limbourg. LE CANDÈLE.	Vu par les consaux souverains de Limbourg.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — DOMAINES			
13780		*Pièces concernant les domaines de Limbourg.* LE CANDÈLE.	État de la recette générale.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13098		(*Titre*). État du domaine du bien de Sprimont pour l'an 1727. LE CANDÈLE.	Premier chapitre de recette.	Française. In-folio.	1727
13374		*Pièces concernant les domaines de Brabant et de Luxembourg, en 1626.* LE CANDÈLE. Voir aussi n° 13367.	Lebbeque, village à clocher.	Française. In-folio.	XVII 2/3
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — MINES.			
15275 et 15228		78. (*Van Hulthem*). Avis pour la recherche des mines de plomb dans les terrains des seigneuries appartenant au prince de Rubempré et d'Everberg, au-dessus de Louvain et ailleurs en Brabant, et concernant aussi les mines du Limbourg. LA COMTESSE D'YVE.	Par lettre du 10 octobre.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
15229		78. (*Van Hulthem*). Lettre de la Chambre des Comptes au fiscal, pour requérir son avis sur une requête, par laquelle on demande un octroi, pour pouvoir tirer de la houille au pays de Rolduc; du 23 novembre 1700. A cette lettre est joint: 1° Un factum touchant un octroi pour la recherche des veines d'étain et de plomb dans la province de Limbourg, avec des remarques sur ce factum en l'année 1714; 2° une lettre de la Chambre des Comptes, requérant l'avis du fiscal. LA COMTESSE D'YVE.	Servais Penal remontre à la Chambre.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
		CHAPITRE XI. LUXEMBOURG.			
		PREMIÈRE DIVISION. DESCRIPTION.			
8813	Flor. Vergier.	(*Titre*). De Luxemburgicis.	Ad horum familias.	Latine. In-folio.	XVII 1/3
8806	Grammaji.	(*Titre*). De Lutzenburgo.	Ducatus hujus unica urbs est.	Lat. All. In-octavo.	XVII 2/3
6627		*Géographie du duché de Luxembourg.*	(*Voir passim dans le volume.*)	Française. In-folio.	XVIII 1/3
13901		(*Titre*). Mémoire statistique et historique sur la province de Luxembourg. LE CANDÈLE.	La province de Luxembourg.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
6914	Bergeret, avocat et syndic de Luxembourg.	*Nomenclature des villes du duché de Luxembourg, qui ont été représentées en l'assemblée des états à Bruxelles, le 22 septembre 1614.* SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Luxembourg, Remich.	Française. In-folio.	XVII 2/3
		DEUXIÈME DIVISION. ANTIQUITÉS ROMAINES ET FRANQUES.			
7146	Wilhelmi Wiltheim, pseudonymi Authumelii Hely.	(*Titre*). Historiæ Luxemburgensis antiquarum disquisitionum partis primæ libri tres, per Julium Anthumelium Helimomemum, Luxemburgensem, id est, per R. P. Wilhelmum Wiltheim, Societatis Jesu. Avec dessins au simple trait. SOCIET. JESU. LUXEMBURGI.	Quis Luxemburgensis territorii.	Latine. In-folio. Dessins.	XVII 2/3

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17297	Alexandri Wiltheim.	782. (*Van Hulthem*). Luciliburgensia Romana, sive Luxemburgum Romanum, hoc est, Arduennæ veteris situs, populi, loca prisca, ritus, sacra, lingua, viæ consulares, castra, castella, villæ publicæ, jam inde a Cæsarum temporibus; urbis ad hæc Luxemburgensis incunabula et incrementum investigata, atque a fabulâ vindicata, monumentorum insuper, præprimis vero Eglensis, Secundinorum Cis-alpinorum principis; inscriptionum, simulacrorum, sigillorum, epitrapeziorum, gemmarum et aliarum antiquitatum, quam plurimarum tam urbi Luxemburgensi importatorum, quam per totam passim provinciam sparsarum. Mythologica Romana, pleraque aut prorsus nova aut a nemine hactenus explanata erudite, non minus quam operose eruderata et illustrata a R. P. Alexandro Wilthemio, Luxemburgensi, Soc. Jesu sacerdote, opus posthumum. Ce manuscrit, aussi précieux que le précédent nº 7146, et le suivant nº 13910, renferme des dessins de monuments, d'inscriptions, etc. DE NÉLIS.	Odio fabulas, etc., Luciliburgensem provinciam.	Latine. In-folio. Dessins.	XVIII¹/₃
13910	Ejusdem Wiltheim.	*Eadem Luciliburgensia Romana.* Les dessins sont en bleu. Voir au nº 17297 ci-dessus. COBENTZL.	Luciliburgensem provinciam.	Latine. Dessins. In-folio.	XVIII ¹/₃
6608		(*Titre*). De Arduennâ sylvâ. De Carbonariâ sylvâ. (*V. Hainaut page* 179—(631) *précédente*).	La forêt d'Ardenne.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
2129	Wiltheim.	*Itinéraire romain du duché de Luxembourg et des environs.*		Latine. Autogr.	XVII ¹/₃
6828	Blondel.	(*Titre*). Notes sur les voies Romaines et les monuments du duché de Luxembourg, de Metz et sur les rives de la Moselle. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Altera militairis via ad lævam.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
6894		(*Titre*). Ad quæsitum Chiffletii de castro Gliberg, (Luciliburgensi). SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Legitur in chronicis Wolforum.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
14388		*Plan en perspective de la ville de Luxembourg, du jardin Mansfelt, ainsi que du monument d'Igel.*	Luxemburgum civitas.	Latine. Dessins. In-folio.	1584
11586	Lesbroussart, père, et Alex. Wiltheim.	(*Titre*). Description du monument d'Igel, traduction du manuscrit latin d'Alexandre Wiltheim. (*Voir* 17297, *etc., ci-dessus*). DON DE LA FAMILLE DE L'AUTEUR.	Dans le village d'Igel.	Française. In-folio. Autogr.	XVIII ᵈ/₃
		TROISIÈME DIVISION. HISTOIRE GÉNÉRALE. Voir à l'histoire provinciale de France, T. II. 1re partie de ce Répertoire, (p. 535), plusieurs articles concernant les pays de Luxembourg et de Chini, Bouillon, etc. Voir aussi les articles y relatifs au pays de Trèves. (T. II. 1re partie, p. 378).			
6606		(*Titre*). De Arduennæ dynastis. Voir plus loin les généalogies.	Nota est Arduennæ sylvæ, etc.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6907	Tilmanni Pluntsch.	(*Titre*). Chronica ex codice patrum Dominicanorum Luxemburgensium, ab anno 1270, ad 1450. Suivent d'autres pièces concernant la province de Luxembourg. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Anno Domini 1270.	Allem. Lat. In-folio.	XVII ²/₃
16601	Ejusdem Tilmanni Pluntsch.	534. (*Van Hulthem*). Idem.	Anno Domini, etc.	Latine. In-folio.	XVIII ¹/₃
6737	Ejusdem Tilmanni Pluntsch.	(*Titres*). Excerpta e chronica Tilmanni, Luxemburgensis. — Excerpta e Jo. Merchtalii, decani collegii S. Georgii, Luxemburgi, anno 1610. — Diplômes de l'empereur Henri IV. — De Brechirâ, in pago Loyenache. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Dominus omnipotens.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
6850		(*Titre*). Historia comitum Luxemburgensium. Se termine à l'année 1292. SOCIET. JESU. LUXEMBURGI.	Sigifridus ab Imperatore Othone II.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
6856	Alexandri Wiltheim.	(*Titre*). Excepta e chronicâ manuscriptâ latinâ de Luxemburgo; itemque teutonicâ. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Anno Domini, 1308.	Lat. Allem. In-folio.	XVII ²/₃
6479	Jean D'Anly.	*Chronique de Luxembourg, jusqu'à l'an* 1559.	Considerez que de lignée très-haute.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
17298	Du même Jean D'Anly.	783. (*Van Hulthem*). Histoire de Luxembourg, par Jean D'Anly. DE NÉLIS.	Messeigneurs, ce n'est chose, etc. Sigisfridus; premier comte.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		QUATRIÈME DIVISION. HISTOIRE PARTIELLE ET DIPLOMATIQUE.			
6847	Theothelachii.	(*Titre*). Cartula præstarii et traditionis Erinfridi, comitis a Theothelachio, episcopo Wormacensi. Datée de l'an 891, anno quinto, Arnulpho regnante. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Cunctis igitur in Christo fidelibus.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
6799		*Copie d'un diplôme de l'an* 964, *concernant Sigefroi, comte de Luxembourg.* SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Quisquis benevolâ intentione.	Latine. In-folio.	XVII ¹/₃
6851	Sifridi, comitis Palatini.	(*Titre*). Sifridi, comitis Palatini, privilegium. Autres diplômes avec dessins de leurs sceaux. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Sigifridus, comes Palatinus.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
6612		(*Titre*). De Henrico cæco et Alberone episcopo Leodiensi. Autres notices sur Henri l'aveugle et sur les guerres qu'il a entreprises.	La première fut celle de Grimbergh.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
6853	Thibaut, comte de Bar et de Luxembourg.	*Diplômes de Thibaut, comte de Bar et de Luxembourg, avec dessins des sceaux; recueillis par le père Wiltheim.* SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	In nomine, etc.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
6812	Henrici IV, comitis Luxemburgensis.	(*Titre*). Juramentum Henrici (IV), comitis Luxemburgensis suis civibus factum, anno 1282. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Universis Christi fidelibus.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
6733		*Hommage du comte de Luxembourg au roi des Romains. Suit le diplôme sur le hallage de la Sure et de la Moselle.* Voir plus loin Echternach, n° 6732. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Anno 1295, Henricus comes.	Latine. In-folio.	

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13323		(*Titre*). Priviléges et franchises dont jouissent ceux de Luxembourch en la conté de Namur. En septembre 1299. Autres pièces y relatives. LE CANDÈLE.	Nous li maire et li eschevins.	Française. Authent. In-folio.	XVII ²/₃
16984	La noblesse du duché de Luxembourg.	650. (*Van Hulthem*). Requête concernant la part de la succession à accorder aux filles nobles, en 1631 et 1633. NUEWENS.	Remontre très-humblement.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
		CINQUIÈME DIVISION. TRAITÉS SPÉCIAUX CONCERNANT LE COMTÉ DE CHINI. NOTE. Voir les autres ouvrages à l'histoire des comtes de Luxembourg, ci-dessus.			
6898		*Diplômes divers concernant le comté de Chini, tels que d'Arnould, comte de Chini pour l'église de Ste Walburge, sise en la ville de Chini, l'an 1297; en français;* 2° *De sainct Amalaric et de son glorieux sépulchre, au comté de Chini.* SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Arnould, comte de Chini.	Fr. Lat. In-folio.	XVII ²/₃
6162		(*Titre*). Comites Chiniaci. GEMBLOUX.	(*Tableaux*).	Latine. In-quarto.	XVI ²/₃
		SIXIÈME DIVISION. TRAITÉS SPÉCIAUX CONCERNANT LES PAYS DE LUXEMBOURG ET DE CHINI.			
6740		(*Titre*). Extracta ex archivio D. Marchionis Badensis. Diploma Henrici Imperatoris VII, de telonio in ducatu Luxemburgensi pro armigeris ductis in Italiam. Datum Florentiæ, kal. jan. 1313. Autres diplômes concernant Ludersdorf, etc, etc. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Henricus D. G. Rom. Imp.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
8214	Jean, roi de Bohême, comte de Luxembourg.	*Diplôme pour Jean Deyxen, sire de Gemeppe, en faveur de ses campagnes et pertes, contre l'évêque de Liége et pour l'en indemniser. Daté de l'an 1324, le dimanche après St.-Luc.*	Pour bon et loyal service.	Française. In-folio.	XVII ¹/₃
4097		*Pièces concernant le comté et duché de Luxembourg, 1° Mandatum ad abbatem Munsteriensem pro Bardenburgo; 2° Testamentum Ermesendis, comitissæ; 3° Chroniques, etc., jusqu'à l'année 1626. (Voir passim dans le volume).* SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Clemens, Episcopus.	Latine. In-quarto.	XVII ²/₃
4346	P. Brouweri.	(*Titre*). Balduinus, comes Lutzelburgensis, archiepiscopus Treverensis S. R. Imp. Princeps, Elector, ex historiâ Treverensi per P. Brouwerum Societatis Jesu. C'est une biographie de l'archevêque Baudouin	Balduinus, alterum Luxemburgi cœli sydus.	Latine. In-8°.	XVII ¹/₃
6815	Caroli IV et Venceslai, Imperatorum.	(*Titre*). Bullæ de Luxemburgensi comitatu. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Carolus, etc., anno 1354.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
4008	Wiltheim.	(*Titre*). Caroli IV Imperatoris elogium. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Divus Carolus Imperator IV.	Latine. In-quarto.	XVII ²/₃
4002	Ejusdem Wiltheim.	(*Titre*). Epitaphium Elisabethæ Gorliziæ Treveris in templo. Il y a ensuite d'autres inscriptions et des dessins d'armoiries. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.		Latine. In-quarto.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16374		456. (*Van Hulthem*). Instruction pour le comte de Mansfelt, gouverneur du duché de Luxembourg, des comtés de Namur et Chiny. Datée d'Arnhem, 2 juin 1545. LA COMTESSE D'YVE.	Premier, ledit comte.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
17563		804. (*Van Hulthem*). Concordatorum Augustanorum inter ducem Luxemburgensem et archiepiscopum Trevirensem, anno 1548, 1ª junii, ab ipsomet imperatore Carolo V, ratificatorum et confirmatorum. Voir Trèves, page 380 du tome II du catalogue, 1re partie de ce Répertoire. NUEWENS.	Carolus, etc., Memoriâ commendamus.	Latine. Authent. In-folio.	XVIII ¹/₃
2132	Erycii Puteani.	(*Titre*). Ad regem pro ducatu Luxemburgensi. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Armis, induciisque tractum.	Latine. In-octavo.	XVII ¹/₃
17358	Ejusdem Puteani.	792. (*Van Hulthem*). Idem.	Armis, induciisque tractum.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
4028	Wilthemii.	(*Titre*). Ancile muranum; Drama. Pièce allégorique qui devait être représentée à Luxembourg pour l'arrivée du marquis de... (Muranus seu Mamuricanus).	Itane Mars?	Vers. Lat. In-quarto.	XVII ²/₃
6869		*Note concernant l'arrivée de M. de Bergeyck, au duché de Luxembourg pour la levée des impôts.* SOCIET JESU LUXEMBURGI.	29 Octobris, sub quantum.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
		SEPTIÈME DIVISION. GÉNÉALOGIES. PREMIÈRE SUBDIVISION. — TRAITÉS SPÉCIAUX DE GÉNÉALOGIES DE LA MAISON SOUVERAINE.			
6148		(*Titre*). Luxemburgenses comites, itemque Virdunenses; comites de Chini. GEMBLOUX.	Par un tableau généalogique.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
14107	Gaillard ou Gueillard.	*Généalogies des comtes et des ducs de Luxembourg et des comtes de Chiny.*	Ricuinus Sr. d'Ardennes.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
10362		*Généalogie des comtes et des ducs de Luxembourg.*	Ricuin de Mosellane.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
1754		*Généalogie des souverains de l'État de Luxembourg et des fiefs qui en relèvent.*	Pharamundus, Marcomeri filius.	Fr. Lat. In-folio.	XVII ²/₃
2125	Wilthemii.	*Généalogies, diplômes, etc., concernant le pays de Luxembourg.* SOCIET. JESU LUXEMBURGI.		Latine. Autogr. In-octavo.	XVII ²/₃
13898		(*Titre*). De l'origine et progrès de la maison de Luxembourg (*jusqu'à l'an* 1555). LE CANDÈLE.	Venceslas 1er, duc de Luxembourg.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
7061		(*Titre*). Suite des princes de la maison de Luxembourg, tirée d'un mémoire présenté à la paix d'Utrecht, par le duc de Luxembourg, inséré au 4e tome des recueils des actes qui y ont été présentés et tirés aussi des délices des Pays-Bas.	Sans remonter à l'origine.	Française. In-quarto.	XVIII ¹/₃
7062		(*Titre*). Mémoire sur la maison de Luxembourg, tiré du dictionnaire de Moreri.		Française. In-quarto.	XVIII ¹/₃
15959		313. (*Van Hulthem*). Histoire généalogique de la maison souveraine de Luxembourg. DE NÉLIS.	Pour ce que aux anciennes maisons.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
1751	Vigner, Paer; Onuphrii Panvinii.	(*Titre*). Von den Fürsten des Lands Luxemburg (*Il y a par appendice :*) 1° Comitum Luxemburgensium successio; 2° Tabula chronologica comitum antiquorum Luxemburgensium (Vigner autore); 3° Aliud chronicon Onuphrii Panvinii.	Sigifridus, dritter Sohn.	All. Lat. In-folio.	1650
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — GÉNÉALOGIES DES MAISONS NON SOUVERAINES.			
4019	Wiltheim.	*Pièces généalogiques concernant la famille Wiltheim au duché de Luxembourg.* Societ. Jesu Luxemburgi.	Jean Wiltheim, secrétaire du roi.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃
6909		*Généalogie de la famille de Novò Castro, gouverneur de Luxembourg.* Societ. Jesu Luxemburgi.		Lat. Fr. In-folio.	XVII ²/₃
		HUITIÈME DIVISION.			
		COMMUNES ET MONASTÈRES DU LUXEMBOURG ET DES PAYS CIRCONVOISINS.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
2128	Wiltheim.	*Pièces diverses concernant les églises et les monastères du duché de Luxembourg.* Societ. Jesu Luxemburgi.		Française. Autogr. In-octavo.	XVII ²/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — ARLON.			
6915		(*Titre*). Remontrances de ceux de la ville d'Arlon, concernant les malheurs qu'elle a éprouvés par la guerre. Societ. Jesu Luxemburgi.	Depuis l'an LVIII. (1658).	Française. Authent. In-folio.	XVII ²/₃
		TROISIÈME SUBDIVISION. — BARDENBOURG OU CLAIR-FONTAINE.			
6810		(*Titre*). De monasterio Claræ-Fontis, prope Arlon. Societ. Jesu Luxemburgi.	Arnoldus D. Gr. Treverorum archiepiscopus.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
6738		(*Titre*). Historia fundationis monasterii B. Mariæ de Fonte seu Bardenburgensi, in marchionatu Arlunensi. Societ. Jesu Luxemburgi.	Monasterium nobile monialium.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — BLANCKENHEIM.			
2130	Wiltheim.	(*Tire*). Verzeichnitz der Heitigthumb, welche in den Schloss Capellen zù Blanckenheim aufgehalten werden. Societ. Jesu Luxemburgi.		Allemand. In-octavo.	XVII ²/₃
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — CARIGNAN.			
		Voir Ivoy, à la douzième subdivision ci-après.			
		SIXIÈME SUBDIVISION. — CUGNON.			
6631		*Copie de la charte de fondation du monastère de Cugnon avec notes y relatives.*	Sigebertus, rex Francorum.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SEPTIÈME SUBDIVISION. — DURBUI.			
13904		*Pièces concernant les usages de la terre de Durbui et des bois dudit lieu.* LE CANDÈLE.	Les sujets de S. M.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
13906		(*Titre*). Mémoires et réflexions ultérieures pour les usages de la terre de Durbui. LE CANDÈLE.	S. V. N. daigne réfléchir.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		HUITIÈME SUBDIVISION. — ECHTERNACH.			
17350	Wilthemii.	791. (*Van Hulthem*). Extractum ex libro aureo monasterii Epternacensis, de Dagoberti morte. DE NÉLIS.	Anno 714, solis totius Galliæ.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
6878	Thiofridi.	(*Titre*). Vita S. Clementis Willibrordi, primi Trajectensis archiepiscopi, ad cœnobitas Epternacenses, a Thiofrido abbate scripta. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Thiofridus, abbas hujus monasterii.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
6868		(*Titre*). De Sto Willibrordo, fundatore Epternacensis monasterii. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Eximius dominus ac magister noster.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
6838		(*Titre*). De Sto Willibrordo, de Epternacensi abbatiâ. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Hic Stus Willebrordus.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
6787		*Pièces concernant l'abbaye d'Echternach.* Dotatio medietatis Epternacensis, Pipino duce, etc. Ces divers actes sont extraits du livre d'or de ladite abbaye. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Ego in nomine Dei.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
6808		(*Titre*). Sura datur Epternacensibus. Diplôme de l'empereur Lothaire III, de l'an 1131 du 9 kal. maji. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	In nomine etc., Lotharius.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
6732		(*Titre*). *Copie d'un diplôme de l'an 1295, du comte Henri V, concernant le hallage de la Moselle et de la Sure.* Cet article est reproduit à l'hydrographie SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Anno 1295, etc.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
6910		*Diplômes pour les religieuses d'Echternach.* Avec dessins de sceaux. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.			
7063		*Mémoire sur Echternach.*	Nos Joannes primogenitus.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		NEUVIÈME SUBDIVISION. — HESPERANGE, ETC.			
13908		*Pièces concernant Rodemacher, Roussi, Hesperange, etc., communes qui n'ont pas été cédées à la France.* Voir Rodemacher, ci-après. LE CANDÈLE.	Il est hors de conteste.	Latine. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
		DIXIÈME SUBDIVISION. — ST.-HUBERT.			
14600		*Cantatorium abbatiæ Sti Huberti.*	In pago Ardennensi quodam.	Latine. In-quarto.	XVII $^{1}/_{3}$
13903		(*Titre*). Requête de l'abbé, prieur et religieux de St.-Hubert, à l'archiduchesse Élisabeth, concernant les priviléges de leur abbaye. LE CANDÈLE.	Les abbé, prieur et religieux.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		ONZIÈME SUBDIVISION. — IGEL.			
11586 et 14388		Voir aux antiquités romaines, page 198—(650) ci-dessus.			

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DOUZIÈME SUBDIVISION. — IVOY OU CARIGNAN.			
6748		(*Titre*). Confirmatio residentiæ canonicorum ecclesiæ Ivodiensis. Societ. Jesu Luxemburgi.	In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
		TREIZIÈME SUBDIVISION. — LANSER.			
6800		(*Titre*). Exemplar præcepti Regis Ottonis II, Ravengero abbati, anno 978. Item papæ Brunonis cognomento Gregorii. Dotatio prima de Longasurâ villâ (Lanser ad Suram). Societ. Jesu Luxemburgi.	In nomine, etc.	Latine. Authent. In-folio.	XVII $^2/_3$
		QUATORZIÈME SUBDIVISION. — VILLE DE LUXEMBOURG. § 1. TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
14388		*Plan en perspective de la ville de Luxembourg et du jardin Mansfeld ainsi que du monument d'Igel*, (*v. ci-dessus p.* 198—(650).	Luxemburgum civitas.	Latine. Imprimé. Dessin.	1584
13911		(*Titre*). Copie des résultats des conseils de guerre tenus par le prince de Chimai, pendant le siége de la ville de Luxembourg, en l'année 1684. Le Candèle.	Il a été résolu.	Française. In-folio.	XVII $^d/_3$
		§ 2. ÉGLISES ET MONASTÈRES			
1753		(*Titre*). Origines basilicarum, ecclesiarum, templorum, capellarum, sacellorum, ædium, ædiculorumque sacrarum Luxemburgensis urbis et suburbiorum.	Holrich S^{ti} Petri ad vincula.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
6854	Wilthemii.	*Pièces concernant l'église de Notre-Dame de Luxembourg.* Il y a dans ce recueil d'autres pièces concernant diverses églises du duché. Societ. Jesu Luxemburgi.	(*Voir passim dans le volume.*)	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
6908		*Autres pièces concernant l'église de Notre-Dame de Luxembourg.* Societ. Jesu Luxemburgi.	Litteræ de indulgentiâ altaris B. M.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
6823		(*Titre*). Descriptio processionis angelorum Luxemburgi, die 25^a julii, anni 1651. Societ Jesu Luxemburgi.	Vellem hodie, Genius meus.	Latine. In-folio.	1651
6862	Nicandri Theræci.	Idem. Societ Jesu Luxemburgi.	Vellem hodie, Genius meus.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
4038		(*Titre*). Res Munsteriensium seu historia cœnobii Munsteriensis, (Luxemburgi). Societ. Jesu Luxemburgi.	Anno a Christo nato 1059.	Latine. In-quarto.	1656
6811		(*Titre*). Munster Luxemburgi. Societ. Jesu Luxemburgi.	Henricus, comes Luxemburgensis.	Lat. Fr. In-folio.	XVII $^2/_3$
7062		*Notice sur l'abbaye de Munster.*	L'abbaye de Munster.	Française. In-quarto.	XVIII $^1/_3$
4039		(*Titre*). Commentarii in res Munsterienses.	Anno, etc. Ita Browerus.	Latine. In-8°.	XVII $^2/_3$
331		*Note sur le couvent de Marienthal à Luxembourg.* Sænes de Marienthal.	Anno Domini 1264.	Latine. In-quarto.	XIV $^2/_3$
6895		(*Titre*). De reformatione Prædicatorum Luxemburgensium. Societ. Jesu Luxemburgi.	Anno Domini 1502.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
		QUINZIÈME SUBDIVISION. — MARVILLE. (*Au Luxembourg français*).			
6756		(*Titre*). Acquêt de la terre de Marville et Aranci et leurs dépendances, par diplôme de Valeran, comte de Fauquemont et de Montjoie; du 9 mars 1269. Societ. Jesu Luxemburgi.	Ego Waleramus dominus.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SEIZIÈME SUBDIVISION. — MILAND.			
6765	Caroli Magni, Imperatoris.	*Diplôme de Charlemagne concernant une donation qui avait été faite en bénéfice par Charles Martel.* De beneficio quod dicitur de Mediolocus. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Carolus, rex Francorum.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
6765		*Diplôme concernant le monastère de Mediolocus* (Miland) *près de Trèves.* SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Carolus rex Francorum et Longobardorum, patricius Romanorum.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		DIX-SEPTIÈME SUBDIVISION. — ORVAL.			
6739		(*Titre*). De abbatiâ Aureæ-vallis. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.		Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
16610	Berthelius. (*P. M. Foppens*).	540. (*Van Hulthem*). Abrégé historique de la fondation de l'abbaïe d'Orval, de l'ordre de Cisteaux, jusqu'en 1707, tiré de Bertelius, des annales de Trèves, du fasciculis SS. de Henriquez, des annales de Manriquez, des archives d'Orval, avec des additions Mss. J.-F. Foppens, le supplément jusqu'en 1733.	Arnould, sorti d'une très-noble famille.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
		DIX-HUITIÈME SUBDIVISION. — PREITSCH.			
13908		Voir Rodemacher, à la page 206—(658) suivante.			
		DIX-NEUVIÈME SUBDIVISION. — PRUM			
7859	Alex. Wiltheim.	Catalogus sanctorum et illustrium virorum qui in hoc monasterio S. Salvatoris Prumiensis, sanctitatis doctrinâ miraculis ecclesiasticis, dignitatibus et heroicis actibus præ cæteris magis claruerunt.	Beatus Assuerus.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
6809		(*Titre*). Copia fundationis monasterii inferioris Prumii. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Ego Gerardus, divinâ favente misericordiâ, etc.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7858	Alex. Wiltheim.	(*Titre*). Fundatio Prumiensis monasterii.	Pipinus, Francorum.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
6883	Reginonis, Thegani.	*Extraits de diverses chroniques concernant l'abbaye de Prum.* SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Anno Domini 765.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
6764	Cæsarii abbatis.	(*Titre*). Hæc sunt nomina abbatum Primensium et anni quibus rexerunt abbatiam. Figures aux simples traits, d'après des dessins du huitième et du neuvième siècles, particulièrement les portraits du pape et de Charlemagne. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Anno incarnationis Domini 1003.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
6706		*Diplôme de l'empereur Henri IV, pour l'abbaye de Prum.*	Anno incarnationis Domini 1003.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		VINGTIÈME SUBDIVISION. — PUTELANGE.			
13900 et 13908		Voir Rodemacher à la page 206—(658) suivante.			
		VINGT-UNIÈME SUBDIVISION.—REIFFERSCHEIDT.			
6801		(*Titre*). Stirps dominorum de Reifferscheidt et Salmæ comitum in Arduennâ. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Castrum Reifferscheidt percelebre.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		VINGT-DEUXIÈME SUBDIVISION.— RODEMACHER, ETC.			
13900		(*Titre*). Mémoire concernant les droits de S. M. E. J. Roussi, etc., sur les seigneuries de Rodemacher, de Hesperange, sur les comtés et seigneuries de Roussy, Puttelange, etc. LE CANDÈLE.	Le château de Rodemacher.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
13908		(*Titre*). Raisons pour faire connaitre que les terres de Rodemacher, Roussi, Preisch, Puttelange et Hesperange n'ont été cédées à la France par aucun traité de paix et que le duc de Luxembourg y doit rentrer en possession. Voir à la page 203—(655) ci-dessus. LE CANDÈLE.	Il est hors de conteste.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
6738		(*Titre*). De fundatione monasterii Romersdorf, ordinis Prædicatorum. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.		Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		VINGT-TROISIÈME SUBDIVISION. — RUMERSHEIM.			
6763		(*Titre*). Incipit descriptio de Rumersheym et aliis locis Trevirensibus. Ces lieux sont des dépendances de l'abbaye de Prum; cette description est la copie d'un Mss. finissant : Notandum est quod 329 anni sunt expleti ex eo tempore quo vetus liber fuit scriptus. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Sint in Rumersheym.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		VINGT-QUATRIÈME SUBDIVISION.—ST.-SAUVEUR.			
3996		(*Titre*). Exemplaria de testamento sancti Salvatoris, quod Pippinus, pater Caroli Magni serenissimus rex Francorum, fieri jussit. Autres pièces concernant ledit monastère de St.-Sauveur. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Pippinus, rex Francorum.	Française. In-octavo.	XVIII $^{2}/_{3}$
		VINGT-CINQUIÈME SUBDIVISION. — THIONVILLE.			
13907		(*Titre*). Mémoire touchant les dépendances de Thionville, cédées à la France par l'article 38 du traité des Pyrénées. LE CANDÈLE.	Comme l'on a fait voir.	Latine. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		VINGT-SIXIÈME SUBDIVISION. — ST.-VITH.			
7366		(*Titre*). Nomina abbatum monasterii S^{ti}. Viti.	I. Pandradus.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		VINGT-SEPTIÈME SUBDIVISION. — WETZENBERGEN.			
13915		(*Titre*). De fundatione monasterii Wetzenbergen, a Dagoberto rege. LE CANDÈLE.	Dagobertus, divina favente.	Latine. In-octavo.	XVII $^{2}/_{3}$
		NEUVIÈME DIVISION. RECUEILS DE DIPLÔMES DIVERS.			
6814		*Divers diplômes concernant le duché de Luxembourg; ils sont émanés des empereurs, des rois de Bohême, des comtes et ducs, et de divers nobles.* SOCIET. JESU LUXEMBURGI.		Lat. Fr. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6809		*Diplômes divers concernant le comté, dit ensuite duché de Luxembourg.* SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Il se trouve du temps de Henri.	Lat.Fr. In-folio.	XVII 2/3
1752		*Extraits de diverses chroniques avec des copies de diplômes concernant l'histoire de Luxembourg.* Ces articles et les suivants n'ont pas été plus emplement analysés parce que la recherche des objets dont ils traitent, est une spécialité facile à retrouver. Il nous aurait fallu, d'ailleurs, un très-grand nombre d'articles pour en reproduire l'indication, sans utilité indispensable.	Il se trouve du temps de Henri.	Française. In-folio.	XVII 2/3
6020		*Pièces diverses concernant le duché de Luxembourg.*		Française. In-quarto.	XVIII 2/3
6481		*Autres pièces diverses concernant le duché de Luxembourg.*		Française. In-folio.	XVIII 1/3
6858		*Diplômes divers concernant le duché de Luxembourg.* Voir passim dans le volume n° 6828 à 6869. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.		Allem.Lat. In-folio.	XVII 2/3
17299		783. (*Van Hulthem*). Recueil de diplômes du pays de Luxembourg.	Verbal de ce que s'est passé.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6905		*Diplômes concernant le duché de Luxembourg et autres lieux; ils sont en langue latine.* (Voir passim dans le volume n° 3785 à 3787).		Allemande. In-quarto.	XVII 2/3
3787		*Diplômes concernant le duché de Luxembourg (ils sont en langue allemande).* Voir dans le volume n° 3785 à 3787.		Allemande. In-quarto.	XVII 2/3
3786		*Diplômes concernant le duché de Luxembourg.*			
4007	Wilthemii.	Idem. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Clemens episcopus.	Latine. In-8°. Armoiries.	XVII 2/3
6855	Ejusdem Wilthemii.	Idem.	(*Voir passim dans le volume*).	Latine. In-folio.	XVII 1/3
6480		*Pièces diverses concernant le partage des terres entre les duchés de Lorraine et de Luxembourg.*	Comme nous Gilles Dufaing.	Française. In-folio.	XVII 2/3
		DIXIÈME DIVISION. COUTUMES.			
3810		(*Titre*). Das landsrecht-Buch von Luxemburg.		Allemande. In-folio.	1449
3811		(*Rubr.*) Das Lehn-Buch von Luxemburg.	Das Lehn-Recht beginnet her nach.	Allemande. In-folio.	1449
13905		*Réglement de l'an 1623, concernant le duché de Luxembourg. Autre réglement du 31 janvier 1628.* LE CANDÈLE.	Philippe, etc., comme pour remplir.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
3785		(*Titre*). Ordungen betreffen das Hertzogthun und die Stad Luxemburg: 1° Rendt Gütte; 2° Den Greffier; 3° *Autres pièces concernant la procédure.*	Nachdem aller Menschen.	Allemande. In-folio.	XVII 2/3
		ONZIÈME DIVISION. FINANCES, DOMAINES, ETC., POUR LE LUXEMBOURG ET CHINI.			
6893		(*Titre*). Von Gedingen, etc. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.		Allemand. In-folio.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12775		*De l'amortissement au duché de Luxembourg et au comté de Chini.* LE CANDÈLE.	Sur la remontrance faite.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
15396		103. (*Van Hulthem*). *Ordonnances et édits concernant le duché de Luxembourg, sur le fait des bois, de la chasse et de la pâture.* (*De* 1617 *à* 1733).	Sur le fait des bois.	Française. In-quarto.	XVIII $^2/_3$
17566		804. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant le dénombrement du pays et duché de Luxembourg, en* 1767 *et* 1768. NUEWENS.	Le directeur, etc., commis.	Française. In-quarto.	XVIII $^d/_3$
		CHAPITRE XII. MALINES. PREMIÈRE DIVISION. DESCRIPTION ET HISTOIRE GÉNÉRALE.			
13724		(*Titre*). Van de stadt, vryheyt ende jurisdictie van Mechelen. LE CANDÈLE.	Haer district ende juridictie.	Flamande. In-folio.	XVII $^d/_3$
17214	Grammaji.	742. (*Van Hulthem*). Historie der antiquiteyten van de stadt ende provincie van Mechelen, gedeylt in dry boecken, beschreven in de latyne taele, door H. J. B. Grammaye. Mechelen 1667.	Priscianus die stelt.	Flamande. In-8°.	XVII $^d/_3$
6551		(*Titre*). De antiquitatibus Mechliniensibus - Comites Mechliniæ.	Declinante Romanorum in Galliis imperio.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
17209		741. (*Van Hulthem*). Van den oorspronck ende naeme van Mechelen, wyt de cronyck van Luyck, van tyde van Noë voor ende naer de diluvie.	Japhet heeft.	Flamande. In-quarto.	XVII $^2/_3$
7134	Nic. Staelarts.	(*Titre*). Kronyck van Mechelen, beschreeven door Nicolaes Staelarts, van 'tjaer 775 tot het jaer 1546.	Mechelen is een landschap.	Flamande. In quarto.	XVII $^1/_3$
17210	Du même Nicolas Staelarts. *P. M. Rombout Van den Puele.*	742. (*Van Hulthem*). Eene waerachtighe corte chronycke der stadt Mechelen, ende is gecopieert geweest by Rombout Van den Puele, den ouden die sedert 't jaer 1447 tot 1753. Finit à l'an 1584 et avec supplément jusqu'en 1753. (Voir passim dans le volume.)	In het jaer ons heeren 712.	Flamande. In-8°.	XVII $^d/_3$
13736	Romuald Van Eycke.	(*Titre*). Cort chronyck van Mechelen van het jaer 712 tot 1563. LE CANDÈLE.	In het jaer 712 soo regheerd.	Flamande. In-folio.	XVI $^d/_3$
13734	De Vylder.	(*Titre*). Chronyck van Mechelen te weeten uyt de Luyksen chronyck, tot het jaer 1483. LE CANDÈLE.	Noë heeft, etc.	Flamande. In-folio.	XVI $^d/_3$
13729	Du même De Vylder.	(*Titre*). Chronyck van Mechelen, tot het jaer 1599. LE CANDÈLE.	Hoe ende op wat manier.	Française. In-quarto.	XVIII $^2/_3$
13728	Du même De Vylder.	(*Titre*). Mechelsche chronyck, van het jaer 1740 tot 1766. LE CANDÈLE.	In 't jaer 1740.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13733	Du même Devylder.	(*Titre*). Chronyck van Mechelen van het jaer 712 tot het jaer 1447. LE CANDÈLE	Jesus Christus, God ende mensch.	Flamande. In-folio. Authent.	XVII 2/3
17202	P. de Hautpré.	737. (*Van Hulthem*). Chronicon vel historia Mechliniensis, ex bibliothecâ Tungrensi, et de novo descripta ex originali per Petrum de Hautpré. Jusqu'en 1530	Jesus Christus, God ende mensch.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
17205	Danielis Francisco Cuypers, Van Reymenam, etc.	738. (*Van Hulthem*). Beschryvinghe van de outheyd ende geschiedenisse van Mechelen, soo ende gelyck het origneel behelst, berustende in de bibliotheke van de canonicken regulier, binnen de stad van Tongeren, gelyck ook in de archieven der stad Mechelen, by een vergadert door jonckeer Daniel-Franciscus Cuypers, heere van Rymenam, van Osptalle, enz. Jusqu'à la réconciliation de Malines avec le roi Philippe II, en 1585.	Jesus Christus, God ende Mensch.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
7120	Du même Cuypers.	(*Titre*). Chronicon Mechliniense. Beschryving van de oudheyt en geschiedenisse van Mechelen; soo en gelyk het origineel behelst, berustende in de bibliotheck van de canoniken regulier binnen de stad van Tongeren, gelyck ook in de archieven der stadt Mechelen.	Jesus Christus, Cod ende Mensch.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
6715	Du même Cuypers.	(*Titre*). Beschryvinge van de oudheyt en geschiedenisse van Mechelen, by een vergadert door Frans Cuypers, greffier der selve stadt, tot het jaer 1574. VERDUSSEN	Godt ende mensch willende.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
6206	Fancisci Van den Bossche; Wachtendonck archipresbyteri Mechliniensis.	*Extraits de chroniques et d'autres pièces concernant Malines.* Wachtendonck avait été évêque de Namur, avant d'être archevêque de Malines. VERDUSSEN.	Cap. 12. Dat den H. Rumoldus tot Roomen vermaent is.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
13727	Hercules Dupont.	(*Titre*). Extract uyt sekeren oud hand-boek, gemaekt by Hercules Dupont. VERDUSSEN	Anno 1467, was tot.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
17201	Foppens.	736. (*Van Hulthem*). Mechlinia Christo nascens et crescens, seu acta urbem et ecclesiam Mechliniensem, ejusque viros, pietate et dignitate conspicuos concernentia : a primis fidei Christianæ hic promulgata ab exordiis, usque ad archiepiscopalis sedis erectionem, collecta, et ordine disposita, per rev. ac ampliss. Dom. D. Foppens, S. T. L., ecclesiæ S. Rumoldi canonicum graduatum et archidiaconum. Ce manuscrit paraît être autographe : il commence à l'année 670 et finit à l'année 1561, et on lit au bas du folio 284 : Finis tomi primi. (*Extr. V. H.*)	Primus harum regionum.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
11115	Ejusdem Foppens.	(*Titre*). Mechlinia Christo nascens, et crescens, etc. Le manuscrit est autographe; le présent volume renferme les récits des événements de l'an 670 à 1560. Tome 1er. FOPPENS.	Primus harum regionum.	Latine. In-quarto. Portraits.	XVIII 2/3
11116	Ejusdem Foppens.	(*Titre*). Mechlinia Christo nascens ac crescens, etc. Autographe de l'an 1560 (environ) 1660. Tome 2. FOPPENS.	Ante annum salutis 1560.	Latine. In-quarto. Portraits.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
11117	Ejusdem Foppens.	(*Titre*). Mechlinia Christo nascens ac crescens, etc. Du 24 juillet de l'an 1650 au 5 janvier 1760. Tome 3. FOPPENS.	Die 24 julii, portio reliquiarum.	Latine. In-quarto.	XVIII d/3
14617	Othoris Esquens, Mechliniensis; Blottingen; De Vriek et aliorum Belgarum.	(*Titre*). Mechlinia illustrata. (*Éloge de la ville de Malines*). Avec des miniatures au simple trait.	Quanta solo emergunt.	Vers. Lat. In-quarto.	XVI d/3
17203	Corn. Van Gestel.	737. (*Van Hulthem*). Chronyke van Mechelen, sedert het jaer 1500 tot het jaer 1717, en voorts tot het jaer 1743 inclus, door den heer Cornelius Van Gestel, enz. Finit à l'an 1744.	Anno 1500, syn de arme Clarissen.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
17204	Ejusdem Van Gestel, etc., H. D. D. N.	737. (*Van Hulthem*). *Suite du n° 17203 précédent.* Vervolge van de chronyck van Mechelen, sedert het jaer 1743 tot het jaer 17 . . (1776) inclus, in het eerst by een vergadert door H. D. V. D. N.	Is binnen Mechelen.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
17206	Azevedo; Cuypers, etc.	739 *A*. (*Van Hulthem*). Korte chronyk der stad en provincie van Mechelen, in druk gegeven door den E. heer Azevedo, proost van de collegiale kerke van O. L. V. binnen de zelve stad, tot het jaer 1494. Cette chronique est enrichie d'un grand nombre de corrections et surtout d'additions manuscrites du comte de Cuypers et de son fils, François-Charles-Gislain, seigneur de Rymenam, etc. (*Extr. V. H*). 1ste deel.	Deze landen eertyden.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII d/3
17207	Eorumdem Azevedo, Cuypers, etc.	739 *B*. (*Van Hulthem*). Idem; jaeren 1494-1574. 2de deel.	Ten jaer 1494.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
15957	Van der Cruyce.	311. (*Van Hulthem*). Analecta et excerpta D. Sebastiani Van der Cruyce S. T. L. can. grad. et pœnitentiarii eccl. metropolitanæ S. Rumoldi, pro historiâ tam sacrâ quam profanâ, Mechliniensi. NUEWENS.	Divi Rumoldi, etc.	Flamande. In-quarto.	XVIII 2/3
		DEUXIÈME DIVISION. GÉNÉALOGIES SEIGNEURIALES ET AUTRES.			
7135	H. Van den Coelput.	(*Titre*). De beschryvinge der geboorte linie oft geslachts afcomste der edele heeren Berthouders, met hunlieden stamhuys, voogden, oock de naemen van de heeren bischoppen van Luyck, 'tsaemen vergaedert met de heeren Berthouders der stad juridictie ende stand van Mechelen, met veel waerachtige geschiedenissen binnen de voornaemde stadt. Cette généalogie finit à l'an 1638. NUEWENS.	In den tyden dat de werelt.	Flamande. 55c.	1638
15956	Van Gestel.	311. (*Van Hulthem*). Stemma Bertholdorum, excerpta, pro historiâ tam sacrâ quam profanâ Mechliniensi. La généalogie des Berthout finit à l'année 1477.	Plures alias etiam scriptis clari.	Latine. In-quarto.	
17764	H. Van Huldenberg.	889. (*Van Hulthem*). Geborte-linie of geslagts-afkomste der heeren voogden van Mechelen, met die naemen der bisschoppen van Luyck, door Hendrik Van Huldenberghe, geseyd Van der Borgh van Moesick, wethouder. DE NÉLIS.	Hier staet voor eerst de teghenwoordige wapenen van Mechelen.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13749		(*Titre*). Gheboorte-linie oft geslachts afcompst der heeren van Mechelen, enz. LE CANDÈLE.		Flamande. In-folio.	1638
13732		*Armoiries de plusieurs familles de Malines.* LE CANDÈLE.		Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
		TROISIÈME DIVISION. HISTOIRE PARTIELLE.			
17211	J. De Pauw.	742. (*Van Hulthem.*) Beschryvinghe van de geheele destructie, geschied soo binnen als buyten Mechelen, door het poeder, liggende in de santpoort waer in den blixem is geslaegen (in 't jaer 1546).	Het is woor het eersten noot.	Flamande. In-8°.	XVII ᵈ/₃
17216	Du même J. De Pauw.	743. (*Van Hulthem.*) Idem, van die wonderlycke destructie tot Mechelen, geschiet in't afbranden van de Santpoorte, den 7 augustus 1546, beschreven door Jan De Pauw, inwoonder der zelver stad, die dit al gezien en gehoord heeft : met twee teekeningen der Sant-poorte. LA COMTESSE D'YVE.	Op den 7 augustus 1546.	Flamande. In-folio. Dessin.	XVI ᵈ/₃
17217	Nic. Stalaerts.	744. (*Van Hulthem*). Idem, de zelve beschryvinge van het springen der Sandtpoorte, 7 augusti 1546.	Op den 7 augustus 1546.	Flamande. In-12°.	XVIII ᵈ/₃
13735		(*Titre*). Idem. Beschryvinge van de geheele destructie geschiet binnen en buyten Mechelen, door enz. Explosion d'un magasin de poudre à Malines en 1546.	In de Sant-Poorte.	Flamande. In-8°.	XVI ᵈ/₃
15680		211. (*Van Hulthem*). De incendio turris Mechliniensis; item Brugensis. Cet ouvrage concerne presqu'entièrement l'incendie imaginaire de la tour de Malines prétenduement arrivé en 1687; il y a deux satyres et mascarades.	In het jaer 1532.	Latine. In-quarto.	
13737	Cornelius Vermeulen.	(*Titre*). Chronyck van 't jaer 1532 tot 1595 tot Mechelen. LE CANDÈLE.	1561. Die 23 Augusti, wierden de belden.	Flamande. In-folio. Autogr.	XVI ᵈ/₃
6203		(*Titre*). Collectie van verscheydene stucken aengaende de stad ende provincie van Mechelen, ten tyde van de revolutien dezer landen, 't sedert het jaer 1566 tot den jaere 1574 inclues. VERDUSSEN.	Wy zien zoodaenghlyk.	Flamande. In-8°.	XVIII ᵈ/₃
17218		745. (*Van Hulthem*). Idem.	Wy zien zoodaenighlyck.	Flamande. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
17219		746. (*Van Hulthem*). Waerachtige historie van de alteratie en veranderinge geschiedt in de stad Mechelen, en ook van de groote tyrannie en ongehoorde vreedheyt van de Spaegnaerde, daer naer gevolght in den jaere 1572.	Aengezien dat veel menschen.	Flamande. In-quarto.	XVIII ᵈ/₃
14949		(*Titre*). Discours du pillage de Malines fait, le 2 octobre 1572.	Depuis que Bernaerd De Merode.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17221		747. (*Van Hulthem*). Réglemens de Philippe II pour la ville de Malines, après le sac de cette ville, opéré par les soldats du duc d'Albe, du 28 octobre 1572 au mois d'octobre 1574, avec l'acte de réconciliation, en 1585, et autres pièces y relatives. LA COMTESSE D'YVE.	Philippe, etc., comme il était notoire.	Française. In-folio.	XVIII d/3
13602		(*Titre*). Brief discours et déclaration de la forme et manière que les preches des huguenots ou calvinistes furent introduits en la ville de Malines, l'an 1578. LE CANDÈLE.	L'an 1578 sous le Gouvernement.	Française. In-folio.	XVI d/3
14956		(*Titre*). De la surprise de Malines en 1580.	Depuis la réduction.	Française. In-folio.	XVI d/3
16527		501. (*Van Hulthem*). Reconciliationes ecclesiarum et cœmeteriorum ac consecrationes earumdem, etc., factæ in civitate Mechliniensi, immediate post rebellionem.	Ductus est processionaliter.	Latine. In-quarto.	XVIII 1/3
17222		747. (*Van Hulthem*). Copie de la réconciliation de la ville de Malines avec Sa Majesté, du 19 juillet 1585. LA COMTESSE D'YVE	Comme étant présentement suivant ce que dernièrement.	Française. In-quarto.	XVIII d/3
17223	Philippe II, roi d'Espagne, seigneur de Malines.	747. (*Van Hulthem*). *Placard pour l'extirpation des hérésies à Malines.* LA COMTESSE D'YVE	Convenant au service de S. M. C.	Française. In-folio.	XVIII d/3
13745	Le maréchal conte de Vehlen.	*Lettres renfermant le récit des troubles arrivés à Malines en 1718, adressés à M. Devenilz, colonel d'un régiment d'infanterie irlandaise, au service de S. M. I. A.* LE CANDÈLE.		Française. In-folio.	1718
17228		749. (*Van Hulthem*). Solemnele ende Blyde Incomste van hunne Serenissime Hoogheden Maria-Anna van Oostenryck, getrouwde hertoginne van Lorreynen ende Bar ende van Charles Alexandre, prince van Lorreynen ende Bar, stathouder lieutenant-gouverneur der Nederlanden, geschiedt binnen Mechelen, den 25 maert 1744.	Hunne Ser. Hoogheydt.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
17229		888. (*Van Hulthem*). Solemnelle inauguratie van H. M. Maria-Theresia, in qualiteydt als vrouwe van Mechelen, gecelebreert den 4 mey 1744. DE NÉLIS.	De konigrycken landen, staeten, enz.	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
17225	Charles Major.	748. (*Van Hulthem*). Journal de ce qui s'est passé à Malines, tandis que Louis XV en était le maître, depuis le 12 mai 1746 jusqu'au 25 janvier 1749, de la main de Carolus Major, chanoine de Malines. NUEWENS.	Ce fut le 29 janvier 1746.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
17226	Hieronymi Stevart.	888. (*Van Hulthem*). ΕΠΙΝΙΚΙΟΝ D. D. C. Ab Hieronymo Stevart, Bruxellensi, Ludovico XV Franciæ et Navariæ regi, cum captâ urbe Mechliniensi, anno 1746, idibus maii, sub occasum solis ascendisset turrim ecclesiæ metropolitanæ S. Rumoldi. Autres pièces relatives à l'occupation française de la ville de Malines et au retour de la domination de Marie-Thérèse. DE NÉLIS.	Scandisti excelsce Lodoice cacumina turres.	Lat. Fr. In-quarto.	XVIII 2/3
13740		*Fête célébrée à Malines, en 1766.* LE CANDÈLE.	Liste du feu d'artifice.	Française. In-folio.	1766

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		QUATRIÈME DIVISION. HISTOIRE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.			
17676		862. (*Van Hulthem*). Documents sur la chambre de rhétorique dite le Pion, (de Pioen), à Malines. Ces documents originaux datent du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècles.	Albert et Isabelle.	Française. In-folio. Authent.	1617
16210	Swaertsen, Siré.	402. (*Van Hulthem*). *Autres pièces sur la société de rhétorique dite le Pion, (en 1713).*	Lofwierde overseydt.	Vers Fl. In-folio. Autogr.	XVIII ²/₃
17660	De Servais.	854. (*Van Hulthem*). Beschryvingen der Mechelsche konst-schilders. DE SERVAIS.	Michaël van Coxien.	Idem. In-8°.	XVIII ²/₃
17208	Ægidii Smeyers.	740. (*Van Hulthem*). Analecta Mechliniensia, collecta per D. Ægidium Josephum Smeyers, pictorem famosum, necnon artis litterariæ peritissimum, annorum 1344-1734. Ce manuscrit paraît être autographe.	1344, Dominus Wilhelmus.	Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
17232	Ejusdem Ægidii Smeyers.	752. (*Van Hulthem*). Konst-minnende wandelingen, wesende een kort beschryf van alle hetgene dat binnen Mechelen in de publieke plaetsen te sien is, met eene korte aenteekening van de principaelste wercken: getrocken uyt diversche schryvers ende handschriften, met een kort levens-relaes van diversche beeld-houwers ende konst-schilders, de welcke binnen Mechelen geboren zyn, ofte het grootste deel hun leven versleten hebben ofte overvloedighe wercken alhier gemaeckt hebben. 1780. NUEWENS.	De metropolitane kercke.	Flamande. In-quarto.	XVIII ᵈ/₃
17636	Foppens, Van Gestel, Azevedo.	838. (*Van Hulthem*). Clari Mechlinienses. Notices biographiques de diverses rédactions telle que de Foppens, de Van Gestel, d'Azevedo. Voir la biographie de Fayd'herbe, cotée n° 15767.	Valere debet apud nos.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
17637	Van Gestel.	839. (*Van Hulthem*). Viri illustres Mechlinienses, scriptis vel famâ clari: collectore Corn. Van Gestel, canonico eccl. colleg. B. Mariæ, Mechliniæ, 1740. Cet ouvrage est orné de portraits gravés. NUEWENS.	S. Libertus, martyr.	Latine. In-quarto. Portraits.	XVIII ²/₃
		CINQUIÈME DIVISION. PRIVILÉGES ECCLÉSIASTIQUES. NOTE. Il n'y a dans cette subdivision, que les articles relatifs à l'administration suburbicaire de Malines; ceux concernant l'archevêché sont classés séparément plus loin.			
11839	Stephani De Lignaria, Stockmans, etc.	(*Titre*). Informatio brevis dominorum de capitulo Mechliniensi, in causâ assisiarum vini. (*Concerne le chapitre de St.-Rombaut*). Avec avis d'Étienne De Lignaria et de Stockmans, sur cette question.	Quamvis nondum in jure.	Latine. In-8°.	XVII ²/₃
3172		(*Titre*). Copia litterarum Rev^{di} P. ministri provincialis, de acceptatione concionum quadragesimalium et adventualium, in ecclesiâ S^{ti} Romualdi, (Mechliniæ); 20ª decembris 1611.	Balthazar Vincentius.	Latine. In-quarto. Authent.	1611

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12722		(*Titre*). Confirmatie van de fondatie van Zellaer, in de metropolitane kerke van St-Rombaut, tot Mechelen, tot capittel en canoniken der tweede fondatie, anno 1651. LE CANDÈLE.	Caerel, enz., wy hebben ontfangen.	Flamande. In-folio. Authent.	1654
16526		500. (*Van Hulthem*). Chronycke van de priorye van Muysen, binnen Mechelen, van haer beginsel, tot den jaere 1638.	Het beginsel van het clooster.	Flamande. In-quarto.	XVIII d/3
13748		(*Titre*). Copia der fundatien der capellerye van St.-Peeter, in de kerke van O.-L.-V. te Mechelen, nopens Rombaut van Vianen, gevangenen op het steen-poorte. LE CANDÈLE.	Allen en eenen yeghelycken.	Flamande. In-quarto.	XV d/3
6240		(*Titre*). D'eerste clooster van de orde van sint Augustyn, geheeten Victorinnen, naer de heeren van St.-Victor, tot Parys, in dese lande is begonst tot Mechelen. VERDUSSEN.	Omtrent den tyd van St.-Rombout.	Flamande. In-octavo.	XVII d/3
16977		650. (*Van Hulthem*). Requête pour l'établissement d'un couvent de l'ordre de saint Dominique, à Malines, et un autre dudit ordre à Bornhem. NUEWENS.	Nous avons visité la requête.	Française. In-folio.	XVII ²/3
17215		742. (*Van Hulthem*). *Pièces diverses concernant les églises de Malines.*	Verthoonen, etc.	Fl. Fr. In-quarto.	XVII d/3
		SIXIÈME DIVISION. CONFRÉRIES ET CORPORATIONS.			
17677		863. (*Van Hulthem*). Documents pour les confréries ou gildes de Malines.	Memorie, etc.	Flamande. In-folio.	XVII et XVIII
15373		98. (*Van Hulthem*). Dit is die ordonnancie van de wollenwerke, te Mechelen; van de wollen te vercoepene, etc., gemaekt in de jaeren 1333 en 1345.	Wie dat wolle vercoept.	Flamande. 15ᵉ.	XIV d/3
16959		648. (*Van Hulthem*). Nieuwe ordinancie op de draperye. In den eersten op de wolle, (*voor Mechelen*).	Item het zullen gestelt.	Flamande. In-folio.	1472
		SEPTIÈME DIVISION. ACTES ET PRIVILÉGES.			
16296		442. (*Van Hulthem*). Tafel van de privilegie-boek A. van de stad ende provincie van Mechelen.	Privilegie van hertoghen Philips.	Fl. Lat. In-folio.	XVIII ¹/3
13721		*Répertoire des titres, muniments, lettrages et autres documents, reposant en la tour aux chartres de la chambre des comptes de Lille, concernant Malines.* LE CANDÈLE.	Une lettre en latin.	Française. In-folio.	XVIII ¹/3
15669	Verhoeven.	204. (*Van Hulthem*). Ontwerp van inschryvinge van zeker werk, voor titel voerende : Groot charters-boeck der stad ende provincie van Mechelen, behelzende alle dessels. Avec d'autres pièces pour cette importante publication.	Verscheyde Nederlansche.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
16958		648. (*Van Hulthem*). Dit es den core-brief van der stad van Mechelen. Contenant les statuts de divers corps de métiers, des tonlieux, etc.	Dat elk jaer.	Flamande. In-folio.	1472

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6266		(*Titre*). Extract van een vonnis ghegheven van hertoghen Philips van Bourgonje, en van zynen raedt, in 't jaer 1433, die ick gevonden hebbe geenregistreert in de stadts registers van Mechelen. Concerne principalement le Brabant. VERDUSSEN.	Wy Wauthier Berthoud.	Flamande. In-octavo.	XVII ${}^{d}/_{3}$
16962	Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, seigneur de Malines.	648. (*Van Hulthem*). Privilegie van den brye-broecke. Divers privilèges de la seigneurie de Malines, octroyés par le duc Philippe-le-Bon, en 1459.	Wy Wautier Berthout.	Flamande. In-folio.	XV ${}^{2}/_{3}$
17495		802. (*Van Hulthem*). Appointement ende abolicie voor die stad van Mechelen. Brussel, den 5 meert 1467.	Charles, etc., comme nagaires.	Française. In-folio.	XVII ${}^{2}/_{3}$
6716	Charles-Quint, empereur, seigneur de Malines.	*Lettres patentes du 5 juin 1518 de Charles, roi de Castille, etc., dit ensuite Charles-Quint, concernant les priviléges de la seigneurie de Malines.*	»	Latine. In-folio.	XVI ${}^{1}/_{3}$
13731		*Extraits du* privilegie-boeck van Mechelen. LE CANDÈLE.	Jean, duc de Brabant.	Française. In-quarto.	XVIII ${}^{2}/_{3}$
12405		*Pièces diverses concernant les priviléges de la seigneurie de Malines, renfermés dans un manuscrit des résolutions du Grand-Conseil, de l'an* 1571 *à* 1577. LE CANDÈLE.		Lat. Fl. Chyrotype. In-folio.	1577
13592	Engelberti Masii.	(*Titre*). Inventaris ende specificatie van de saken, stukken en pampieren overgegeven by Engelbert Masius, pensionnaris van dese stadt, den 10 augusti 1584. LE CANDÈLE.	Eerst eenen grooten boeck.	Flamande. In-folio.	1685
13725		(*Titre*). Inventaris van de privilegien, vonnissen, contracten en diergelyke bescheeden, van veele en diversche saken, raekende de stad Mechelen. LE CANDÈLE.	Huldinge ende eede.	Flamande. In-folio.	XVIII ${}^{2}/_{3}$
13720		(*Titre*). Inventaris van de privilegien, munimenten, brieven, vonnissen ende bescheeden der stad ende provincie van Mechelen, de welcke syn berustende onder den thoren, neffens de tresorye. LE CANDÈLE.	»	Flamande. In-folio.	XVIII ${}^{2}/_{3}$
13723	Fr. Cuypers.	(*Titre*). Inventaris van de privilegien, munimenten, brieven, vonnissen ende bescheeden der stadt ende provincie van Mechelen. LE CANDÈLE.	Laye A. Huldingen.	Flamande. In-folio.	XVIII ${}^{1}/_{3}$
17496		802. (*Van Hulthem*). Extract uyt het policie-boeck, van den 21 januarii 1602. Autres pièces concernant l'administration de Malines.	Is by myne heeren.	Fl. Fr. In-folio.	XVII ${}^{2}/_{3}$
16013		335. (*Van Hulthem*). Si un estranger, poursuivant procès pardevant le Grand-Conseil à Malines, ayant contracté debtes en la dite ville, peut être traicté en 1re instance en la dite cour, après s'en être retiré. Autres décisions concernant la jurisdiction du Grand-Conseil dans Malines.	Résolu le 18 juillet 1616.	Française. In-folio.	XVIII ${}^{d}/_{3}$
15374		99. (*Van Hulthem*). Index van het roodt-boeck (van Mechelen), begonst den 6 november 1647, en geeyndight met den 10 julii 1739. (*Avec index de continuation jusqu'au 1er février* 1747. LA COMTESSE D'YVE.	Op den 6 november.	Flamande. In-quarto.	1747

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15462	Verhoeven.	134. (*Van Hulthem*). Noticien nopende de misbruyken in de bestieringe van de gemeynen huis-armen der stadt Mechelen.	De aellemoesseniers.	Flamande. In-folio. Autogr.	XVIII ²/₃
13739		(*Titre*). Vergaederinge van veele schoone stukken raekende de stad Mechelen. Divers extraits des registres paroissiaux de l'état civil de l'an 1687 à 1772. LE CANDÈLE.	Lyste van de doopsels.	Flamande. Chyrotype. In-folio.	1772
		HUITIÈME DIVISION. COMPABILITÉ ET PROCÈS.			
16960		648. (*Van Hulthem*). Dits 't recht van den tolnen ende gheleyde van Mechelen.	Eerst te wetenen.	Flamande. In-folio.	1472
17230		750. (*Van Hulthem*). Compte des escoutettes de Malines pour deux ans, commençant au 1er janvier 1554 et finissant le dernier décembre 1556.	Comptes premiers de messire Guil. Declercq.	Flamande. In-folio.	1554 à 1556
12531		*Compte premier de Jehan Delattre, écuyer, écoutete de Malines, pour l'an 1594.* LE CANDÈLE.		Flamande. Authent. In-quarto.	1594
13726		(*Titre*). Tafel van het casse-boek, innecommen der stadt Mechelen, begonst in julii 1634. LE CANDÈLE.	Die bier accys.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
13743		(*Titre*). Réglement nopende den vrydom van imposten tot Mechelen (1687). LE CANDÈLE.	Caerel, etc. Wy hebben ontfangen.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃
13744		(*Titre*). Octroi nopende de medianaten en andere lasten tot Mechelen, 28 januarii 1689. LE CANDÈLE.	Caerel, etc. Wy hebben ontfangen.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃
13742		(*Titre*). État des recettes et dépenses de la ville de Malines de l'an 1727 à 1729. LE CANDÈLE.	État du mois de décembre 1727.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
17497		802. (*Van Hulthem*). Het innecommen van de stadt Mechelen, consisteerende in de naervolgende partyen, enz.	Te weten is die accyse.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
13746		*Pièces concernant les finances de Malines.* LE CANDÈLE.	Le trésorier-général.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
13741		*Requête et procès concernant la ville de Malines.* Verzameling nopens de stad Mechelen, (jaeren 1743, enz). LE CANDÈLE.	Verthonen, enz.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
		NEUVIÈME DIVISION. ADMINISTRATION FRANÇAISE.			
13003		*Pièces concernant l'existence constitutionnelle de Malines, en 1793.* LE CANDÈLE.	Le magistrat doit changer.	Française. In-folio.	1793
13004		*Pièces concernant l'administration de Malines, département des Deux Nethes, pendant la réunion à la France.* LE CANDÈLE.	Liberté, égalité.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DIXIÈME DIVISION. JURISDICTION PROVINCIALE DE MALINES.			
15372		97. (*Van Hulthem*). Ordonnantien ende statuten van den Hove van Beffrelants van Mechelen, tot Putte.	Den drossaert van den lande van Mechelen.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
7029		(*Titre*). Ordonnantie ende statuten van den Hove van Befferen, lants van Mechelen, tot Putte. VERDUSSEN.	Den drossaert van den lande van Mechelen.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃
7026		(*Titre*). Coustumes de la court de Beffere, soubz le terroire de Malines; appartenans à Jehan Mussaert. Le texte finit à l'année XVᶜLIII, primâ Augusti. Suit la liste des villages de la jurisdiction: Dorpen die appeleren aen den hoochbancke van Befferen. VERDUSSEN.	Achtervolgende den bevelen.	Flamande. In-folio. Authent.	XVII ²/₃
7028		(*Titre*). Nopens de jurisdictie van Befferen. VERDUSSEN.	Achtervolgende den bevelen.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
7027		(*Titre*). Accord over de jurisdictie van Deurnen, Haecht, Humbeek, Bortmeerbeck en Wespelaer. VERDUSSEN.	Kaerle, by der gratie Godts.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
11673		(*Titre*). Relaes uyt de oude schriften van het clooster van Muysen, van al het wat de religieusen hebben onderstaen in de volgende jaeren, enz. DON DE M. DE WELLENS.	Den 30 july 1542, hebben wy.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
		CHAPITRE XIII. NAMUR.			
		PREMIÈRE DIVISION. GÉOGRAPHIE.			
17296	De Plumecocq.	781. (*Van Hulthem*). Descriptio comitatûs Namurcensis. DES ROCHES.	Musa, Namurcensem nobis describito terram.	Vers. Lat. In-folio.	XVIII ¹/₃
6674		(*Titre*). Description géographique et historique du château, de la ville, de la banlieue et de la province de Namur.	Le château de Namur est assis.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
		DEUXIÈME DIVISION. ANTIQUITÉS, COMTÉS DE DARNAU ET AUTRES.			
6565		(*Titre*). Mémoires tirés des commentaires de César, touchant les Advatiques et la ville de Namur.	Il est parlé la première fois.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
6567		(*Titre*). Mémoires touchant la chaussée de Brunehaut qui passe par la province de Namur.	Chaussée; de calceatâ.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
6600		(*Titre*). De primis Namurci initiis. Præfectura Floridi ruris. Comitatus Darnuensis.	Probabile est arcem Namurci.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6016		(*Titre*). Reges Francorum quibus Namurcesium subjectum fuit.	Clodio, Cameracum capit.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
6708	Hanon.	(*Titre*). Description du pays de Namur et succession des anciens marquis et comtes de Namur, selon l'annotation faite et trouvée entre les papiers de la maison mortuaire de feu le conseiller Hanon. (*Plus loin il y a :* De comitatu Brugeronensi).	(*Voir passim dans le volume* 6707 à 6714).	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
6672		(*Titre*). Comitatus Hasbaniensis. L'Ornoz, la Méhaigne. Cet article est extrait du Mss. n° 6663 à 6677 de l'inventaire ; il est placé ici pour son enrégistrement à cette division.	Description des châteaux situés sur l'Ornoz.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		TROISIÈME DIVISION. HISTOIRE GÉNÉRALE.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
6163		(*Titre*). Comites Namurcenses. GEMBLOUX.	Albertus I. comes Namurcensis.	Latine. In-octavo.	XVI ᵈ/₃
17295	Paul de Croonendael.	781. (*Van Hulthem*). Chronicque contenant l'estat ancien et moderne du pays et conté de Namur, par P. De Croonendael, greffier des finances du roi. Ce manuscrit paraît être authographe. DES ROCHES.	Nous pouvons avecque raison.	Française. In-folio. Armoiries.	XVII ²/₃
13892	Du même Paul de Croonendael.	Idem. LE CANDÈLE.	Nous pouvons avecque raison.	Française. In-folio. Armoiries.	XVII ᵈ/₃
13893	De Marne. (*Avec annotations de Paquot*).	(*Titre*). Histoire du comté de Namur. (*Imprimée à Lierre, en 1754*). Les annotations et les changements sont de l'écriture de Paquot. LE CANDÈLE.	Dans le temps que César,	Française. In-quarto. Chyrotype.	1754
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — EXTRAITS DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE.			
6553	Monstrelet et Fisen.	*Extraits de leurs mémoires en ce qui concerne les comtes de Namur.*	Après la victoire d'Othée.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
7090		(*Titre*). Extracta ex antiquis Leodiensis historiæ scriptoribus, de rebus Namurcensibus.	Dux Lotharingiæ Godefridus Barbatus.	Latine. In-quarto.	XVIII ²/₃
6548	Meyeri.	(*Titre*). Extracta concernentia comitatum Namurcensem.	Anno 1005. Moritur absque liberis.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
6587	Jacobi Marchantii.	*Extraits concernant l'histoire de Namur, e libro Jacobi Marchantii, de rebus Flandriæ memorabilibus.*	Principes Flandriæ nobilitate.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
6017	Van der Haer, Mezerai, Butkens, etc.	*Extraits divers concernant l'histoire des comtes de Namur.*	(*Voir passim dans le volume.*)	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
6582	Grammaji.	(*Titre*). Extracta spectantia ad historiam Namurcensem.	Post duces, comites pono.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
794	Butkens.	*Extraits de son livre intitulé :* Trophées du Brabant, *en ce qui concerne le pays de Namur.*	(*Voir passim dans ce volume*).	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
796	Bertellii.	*Extraits de l'histoire du duché de Luxembourg, en ce qui concerne Namur.*	Idem.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6664	Grammaji, Miræi et aliorum.	(*Titre*). Elogia illustrium virorum comitatûs Namurcensis.	(*Voir passim dans le volume n°* 6663 *à* 6677).	Lat. Fr. In-folio.	XVIII 2/3
6592	Fisen; Bouille.	(*Titre*). Mémoires pour l'histoire de la province de Namur, etc., etc.	Le Sr de Boulant.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6580	Cousin.	(*Titre*). Mémoires pour servir à l'histoire des comtes et du pays de Namur, tirés de l'histoire de Tournay, par Cousin.	Messire Guy De Laval.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6686	Maierne Turquet.	(*Titre*). Mémoires touchant le comté de Namur, tirés de l'histoire d'Espagne de Maierne Turquet.	Charles-Quint. Critique de sa conduite.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6707		(*Titre*). Recherches sur les comtes et marquis de Namur, extraites de divers livres.	Le 4e roi de Tongres.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
1013		*Notices sur le comté de Namur.*	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVIII 2/3
		QUATRIÈME DIVISION. HISTOIRE PARTIELLE.			
7084		(*Titre*). Postérité d'Albert-le-Pacifique, comte de Namur.	Il a eu de sa femme Itte.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6611		(*Titre*). Généalogie de Godefroi l'illustre et d'autres comtes de Namur.	Adelbert, selon Grammaye Adalbert.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6680	Delvart.	(*Titre*). Mémoires pour servir à l'histoire de la vie de Henri l'aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, tirés de l'histoire générale de Hainaut, par le père Delvart.	Godefroi avait épousé deux femmes.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6558		*Mémoires touchant les comtes de Namur et de Luxembourg depuis Henri l'aveugle.*	Ermesinda, Henrici cæci et Agnetis filia.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII 2/3
6681		*De la maison impériale de Courtenai, souveraine du comté de Namur.*	Mortuo post sterile matrimonium.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII 2/3
6709		*Origine de la maison de Courtenai.*	Louis VI, dit le gros.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6555	Grammaji et aliorum.	(*Titre*). Comites Namurcenses sanguinis Flandrici.	Ab anno 1267 ad 1429.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII 2/3
7097		*Des comtes de Namur du sang de Flandre.*	Clovis 1er après avoir vaincu.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
6615		(*Titre*). Guillaume-le-Riche, comte de Namur et sa famille, du sang de Flandre.	Il a été surnommé le Riche.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6560		(*Titre*). Mémoires touchant la bataille d'Othey en Hesbaie, où se trouva Guillaume de Golzine, pénultième comte de Namur.	Rebus igitur omnibus paratis.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
6552	Chapeaville.	(*Titre*). De Joanne, ultimo comite Namurcensi.	Cum sub Paschâ anni 1423.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
13828		(*Titre*). Lettre du comte de Namur, de la vente de ladite comté au duc Philippe de Bourgogne, le 27 mars 1421. LE CANDÈLE.	Jean de Flandre, comte de Namur.	Française. In-folio. Authent.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13829		*Lettre de vente du comté de Namur.* LE CANDÈLE.	Jean de Flandre, comte de Namur.	Française. In-folio.	XVII 2/3
13894		(*Titre*). Vendition de la conté de Namur. LE CANDÈLE.	Jehan de Flandre, comte de Namur.	Française. In-folio.	XVII 2/3
13846		(*Titre*). Demande d'un secours pour la défense du pays de Namur. LE CANDÈLE.	S. Ex. désirant, dans cette présente.	Française. In-folio.	XVII 2/3
		CINQUIÈME DIVISION. GOUVERNEURS.			
13837		(*Titre*). Tractatus de ratiociniis administratorum et aliis computationibus. Cet article, concernant l'administration, fait suite au n° 13836, qui est relatif aux priviléges des employés du pays de Namur. LE CANDÈLE.	Qui aliena negotia.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
6670		(*Titre*). Liste des gouverneurs et commandans de la ville et province ou comté de Namur, depuis la souveraineté des ducs de Bourgogne.	Gui de Brimeu.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
11634		(*Titre*). Mémoire des droits, émoluments et prérogatives du gouverneur et souverain Bailly du pays et comté de Namur, selon l'ancien usage, jusques à la domination de Philippe V. LE PRINCE DE GAVRE.	Mémoire, etc.	Française. In-folio.	XVIII d/3
13093		(*Titre*). Commission du marquis de Maffei, gouverneur de Namur. LE CANDÈLE.	Nous Maximilien, Emmanuël.	Française. In-folio.	1713
11635	Le Prince De Gavre.	Registre contenant des lettres, titres et retroactes du gouverneur et du gouvernement de la province de Namur, formé pendant le tems de Charles-Emmanuël-Joseph, prince de Gavre. LE PRINCE DE GAVRE.	S. Ex. Mgr. Charles, Duc d'Ursel.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		SIXIÈME DIVISION. TRAITÉS DE LA NOBLESSE.			
6668		(*Titre*). Anciens seigneurs et dames de la province de Namur.	Les Sgrs. de Loyr et Fines.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6652		(*Titre*). Noblesse de la province de Namur, au XVIe siècle.	Thierry de Louvioul.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
7060		(*Titre*). Copie d'un petit registre en parchemin, intitulé : Généalogie de Charles de Namur, seigneur de Bersée, depuis Pepin de Landen, premier en rang des ducs de Brabant.	Pepin, surnommé de Landen.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
7065		*Chartes concernant les seigneuries du comté de Namur.*	Donation des bans de Bra.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
7066		*Notice sur les comtes de Namur et les seigneuries de cette province.*	Sgr. du château de Brumagne.	Française. In-folio.	XVIII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13830		(*Titre*). Décret de S. M. déclarant que les nouveaux anoblis avant la troisième génération ne jouiront pas des franchises et exemptions dont jouissent les gentilshommes. Du 15 juillet 1664. Autres pièces concernant la noblesse du comté de Namur. LE CANDÈLE.	S. M. ayant eu rapport.	Française. In-folio.	XVII $^2/_3$
		SEPTIÈME DIVISION. CLERGÉ DE NAMUR.			
6663	Miræi.	(*Titre*). Sacrarium perantiqui comitatûs Namurcensis. Extracta e notitiâ ecclesiarum Belgii, per Miræum, spectantia ad historiam comitatûs Namurcensis.	Alberti, archiducis Austriæ.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
1758		(*Titre*). Catalogus antiquus decanatuum ac monasteriorum diœcesis Namurcensis.	Specificatio ecclesiarum.	Latine. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13826	Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, comte de Namur.	(*Titre*). Placcart sur le fait des nouveaux acquets des gens d'église et de morte-main, au comté de Namur. Du 8 juillet 1475. Autres pièces y relatives, des années 1638 à 1660. LE CANDÈLE.	Charles, etc., comme pieça.	Française. In-folio.	XVII $^2/_3$
		HUITIÈME DIVISION. COMMUNES ET MONASTÈRES. NOTE. Pour épargner les articles de la classification, nous avons réuni dans les diverses subdivisions les articles souvent uniques, qui traitent de différentes abbayes et des seigneuries.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
6629	Bruselin.	(*Titre*). Des abbayes au comté de Namur, telles que Floreffe, Moulin, Waulsor, Argenton, etc.	Floreffe est remarquable.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — AISEAU ; ANHÉE.			
12608		*Pièces concernant la terre d'Aiseau, du diocèse de Namur.* Voir ci-dessous à la 14e subdivision, Gosselies, Anhée, etc. LE CANDÈLE.	Messieurs les députés des états de Namur.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
		TROISIÈME SUBDIVISION. — ARGENTON.			
13867	Galliot.	(*Titre*). Mémoire pour l'abbaye d'Argenton. LE CANDÈLE.	Argenton est un monastère.	Française. In-8°.	XVIII $^2/_3$
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — BONEFFE. BOURLOTTE. (LA)			
7229		(*Titre*). Chronicon abbatiæ Boneffiensis.		Latine. In-8°.	XV $^2/_3$
13564	Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Boneffe. Pour la Bourlotte, voir la Neufville à la 23e subdivision. LE CANDÈLE.	Quoiqu'on ignore le tems.	Française. In-8°.	XVIII $^2/_3$
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — BROGNE, (ST.-GÉRARD.)			
13863	Du même Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de St.-Gérard, à Brogne, au pays d'Entre-Sambre-et-Meuse. LE CANDÈLE.	Ce monastère doit sa fondation.	Française. In-8°.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SIXIÈME SUBDIVISION. — BOUVIGNE, WALCOURT, POILVACHE.			
7064		(*Titre*). Note sur la chatelainie de Bouvigne, au quartier d'Entre-Sambre-et-Meuse. Item, sur Walcourt. Item, sur la prévoté de Poilvache. Voir ci-dessous à la neuvième subdivision, intitulée : Entre-Sambre-et-Meuse ; à la douzième subdivision, Fosse, etc., à la vingt-neuvième subdivision, Walcourt ; à la vingt-cinquième subdivision, Poilvache.	Bouvigne au Roi.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
		SEPTIÈME SUBDIVISION. — CHIMAI. (*Au comté de Hainaut.*)			
12503		(*Titre*). Différend entre le comte de Lannoy et le gouverneur de Namur, concernant le relief de Chimai. Cet article est porté ici, quoique nous aurions dû l'indiquer à Chimai p. 183 (635) précédente. C'est à cause du relief de ce domaine au comté de Namur. LE CANDÈLE.	Monsieur, comme j'ai appris.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		HUITIÈME SUBDIVISION. — DINANT.			
11033		*Vers contre la ville de Dinant, à l'époque du siége que cette malheureuse place a soutenu contre le duc Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire, son fils.* LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Dynant ou souppant.	Vers. Fr. In-folio.	1466
7263		(*Titre*). S'enseult la complainte de Dignant. Semblable complainte qu'au numéro 11033 ci-dessus. VERDUSSEN.	Je l'orgueilleuse, obstinée Dignant.	Vers. Fr. In-folio.	XV $^{d}/_{3}$
		NEUVIÈME SUBDIVISION. — ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE.			
6617		(*Titre*). Histoire de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Voir ci-dessus à la sixième subdivision, Bouvigne, etc.	Robertus Marcanus.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		DIXIÈME SUBDIVISION. — FLOREFFE, FLORENNE.			
13882	Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Floreffe. LE CANDÈLE.	Floreffe est le 3e monastère.	Française. In-octavo.	XVIII $^{d}/_{3}$
6629		(*Titre*). Éloge historique des abbés et de l'abbaye de Floreffe, au comté de Namur. Voir le no 6641 indiqué ci-dessous, à la vingt-troisième subdivision, pour les extraits concernant Florenne. LE CANDÈLE.	Floreffe est remarquable.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		ONZIÈME SUBDIVISION. — FLONE.			
13887	Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Flone.	Au rivage de la Meuse.	Française. In-octavo.	XVIII $^{d}/_{3}$
		DOUZIÈME SUBDIVISION. — FOSSE, NASSOGNE, VAULSORT, WALCOURT.			
6637		*Notices sur le chapitre de Fosse, sur Walcourt, etc.* Voir ci-dessus à la sixième subdivision, Bouvigne ; à la vingt-deuxième subdivision, Nassogne : à la vingt-huitième subdivision, Vaulsor ; à la vingt-neuvième subdivision, Walcourt.	His diebus multi utriusque sexûs.	Latine. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
6697		(*Titre*). Mémoire pour servir à l'histoire de la ville et du vénérable chapitre de Fosses. Item, pour Nassogne et Vaulsort.	Foillanus et Ultanus.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		TREIZIÈME SUBDIVISION — GERONSART.			
13879	Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Geronsart. Voir immédiatement ci-dessous Gosselies. LE CANDÈLE.	L'abbaye de Geronsart.	Française. In-octavo.	XVIII $^{d}/_{3}$
		QUATORZIÈME SUBDIVISION. — GOSSELIES, JAMBES, ANHÉE.			
6629		(*Titre*). Mémoires sur Gosselies, Geronsart, Jambes, Anhée. Voir ci-dessus à la deuxième subdivision, Anhée; à la treizième subdivision Geronsart, et enfin ci-dessous à la vingt-unième subdivision, Namur.	Jean, sire de Marbais.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		QUINZIÈME SUBDIVISION. — GRAND-PRÉ.			
13866	Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Grand-Pré. LE CANDÈLE.	Si l'on peut qualifier.	Française. In-octavo.	XVIII $^{1}/_{3}$
		SEIZIÈME SUBDIVISION. — JAMBES, JARDINET.			
13885	Du même Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Jardinet. Voir à la quatorzième subdivision, l'article concernant Jambes. LE CANDÈLE.	L'abbaye de Jardinet.	Française. In-octavo.	XVIII $^{d}/_{3}$
		DIX-SEPTIÈME SUBDIVISION. — LEFFE.			
13884	Du même Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Leffe. LE CANDÈLE.	L'abbaye de Leffe.	Française. In-octavo.	XVIII $^{d}/_{3}$
		DIX-HUITIÈME SUBDIVISION. — MALOGNE.			
13881	Du même Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Malogne. LE CANDÈLE.	Un vallon resserré.	Française. In octavo.	XVIII $^{d}/_{3}$
		DIX-NEUVIÈME SUBDIVISION. — MARCHE-LES-DAMES.			
13868	Du même Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Marche-les-Dames. LE CANDÈLE.	Cette abbaye ne fut.	Française. In-octavo.	XVIII $^{d}/_{3}$
		VINGTIÈME SUBDIVISION. — MOULIN.			
13865	Du même Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Moulin. LE CANDÈLE.	Le monastère de Moulin.	Française. In-octavo.	XVIII $^{d}/_{3}$
403		*Notes écrites dans les années 1414, 1444 et 1559, concernant l'abbaye de Moulin. Il y a ensuite un traité de confraternité entre ce monastère et l'abbaye de Leffe, datée du 4 novembre 1704.*	Anno D^no^. 1414, etc.	Latine. 32e.	XVe à XVIIIe
		VINGT-ET-UNIÈME SUBDIVISION. — NAMUR.			
		§ 1er. ADMINISTRATION DE LA VILLE; HISTOIRE DES SIÉGES QU'ELLE A SOUTENUS.			
13816		(*Titre*). Demande d'un secours de personne pour la défense du pays de Namur, 1667. LE CANDÈLE.	S. ex. désirant.	Française. In-quarto.	XVII $^{2}/_{3}$
13834		(*Titre*). Demande d'un prêt de deniers sur le pied de celui de 1657, au magistrat de Namur, par le gouvernement, le 30 janvier 1668. LE CANDÈLE.	La providence divine.	Française. In-octavo.	XVII $^{2}/_{3}$
1762		*Pièces diverses concernant la ville de Namur, entr'autres la capitulation du 30 septembre 1746.* Avec plan imprimé de Namur.		Lat. Fr. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
6671		(*Titre*). Mémoires sur les deux siéges de Namur 1692 et 1695.	L'Ornoz et la Méhaigne.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
7117		(*Titre*). Mémoire pour le siége de la ville de Namur, en l'année 1695.	Le 28 mai 1692, le roi de France.	Française. In-4°.	XVIII $^{2}/_{3}$
6622		(*Titre*). Mémoires sur le deux siéges de Namur.	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
17140		707. (*Van Hulthem*). Pièces diverses concernant le siége et la capitulation de Namur, en l'année 1695.	Les alliés ayant donné.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		§ 2. ÉGLISES ET MONASTÈRES.			
1756	Rouvroy.	(*Titre*). Chronicon ecclesiæ B. M. Namurcensis.	Ecclesia Beatæ Mariæ.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
13878	Galliot.	(*Titre*). Des abbayes et couvents de filles, à Namur. LE CANDÈLE.	L'an 1613, dame Catherine de Lamb, etc.	Française. In-octavo.	XVIII $^{d}/_{3}$
		VINGT-DEUXIÈME SUBDIVISION. — NASSOGNE.			
		Voir p. 221—(673) précédente, à la subdivision relative à Fosse, etc.			
		VINGT-TROISIÈME SUBDIVISION. — NEUFVILLE.			
6641		(*Titre*). Mémoires touchant Neufville sur Méhaigne, la Bourlotte, la ville et les seigneurs de Florenne. Voir ci-dessus à la quatrième subdivision.	C'est à Neufville sur Méhaigne.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
		VINGT-QUATRIÈME SUBDIVISION. — OIGNIES.			
6629		*Notes sur l'abbaye d'Oignies.*	1° Egidius.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
1761		(*Titre*). Fundatio prioratûs Oigniacensis, (in diocæsi Namurensi). Voir Aiseau à la deuxième subdivision.	Fundatio ecclesiæ beati Nicolaï.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		VINGT-CINQUIÈME SUBDIVISION. — POILVACHE.			
		Voir Bouvigne à la 10e subdivision p. 222—(674) précédente.			
		VINGT-SIXIÈME SUBDIVISION. — SALZINNE.			
13877	Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Salzinne. LE CANDÈLE.	Cette abbaye, bâtie au bord.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		VINGT-SEPTIÈME SUBDIVISION. — SOLEILMONT.			
13869	Du même Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Soleilmont.	Le monastère de Soleilmont.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		VINGT-HUITIÈME SUBDIVISION. — VAULSOR.			
6629		(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Vaulsor.	Du comte Albert, fondateur.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
13889	Galliot.	(*Titre*). Histoire de l'abbaye de Vaulsor. Voir à la 12e subdivision, Fosse, Nassogne, etc.	A une demie lieue de Tongres.	Française. In-octavo.	XVIII $^{1}/_{3}$
		VINGT-NEUVIÈME SUBDIVISION. — WALCOURT.			
		Voir Bouvigne à la 6e subdivision précédente et Fosse à la douzième.			
		NEUVIÈME DIVISION.			
		MINES.			
15340		80. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant les fonderies de cuivre dans la province de Namur ; de l'an 1715.* LA COMTESSE D'YVE.	Les conseillers, comme, etc.	Francaise. Authent. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		DIXIÈME DIVISION.			
		DIPLÔMES ET PLACCARDS.			
6709		(*Titre*). Diplomata comitum Namurcensium e familiâ Curtiniacâ.	Louis VI, dit le Gros.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
6664	Auberti Miræi.	(*Titre*). Diplomata Namurcensia.	Guido 1269, comes Flandriæ et marchio.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13824		(*Titre*). Information de ceux de Namur, du privilége accordé aux Luxembourgeois, en l'année 1299. Cette pièce est une copie, datée du 25 mai 1599. LE CANDÈLE.	A tous ceux qui ces présentes, etc.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
13835		*Extrait d'un placcard de l'an 1477, sur le renouvellement de la loi de Namur* Cette pièce est aussi une copie ; elle est datée du 2 mai 1737. LE CANDÈLE.	Et premiers, que dernierement.	Française. In-folio.	XVII ¹/₃
7100	Charles VI, empereur, comte de Namur.	*Charte du pont d'Auveloi.*	Charles par la grâce de Dieu.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		ONZIÈME DIVISION.			
		PRIVILÉGES DIVERS.			
13847	Phillippe, prince d'Espagne, comte de Namur.	(*Titre*). Acte de serment prêté par Philippe, prince d'Espagne, aux états de Namur, comme futur successeur. LE CANDÈLE.	Aujourd'hui 18 octobre 1549.	Française. Authent. In-folio.	XVII ²/₃
13836	Du même Philippe II, comte de Namur.	(*Titre*). Privilége accordé aux états de Namur, que nul étant natif d'un pays ès quels les dits de Namur seront exclus des charges et offices, ne peut desservir en Namur ; du 9 août 1559. LE CANDÈLE.	Sur ce que les États.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
		DOUZIÈME DIVISION.			
		COUTUMES.			
3245		(*Titre*). Lois et coustumes du pays et comté de Namur, décrétées et authorisées par Sa Majesté, le 27ᵉ jour de septembre 1564.		Française. In-folio.	1566
13813		(*Titre*). Interprétation sur l'article 32 de l'Édit perpétuel de 1611, touchant la vente des biens immeubles, en matière de bénéfice d'inventaire, contraire aux coutumes de Namur ; du 3 septembre 1612. LE CANDÈLE.	Sur la remonstrance faicte.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
13816		(*Titre*). Placcard sur le fait des homicides et des tavernes, publié à Namur, le 15 juillet 1589. LE CANDÈLE.	Philippe, etc., comme entre autres.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
		CHAPITRE XIV.			
		TOURNAY ET LE TOURNÉSIS.			
		PREMIÈRE DIVISION.			
		DESCRIPTIONS.			
15832		249. (*Van Hulthem*). État géographique qui comprend le doyenné de Tournay, le comté de Haynault, etc. Voir Hainaut, page 179—(631) précédente. L'ABBÉ BRASSEUR.	Le doyenné de Tournay se trouve.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
6159		(*Titre*). Tournay et Tournésis. GEMBLOUX.	Tornacum in Antonini itinere, et S. Hyeronimo.	Latine. In-8°.	XVI ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17282		775. (*Van Hulthem*). Mémoire historique et détaillé de la ville de Tournay. Copie de l'an 1745. DE NÉLIS.	La ville de Tournay est située.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
43		(*Titre*). Mémoire administratif, historique et statistique sur la ville de Tournay et le Tournésis. Ce mémoire est inclus dans celui de la Flandre Gallicane, parce que Tournay appartenait au roi de France, au temps où le texte fut rédigé.	Le Tournaisis est une petite province.	Française. In-folio.	1699
17278		774. (*Van Hulthem*). Mémoire sur la ville de Tournay et le Tournaisis. NOTE. Les articles qui précèdent concernent la ville et la province ; car le personnel des évêques de Tournay est spécialement catalogué plus loin, aux évêchés des Pays-Bas. DE NÉLIS.	Le Tournaisis est une petite province.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		DEUXIÈME DIVISION. HISTOIRE GÉNÉRALE.			
16531		504. (*Van Hulthem*). De origine urbis Tornacensis.	Anno igitur 143, a constructione Urbis Romæ.	Latine. In-quarto.	XVI 2/3
13766	Philippe Mouskes.	*Extrait de la chronique de Philippe Mouskes, concernant Tournay.* LE CANDÈLE.	Car Tornais fu d'Ancisserie.	Vers. Fr. In-folio.	XVII 2/3
10408		(*Titre*). Chi commenchent les vraies cronikes de la fundation de la noble ville et cité de Tournay. Ce mss. est côté n° 478 au catalogue de Viglius, rédigé en 1577. Voir page CCLX du résumé historique qui précède l'extrait de l'Inventaire-général. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Qui des boine est.	Française. In-folio.	XIV 2/3
13076	Ægidii Li Muisis monasterii Sti. Martini abbatis.	*Chronique de son temps.* Manuscrit original ; miniatures paginales de toutes couleurs sur fond d'or. LE CANDÈLE.	Narratio pro quâ causâ, sicut liber iste compilatus.	Prose et Vers. Lat. In-folio. Miniatures.	XIV 2/3
16604	Ejusdem Ægidii Li Muisis, curâ De Nélis, episcopi Antverpiensis.	535. (*Van Hulthem*). Opera historica Ægidii Mucidi, sive Li Muisis, abbatis monasterii S. Martini Tornacensis, Benedictini ordinis, ex codice pergameno autographo ejusdem monasterii descripta, curâ Cornelii Francisci De Nélis, episcopi Antverpiensis. DE NÉLIS.	Quod vidimus et audivimus.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
16597	Ejusdem Ægidii Li Muisis.	534. (*Van Hulthem*). Ægidii Li Muisis, opera historica, et alia variorum. *Ce manuscrit contient :* Ægidii Li Muisis, monasterii sancti Martini Tornacensis abbatis XVII, tractatus de accidentibus annis 1349, 1350, 1351 et 1352, in quo continetur prolixa narratio de destructione Judæorum, de sectâ flagellantium, ac de ingenti mortalitate quæ Tornaci, tunc temporis, et in locis circumvicinis tunc vigebat, ac universaliter per totum viguerat mundum ; deque pluribus aliis eventibus. Accedit series abbatum hujus cœnobii, a primo usque ad decimum, ryhmice deducta. DE NÉLIS.	Ægidii Li Muisis.	Vers. et Pr. Latine. In-folio.	XVIII d/3

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7383	Bassenghein ou Jean Walgrave.	(*Rubr.*) Croniques de Franche, d'Engleterre, de l'Isle et espécialement de Tournay. Cette chronique qui commence à l'an 1001 et finit à 1431, est côtée nos 1422 et 1858 dans la bibliothèque protypographique de Barrois et nº 330 au catalogue de Viglius. Voir la concordance de ces divers inventaires, à la page CCLVII, du résumé historique sur la bibliothèque de Bourgogne qui précède l'inventaire général de cet ouvrage. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	L'an mille et un fu Guillaume de Normendie occis.	Française. In-folio.	XV 2/3
17332	Du même Bassenghien.	789. (*Van Hulthem*). *Copie de l'ouvrage précédent.* DE NÉLIS.	L'an mille et un fu Guillaume de Normandie occis.	Française. In-folio.	XVIII d/3
7949	Fr. Carlier, de Baronchamp.	(*Titre*). La vraye première fundation de la ville et cité de Tournay et les plus mémorables succès d'icelle, jusques l'an 1581.	Tournay fut construite et fondée.	Vers. Fr. In-quarto.	XVII 2/3
13773		*Chronique de Tournay.* LE CANDÈLE.	Après la fondation de Rome.	Française. In-octavo.	XVII 1/3
		TROISIÈME DIVISION. HISTOIRE PARTIELLE.			
13763	Dufief.	(*Titre*). Bibliotheca Tornacensis seu auctores Tornacenses. LE CANDÈLE.	Hoc syntagmate.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
8812	Cousin.	(*Titre*). De Tornaco.	Urbs est reparata sub Nerone.	Latine. In-folio.	XVII d/3
6573	Du même Cousin.	(*Titre*). Mémoires tirés de l'histoire de Tournay.	Abrégé des gestes des François.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6578	Du même Cousin.	*Histoire de Tournay, depuis le XIIe jusqu'au XVIIe siècle.*	Autels donnés par les évêques.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6575	Du même Cousin.	*Extraits du tome deuxième de son histoire de Tournay.*	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVIII 1/3
17288		776. (*Van Hulthem*). *Recueil de différentes choses concernant la ville de Tournay.* Cette chronique commence l'an 487 de l'ère vulgaire et finit en l'année 1572.	Entre les peuples de Tournay.	Française. In-folio.	XVIII d/3
6581		*Diplômes, titres et anciens documents tirés de l'histoire de Tournay.*	Privilège pour le village.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12603		(*Titre*). Mémoires pour aider au rétablissement du commerce de la ville de Tournay. LE CANDÈLE.	Il est sûr que cette ville.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
		QUATRIÈME DIVISION. TRAITÉS SPÉCIAUX D'HISTOIRE MUNICIPALE.			
9440	Philippi Augusti, Ludovici IX et aliorum regum Francorum.	(*Titre*). Privilegium Philippi Augusti, Regis Galliæ, concessum magistratui Tornacensi, pro administratione justiciæ criminalis, anni 1211. Concordia inter episcopum et magistratum, super immunitate domesticorum episcopi et super absolutione a censuris, anno 1250. Ludovicus Rex Galliæ decernit, anno 1268, abolendam consuetudinem Tornaci, quod venia concedebatur homicidis pro quatuor libris Parisiensibus. FOPPENS.	Philippus, Dei gratiâ.	Latine. In-folio.	XVIII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
9441		(*Titre*). Concordia inter episcopum et magistratum Tornacensem, anno 1251.	Clemens, etc., episcopus.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
9442	Martini papæ V et Caroli VII, regis Francorum.	(*Titre*). Martinus pontifex prohibet anno 1425, ne ecclesiæ urbis Tornacensis absque speciali sedis apostolicæ licencia interdicto supponatur. Carolus, rex Galliæ, decernit anno 1442, quod 12 vicariæ et 28 capellaniæ, in cathedrali ecclesiâ Tornacensi, non subjiciantur indulto et nominationibus, seu apostolicis seu academicis.	Martinus episcopus.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
17704	La Pucelle d'Orléans.	877. (*Van Hulthem*). *Lettre de la pucelle Jeanne, autrement dite la Pucelle d'Orléans, à ceux de Tournay, tirée des registres des consaulx de la ville; extrait des recueils de M. Dufief.* Voir Dufief ci-dessus, n° 13763, au tome II de la première partie du répertoire, page 41 et 102.	Gentils loyaux François, de la ville de Tournay.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
17438		795. (*Van Hulthem*). Le siége et la conqueste de la noble ville et cité de Tournay, l'an MCCCCCXIII. DE NÉLIS.	Le 13ᵉ jour de septembre.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
17330		787. (*Van Hulthem*). Le siége et la conqueste de la noble ville de Tournay, l'an 1513. DE NÉLIS.		Française. In-folio.	XVIII ²/₃
14825		(*Titre*). L'union de la ville de Tournay avec la comté de Flandre en 1521.	Charles, etc., savoir faisons, etc., voïans et considérans.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
16130		372. (*Van Hulthem*). Accord d'entre le prince de Parme et ceulx de Tournay à la reddition d'icelle ville. TONGERLOO.	S. A. ayant veu.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
17460		796. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant l'union de Tournay avec les autres provinces obéissantes, en 1627; autres pièces concernant la dite ville.* Ces pièces sont authentiquées. NUEWENS.	Les estats des baillaiges de Tournay.	Française. In-folio. Authent.	XVII ²/₃
12879		(*Titre*). Statuts et ordonnances du magistrat de Tournay, touchant la maladie contagieuse, en 1628. LE CANDÈLE.	L'on fait sçavoir à tous.	Française. In-folio. Chyrotype.	1628
6375		*Note sur l'entrée de la reine de France à la chartreuse de Tournay, en 1671.*	Anno 1375, fundatio carthusiæ.	Française. In-8°. Authent.	XVII ᵈ/₃
13770 à 13772		*Pièces concernant la liquidation de la ville de Tournay avec la France.* LE CANDÈLE.	M. de Granville.	Latine. In-folio.	XVII ¹/₃
13769	Delhaye.	*Lettres concernant les aides et subsides, les barrières de Tournay et du Tournésis, pour l'an 1728.* LE CANDÈLE.	Ensuite de vos ordres.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CINQUIÈME DIVISION. HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — AFFAIRES PUREMENT ECCLÉSIASTIQUES.			
9439		(*Titre*). Litteræ variæ summorum pontificum et regum Galliæ circa præbendas et bona ecclesiastica Tornacensia, anno 1158-1192, etc. Concordata inter clerum et plebem Tornacensem pro electione suarum consuetudinum, anni 1196-1200. Petrus episcopus Atrebatenses et castellanus Insulensis, arbitri in lite inter episcopum et cives Tornacenses, anno 1203. FOPPENS.	Carta Philippi.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
3859		(*Titre*). Ex Martyrologio Ms. 10 kal. Martii. In Tornaco civitate, institutio sancti Eleutheri confessoris.	In Tornaco civitate.	Latine. In-folio.	1563
17459	Louis XII, roi de France.	796. (*Van Hulthem*). Défense de ne plus permettre dans leur ville, la cérémonie d'un évêque des fous, qu'on y faisoit depuis les Innocents, jusqu'après les Rois. Datée de l'an 1498. FOPPENS.	Louis, etc. De la partie de noz bien amés.	Française. Authent. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — CATHÉDRALE.			
13767		(*Titre*). Description de la cathédrale de Tournay, avant l'année 1506. LE CANDÈLE.	Premièrement au chœur.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7948		(*Titre*). Varia epitaphia in templo Divæ Virginis, Tornaci.	Reverendo et nobili viro.	Latine. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
9450		(*Titre*). Déclaration de Louis XIV que l'indult du parlement de Paris n'a aucun lieu dans l'église cathédrale de Tournay, (en 1673). Suit une ordonnance de l'an 1674 de l'évêque de Tournay, concernant la réformation du clergé de son diocèse. FOPPENS.	Vu un certain registre.	Française. In-folio.	1673 à 1676
9452	Lenglet Du Fresnoy.	(*Titre*). Cinquième mémoire sur les collations des canonicats de la cathédrale de Tournay, par Lenglet Du Fresnoy. FOPPENS.	De toutes les questions.	Française. In-12. Imprimé.	1711
		TROISIÈME SUBDIVISION. — ABBAYES. § 1er. TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
13764		*Des abbayes de Tournay.* Voir à la quatrième subdivision n° 9457, etc. LE CANDÈLE.	Subiit mihi aliquando.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
		§ 2. ABBAYE DE ST.-MARTIN.			
13077	Li Muisis.	(*Rubr.*) Hic abbatum memoria fit. Liste des abbés de St-Martin de Tournay; miniature paginale sur fond d'or. LE CANDÈLE.	Fundamenta fecit Odo.	Vers Lat. In-folio.	XIV $^{3}/_{3}$
8576		(*Titre*). Abbates S^{ti} Martini, benedictinorum in Tornaco.	Anno Domini 652, Baldredus.	Latine. In-quarto.	1604
9454		(*Titre*). De abbatiâ S^{ti} Martini Tornacensis ordinis S^{ti} Benedicti. Commence à l'an 652. Il y a dans ce manuscrit une vue de l'abbaye. FOPPENS.	Baldredus primus hujus cœnobii.	Latine. In-folio.	XVII $^{3}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7173		(*Titre*). Litteræ confederationis et associationis inter abbatiam S^ti^ Martini, ordinis S. Benedicti Tornaci et capitulum S^ti^ Donatiani Brugis, anno 1512.	Universis præsentes literas.	Française. In-folio.	XVII 2/3
		§ 3. AUTRES ÉGLISES, MONASTÈRES ET CONGRÉGATIONS.			
9458		(*Titre*). Chronicon abbatum S. Nicolai de Pratis, ordinis S^ti^ Augustini Tornaci. Depuis l'an 1125 jusqu'en 1639. FOPPENS.	Ogerius, utriusque juris peritus.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
3165		(*Grand titre*). Le livre de la congrégation des Jeunes-Hommes, tiltrée de la purification de la Vierge, mère Marie, fondée et establie en la ville et cité de Tournay, l'an 1619. Ce livre est continué jusqu'en 1743. Il y a ensuite: Mémoire des bienfaiteurs, de leurs legs, dons et libéralités, jusqu'en 1737, etc.	Si les monarques et souverains.	Française. In-folio.	1619 à 1743
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — DOYENNÉ.			
		NOTA. Cette division, qui devrait être en grande partie à la suite des articles relatifs à l'évêché, est portée ici, à cause des localités du Tournaisis qu'elle renferme.			
7947		(*Titre*). Notitia episcopatûs Tornacensis per singulos decanatuum pagos et alia quædam ad Tornacum spectantia.	Aix; Auchy; Baisieu.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
9437		(*Titre*). Index capitulorum, abbatiarum, prioratuum, aliorumque monasteriorum sub episcopatu Tornacensi. FOPPENS.	Tornacense B. V. M.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
3252		(*Titre*). Extractum ex veteri quodam regio manuscripto, continens beneficia diœcesis Tornacensis, incipiente: Registrum beneficiorum diœcesis Tornacensis. Cette pièce est authentiquée; elle concerne cet évêché ancien, avant la création des nouveaux, qui en a restreint la jurisdiction. SOCIET. JESU BRUGIS.	Decanatus Rollariensis.	Latine. In-folio.	XVII 1/3
12861		(*Titre*). Copie de la taxe des bénéfices de l'église de Tournay, en l'année 1532. LE CANDÈLE.	Jehan Carondelet, archevêque de Palerme.	Française. In-folio.	1532
9438		(*Titre*). Les cures du diocèse de Tournay avec leurs patrons, mises en ordre et divisées, selon leurs doyennés. FOPPENS.	Dans le doyenné de Tournay.	Française. In-octavo. Chyrotype.	1712
		SIXIÈME DIVISION.			
		ADMINISTRATION CIVILE ET DIPLOMES.			
9443		*Chartes de non préjudice et concernant le joyeux avénément de l'évêque de Tournay en son église, en 1274, 1337 et 1377.* FOPPENS.		Française. Imprimé.	XVIII 2/3
6500		(*Titre*). De consecratione electi in episcopum (Tornaci).	Nemo consecrari debet.	Française. In-folio.	1616
13765		*Privilèges de Tournay.* LE CANDÈLE.	Ceux de Tournay ayant, etc.	Française. In-folio.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13768		*Pièces diverses concernant l'administration de Tournay et du Tournaisis.* LE CANDÈLE.	Charles, etc., roi de France.	Française. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
11891		(*Titre*). Forma scribendi per dominos vicarios ad dominum Tornacensem. Suivent d'autres formules.	Reverende pater et domine.	Latine. In-4°.	XV $^{d}/_{3}$
3580	Leclerq.	(*Titre*). S'ensuivent aucunes prèches et formulaires, descriptions, practiques aux cours layes de la ville et baillage de Tournay, extraites d'un manuscrit de M. Leclerq.	S'en suivent, etc.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		SEPTIÈME DIVISION. COUTUMES.			
4763		*Ancienne coutume de Tournay.*	Comme ainsy soit.	Française. In-quarto.	XVIII $^{2}/_{3}$
6497	Jean Oudegherste; Philippe de Hurges.	(*Titre*). Coustumes des baillages de Tournay et Tournaisis, extraites de Philippe-de-Hurges d'Arras, docteur ès lois et advocat postulant ès cours layes de ville et baillage, de l'an 1611; d'un manuscrit de Jean Oudegherste.	Est juge ordinaire.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
6498	Du même Jean Oudegherste.	(*Titre*). Briefve instruction pour ceux qui veulent se façonner en la pratique judiciaire, observée en matière civile ès cours de Flandre et d'Artois et autres de l'Empereur, extraites des notes de Jean Oudegherste, lieutenant général ès baillages de Tournay et Tournaisis, l'an 1550; trouvée jointe aux coustumes des dits baillages; escrite de sa main.	En tous jugements sont nécessaires.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
4760		(*Titre*). Coustumes gardées et observées au baillage de Tournay.	Des jurisdictions du bailly, etc.	Française. In-quarto.	XVIII $^{2}/_{3}$
6376		(*Titre*). Index exercitiorum in hoc directorio contentorum, quod agendum ad sancte vivendum pro carthusià Tornacensi.	Ut recte, utiliterque possis.	Latine. In-octavo.	XVII $^{d}/_{3}$
		HUITIÈME DIVISION. COMMUNES ET MONASTÈRES. NOTA. Voir ci-avant, pages 229 et 230, n°s 13764, 9437, etc.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — RECUEILS GÉNÉRAUX.			
6158		(*Titre*). Domini Lannoy, Epinoy et aliorum locorum Tornacensis diœcesis. GEMBLOUX.	Lannoy 2500 passibus ab Insulà.	Latine. In-4°.	XVI $^{d}/_{3}$
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — ST-AMAND.			
9460		(*Titre*). De abbatià S^{ti}-Amandi sive Elnonensis, ordinis S^{ti}-Benedicti. Catalogue des abbés jusqu'à Nicasius Vallet en 1722, précédé des armoiries de l'abbaye. FOPPENS.	S. Amandus, natione Gallus.	Latine. In-folio.	1722

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
8566	Balduini Dionysii cœnobitæ S. Amandi.	(*Titre*). Catalogus abbatum monasterii Elnonensis divi Amandi vulgo nuncupati, Balduino Dionysio Elnonensi cœnobitâ auctore. Cet ouvrage se termine en l'année 1592.	Sacra quis Elnonensis primus.	Vers Lat. In-4°.	1592
16531		504. (*Van Hulthem*). (*Rubr.*) C'est li fondations St-Amand. C'est un recueil des épitaphes de plusieurs comtes de Flandre et d'abbés qui sont inhumés dans cette abbaye.	Li roys Dagobert.	Fr. Lat. In-folio.	XVI ²/₃
9449		(*Titre*). Annotationes episcopi Tornacensis quibus asserta bulla Martini papæ primi, per abbatem et conventum S^ti Amandi in Pabulâ, Tornacensi, vane perpenditur atque enervatur, anno 1643. Foppens.	Martinus episcopus.	Latine. In-folio. Imprimé.	1643
17500		802. (*Van Hulthem*). *Différend entre l'évêque de Tournay et l'abbé de St.-Amand, concernant la nomination royale aux abbayes.*	Le conseiller commis aux causes fiscales.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
4762		(*Titre*). Coutume locale de la ville de St-Amand et du territoire en dépendant.	Au dit Bailly compete.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
		TROISIÈME SUBDIVISION. — ANTOING.			
6158		*Seigneurs d'Antoing, d'Épinoy, etc.*	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
6669		*Extraits concernant Antoing, Épinoy.* Voir Épinoy, ci-dessus.	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — ÉPINOY.			
14193		Factum du prince de Ligne contre le prince d'Épinoy, au sujet de la confiscation des biens dudit prince d'Épinoy, dévolus au prince de Ligne. Note. Voir Antoing, ci-dessus.	Ceux qui sauront.	Française. In-quarto. Imprimé.	XVII ²/₃
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — LIGNE.			
6162		*Maisons de Ligne, Egmond, Domini Mortaniæ et autres.* Voir Mortagne, ci-dessous. Gembloux.	(*Tableaux*).	Latine. In-quarto.	XVI ᵈ/₃
		SIXIÈME SUBDIVISION. — MARQUE.			
9465		(*Titre*). Requête de Nicolas Walcant, chanoine de la cathédrale de Tournay, datée de l'an 1722, demandeur en parlemeut de Paris, et comme prebendé de Marque en Barœil, concernant la dyxme du colza et autres droits.	Supplie N. P. Walcant.	Française. In-folio.	1722
		SEPTIÈME SUBDIVISION. — MORTAGNE.			
4761		(*Titre*). Coustumes particulieres de la seigneurie, ville et escrouetterie de Mortagne et terres en dependantes.	Au Sr de Mortagne compete.	Française. In-quarto.	XVIII ¹/₃
6159		*Seigneurs de Mortagne.*	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-quarto.	XVI ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6673	Jean Hameau.	(*Titre*). Mémoires touchant le bois de Mortaigne, tirés des écrits de maître Jean Hameau, touchant le bois de Villers.	Le bois de Mortaigne, borné vers, etc.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15717		233. (*Van Hulthem*). Mémoire concernant la baronnie de Mortagne.	Le roi de France Louis XI.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
		HUITIÈME SUBDIVISION. — SECLIN.			
9461		(*Titre*). De ecclesiâ collegiatâ S^ti Piati, Seclinii, diœcesis Tornacensis, ab anno 1032 usque ad 1725. FOPPENS.	Berenfridus legitur præpositus.	Latine. In-folio. Armoiries.	XVIII ¹/₃
1553	Urbani papæ V.	*Bulle en faveur de Jean Zuesteren, pourvu du bénéfice de la chapelle de Seclyn* (Tournay). Cette bulle d'Urbain V, donnée l'an 4 de son pontificat (1366), sert de couverture intérieure au volume, n° 1552, etc. ROUGE-CLOÎTRE.	Litterarum scientia.	Latine. 42ᵉ.	1366
9457		*Motiva juris, concernant la réserve :* Beneficiorum provendorum, pour M. Leclerq, chanoine de Lille, Vincent Frederic, baron de Fleron, intimés et demandeurs, à eux joints le procureur-général du parlement de Flandre, contre J. Bart. Müller, pourvu en cour de Rome. Concerne Seclin, en 1718.	Joannes Gennaro catholic. diœcesis, etc.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
		NEUVIÈME SUBDIVISION. — TOURNAY.			
		NOTA. La présente subdivision est portée ici pour mémoire, les articles concernant cette ville étant identifiés avec une partie de ceux de la province.			
		CHAPITRE XV.			
		UTRECHT ET OVERYSSEL.			
		Voir Hollande, précédemment et l'évêché d'Utrecht ci-après.			
		PREMIÈRE DIVISION.			
		RÉUNION AUX ÉTATS DE CHARLES-QUINT.			
6008		*Pièces concernant la réunion d'Utrecht aux états de Charles-Quint.* Il y a deux bulles papales : l'une de Léon X, kal. martii 1520, l'autre de Clément VIII, 3 septembris 1532. VERDUSSEN.	Clemens, etc.	Latine. In-folio.	XVII ¹/₃
10380		(*Titre*). Tractatus inter imperatorem et episcopum, super cessione temporalis jurisdictionis, anni 1528. VERDUSSEN.	Alsoo die hoochweerdige.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
		DEUXIÈME DIVISION.			
		COMMUNES ET MONASTÈRES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — MONT-Ste-AGNÈS.			
8853		(*Rubr.*) De primis fondatoribus Montis Sanctæ Agnetis et qualiter magister Gerardus Magnus hunc locum eis primo significavit et de domo Windesheim. (*Voir ci-après, à Windesheim*). DOMÛS FLORENTIANÆ, DAVENTRIÆ.	Igitur domus Montis S^tæ. Agnetis.	Latine. In-8°.	XV ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — SWOL OU ZWOL.			
8854		(*Titre*). De domo clericorum S^ti^ Gregorii, in civitate Zwollensi.	Anno Domini 1393.	Latine. In-8°.	XV $^{d}/_{3}$
		TROISIÈME SUBDIVISION. — UTRECHT.			
17928	Arnoldi Drackenborchii.	957. (*Van Hulthem*). Arnoldi Drackenborchii lectio academica de originibus urbis Trajecti. MEERMAN.	Urbem hanc opus Romanum.	Latine. In-quarto.	XVIII $^{d}/_{3}$
13916		(*Titre*). Traditio Karoli, filii Pippini, de Trajecto; alias de Ultrajecto; de S^to^-Villebrordo. LE CANDÈLE.	Ego in nomine Domini illustris.	Latine. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
7943		(*Titre*). Rescryn van geestliche van kercke en godshuyze te Utrecht.	Dichte wil ick beginnen.	Vers Fl. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
12237	N. Chevalier et comte de Taronca.	(*Titre*). Relation des fêtes que le comte de Taronca a données au sujet de la naissance des deux princes d'Espagne et de plusieurs fêtes données aussi par S. E. à Utrecht, pendant les négociations pour la paix d'Utrecht, en 1713 et 1714. Dessins à la mine de plomb; voir Espagne, t. II, p. 402 du présent répertoire. LE CANDÈLE.	La liberté que V. Ex. m'a donnée.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
12236	Des mêmes N. Chevalier et comte de Taronca.	*Autre relation des fêtes données à Utrecht, au sujet de la naissance des deux princes de Portugal.* (V. Portugal). Figures au simple trait. LE CANDÈLE.	C'est à votre magnificence.	Française. In-folio. Chyrotype.	1714
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — WINDESHEIM. NOTA. Voir ci-dessus à la première subdivision; voir aussi à l'histoire ecclésiastique, plusieurs ouvrages concernant la congrégation augustinienne de ce nom.			
1747	Mich. de Riddere.	(*Titre*). De origine monasterii in Windeshem, canonicorum regularium et de origine capituli generalis in Windeshem, diœcesis Trajectensis et ejus consummatione. ROUGE-CLOÎTRE.	In nomine sanctæ et individuæ.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
1748	Ejusdem Mich. de Riddere.	(*Titre*). De viris illustribus ordinis canonicorum regularium monasterii in Windesem diocesis Trajectensis. ROUGE-CLOÎTRE.	Illustrium patrum gesta.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
		CHAPITRE XVI. ZÉLANDE. PREMIÈRE DIVISION. GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE.			
8814	Grammaji.	(*Titre*). De Zelandiâ.	Anno 1547.	Latine. In-8°.	XVII $^{1}/_{3}$
13912	Reynerii Snoy, curâ Van der Burcht.	(*Titre*). Chronica Hollandiæ, Zelandiæ, Frisiæ, episcoporum Trajectensium et ducum Burgundiæ. Cette chronique et plusieurs autres concernant la Zélande sont reproduites à la page 189 (641) précédente; voir aussi Gand, les thonlieux de l'Escaut et de la Flandre en 1215, 1241 et 1248, etc. LE CANDÈLE.	Opere prætium duximus.	Latine. In-quarto.	XVI $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DEUXIÈME DIVISION. COMMUNES ET MONASTÈRES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — BORSELEN.			
17317	Theodorici Gorcomiensis.	786. (*Van Hulthem*). De origine dominorum de Borsaliâ. DE NÉLIS.		Lat. Fl. In-folio.	XVIII ²/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — BUSSELINGEN.			
6241		(*Titre*). Bescheeden des cloosters van Jerusalem, buyten Busselingen, in Zuyt Bevelande. VERDUSSEN.	Consent des hoofs ende vicaris.	Flamande. In-8°.	1612
		TROISIÈME SUBDIVISION. — MIDDELBOURG.			
8844	Sixti papæ IV.	(*Titre*). Bullen van Middelborch, in 't jaer 1484, kal. jul. Concerne les frères et sœurs du tiers-ordre de St-François, dans les maisons de Jérusalem et de Béthanie à Middelbourg, en Zélande; il y a ensuite une autre bulle du même pape, de l'an 1479, 5 kal. aug.	Sixtus, etc. Wy gheneycht synde.	Flamande. In-quarto.	XV ᵈ/₃
11403	Sixii papæ IV.	(*Titre*). Pro civitate Middelburgi in Zelandiâ, anni 1481 et 1483.	Sixtus, etc., hodie si quidem.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
15391		100. (*Van Hulthem*). Copye uyt copye van de costume der stadt van Middelburg, in Zeelant.	In den eersten syn.	Flamande. In-folio. Authent.	XVII ²/₃
15409		114. (*Van Hulthem*). Costuymen der stadt van Middelburg, in Zeelandt. Suivent d'autres ouvrages qui sont imprimés, à la kuere van den lande van Zeelandt, Middelburgh, 1635. VAN BAVIÈRE.	In den eersten syn.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	XVII ᵈ/₃
15410		114 (*Van Hulthem*). Ordonnantie van de weescamer der stadt Middelburgh, (*il y'a plus loin*): 1° Ordonnantie op de saeken van erfscheydinge en servituten, Middelburg, 1611; 2° Ordonnantie van policie. Middelburg, 1683. VAN BAVIÈRE.	In den eersten syn.	Flamande. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
		TITRE VIII. HISTOIRE MONARCHIQUE.			
		CHAPITRE PREMIER. MAISON DE BOURGOGNE-FLANDRE.			
		PREMIÈRE DIVISION. TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
10333		(*Titre*). Généalogie des ducs de Bourgogne et des comtes de Bourgogne. Cet article a été reproduit à la division de la Franche-Comté, tome II, 1re partie du présent répertoire, p. 325 précédente.	Richard, fils de Robert.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
5762		*Généalogie de la maison de Bourgogne.* Armoiries.	Robrechts van Bethunen.	Flamande. In-quarto. Armoiries.	XVII ᵈ/₃
6156		(*Titre*). Burgundiæ duces ex familiâ Capeticâ. C'est une liste des souverains des Pays-Bas depuis Philippe-le-Bon.	(*Tableau*).	Latine. In-quarto.	XVI ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16532		504. (*Van Hulthem*). Extraict d'aucuns anciens registres et aultres renseignements trouvés en la trésorerie de Poligni et ailleurs, touchant aucuns roys et princes et aultres sainctes personnes yssues de la très-noble et très-ancienne maison de Bourgogne. Quoique cet ouvrage ne soit pas repris à son numéro 16532 de l'inventaire, nous l'avons porté ici, parce qu'il fut retrouvé après l'impression dudit n° 16532 et qu'il en fait partie.	L'an XIIII après la résurrection.	Française. 28c.	XVII d/3
15845	Augustini Alstenii Bloemert ; Petri Soudtman.	261. (*Van Hulthem*). Augustini Alsteni Bloemert compendium Ducum Burgundiæ, imperatorum Austriacorum, regum Hispaniæ, Galliæ, Angliæ, aliorumque principum, marchionum et comitum, quos suis typis effigiavit Petrus Soudtman. Commence à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne et finit au stathouderat de Henri de Nassau et à la fin du règne de Louis XIII; cet ouvrage concerne principalement la Belgique. Vignette armoriée de sinople, au lion d'argent, surmontant trois perdrix de même; ce manuscrit paraît être autographe. ROEST VAN ALKEMADE.	Ludovicus Maleanus, comes Flandriæ.	Latine. In-folio. Autogr.	XVII 2/3
16359		452. (*Van Hulthem*). *Portraits de la plupart des souverains des Pays-Bas.*		Portraits.	XVIII 2/3
14516		*Collections de portraits des souverains de la maison de Bourgogne-Flandre et Bourgogne-Autriche.* 1° *Philippe-le-Bon;* 2° *Charles-le-Téméraire;* 3° *Maximilien;* 4° (*lacune*); 5° *Marguerite de Savoie;* 6° *Charles-Quint;* 7° *Ferdinand;* 8° *Marie de Bohême* (*sa femme*); 9° *Louis de Hongrie;* 10° *Marie d'Autriche* (*sa femme*); 11° *Isabeau d'Autriche;* 12° *Christiern* (*son mari*). Le n° 4 manquait à la collection, c'était le portrait de Marie de Bourgogne. M. Delvigne, de Gand, l'a dessiné en 1835.		Portraits.	XVI 2/3
13630		*Portraits des souverains de la maison de Bourgogne et de la maison d'Autriche.* LE CANDÈLE.		Portraits.	XVIII 1/3
7567		*Portraits de plusieurs souverains des Pays-Bas.*		Portraits.	XVII 1/3
		DEUXIÈME DIVISION. JEAN-SANS-PEUR.			
10486		(*Rubr*). Une epistre lamentable et consolatoire sur le fait de la desconfiture lacrimable du noble et vaillant roy de Honguerie, par les Turcs, devant la ville de Nichopoli, en l'empire de Boulguerie, adreçant à très puissant, vaillant et très sage prince royal Philippe de France, duc de Bourgoingne, conte de Flandre, etc. Cet épitre est suivie d'un traité sur la chevalerie et la manière de combattre les Turcs. (Voir n° 272 de l'inventaire de Viglius, à la page CCLVI après le résumé historique qui précède l'extrait de l'inventaire. L'initiale est armoriée de Bourgogne sans Flandre ni Brabant. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	La briefve oroison de Saint Bernard.	Française. 29c.	XV 1/3
14971		(*Titre*). Lettre de défi du duc d'Orléans au duc de Bourgogne et sa réponse.	Charles duc d'Orléans.	Française. In-folio.	XVI 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
10419	Jean Petit.	(*Titre*). Apologie du duc de Bourgogne ou trois petits discours pour excuser la mort du duc d'Orléans; (*prononcée le* 8 *mars l'an* 1407. *V. St.*) Ce manuscrit est côté n° 1488 dans la Bibliothèque protypographique de Barrois; n° 215 dans l'inventaire de 1577. Voir page CCLV du résumé historique. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Par devers la très-noble, etc., comme vrai et très-loyal subgiet.	Française. 30^{c}.	XV $^{1}/_{3}$
12881	Du même Jean Petit.	(*Titre*). Ci commence la justification de monseigneur le duc de Bourgogne, comte de Flandre, etc., sur le fait de la mort et occision de feu le duc d'Orléans; prononcée l'an 1407. LE CANDÈLE.	Par devers la très-noble, etc.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
4376	Du même Jean Petit.	(*Titre*). Justification de Jean, duc de Bourgogne, touchant le meurtre du duc d'Orléans.	Par devers la très-noble, etc.	Française. In-folio.	XV $^{1}/_{3}$
14867	Guillaume et Jean Les Goiz.	(*Titre*). C'est le marchie que Guillaume et Jehan les Goiz font à M. le maistre d'ostel de madame la duchesse de Bourgogne, pour service de boucherie et poullaillerie. La duchesse de Bourgogne était la fille de Marguerite de Bavière, veuve de Jean-sans-Peur, elle mourut en 1423; ses deux filles étaient Anne et Agnès.	Premièrement les dits marchans livreront en cuisine.	Française. In-folio.	XV $^{3}/_{3}$
		TROISIÈME DIVISION. PHILIPPE-LE-BON. PREMIÈRE SUBDIVISION. — TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
11101	George Chastelain dit l'aventurier.	(*Titre*). Les expositions de George sur la vérité mal prinse. C'est la justification d'un livre qu'il avait composé sur le roi Charles VII et sur le duc Philippe-le-Bon, longtems ennemi de ce roi. Voir n° 467 de l'inventaire de Viglius, à la page CCLX du résumé historique. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Pour ce que vray semblable est que dicy.	Française. In-folio.	XV $^{2}/_{3}$
9951		(*Titre*). Preuves des droits du duc Philippe-le-Bon sur le duché d'Aquitaine, contre les prétentions du roi d'Angleterre. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Pour demonstrer de repudie.	Française. 36^{c}.	XV $^{2}/_{3}$
10488		(*Titre*). C'est la réponse que fait M. le duc de Bourgogne à ce que ont dit et remonstré très-révérend père en Dieu, monseigneur l'évesque de Constances, et ambassadeur du roi, touchant la duché de Luxembourg et conté de Chini. Ce manuscrit est côté n° 1485 dans la Bibliothèque protypographique de Barrois et n° 255 dans l'inventaire de 1577. Voir à la page CCLVI du résumé historique qui précède, l'extrait de l'inventaire. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Premièrement fait à présupposer.	Française. In-folio.	1435
4060		(*Titre*). Ex tractatu Atrebatensi, anni 1435, de carthusiâ Montereau, pro interritu ducis Joannis.	Item, in villâ dictâ Montereau.	Latine. In-quarto.	XVII $^{1}/_{3}$
17437		795. (*Van Hulthem*). Traicté de paix faict à Arras, au mois de septembre 1435, entre Charles Roy de France et Philippe duc de Bourgogne. Voir plus loin le chapitre relatif aux traités de paix. DE NÉLIS.	Charles, etc., le très-glorieux roy des roix.	Française. In-folio.	XV $^{2}/_{3}$
16735		567. (*Van Hulthem* 98° et 99°). Lettres touchant la mort de Jacques duc de Bourbon et d'Auvergne, etc., chamberrier de France.	(*Lacune*).	Française. 28^{c}.	XV $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
14490		(*Rubr.*) Exhortatoria oratio ad principes Galliæ, ut intenderint paci et ut non sint occasio ultimorum bellorum multorum. Ce discours, qui paraît être fait avant la paix d'Arras, est d'une écriture contemporaine à cette époque. ABBAYE DU PARC.	Usque quo dudum, invictissimi Galliarum principes.	Latine. In-folio.	XV $^{2}/_{3}$
10487		*Réponse des ambassadeurs du duc Philippe-le-Bon à ceux du roi de France, avant la paix d'Arras. Réplique des ambassadeurs de France.* Voir n° 255 de l'inventaire de Viglius, à la page CCLVI du résumé historique. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Se pour respondre à si haultes.	Française. In-folio.	XV $^{2}/_{3}$
11023	Hannekin de Cleves.	(*Rubr.*) Balade que fist à Paris à monseigneur le duc de Bourgoingne, ung gentilhomme du pays de France qui avoit esté autreffoys payge de mondit seigneur le duc, pour la cause qui s'ensuit; le tout votre Hannekin de Cleves. Belle écriture batarde. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Très-excellent duc et très-redoubté.	Vers. Fr. In-folio.	XV $^{2}/_{3}$
9942	Jacques Du Clercq.	(*Titre*). Les mémoires de Jacques Du Clercq, escuier, sieur de Beauvoir en Ternois, commenchantes l'an mil IIII.e XLVIII, finissantes l'an mil IIII.c LXVII. Livres I, II et III, de l'an 1448 à l'an 1459. Tome 1er.	En l'an 1448, durant les trefves.	Française. In-folio.	XIII $^{d}/_{3}$
9943	Du même Jacques Du Clercq.	Les mêmes mémoires de Duclercq escuier, commençant au Livre IIII. S'ensuit le quatrième livre, de l'an 1459 à l'an 1467. Tome 2.	Environ ce tems y ot.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
15841	Du même Jacques Du Clercq.	257. (*Van Hulthem*). Les mêmes mémoires commençant à l'an MCCCCXLVIII, finissant à l'an MCCCC LXVII.	Cy après s'en suyvent les choses advenues.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
15842	Du même Jacques Du Clercq.	258. (*Van Hulthem*). Les mêmes mémoires se terminant au 3e livre. NUEWENS.	Cy après s'en suyvent.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
17770	De Nélis.	889. (*Van Hulthem*). Recherches sur Philippe de Clèves et ses mémoires, (*copiées en* 1782). DE NÉLIS.	J'ai lu avec le plus grand plaisir.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
7244	Jean de Croy, sire de Chimay et Jean de Lannoy.	(*Titre*). C'est ce que messire Jehan de Croy, Sr de Chimay, messire Jehan Sr de Lannoy et thoison d'or, ont dit au roy de par monseigneur le Daulphin et comme ses ambassadeurs, en la forteresse de Montbason, en la présence de son grand conseil le vendredi neuvième de février l'an MCCCCLVIII et ce prononcé par la bouche dudit messire Jehan de Croy. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Sire, votre très-humble et très-obéissant filz.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — PROJET DE CROISADES CONTRE LES TURCS. NOTA. Voir, aux pages 265, 436, etc., du tome 3, deuxième partie du présent répertoire, les nombreux articles polygraphiques sur les croisades.			
7250	Jean Torsello.	(*Titre*). Ci commance l'advis de messire Jehan Torselo chevalier, serviteur et chambellan, comme il dit, de l'empereur de Constantinoble, lequel advis il fit à Florence, le XVIe jour de mars, l'an de grâce mil CCCCXXXIX, et puis fut envoyé à mon très-redoubté monseigneur le duc Philippe, duc de Bourgogne et de Brabant, etc., par monsieur André Pelazagu, Florentin. (*Fin*). Escript le XXIIIe jour de mai l'an de grâce MCCCCLVII. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Pour un chacun très-devot.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
7245	L'évêque de Constance et autres ambassadeurs, etc.	(*Titre*). C'est la proposition faite de par le Roy, en la présence de monss^{r} le duc de Bourgogne, par Mgr. l'évesque de Constance et autres ambassadeurs du roi et prononcée par la bouche dudit évêque. S'ensuit la response sur ce faicte et prononcée par la bouche du réverend père en Dieu mons^{r} l'évesque de Tournay, pour mon très-redoubté seigneur. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Il pleust n'agueres à votre haut et puissant.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
11952	Pii papæ II (Æneæ Sylvii).	(*Titre*). Epistola Domini Pii papæ II Francorum regi super dicta episcopi Tornacensis directa, etc. Cette épître concerne la croisade projetée.	Carissime in Christo fili.	Latine. In-quarto.	XVI $^{2}/_{3}$
7581	Ejusdem Pii papæ II.	(*Titre*). Bulla pro integrâ decimâ acquirendâ contra Turcos, ad ducem Philippum Bonum, 4ma idus 9^{bris} 1463. Cette bulle est une copie faite sur le manuscrit de Rouge-Cloître.	Etsi traditione Magorum.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7582	Ejusdem Pii papæ II.	(*Titre*). Epistola Philippo duci Burgundiæ de expeditione contra Turcos. 10 kal. x^{bris} 1463. Alia epistola exhortatoria ad præfatum ducem.	Maximum nobis et prope divinum.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7584	Episcopi Tornacensis.	(*Titre*). Oratio episcopi Tornacensis ad Pium II, præposita et in publico consistorio promulgata, pro domino Philippo, duce, de expeditione contra Turcos. Copie faite sur le manuscrit de Rouge-Cloître.	Si, ut inquit Cicero.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7246	Antoine Hanneron.	(*Titre*). Instruction pour maistre Antoine Hanneron, docteur en décret, prothonotaire du saint siége apostholique, archidiacre de Cambray, prevost des églises de Mons, conseiller de monseigneur le duc de Bourgogne et maistre des requestes de son hostel; lequel maistre Anthoine, mondit S^{r} le duc envoya devers l'empereur premierement et de là devers notre saint Père le pape; de ce que ledit maistre Anthoine a fait par devers eux. (*Fin*). Fait et commandé par mondit S^{r} le duc, le 1er jour de mai 1460, en sa ville de Bruxelles. (*Signé* :) Milet. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Premièrement ledit maître Antoine.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7583	Nicolai papæ V, et prælatorum, etc., Pii papæ II.	(*Titre*). Epistolæ prælatorum et principum spiritualium et sæcularium ad ducem Brabantiæ et primo Nicolai V ad Philippum, ducem Burgundiæ, de expeditione contra Turcos; epistola Pii, papæ II. La seconde épître traite du même objet; elle est extraite d'un manuscrit de Rouge-Cloître.	Dum præclara longæ, latæque. Rumor ad nos delatus.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
11953	David, imperatoris Trapezuntii.	(*Titre*). Epistola Philippo, duci. Cette épître a pour objet de l'inviter à une croisade.	Ego David, Imperator.	Latine. In-quarto.	XV ²/₃
11954	Georgii, ducis Genzianæ.	(*Titre*). Epistola ad Philippum, ducem. Cette épître traite du même objet que la précédente.	Ego Georgius, Rex Persarum.	Latine. In-quarto.	1459
7585	Ejusdem Gorgii, Genzianæ.	(*Titre*). Epistola Ducis Gorgianæ, 20 novembris 1458, imperatori Trapezundarum, 20 aprilis 1460; regis Persarum, 5 novembris 1455; ducis Venetorum 28 augusti 1463. Oratio legatorum orientalium principum ad Philippum, Ducem Burgundiæ, de bello contra Turcos conferendo. Ces lettres sont extraites d'un manuscrit de Rouge-Cloître.	Ego Gorgaro, dux Gorgianæ.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
		TROISIÈME SUBDIVISION. — FIN DU RÈGNE DE PHILIPPE-LE-BON.			
15848		259. (*Van Hulthem*). Événements arrivés durant le règne de Philippe-le-bon, duc de Bourgogne. Cette chronique commence au mariage du comte de Charolais (Charles-le-Téméraire) avec Isabelle de Bourbon et finit à la sentence du duc d'Alençon.	Grandes ont este.	Française. In-folio.	XV ²/₃
11033		*Vers contre la ville de Dinant.* (*Commence*). Vive Bourgogne contenũ a Dynant, Dynant ou souppant, Le temps est venu. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Dynant ou souppant.	Vers. Fr. In-folio.	1466
14839		(*Titre*). Recoeil que en brief racompte tous les haults faitcs et glorieuses aventures du bon duc Philippe de Bourgogne, cellui qui se nommoit le duc, et le grant Lion, et après ensieult une description de son personnaige, de toutes ses mœurs et condicions et des virtus et vices d'Icelluy.	Premiers que plus avant.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
7387		*Description des funérailles de Philippe-le-Bon.* COBENTZL.	Premiers est ordonné que.	Française. In-folio.	XVI ¹/₃
12422		*Épitaphes de Philippe-le-Bon, de Charles-le-Téméraire et de Philippe-le-Beau.* LE CANDÈLE.	Jehan fu né de Philippe.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
4128	Joannis Germani, Cancellarii ordinis Aureæ Velleris.	(*Titre*). Ad Cadrelesiorum comitem. Incipit liber de virtutibus sui genitoris, Philippi Burgundiæ et Brabantiæ ducis, prologus, etc.	Domino Carolo, Burgundiæ.	Latine. In-quarto.	XVIII ²/₃
		QUATRIÈME DIVISION. CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.			
11677	Jean de Haynin.	(*Titre*). Mémoires de Jehan de Haynin, commençant par le voyage de Charles, comte de Charolois, en 1465.	Après que Loys, dauphin.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
11028	Pierre Michault.	(*Rubr.*) Complainte de très-humble et vertueuse dame Ysabel de Bourbon, contesse de Charolois, décédée le 23 septembre 1465. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Maudicte mort, mordant le genre humain.	Vers. Fr. In-folio.	XV d/3
1681	La Barre.	(*Titre*). Comble de dœil La Barre.	Ma très redoubtée dame.	Vers Fr. In-folio.	XVI 2/3
5257	Gualteri de Castelione. (Insulensis).	(*Titre*). Liber Karoleidos. (*Rubr.*) Incipit bellum Montislherici, actum tempore ducis Karoli Burgundi. GEMBLOUX.	Carmina quæ quondam vates cecinere priorum.	Vers. Lat. In-folio.	1510
17321		787. (*Van Hulthem*). De nuptiis Caroli, ducis Burgundiæ et Margaritæ de Yorck, sororis Edwardi IV, regis Angliæ, anno 1468. DE NÉLIS.	«	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
15999		335. (*Van Hulthem*). Epitaphia in carthusià Capellæ. Il y a entre autres celle de Marguerite d'York, veuve de Charles-le-Téméraire, morte en 1503, et du comte de St-Pol, mort en 1482. Cet article est ici ajouté pour faciliter les recherches.	Cy gist le cœur, etc.	Fr. Lat. In-folio.	XVIII d/3
10347	Monstrelet.	*Sommaire des histoires qu'il a écrites concernant les ducs de Bourgogne.*	Michel Doris, écuier.	Française. In-folio.	XVI 2/3
7258	Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne.	(*Titre*). Copie de par le seigneur de Bourgoingne, de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, conte de Flandre, etc., concernant la conspiration de Jean Duisson, escripte en la ville de Hesdin, le 15 décembre 1470. VERDUSSEN.	Pour ce que nous désirons estre.	Française. In-folio.	XVI 2/3
7256	Du même Charles-le-Téméraire duc de Bourgogne.	(*Titre*). Copie des lettres patentes par lesquelles monss^r Charles, duc de Bourgoingne, déclaire et seigniffie aux Franchois que son intention est de vengier la mort de messire de Guyeune, procurée malicieusement par le roy de Franche. Données au camp devant la ville de Beauvais, le e jour (*sans date*) de juillet, l'an de grace mil IIII.c LXXII. VERDUSSEN.	Comme le roy, contre ses obligations.	Française. In-quarto.	XVI 2/3
5438	Jean Molinet.	*Chroniques de Bourgogne de l'an* 1474 à 1506. CARMELI BRUXELLENSIS.	La très-illustre, etc. Gloire éternelle se doit rendre.	Française. In-folio.	XVI 1/3
10385	Du même Jean Molinet.	*Les mêmes chroniques de l'an* 1474 à 1506. Cet exemplaire ainsi que le précédent et le suivant paraissent être presque contemporains de l'auteur. SOC. JESU, MONTIBUS HANNONIÆ.	La très-illustre, et très-réfulgente, etc. Gloire éternelle se doit rendre, etc.	Française. In-folio.	XVI 1/3
6026	Du même Jean Molinet.	Idem, de l'an 1474 à la fin de l'an 1486. Tome 1.	La très-illustre, etc. Gloire éternelle se doit rendre.	Française. In-folio.	1568
6027	Du même Jean Molinet.	Idem, de la prise de St.-Omer, le 15 avril l'an 1687 à l'an 1492. Tome 2.	La renovation de la date dont Pasques escheut.	Française. In-folio.	1568
6028	Du même Jean Molinet.	Idem, de l'an 1492 à la mort du roi don Philippe, en 1506. Tome 3. Ces trois n° 6026 à 6028 proviennent de. . . . . VERDUSSEN.	Monseigneur l'archiduc d'Austriche.	Française. In-folio.	1568
15851	Du même Jean Molinet.	264^a. (*Van Hulthem*). *Les mêmes chroniques, (le présent volume de l'an 1474 au siége de Neuss jusqu'à la fin de l'an* 1479. Ce manuscrit, y compris n° 15852 et 15853 qui vont suivre, paraissent avoir fait autrefois partie de la collection de la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles ; ils sont passés à la bibliothèque de Nélis. Tome 1er.	La très-illustre et réfulgente maison, etc. Gloire éternelle, etc.	Française. In-folio.	XVI d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15852	Du même Jean Molinet.	264ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem, de l'an 1480 (v. st.) à la fin de 1489. Tome 2.	Pour l'an 1480. Du voyage, etc., estait advenu l'an 1479.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
15853	Du même Jean Molinet.	264ᶜ. (*Van Hulthem*). Idem, de l'an 1489 à la mort de l'archiduc Philippe, roi de Castille, en 1506. Tome 3. Ces trois volumes 15851 à 15853 proviennent en dernier lieu de DE NÉLIS.	Pour l'an 1489.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
15847	Du même Jean Molinet.	263ᵃ. (*Van Hulthem*). Les chroniques de Jehan Molinet, indiciaire et historiographe des illustres maisons d'Austrice et de Bourgogne, contenant tout ce qui est arrivé de plus remarquable dans les Pays-Bas, depuis 1474 jusqu'à l'an 1506. Le présent volume de l'an susdit 1474, au siége de Neuss, jusqu'à l'an 1478. Tome 1ᵉʳ. Cette copie y compris les n° 15848 à 15850 qui vont suivre a été faite et collationnée sur le manuscrit original.	La très-illustre et réfulgente maison de Bourgogne, etc. Gloire éternelle, etc. Pour ce que la grande rivière du Rhin, etc.	Française. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
15848	Du même Jean Molinet.	263ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem, de l'an 1478, au 14 février 1487 (v. st.) Tome 2.	De l'horrible conspiration, etc. Deux linaiges famez.	Française. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
15849	Du même Jean Molinet.	263ᶜ. (*Van Hulthem*). Idem, du 14 février 1487 (v. st.) à novembre 1491. Tome 3.	L'emprisonnement de Mgr. le chancelier, etc. Ne souffisait aux Brugelins.	Française. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
15850	Du même Jean Molinet.	263ᵈ. (*Van Hulthem*). Idem, commençant à la prise de Grenade par le roi Ferdinand le catholique et finissant à la mort de l'archiduc Philippe roi de Castille, en 1506. Tome 4. Ces quatre volumes n° 15847 à 15850 proviennent de la bibliothèque de DES ROCHES.	La guerre qui s'ensuit en Liége.	Française. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
6467	Du même Jean Molinet.	Chroniques; du siége de Neuss, l'an 1474 au 11 juillet 1478. Tome 1ᵉʳ.	La très-illustre, etc. Gloire éternelle.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
6468	Du même Jean Molinet.	Idem, du 11 juillet de l'an 1478, au mois de février 1487 (v. st.) Tome 2.	Déclarer pour son pays.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
6469	Du même Jean Molinet.	Idem, du mois de février de l'an 1487 (v. st.) à la Toussaint de l'an 1491. Tome 3.	Seigneur de Maingonal.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
6470	Du même Jean Molinet.	Idem, de la fin de l'an 1491, à la mort du roi don Philippe, en 1506. Tome 4. Ces quatre volumes 6473 à 6477, ont été transcrits comme les n° 6475, etc. du Dintherus (voir page 22—(474), par ordre de Cobentzl, selon notre indication au résumé historique.	Entre les autres choses.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
5976	Du même Jean Molinet.	(*Titre*). Guerres des ducs de Bourgogne. Commence au siége de Nuys, finit au chapitre LXVII, la destruction du château de Malannoy en 1479.	Gloire éternelle se doit rendre.	Française. In-folio.	XVII $^{a}/_{3}$
10436	Du même Jean Molinet.	(*Titre*). Extrait en brief des cronicques de Mᵗʳᵉ Jehan Molinet, qui a commencé ses œuvres en l'an XIIIIᶜ. LXXIIII, venant ledit extraict de la lybrairie de madame de Savoie, regente et gouvernante, jusqu'à l'an 1505, au voyage du roi don Philippe, en Espagne. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	En l'an dessus dit, l'archevesque de Couloigne.	Française. In-folio.	1505
12883	Du même Jean Molinet.	(*Commence*). Extrait en brief des cronicques de Mᵗʳᵉ Jehan Molinet qui commenche ses œuvres en l'an 1474 et acheve en l'an 1505, (au voyage du roi don Philippe en Espagne;) venant ledit extrait de la librairie de madame de Savoye, régente. VERDUSSEN.	En l'an 1474, dessusdict l'archevesque de Coulogne.	Française. In-folio.	XVI $^{a}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
10443	Olivier de la Marche.	*État de la maison du duc Charles de Bourgogne.*	En accomplissant à votre requeste.	Française. In-folio.	XVI d/3
7261		(*Titre*). Ce sont les articles faits et accordés entre le roy et monseigneur le duc de Bourgoingne, touchant la trève faicte et conclue entre eux, le 13 septembre 1475. VERDUSSEN.	Comme par ci-devant.	Française. In-quarto.	XVI ²/3
7926		*Dessin du chapeau, des diamants et des brasselets de Charles-le-Téméraire, qui furent pris en Suisse et en Lorraine.* Ces dessins paraissent être plus anciens que ceux qui sont représentés au texte imprimé des : *Analecta Vindoboniensia* de Lambecius. VERDUSSEN.	(*Dessins*).	Française. In-folio.	XVII ²/3
6913	Marie reine de Hongrie.	*Lettre et ordre de Marie, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, pour faire convoyer le corps de Charles-le-Téméraire, depuis la Lorraine, jusqu'en Flandre, par la province de Luxembourg.* Du 26 août 1550. Voir Bruges, page 159—(591) précédente. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Les porteurs de ceste sont despêchiés.	Française. In-folio.	XVII ²/3
		CHAPITRE II. MAISON D'AUTRICHE-BOURGOGNE. PREMIÈRE DIVISION. MARIE ET MAXIMILIEN.			
14540		(*Titre*). Actes, exploits, entreprises, traitez, appointemens et autres choses concernant la maison de Bourgogne et les pays et subjectz dicelle, advenus depuis le mois de mars 1476, jusqu'au mois de mars 1497.	Pour ce que les entendements et mémoires des hommes.	Française. In-folio.	XVI d/3
15855		266. (*Van Hulthem*). Idem. DE NÉLIS.	Pour ce que les entendements et mémoires, etc.	Française. In-folio.	XVIII d/3
13474	Goetval.	(*Titre*). Hoe de Nederlanden zyn vereenigt met het Oostenryk. LE CANDÈLE.	Marie van Bourgogne.	Flamande. In-folio.	XIX ¹/3
7424		(*Titre*). Van het leven van Maria Burgundica, Maximiliaen, Philippus, koning van Castillen ende geboorte en jonckeyt van Carolus den vyfden, van 't jaer 1477 tot 1519. VERDUSSEN.	Naer dat Karolus den stouten.	Flamande. In-octavo.	XVII ²/3
13074		(*Titre*). Hier naer volghet de cornycke van Marye van Bourgogne, hertoghens Karole eenige dochter. Cette chronique est terminée à l'an 1481; on y voit un portrait de Marie de Bourgogne. LE CANDÈLE.	Maria van Bourgogne, dochter, enz.	Flamande. In-folio.	XV d/3
10917		(*Titre*). Remissie brief van Marie, hertoghinne van Bourgogne, nopens het land van Luyck. Den 19 meert 1476 (oud. St.)	Wy Marie, hertoghinne van Bourgogne.	Flamande. In-folio.	XVI ¹/3
5748	Jac. Manlii cancellaris ordinis Hospitaliomne, etc.	*De nobilitate Maximiliani.* De Domini Maximi Emiliani Cæsaris vitâ et felicissimo ejus obitu ad Rev. P. Fabricium de Carreto. Cet ouvrage est armorié du collier de l'ordre de la toison d'or, dont Maximilien était grand-maître.	Dominus Maximilianus.	Latine. In-quarto.	XVIII ²/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17326	Ludovici Brunii.	787. (*Van Hulthem*). Ludovi Bruni, poetæ laureati, carmen sapphicum, ad agendas Deo gratias in adventu illustrissimi domini Maximiliani ducis Austriæ, etc. (*Il y a plus loin :*) Ejusdem ad eumdem de illius ex Germaniâ in Belgas adventu ac felici conjugio congratulatio. Ce n° a été porté pour mémoire au tome II, 1re partie, p. 43 du présent répertoire. DE NÉLIS.		Vers. Lat. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
15854	Jean d'Auffay.	265. (*Van Hulthem*). Cy aprez sensieut la tresbonne, juste et leale querelle avec lesclarchissement du droit que a et pretend avoir, ma tresredoubtee dame, madame Marie de Bourgogne. ès ducc de Bourgogne, contez Dartois, de Bourgogne, etc., pour monstrer la torchonniere guerre que luy fait le roy Loys de France XIe de ce nom. et à son mari. mon tresredoubte seigneur Maximilien, filz unique de lempereur Frederic IIIe et de (à) ses pays et subgetz. Initiales alternes brodées. LA COMTESSE D'YVE.	Pour obéir à ceulx.	Française. In-folio.	XV $^{d}/_{3}$
14740	Du même Jean d'Auffay.	*Autre exemplaire de l'ouvrage précédent.*	Pour obéir à ceulx.	Française. In-qnarto.	XV $^{d}/_{3}$
12269	Du même Jean d'Auffay.	*Autre exemplaire de l'ouvrage, coté n°* 15854. LE CANDÈLE.	Pour obéir à ceulx.	Française. In-folio.	XV $^{d}/_{3}$
7377	Du même Jean Du Fay.	Idem, *quoique le titre soit différent.*	Pour obéir à ceulx.	Française. In-quarto.	XVI $^{2}/_{3}$
12581	Du même Jean d'Offray.	Idem. LE CANDÈLE.	Pour obéir à ceulx.	Française. In-quarto.	XVI $^{2}/_{3}$
12579	Du même Jean d'Offray.	Idem. LE CANDÈLE.	Pour obéir à ceulx.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
14521	Du même Jean d'Offray.	Idem.	Pour obéir à ceulx.	Française. In-folio.	1618
7439	Du même Jean Du Fay.	Idem. VERDUSSEN.	Pour obéir à ceulx.	Française. In-quarto.	XVII $^{1}/_{3}$
17468	Du même Jean Du Fay.	798 (*Van Hulthem*). Idem. VERDUSSEN.	Pour obéir à ceulx.	Française. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
		DEUXIÈME DIVISION. MAXIMILIEN ET PHILIPPE-LE-BEAU.			
90991	Olivier de la Marche.	(*Titre*). Olivier de la Marche, de rebus Burgundicis libri tres. SOC. JESU ANTV.	Revérence, honneur, oblation.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
5763	Du même Olivier de la Marche.	(*Titre*). Généalogie et descente de Philippe d'Austrice, le bisaïeul de cestuy Philippe.	Le bisayeul de cestuy Philippe.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
6688	Ponti Heuteri.	*Extrait du livre intitulé :* Rerum Burgundicarum libri sex, auctore Ponto Heutero Delphio.	Epistola ad lectorem.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17160		714. (*Van Hulthem*). Sequitur genealogia illustrissimi principis nostri Philippi, archiducis Austriæ. Suivent les sermens de ce prince, à son avènement.	Adam, primus homo.	Lat. Fl. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
15860	Francisci, Cremensis.	271. (*Van Hulthem*). Gratulatio ad illustrissimum ac invictissimum principem Philippum, archiducem Austriæ ac Burgundionum ducem; de ejus, in urbem Lovaniensem, adventu. Voir la note sur ce manuscrit, laquelle est insérée à la page 93-(545) précédente. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Statui, Serenissime Princeps.	Française. 21c.	XV $^{d}/_{3}$
10924		(*Titre*). Ceremonie van de consignatione ensis et pilei in civitatibus sive castris ubi Philippus, dux Burgundiæ, residet.	Venerabilis domine Adriane.	Latine. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
14864	Nicaise Ladam, de Béthune.	(*Titre*). Généalogie de la maison d'Autriche, etc.	Pharamon, duc de France.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
14865	Du même Nicaise Ladam, de Béthune.	*Chronique de l'an 1484 à 1540.* Cette chronique concerne les Pays-Bas; elle est écrite en vers mêlés de prose et en dialogues.	En l'an 1480 et huit.	Vers Fr. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$ 1543
13168		*Accord entre Maximilien et ses enfants, pour la Flandre, en 1482.* LE CANDÈLE.	En eerst de voortschryvene.	Flamande. In-folio.	XV $^{d}/_{3}$
1132		*Annales de Flandre depuis l'an 1485 jusqu'en 1497.* (*Commence*). Dit wardt den tweesten bouc van den regnacie van den heertshertoghe Maximilianus, ende alsoovoort wat in Vlaenderen jarlickx ghesciet es geweest, begonnende int jaer deuist. CCCC. en viventachtigh, den tweeden dach van hoymaend. SOCIET. JESU BRUGIS	Maximiliaen met zynen zonen.	Flamande. In-folio.	1479
13167		(*Titre*). Dit syn de poincten en articlen van den peys begrepen tusschen den coninck van den Romeynen, over een zyde, en de drie leden des lands van Vlaenderen; den 10 may 1488. LE CANDÈLE.	Eerst dat de drie leden.	Flamande. In-folio.	XV $^{d}/_{3}$
10938		(*Titre*). Traditio rosæ, facta Archiduci Austriæ ex commissione Alexandri papæ, anno 1498.	Accipe rosam de manibus.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
11182		(*Rubr.*) Cy commence ung petit traittiet nouvellement fait et compose, appelle le malheur de France; mais premierement parle du très-hault prince monsr larceduc de Austriche, avec aulcuns des subjgects de ses pays; (*au temps du règne de Charles VIII, en France*). Deux miniatures sur fond d'or en iconisme, dont l'une représente Maximilien avec ses deux enfants, Philippe et Marguerite; l'autre est le portrait du roi Charles VIII. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Picquars renomez.	Vers. Fr. 21c.	XV $^{d}/_{3}$
10930	Sultan Mahomet.	(*Titre*). Brief van sultan Mahomet aen Philips, hertogen van Bourgoigne. (*Commence*). Anno XVc quinto, litteræ Turci, missæ regi Castellæ.	Ick Machmet, by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
10372		*Concordat fait en 1506, entre l'archiduc Philippe et Ferdinand, roi d'Aragon.* VERDUSSEN	Ferdinand, par la grâce de Dieu.	Lat. Fr. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16389	Jean, baron de Trasignies.	457. (*Van Hulthem*). *Vers à l'éloge du roi Philippe Ier de Castille, archiduc d'Autriche.*	Je fu celui qui de mes propres mains.	Vers. Fr. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
16385		457. (*Van Hulthem*). Suit la despence du service (*funèbre*) du roy don Philippe, roy de Castille, à Malines (1507 n. st.).	L'an de grâce 1506.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
		TROISIÈME DIVISION.			
		CHARLES-QUINT.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — MINORITÉ.			
6373	De Grave.	(*Titre*). By een vergaedering, etc. C'est une relation des cérémonies du baptême de Charles-Quint à Gand.	In 't schrikkel jaer 1500.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^{2}/_{3}$
12923		(*Titre*). Mambourgye van kinderen van coninck Philips den eersten; jaeren 1506 en 1507. Voir plus loin, à la sixième subdivision traitant de la famile de Charles-Quint. LE CANDÈLE.	In alle de staten.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — GÉNÉALOGIE.			
14569	A Thymo et autres d'après lui.	*Généalogie paternelle de Philippe-le-Beau et de Charles-Quint, en qualité de duc de Brabant.* Cette généalogie est rédigée d'après l'histoire de Brabant d'A Thymo; c'est un riche tableau en deux volets, bordés d'or massif et d'outremer, les portraits sont en miniature et de toutes couleurs; il y a des armoiries des princes depuis Carloman et celles des royaumes et provinces de la domination de Philippe-le-Beau et de Charles-Quint.	Combien que les nobles vertueulx.	Française. Portraits. Armoiries.	1527
15955		310. (*Van Hulthem*). *Arbre généalogique de l'empereur Charles-Quint et de son épouse Isabelle de Portugal, depuis Clovis du côté paternel et depuis les premiers rois d'Espagne du côté maternel.* Les portraits des princes, à peu près contemporains de la rédaction de cette généalogie, sont de la plus grande ressemblance.	Bebo comes de Hapsbourg.	Latine. Portraits. Armoiries.	1530
14570		*Généalogie maternelle de Charles-Quint.* Ce rouleau est enrichi d'armoiries. DON DE M. EUGÈNE DESMET.	In historia theutonica.	Latine. Armoiries.	XVI $^{2}/_{3}$
6205		(*Titre*). Cæsaris Caroli V, imperatoris, origo. VERDUSSEN.	Carolus V, rex Galliæ.	Latine. In-quarto.	XVI $^{2}/_{3}$
14973		*Notes sur Charles-Quint et sa famille, et sur François Ier.*	En l'an 1514.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
		TROISIÈME SUBDIVISION. — HISTOIRE GÉNÉRALE.			
9239		*Table de diverses matières concernant l'histoire des Pays-Bas, depuis le règne de Charles-Quint.*	Déductions pour prouver la validité.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
17331		788. (*Van Hulthem*). *Recueil concernant la maison de Bourgogne, ou mémoires sur la dernière partie de la vie de Philippe-le-Beau, et sur les 26 premières années de l'empereur Charles-Quint, par un anonyme très-instruit des affaires concernant ces deux princes, et qui paraît avoir été un seigneur de leur cour.* DE NÉLIS.	En ce temps, en la maison de Bourbon.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12884	Robert Maquereau, seu potius Macréau.	(*Titre*). Chronicque de la très-haulte et noble maison de Bourgoigne, depuis l'an 1500 jusques à l'an 1527. VERDUSSEN.	Pour ceste année, etc. Au temps du regne.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
17472		799. (*Van Hulthem*). *Pièces diverses concernant le règne de Charles-Quint, aux Pays-Bas, de* 1520 *à* 1532. NUEWENS.	Wy hebben ontfangen.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
14017	Hartmanni Mauri, legum professoris; Surii; Pauli Jovii; Meramanni Heronymi Balbi, episcopi Gurcensis.	(*Titre*). Compendium totius vitæ Caroli Quinti, imperatoris, e variis auctoribus. Précédée d'une épître dédicatoire à l'empereur Ferdinand Ier, frère et successeur de l'empereur Charles-Quint, en Allemagne.	Nox erat et puro.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
6692	Ximenès.	(*Titre*). Mémoires extraicts de l'histoire du cardinal Ximenès, concernant Charles-Quint.	Nommé seul régent par le testament.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
13558		*Notes chronologiques de l'an* 1500 *et* 1523, *concernant Charles-Quint.* LE CANDÈLE.	Op Mathys avont.	Flamande. In-folio.	XVI ¹/₃
14018	Hartmanni Mauri.	(*Titre*). Sequitur narratio Hartmanni Mauri de coronatione Caroli Quinti, qui vidit et rebus interfuit Aquisgrani.	Pompam proxime.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
14020	Pauli Jovii.	(*Titre*). Coronatio Caroli Quinti Bononiæ facta. On place ici cet article, malgré la différence de date, parce que c'est le second des couronnements, ce qui fait suite au n° 14018 précédent.	Anno 1530, mense, februario.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
14022	Petri Barlandi; Alonsi de Ulloa; Laurentii Surii.	(*Titre*). Petrus Barlandus vertit quinque libros, italice scriptos per Alonsum de Ulloa, de vita Caroli Quinti seu historia novi orbis Carolini. Laurentius scripsit de opere Caroli Quinti per orbem rerum gestarum.	(*Voir passim dans le volume*).	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
7425		(*Titre*). Van het leven van Carolus den Vyfden, keyzer, en van coninck Philips den Tweeden, van het jaer 1519 tot 1599. VERDUSSEN.	Carolus van Oostenryck.	Flamande. In-quarto.	XVII ²/₃
10245		*Histoire des Pays-Bas depuis l'an* 1523 *jusqu'en* 1636. Cet ouvrage traite des commencements du Luthéranisme; il y a des portraits de Martin Luther et d'autres, etc. VERDUSSEN.	Ick heb te goed gevonden.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
14834	Ferdinand d'Autriche.	*Lettre à Marguerite d'Autriche sa tante, sur la défense des Vénitiens l'an* 1526 *contre les Turcs.* Cet article est porté à la page 419, T. 2. 1re partie de ce Répertoire, où nous avons dit, que Marguerite d'Autriche fit l'office de principal ministre, qui discuta et signa la fameuse ligue de Cambrai, en 1509, contre les Vénitiens.	Madame ma bonne tante.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
14827	Du même Ferdinand d'Autriche.	(*Titre*). Lettre de don Ferdinand, roy de Hongrie, aux gouverneurs de Lille, Douay, Orchies, touchant les fais des pardons que l'on dit crusiade (croisade). Autres pièces concernant une croisade ou guerre contre les Turcs.	Ferdinandus, roi de Hongrie.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
14835		*Pièce concernant la croisade projetée après la paix de Madrid, en* 1535.	Très-hault et très-excellent.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
9779		*Fragment du traité de Madrid, en* 1526. Copie contemporaine sur la garde du volume.	Le roi renonce.	Latine. In-quarto.	XVI ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12580		*Lettre de cartel de François Ier à Charles-Quint, du 21 mars 1527, avant pâques* (1528 n. st.), *et réponse de Charles-Quint du 24 juin 1528.* Cet article et plusieurs autres concernant Charles-Quint, sont portés à l'histoire de France, p. 302, première partie de ce répertoire. LE CANDÈLE.	Nous François, par la grâce de Dieu.	Française. In-folio.	XVI 1/3
14836		(*Titre*). Copie de la proposition faicte aux députés des estats des pays de pardecha, en la présence de la royne de Honguerie, regente, le 12 de juillet 1534, à Malines.	Messeigneurs représentants les estats.	Française. In-folio.	XVI 2/3
17444		795. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant l'expédition de Charles-Quint, à Tunis, contre Barberousse.* DE NÉLIS.	Et faisoit tout bon devoir.	Française. In-folio.	XVI 2/3
15874	Guillelmi Molinæi seu Malinæi.	282. (*Van Hulthem*). Epistola ad Paulum Jovium missa, scripta à Guillelmo Molineo, nomine D. Lud. De Avila, Tunetanæ victoriæ ab eo descriptæ, censuram continens. Voir page 359 du tome II. 1re partie de ce répertoire, les n° 15873, 15874 etc. GASPAROLI.	Tunetanam Cæsaris, etc. Inter legendum.	Latine. In-quarto.	XVIII 1/3
16074	Ejusdem Guillelmi Malinæi.	353. (*Van Hulthem*). Epistola ad Paulum Jovium missa, scripta a Guill. Malineo, nomine D. Lud. De Avila, Tunetanæ victoriæ ab eo descriptæ, censuram continens. DE NÉLIS.	Tunetanam Cæsaris, etc. Inter legendum.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
17445		795. (*Van Hulthem*). *Traité du 18 septembre 1544, entre l'empereur et le roi de France.* Querela subditorum Cæsaris contra Gallos. DE NÉLIS.	A l'honneur de ducte post renovatas inducias.	Fr. Lat. In-folio.	XVI d/3
10452		(*Titre*). Traicté passé entre les sérénissimes princes et empereur Charles cinquièsme et le roi d'Angleterre Henri VIII, le 6 avril 1545, à Bruxelles.	Pour oster les arrestz faictz.	Française. In-folio.	XVII 2/3
13565		(*Titre*). Ceux qui ont esté tuez en Hesdin; item prisonniers. LE CANDÈLE.	Horace, duc de Castro.	Française. In-folio.	XVI 2/3
12654		(*Titre*). Ces papiers touchent la dispute qu'il y a eu entre l'empereur Charles V et le duc de Juliers et de Clêves, au regard de Ravenstein, l'an 1532, etc.	Sur ce que messire.	Française. In-folio. Authent.	XVII 2/3
17450		795. (*Van Hulthem*). Relation de la guerre aux Pays-Bas, après la reddition de Mariembourg, en 1554. Autres pièces concernant la dite guerre, jusqu'à la paix de Cateau Cambrésis. DE NÉLIS.	L'empereur considérant.	Fr. Fl. In-folio.	XVI d/3
14523	Laurent Vital.	(*Titre*). Mémoires concernant Charles-Quint. Copie faite sur l'exemplaire du comte de Hoochstraete. VAN DEN BOSSCHE, DE MALINES.	Pour éviter wiseuce et par maniere de passetemps.	Française. In-folio.	XVII d/3
17440	Van den Ees.	795. (*Van Hulthem*). Narration historique de Charles V, empereur; depuis l'an 1514 jusqu'en janvier 1542. Cet ouvrage et plusieurs autres relatifs aux voyages de Charles-Quint en Espagne et ailleurs, sont portés au T. II, 1re partie du répertoire, p. 74. n° 14522, etc., etc DE NÉLIS.	En l'an 1514, étant Charles prince.	Française. In-folio.	XVI d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — AFFAIRES DE RELIGION.			
12891		(*Titre*). Ordinantien ende statuten van 17 october 1531 van keyser Caerel, om te extirperen, ende te verdryven de Lutheriaensche, ende andere gereprobeerde secten. LE CANDÈLE.	Alsoo om te voorsiene.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
14021	Joanius Cochlei.	(*Titre*). Acta Caroli Quinti, Cæsaris, in opere contra Lutherum.	Anno postquam serva tua.	Latine. In-folio.	XVI 2/3
6916	Erasmi.	*Lettre latine autographe, datée du lendemain de St.-Nicolas, en l'année 1532, adressée à Daniel Stibaro, Wirtenbergiæ.* Concerne les affaires du temps. SOCIET. JESU LUXEMBURGI.	Post eas litteras quas.	Latine. In-folio. Authent.	1532
13575		(*Titre*). Libellus supplex communitatis Antverpiensis contra inquisitionem, anno 1548. LE CANDÈLE.	Verthoone zeer oetmoedelycke.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
6919	Marie, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas.	*Lettre au pape Jule III, concernant les mesures à prendre envers les marchands étrangers, de l'an 1550 à 1555, en matière de religion.* VERDUSSEN.	Litteras S. V. quas clarissimo.	Latine. In-quarto.	XVII 2/3
4123		*Recueil de diverses ordonnances en copies libres de Charles-Quint, de Marie et de Philippe II, touchant les défenses faites aux cours souveraines d'attruire les causes des cours subalternes, etc.* La plupart de ces pièces concernent les hérétiques. BIBLIOTHECÆ LOVANIENSIS.	De la part de nos bien amez.	Française. In-quarto.	XVII d/3
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — HISTOIRE ADMINISTRATIVE ET DIPLOMATIQUE. § 1er. TRAITÉS GÉNÉRAUX			
13334		(*Titre*). Ordonnances, instructions et restrinctions faictes, advisées et concentes à Bruges le 22 may 1522 par l'empereur, etc., par l'advis et déliberation des princes et seigneurs de son sang, des chevaliers de son ordre et sur la conduite de ses finances, à commencer du jour où il se départira de ses pays de pardeça. LE CANDÈLE.	Premier l'empereur.	Française. In-folio.	XVII 2/3
17361		792. (*Van Hulthem*). Sensuyt la déclaration des dignitez chanoineries, prebendes, cures, confreries, escolatreries, hopitaux et aultres bénéfices des pays et seigneuries de l'empereur, roi de Germanie, etc., estant à sa colation et disposition en ses pays de par deça, ausquels, par ordonnance de Sa Mat. sont inscriptz et denoncez les personnes qu'il veult et entend estre pourveuz des dits benefices, chacuns à son tour et selon l'ordre et par la manière cy apres declairez. Suivent les noms des personnes; cette notice donne des renseignements sur les protégés de l'empereur. DE NÉLIS.	Sensuit la declaration.	Française. In-folio.	XVIII d/3
12893		(*Titre*). Ordinancie ons heeren des keysers op de instructie van den thienden ende twintigsten penning, den 18 july 1554. Autres pièces relatives au 10me et au 20me denier. LE CANDÈLE.	By den keyser, onzen Meyer, enz.	Flamande. In-4°. Authent.	XVII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16071	Marguerite de Savoie, gouvernante des Pays-Bas. Rosimboz.	352. (*Van Hulthem*). Instruction et mémoire de par madame, madame l'archiducesse d'Austrice, ducesse et contesse de Bourgoigne, douaigiere de Savoie, etc. à messire Pierre de Rosimboz chlr, son conseillier et premier maistre d'hostel, de ce qu'il aura à faire et exploicter en ce présent voiage d'Espaigne ou madite dame l'envoye; Malines, 16 avril 1526. Suit l'instruction donnée à Bruges l'an 1522, le 23 mai, pour le gouvernement de Marguerite, tante de Charles-Quint; suivent les articles proposés à l'empereur par le Sr de Rosimboz. COMTESSE D'YVE.	Premièrement, se tirera.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
		§ 2. AMBASSADES.			
16072	De Praet.	352 (*Van Hulthem*). Mémoire au S^r De Praet chambellain et à Mes^re Jehan Haincart, premier secretaire et audiencier de l'empereur, de ce que de la part de madame ils auront à faire vers Sa M^té (en 1525 et 1527). Suit mémoire de quittance de Barre (v. 16071); mémoire pour m^re Michel Gilles de ce qu'il aura a dû à l'empereur de part mons^r de Bueren. COMTESSE D'YVE.	Luy diront que par Me Guillaume des Barres.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
17373	Marino di Cavalli.	792. (*Van Hulthem*). Relation del clarissimo M. Marino di Cavalli, venuto d'ambassador all' imperator; l'anno 1551. Cette relation est adressée au Grand-Conseil de Venise; elle concerne entre autres le gouvernement et le commerce des Pays-Bas. DE NÉLIS.	Havendo io de render.	Italien. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
16078	De St.-Maurice.	355. (*Van Hulthem*). Ambassade de St Maurice, pour l'empereur; (*extraits d'actes et autres pièces qui sont dans plusieus volumes concernant les dits embassades.*) DE NÉLIS.	Le 4 décembre 1544, le prince d'Espagne.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
16079	Simon Renard.	355. (*Van Hulthem*). Ambassades de Simon Renard, pour l'empereur. DE NÉLIS.	Instruction pour Simon Renard, ambassadeur de l'empereur.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
16080	Belle-Fontaine.	355. (*Van Hulthem*). Ambassades de Belle-Fontaine, (cousin germain de Granvelle) du 22 décembre 1555. DE NÉLIS.	L'évêque d'Arras lui écrit.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
16081	Chantonai.	333. (*Van Hulthem*). Ambassades de Chantonay, frère de Granvelle. DE NÉLIS.	Philippe II écrit à Chantonay.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
12867		*Lettres de Charles-Quint à ses ministres et à ses ambassadeurs.* LE CANDÈLE.	Venerable, chier et féal.	Franç. Fl. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
14829		(*Titre*). Instructions de Charles-Quint, à N. Perrenot, son ambassadeur en France, depuis la deffiance de Danemarck (1527).	Chier et féal, depuis les derniers.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
		SIXIÈME SUBDIVISION. — FAMILLE DE CHARLES-QUINT. § 1er. FERDINAND-LE-CATHOLIQUE; JEANNE, FILLE DUDIT FERDINAND ET D'ISABELLE.			
7391		*Funérailles de Ferdinand roi d'Aragon, à Bruxelles.* Suit la copie de ses lettres écrites à Philippe-le-Beau. Autres pièces concernant Ferdinand-le-Catholique, roi d'Aragon.	Platon, l'oracle d'humanité.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16398		458. (*Van Hulthem*). De wtvaert van vrouwe Joanna des keysers moeder, tot Brussel. Ex libro cui titulus: Die kronycke van Hollant, Zeelant, etc., 1595, parte II, f° 22°. NUEWENS.	Des dynsdaechs hier na.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
16008		335. (*Van Hulthem*). Avis du grand conseil, touchant la pragmatique sanction, 1549.	Nous avons reçu.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		§ 2. FERDINAND, FRÈRE DE CHARLES-QUINT.			
16069		352. (*Van Hulthem*). Conseil de l'advis donné par mess[r] les chancelliers et aultres gens du conseil et des comptes de Brabant, sur le partage d'entre l'empereur, notre sire, d'une part et de notre très-redoubte mons. l'archiduc d'Austrice, Ferdinande, son frère d'autre part. COMTESSE D'YVE.	Sire, en obtempérant.	Française. In-folio. Authent.	XVI d/3
10377		*Traités d'accord, entre Charles-Quint et Ferdinand, son frère, en 1521.* VERDUSSEN.	Pour ce que désirent.	Française. In-folio.	XVI d/3
		§ 3. TRAITÉS CONCERNANT MARGUERITE D'AUTRICHE OU DE SAVOIE.			
10926	Marguerite de Savoie.	(*Titre*). La complainte de dame Marguerite d'Austrice, fille de Maximilien, roy des Romains, se trouvant renvoyée par le roy de France Charles VIII, à la cour duquel elle avait été élevée pour être espousée. Gravure sur bois. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Quant une fleur yssant.	Vers Fr. In-folio. Imprimé.	XV d/3
15862		273. (*Van Hulthem*). Historica narratio de vitâ et morte Margaretæ, Maximiliani I Cæsaris et Mariæ Burgundicæ filiæ, et defunctæ Mechliniæ; pro Maximiliano patre et Carolo V nepote, Belgarum gubernatricis. Ce manuscrit renferme l'institution de l'ordre des Annonciades et la fondation de leur cloître à Bruges, l'an 1517, par Marguerite d'Autriche, avec la bulle de Léon X du 14 juin 1516 et plusieurs autres lettres de Marguerite. A la tête du volume se trouve le portrait de la princesse, gravé par Pierre de Jode. NUEWENS.	Margareta archidux.	Latine. In-folio. Portrait.	XVI ²/3
15866		275. (*Van Hulthem*). Kort begryp van 't leven van Margarita, aertshertoginne van Oostenryck, enz. C'est une traduction du n° 15862 précédent. DE SERVAIS.	Margarita van Oostenryck.	Flamande. In-quarto.	XVIII ²/3
10987		(*Rubr.*) Exploration de pitié à l'acteur, sur la mort du duc Philibert de Savoye VIII[e]. Miniatures au trait ombré. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Hélas, l'acteur plains pleurs.	Vers Fr. 25[e]. Miniatures	1504
14828 et 14834	Marguerite d'Autriche.	*Lettre à l'empereur son neveu, avant sa mort.*	L'heure est venue.	Française. In-folio.	XVI d/3
6495	Cornelii Graphæi.	(*Titre*). Fata, variæque fortunæ, omnium clarissimæ heroines, optimæque principis divæ Margaritæ Augustæ divi Maximiliani Cæs, Aug. filiæ, matris patriæ, pacis et concordiæ procuratricis diligentissimæ, archiducissæ Austriæ, ducisque et comitis Burgundiæ, Cornelio graphæo auctore. Pio voto ac jussu inclytissim. D. comitis Hochstratensis, anni 1532. Portraits gravés de Marguerite et de l'auteur; initiales rouges et bleues. VERDUSSEN.	Heu dolor! ah patriæ grave, etc., Quæ pio affectu.	Vers Lat. 37[e]	1532

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15864	Ejusdem Cornelii Graphei. (*P. M. Van Hulthem*).	274. (*Van Hulthem*). Fata variæque fortunæ, omnium clarissimæ heroines, optimæque principis, divæ Margaritæ Augustæ, divi Maximiliani cæsaris Augusti filiæ, matris patriæ, pacis et concordiæ, procuratricis diligentissimæ archiducis Austriæ, ducisque et comitis Burgundiæ, etc. Cornelio Grapheo authore. Pio voto, ac jussu inclytissimi D. Comitis Hochstratensis. MDXXXII.	Heu dolor! Quæ patriæ grave, etc. Quæ pio affectu.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
15865		275. (*Van Hulthem*). Testament de dame Marguerite d'Austriche, duchesse douairière de Savoye. Ce testament est daté du 15 février 1508; il y a ensuite deux codicilles dont le dernier est du 28 novembre 1530. Il y a ensuite une espèce de procès-verbal fait par les exécuteurs testamentaires; puis une relation française de la translation des entrailles de la même archiduchesse, de la paroisse de St.-Pierre, dans l'église des ci-devant Jésuites de Malines, en 1777. (*Extr. V. H.*) DE SERVAIS.	Marguerite archiductrice.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
16536	C. D. Schepperii.	504. (*Van Hulthem*). Serenissimæ principi D. Isabellæ Daniæ, Sueciæ, Norvegiæ, Gothorum, Slavorum, Vandalorumque reginæ, archiduci Austriæ Cornelius Duplicius Schepperus perpetuum monumentum, anno MDXXII. CHANOINE DE BAST.	Quam cernis gelido.	Vers Lat.	XVI ²/₃
16533	Thomas Blanckaert.	504. (*Van Hulthem*). Isabella, Caroli Quinti soror, regina Daniæ, cum Christierno II, marito suo, in castro Zwinaerde, prope Gandam, moritur et in ecclesiâ S. Petri sepelitur anno 1526: actus notarialis ejus morbi et mortis. CHANOINE DE BAST.	Universis et singulis, etc. Ego Th. Blanckaert.	Latine. 28ᵉ.	XVI ²/₃
17362		792. (*Van Hulthem*). Mémoires et preuves que dame Jenne Vander Genst, mère de Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint, a été mariée à Guillaume Vanden Dycke, conseiller et premier maître des comptes en Brabant, seigneur de Santvliet et Berendrecht. Elle se maria le 13 octobre 1525, et mourut le 15 décembre 1541. DE NÉLIS.	Par les lettres d'octroy.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
12860		(*Titre*). Consultatio pro Illustrissimâ Reginâ Mariâ, quo ad 200,000 scutorum aureorum, etc. Cette somme qui provient de l'héritage du roi de Castille, son père, était payable par Maximilien. LE CANDÈLE.	Ad parendum jussui S. Cæsareæ Majestatis.	Latine. In-folio.	XVI ᵈ/₃
		SEPTIÈME SUBDIVISION. — ÉLOGES DE CHARLES-QUINT.			
6400	Benevoli Brixiani (Mazoni).	(*Titre*). Fatidicum sommium Carolum Cæsarem Augustissimum salutat Jo. Baptista Benevolus. Couverture primitive; elle est de soie armoriée d'Autriche. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Carole Cæsar, ave, divum genus.	Vers Lat. In-4°.	XVI ²/₃
6401	Ejusdem Benevoli Brixiani (Mazoni).	(*Rubr.*) Ejusdem Joannis Baptistæ Benevoli Brixiani, oratio de paciferi Cæsaris semper Augusti gloriâ. Cette pièce a été composée l'an 1530, avant le couronnement de Charles-Quint, à Boulogne. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Clarisima et omnia uno ore.	Latine. In-quarto.	XVI ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6402		(*Titre*). Laudes Cæsaris et exhortatio ad amplissimam gloriam. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Ergo age, namque tuum tangit.	Vers Lat. In-quarto.	XVI $^{1}/_{3}$
3677		*Vers adressés à Charles-Quint.*	Doctor et hortator.	Vers Lat. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
6076		(*Titre*). Virtutis elogium. Allégorie dédiée à Charles-Quint et à Marguerite de Savoie, sa tante, avec la devise : *Fortune, infortune, forsune.* Il y a sur la couverture de ce volume, qui leur appartenait, les armes de Marguerite de Savoie et celles de Charles-Quint. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Il est de sçavoir à ung chacun.	Française. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
		HUITIÈME SUBDIVISION. — ABDICATION ET OBSÈQUES.			
13974		(*Titre*). Histoire chronologique des Pays-Bas, notamment depuis l'abdication de l'empereur Charles-Quint. LE CANDÈLE.	L'empereur Charles-Quint ayant, etc.	Française. In-octavo.	XVIII $^{2}/_{3}$
16316		452. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant l'abdication de Charles-Quint, à Bruxelles.* L'ABBÉ BRASSEUR.	Sy gouverneerde dese landen.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^{2}/_{3}$
13211		*Autres pièces concernant l'abdication de Charles-Quint, à Bruxelles.* LE CANDÈLE.	Spécification des noms et surnoms.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
12898	Charles-Quint, empereur.	(*Titre*). Carta o instruction del emperador Carlos V, a su hijo don Philippe segundo, (3 henaro 1548). LE CANDÈLE.	Hijo, pues y a mi partida.	Espagnole. In-quarto.	XVII $^{1}/_{3}$
16400		458. (*Van Hulthem*). De uytvaert van den keyser Kaerle. NUEWENS.	Op alder kinderen dach, ende, enz.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^{1}/_{3}$
		QUATRIÈME DIVISION. PHILIPPE II. PREMIÈRE SUBDIVISION. — ÉVÉNEMENTS GÉNÉRAUX, PRINCIPALEMENT AVANT LES TROUBLES.			
13210		(*Titre*). Briefve remontrance faicte au roy, notre sire, à son premier arrivement, après la cession en sa ville de Bruges, partant vers la royne, sa femme, en Angleterre, pour attirer les Anglois en sa société de guerre. LE CANDÈLE.	Comme, sire, ny peult la voir.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
17452	Marie, reine de Hongrie et le prince de Liége.	796. (*Van Hulthem*). Traité entre Marie, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas et le prince de Liége, touchant l'échange pour bâtir la ville de Marienbourg. NUEWENS.	Comme la royne douagiere.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
10417	Gaspard de Colligny, seigneur de Chatillon.	(*Titre*). Discours de Gaspard de Coulligny, seigneur de Chastillon et amyral de France, auquel somierement sont contenuz les chozes qui se sont passées durant le siège de sainct Quentin, en l'an 1557.	Il pourroit estre.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
16821	Du même Gaspard de Colligny.	592. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Il pourrait estre.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13566		*Notes et vers sur la bataille de St-Quentin; liste des prisonniers et des tués.* LE CANDÈLE.	Le connestable.	Française. Vers Fl. In-folio.	XVI $^a/_3$
11680		(*Titre*). Relation de ce qui a esté traicté de part les députez de la paix, à Lisle et à Cercan.	Le mareschal de St-Andrie.	Française. In-folio.	XVII $^a/_3$
7106		*Guerres anciennes de la France aux Pays-Bas, concernant principalement, l'histoire du seizième siècle.*	Le livre de Vegetius.	Française. In-quarto.	XVIII $^a/_3$
12914		*Négociations avec la France, de l'an* 1556 *à* 1598. LE CANDÈLE.		Française. In-quarto.	XVI $^d/_3$
16399		458ᵃ. (*Van Hulthem*). Dewytvaert van Maria, conniginne van Engelant. NUEWENS.	Den 17 november 1558.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^1/_3$
16376		456. (*Van Hulthem*). Commission de la régente et gouvernante des Pays-Bas, pour Madᵉ. Marguerite de Parme, gouvernante-générale des Pays-Bas; du 8 août 1559, avec son instruction secrète, datée du même jour. LA COMTESSE D'YVE.	Philippe, etc., comme pour aucuns règnes.	Française. In-folio.	XVI $^d/_3$
13480		(*Titre*). Indication de la puissance du roi Philippe II. LE CANDÈLE.	753 villes, érigées en Evêchés, etc.	Française. In-folio.	XVIII $^a/_3$
16229		412. (*Van Hulthem*). Recueil contenant les estats patrimoniaulx du roy, par deça et par qui ils estoient gouvernez soubs feue madame la duchesse de Parma, etc., et au temps du partement de son Alteze, hors d'iceulx, laissant ainsi par elle remis en l'obéissance de sa Matᵉ à l'advénement de feu le seigneur duc d'Alve, etc. anno 1567. LA COMTESSE D'YVE.	Tous les pays patrimoniaulx.	Française. In-quarto.	XVII $^1/_3$ 1573
16133		374. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Tous les pays patrimoniaux.	Française. In-folio.	XVII $^a/_3$
16638		547. (*Van Hulthem*). Rolle des bénéfices du patronaige du roy, par Sa Maᵗᵉ; dressé et signé le 11 de janvier 1565, en tel estat qu'il s'est treuvé des places par ordonnance de Sa Maᵗᵉ jusques au XIIII de mai 1573. L'ABBÉ BRASSEUR.	Ensuite la déclaration.	Française. In folio.	XVIII $^d/_3$
16111	Philippe II.	366. (*Van Hulthem*). *Lettre aux principales villes de par deça* (1566).	Il nous a bien deplu.	Française. In-folio.	XVII $^a/_3$
16132		373. (*Van Hulthem*). Avisos y discursos de sobre diversos particulares del servicio de S. M. 1° de la desorden que ay en los consejos, magistrados, goviernos y otras cosas. El 2°, delas desordenes y abusos del exercito, etc. El 3°, de otras cosas mas generales. El 4°, sobre la reduction de los rebeldes. El 5° dela inestabilidad de la concordia del dicho Pays. Ce volume appartenait à l'archiduc Albert, lorsqu'il était cardinal; la reliure et les armoiries le démontrent. NUEWENS.	Como assi sea.	Espagnole. In-quarto.	XVI $^d/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — TRAITÉS PRIMITIFS ET GÉNÉRAUX ; CORRESPONDANCE CONCERNANT LES TROUBLES. NOTA. On trouvera à la cinquième section de la Polygraphie T. II, 1re partie du présent Répertoire, un grand nombre d'articles de correspondance qui se rattachent aux événements politiques et religieux, dont la Belgique fut le théâtre, pendant le XVIe siècle.			
7107		*Liste des officiers qui ont servi le roi d'Espagne aux Pays-Bas, depuis l'an 1559 jusqu'en 1577.*	Don Fernando Alvarez.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
6249		*Devises à divers personnages pendant les troubles sous le règne de Philippe II.* VERDUSSEN.	1° Albano duci, kenograd.	Latine. In-quarto.	XVIII $^{1}/_{3}$
15877		284. (*Van Hulthem*). *Épigrammes contre le prince d'Orange.*	Quinquaginta fero monstranda.	Vers Lat. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
11617	Hopperus, conseiller et garde-des-sceaux du roi pour les Pays-Bas.	(*Titre*). Mémorial des troubles des Pays-Bas depuis le départ du roi Philippe II jusqu'au temps où il avait résolu de retourner aux Pays-Bas.	Ayant le roi par la grâce de Dieu.	Fr. Lat. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
11727	Du même Hopperus.	Idem. VANDEVELDE.	Ayant le roi par la grâce de Dieu.	Fr. Lat. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
10429	Du même Hopperus.	Idem. CARD. D'ALSACE.	Ayant le roi par la grâce de Dieu.	Fr. Lat. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
16135	Du même Hopperus.	375. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Ayant le roi par la grâce de Dieu.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
17489	Du même Hopperus.	802. (*Van Hulthem*). De l'ordre qu'a mis le roy Philippe second en ses estats des Pays-Bas, à son partement d'iceulx; en trois parties.	Ayant le roy par la grace de Dieu.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
16120	Philippe II, roi d'Espagne.	371. (*Van Hulthem*). Lettre du roi Philippe II, donnée à Gand avant son départ pour l'Espagne; du 8 août de l'an 1559.	Suivant ce que dernièrement.	Francaise. In-octavo.	XVIII $^{2}/_{3}$
16075	Du même Philippe II, roi d'Espagne.	354. (*Van Hulthem*). Lettre au Grand-Conseil, avant son départ, sur l'observation des placcarts contre les hérétiques; datée de Gand le 8 oct. 1559. Par laquelle il fait cesser l'inquisition, à la duchesse de Parme; datée de Ségovie du dernier juillet 1566. COMTESSE D'YVE.	Suivant ce que dernièrement, etc.	Française. In-quarto.	XVIII $^{d}/_{3}$
16091	Hopperus.	361. (*Van Hulthem*). Copie de ses rapports autographes avec les apostilles originales du roi, depuis le 17 décembre 1570, jusqu'au 30 août 1571, et depuis le 19 juillet 1576, jusqu'au 25 octobre de la même année. Tous ces rapports, y compris les apostilles de Philippe II, ont été transcrits, avec une grande exactitude, d'après les pièces autographes, par Charles Della Serna y Santander, à Bruxelles, pour l'usage de Nélis. *Extr. V.-H.* DE NÉLIS.	Avec ceste vont les mémoriaulx.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
1725	Viglii.	(*Titre*). Discours depuis l'arrivée du roi Philippe II aux Pays-Bas jusqu'au temps où il annonce son second voyage. Ce manuscrit paraît être autographe. Voir la correspondance de Viglius avec Hopperus déjà indiquée à la page 65 de la 1re partie du t. II du présent Répertoire, entr'autres les nos 10224, 9247, 9821, etc.	Cum ingens et diuturnum.	Latine. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16075	Philippe II, roi d'Espagne.	354. (*Van Hulthem.*) Lettres sur les placcarts concernant les hérétiques (1559-1566). Voir la correspondance de Philippe II et de Marguerite de Parme, aux pages 66 et suivantes du T. II, première partie du Répertoire.	Suivant ce que dernièrement.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12907		(*Titre*). La source et commencement des troubles suscités aux Pays-Bas soubs le gouvernement de la duchesse de Parme, par ceux qu'avaient prins le nom de gueux, de 1564 à 1573. LE CANDÈLE.	L'envie et contention.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
15876		284. (*Van Hulthem*). *Copie de l'ouvrage précédent.*	L'envie et contention.	Française. In-8°.	XVIII ᵈ/₃
16076	Philippe II, roi d'Espagne.	354. (*Van Hulthem*). Extraits sommaires tirés des registres du Grand-conseil, des lettres roïaux, des actes, réponses et avis, pendant le temps des troubles, en fait de religion et de révolte, contre S. M. Catholique, depuis l'an 1566, jusqu'à la réconciliation de la ville de Malines et le retour du Grand-Conseil, réfugié à Namur; 1585. COMTESSE D'YVE.	Lettre de madame la duchesse régente.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
12941	Jani Gruteri.	(*Titre*). Historia tumultuum Belgicorum ab anno 1565 ad annum 1580, quam Janus Gruterus correxit, emendavit, auxit et multa, manu suâ propriâ, adscripsit. Tomus 1. LE CANDÈLE.	Ayant très-haut, noble, etc.	Française. In-folio. Autogr.	XVI ᵈ/₃
12942	Ejusdem Jani Gruteri.	(*Titre*). Historia tumultuum Belgicorum ab anno 1579 usque ad 1589 quam Janus Gruterus correxit, etc. Tomus 2. LE CANDÈLE.	Suivant le contenu.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
6254	M. V. H. B. Van Metteren.	*Fragment concernant les troubles, à dater de l'an 1568.* VERDUSSEN.	In het jaer twee en seventig.	Flamande. In-quarto.	XVIII ²/₃
5013	Haræi; Gevartio curante.	(*Titre*). Postillen der waerheit tot waere schoevingue over en tegen der Nederlandsche historie van Emmanuel van Meteren.	Uytroep der postillen.	Vers. Fl. In-8°.	XVII ²/₃
9402	Ejusdem Haræi, curante Gevartio.	(*Titre*). Francisci Haræi tumultuum Belgicorum annales seria secunda, anno 1560-1609. Avec notes de Gevartius. VERDUSSEN.	Narraturus ex fide, ordine.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
6689	Pontus Payen.	*Extraits d'un livre intitulé :* Florentii Van der Haer, de initiis tumultuum Belgicorum.	Quibus eorum temporum.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
6041	Hieronymi Conestaggio.	(*Titre*). De la guerre civile aux Pays-Bas, jusqu'à l'arrestation du Cᵗᵉ de Montigny.	La guerre tant renommée.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
7023	Stradæ, Guidonis Cardinalis Bentivoglii.	(*Titre*). El titulo deste libro es: De las guerras de la Germania inferior. VERDUSSEN.	El titulo, etc.	Espagnole. In-folio.	XVI ²/₃
15456	Ejusdem Cardinalis Bentivoglii.	129. (*Van Hulthem*). Guidonis, Cardinalis Bentivoglii, judicium de historiâ Belli Belgici R. P. Famiani Stradæ. NUEWENS.	Post expositum cum summo candore.	Latine. In-8°.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16920		638. (*Van Hulthem*). Een beclagh en lamentatie als ghebedt tot Godt, om syne groote bermherticheyt te vercreyghen. Cette pièce est une allusion aux troubles du 16e siècle. DE SERVAIS.	O hemelschen vader !	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
15888		287. (*Van Hulthem*). Discours des choses plus mémorables passées ès Pays-Bas, que l'auteur a veues et entendues, de l'an 1564 jusqu'en l'an 1588.	En l'an 1535, du tems de l'empereur Charles V.	Française. In-quarto.	XVI d/₃
15880	Renom de France, seigneur de Noyelles, président d'Artois.	286ᵃ. (*Van Hulthem*). Histoire des causes de la désunion, révoltes et altérations des Pays-Bas, depuis l'abdication de Charles-Quint, jusqu'à la mort du duc de Parme, en 1592. (*Le présent volume finissant en l'an* 1567. Tome 1. COMTESSE D'YVE.	L'empereur Charles cinquièisme.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15881	Du même Renom de France.	286ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem. (*De l'arrivée du duc d'Albe à l'an* 1575. Tome 2. COMTESSE D'YVE.	Jusques à la venue du Duc d'Albe.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15882	Du même Renom de France.	286ᶜ. (*Van Hulthem*). Idem. (*De la mort de Requesens, à l'an* 1578. Tome 3. COMTESSE D'YVE.	A la mort du grand commandeur de Castille.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15883	Du même Renom de France.	286ᵈ. (*Van Hulthem*). Idem. *De la réconciliation des provinces Wallonnes à la réduction de Tournai.* Tome 4. COMTESSE D'YVE	L'expérience enseigne.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15884	Du même Renom de France.	386ᵉ. (*Van Hulthem*). Idem. *D'octobre* 1581 *à l'arrivée du comte de Fuentes et à la mort du duc de Parme.* Tome 5. COMTESSE D'YVE.	Par les discours contenus.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15662	Villem de Gortter.	199. (*Van Hulthem*). Chronogrammes, sonnets, ballades et chansons, décrivant la représentation des costumes, armes, drapeaux et étendards des différentes compagnies qui ont servi pendant les troubles des Pays-Bas, aux XVIe et XVIIe siècles. Manuscrit très-remarquable et unique dans son espèce Tous les dessins, au nombre de 56, sont peints en couleurs avec beaucoup d'art, par les soins d'un comtemporain, *Guillaume de Gortter*, rhétoricien de Malines; il y a ajouté des descriptions en vers. L'artiste y a fidèlement exprimé l'air, le caractère et le maintien des soldats de différentes nations, Belges, Français et Espagnols. Cet artiste a représenté le pont construit sur l'Escaut, près d'Anvers, par Alexandre Farnèse, en 1584, avec la machine infernale destinée à le faire sauter. (*Extr. V. H.*) NUEWENS.	Aristotiles ende Plutarchus.	Vers Fl. Fr. In-folio. Dessins.	XVII ¹/₃
17857	Ernesti F. Eremundi Frisii.	913. (*Van Hulthem*). Origo et historia tumultuum Belgii, XVI sæculi.	Onder de schryvers welke ons, enz.	Fl. Hol. In-quarto.	1816
3826	Rolandi Myrtæi.	(*Titre*). Commentaria de motibus Belgicis.		Française. In-quarto.	XVI d/₃
9406	J. B. Tassis.	(*Titre*). De tumultibus Belgii, sui temporis usque ad annum 1609. CARDINAL D'ALSACE.	Scripturus turbulentissimam.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16136	Albert et Isabelle, etc., etc.	376. (*Van Hulthem*). Recueil de lettres, instructions, traités, etc., particulièrement des archiducs Albert et Isabelle; on y a inscrit quelques autres, tels que : du duc d'Albe, de Marguerite de Parme, de divers autres princes, entre autres le roi de la Grande-Bretagne, Gaston duc d'Orléans, et le Pape; de 1568, à la fin de l'an 1633, époque de la mort d'Isabelle. Voir leur correspondance, à la 5me section de la Polygraphie, T. II, 1re partie du Répertoire. COMTESSE D'YVE.	Cher et feal vous verrez.	Fr. Fl. Lat. In-folio.	1614 à 1633
13409		(*Titre*). De la guerre civile des Pays-Bas. LE CANDÈLE.	La guerre tant renommée.	Française. In-folio.	XVI d/3
6633	Mainbourg.	*Extrait de son ouvrage intitulé :* Histoire du calvinisme et des troubles des Pays-Bas, au 16e siècle.	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVIII 1/3
16896		626. (*Van Hulthem*). Corte historie van de beeldtstormerye, rebellie en herstellinghe van 't catholyck gheloof, van 't jaer 1566 tot 1585, als ook van den jubile gheviert binnen Brussel, den 17 julius 1735. CAPITAINE MICHIELS.	De ghesteltenisse.	Flamande. In-quarto.	XVIII 1/3
9430	Foppens.	*Recueil de pièces concernant les troubles.*	Discours de François Baudouin.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
7104		(*Titre*). Commentaires sur les guerres des Pays-Bas et surtout sur celles du 16e siècle.	Le roi d'Espagne est parti.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
15878	Vander Vynckt, président au conseil de Flandre (*P. M. Michaelis Francisci Pelkmans*).	285a. (*Van Hulthem*). Histoire des troubles des Pays-Bas-Unis, depuis son origine, en 1560, jusqu'à la paix de Westphalie, en 1648. L'épître préliminaire, datée de Louvain le 20 décembre 1801, est signée : Michel François Pelckmans Hendrixson. Tome 1. VANDEVELDE.	Parmi les grandes révolutions.	Française. In-quarto.	1801
15879	Du même Vander Vynckt (*P. M. Michaelis Francisci Pelkmans*).	285b. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 2. VANDEVELDE.	Les troubles des Pays-Bas.	Française. In-quarto.	1801
		TROISIÈME SUBDIVISION. — TRAITÉS SPÉCIAUX. § 1er. GOUVERNEMENT DE MARGUERITE DE PARME ET MINISTÈRE DE GRANVELLE. NOTA. Voir ci-dessus à la correspondance, le n° 16091 renfermant des lettres et des rapports au roi Philippe II. Voir aussi, à la Polygraphie, t. II, 1re partie du Répertoire, un grand nombre d'articles relatifs à la présente subdivision.			
16371	L'abbé de St-Vincent; le duc de Beauvillier.	454. (*Van Hulthem*). Essay sur la vie et les mémoires du cardinal de Granvelle, par l'abbé de St. Vincent, de la part de M.r le président Boizot, de Besançon, rédigé par monseigneur le duc de Beauvillers, ministre d'état, et gouverneur des fils de France. Ce mémoire est très-intéressant. L'auteur y fait connaître, d'après les pièces authentiques déposées à la bibliothèque de St.-Vincent, à Besançon, les principaux personnages qui eurent part au gouvernement espagnol, pendant les troubles des Pays-Bas, sous Philippe II : tels sont le cardinal de Granvelle, fol. 7. — Charles-Quint, f. 9 v. — Philibert de Chalons, prince d'Orange, f. 16 v. — Philippe II, f. 18. — Marie Stuart, f. 24 v. — Le duc d'Albe, f. 16. — François de Vargas, f. 26 v. — Gonzalo Perez, f. 31 v. — Viglius de Zuichem, f. 35 v. — J. Hopperus, f. 36 v. — Jean Fonch, f. 37 v. — Nicolas Polveiller, f. 37 v. — Simon Renard, f. 39. — Guill. de Nassau, prince d'Orange, f. 43 v. — Granvelle, ibid. — Claude Belin Chasney, f. 46. — Max. Morillon, f. 55 v. — Michel Bayus, f. 56. (*Extr. V. H.*) NUEWENS.	Il y a longtemps, monsieur.	Française. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16106	Foppens.	363. (*Van Hulthem*). Analecta historica de vità et gestis A. Perrenot de Granvellà, S. R. E. cardinalis, Mechliniensis archiepiscopi. GASPAROLI.	Acta in episcopatu Atrebatensi.	Latine. In-quarto. Autogr.	XVIII ²/₃
16077	Le cardinal de Granvelle.	371. (*Van Hulthem*). Copie d'une lettre extrêmement remarquable du cardinal de Granvelle, adressée à Philippe II, en date du 10 mars 1565, et dans laquelle ce prélat trace le portrait du prince d'Orange et celui du comte d'Egmont. LA COMTESSE D'YVE.	Après ce que j'ai eu l'honneur.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
16105	Le même cardinal de Granvelle, Scheyfve, (*P. M. Foppens*).	363. (*Van Hulthem*). Lettres interceptées du cardinal de Granvelle à Max. de Morillon, au comte de Mansfeld, à Christophe d'Assonleville, à Richardot, comte de Busquoy, et à Le Vasseur. Copiées d'après les originaux imprimés en 1580 : elles sont suivies des réponses de *Jean Scheyfve*, Sr de Sainct-Aechtenrode, etc., chancelier de Brabant, sur certaines lettres du cardinal de Granvelle, Anvers 1580. Il y a finalement : Réflexions critiques sur les lettres précédentes ; du chancelier *Scheyfve*, par J. F. Foppens. GASPAROLI.	Ceste servira, pour respondre.	Française. In-quarto.	XVIII ᵈ/₃
16117	Le même cardinal de Granvelle.	371ᵃ. (*Van Hulthem*). Ladvis des Espaignols sur lestat present du Pais-Bas ; par le cardinal de Granvelle. Cet avis, divisé en XIII articles, a été adressé au roi Philippe II, pour lui indiquer les moyens de conserver les Pays-Bas ; suit la réfutation de *l'advis des Espaignols*.	Ceci est le mémoire.	Française. In-8°.	XVIII ²/₃
16118		371ᵇ. (*Van Hulthem*). Certain moyen pour réduire le Pays-Bas en vraye tranquilité et repos et le peuple à l'obeyssance de Sa Majesté.	Il ne faut ja faire.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16119		371ᶜ. (*Van Hulthem*). Copie du mandement ou lettres d'octroy aux gueulx, données par le maitre Sathanique. (*Pasquilles de l'an* 1566).	Sathan, par la malice diabolique.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15895		290. (*Van Hulthem*). Idem.	Sathan, par la malice diabolique.	Française. In-8°.	XVIII ᵈ/₃
12909	Le prince d'Orange, le comte d'Egmont, etc.	*Lettres au roi contre Granvelle.* LE CANDÈLE.	Nous sommes très-deplaisants.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
17521		803. (*Van Hulthem*). Briefve remonstrance sur les troubles, prins avecq advertissement du chemin qu'on y doibt prendre.	Premierement et devant tout.	Française. In-quarto. Imprimé.	XVI ᵈ/₃
17516		803. (*Van Hulthem*). Brief discours envoyé au roy Philippe, nostre sire, pour le bien et profit de Sa Maïesté Royale et montre le moyen qu'il faudroit tenir pour obvier aux troubles et émotions pour le fait de la religion (1565).	Comme ainsi soit.	Française. In-quarto.	1565
6676		(*Titre*). De inquisitione in Belgio.	Jam Wormatiæ, anno 1521.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
1431		(*Titre*). Consulto a los theologos de España, sobre el proceder de Paolo IV, que de parte del rey don Phelipe II, en España.	El estado de las cosas.	Espagnole. In-quarto.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6250		(*Titre*). Translation faite de la langue espagnole en françois : Les articles et résolutions de l'inquisition d'Espagne, pour invader et occuper les Pays-Bas. (*Il y a plus loin :*) Résolution de l'office, contre le peuple du Pays-Bas. VERDUSSEN.	Le très-sacré office de l'inquisition.	Française. In-8°.	XVI d/3
12760		(*Titre*). Articles et résolutions de l'inquisition d'Espagne contre ceux des Pays-Bas, par sentence de S. M. à Madrid, le 26 février 1568. LE CANDÈLE.	Par sentence de S. M. à Madrid.	Française. In-folio.	XVII a/3
7334		*Liste des édits concernant la religion aux Pays-Bas, depuis Charles-Quint jusqu'à la fin du 16e siècle.*	Semina malorum quæ religionis.	Latine. In-quarto.	XVII d/3
7623		(*Titre*). Ordonnancie aengaende het traffiqueeren van ondersaten van Nederlanden en van diversche natien; (den 30 mey 1564).	Onsen schoutet van Antwerpen.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
14943		(*Titre*). Les confédérations contre l'inquisition (1566).	Comme ainsi soit que.	Française. In-folio.	XVI d/3
12910	Marnix de Ste-Aldegonde, Bréderode et les autres confédérés.	(*Titre*). Le compromis. C'est une copie de la fameuse requête présentée par Bréderode, au nom des conjurés, à la gouvernante Marguerite, le 5 avril 1566 et qui fut rédigée, comme on croit, par Marnix de Ste-Aldegonde. La bibliothèque de Bourgogne possède un manuscrit qui paraît être autographe de cet auteur célèbre. Ce volume de 60 pages in-quarto est coté n° 14760 dans l'inventaire général, sous le titre de : *Ratio instituendæ juventutis.* LE CANDELE.	Les gentilshommes assemblés.	Française. In-quarto.	XVI d/3
14945	Des mêmes Marnix de Ste-Aldegonde, Bréderode, etc.	(*Titre*). Requête des nobles à Marguerite de Parme.	Voyant, Madame, en quels.	Française. In-quarto.	XVI d/3
7622	Des mêmes Marnix de Ste-Aldegonde, Bréderode, etc.	(*Titre*). Copie van requeste gepresenteert aen de hertoginne van Parma, op den 5 dach van april 1566 voor paeschen, by diversche edelmannen, op 't feyt van de inquisitie en executie van placcaerten van de catholyke religie. Copie van de apostille gestelt op deeze requeste.	Mevrouwe, men weet.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
16112	Des mêmes Marnix de Ste-Aldegonde, Bréderode, etc.	367. (*Van Hulthem*). Requête à la duchesse de Parme en 1566. LA CONTESSE D'YVE.	L'on sait assez que la chrétienté.	Française. In-folio.	XVIII d/3
14944		(*Titre*). Aux seigneurs et noblesse assemblée à St-Trond.	Les marchands et le commun.	Française. In-folio.	XVI d/3
14946		(*Titre*). Accord à la noblesse et autres pièces de l'an 1566.	S. A. a fait retourner.	Française. In-folio.	XVI d/3
17378		792. (*Van Hulthem*). Récit des causes qui ont meu le seigneur de Montigny à se retirer de l'union des Estats-généraux avec son régiment, appelé les malcontens, et de leurs faits et exploicts en Flandres, jusqu'à la réconciliation des provinces Wallones; anno 1576. DE NÉLIS.	L'armée des États campée à Temploux.	Française. In-folio.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6339	Philippe II, roi d'Espagne.	(*Titre*). Placcart du roy pour remédier aux saccaigemens, pilleries et ruynes des temples, églises, et monastères. Daté du 25 août 1566. FOPPENS.	Par le roy, etc., comme desja aucuns.	Fr. Fl. In-quarto. Chyrotype.	XVI ²/₃
16669	Du même Philippe II, roi d'Espagne.	552. (*Van Hulthem*). Placcart du roy pour remedier aux saccaigements, pilleries et ruynes des temples, églises, cloistres et monastères et donner ordre de l'émotion populaire en ces pays d'Embas. (*Aussi du 25 août* 1566). VERDUSSEN.	Par le roi, etc., comme desja aucuns.	Française. In-quarto.	XVIII ᵈ/₃
12948		*Pièces diverses concernant le gouvernement de Marguerite de Parme, en 1565, etc.* LE CANDÈLE.	(*Voir passim dans le recueil*).	Française. In-octavo.	XVI ᵈ/₃
16111	Philippe II, roi d'Espagne.	366. (*Van Hulthem*). Lettre aux principales villes de par deça, (1566).	Il nous a bien déplu.	Française. In-octavo.	XVIII ᵈ/₃
6333	Caroli Wynck. (*P. M. Foppens*).	(*Titre*). Geusianismus Flandriæ occidentalis, hoc est: succincta narratio rerum quæ ortæ sunt in Flandriâ occidentali, geusiorum grassante tumultu. FOPPENS.	Quum novæ doctrinæ a Calvino.	Latine. In-quarto.	XVIII ¹/₃
6334	Ejusdem Caroli Wynck. (*P. M. Foppens*).	(*Titre*). Pars tertia de geusiorum crudelitatibus in Hollandià, Geldrià, Aldenardæ in Flandrià et alibi. FOPPENS.	Anno 1572 quando sathanas.	Latine. In-quarto.	XVIII ²/₃
		§ 2. GOUVERNEMENT DU DUC D'ALBE.			
6683		(*Titre*). Le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas.	Odieux à ceux de Gand.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
12929		(*Titre*). Gouvernement du duc d'Albe. LE CANDÈLE.	Le duc d'Albe avait commencé.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15735	Buriel.	235. (*Van Hulthem*). *Généalogie du duc d'Albe* (*Fernand Alvarez de Tolède*). DE LA SERNA SANTANDER.	Desde de la Era de 1200, (anno 1162).	Espagnole. In-folio. Autogr.	XVIII ²/₃
16685		557. (*Van Hulthem*). Le pater de M. le duc d'Albe, par un récollet d'Anvers, en 1558. (*Sic.*)	Grand Dieu, je confesse mon crime.	Vers. Fr. In-octavo.	XVIII ²/₃
12947		(*Titre*). Indication des provinces, consaulx, villes et autres administrations auxquelles le duc d'Albe envoya ses lettres de créance. LE CANDÈLE.	Bruxelles, Brabant.	Française. In-octavo.	XVI ᵈ/₃
12917	Jacques de Wesembeck, pensionnaire et conseiller d'Anvers.	(*Titre*). Justification contre les indues et iniques citations decrétées contre lui, en 1567. LE CANDÈLE.	Veu que par la divine bonté.	Française. In-octavo.	XVII ²/₃
12915		*Pièces diverses concernant la procédure du comte d'Egmont.* LE CANDÈLE.	Le procureur-général du roi.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
12916	Le comte d'Egmont.	(*Titre*). Réponses du comte d'Egmont dans sa procédure; faites au chateau de Gand, le 12 février 1567. LE CANDÈLE.	Combien que j'ai toutes les raisons.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12911	Le duc d'Albe.	(*Titre*). Sentence des comtes d'Egmont et de Horne, prononcée par le duc d'Albe, le 4 de juin, 1568. LE CANDÈLE.	Ayant veu l'excellence.	Française. In-quarto.	XVI d/3
3359	Du même duc d'Albe.	*Sentence du duc d'Albe contre le comte d'Egmont.* SOC. JESU LIER.	Comme par droict divin et humain.	Française. In-folio.	XVII 2/3
12655		(*Titre*). Discours de ce qui s'est passé à Paris, entre Charles de Fremicourt et Lillers, tous deux de Cambrai, ayant eu en même temps et du vivant du feu comte Lamoral d'Egmont, familiarité avec ledit comte et avec son frère le comte Modeina. LE CANDÈLE.	Le dit Sr. comte.	Française. In-folio.	XVII d/3
15398	P. Asset, président du Conseil d'Artois.	105. (*Van Hulthem*). Avis sur le fameux procès criminel de Lamoral, comte d'Egmont. Cet avis est adressé au duc d'Albe.	Ut suæ excellentiæ jussis.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
14947	Le comte d'Egmont.	*Lettre du comte d'Egmont au roi Philippe II, avant de mourir.*	Sire, J'ai entendu ce matin.	Française. In-folio.	XVI d/3
7070	Du même comte d'Egmont.	Idem.	Sire, J'ai entendu ce matin.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12831		(*Titre*). Copie van de puncten by den hertog van Alba ende zynen nieuwen raet. Den 18 7bris 1568. LE CANDÈLE.	Inhoudende de persoonen.	Flamande. In-folio.	1718
12946		*Pièces diverses concernant le gouvernement du duc d'Albe, pendant les années 1569 et 1570.* LE CANDÈLE.	L'archevêque de Trêves.	Française. In-octavo.	XVI 1/3
10842	Viglii.	(*Titre*). Commentarii rerum actarum tempore ducis Albani, super novâ impositione 10i. denarii. FOPPENS.	Illus D. Ferdinandus.	Latine. In-quarto.	XVI d/3
3754	De Morvillier. (*P. M. Routart*).	(*Titre*). Harangues et advis du duc d'Alve et aultres seigneurs de qualité. (*Il y a ensuite :*) Propuesta y exortacion del almirante de Francia al rey. Cet ouvrage est un exposé au roi d'Espagne, sur la situation politique de l'Europe et sur les chances de la guerre. Il y a ensuite une réfutation de cet exposé ; elle est datée de Bologne, en juin 1572.	Todos los que professan.	Espagnole. In-folio.	XVI d/3
17917		949. (*Van Hulthem*). Nederlandsche troubelen, 1566, enz. Handvesten van Amsterdam. (*Il y a plus loin :*) Het beklach der geussen, 1567. Ce manuscrit original est accompagné de diplômes. GASPAROLI.	In 't leste januarii.	Hollandaise In-folio.	XVI d/3
17518		803. (*Van Hulthem*). Een begheerte van den prince van Oraengien, enz., lief hebben, en vreesen en de ooc beminnende zyn de welvaert van onzen coninck Philips, van Spaengien, Nederlanden, mitsgaders oock dat Keyserlycke Rycke; welke landen ny soeckt te bederven ende heel te ruineeren onder 't schyn van bescherminghe eenen ghenaemt Duca de Alba. Datum 1568, den 21 september. (*Il y a plus loin :*) De verantwoordinghe des princen van Orangien, teghen de valsche leughenen. Amsterdam 1610, etc. Il y a dans ce recueil d'autres pièces concernant les troubles.	Mitsgaders lieve ende beminde leser.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	1568 et 1610

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16686	Le prince d'Orange.	557. (*Van Hulthem*). Advertence du prince d'Oranges aux subjets et inhabitans du Païs-Bas (1568). Suivie d'une note sur l'entrée des Français, à Anvers.	Nous Guillaume, etc.	Française. In-octavo.	1568
14390		(*Titre*). Index expurgatorius librorum, prodierunt Philippi II jussu, Albani ducis ministerio. (Antv. 1571). Ce chyrotype renferme des feuilles manuscrites intercallaires d'un des inquisiteurs, comme l'indique la note autographe sur le titre : *Dno censori ac visitatori librorum eccl. cath. atrebatensis H. de Moenensy, etc. P. Bartholomæus Lyriensis.*	Magnam hominum generi.	Latine. In-folio. Chyrotype.	1571
17490		802. (*Van Hulthem*). Tristis Belgii status, malorum causæ et remedia; sive de republicâ ordonnandâ, 1573. NUEWENS.	Dei sacrosancti nomine.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
17382	Champagney.	792. (*Van Hulthem*). Discours sur l'estat des Pays-Bas, et son redressement, donné au duc de Medina-Celi, lorsqu'il partit desdits pays vers Espagne, l'an 1572. DE NÉLIS.	Ceux qui vouldront discourir.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17908	Hendrick van Biesten minrebroeders binnen Amsterdam.	942. (*Van Hulthem*). Liedeke op het jaer 1572, als Hollandt afviel alleenlyck van de vorsten, van den coningh gesonden, uytgenomen Amsterdam alleen. NUEWENS.	Wie wil hooren een nieuw liedt.	Vers. Holl. In-quarto.	XVIII 2/3
13438		(*Titre*). Instruction pour le duc de Medina pour dire au roy, en octobre 1573. LE CANDÈLE.	Les poincts dont on a adverti.	Française. In-folio.	XVI d/3
1428	Luis de Granada.	(*Titre*). Carta a la duquessa de Alba, sobre la muerte del duque su marido.	La grassia y consolacias.	Espagnole. In-quarto.	XVII 2/3
		§ 3. GOUVERNEMENT DE REQUESENS.			
12919	Philippe II, roi d'Espagne.	(*Titre*). Lettres patentes, par lesquelles S. M. donne grace absolute et pardon général, tant à estatz, pays, villes et communaustez, que tous particuliers, voires proscriptz et banniz de ces Pays-Bas et autres, à cause des troubles. (*Bruxelles* 1574). LE CANDÈLE.	Philippe, etc., comme à tout le monde.	Française. In-quarto. Imprimé.	1574
12920	Philippe II, roi d'Espagne.	(*Titre*). Liste des noms et surnoms de ceulx qui sont exclus du pardon général du roy, (8 *mars* 1574). LE CANDÈLE.	Le prince d'Orange.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
5892	Les députés des états de Hollande.	*Offres faites à Breda, le 15 avril 1574, aux députés du prince d'Orange, des nobles et villes de Hollande et Zeelandt, avec la réponse faite par ceux-ci.*	Edele, eersame.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
12921	.	(*Titre*). Catholicorum qui bello quod provinciis Belgicis cum Hispaniarum rege Philippo fuit stante, patrium suum solum non deseruerunt apologia. LE CANDÈLE.	Cum catholicos, probosque.	Latine. In-folio.	XVIII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		§ 4. GOUVERNEMENT DU CONSEIL D'ÉTAT ET DE DON JUAN D'AUTRICHE.			
7089	Hæymericque curé de Han-sur-Sambre.	(*Titre*). Mémoires pour les années 1576, 1577, 1578.	L'an 1576 le Sr. de Froimont.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
5893	Les États-Généraux.	(*Titre*). Requête au roi Philippe II, par les États-Généraux, à Bruxelles, au sujet des oppressions des Espagnols; (*du mois d'octobre* 1576).	Comme le bruict du grand changement.	Fr. Lat. In-folio.	XVI d/3
5894	Des mêmes États-Généraux.	(*Titre*). Status Belgii implorant auxilium Maximiliani Imperatoris. Bruxellæ, postridie kal. octobris 1576.	Etsi in Europâ vix ullus.	Latine. In-folio.	XVI d/3
5897	Rudolphi II et Gregorii papæ XIII.	*Lettres de l'empereur Rodolphe II aux États-Généraux de Bruxelles, du* 25 *mars* 1577 *et du pape Grégoire XIII, du* 11 *février même année* 1577.	Quanto nos gaudio affecerint.	Latine. In-folio.	XVI d/3
12355	Le Conseil d'État.	*Lettre du conseil d'État, qui se place à la tête du gouvernement des Pays-Bas, au moment de la mort de Requesens.* (10 *avril* 1576). LE CANDÈLE.	Alzoo syne excellentie.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
5923		(*Titre*). Justification du saisissement et sequestration d'aulcuns seigneurs du Conseil d'Estat et aultres du Pays-Bas, en 1577.	Premiers, il n'est difficile de faire croire.	Française. In-folio.	XVI d/3
5901		(*Titre*). Instruction pour quelques députés des États, vers le prince d'Orange (9 mars 1577). Autres pièces y relatives, annexées au volume, n° 5884 à 5925 de l'inventaire général.	Le Sr. de Grobbendoncq.	Française. In-folio.	XVI d/3
9238	Les États-Généraux.	(*Titre*). Mémoires pour servir à l'histoire du XVIe siècle, pendant les troubles et guerres civiles des Pays-Bas, contenant les manifestes, les instructions, les mémoires et ordonnances des États du pays; comme aussi leurs lettres écrites au prince d'Orange, au duc d'Alençon, à don Jean d'Autriche, à l'archiduc Mathias, à la reine d'Angleterre, au prince de Liége, à Henri III, roi de France, à Marguerite de Valois, à l'empereur Rodolphe, à Casimir de Deux-Ponts, à Catherine de Médicis et à d'autres seigneurs avec leurs réponses, de l'an 1576 à 1578. FOPPENS.	Instruction pour ceulx qui seront par les magistrats.	Française. In-folio.	XVII 1/3
7223		(*Titre*). Pièces curieuses touchant l'histoire des troubles des Pays-Bas, pendant les années 1576 et 1577. Tome 1er. VERDUSSEN.	S'ensuivent les noms et surnoms.	Française. In-folio.	XVII 1/3
7199		(*Titre*). Pièces curieuses touchant l'histoire des troubles des Pays-Bas, pendant les années 1578 et 1579. Tome 2. VERDUSSEN.	A monseigneur le duc d'Anjou.	Française. In-folio.	XVII d/3
15891		289. (*Van Hulthem*). Du gouvernement établi par don Jehan d'Autriche.	Durant le tems de feu S. A.	Française. In-folio.	XVI d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17385	Philippe II et Don Juan d'Autriche.	792. (*Van Hulthem*). Instruction secreta que el rey don Philippe II diò al S.r don Juan de Austria, quando iva a governar à Flandes. Escriviòla de mano propia. (*Il y a plus loin :*) 1° Carta que el señor don Juan de Austria escriviò al rey don Filippe segundo, mano propia, sobre el estado de las cosas de Flandes, su fecha Binch, dies y seis de março 1578. 2° Copia de carta de su Mag.d para don Juan de Austria, en que declara absolutamente que con armas y fuerça se camine adelante en la reduçion d'estos estados, sin Alcar la mano ny para ello, etc.; de 29 avril 1578. 3° Recuerdo que se diò à don Juan de Austria de lo que avia de hazer en su viaje, quando fue por la posta à Flandes, para governar este pays. DE NÉLIS.	El servicio grande. Senor teñga V. M. Illmo D. Juan de Austria. Seguir mi camino.	Espagnole. In-folio.	XVIII $^d/_3$
6685		(*Titre*). Mémoires touchant don Juan d'Autrice, fils de Charles V; tirés de sa vie, imprimée en 1693.	Don Juan vint de Madrid.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII $^1/_3$
15442		127. (*Van Hulthem*). Commencement de la vie de don Juan d'Autriche, fils de l'empereur Charles-Quint. Autres pièces y relatives. COMTESSE D'YVE.	Depuis que l'invincible empereur.	Française. In-folio.	XVII $^2/_3$
7105		*Notice concernant don Juan d'Autriche aux Pays-Bas.*	Il arriva en poste à Luxembourg.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
17524		803. (*Van Hulthem*). *Collection de vers satyriques contre don Juan d'Autriche.*	Echo, etc.	Vers Lat. Fr. Fl. In-quarto. Chyrotype.	XVI $^d/_3$
13601		(*Titre*). Lettres de ceux d'Anvers aux députés des États-généraux à Bruxelles, en 1577. LE CANDÈLE.	Comme il nous importe.	Française. In-folio.	XVI $^d/_3$
5890	Les États-Généraux.	(*Titre*). Instruction que les Estatz généraulx ont données à MM. les deputés vers Mgr. don Jehan d'Austrice (*du* 29 *avril* 1577).	Premiers, remontreront que.	Française. In-folio.	XVII $^d/_3$
17523	Guillaume de Nassau, prince d'Orange.	803. (*Van Hulthem*). Lettres aux Estatz généraulx, contenantes le pied sur lequel ils auront à traicter avec don Juan d'Austria.	Messieurs, vous avez désja veu.	Française. In-quarto.	XVII $^2/_3$
5900	Du même Guillaume de Nassau, prince d'Orange.	(*Titre*). Déclaration avant sa venue à Bruxelles. Avis sur le traité à faire avec la reine d'Angleterre, en 1577.	Monseigneur le prince d'Orenge ayant ouy.	Française. In-folio.	XVI $^d/_3$
11683		(*Titre*). De causen van den aenkomst van den prins van Oranjen te Gent.	Ten eersten om dat.	Flamande. In-folio.	XVI $^d/_3$
5888		(*Titre*). Proposition et déclaration des députés de S. A. à Mgr. le prince d'Orange et Estatz de Hollande et Zélande, du 23 mai 1577, après la sortie des troupes étrangères.	Le seigneur prince d'Orenge.	Française. In-folio.	XVI $^d/_3$
5918		(*Titre*). Réglement conceu pour l'union et bonne intelligence des peuples des deux religions, sous la domination du roy Catholique et les états des provinces d'Hollande et Zelande, en 1577.	Il est à chascun assez notoire	Française. In-folio.	XVI $^d/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
5919	Guillaume, prince d'Orange.	(*Titre*). Advis van de HH. Staten op het feyt en staet van oorloghe tegen Spanien, in 't jaer 1577.	Myn heere die prince van Orangien.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
17525		803. (*Van Hulthem*). Dialogus de pace inità inter D. Johannem Austriacum et Status provinciarum Belgicarum.	Nunquam tandem.	Latine. In-quarto.	XVI d/3
16123		372. (*Van Hulthem*). *Pièces touchant la pacification de Gand et les États-Généraux assemblés à Bruxelles, en 1577 ; divers messages au prince d'Orange.* TONGERLOO.	Sa Mté. Cath. notre prince.	Française. In-folio.	XVI d/3
5896		(*Titre*). Quomodo Johannes Austriacus occupavit Namurcense castellum (25 *juillet* 1577).	Le 25 de juillet 1577, est venu.	Française. In-folio.	XVI d/3
5895	Joannis Austriaci.	(*Titre*). Justification de don Juan d'Austriche, (*du* 29 *août* 1577).	Messieurs, combien que par diverses.	Française. In-folio.	XVI d/3
14952	Le Conseil d'État.	(*Titre*). Copie de la lettre de ceulx du conseil d'Éstat, à don Jehan d'Austrice, sur aulcunes lettres interceptées.	Monseigneur, affin que tous fourcomptes.	Française. In-folio.	XVI d/3
12931	Don Juan d'Autriche.	(*Titre*). Copie de la lettre écrite du château de Namur, (le 27 de juillet 1577) aux estats généraux des Pays-Bas, assemblés à Bruxelles. LE CANDÈLE.	Tout ainsi que suis esté.	Française. In-folio.	XVI d/3
5898	Du même Don Juan d'Autriche.	*Lettres de don Juan d'Autriche du 13 et du 14 août 1577, aux villes, et autres lieux des Pays-Bas.*	Nous entendons de tout costé.	Française. In-folio.	XVI d/3
15897	Grobbendonc.	291. (*Van Hulthem*). Mémoire et recueil de ce qui s'est passé entre le S.r don Jehan d'Autriche, etc., depuis sa retraite au chasteau de Namur, qui fust le 24 de julet 1577, jusques à la rompture de la guerre entre son Alteze et les Estats da pardecha.	Le Sgr. Don Jehan d'Austriche.	Française. In-octavo.	XVII d/3
15898	Du même Grobbendonc.	292. (*Van Hulthem*). Idem.	Le Sgr. Don Jehan d'Austriche.	Française. In-folio.	XVII a/3
17383	Don Juan d'Autriche.	792. (*Van Hulthem*). Articulen van Don Jean, gedaen aen de Staten generael tot eene pacificatie, met de antwoorde van de Staten, (den 11, 15 en 21 septembre 1577). DE NÉLIS.	Son Altesse ne désirant riens.	Française. In-folio.	XVIII d/3
5899	Du même Don Juan d'Autriche et Grobbendonc.	(*Titre*). Proposition faite de certains poincts au nom de son Altesse, par de Grobbendonc, aux Estats, le 13 septembre 1577. Avec réponse.	Les Estats généraux continuant.	Française. In-folio.	XVI d/3
15889		289. (*Van Hulthem*). Pour édits et statuts perpétuels de l'an 1577.	Oubliance générale.	Française. In-octavo.	XVI d/3
12954		(*Titre*). Concept de la paix pour estre dépêchée par édict perpétuel du roi, en 1577. LE CANDÈLE.	Premièrement, oubliance générale.	Française. In-octavo.	XVI d/3
5920		(*Titre*). Concept de la paix pour estre depesché par édict perpétuel du roy, avec ses réponses, en 1577.	Premièrement, oubliance générale.	Française. In-folio.	XVI d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6593		*Édit perpétuel de Marche en Famène en 1577. Union d'Utrecht en 1579. Assemblées de Vianen, de Gertruydenberg, en 1566.*	Don Juan d'Autriche.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
13248		(*Titre*). Eenwich edict ende gebot oft accord, gedaen tusschen heeren Johan van Oostenryck en de Staten, enz., enz., (17 februarii 1577). LE CANDÈLE.	Toen laet Philips, etc.	Flamande. In-folio. Chyrotype.	1577
12930	Gasparis Scheti, Antverpiani.	(*Titre*). De pace inter S. D. Joannem Austriacum et ordines Belgicos commentarius. LE CANDÈLE.	Succincta narratio.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
17329	L. Metsii, episcopi Buscoducensis.	787. (*Van Hulthem*). De verâ causâ, origine et progressu præsentium motuum, (sub Philippo II), tractatus scriptus anno 1577 et nunquam editus. DE NÉLIS.		Latine. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
16116	Les patriotes de Bruxelles.	370. (*Van Hulthem*). Requeste présentée au conte de Lalaing, gouverneur et grand baillieu de Hainaut, etc., par les bons patriotz de Bruxelles, ensemble leur requeste, (1577). Suivie d'une autre pièce, intitulée : *Requeste présentée aux députez des Étatz-Generaulx, pour avoir justice, exécution des placcartz et accomplissement du traicté de la pacification faicte à Marche en Famine.*	Comme l'on trouve journellement.	Française. In-quarto.	XVI $^{d}/_{3}$
12932		(*Titre*). Union des provinces des Pays-Bas, à Bruxelles, le 10 décembre 1577. LE CANDÈLE.	Nous soussignés prélats, etc.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
12912		(*Titre*). L'union de Bruxelles et autres Unions. LE CANDÈLE.	Sçavoir faisons à tous.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
5902	Philippe II, roi d'Espagne.	(*Titre*). Instruction donnée à Madrid, le 20 décembre 1577, par le roi Philippe II, à Noircarmes.	Premiers, vous vous transporterez.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
5887	Du même Philippe II, roi d'Espagne.	(*Titre*). Lettre patente donnée à Madrid le 20 décembre 1577, au baron de Selles, concernant la religion.	Nous avons pieça receu vos lettres.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
5889	Les États-Généraux.	(*Titre*). Déclaration faite à Bruxelles, le 20 janvier 1578, par les États, après la retraite de don Juan d'Autriche.	Attendu le présent État des Pays-Bas.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
16836		600. (*Van Hulthem*). Verhael van de motiven waer door dat men sonder eenighe schaede oft cost van de Cat. Majestate, de principaelste middelen daerop de rebellen nu d'oorloge voeren diverteren kan. NUEWENS.	Tot verclaeringe.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
12933	Les représentants des États-Généraux.	(*Titre*). Articles adressés d'Anvers, par les représentants des États-généraux, à don Jehan, touchant la pacification (*du 14 août* 1578). LE CANDÈLE.	Messieurs représentants les Estats.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
12934	Don Juan d'Autriche.	(*Titre*). Réponses faites par don Joan aux députés des États, (le 29 août et 1er septembre 1578). LE CANDÈLE.	S. A. ne désirant choses d'avanee.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15890	Don Juan d'Autriche.	289. (*Van Hulthem*). Deux lettres de feu le Sr don Jehan d'Austrice, interceptées par les estats generaux des Pays-Bas l'an 1578, l'une à Juan Andrea Doria, principe de Melfy (*avec traduction française*); l'autre à D. Pedro de Mendoça, ambassadeur à Gênes.	Cada dia querria escrevir.	Espagnole. In-octavo.	XVI d/3
5921		(*Titre*). Instruction pour vous, mon bon cousin le duc d'Aerschot et messire Gilles de Berlaymont, messire Adrien d'Oingnies, etc., de ce que aurez à faire et négocier au voyage que vous ferez vers le prince d'Orange et estats de Hollande et Zélande, présentement assemblés à Harlem.	Premièrement leur déclarer.	Française. In-folio.	XVI d/3
3877		(*Titre*). Summaria deductio ejus quod quo ad Catholicam Romanam religionem, ejusque exercitium in aliquà propositione P. D. de S. Aldegunde, nomine principis Auriaci, ordinibus propositum et quod ab ipsis absolutum est, et deinde tam per pacificationem Gandavensem quam super ea sequentes diversos tractatus, et pacta, inter generales ordines et principem Auriacum, ordinesque Hollandiæ et Zelandiæ et Ultrajectenses, tam generaliter quam particulariter actum, inclusum, promissum et juramento confirmatum est.	Primò notandum quod.	Latine. In-folio.	XVI d/3
17369	Marnix de Ste-Aldegonde.	792. (*Van Hulthem*). Mémoire pour faire voir qu'il convient d'offrir au roy de France toutes les provinces des Pays-Bas en général, sans en excepter la Hollande et la Zélande, que pour récompenser le prince d'Orange de sa prétention sur ces deux dernières provinces, S. M. pourrait donner à ses enfants mâles quelques duchés ou seigneuries de son royaume. Marnix de Ste-Aldegonde, auteur du présent mémoire, naquit à Bruxelles en 1538; il avait embrassé la réforme avec ardeur, ce qui l'obligea de se retirer à Leyde où il mourut en 1598. Nous avons dit à la p 252 (704) précédente, que la bibliothèque de Bourgogne se trouvait en possession d'un manuscrit autographe et apparemment inédit de cet auteur célèbre. De Nélis.	Le redrès des affaires du pays.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17927		956. (*Van Hulthem*). Ordinantie ende nieuwe declaratie O. H. des coninch, op de onderhoudenisse van de pacificatie van Ghent ende naghevolchde versekeringhe, etc., etc., gepubliceert tot Aernhem. (Antwerpen, may 1578). Dans le même volume se trouvent d'autres pièces manuscrites et imprimées ayant rapport à l'observation de la fameuse pacification de Gand, en 1576.	Wy richteeren, burgermeester.	Hollandais In-quarto.	XVII d/3
1429		(*Titre*). Relation de la enfermedad y meurte del Sr D. Juan de Austria (1er *octobre* 1578).	La enfermedad de su alteça.	Espagnole. In-quarto.	XVII 1/3
14953	Les États de Hainaut.	(*Titre*). Les États de Hainaut aux États-Généraux, concernant l'exercice de la religion.	Comme pour dernier contentement.	Française. In-folio.	XVI d/3
17374	Un ministre Espagnol.	792. (*Van Hulthem*). Sobre un concierto con los rebeldes de Holanda y las demas provincias de su partido, sin yntervento de otros principes medioneros. C'est une relation des troubles des Pays-Bas depuis le commencement du Luthéranisme jusqu'après la pacification de Gand. De Nélis.	Pues agora paresce.	Espagnole. In-folio.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		§ 5. GOUVERNEMENT DE L'ARCHIDUC MATHIAS.			
16121		371. (*Van Hulthem*). Points et articles sur la réception du Sr Archiduc Mathias. (*Il y a plus loin*) : Serments de l'archiduc Mathias et du prince d'Orange, avec extrait de la réponse faite par le prince d'Orange aux Estats-Généraulx.	Attendu le présent estat.	Française. In-8°.	XVIII ᵃ/₃
5891		*Prestation de serment du prince d'Orange à l'archiduc Mathias, datée de Bruxelles, du 20 janvier 1578, et serment de l'archiduc.*	Ego Wilhelmus, etc.	Lat. Fl. In-folio.	XVI ᵈ/₃
12913		*Déclaration de Mathias et d'autres souverains.* LE CANDÈLE.	Ayant ouy le rapport.	Flamande. In-quarto.	XVI ᵈ/₃
13441	L'archiduc Mathias.	(*Titre*). Traduction de l'obligation originelle allemande, de l'archiduc Mathias avec les députés des Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Nous Mathias, par la grâce de Dieu.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
16126		372. (*Van Hulthem*). *Pièces touchant le gouvernement de l'archiduc Mathias, depuis sa venue aux Pays-Bas.* TONGERLOO.	Vous aurez assez entendu.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
12935	Les États-Généraux.	(*Titre*). Copie des instructions données à Anvers, (le 8 *de septembre* 1578) par les États-Généraux des Pays-Bas, au prélat de St.-Bertin, concernant l'archiduc Mathias. LE CANDÈLE.	Vous vous transporterez en diligence.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
5906	Le comte de Swatzenberg.	(*Titre*). Rapport fait par l'ambassadeur dénommé de l'Empereur au fin de cestes (*de la paix*), le 21 de janvier 1578. Traduit de l'allemand.	Très-honoré en Dieu.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
5924	Les États-Généraux.	(*Titre*). Résolution des États-Généraux sur les trois points proposés par l'ambassadeur de l'Empereur, (*le comte de Swatzenberg*) pour l'avancement de la paix.	Son Altesse et Messieurs du Conseil d'estat.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
5905		(*Titre*). Memorie ende het principael stof van den articlen van de geaccordeerde satisfactien van die van Amstelredam, met die van Hollant, geaccordeert den VIII^sten februario, 1578.	In den iersten.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
12356		(*Titre*). Ordonnance à ceulx des finances, pour qu'ils ayent à délivrer ès mains des ambassadeurs d'Angleterre, les joyaulx de S. M., en prennant l'obligation des États-Généraux sur la restitution d'iceulx dans un an. Du 26 septembre 1578. Autre pièce y relative.	Comme pour donner contentement.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
12939		(*Titre*). Journal du voyage d'Anvers à Cologne et des opérations des mess^rs les députés et mess^rs les États-Généraux des Pays-Bas. LE CANDÈLE.	24 avril 1579.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
5917		(*Titre*). Instruction pour messeigneurs les députez des Estats-Généraulx estant présentement à Coloingne, de ce qu'ilz auront à besoingner avec les Sgrs Electeurs et autres commissaires de Sa Maté Impériale, en droict des poincts et articles de la paix et réconciliation, entre le roi Catholique et les susdits Estats-Généraux de ces Pays-Bas, assemblez en Anvers.	Premiers, présenteront.	Française. In-folio.	XVI d/3
7616		(*Titre*). Points arrêtés à Coloingne, le 1er juing 1579, par les commissaires de l'Empereur et par les députés des États des Pays-Bas.	Le duc de Terra-Nova.	Française. In-folio.	XVI d/3
12938		(*Titre*). Acta pacis Coloniensis anni 1579. Autres copies authentiques concernant ce traité. LE CANDÈLE.	Verbal Sommaire du bésoigné.	Française. In-folio.	XVI d/3
7641	Philippe II.	(*Titre*) Placcaert ende eewigh gebodt ons genadiche heeren den conincx (Philips den IIden) daer mede verclaert wordt van eender wehrden te zyne alle vercoopinghen ende vervremdinge van goederen toe behoirende den goidt huysen en syne Mate goede ondersaten voortgekeurt by den prince van Orangien ende zyne aenhaugeren beverders der gemeynder renten (1579). Suivent: 1° un autre placard de l'an 1586; 2° les numéros 7916 et 7914 que nous réunissons ici pour la facilité de la recherche, malgré la différence de leurs dates.	Philips by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
5916		(*Titre*). Idem.	Philips, etc.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
5914		(*Titre*). Placcaet ende eewich edict ons heeren den conincx aengaende de vercoopinghen ende alienatien die dagelycx gedaen wordden by de vyanden ende rebellen van goeden der gheestelycke persoonen en andere goede ondersaten volghende die partye van Syne voorsch. Mat. (in 't jaer 1582).	Philips, etc. Allen den genen.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
14954		*De l'entreprise du comte Philippe d'Egmond sur Bruxelles, en* 1579.	Le jeudi, 4 de juin 1579.	Francaise. In-folio.	XVI d/3
16099	Ch. Ph. De Croy et autres.	362. (*Van Hulthem*). *Lettres au cardinal de Granvelle des années* 1579 *à* 1585.		Française. In-folio.	XVI d/3
14955	D'Abencourt.	(*Titre*). De la réduction de Landrechies, en 1579.	Sire, j'étois en ma maison.	Française. In-folio.	XVI d/3
14960		*Pièces concernant les événements des années* 1579, 1580 et 1581 *en France et aux Pays-Bas.*	L'on escript que le Roi.	Française. In-folio.	XVI d/3
14964	Hinckaert Sgr d'Ohain.	*Autres pièces sur les événements des années* 1583 *à* 1584.	Men heeft hier.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
5911		(*Titre*). Instructie van Lantraede, in de vergaederingen van de generaele Staeten der Nederlanden, 19 junii 1580, enz.	Aengemerct by gebreke.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
12868		(*Titre*). Translat de la langue thioise : Quelques ordonnances des Estats-généraulx. LE CANDÈLE.	Comme par faulte d'authorisation.	Française. In-folio.	XVI d/3

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		§ 6. TRAITÉS SPÉCIAUX DU GOUVERNEMENT DU DUC D'ALENÇON ET TEMPS SUBSÉQUENTS JUSQU'À CELUI DU PRINCE DE PARME.			
13433		*Pièces concernant l'élection du duc d'Alençon, en qualité de souverain des Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	Articles et conditions accordées aux ambassadeurs.	Française. In-folio.	XVII a/3
16127		372. (*Van Hulthem*). *Pièces touchant la réception du duc d'Alençon.* TONGERLOO.	Articles conceus, etc.	Française. In-folio.	XVI d/3
12936	Les États-Généraux.	(*Titre*). Copie de la lettre des États-généraux des Pays-Bas, écrite d'Anvers au duc d'Anjou, du 8 septembre 1578. LE CANDÈLE.	Suivant les pièces des ambassadeurs.	Française. In-folio.	XVI d/3
17384	Le prince d'Orange.	792. (*Van Hulthem*). Copie d'une lettre interceptée du prince d'Orange au ducq d'Alençon, datée d'Anvers, dernier jour de juillet 1580. DE NÉLIS.	Considérant l'humeur de la nation.	Française. In-folio.	XVIII d/3
5909	Les États-Généraux.	(*Titre*). Résolution des États-Généraux concernant le duc d'Anjou, du 12 août 1580.	A tous ceux qui ces présentes, etc. Comme ainsi soit.	Française. In-folio.	XVI d/3
5910		(*Titre*). Manifeste de Son Altesse Franchois, fils de France, duc d'Anjou, etc., le 12 août 1580. (*Il y a plus loin*) : Continuation du manifeste de S. A. R. le duc d'Anjou, en mai 1581.	A tous ceux qui ces présentes, etc. Comme les États des provinces.	Française. In-folio.	XVI d/3
12959		(*Titre*). Teeken der Franchossen. Avec refrain : Ville gagnée, vive la messe. LE CANDÈLE.	Anno 83 in dit geschiet.	Vers Fl. In-folio.	XVI d/3
11678		(*Titre*). Copie du traicté faict à S. Vuarst d'Arras, le 6e jour de février 1582. LE CANDÈLE.	Les prélatz et gens d'église.	Française. In-folio.	XVI d/3
15893		289. (*Van Hulthem*). Extraict d'une lettre envoyée d'Anvers à Colloigne, en date du 17 de février 1582. Autres lettres et pièces datées d'Anvers et de Cologne, des années 1582, 83 et 84.	Je vous remercie.	Française. In-octavo.	XVI d/3
12960		(*Titre*). Icy sensuit le serment faict au duc d'Anjou, le 12 avril de l'an 1582, (contre le roi d'Espagne). LE CANDÈLE.	J'en jure que je ne respecterai.	Française. In-octavo.	XVI d/3
12943		(*Titre*). Copie van den formulier van den eed waerby den coninck van Spanien werd afgesworen. LE CANDÈLE.	Heer, zweer ick dat den coninck.	Flamande. In-8o.	XVI d/3
16017	(*P. M. de Wynants*).	335. (*Van Hulthem*). Si les actes civils passez par gens de loy, establis soubs l'authorité du duc d'Alençon, durant son usurpation de ces pays, doivent présentement estre tenus vaillables ? NUEWENS.	Le duc d'Alençon..., Cte de Flandre.	Française. In-folio.	XVIII d/3
13603	Un patriote d'Anvers.	(*Titre*). Extrait de la lettre d'ung bon patriote d'Anvers, escripte le 19 de janvier 1583. Suivent les noms d'aulcuns gentilzhommes et capitaines François et Italiens, saccagez en Anvers, le 7 janvier 1583, aux matières flamandes. LE CANDÈLE.	Alenchon avecq le marissal de Biron.	Française. In-folio.	XVI d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
3353	Augerii Gisleni Busbequi.	(*Titre*). Epistolæ Parisiis ad Rodolphum II Imp., anno 1582 et seqq. scriptæ, (*jusqu'en* 1585). Soc. Jesu Lyræ	Iter quod mihi secundo.	Latine. In-folio.	1585
		§ 7. DERNIÈRES ANNÉES DU PRINCE D'ORANGE.			
16124		372. (*Van Hulthem*). Pièces diverses touchant les derniers temps du prince d'Orange à Anvers, entr'autres ses adieux, le 22 juillet 1583. Tongerloo.	Adieu vous dict.	Vers et pr. Française. In-folio.	XVI d/3
16125		272. (*Van Hulthem*). Pièces diverses concernant les montres de toutes les troupes des états, sous le prince d'Orange, en 1580, etc. Tongerloo.	Le traitement de son altesse.	Française. In-folio.	XVI d/3
15892		289. (*Van Hulthem*). Remontrance faicte par le prince d'Orange en Anvers, le 1er décembre 1581, à messgrs les États. (*Il y a plus loin*) : Lettre interceptée du prince d'Orange au duc d'Alençon, avecq quelques advertissements sur icelle pour ouvrir les yeulx aux bons subjets. (1580). Voir ci-dessus N° 17584.	Messieurs, vous sçavez comment.	Française. In-8°. Chyrotype	XVI d/3
15887		289. (*Van Hulthem*). *Discours en forme de prière à Dieu, sur les événements des Pays-Bas.* Cette pièce est en faveur du roi Philippe II, contre le prince d'Orange.	Ô très-grand et suprême monarque.	Française. In-8°.	XVI d/3
15679		210. (*Van Hulthem*). Libellus ad Regem epigramata quibus Auraci principis molimina rempublicam perturbantia perstringuntur.	Sillanos Sileat.	Vers Lat. In-4°.	XVI d/3
15877		284. (*Van Hulthem*). Idem. Ce manuscrit, dédié au roi, est accompagné d'une épilogue adressé au cardinal de Granvelle.	Syllanos Sileat.	Vers. Lat. In-8°.	XVII d/3
17212		742. (*Van Hulthem*). Cort verhael van het moordadig effeyt, geperpetreert in den persoon van den prince van Oranien, by Joan Jaureguy, Spanyjaert.	Naer di en myn heere.	Flamande. In-quarto.	XVII d/3
12944		(*Titre*). Bref recueil de l'assassinat, commis en la personne du prince d'Orange, par Jean Jauregui, Espaignol, Anvers chez Plantin, 1582. Le Candèle.	Mgr le prince d'Orange.	Française. In-quarto. Imprimé.	1582
12945		(*Titre*). Pièces originales concernant l'assassinat commis en la personne du prince d'Orange, le 18 de mars 1582, par J. Jauregui. Le Candèle.	Mgr le prince d'Orange.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
17386		792. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant le meurtre du prince d'Orange, par Gérard.* De Nélis.	Balthazar Gerard par un écrit.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		§ 8. GOUVERNEMENT D'ALEXANDRE FARNÈSE.			
16129		372. (*Van Hulthem*). *Pièces touchant le prince de Parme.* Tongerloo.	Premièrement la pacification.	Française. In-folio.	XVI d/3
12900	Philippe II et autres hauts personnages.	*Correspondance avec Alexandre Farnèse.* Le Candèle.	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6682	Strada.	(*Titre*). Mémoires tirés du second tome de Strada, touchant Alexandre Farnèse et Namur.	Lorsqu'Alexandre Farnèse.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
786		*Mémoires divers pour l'histoire des Pays-Bas:*	Alexandre de Parme.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
12888		*Notice sur le gouvernement du premier prince de Parme, ses négociations avec le duc de Mayenne, etc.* LE CANDÈLE.	Le duc de Parme partit.	Française. In-quarto.	XVI $^{d}/_{3}$
4010		(*Titre*). De la venue du duc (*alors prince*) de Parme, à Aywaille.	Quand ce grand Duc.	Française. In-quarto.	XVII $^{2}/_{3}$
17526		803. (*Van Hulthem*). *Pièces diverses concernant le gouvernement du prince de Parme.*	In den iersten.	Fl. Fr. In-quarto. Imprimé.	XVI $^{d}/_{3}$
17451	Le prince, ensuite duc de Parme. (*P. M. Foppens*).	796. (*Van Hulthem*). Harangue faite par le duc (*prince*) de Parme aux provinces réconciliées à Mons; mars 1581. NUEWENS.	Messieurs, je vouldrois savoir la langue françoise.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
12937	Du même prince de Parme.	(*Titre*). Copie de la lettre du prince de Parme écrite aux députés des provinces, assemblés à Anvers, le 12 de mars 1579. LE CANDÈLE.	Ayant faict traiter.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
12949		(*Titre*). De conditien oft articulen die de hoocheyt van den prince van Parma aengegaen heeft, met die steden van dese Nederlanden, soo van Brabant als van Vlaenderen. LE CANDÈLE.	Syne Hoocheyt gehoord hebbende.	Flamande. In-8°.	XVI $^{d}/_{3}$
5913	Le prince de Parme.	*Lettre du prince de Parme à ceux de Gand, le* 25 *mars* 1582 *et accords de réconciliation en* 1584.	Très-chers et bien amez.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
5915		(*Titre*). Articlen ende condicien van den Prins van Parma geaccordeert aen de stadt van Gendt den 17 november 1584. Voir les autres textes de la réconciliation de Gand, à la page (607) 155 précédente.	In den iersten accordeert.	Flamande. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
5922		*Traité de réconciliation avec les villes de Bruges et le Franc de Bruges.* Voir les autres textes à la page (591) 139 du présent tome.		Flamande. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
14962		(*Titre*). Réduction de Dendermonde et de Bois-le-Duc.	S. A. ayant vu les articles.	Fr. Fl. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
12958		*Copie du même traité de Denremonde, le* 17 *août* 1584. NOTE. Voir à la page (512) la réconciliation de Bruxelles, que nous n'avons pas placée ici, parce que cette pièce fait partie d'une collection d'articles y relatifs. LE CANDÈLE.	S. A. ayant vu les articles.	Fl. Fr. In-8°.	XVI $^{d}/_{3}$
12388	Philippe II, roi d'Espagne.	792. (*Van Hulthem*). Carta del rey Don Phelippe II a principe de Parma, sobre a la que podria estender en materia de religion con los de Holanda y Zelanda, caso que se reduxiessen a su obediençia, su fecha en Monçon a 17 de agosto de 1585. DE NÉLIS.	En la carta que.	Espagnole. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
12387	Le prince de Parme.	792. (*Van Hulthem*). Project ou formulier du traicté sur l'aide durant la guerre; (*il y a plus loin*) : Tractatus inter commissarios Elisabethæ reginæ Angliæ et commissarios Provinciarum-Unitarum de modo et conditione dandi auxilii dictis provinciis contra vim apertam Hispaniæ, 4 septembris 1585. DE NÉLIS.	Comme les députés des États.	Fr. Lat. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13604	Du même prince de Parme.	(*Titre*). Carta que el principe de Parma escrivio à un consejero d'Estado, dandole cuenta de lo que avia passado con los dipûtados de la ciudad de Amberes, sobre su reduction y las causas que le movieron à otorgarles las condiciones concedidas, ano 1585. Autres pièces sur le même objet. LE CANDÈLE.	Despues de lo que.	Espagnole. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
13785		(*Titre*). Het belech van de stad Maestricht van daghe tot daghe. LE CANDÈLE.	Naer dat wy verschaedene.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
17527		803. (*Van Hulthem*). Nootelycke consideratien die alle goede liefhebbers des vaderlants behooren rypelyck te overweghen, op ten voor gheslaghen tractate van peys met de Spaengiaerden; 1587.	Titus Livius segt.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1588
7628		*Réconciliation de la ville de Gertruydenberg, avec le prince de Parme, du 10 avril 1589.*	Syn goocheydt hebbende.	Flamande. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
7022	Coloma, del consejo de Sa Majestad. (*P. M. Verdussen*).	(*Titre*). Commentarios de las guerras de Flandes, desde principio del año 1588, hasta fin de 1599. Escritos por el maestro de campo don Carlos Coloma del consejo de su mag^{d}. y su virrey y cap^{n}. general del Rey, de Mallorca.	Commençare este trabajo.	Espagnole. In-quarto.	1616
12962	Champagni.	*Discours du S. de Champagni, sur les affaires des Pays-Bas, en 1589.* Autres pièces y relatives de 1592 et 1599.	Delas criaturas y privados.	Espagnole. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
		§ 9. GOUVERNEMENT DU COMTE DE MANSFELT.			
16378		456. (*Van Hulthem*). Instruction particulière pour le comte de Mansfelt, gouverneur-général des Pays-Bas, 26 février 1593. LA COMTESSE D'YVE.	Le 13e jour du mois de décembre.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
15440		127. (*Van Hulthem*). Discours concernant le passage de Mansfelt, par le pays de Luxembourg. Voir plus loin au règne d'Albert et Isabelle, les nos 17597, 6687 et 6731. COMTESE D'YVE.	Il vint loger à Mouson.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
		§ 10. GOUVERNEMENT DE L'ARCHIDUC ERNEST.			
12360	L'archiduc Ernest.	*Circulaire de l'archiduc Ernest, concernant son arrivée au gouvernement des Pays-Bas, du 4 février 1594.* Autres pièces de l'an 1595. LE CANDÈLE.	Trés-révérends pères en Dieu.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
12961	Valdividio.	(*Titre*). Discurso para el rey don Phelippe, ñro señor, en que se le advierten cossas importantes a su real servicio y al bien de todos sus reinos, hecho por un humilde y obediente vassallo suyo, 1594, a la infanta dona Yssabel Clara Eugenia nña señora. LE CANDÈLE.	Por cumplir con la obligacion.	Espagnole. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
12966		(*Titre*). S'ensuyt mon advys, dict au conseil d'Estat, tenu à Bruxelles, le 21 avril 1595, sur la délibération de la paix proposée de la part des Hollandois, par la voie des députés des états de pardeça. LE CANDÈLE.	Par les délibérations.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16319		452. (*Van Hulthem*). *Pièces et gravures, concernant l'entrée de l'Archiduc Ernest à Bruxelles, en 1594.* L'Abbé Brasseur.		Flam. Fr. Gravure. In-quarto.	1595
16379	Philippe II.	456. (*Van Hulthem*). Liste des dépêches de lettres pour l'institution de l'archiduc Ernest, gouverneur-général des Pays-Bas, 6 décembre 1593. (*Pièce originale, apostillée de la main de Philippe II*). (*Il y a plus loin :*) Commission de gouverneur-général pour Ernest, archiduc d'Autriche, 23 novembre 1593, etc. La Comtesse d'Yve.	A l'archiduc Ernest, l'avertissement de l'envoy.	Fr. Esp. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		CINQUIÈME DIVISION.			
		ALBERT ET ISABELLE.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — GOUVERNEMENT D'ALBERT, AVANT SON MARIAGE.			
17532		803. (*Van Hulthem*). Relation de ce qui s'est exhibé en la ville de Bruxelles, à l'entrée d'Albert, archiduc d'Austriche etc., cardinal et gouverneur-général, au mois de février 1596. Bruxelles 1596.	Après que feu de haulte mémoire.	Française. In-quarto. Imprimé.	1596
3358		(*Titre*). Ambianensis expeditio ductu S^r. Archiducis cardinalis, progubernatoris Belgii, anno 1597.	Anno Domini 1597.	Latine. In-folio.	1599
13252		(*Titre*). Placcaet ende ordinantie des coninck s, inhoudende den voet ende ordre die van nu voortaen sal ghehouden moeten worde, op t'faiet van de coopmanshandel ende traffyck mette rebelle van de landen van Hollandt, Zeelandt, enz. Ghendt 1597. Le Candèle.	Onsen lieven ende ghetrouwen.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1597
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — RÈGNE D'ALBERT ET ISABELLE.			
17535		803. (*Van Hulthem*). Copie van zekeren brief geschreven by een van qualiteyt, aen den Abt N., wesende tot Brussel, ende van de donatie ofte cessie der Nederlanden aen de infante van Spaignen, met de annotatien op de selve, 1599.	My is allier wel ter handen.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1599
13485		(*Titre*). Relation des particularités et cérémonies passées à Bruxelles, lors de la publication des patentes royales de la cession du Pays-Bas, au prouffit de la Ser^me. Infante et de l'acceptation que les États-généraux ont faict d'icelle, ensemble de la protestation des serments, les 21 et 22 d'août 1598. Le Candèle.	Par lettres closes, en date du 19 de juillet.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
12971		(*Titre*). Mémoire et brief recueil des journées et choses qui se sont passées au voyage qu'a faict le Ser^me. archiducq Albert, à l'allée, séjour et retour d'Espaigne. Le Candèle.	Après que feue S. M. de très-haulte.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
13634		*Portraits de l'infante Isabelle, de Philippe IV et de Charles VI.* Le Candèle.		Dessins.	XVIII $^{1}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12588		(*Titre*). Abrégé historique du règne des archiducs Albert et Isabelle. LE CANDÈLE.	L'archiduc Albert.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
3355	L'amiral d'Aragon.	(*Titre*). Reliqua itineris narratio quod Il^mus D. almirallis Aragonum ex Bruxellâ, Pragâ reversurus instituit, ex diario cujusdem patris Societatis Jesu.	Cum adhuc Pragæ.	Française. In-folio.	5600
13254		(*Titre*). Placcaet van onse ghenaedighste vrouwe, de doorluchtighste Infante, etc., op t' verboodt ende interdictie van alle communicatien handelende traffyck met Hollandt, Zeelandt, enz., 15 februarii, Antwerpen 1599. LE CANDÈLE.	Onsen lieven ende ghetrouwen.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1599
16321		(*Titre*). Den slagh van Leekerbetjen tegens den heere van Breauté, voorgevallen op de Vughter-Heyde, omtrent s' Hertogen Bossche, den 5 februarii 1600, Mechelen 1772.	Meest alle de Nederlansche.	Flamande. In-octavo. Imprimé.	XVIII ᵈ/₃
15896		291. (*Van Hulthem*). Satyre contre le capitaine Grobbendonc, au sujet de sa conduite et de sa tyrannie soi-disante, exercée au combat qui se donna le 5 février 1600, près de Bois-le-Duc, surnommé Leekerbetje.	Que Grobbendonc ne soit d'une race vilaine.	Vers Fr. In-8°.	XVIII ²/₃
15934		300. (*Van Hulthem*). Idem. Suit la liste des documents à consulter pour une description exacte de ce combat. On y a joint la belle et rare gravure faite par Michel Sneyers, d'après le dessin de Sébastien Vranx. NUEWENS.	Que Grobbendonc ne soit d'une race vilaine.	Vers. Fr. In-folio.	XVIII ²/₃
17536		803. (*Van Hulthem*). *Diverses pièces concernant l'état des provinces obéissantes, de l'an* 1601 *à* 1609.	Verhael van een t'samen sprekinge.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	XVII ¹/₃
17393	Andrea Baston.	792. (*Van Hulthem*). Discurso de Andres Baston, natural de Cueren, de como se abreviara la guerra de Flandes, y se alcanzara la navigacion y contratacion y se quitara a los Rebeldes, aunque dure la guerra. Con declaration de los inconvenientes de la nueva pragmatica y aviso paraque aya menos pyratas. 1603. DE NÉLIS.	Recelase que los inconvenientes.	Espagnole. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
8905		(*Titre*). Prædicationes de periculis Belgicis avertendis, motibusque sedandis, ex variis Scripturæ Sacræ verbis, concinnata Lovanii. Masii 1602.	Attende, Domine, de cœlo.	Latine. In-octavo. Imprimé.	1602
6731	Ernest de Mansfeld.	(*Titre*). Lettre du 1er avril 1603, d'Ernest de Mansfeld, concernant le payement d'une compagnie des gardes. SOCIET. JESU LUXEMBURGENSI.	J'ai entendu par celles.	Française. In-folio. Authent.	1603
6634		*Mémoires touchant les événements du* 17me *siècle, aux Pays-Bas.*	(*Voir passim dans le volume.*)	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15935	Cornelii de Cuypere, notarii Antverpiensis.	301. (*Van Hulthem*). Historiarum sui temporis libri VIII (ab anno 1608 ad annum 1631). Voici le jugement que porte sur cet auteur le père Papebrochius, dans la préface de ses annales d'Anvers qui se trouvaient manuscrites chez les Bollandistes : « Cornelius Cuperus, notarius Antverpiensis, anno 1642 vitâ functus, historiam sui temporis libris octo amplexus, ab anno 1618 ad ann. 1631, imperfectum nobis reliquit, magno commodo futurum, pro annis istis sedecim, quos multo enucleatius tractavit, quam Aubertus Miræus in suo rerum Belgicarum chronico, a Julii Cæsaris adventu ad ann. 1536 perducto. » *Extr. V. H.*	Sopiti erant in utrâque Germaniâ.	Latine. In-quarto.	XVII ²/₃
1437		*Pièces adressées au duc d'Ossuna et à d'autres, concernant la guerre de Flandres. Données à Peñafiel, en l'année* 1608.	Duque de Ossuna, primo aunque.	Espagnole. In-folio.	XVII ²/₃
1438		(*Titre*). Discurso como se deve continuar la guerra, de Flandes y el ynconveniente que tiene la paz o tregua, y como sea de asentar en casso que se haxa.	Mas de quarenta años.	Espagnole. In-quarto.	XVII ²/₃
7224		(*Titre*). Considérations d'Estat sur le traicté de la paix avec les serenissimes archiducs d'Austriche. VERDUSSEN.	Certain philosophe.	Française. In-folio.	1608
12435		(*Titre*). Relation de ce que concerne la négociation de paix ou trefve entre les commis des députez des Estatz des provinces obeyssantes à S.M. d'une part et les députés des Estatz des provinces rebelles de l'autre, ensemble de plusieurs particularités touchant l'estat du pays. LE CANDÈLE.	Les malheureuses pertes.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
10593	Bentivoglio.	(*Titre*). Relatione del trattato della tregua de Fiandra che si concluse in Anversà, alli IX d'aprile 1609, fatta dal cardinal Bentivoglio, in tenpo della sua nuntiatura appresso i Serenissimi Archiduchi Alberto et Isabella di Spagna.	Una delle cose piu memorabili.	Italienne. In-folio.	XVII ²/₃
16431		459. (*Van Hulthem*). Obsèques de Marguerite d'Autriche, épouse de Philippe III, roi d'Espagne, célébrées à la chapelle de la cour à Bruxelles, le 12 décembre 1611. NUEWENS.	Estans LL. AA. à Marimont.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
15451	Albert Struzzi.	127. (*Van Hulthem*). Requête à l'archiduc Albert sur les affaires des Pays-Bas. COMTESSE D'YVE.	Le remontrant pour s'être trouvé.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
6009	Francisi Orsino.	(*Titre*). Delle guerre di Flandria, ab anno 1620 ad 1632. SOCIET. JESU, BRUXELLIS.	La rebellion de Bohême.	Fr. Ita. In-quarto. Imprimé.	XVII ²/₃
17487		801. (*Van Hulthem*). De deditione civitatis Vesaliensis in manus marchionis Spinolæ.	Deditio civitatis Vesaliensis.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
16401		459. (*Van Hulthem*). Waerachtich verhael van de aflyvinghe van den eertshertoch van Brabant, Burgondien, etc., Albertus binnen Brusselen, geschiedt anno 1621, Antwerpen. Suivent d'autres pièces des années 1621 et 1622. NUEWENS.	Syne Hoogheydt, etc.	Flamande. in-octavo. Imprimé.	1621 1622

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16322		452. (*Van Hulthem*). *Pompe funèbre d'Albert*, *en* 1621. Voir plus loin n° 16453, la pompe funèbre du même archiduc Albert et celle de l'infante Isabelle. L'Abbé Brasseur.	Imago currûs in exequiis.	Latine. In-quarto. Gravures.	1621
15914		299. (*Van Hulthem*). Dialogus Mauritii, principis Auriaci, et marchionis Spinolæ. Autres pièces concernant la guerre contre la Hollande. Copie d'une lettre interceptée et envoyée par le roi de France à son ambassadeur en Hollande, et diverses pièces concernant Mansfeld. Nuewens.	Mauritius. Quo^s dux et miles.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
6635		*Batailles livrées dans les Pays-Bas au* 17e *siècle, à partir de l'an* 1622.	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
17397		792. (*Van Hulthem*). Relation du passage du comte de Mansfelt par le pays de Haynault, lorsque avec son armée, il vint au secours des Hollandois, en août 1622. De Nélis.	Depuis que Ernest de Mansfelt.	Française. In-folio.	XVI $^2/_3$
6687	De Neufville.	(*Titre*). Mémoires pour la bataille de Mansfeld, à Fleurus, l'an 1622; idem pour celle de Chiffart, tirés de l'histoire de Hollande, par M. De Neufville.	Il faut reprendre la source.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
16137		376. (*Van Hulthem*). Papel de estado, dado a Su Mag^d en razon de la guerra y cosas de Flandes y del estado desta monarquia, este año 1623. Ce n° est classé ici séparément à cause de l'importance de ce résumé. Comtesse d'Yve.	A consejar al principe.	Espagnole. In-folio.	XVII $^2/_3$
15921	Decani Hulstani et aliorum.	299. (*Van Hulthem*). Copia litterarum 29ª Augusti D. decani Hulstani, anni 1626. Autres pièces contemporaines, concernant la guerre avec la Hollande. Nuewens.	Heri, intra quintam et sextam.	Lat. Fr. In-folio.	XVII $^2/_3$
15919		299. (*Van Hulthem*). Tableau des humeurs, autrement: Le tout du Pays-Bas, publié l'an 1626. (*Il y a fol.* 110:) Pasquil publié en l'an 1630 en la cour de Bruxelles, contre le chancelier Boischot. Nuewens.	L'infante dissimule tout.	Française. In-folio.	XVII $^2/_3$
15929		299. (*Van Hulthem*). Lamentatio Mantuæ, facta anno 1630. Autres pièces concernant la guerre d'Italie et la mort du marquis de Spinola à Casal, en 1630. Nuewens.	Excipe sinuosis cœlorum.	Vers Lat. In-folio.	XVII $^2/_3$
17478	Pecquii, supremæ curiæ Brabantiæ cancellarii.	801. (*Van Hulthem*). Congratulatio super grato in hanc patriam, principis Poloniæ adventu.	Magni regis, magna et augusta proles.	Latine. In-folio.	XVII $^2/_3$
15931		299. (*Van Hulthem*). Chronographes de l'an 1631, faicts sur la retirade du prince d'Orange avec son armée des Estats de Hollande de la ville de Bruges, en Flandres, le 4 juin du mesme an. Autre chronographe de l'an 1634 pour sa retraite de Breda, en 1634. Copie d'une lettre que l'on dict avoir esté escrite par le duc de Vendosme, lorsqu'il entra en Flandres avec l'armée des Estatz de Hollande, pour assiéger la ville de Bruges, le 2 juin 1631. Autres pièces concernant la reine, mère de Louis XIII et le duc d'Orléans, frère du roi, en 1631, retirés en Flandres. Nuewens.	In DIe Istâ, etc.	Lat. Fr. In-folio.	XVII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17399	Le comte Louis d'Egmont.	792. (*Van Hulthem*). Louis, comte d'Egmont, charge Herman de Wypaert de lever un corps de mille cuirassiers pour le service du pays, 1632. DE NÉLIS.	Loys comte d'Egmont.	Française. In-folio.	XVIII d/3
3231		(*Titre*). Lettres citatoriales en matière criminelle de leze-Majesté et félonie, contre le comte de Warfusée, qui avait eu des relations avec le prince d'Orange. Malines, 24 novembre 1632.		Latine. In-folio.	1632
13854		*Pièces concernant le comte de Warfusée.* LE CANDÈLE.	Vu et examiné les prétentions.	Française. Authent. In folio.	1633
14914	Les États-Généraux.	(*Titre*). Commun escrit des provinces obéissantes, ou des États-généraux des années 1632 et 1633.	Les députés des États des provinces.	Française. In-folio.	XVII 2/3
6453	Adrien Colbrant.	(*Titre*). Relation de ce qui s'est passé en la chapelle de la cour à Brusselles, lorsque at esté exposé le corps de feu la sérén^e Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, décédée le 1er décembre 1633.	Comme il avoit pleu à Dieu.	Française. In-folio. Dessins.	XVIII d/3
16403	Du même Colbrant et Fray Juan de la Madre de Dios.	458. (*Van Hulthem*). Idem. Autres pièces y relatives, y compris le sermon de Fray Juan de la Madre de Dios, prieur des carmes déchaussés de Bruxelles. NUEWENS.	Comme il avait pleu à Dieu.	Française. In-quarto. Chyrotype	XVIII 1/3
16453	VanWachtendonck, canonici Mechlinien-sis.	465. (*Van Hulthem*). Laudatio funebris principis Alberti pii, archiducis Austriæ, etc., habita Mechliniæ per J. Van Wachtendonck can. metro. Item Isabellæ Claræ Eugeniæ ab eodem Van Wachtendonck. Voir aussi n° 16322, à la page précédente.	Si quando alias unquam.	Latine. In-quarto.	1621
		TROISIÈME SUBDIVISION. — PIÈCES DIPLOMATIQUES.			
12970	Le major Cornelis La Phaelgie.	(*Titre*). Stukken aengaende den marquis de Gardelist, ambassadeur van Z. M. van Spangien, binnen Brussel, opten 30 x^{bris} 1608, die t'selve heeft doen translateren in Spaens. LE CANDÈLE.	Discourse inhoudende.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
17483		801. (*Van Hulthem*). Chiffres qui se tient avec l'ambassade de Leurs Alt. résidant en Angleterre en 1612.	A, B, C, etc.	Française. In-folio.	1612
17480	Le chevalier Maes.	801. (*Van Hulthem*). Poincts et articles de ce que le chevalier Maes at aprins en court de Rome, par l'espace d'environ quatre ans, qu'il y a résidé, de la part et pour le service de Leurs Alt^{es} Ser. desquels il estime estre de son debvoir les informer, soubz très-humble correction, pour en tirer ce qu'ils jugeront estre de leur royal service. Bruxelles 17 août 1614.	Primes, qu'il plaize à Leurs Altezzes.	Française. In-folio.	XVII 2/3
16136	Albert et Isabelle.	376. (*Van Hulthem*). *Leur registre aux lettres missives et autres pièces.* LA COMTESSE D'YVE.	Cher et féal, vous verrez.	Fr. Fl. Es. In-folio.	1614

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17396	Henri De Vicq.	792. (*Van Hulthem*). Lettre de Henri de Vicq, ambassadeur ordinaire de l'archiduc Albert vers le roi de France, à l'audiencier Verreyken, sur la rencontre qu'il eut à Paris avec le Sr Boyschot, ambassadeur extraordinaire, 1621, (*il y a plus loin*): Discours sur la continuation ou discontinuation des trèves aux Pays-Bas, escrit par Henri de Vicq, ambassadeur à Paris. DE NÉLIS.	J'ai entendu par lettre.	Française. In-folio.	XVIII d/3
16144		377. (*Van Hulthem*). Dechiffrement de lettre du conseiller Boisschot, du 17 décembre 1614. Concerne les affaires avec les Hollandais.	A scrète y nueve deste mez, etc.	Espagnole. In-folio.	XVII 2/3
16329		452. (*Van Hulthem*). *Placcart touchant les correspondances avec l'ennemi; 11 mai 1626.* L'ABBÉ BRASSEUR.	Philippe, etc., comme nous.	Française. In-quarto. Imprimé.	1630
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — ÉDITS PERPÉTUELS ET AUTRES ACTES LÉGISLATIFS ANTÉCÉDENTS.			
17510		803. (*Van Hulthem*). Ordonnantie ende Statuyt by der Keyzerlyken Majesteyt, gheordineert voor een eewich edicte wtghegeven, soo op 't stuck van der nieuwen ende onbehoorlicken practycke, geheeten retour oft wedergeven van wissele... etc. etc., gepubliceert binnen der stadt van Antwerpen, Brussel 23 octobris 1541.	Onzen schoutet van Antwerpen.	Flamande. In-quarto.	1541 à 1609
15213		76. (*Van Hulthem*). Ordinantie statuyt ende eewich gebot (van den 8 november 1596) ons heeren des conincx, op 't stuck van bosschen ende plantagien toebehoorende den prelaten cloosteren vassallen ende particuliere persoonen oft ondersaten ons slans Brabant. Tot Brussel, 1596.	Onze seer lieve, etc.	Flamande. In-quarto.	XVII 2/3
15214		77. (*Van Hulthem*). *Copie de divers placcarts et autres actes, concernant les diverses branches de l'administration des Pays-Bas, depuis le règne d'Albert et Isabelle, jusqu'en 1701.* (*Commence*). Lettres-patentes par forme de loy et édit perpétuel, touchant les remboursements et extinction de charges des deniers capitaux des rentes.	Albert et Isabelle, etc.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
13262		*Réglement pour la réparation des églises ruinées en Flandres.* LE CANDÈLE.	Albert et Isabelle, de la part de révérend.	Française. In-folio.	1614
6972		(*Titre*). Verbodt nopende de vierynghe van de sondaghen ende feestdaghen, den Ve sept. 1608. Cet acte est rédigé pour l'évêché de Gand, en exécution du placard du 20 septembre 1617.	Alzoo by brieven.	Flamande. In-folio.	1622
15212		75. (*Van Hulthem*). Extrait d'un livre reposant au conseil privé du roy, contenant l'édict perpétuel des archiducqz pour meilleure direction des affaires de la justice es Pays-Bas du douziesme de juillet XVI.c unze. On trouve aussi dans cette copie les interprétations de cet édit, en date du 28 novembre suivant; les éclaircissements de certains doutes qui se sont montrés au regard dudit édit, et qui y ont été donnés depuis, jusqu'au 19 juin 1638.	Le treizième jour de mars 1612.	Française. In-quarto.	1638

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
4716	Les archiducs Albert et Isabelle.	*Ordonnance et édit perpétuel de l'an 1611.*	Albert, etc., comme par la malice du temps.	Française. In-quarto. Imprimé.	1611
7129	Des mêmes archiducs Albert et Isabelle.	*Autre exemplaire de l'édit perpétuel de l'an 1611.*	Albert, etc., comme par la malice du temps.	Française. In-folio.	1688
15363	Des mêmes archiducs; Anselme et autres.	92. (*Van Hulthem*). Ordonnance et édict perpétuel des archiducqz; Bruxelles 1611. Avec interprétation manuscrite de plusieurs articles, d'après Anselme et d'autres.	Albert, etc.	Française. In-quarto. Chyrotype.	XVII ²/₃
13351		*Interprétations de divers articles de l'édit perpétuel et d'autres actes de droit Belgique.* LE CANDÈLE.		Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
7128	Zypei.	(*Titre*). Notulæ quædam extractæ ex Zypeo, in notitiâ juris Belgici. Concerne l'édit perpétuel. Nous avons classé ici les textes de cet édit, à cause de son importance.	De pactis.	Latine. In-folio.	1688
7007		(*Titre*). Fidei-commissum juxta articulum 16 edicti perpetui, anno 1611.	On voit que les archiducs.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
12624 et 16325	Les archiducs Albert et Isabelle.	*Recueil de divers placcarts émanés des archiducs, entr'autres :* 1° Contre les défiz et duelz, 27 février 1610; 2° Nopens de beschadicheyt van Brabant, 31 januarii 1612; 3° Contre les voleurs et les meurtriers, 15 octobre 1615; 4° Tegen de ledighgangen, enz., 12 octobris 1617; 5° Opslack van de wovens, enz., 12 octoberis 1617, etc., etc.	Albert en Isabel, enz., alzoo ons.	Fl. Fr. In-quarto. Imprimé.	XVII ²/₃
		SIXIÈME DIVISION. PHILIPPE IV.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — GOUVERNEMENT DU CARDINAL INFANT.			
17491	Philippe III, roi d'Espagne, etc.	802. (*Van Hulthem*). Instruction politique de Philippe III, roi d'Espagne, à son filz.	Mon fils, j'ai esté souvente fois.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
13814		(*Titre*). Lettre missive, qui informe que le roi envoie l'infant don Ferdinand, pour assister l'infante dans le gouvernement et après lui succéder. Du 20 octobre 1632. LE CANDÈLE.	En ces occurrences.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
16145	Philippe IV, roi d'Espagne.	378. (*Van Hulthem*). Instructions générales de S. M. Philippe IV au Sérénissime Infant cardinal, don Ferdinand, frère de S. M., gouverneur-général des Pays-Bas, etc., dressées ensuite du rapport fait à S. M. par messire Pierre Roose, conseiller, en son premier voyage et séjour d'Espagne, 1632. Cette instruction se divise de la manière suivante : 1° Sur les évêques, abbés et sur la cour de Rome; 2° De la police civile; 3° Des bons-conseils, gouverneurs et magistrats; 4° Du conseil des finances; 5° Du grand conseil; 6° Du commerce; 7° De l'économie; 8° Modérer ses dépenses; 9° Frais et dépenses militaires; 10° Soldes et paies; 11° Police et discipline militaires. NUEWENS.	Ne pouvant en personne.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15399		106. (*Van Hulthem*). Deux lettres authentiques, touchant le procès criminel, intenté par le procureur-général, contre le comte Henri de Berg, du 10 et du 11 mars 1634, pour haute trahison ayant voulu livrer le pays aux Français.	Ayant naguères este mis en estat.	Française. In-folio et In-quarto.	1634
15400	Van Paeffenrode, président du Grand Conseil.	106. (*Van Hulthem*). Lettre du 13 avril 1636 du président du grand conseil, qui envoie au gouverneur-général le concept de l'arrêt qui fut prononcé le 16 du même mois, contre Alexandre de Bournonville, comte de Hennin, avec l'arrêt susdict imprimé, plus deux arrêts dudit conseil du 16 et 22 avril, l'un contre ledit comte de Hennin, l'autre contre frère Jean Leger, prieur de St-Martin (diocèse de Cambray), pour haute trahison, ayant voulu livrer la ville de Cambray aux François et participer à la trahison de Guillaume de Meleune, prince d'Espinoi.	Ensuite des lettres.	Française. In-quarto. Chyrotype.	1636
15936	J. A. Vincart.	302. (*Van Hulthem*). Relation et commentaires des succès de l'armée du roy, de ceste campagne de 1634, et de la felice entrée de son Altesse le ser.me infant cardinal don Ferdinand d'Austrice, en cesdicts pays, laquelle relation enuoye à sa Ma.te et présente a tous les provinces, villes et chasteleinies, Jan Antoine Vincart, secretaire des aduis secrets de guerre. L'ABBÉ BRASSEUR.	Ayant le roi depuis la mort de l'Infante.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
3270		(*Titre*). Principia politica ad bellum Hollando inferendum et finiendum scit necessaria, in 25 articulos digesta.	Deus, ut mundum condidit.	Latine. In-folio.	XVII $^1/_3$
12968		(*Titre*). An Ordines confœderatarum Belgii provinciarum justam aliquam suorum adversus Hispaniarum regem armorum causam adferre possint? 2° Queritur an Franciæ rex propter provinciam aliquam, justum movere bellum Hispaniarum regi possit? LE CANDÈLE.	Cum ita comparatum sit.	Latine. In-folio.	XVII $^1/_3$
13440	Philippe IV, roi d'Espagne.	(*Titre*). Lettre aux États-Généraux des provinces obéissantes, pour travailler à obtenir une trève des Provinces-Unies. LE CANDÈLE.	Nous avons vu.	Française. In-folio.	1634
12967	Les États des Provinces-Unies.	(*Titre*). Exhortation des États des Provinces-Unies aux États particuliers de Brabant et de Flandre, pour se joindre à eux après une guerre de soixante ans (*vers l'an* 1635). LE CANDÈLE.	Par les délibérations tenues.	Française. In-folio.	1635
12838		*Pièces diverses concernant les Pays-Bas, vers le temps du gouvernement du cardinal Infant.* LE CANDÈLE.	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVII $^2/_3$
15937	Van Gestel.	303. (*Van Hulthem*). Auctuarium chronici Belgici Auberti Miræi, ab ann. 1635, quod illud desiit, usque ad annum 1745 continuatum. Studio et opera ac calamo Corn. Vun Gestel, canonici ecclesiæ, D. V., Mechliniæ. NUEWENS.	1635, Obsidionem Lovaniensem.	Latine. In-quarto. Autogr.	1745

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15813		239. (*Van Hulthem*). Fransche oirlogen begonnen in den jaere 1635, 1636, 1637 en tot 1645. Belegeringe en ontset van de stercke en machtige stadt Valenchien in Hannonien; (jaer 1655, oirlog in 't jaer 1657. DE NÉLIS.	Onder veele sware en bloedige oirlogen.	Hollandais. In-folio.	XVII ²/₃
17499		802. (*Van Hulthem*). Cort wederlegh van het vermelen recht der Fransche op de landen van Aelst, Geeraertsberge, Ninove, Bornhem ende sonderlinge op de landen van Waes, Beveren, de stad Ruppelmonde, etc., etc. NUEWENS.	Aengesien den heer Michiel Le Pelletier.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
6454	Colbrant.	(*Titre*). Relation de ce qui s'est passé aux funérailles de l'empereur Ferdinand II, qui furent faites et célébrées en la chapelle de la cour en cette ville de Brusselle, le 7 et 8 de may 1637 et desquelles eut la direction messire Adrien Colbrant. FOPPENS.	Ayant Son Altesse Sérénissime été avertie.	Française. In-folio. Dessin.	XVII ³/₃
16404	Du même Colbrant.	458. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Ayant Son Altesse Sérénissime été avertie.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
12982		*Correspondance de deux commerçants l'un de Cadix et l'autre d'Anvers, sur les affaires politiques.* LE CANDÈLE.	Met groote vreugde.	Flamande. In-folio.	1665
12578	Cujusdam Jesuitæ Coleniensis.	(*Titre*). Litteræ Jesuitæ Coloniensis, ad patres Mussipontanos, 10 januarii 1635, etc. Concerne les intérêts de la maison d'Autriche contre ceux de la France. Consulter aussi plus loin, la correspondance générale des jésuites. LE CANDÈLE.	Pirnensium decretorum.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
13283		(*Titre*). Placcarts ende ordonnantie nopens de permissien om te verkryghen paspoorten van den vyandt. Suit un autre placcart pour le charroi par terre, de l'an 1638. LE CANDÈLE.	Philips, etc., alzoo in 't jaer 1626.	Flamande. In-folio. Chyrotype.	1638
16365		453. (*Van Hulthem*). Ferdinandi, Hispaniarum infantis, victoria et triumphus super debellatis hostibus, Gallis et Batavis, fano S. Audomari, Geldrià obsidione liberatis, etc., etc. LA COMTESSE D'YVE.	Dux magne, liceat, etc., in Belgas nil Galle potes.	Vers. Lat. In-folio. Chyrot.	1638
6688		*Pièces diverses concernant les guerres du XVIIe siècle.*	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
6817	Le cardinal Infant.	(*Titre*). Lettres du cardinal Infant après la bataille de Thionville, le 12 mai 1639, adressées au baron de Beek. SOC. JESU LUXEMBURGENSIS.	Sergeant-général de bataille.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
12836		*Projet pour la réduction des Provinces-Unies aux troupes du cardinal Infant.* LE CANDÈLE.	Algunos Olandeses catolicos.	Espagnole. In-folio.	XVIII ¹/₃
12844		*Pièces diverses concernant les événements des années 1640, etc., etc.* LE CANDÈLE.		Espagnole. In-folio.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13976		(*Titre*). Remarques sur l'introïtus Ferdinandi, anno 1641; exemplaire imprimé sur vélin, qui se trouvait dans la bibliothèque du duc de La Vallière. LE CANDÈLE.	M. De Bure décrit ainsi.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
17846	(*P. M. Mols*).	910. (*Van Hulthem*). Idem.	M. De Bure décrit ainsi.	Française. In-folio. Autogr.	XVIII ᵈ/₃
12840		(*Titre*). Minuta de un discurso hecho despues dela muerte del S. infante cardenal, (año. 1641) pareze que sobre las cossas del govierno. LE CANDÈLE.	Muriose el señor Infante.	Espagnole. In-folio.	1641
6455	Adrien Colbrant.	(*Titre*). Relation du service qui a été fait en la chapelle de la cour à Brusselle, lorsque feu le sérénissime prince Ferdinand, cardinal infant d'Espagne, frère de Philippe IV, gouverneur et capitaine-général pour S. M. des Pays-Bas et de Bourgogne, y fut exposé et mis en dépost, en 1641. FOPPENS.	Ce prince débonnaire.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
16406	Du même Colbrant.	458. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Ce prince débonnaire.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
12367		*Pièces concernant les honneurs funèbres rendus au cardinal Infant.* LE CANDÈLE.	Dieu ayant retiré à soi.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
12362		*Instruction sur le gouvernement après la mort du cardinal Infant.* LE CANDÈLE.	Le roi qui a toujours chéri.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — GOUVERNEMENT DE L'ARCHIDUC LÉOPOLD.			
16980		650. (*Van Hulthem*). Avis pour trouver la subsistance de trente mille hommes de pied et de dix mille chevaux, à la charge du pays, après la prise de Graveline et l'occupation de Walhen, du 5 novembre 1644. NUEWENS.	Le conseil ayant examiné.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
6456	Adrien Colbrant.	(*Titre*). Relation de ce qui s'est passé aux funérailles de feue madame Élisabeth de France, épouse de Philippe IV, roi d'Espagne, faites et célébrées en la chapelle de son palais royal, en ceste ville de Brussellles, les 23 et 24 janvier 1645, sous la direction de messire Adrien Colbrant. FOPPENS.	S. Ex. Ayant reçu.	Française. In-folio. Dessins.	XVII ᵈ/₃
16407	Du même Adrien Colbrant.	458. (*Van Hulthem*). Relation de ce qui s'est passé aux funérailles de don Balthasar-Charles-Philippe-Domingo d'Autriche, fils unique du roi Philippe IV, en la ville de Bruxelles, en 1647. NUEWENS.	Le susdit seigneur marquis.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
16454	Du même Adrien Colbrant.	465. (*Van Hulthem*). Oratio funebris principis Balthazaris Caroli, dicta Mechliniæ, anno 1646, per J. V. W. (Van wachtendonck.)	Quando nolis.	Latine. In-quarto. Imprimé.	1646

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6457	Adrien Colbran.	(*Titre*). Relation de ce qui s'est passé aux funérailles de don Balthazar Charles Philippe Dominique d'Autriche, fils unique du roi Philippe IV, en la chapelle du palais royal en ceste ville de Bruxelles, les 25 et 26 janvier 1647, sous la direction de M. Adrien Colbran, roi d'armes.	Le susdit seigneur marquis.	Française. In-folio. Dessins.	XVII ²/₃
3241		(*Titre*). *Correspondance des jésuites, renfermant principalement un journal historique des événements arrivés dans les Pays-Bas catholiques, depuis l'année 1647 jusqu'à 1650, avec les pièces justificatives; dans les trois langues.*	Cortraco 15 maji.	Lat. Fr. Fl. In-folio.	1650
12368	L'archiduc Léopold.	*Circulaire de l'archiduc Léopold, au moment de son arrivée au gouvernement général, le 1er juillet 1647.* LE CANDÈLE.	Depuis notre arrivée en ces provinces.	Française. In-folio.	XVII²/₃
12972	Jean Vincart secretario de los secretos de guerra.	(*Titre*). Relacion de los successos de las armas de Su Magd Catholica don Phelipe IV, nuestro señor commandadas por el archiducque Leopoldo Guillelmo, governador lugar theniente y capitan general de los estados de Flandes y Borgonia, año 1649. LE CANDÈLE.	Haviendo el tiempo.	Espagnole. In-quarto.	1649
12969		*Pièces diverses concernant l'union des Pays-Bas aux autres provinces de la monarchie espagnole.* LE CANDÈLE.	Movido decreto que todos.	Espagnole. In-folio.	XVII ²/₃
16972	Un gentilhomme Vénitien.	650. (*Van Hulthem*). Extrait d'une lettre imprimée, provenant d'un gentilhomme Vénitien, escrite de Munster, le 2 d'avril 1646, à un sien ami à Turin, traduite de l'italien. Concerne le traité qui se discutait alors pour la séparation des deux parties des Pays-Bas. NUEWENS.	Quant au second poinct.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
16151	Juan Cuermans.	582. (*Van Hulthem*). *Lettres écrites de Munster, depuis l'an 1638 jusqu'à 1649.*	Messeigneurs, après avoir prié.	Française In-folio. Autogr.	XVII²/₃
16973	Talon, avocat général au parlement de Paris.	650. (*Van Hulthem*). Harangue du lict de justice du roy, tenu au parlement de Paris, le mercredi 1er de janvier 1648. Cet ouvrage concerne la paix de Munster. NUEWENS.	Les séances du Roy.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
3385	Des Hameaux.	(*Titre*). Mémoire au cardinal de Mazarin sur les Pays-Bas.	Il est venu ici.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16974		650. (*Van Hulthem*). Relation de la lettre du roy, envoyée au parlement de Paris, au sujet de la détention de messire les princes de Condé et de Conty et duc de Longueville; du 19 janvier 1650. NUEWENS.	La résolution que nous avons été forcé de prendre.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
17493		802. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant la détention du duc Charles de Lorraine, à Bruxelles, en 1654.*	Personne ne peut ignorer.	Française. In-folio. Imprimé.	1654
6458	Adrien Colbran.	(*Titre*). Relation de la pompe funèbre de l'empereur Ferdinand III, en la chapelle de la cour, à Bruxelles, les 13 et 15 juillet 1657, de laquelle avait la direction messire Adrien Colbran, chevalier, conseiller de la cour, faisant l'office de premier roi d'armes.	Ayant S. A. S. sur la fin de, etc.......	Française. Dessins. In-folio.	XVII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE général de l'Inventaire.	NOMS des AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, avec les indications de leur explicit, des miniatures, de la calligraphie et de la provenance.	INCIPIT ou COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, etc.	DATE ou siècle de la COPIE.
3271		(*Titre*). Avis des intérêts aux habitants du Pays-Bas qui sont soubs la domination du roi d'Espagne, par une personne neutre qui propose de déclarer l'indépendance des provinces.	Il n'est rien de plus naturel aux hommes.	Française. In-folio.	1657
13832	Le marquis de Castel Rodrigo.	(*Titre*). Missive aux Conseils, informant de la mort du roi Philippe IV, et de la déclaration de ne point démembrer les Pays-Bas de la couronne d'Espagne; du 9 octobre 1665. Le Candèle.	Messieurs, bien que nous ne, etc.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
12373	Frédéric de Marselaer.	*Panégirique de Philippe IV, roi d'Espagne.* Le Candèle.	Legati Simulachrum.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
6460	Adrien Colbran.	(*Titre*). Relation des funérailles de S. M. Catholique Philippe IV, célébrées à l'église de Ste-Gudule à Bruxelles; les 4 et 5 novembre 1665.	Comme les eaux retenues dans, etc.	Française. In-folio. Dessins.	XVII d/₃
16409	Du même Adrien Colbran.	458. (*Van Hulthem*). Relation des funérailles de Philippe IV, célébrées à l'église de Ste-Gudule à Bruxelles, les 4 et 5 novembre 1665.	Comme les eaux retenues.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16504	A. S. D'Aubermont.	483. (*Van Hulthem*). Epicedium in exequiis regis Catholici Philippi IV, Belgarum principis, Lovanii.	Repentinum, o dolor!	Latine. In-folio. Imprimé.	XVII ²/₃
16455	Van den Venne.	465. (*Van Hulthem*). Oratio funebris in exequiis regis, Belgarum principis, Philippi IV, a Fr. Van den Venne, præposito ac canonico Mechliniensi, anno 1665.	Ad quem nisi.	Latine. In-folio. Imprimé.	1665
		SEPTIÈME DIVISION. CHARLES II.			
		SUBDIVISION UNIQUE.—GOUVERNEMENTS GÉNÉRAUX DU MARQUIS DE CASTEL RODRIGO, DU COMTE DE MONTEREY, DE DON JUAN D'AUTRICHE, DE L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE, ETC.			
15899		293. (*Van Hulthem*). *Collection de pièces concernant D. Juan, Charles II d'Autriche, et d'autres, relatives aux contestations de la régence d'Espagne, en faveur de Marie Anne, mère du roi Charles II, avec censure de l'inquisition, etc, etc.* (1668 à 1670).	A qui fallan las cartas siguientes.	Espagnole. In-folio. Chyrotype.	XVII ²/₃
13833		*Missive du gouvernement, pour avoir l'avis du conseil de Namur, concernant les droits prétendus de la Reine de France, sur diverses provinces des Pays-Bas; du* 28 *avril* 1667. Le Candèle.	Comme nous nous persuadons.	Française. Origine. In-folio.	1667
12595		(*Titre*). Le revers de la médaille ou contre-remarques sur un livret françois intitulé; « Remarques pour servir » de réponses à deux écrits imprimés à Bruxelles, con- » tre les droits de la reyne Très-Chrétienne, sur le » Brabant et sur divers lieux des Pays-Bas. » Le Candèle.	Notre dessin n'est pas.	Française. In-folio.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7119	Marquis de Castel Rodrigo.	*Lettres du marquis de Castel Rodrigo, gouverneur-général, en 1667.* Autres lettres concernant le service de l'armée. Voir, au règne de Louis XIV, plusieurs articles concernant ces différentes guerres.	Voyant combien est diminué.	Fr. Fl. In-folio.	XVII ²/₃
7019	Laubepin.	(*Titre*). Relation comment la Franche-Comté de Bourgogne est perdue, l'an 1668, et justification du comte de Laubepin, au parlement de Dole. Voir, aux provinces de France, le même article concernant la Franche-Comté.	Monsieur, je ne doute pas.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
17503		802. (*Van Hulthem*). Conférences préliminaires tenues en 1667 et 1668, pour le traité de paix ensuivy à Aix-la-Chapelle.	Par la lettre que j'ai entendu.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
17505		802. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668.*	Au nom de Dieu créateur, N. S. P. le pape.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
13831		(*Titre*). Remarques sur le procédé de la France, touchant la négociation de la paix. LE CANDÈLE.	Au même temps que les François.	Française. In-folio. Imprimé.	1668
12987		*Portraits du comte de Monterey, gouverneur général, etc.* LE CANDÈLE.	Inter omnes Belgii gubernatores.	Gravure.	XVII ²/₃
6866		(*Titre*). De comitis de Monterey, Belgii gubernatoris, adventu Luxemburgum.		Latine. In-folio.	XVII ²/₃
6690		(*Titre*). Guerres de l'an 1672, et autres événements de ce temps.	(*Voir passim dans les collections*).	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
17294		780. (*Van Hulthem*). Discours sur le siége de Charleroi, en 1672. NUEWENS.	Pour venir aux détails.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
12629		(*Titre*). Ban qui défend aux sujets et vassaux de S. M. aucune correspondance avecq ceux du royaume de France, pays cédés, etc., du 24 mars 1674. LE CANDÈLE.	Comme par la déclaration.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
16687	Fratris Henrici Van Geldrop, minoris recollecti.	558ᵃ. (*Van Hulthem*). De rebus mirabilibus et secretis quas, ad proprium usum, annotavit Fr. H. van Geldrop, minor recollectus, a die 29 januarii anni 1678, ad 12 februarii 1681. Tome I.	Januarii 1678, De custode.	Latine. In-octavo.	XVII ᵈ/₃
16628	Ejusdem F. Henrici Van Geldrop.	558ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem. *du* 13 *février* 1681, *au* 4 *février* 1685. Tome II.	Stabat Lovanii.	Latine. In-octavo.	XVII ᵈ/₃
17502		802. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant la paix de Nimègue, la victoire remportée le* 14 *août* 1678, *sur l'armée française près de la ville de Mons, et autres relations.*	Ayant été trouvé nécessaire.	Française. In-folio. Imprimé.	1678
3857		(*Titre*). Le Flameng sincer au François perfide et ennemi de son roy. C'est un dialogue contre les prétentions de Louis XIV, sur le duché de Brabant. Voir à la page 30 (482) pour cet article et pour le droit de reversion.	Monsieur, de grace, quel charme.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
7200		(*Titre*). Liste et déclaration des emprises, et occupations faites par S. M. T. C., dans les provinces de S. M. Catholique, aux Pays-Bas. VERDUSSEN.	Province de Luxembourg.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6671		*(Titre). Mémoire pour les deux siéges de Namur. (Voir à la ville de Namur).*	L'Ornoz et la Méhaigne.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
6622		*Mémoires du second siége de Namur, en l'année 1675, et sur les attaques, en 1704.*		Française. In-folio.	XVI 1/3
12837		*Notice sur les événements des années 1699 et suivantes, concernant la succession d'Espagne.*	Anno Domini 1699, mensis septembris.	Latine. In-folio.	XVI 2/3
		CHAPITRE III. MAISON DE BOURBON.			
		DIVISION UNIQUE.			
		PHILIPPE V.			
		NOTE. Voir, aux provinces et aux villes des Pays-Bas espagnols et aux Provinces-Unies, plusieurs articles concernant la guerre de la succession.			
12979	Le marquis de Bedmar.	*Lettres et pièces concernant son administration.* LE CANDÈLE.	S. M. nous ayant reçus.	Française. In-folio.	1701
12835	Pedro Gomez Serran.	Papeles de los servicios militares. Lettres diverses concernant la guerre de la succession d'Espagne. LE CANDÈLE.	»	Espagnole. In-folio.	XVIII 2/3
15337	Le marquis de Bedmar.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour la déclaration de la guerre, du 22 juillet 1702. LA COMTESSE D'YVE.	Ne s'étant rien omis dans la négociation.	Française. Authent.	1702
17925	Le comte de Lutzow, etc.	954. (*Van Hulthem*). Journal de ce qui s'est passé dans l'armée des Hauts-Alliés et dans le bataillon des gardes Danoises, du 9e du mois de juin, an MDCCIII à décembre même année. Manuscrit original avec plans au lavis. Le comte Charles-Æmilius de Lützow, était porte-enseigne au bataillon des gardes Danoises, alors au service du roi d'Angleterre et des États-Généraux des Provinces-Unies. Ce Mss. intéressant pour l'histoire des Pays-Bas, a été acheté à Copenhague, à la vente du chancelier de la couronne, le 9 septembre 1742. *Extr. V. H.*	Le roi de France n'ayant point observé.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
15338	Le marquis de Bedmar.	80. (*Van Hulthem*). *Ordonnance portant la défense de commercer avec les ennemis, du 17 janvier 1704.* LA COMTESSE D'YVE.	Étant informés qu'au préjudice.	Française. In-folio. Authent.	XVIII 1/3
		CHAPITRE IV. MAISON D'AUTRICHE; BRANCHE ALLEMANDE.			
		DIVISION UNIQUE.			
		CHARLES III, ROI D'ESPAGNE, DIT ENSUITE, CHARLES VI, EMPEREUR.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — ÉVÉNEMENTS GÉNÉRAUX.			
15939		305a. (*Van Hulthem*). Mémoires et pièces diverses sur la guerre des alliés contre la France, depuis l'an 1699 jusqu'à la campagne de 1712, avec des cartes, des plans de batailles et de siéges de villes. Tome I. NUEWENS.	Le roi d'Angleterre Guillaume III.	Française. In-folio. Authent.	XVIII 1/3
15940		305. (*Van Hulthem*). Idem. Tome II. NUEWENS.	F 150. . . Surpris d'une part.	Française. In-folio. Authent.	XVIII 2/3
6354	Le duc de Marlborough et les députés des États-Généraux.	*Proclamation datée du camp de Beaulieu, le 26 mai 1706, en faveur de Charles III.* FOPPENS.	Le bon Dieu ayant béni.	Française. In-folio.	1706

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
3315		(*Titre*). Brieven der extraordinarisse gedeputeerde van de Staten van Brabant aen de Staten General van Holland; 'sHage 23 decembris 1713. 1° Nopens examen begaen ter occasie dat eenige ingesetenen van den Walschen Brabant, syn aengeslagen geweest door sekeren partisaen. 2° Rakende de logementen militaire. 3° Nopens huldinge van S. M. den coninck Carel, als hertog van Lothryk, Brabant, enz. Gedruckt 1709.	De oude geschreevene.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃
6356	Le conseil de la reine de la Grande-Bretagne et les députés des États-Généraux.	(*Titre*). Ordonnance concernant la direction et la conduite générale des provinces des Pays-Bas espagnols; datée de Bruxelles, le 21 juillet 1706.	»	Française. Imprimé. In-quarto.	1706
16341		452. (*Van Hulthem*). Applausus chrono-epigrammaticus Philippo V. C'est un recueil de chronographes pour l'année 1713. L'abbé Brasseur.	InIMICo tIbI, etc.	Latine. In-quarto. Imprimé.	XVIII ²/₃
15830	Le comte d'Heylissem et le vicomte de Vooght, etc.	248. (*Van Hulthem*). Conférence de Lille, en 1716, au sujet des limites des Pays-Bas autrichiens.	Ensuite des ordres de Votre Excellence.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
15325	Le comte de Konigsegg.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance concernant la confiscation des biens de ceux qui ont suivi le parti du duc d'Anjou. Du 22 octobre 1716.	Comme par le placcart émané.	Française. In-folio.	1716
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — TRAITÉS DE LA BARRIÈRE, PRAGMATIQUE SANCTION, CONFÉRENCES DE SOISSONS, ETC.			
12662		*Requête des États de Flandre, contre le traité de la Barrière.* Le Candèle.	Le clergé en général.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12375	L'archiduchesse Marie Élisabeth, gouvernante générale.	(*Titre*). Passeport pour laisser entrer les objets d'habillement pour les garnisons hollandaises de la Barrière. Le Candèle.	S. A. S. pour et au nom.	Française. In-folio. Authent.	1731
12535		*Pièces concernant les conférences avec les commissaires des puissances maritimes, pour l'exécution du traité de Vienne, du* 6 *mars* 1731. Le Candèle.	Lettres, etc.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12614		*Mémorial administratif et historique de ce qui s'est passé après l'an* 1717. Le Candèle.	Le vicomte Christyn.	Francaise. In-folio.	XVIII ¹/₃
17009		661. (*Van Hulthem*). Lettres de la Sanction-pragmatique à l'égard de l'ordre de succession des états héréditaires. Du 6 décembre 1724.	Charles, etc., les empereurs des Romains.	Française. In-octavo.	XVIII ¹/₃
13518	De Wynants fils.	*Remarques en latin, sur la lettre du* 2 *octobre* 1720 *du prince Eugène, concernant la Pragmatique-sanction.* Le Candèle.	Ea pragmattica sanctio.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII ²/₃
15988 et 15989	Paltyn, conseiller de S. A.	334. (*Van Hulthem*). Rapport à S. A. l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, au sujet du congrès de Soissons (1728). — Autre rapport à la même, au sujet du congrès de Soissons, touchant les affaires en général et en particulier desdits Pays-Bas, pour la Compagnie des Indes, établie à Ostende. C'est dans les nᵒˢ 15988 et 15989 relatifs à la Compagnie d'Ostende que ces deux articles se trouvent inclus. Nuewens.	Quoique le rapport.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DIXIÈME DIVISION. MARIE-THÉRÈSE. PREMIÈRE SUBDIVISION. — AVANT L'OCCUPATION FRANÇAISE.			
12849		(*Titre*). Représentation au sujet des entreprises hostiles de S. M. Prussienne, à l'occasion de la succession de Bavière. LE CANDÈLE.	S. M. l'Impératrice-Reine.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12848		*Pièces concernant les troupes et les garnisons de l'Impératrice-Reine aux Pays-Bas, pendant la campagne de l'an 1746.* LE CANDÈLE.		Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15314		80. (*Van Hulthem*). Réglement entre le duc de Cumberland, général en chef de l'armée des Hauts-Alliés, et le gouvernement général des Pays-Bas autrichiens, avec l'approbation du prince de Waldeck, général en chef des troupes des États-Généraux des Provinces-Unies, pour ce qui regarde lesdites troupes, en la campagne de 1745, etc. Du 30 avril 1745. COMTESSE D'YVE.	1er. Il sera délivré par jour 200 fagots.	Française. In-folio.	1745
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — OCCUPATION FRANÇAISE. NOTE. Voir, aux nos 14260 à 14265, les six volumes des plans dessinés des campagnes du prince Charles en Silésie, et en Bohême. Quoique ces carnets ne concernent pas les Pays-Bas, ils sont remarquables pour faire connaître les talents militaires du prince Charles.			
13095	Heraut De Sechelles intendant des armées du roi de France.	(*Titre*). Conditions du traité des contributions, fait à Gand le 1er avril 1746, entre l'Intendant des armées du roi de France et les députés des États de Brabant. LE CANDÈLE.	A été convenu.	Française. In-folio. Imprimé.	1745
13443	Du même de Sechelles.	(*Titre*). Lettre concernant le paiement de deux millions de florins, consentis en subside par les États de Brabant, 19 mai 1747. LE CANDÈLE.	Vu les ordres du roi.	Française. In-folio.	1747
17788		889. (*Van Hulthem*). Lettres sur la plupart des événemens arrivés en 1745 et 1746. DE NÉLIS.	S'il faut absolument vous entretenir.	Française In-folio.	XVIII ¹/₃
13064	Les états de Flandre.	(*Titre*). Représentation au roi de France sur le subside de 25 mille rations par jour et un million de florins demandés en Flandre. LE CANDÈLE.	Les États ayant ouï.	Française. In-folio.	1745
16155	(*Curé Fr. Foppens.*)	384. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant les amortissements ecclésiastiques pendant l'occupation française.* Voir à l'Église de Belgique, plusieurs autres pièces sur cet objet. CHANOINE GOYERS.		Française. In-quarto. Chyrotype.	XVIII ²/₃
16156	Heraut de Sechelles; de Breteuil, etc, etc.	384. (*Van Hulthem*). *Pièces diverses concernant l'occupation française de 1745 à 1748. Requisitions, contributions, etc.* LE CHANOINE GOYERS. Voir, aux nos 3518 à 3524, les plans hydrographiques, géographiques et statistiques du Hainaut, du Brabant et de la Flandre. Ces plans font connaître l'état du cours de la Dendre, du Demer, etc., au milieu du dix-huitième siècle.		Française. In-quarto. Chyrotype.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TROISIÈME SUBDIVISION. — RENTRÉE AUX PAYS-BAS. NOTA. Voir, aux Gouverneurs généraux, les articles relatifs au gouvernement du prince Charles de Lorraine. C'est une chose superflue de faire observer, qu'aux chapitres concernant ces mêmes Gouverneurs généraux, principalement pendant le gouvernement du prince Charles, il y a un grand nombre d'articles relatifs à l'histoire des Pays-Bas. On ne s'étonnera donc point de ne voir ici qu'un très petit nombre d'indications sur les différents règnes de Charles VI, de Marie-Thérèse, de Joseph II, de Léopold II et de François II; car les matériaux spéciaux étant devenus beaucoup plus nombreux que sous les règnes précédents, il a fallu les diviser dans les chapitres de l'histoire du gouvernement et de l'administration qui vont suivre.			
16369		453. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant le retour des Autrichiens aux Pays-Bas, en 1749, après la paix d'Aix-la-Chapelle.* COMTESSE D'YVE.	Ser. duci Arembergii, etc.	Vers Lat. In-folio.	XVIII $^a/_3$
15251	Marie Thérèse Impératrice.	78. (*Van Hulthem*). Decret de l'impératrice-reine, ordonnant de faire connaitre à ses peuples Belgiques, sa satisfaction pour leur zèle et attachement; daté du 5 février 1749. (*Il y a plus loin*): Autre décret suspendant de l'exercice de leurs emplois, ceux qui en ont été pourvus par le gouvernement français, durant la guerre. Du 6 mars 1749. LA COMTESSE D'YVE.	Le président de mon Conseil suprême.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
13159		(*Titre*). État général des revenus de l'Impératrice-reine aux Pays-Bas, avec spécification des dépenses, pour l'année 1749, d'où l'on peut reconnaitre si ces fonds seront suffisants pour l'an 1750. LE CANDÈLE.	Domaines de Louvain.	Française. In-folio.	XVIII $^a/_3$
14761	Beyer, professeur de l'académie de Rome.	(*Titre*). Entwürfe zu Denckmüntzen wie die merkwurdigsten Begebenheiten, Thaten, und Historien von den Müntz-Schneiden.	Eurer K. K. Majesteit.	Allemande. Dessins. In-quarto.	XVIII $^d/_3$
		ONZIÈME DIVISION. JOSEPH II.			
15950	Goetval, van Brussel.	308ᵃ. (*Van Hulthem*). Beschryvinge, sedert 't jaer 1780 tot 1792, van de besonderste voorvallen ende geschiedenissen. 1780—1783. Tome 1.	1780, den 2 december.	Flamande. In-folio.	XVIII $^d/_3$
15951	Ejusdem Goetval.	308ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem. 1784—1786. Tome 2.	Den 1 januarius.	Flamande. In-folio.	XVIII $^d/_3$
15952	Ejusdem Goetval.	308ᶜ. (*Van Hulthem*). Idem. 1787—1788. Tome 3.	By den keyzer.	Flamande. In-folio.	XVIII $^d/_3$
15953	Ejusdem Goetval.	308ᵈ. (*Van Hulthem*). Idem. 1789—1790. Tome 4.	Men kan dit jaer.	Flamande. In-folio.	XVIII $^d/_3$
12998		(*Titre*). Generael krygsvelt-mannen van Z. K. K. M. Josephus II. LE CANDÈLE.	Generael felt-marschal.	Flamande. In-folio.	XVIII $^d/_3$
15284		*Notice sur la suppression de la Barrière.*	La demarche hardie de l'empereur.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
11922	Pie VI, souverain pontife; Joseph II, empereur.	*Lettre du pape Pie VI, du 3 août 1782, à l'empereur Joseph II, et la réponse de ce prince, du 19 août suivant.*	Profitant de la liberté, etc.	Flamande. In-folio.	1783
12993	Joseph II, empereur.	*Proclamation du 4 décembre 1783, pour l'amélioration de l'état politique de ses sujets.* LE CANDÈLE.	Je m'étais borné jusqu'ici.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
12997		*Liste du personnel de l'organisation établie aux Pays-Bas, par Joseph II, avec indication des traitements.* LE CANDÈLE.	Conseil souverain de justice.	Française. In-folio.	1789

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16916	Députés des États de Flandres.	673. (*Van Hulthem*). Résolution adressée à l'empereur Joseph II, concernant la suppression de quelques maisons religieuses. Du 14 mai 1782.	Les députés ordinaires.	Française. In-folio.	1782
8704		(*Titre*). Edict van den keyzer rakende de stigtinge van het seminaris in de universiteyt van Loven, (16 octobris 1786). Ordo lectionum theologicarum in universitate Lovaniensi.	Josephus, by der gracie Gods.	Flamande. In-octavo. Chyrotype.	1786
8705		(*Titre*). Waerachtig relaes van de geschiedenisse voorgevallen in het seminaris van Loven, den 7, 8, 9, enz. december 1786. Vermaeninge aen de studenten der godsgeleerdheyd.	Nog baetzugt, nog.	Flamande. In-octavo.	1786
8707		(*Titre*). Plan de l'institut des séminaires-généraux dans les États de l'empereur. Traduit de l'allemand. Vienne et Bruxelles. Lefrancq, 1787, in-8°. (*Plus loin il y a*) : Lettre de l'auteur du plan de l'institut des séminaires-généraux au Sr Emmanuel Flon.	La religion, et par une connexion.	Française. In-octavo. Imprimé.	1787
11665		*Dialogue entre un théologien et un jurisconsulte : 1° Du Séminaire-général de Louvain ; 2° de l'université.*	Qu'est-ce que vous pensez.	Française. In-folio.	XVI $^{1}/_{3}$
8711		(*Titre*). Avis doctrinal du chapitre métropolitain de Malines, et du chapitre cathédral d'Anvers, sur le séminaire-général; 1787.	V. E. ayant trouvé à propos.	Française. In-octavo. Imprimé.	1787
14295	Leplat, professeur de l'université de Louvain.	(*Titre*). Observations détaillées sur la déclaration et l'examen doctrinal de S. E. le cardinal Jean Henri de Frankenberg, archevêque de Malines; du 26 juin 1789.	La réponse de la faculté.	Française. In-folio.	1789
14296	Du même Leplat.	*Discours latin prononcé en l'université de Bonn, apologétique du congrès d'Ems.*	Vix pedes in nobiliorem.	Latine. In-octavo.	XVIII $^{d}/_{3}$
8706	Cardinalis de Frankenberg, Van den Elsken, Leplat, Dufour, etc.	(*Titre*). Dissertatio habita Lovanii, inter Joannem J. Van den Elsken ex Vorst, præsbiterum et carissimum C. Judocum Leplat, Mechliniensem. Leodii, 1787. (*Il y a plus loin*) : 1° Epistolæ Em. D^ni^ Joannis Henrici, S. R. E. card. archiep. Mechliniensis ad studiosam juventutem, 1787, initio anni ; 2° Adlocutio quam in seminario generali Lovaniensi, die 17 januarii, habuit D. Dufour.	In defendendis partibus.	Latine. In-octavo. Chyrotype.	1787
8713		*Lettres concernant le Séminaire-général de Louvain, en* 1788.	Ayant résolu de faire.	Française. In-octavo.	1788
8712		*Pièces diverses concernant le Séminaire général el l'archevêque.*	Le défaut de matières.	Française. In-octavo.	1788 et 1789
8708		*Autre collection de pièces relatives au Séminaire général de Louvain.*	Au cardinal, archevêque, de Malines.	Fl. Fr. In-octavo. Imprimé.	1789

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
8709	Les professeurs de l'université de Louvain.	Paraphrase de la lettre du docteur Marant au cardinal archevêque de Malines, en date du 3 avril 1789, concernant le séminaire général (*il y a plus loin*) : 1° Examen de la réponse que firent les professeurs de Louvain aux deux premières questions dogmatiques, qui leur furent proposées par l'archevêque de Malines, le 10 mars 1789. 2°. Mémoire sur les deux questions proposées par le cardinal archevêque de Malines. Lettre de M. Leplat, professeur en droit ecclésiastique, à S. E. le cardinal archevêque de Malines.	Paraphrase, etc.	Française. In-octavo. Imprimé.	1789
		DOUZIÈME DIVISION. ÉTATS-UNIS DE BELGIQUE. (RÉVOLUTION BRABANÇONNE).			
17418	Marray.	792. (*Van Hulthem*). Sur l'influence que les troubles Brabançons pourraient avoir dans l'état de l'Empire Germanique ; Bruxelles, 21 septembre 1787. DE NÉLIS.	Les troubles presqu'appaisés du Brabant.	Française. In-folio.	XVIII d/3
15948		307a (*Van Hulthem*). Mémoires, en forme de journal, avec pièces justificatives pour servir à l'histoire de la révolution des Pays-Bas autrichiens, depuis son commencement en 1787. (*Le présent volume depuis le 5 janvier 1787 jusqu'au 7 décembre même année*). Tome 1.	Janvier 1787 ; le 15, l'avocat fiscal.	Française. In-octavo.	XVIII d/3
15949		307b. (*Van Hulthem*). Idem, (*du 23 février 1787 à l'an* 1788.) Tome 2.	A. LL. RR., les supplie.	Française. In-octavo.	XVIII d/3
17114		698a. (*Van Hulthem*). Satires et autres pièces qui ont paru en 1787, 1788, 1789 et 1790. Tome 1.	Oraison dominicale.	Française. In-quarto.	XVIII d/3
17115		698b. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 2.	Vermaerden Van der Noot.	Fl. Fr. In-quarto.	XVIII d/3
17421		792. (*Van Hulthem*). Projet de s'emparer des Pays-Bas, proposé par un Français, au ministre des affaires étrangères de France, pour procurer à la France un agrandissement honorable, sans verser une goute de sang, en partageant la Turquie, donnant un roi héréditaire à la Pologne, la succession antique de Bourgogne à la France, etc., etc. Cette utopie paraît être faite peu avant l'année 1789. DE NÉLIS.	Si l'Europe a aujourd'hui quelque invasion.	Française. In-folio.	XVIII d/3
11606	Gerard.	(*Titre*). Journal des troubles des Pays-Bas autrichiens, en 1790. Tome 1.	Le 1er janvier 1790, le conseil.	Française. In-folio. Autogr.	1790
11607	Du même Gerard.	Idem. Tome 2.	Le 1er mars 1790, le magistrat.	Française. In-folio. Autogr.	1780
11608	Du même Gerard.	Idem. Tome 3.	L'on affiche, le 6 avril 1790.	Française. In-folio. Autogr.	1780

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
11609	Du même Gerard.	(*Titre*). Journal des troubles des Pays-Bas autrichiens, en 1790. Tome 4.	Le 1er juin, l'on construisit.	Française. In-folio. Autogr.	1790
11610	Du même Gerard.	Idem. Tome 5.	Le 18 juillet 1790, jour que, etc.	Française. In-folio. Autogr.	1790
11611	Du même Gerard.	Idem. Tome 6.	La nuit du 31 août au 1er septembre.	Française. In-folio. Autogr.	1790
11612	Du même Gerard.	Idem. Tome 7.	Le 3 novembre 1790.	Française. In-folio. Autogr.	1790
14890	Vonck.	*Sa correspondance de l'an 1782 à 1792.* 1re partie.	Conformément aux ordres.	Fr. Fl. Autogr.	1787 à 1792
14891	Du même Vonck.	Idem. 2e partie.	Aengezien my in embarras.	Fr. Fl. Autogr.	1787 à 1792
14892	Du même Vonck.	Idem. 3e partie.	Mits de meenigvuldige.	Fr. Fl. Autogr.	1787 à 1792
17112		697. (*Van Hulthem*). Recueil de vers satyriques et d'autres pièces rares, concernant la révolution Brabançonne, 1790-1793.	Fiat justitia.	Française. In-quarto.	XIX 2/3
16876	(*P. M. de Laval.*)	615. (*Van Hulthem*). Oprekening van alle de patriotieke giften, aen de staeten van Vlaenderen, door de inwoonders der zelve provincie, geduerende de revolutie van 't jaer 1790. LE CANDÈLE.	Oprekening der giften.	Flamande. In-quarto.	1791
13000		*Registre des sentences de conseils de guerre, contre les militaires belges, en l'année 1790.* LE CANDÈLE.	Ghesien het proces belet.	Fl. Fr. In-folio.	1790
		TREIZIÈME DIVISION. LÉOPOLD II.			
13001	Léopold II.	(*Titre*). Projet de dépêche de la part de S. M. Léopold II, à son avènement. LE CANDÈLE.	Appelé par la divine providence.	Française. In-folio.	XVIII d/3
13002	Le magistrat d'Anvers.	(*Titre*). Plaintes du magistrat d'Anvers sur la conduite des troupes autrichiennes à l'égard des bourgeois; adressées au ministère en 1791. LE CANDÈLE.	Le magistrat d'Anvers animé.	Française. In-folio.	1791
		QUATORZIÈME DIVISION. FRANÇOIS II.			
12993		*Lettre à l'empereur François II, sur les troubles.* LE CANDÈLE.	Je m'étais borné jusqu'ici.	Française. In-folio.	1792
12994		*Mémoire à l'empereur François II, sur la révolution brabançonne.* LE CANDÈLE.	Nous approchons aujourd'hui.	Française. In-folio.	1792
12996		*Pièces concernant les suites de la révolution brabançonne de 1791 à 1793, à la charge du sieur Stockaert de Cours au bois.* LE CANDÈLE.	Vers la fin du mois de juin 1793.	Fr. Fl. In-folio.	1793

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16877		615. (*Van Hulthem*). Patriotique giften van de jaeren 1793-94 aen Z. M. den Keyzer, als graeve der provincie van Vlaenderen, door de geestelycke en weereldlyke corporatien, en inwoonders der gemelde provincie, tot het voordzetten van den oorlog tegen de Franschen.	De heeren tresoriers generaels.	Flamande. In-quarto.	XIX $^{1}/_{3}$
12995	Les députés des États de Namur.	(*Titre*). Pièces des députés de Namur, en 1793, portant diverses demandes au Cte de Metternich, ministre, et par suite de la révolution brabançonne. LE CANDÈLE.	Une députation des États de Namur.	Française. In-folio.	1793
13006		(*Titre*). Projet d'armement des provinces belgiques, de 90,000 hommes, dont 30,000 hommes de troupes soldées et 60,000 hommes de troupes auxiliaires. LE CANDÈLE.	Il est inutile, je crois, d'entrer.	Français e In-folio .	1793
17293		779. (*Van Hulthem*). Sommaire des projets d'une légion walonne, à lever sous le nom de Beaulieu et pour le service de S. M. l'empereur et roi.	Cette légion sera composée.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		CHAPITRE V. RÉUNION A LA FRANCE.			
13005		(*Titre*). De l'invasion des Français en Belgique en 1794. LE CANDÈLE.	Si depuis trois ans.	Française. In-folio.	1794
12743		(*Titre*). Wondere geschiedenissen gebeurt in de achttiende eeuw, raekende de vernieting der cloosters en abdyen, als ook de scheuring der religie, ten tyde van de fransche republieq. LE CANDÈLE.	In dese Nederlanden.	Flamande. In-folio.	XIX $^{1}/_{3}$
		TITRE IX. HISTOIRE DES PROVINCES-UNIES.			
		CHAPITRE PREMIER. DESCRIPTIONS.			
		NOTA. Les articles qui vont suivre, concernent presqu'en totalité, mais indirectement, l'histoire des Pays-Bas catholiques, espagnols et autrichiens.			
17920		951. (*Van Hulthem*). Discorso sopra il stato presente, (*anno* 1607), delle Provintie Unite. NUEWENS.	Certo philosofo ha lasciato.	Italienne. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
17926		955. (*Van Hulthem*). Een korte staat en beschryving van de regeering van de seven Vereenigde Provintien der Nederlanden. MEERMAN.	Om een goede bevatting.	Hollandais. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CHAPITRE II. HISTOIRE AVANT LA PAIX DE WESTPHALIE.			
13975		(*Titre*). Histoire bibliographique et chronologique des Provinces-Unies. LE CANDÈLE.	Nous donnons ci-après.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
12951		(*Titre*). Beschryvinge van de herde belegeringe ende inneminge van de stadt genaempt den Grave. LE CANDÈLE.	Voorwacr het en is niet.	Flamande. In-octavo.	XVI d/3
12940	Georges Lalaing.	(*Titre*). Tractaet en handelinghe tusschen heeren Georges van Lalaing, stedehouder en Capiteyn Generael van Vriesen, Overyssel, Groeningen Omenelanden Drenthe, en Lingen, en de burgmeester en de raed van stadt van Groeningen. LE CANDÈLE.		Flamande. In-folio.	XVI d/3
14400	Odevaere.	*Esquisse de son tableau avec note autographe, portant ensuite* L'union d'Utrecht : Guillaume de Nassau, prince d'Orange, reçoit des États-généraux l'autorité souveraine, le 15 avril 1578.		Française. Dessins. In-folio.	XIX 1/3
14961		*Pièces concernant l'exécution de Balthazar Gerard.*	Die morder Balthazar Geraerts.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
17530	J.B. de Tassis, raed van State des konincx.	803. (*Van Hulthem*). Translaet van sekeren Spaenschen brief, geschreven den lesten mey anno XCV, ende in de Middelantsche Zee, géintercipieert, daer uyt claerlyck blyckt, dat den Spangnaert alsnoch volherden in hare voornemen, om met gewelt, dobbelheyt ofte bezoch hare generale heerschappie ofte tyrannie alomnie, ende namelyck voor al inde Nederlanden te versekeren, tot waerschouwinghe van alle lieffhebbers des vaderlants. 'S Gravenhaghe, 1596.	Uwe Majesteyt sal uyt, etc.	Flamande. In-quarto Imprimé.	1596
17517	Antonio Perez.	106. (*Van Hulthem*). Stucken der geschiedenissen van Antonio Perez, secretaire van den coninck Philips den II, waerinne de Spaensche practycken tot een spiegel van alle menschen, nuttelick ende naecktelick ontdeckt werden, enz., enz. 'S Gravenhaghe, 1597.	Also my voor eenighe tyt.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1597
17534	Le comte d'Essex.	803. (*Van Hulthem*). Apologie van den graeve van Essex, door hem selven beschreven, in t' jaer 1598, overgezet by C. C. Middelburgh, 1603.	Ghelyck als yemant aengeseyt wort.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1603
10449		(*Titre*). Remonstrance faicte par les ambassadeurs de messieurs les Estats des Provinces-Unies des Pays-Bas, au roy Très-Chrestien Louis XIII, peu après la mort du roy Henry le grand, son père.	Si tost que les tristes.	Française. In-folio.	XVII 1/3
13921	Du Maurier, conseiller d'État du roi Louis XIII.	(*Titre*). Proposition faicte aux Éstats-généraulx des Pays-Bas-Unis. Du 1er mai 1619. LE CANDÈLE.	Depuis le raport faict.	Française. In-octavo.	XVII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15413		116. (*Van Hulthem*). Bekentenisse van Johan van Olden Barnevelt, ghewezen advocaet van den lande van Hollant ende West-Vrislant; uytghecomen den XV aprilis 1619, stilo novo. In S' Gravenhaghe, 1619. Suit la brochure imprimée de sa sentence, en 1619, avec gravure qui représente l'exécution d'Olden-Barnevelt.	Bekentenisse, enz.	Hollandais. In-quarto. Chyrotype.	1619
15414		116. (*Van Hulthem*). Sententie Johanis Grevii, gewezenen predicant tot Heusden, in 'S Gravenhague, by Gillebrant Jacobs, enz., 1620. Placaert van de Staten-generael der vereenigde Nederlanden, teghens secker fameux bouck oft libel, uytgegeven by Hugo de Groot, geintituleert: Verantwoordinge van de wettelycke regieringe van Holland ende West-Vrieslant, mitsgaders eenige naeburige provincien; 1622.	Sententie Joannis Grevii.	Hollandais. In-quarto. Chyrotype.	XVII ²/₃
16652		549. (*Van Hulthem*). Verclaring van zommige priesters der cleregie, binnen Amsterdam, op het stuk van het eeren der heyligen; uytgegeven by gelegentheyt van de predicatie, van Pater Thomas Debbout.	Is al van overlang.	Flamande. In-folio. Imprimé.	XVIII ¹/₃
12836		*Projet pour la réduction des Provinces-Unies aux troupes du cardinal Infant.* LE CANDÈLE.	Algunos Olandeses Catolicos.	Espagnole. In-folio.	XVII ²/₃
		CHAPITRE III. HISTOIRE DEPUIS LE TRAITÉ DE WESTPHALIE.			
12985		(*Titre.*) Het Vereenight Nederland, verdeylt door de wapenen van Lodewyck den XIV. LE CANDÈLE.	Mars, etc.	Hollandais. In-8°.	XVII ²/₃
13356		(*Titre*). Verklaringhe oppervelhebbers van de vloot der Vereenighde Nederlanden, wegens het groeten ende wedergroeten in zee, tuschen de vlaggen van Vranckryck ende den staet voorgevallen, in den jaere 1652. LE CANDÈLE.	Wy ondergeschreevenen.	Hollandais. In-folio.	XVIII ¹/₃
9957	Beverninck de Huybert. De Jongstal.	(*Titre*). Verbael gehouden by de heeren van Beverninck de Huybert en de Jonghstal hare homo, gedeputeerden en plenipotentiarissen tot onderhandels van de vreede, binnen de stad Breda; den 8 mey 1667 tot den 29 july daeraen volgende.	Met de continuatie.	Hollandais. In-folio.	1667
10179		(*Titre*). Tweede deel oft continuatie van het verhael gehouden by Ed. H. Mog[d] extraordinaris ambassadeur in Engelandt, beginnende met den eersten april 1668.	De conferentie van voorleden.	Hollandais. In-folio.	1668

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
3870		(*Titre*). Instruction aux députés des États-Généraux, pour traiter de la paix avec le roi de la Grande-Bretagne, le roi de France et les autres puissances. (*Datée :* Hagæ Comitum in Hollandià, die 23 januarii 1668.) — Responsio objecta contra epistolam quamdam, jurisconsulto Belgâ scriptam, circa proprietatem Brabantiæ, datâ falsâ hypothesi quod ducatus Brabantiæ devolutione sit subjectus. — Lettre du roy de la Grande-Bretagne aux États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, touchant la paix conclue et signée le 9/19 février 1674. (*Concernant les traités de Nimègue, etc.*)	Instruction aux députés, etc.	Fr. Lat. In-folio.	1668 et 1674
6251	J. De Brune.	(*Titre*). Lof der vereenigde provincien. (*Il y a plus loin :*) Batavorum pompa funebris.	Een heyligh vaderlandt.	Fl. Lat. In-quarto.	XVII 1/3
12124		(*Titre*). Beclagh der meyers, teghen het reglement van het land. LE CANDÈLE.	De meyers van het land.	Vers Hol. In-quarto.	XVIII 1/3
		CHAPITRE IV. DEPUIS LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE.			
5977	Les États-Généraux.	(*Titre*). Extracten uit de resolutien van de Ed. M. Heeren Raaden van Staate der Vereenigde Nederlanden, van woonsdag den 13 november 1726, en andere stukken tot den 28 october 1739. Ce volume concerne les fournitures de guerre, faites par les Pays-Bas Autrichiens pendant la guerre de succession d'Espagne.	Jaeren 1726—1739.	Hollandais. Authent.	XVIII 2/3
17922	S. M. J. C. Schutz.	953ª. (*Van Hulthem*). *Analecta* raekende de republiek van Holland, waeronder verscheidene die door my J. C. Schultz zyn verzameldt uyt buytenlandsche papieren, n° 1, tot het jaer 1726 inclusive. Tome 1.	Beaumarchais, sur la Hollande ancienne et moderne.	Fr. Angl. Hollandais. In-folio.	XVIII d/3
17923		953ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem, tot het jaer 1747 inclusive. Tome 2.	Nederlanden. Sevilien, den 29 juny 1731.	Fr. Angl. Hollandais. In-folio.	XVIII d/3
17924		953ᶜ. (*Van Hulthem*). Idem, van 1748 tot het jaer 1751, october. Tome 3.	Kaerle, by de gratie Gods.	Fr. Angl. Hollandais. In-folio.	XVIII d/3
12564		(*Titre*). Confirmatie brief van den tractaet van Venloo, in t' jaer 1744. LE CANDÈLE.	De prins-erf stadhouder heeft, enz.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
5978	Les États-Généraux.	(*Titre*). Extracten uit de resolutie van de Ed. Mogende Heeren Raden van State der Vereenigde Nederlanden, van dingsdag den 10 mey 1740, met andere stukken tot vrydag den 27 décember 1743.	1740—1743.	Hollandais. Authent.	XVIII 2/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
5979	Les États-Généraux.	(*Titre*). Extraet uit de resolutien van de Ed. Mogende Heeren Raden van State der Vereenigde Nederlande van donderdag den 2 januarii 1744, tot den 17 november van het zelve jaer, met andere stukken.	1744.	Hollandais. Authent.	XVIII 2/3
5980	Les mêmes États-Généraux.	Idem, 19 januarii 1745, tot 1 december van het selve jaer.	1745.	Hollandais. Authent.	XVIII 2/3
5981	Les mêmes États-Généraux.	Idem, van 26 september 1746 tot den 20 januarii 1750.	1746—1750.	Hollandais. Authent.	XVIII 2/3
		——— **TITRE X.** **ROYAUME, ET ENSUITE, GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE HOLLANDE.**			
11670	Beyts.	(*Titre*). *Tableau du personnel de l'ordre judiciaire, organisé en Hollande, sous l'Empire Français.*	M. B. Doncker Curcius.	Française. In-folio.	XIX 1/3
15420		119. (*Van Hulthem*). Register van extract des inhouds der artikelen van de ordonnantie op het regt van successie. 'S Hage, den 4 oct. 1805.	Grondelycke bepaling.	Hollandais. In-quarto.	XIX 1/3
15421	Le ministre des finances.	119. (*Van Hulthem*). Inhoud der notificatie van den Secretaire van Staat voor de finantien, dato 4 december 1805, gevoegd achter de ordonnantie op het regt der successie, etc. (*Plus loin*) : Inhoud van het decret van Lodewyck Napoleon, koning van Holland, dato 4 maart 1808.	Behelzende, etc.	Hollandais. In-quarto.	XIX 1/3
		——— **TITRE XI.** **ROYAUME DES PAYS-BAS.**			
15954	Le général de Thull.	309. (*Van Hulthem*). Extrait d'une note remise par S. Ex. le général de Thul, envoyé extraordinaire de S. M. l'empereur de toutes les Russies, au ministre des affaires étrangères de S. M. le roi des Pays-Bas. Cet acte est authentiqué par le baron de Nagell, ministre des affaires étrangères de S. M. le roi des Pays-Bas ; par ledit acte ce souverain donne son adhésion à la Sainte Alliance, conclue à Paris le 24/14 septembre 1815, entre LL. MM. les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse.	Extrait d'une note.	Française. Dessin.	1816
14398	Odevaere.	*Esquisse du tableau qui représente le prince d'Orange, blessé à la bataille de la Belle Alliance, le 18 juin 1815.*		Française. In-folio.	XIX 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TITRE XII. HISTOIRE DU GOUVERNEMENT ET DE L'ADMINISTRATION. — CHAPITRE PREMIER. GOUVERNEMENT DE TOUS LES PAYS-BAS. — PREMIÈRE DIVISION. RECUEILS GÉNÉRAUX DE PLACARDS ET ORDONNANCES.			
13432		(*Titre*). Inventaris van den bewylen papieren in t' Hof ligghende. LE CANDÈLE.	Alvoorens een antwoorde.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
12518		(*Titre*). Recueil des ordonnances émanées sur le fait des administrations, selon l'ordre chronologique, depuis le 10 mai 1515, jusqu'au 22 décembre 1762. LE CANDÈLE.	D'executie van 's princen penninghen.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃
13335	L'empereur Charles-Quint.	(*Titre*). Ordonnances, instructions et restrictions faites, advisées et conclues à Bruxelles, le 1ᵉʳ octobre 1531, par l'empereur, roy de Germanie, etc., par l'advis et délibération des princes, des chevaliers de son ordre et des gens de ses Conseils Privé et des Finances, ès pays de par deça pour le tems advenir, etc. LE CANDÈLE.	Primes, l'empereur adverti.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
16373		456. (*Van Hulthem*). Recueil contenant les commissions des gouverneurs-généraux des Pays-Bas et du Conseil d'État, depuis 1531 jusqu'à 1595. LA COMTESSE D'YVE.	Premièrement ordonne.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
17513		803. (*Van Hulthem*). Ordonnancien ende statuten by der Keyzerlieken Majesteyt, ghegheven in de stad van Utrecht, den XXX dagen van januarii, in 't jaer 1545.	Kaerle, enz., alzoo wy.	Flamande. Imprimé.	1545
12598		*Liste des instructions secrètes et autres, données aux Gouverneurs-généraux des Pays-Bas, depuis le 13 décembre 1567 jusqu'en 1725.* LE CANDÈLE.	Lettre du roi à la duchesse de Parme.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12483		(*Titre*). Table des diverses ordonnances émanées par le gouvernement des Pays-Bas, depuis le 7 octobre 1531 jusqu'en 1773. LE CANDÈLE.	Ordonnances et statuts.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
13519		(*Titre*). Table des édits et placcards du gouvernement des Pays-Bas, de l'an 1604 à 1772. LE CANDÈLE.	Traité pour le rétablissement.	Française. In-folio.	1772
12678	Le Prince Charles,	(*Titre*). Table des placcarts, ordonnances, decrets et autres pièces du gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, depuis le 1ᵉʳ février 1764 jusqu'au 31 décembre 1787. LE CANDÈLE.	Lettres cassatoires des citations.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DEUXIÈME DIVISION. CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT.			
12905	Joachim Hopperus, conseiller d'État, etc.	(*Titre*). Mémoire touchant l'estat et gouvernement des Pays-Bas. Voir n° 11617, 11727, etc., à la page 247-(699). Le présent article et celui qui va suivre ont été destinés pour la double classification, parce que cet ouvrage concerne autant la formule du gouvernement que l'histoire des troubles du 16e siècle. Le Candèle.	Ayant le roy par la grâce de Dieu.	Française. In-8°.	XVIII a/3
9248	Du même Hopperus.	Idem.	Ayant le roy par la grâce de Dieu.	Française. In-folio.	XVI d/3
10430	Du même Hopperus.	(*Titre*). De republicâ ordinandâ. Voir la note au n° 12905 ci-dessus.	Verbum veritatis; Dei sacro sancti.	Latine. In-folio.	XVII a/3
12362		(*Titre*). Instruction concernant le gouvernement général après la mort du cardinal Infant. Le Candèle.	Le roi qui a toujours chéri.	Française. In-folio.	XVII a/3
10393	Van der Noot.	(*Titre*). Considérations sur le gouvernement des Pays-Bas, achevées le 15 d'avril 1646.	Au mesme temps qu'étant venu, etc. Les Pays-Bas que César.	Française. In-folio.	XVII d/3
15975	Du même Van der-Noot.	325. (*Van Hulthem*). Idem.	Au même temps qu'étant venu, etc. Les Pays-Bas que César.	Française. In-folio.	XVII a/3
15976	Du même Van der-Noot.	326a. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 1. De Nélis.	Les Pays-Bas que César.	Française. In-folio.	XVII d/3
15977	Du même Van der-Noot.	326b. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 2. De Nélis.	..... et autres soulevements.	Française. In-folio.	XVIII a/3
12828	Du même Van der-Noot.	Idem. Le Candèle.	Les Pays-Bas que César nommait.	Française. In-folio.	1646
12284	Du même Van der-Noot.	Idem. Le Candèle.	Les Pays-Bas que César, etc., au même tems.	Française. In-folio.	XVII a/3
12824	Du même Van der-Noot.	Idem. Le Candèle.	Les Pays-Bas que César.	Française.	XVIII a/3
14841	Du même Van der-Noot.	Idem.	Les Pays-Bas que César.	Française. In-folio.	XVIII a/3
16044	Blondel ou De Conge.	343a. (*Van Hulthem*). Mémoires concernant le gouvernement des Pays-Bas. Cet ouvrage a pour objet: 1° la présidence du conseil privé, ses rapports avec les autres consaux du gouvernement, avec les conseils de Brabant et de Flandre, la chambre des comptes, etc., etc. 2° Conséquence de cette présidence de développer les droits et prérogatives que le prince s'est réservés dans l'administration du pays. Cet ouvrage, pour parvenir à cet objet, est un composé de copies, d'actes administratifs et judiciaires. Nous ne les séparons pas par des articles distincts, comme nous l'avons fait pour d'autres Mss. parce qu'ils n'ont qu'un seul objet et dès lors une seule classification. pages 1 — 444 — Tome 1.	Ayant à cause de mon différend.	Française. In-folio.	XVII a/3
16045	Du même Blondel ou De Conge.	343b. (*Van Hulthem*). Idem. pages 445 — 810 — Tome 2.	Les président et gens de la chambre des comptes.	Française. In-folio.	XVII a/3
12290	Charles d'Hovinnes, chef-président du conseil privé.	(*Titre*). Mémoire touchant la forme du gouvernement politique des Pays-Bas et des conseils et officiers qui en composent le ministère, dressé en 1662 pour être envoyé au roy. Le Candèle.	Le pays d'enbas.	Française. In-folio.	XVIII a/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15980	Du même De Hovinnes avec notes de Wynants.	328. (*Van Hulthem*). Mémoire touchant la forme du gouvernement politique des Pays-Bas et des conseils et officiers qui en composent le ministère. DE NÉLIS.	Le pays d'enbas, ont consisté, etc. Il se voit par le contenu.	Française. In-folio.	XVIII d/3
15981	Des mêmes Hovinnes et Wynants.	329. (*Van Hulthem*). Idem.	Le pays d'enbas, etc. Il se voit.	Française. In-folio.	XVIII d/3
15978	Des mêmes Hovinnes et Wynants.	327. (*Van Hulthem*). Idem.	Les pays d'enbas ont consisté.	Française. In-folio.	XVIII d/3
15983	Des mêmes Hovinnes et Wynants.	330. (*Van Hulthem*). Idem.	Les pays d'enbas, etc. Il se voit par le contenu.	Française. In-folio.	XVIII d/3
15985	Des mêmes Hovinnes et Wynants.	331. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Les pays d'en bas.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
12291	Des mêmes Hovinnes et Wynants.	*Semblables mémoires.* LE CANDÈLE.	Comme le pays d'enbas.	Française. In-folio.	XVIII d/3
1229	Des mêmes Hovinnes et Wynants.	Idem. LE CANDÈLE.	Comme le pays d'enbas.	Française. In-quarto.	XVIII d/3
12297	Du même De Hovinnes ou Roose.	(*Titre*). Bref mémoire de la forme des ressorts du gouvernement politique des Pays-Bas sous l'obéissance de S. M. LE CANDÈLE.	Les pays d'enbas.	Française. In-quarto.	XVIII d/3
12293	Du même De Hovinnes, etc.	(*Titre*). Réponse du président de Hovinnes à un écrit qui lui fut rapporté par Ph. Cordonnier, secrétaire du surintendant de la justice militaire, le 2 septembre 1664, précédé d'une table des charges imposées au dit président, ensemble les réfutations d'icelles charges contenues au dit libelle privé et diffamatoire, etc. LE CANDÈLE.	Que feu l'archiducq Léopold.	Française. In-folio.	1664
13150		(*Titre*). Du gouvernement politique des Pays-Bas, avant la mort de Charles II. LE CANDÈLE.	Le 1er conseil était le conseil.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
13151		(*Titre*). Du gouvernement politique des Pays-Bas, après la mort de Charles II. LE CANDÈLE.	Par ce nouveau plan a été.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
6353		(*Titre*). Règlement contenant la nouvelle forme du gouvernement que Sa Majesté veut être observée dans ses provinces des Pays-Bas. FOPPENS.	Philippe, etc. Que nous ayant.	Française. Imprimé.	1703
12372		(*Titre*). Extraits du registre des résolutions des États-Généraux des Provinces-Unies, du 23 janvier 1709, ensuite d'une conférence avec le Duc de Marlborough, concernant le gouvernement des Pays-Bas-Espagnols. LE CANDÈLE.	Les sieurs de Welderen et autres.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12830		(*Titre*). Nouveau règlement pour le gouvernement des Pays-Bas-Espagnols. LE CANDÈLE.	S. M. la reine de la Grande-Bretagne.	Française. In-folio.	1781
12988		(*Titre*). Nouveau règlement pour le gouvernement des Pays-Bas-Espagnols. LE CANDÈLE.	Nous vous remettrons le nouveau.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6355		(*Titre*). Nouveau règlement pour le gouvernement des Pays-Bas-Espagnols du. . . octobre 1711, avec réponse marginale à la lettre de la conférence, au nouveau règlement. FOPPENS.	Nous vous remettrons le nouveau.	Française. Imprimé.	1711

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17537	Le Marquis de Prié.	804. (*Van Hulthem*). Extrait d'une relation faite au mois de décembre 1722, où l'on examine à fond, entr'autres choses, les différences qu'il y a entre l'ancienne constitution du gouvernement des Pays-Bas et le nouveau plan résolu et établi par lettres patentes de S. M. I. et C., du 29 mars 1718. NUEWENS.	§ 1. Ou l'on rapporte.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16262	Du même marquis de Prié.	433. (*Van Hulthem*). Traité sur la forme du gouvernement politique des Pays-Bas. NUEWENS.	On examinera dans ce traité.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
12299	Du même marquis de Prié.	Idem. LE CANDÈLE.	On examinera dans ce traité.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
16264	Du même marquis de Prié.	434. (*Van Hulthem*). Idem. VAN BAVIÈRE.	On examinera dans ce traité.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12300	Du même marquis de Prié.	(*Titre*). Supplément au traité du gouvernement politique des Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Cependant, comme il est question.	Française. In-quarto.	1722
13149		(*Titre*). Instructions sur le gouvernement politique des Pays-Bas envoyées à Son Excellence Mr le comte de Zinzendorff, à Delft. LE CANDÈLE.	Le gouvernement général des Pays-Bas.	Française. In-quarto.	XVIII²/₃
16040	De Cuvelier, conseiller au conseil suprême à Vienne.	340. (*Van Hulthem*). Mémoire adressé à l'empereur, pour avancer le bon ordre, redressement, économie, augmentation et réforme en toutes sortes d'affaires qui intéressent le service et le bien des Pays-Bas, présenté à S. M. Imp. et Cath., à Vienne, le 5 février 1733. COMTESSE D'YVE.	V. M. m'a fait ordonner.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12294	Le Comte de Wynants, conseiller-régent du conseil-suprême.	321. (*Titre*). Mémoire sur la constitution et l'administration des Pays-Bas autrichiens, en forme d'instruction d'un père à son fils. Ouvrage attribué à M. le comte de Wynants, conseiller-régent du conseil-suprême, établi auprès de la personne de l'empereur Charles VI; l'auteur est mort à Vienne en 1752. LE CANDÈLE.	Mon fils, dans le dessein.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
6546	Du même Wynants.	Idem. FOPPENS.	Mon fils, dans le dessein.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15970	Du même Wynants.	321. (*Van Hulthem*). Idem. DE NÉLIS.	Mon fils, dans le dessein.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15971	Du même Wynants.	322. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Mon fils, dans le dessein.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15972	Du même Wynants.	323. (*Van Hulthem*). Idem.	Mon fils, dans le dessein.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15973	Du même Wynants.	324. (*Van Hulthem*). Idem. COMTESSE D'YVE.	Mon fils, dans le dessein.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15974	Du même Wynants.	325. (*Van Hulthem*). Idem.	Mon fils, dans le dessein.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12286	Du même Wynants.	*Fragment d'un mémoire sur les Pays-Bas autrichiens.* LE CANDÈLE.	J'étais nommé de la part.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16041	De Vigneron de la Haye, avocat au Conseil de Brabant.	341. (*Van Hulthem*). Observations sur les Pays-Bas autrichiens. On y traite du droit public, manuscrit original, signé par l'auteur De Vigneron de la Haye, avocat au conseil souverain de Brabant. NUEWENS.	Ayant eu le bonheur.	Française. In-folio. Autogr.	XVIII d/3
15979		327. (*Van Hulthem*). Tableau sommaire de l'état et du gouvernement des provinces et districts que S. M. l'Impératrice et Reine possède aux Pays-Bas, en date du 23 avril 1757.	Les États que S. M.	Française. In-quarto.	XVIII d/3
15206	J. De Leenheer, bibliothécaire de son A. R. et avocat au conseil souverain de Brabant.	73. (*Van Hulthem*). Encyclopédie historique du gouvernement des Pays-Bas autrichiens. (*Par ordre alphabétique*). C'est un répertoire de faits, servant d'éclaircissements aux édits, ordonnances, décrets, tarifs, traités et autres actes publics, émanés au nom et de la part des souverains de ces provinces belgiques et contenus dans les recueils des placards de Brabant et de Flandres, ainsi que dans le supplément à ces recueils. Ouvrage tiré, pour la plus grande partie, de mémoires originaux ou du moins authentiques, et qui n'ont jamais été imprimés, par J. De Leenheer, bibliothécaire de son altesse royale et avocat au conseil souverain de Brabant, 1777. (*Extr. V. H.*) Tome 1er.	Droit d'ambassade.	Française. In-folio.	1777
15207	Du même De Leenheer.	73b. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 2.	Amortissement.	Française. In-folio.	1777
15208	Du même De Leenheer.	73c. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 3.	Abbés, abbesses.	Française. In-folio.	1777
12285	Le comte de Neny, chef président du conseil privé.	(*Titre*). Mémoire sur l'état politique des Pays-Bas et la constitution tant externe qu'interne des provinces pour servir à l'instruction particulière de son altesse royale monseigneur l'archiduc Joseph, 1760. LE CANDÈLE.	L'histoire d'un pays est si essentiellement liée.	Française. In-folio.	XVIII a/3
15967	Du même Neny.	318. (*Van Hulthem*). Idem. COMTESSE D'YVE.	L'histoire d'un pays, etc.	Française. In-folio.	XVIII d/3
15968	Du même Neny.	319. (*Van Hulthem*). Idem. DE NÉLIS.	L'histoire d'un pays.	Française. In-folio.	XVIII d/3
15969	Du même Neny.	320. (*Van Hulthem*). Idem. GASPAROLI.	L'histoire d'un pays.	Française. In-quarto.	XVIII d/3
12301	Du même Neny.	Idem. LE CANDÈLE.	L'histoire d'un pays.	Française. In-folio.	XVIII d/3
15000	Du même Neny.	Idem.	L'histoire d'un pays.	Française. In-folio.	XVIII d/3
10206	Du même Neny.	Idem.	L'histoire d'un pays.	Française. In-folio.	XVIII d/3
12287	Du même Neny.	Idem. LE CANDÈLE.	L'histoire d'un pays.	Française. In-folio.	XVIII d/3
12288	Du même Neny.	Idem. LE CANDÈLE	L'histoire d'un pays.	Française. In-folio.	XVIII d/3
12289	Du même Neny.	Idem. LE CANDÈLE.	L'histoire d'un pays.	Française. In-folio.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12302		(*Titre*). Mémoire sur le gouvernement général des Pays-Bas Autrichiens. Bruxelles, le 19 janvier de l'an 1792. LE CANDÈLE.	Les malheurs des peuples.	Française. In-folio.	1792
12303		Idem. LE CANDÈLE.	Les malheurs des peuples.	Française. In-folio.	1792
		TROISIÈME DIVISION. GOUVERNEURS GÉNÉRAUX. PREMIÈRE SUBDIVISION. — HISTOIRE GÉNÉRALE.			
16362		453. (*Van Hulthem*). Alle de gouverneurs van het Nederlandt, van 't jaer 1476 tot het jaer 1750. Ce manuscrit est orné de 159 gravures en portraits, plans et vues de villes, etc., etc., parmi lesquels il s'en trouve de fort rares. COMTESE D'YVE.	Het gebeurde.	Flamande. In-folio. Chyrotype.	XVIII ²/₃
16314		452ª. (*Van Hulthem*). Korte beschryvinge van alle de gouverneurs der Nederlanden. *Histoire des gouverneurs-généraux des Pays-Bas, des souverains contemporains et d'autres hommes illustres, depuis 1485, jusqu'en 1775. Jusqu'à l'entrée de l'archiduc.* Grand nombre de portraits desdits gouverneurs, plans de villes et de batailles, estampes, etc.; il y a aussi des pièces imprimées et divers actes d'administration qui y ont rapport. C'est une histoire générale de leurs opérations politiques et militaires. Tome 1er. NUEWENS.	Het gebeurde op de 16 februarii.	Fl. Fr. Lat. In-quarto. Chyrotype.	XVIII ²/₃
16320		452ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem. Anno 1594-1656. Nous avons séparé de ce tome, à cause de la classification, quelques articles qui se reproduisent en d'autres endroits. Tome 2. NUEWENS.	P. H. De Gusman van Toledo.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	XVIII ²/₃
16336		452ᶜ. (*Van Hulthem*). Idem. Anno 1657-1692. Tome 3. NUEWENS.	Dezen Don Juan.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	XVIII ²/₃
16337		452ᵈ. (*Van Hulthem*). Idem. Anno 1693-1725. Tome 4. NUEWENS.	Is geweest den sone.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	XVIII ²/₃
16346		452ᵉ. (*Van Hulthem*). Idem. Anno 1726-1775. Tome 5. NUEWENS.	Is geweest de doghter.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	XVIII ²/₃
16310	Vander Vynckt, conseiller au conseil de Flandre.	448. (*Van Hulthem*). Recherches chronologiques et historiques sur le gouvernement général et les gouverneurs des Pays-Bas, divisées en trois parties: la première s'étend de 1476 jusqu'à l'année 1600; la deuxième, de 1600 à 1706; la troisième, de 1706 jusqu'en 1745; depuis elle est continuée jusqu'en 1753, par des corrections et des additions. Ce manuscrit original, renfermant des armoiries peintes en couleurs héraldiques, fut présenté et dédié au comte de Cobentzl, ministre plénipotentiaire de S. M. au gouvernement des Pays-Bas. NUEWENS.	Le dessein de ce manuscrit, etc. Les provinces comprises.	Française. In-folio. Chyrotype. Armoiries. Autog.	XVIII ⁴/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16311	Du même Vander Vynckt.	449. (*Van Hulthem*). Histoire chronologique des gouverneurs-généraux, des ministres plénipotentiaires, et des jointes commises au gouvernement des Pays-Bas, depuis Marie de Bourgogne, jusqu'à nos jours. Le texte s'arrête à l'année 1787. A la fin l'on a ajouté quelques pièces imprimées qui ont rapport au même sujet. COMTESSE D'YVE.	Les provinces comprises sous le nom des Pays-Bas.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
16312	Du même Vander Vynckt, (*avec augmentation par Van Hulthem*).	450. (*Van Hulthem*). *La même histoire chronologique.* Superbe manuscrit moderne, orné de 64 portraits gravés, de 85 armoiries grandes et petites, enluminées avec soin, et de six autres dessinées à la plume. Quoique le titre indique que cette série des gouverneurs ne s'ouvre qu'à Marie de Bourgogne, elle commence en 1417 par le portrait, les armoiries et la notice d'Adolphe de Ravestein, duc de Clèves : cette série s'arrête au comte de Cobentzl; mais M. Van Hulthem a continué à y joindre, avec quelques notes, les portraits des princes du pays, ou des hommes qui y ont joué un rôle remarquable, depuis les dernières années de l'époque autrichienne, jusqu'au roi Guillaume. (*Extr. V. H.*) NUEWENS.	Les provinces comprises sous le nom des Pays-Bas.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
16313	Du même Vander Vynckt.	451. (*Van Hulthem*). *La même histoire chronologique.* Manuscrit d'une écriture fort soignée, avec portraits, éloges, épitaphes; il est beaucoup plus complet pour la partie ancienne que les deux histoires précédentes. COMTESSE D'YVE.	Les provinces comprises sous le nom des Pays-Bas.	Française. In-quarto.	XVIII $^{2}/_{3}$
10196		(*Titre*). Histoire chronologique des gouverneurs-généraux, des ministres plénipotentiaires et des jointes, commis au gouvernement des Pays-Bas, depuis Marie de Bourgogne jusqu'à nos jours, en 1753.	Adolphe de Clèves.	Française. Armoiries. In-folio.	1753
12880		(*Titre*). Histoire chronologique des gouverneurs-généraux, des ministres plénipotentiaires et des jointes, commis au gouvernement des Pays-Bas, depuis Marie de Bourgogne, jusqu'en 1787. LE CANDÈLE.	1479. Adolphe de Clèves.	Française. In-quarto.	1787
13631		*Portraits de plusieurs gouverneurs et gouvernantes des Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	»	Portraits.	XVIII $^{1}/_{3}$
		DEUXIÈME SUBDIVISION.—HISTOIRE SPÉCIALE. § 1er. AVANT LE MINISTÈRE DU MARQUIS DE PRIÉ. Voir, aux règnes de Charles-Quint, de Philippe II, etc., etc., un grand nombre d'articles concernant les gouvernements de Marguerite de Savoie, le ministère de Granvelle, le gouvernement de Marguerite de Parme, du duc d'Albe, etc. Nous n'avons placé ici que les articles qui concernent spécialement la personne des gouverneurs-généraux, depuis l'époque du ministère du marquis de Prié qui en faisait en quelque sorte les fonctions pour le prince Eugène de Savoie.			
17372		792. (*Van Hulthem*). Commission de gouverneurs-généraux des Pays-Bas pendant l'absence de la roine d'Hongrie régente, au prouffit des comte de Reulx, seigneur de Praet et autres; en date du 24 août 1550. DE NÉLIS.	Comme il a pleu.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
16336	Alumni collegii soc. Jesu, rhetores Valentianis.	(*Titre*). Palmæ Valentianæ, seu Valentiana victricibus armis Philippi IV, regis Catholici, Joannis Austriaci felicibus auspiciis, ab obsidione Gallorum liberata. Cet article fait suite au n° 16336, quoiqu'il n'ait point de n° spécial dans l'inventaire. SOC. JESU INSULIS.	Franciadum fusas acies.	Vers. Lat. In-quarto. Imprimé.	1660

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16413		458. (*Van Hulthem*). Hippodromia qua S. P. Q. B. et societas Jesu Bruxellis Maximiliani Emmanuelis ducis, etc., et principis Poloniæ connubium prosequuntur. NUEWENS.	Præcedit suos.	Latine. In-quarto. Imprimé.	1695
		§ 2. MINISTÈRE DU MARQUIS DE PRIÉ, SOUS LE GOUVERNEMENT DU PRINCE EUGÈNE.			
16039	Marquis de Prié fils.	339. (*Van Hulthem*). Apologie pour le gouvernement des Pays-Bas, pendant l'administration du marquis de Prié, depuis 1716 jusqu'en 1724; présentée à l'empereur Charles VI, par le fils après la mort de son père, arrivée en janvier 1726. NUEWENS.	La temprana muerte.	Espagnole. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
13483		*Chansons satyriques contre le marquis de Prié* (1719). Voir, à la page 61—(531) paragraphe 4 de l'histoire de Bruxelles, le procès d'Anneessens. LE CANDÈLE.	Marquis de Prié wat heb ick.	Vers. Fl. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
3109		(*Titre*). Lettres sur les événements des années 1724 à 1726, sur le comte de Bonneval, le prince Eugène, le marquis de Prié et sur les Pays-Bas autrichiens.	Je vous écris un peu tard.	Française. In-folio.	1726
16372	Le comte de Bonneval.	455. (*Van Hulthem*). Relation des demêlez entre le comte de Bonneval, général d'infanterie de S. M. et le marquis de Prié, gouverneur des Pays-Bas autrichiens. *Il y a ensuite :* Relation historique du départ, voyage et Joyeuse Entrée de S. A. Marie-Élisabeth dans les villes de Bruxelles, Louvain, etc., années 1724-1726.	Relation d'un prétendu assassinat.	Française. In-octavo.	XVIII $^{1}/_{3}$
6358		(*Titre*). Relation de l'entrée solemnelle de Marie-Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas, etc., à Bruxelles, le 9 octobre 1725. FOPPENS.	Le prince Eugène de Savoie.	Française. In-folio. Imprimé.	XVIII $^{d}/_{3}$
17132		(*Titre*). Verbael van de triumphante inkomste van Marie-Élisabeth van Oostenryck, suster van keyser Karel VI, etc.	S. M. I. et C. nomma le 12 décembre 1724.	Flamande. In-folio.	1725
6359	Benedicti papæ XIII.	(*Titre*). Breve ad archiducem Mariam-Elisabetham, Belgii Austriaci gubernatricem, 20 augusti 1729.	Jam piis studiis, etc.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7444	Grotii et C. P. P.	(*Titre*). Regnante Carolo VI Cæsare et Mariæ-Elisabethâ in Belgio gubernante, mare liberum.	Den prins Eugenius.	Latine. In-folio.	1729
		§ 3. INTERIM DU COMTE DE HARRACH.			
16152		383. (*Van Hulthem*). Instruction secrète pour le gouvernement général des Pays-Bas, en date de Vienne, 19 août 1740, à N. N. Addition à la même instruction pour le comte de Harrach et de Rohrau, en date de Presbourg, 12 septembre 1741. Instruction particulière pour le ministre plénipotentiaire, comte Bathyany. Cette instruction secrète est celle qui fut remise au comte d'Harrach, en août 1741, à la mort de Marie-Élisabeth, lorsqu'il succéda à cette princesse en qualité de gouverneur-général par *interim*, en vertu du *Pliego de providentia* qui fut apporté du château d'Anvers, à Bruges.	Instruction secrète.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		§ 4. LE PRINCE CHARLES ET L'ARCHIDUCHESSE MARIANNE.			
12991		*Relation du voyage de François duc de Lorraine (depuis empereur), en Flandre (c'est-à-dire aux Pays-Bas).*	Le 25 avril 1731, parti de Luneville.	Française. In-folio.	1731
6465		*Note sur le décès de l'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche, épouse du prince Charles, le 16 octobre 1744.*	»	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
17141		707. (*Van Hulthem*). *Pièces diverses concernant le gouvernement du prince Charles, à Bruxelles; siége de cette place, en 1746, etc.* Voir plusieurs autres articles à l'histoire partielle de Bruxelles.	Il sera accordé quatre jours.	Française. In-quarto. Chyrotype.	XVIII ²/₃
15693	François Lefebvre.	218. (*Van Hulthem*). Épitre au prince Charles de Lorraine, pour le jour de son jubilé, célébré à Bruxelles, le 27 mars 1769. Mss. original.	Au fond d'un bois épais dans une route obscure.	Vers Fr. In-quarto.	XVIII ᵈ/₃
16353	H. W. et L. J. D. W.	452. (*Van Hulthem*). Description de toutes les fêtes, arcs de triomphes, chronogrammes, vers et inscriptions qui ont paru à l'occasion du jubilé de 25 ans de gouvernement de S. A. R. Charles Alexandre, duc de Lorraine et de Bar, en la ville de Bruxelles, le 26 mars 1769.	Un événement dont.	Française. In-folio. Imprimé.	XVIII ᵈ/₃
16354		452. (*Van Hulthem*). Lof-dicht ter oorsaecke van de oprechtinge van het stand-beeld van Z. K. H. Carel-Alexander. Autres poëmes, tels que: L'heureux débarquement, apologue, composé en Anglais.	Pilaeren van den staet.	Vers Fl. Fr. In-folio.	XVI ¹/₃
16473		462. (*Van Hulthem*). Ode, dum principi Carolo Alexandro solemnis statua a Brabantiæ Ordinibus erigitur Bruxellis, die 17 januarii 1775.	Descende cælo gratia.	Vers Lat. In-folio.	1775
16355		452. (*Van Hulthem*). Kort begryp van het leven van Z. K. H. Karel-Alexander, hertog van Loreynen en Baer, gouverneur-generael der Nederlanden, voorgegaen van eene redevoeringe aengaende het oprechten van Z. K. H. stand-beeld, binnen Brussel. Autres pièces sur l'inauguration de la statue.	Alle de volkeren.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	XVIII ²/₃
11589	Lesbroussart, père.	*Éloge du prince Charles de Lorraine.*	Si l'éloquence avilit sa dignité.	Française. Autogr.	XVIII ᵈ/₃
		§ 5. MARIE-CHRISTINE ET ALBERT DE SAXE TESCHEN; L'ARCHIDUC CHARLES.			
		NOTA. Voir à l'histoire du règne de Joseph II, et à celui de Léopold II.			
16917		637. (*Van Hulthem*). Pièces concernant l'arrivée à Gand de l'archiduc Charles, gouverneur-général des Pays-Bas, en 1793. De la recette des dons patriotiques en ladite année.	De tresoriers-generals.	Fl. Fr. In-folio.	1793

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CHAPITRE II. FUNÉRAILLES DE PRINCES SOUVERAINS, DE GOUVERNEURS ET D'AUTRES HAUTS PERSONNAGES DES PAYS-BAS. NOTA. Voir page 68—(520), paroisses de Caudenberg, de Ste-Gudule et de la Chapelle de la Cour à Bruxelles; voir aussi Malines, etc., pour diverses funérailles. Voir encore aux chapitres respectifs des divers règnes.			
16381		457. (*Van Hulthem*). Sensieult l'ordre du service du comte de Flandre, Louis De Maele, en 1383. NUEWENS.	Chy sensievent les ordonnances.	Française. In-folio.	XVI 2/3
7388		(*Titre*). Comment les corps du comte Louis de Nevers et de son épouse, furent ensepvelis ensambles en l'église de sainct-Pierre à Lille, en 1383. COBENTZL.	Et premierement quant les corps.	Française. In-folio.	XVI 2/3
7387		(*Titre*). Senssuyt ce qui est ordonné et conclus pour mener les corps du duc Philippe de Bourgogne, et madame Ysabeau sa femme, et comme l'on conduyra lesdits corps jusqu'au pays de Bourgogne et aux chartrois de Dijon, (1467). COBENTZL.	Premiers. Est ordonné que Mr de Ravestain.	Française. In-folio.	XVI 2/3
16382		457. (*Van Hulthem*). Obsèques du comte Pierre de St-Pol, à Enghien, en 1492. NUEWENS.	Item fut l'assemblée.	Française. In-folio.	XVI 2/3
16383		457. (*Van Hulthem*). L'ordre du service de monseigneur de Ravestain, tenue à Bruxelles. NUEWENS.	Noble roy d'armes.	Francaise. In-folio.	XVI 2/3
16384		457. (*Van Hulthem*). Obsèques de l'empereur Frédéric IV, à Vienne en Autriche, en 1493. NUEWENS.	Tout premier le roy.	Française. In-folio.	XVI 2/3
7386		*Funérailles du prince de Castille, en* 1497. COBENTZL.	Premiers, commencerai.	Française. In-folio.	XVI 2/3
7389		Idem, *d'Isabelle reine de Castille, en* 1504. COBENTZL.	L'an de grâce 1504.	Française. In-folio.	XVI 2/3
7390		Idem, *du roi Philippe-le-Beau, en* 1507, *à Malines.* COBENTZL.	Tout premierement nous dirons.	Française. In-folio.	XVI 2/3
16385		457. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	L'an de grâce 1506.	Française. In-folio.	XVI 2/3
16387	Le roi Ferdinand, le catholique.	457. (*Van Hulthem*). Les exèques du roy catholicque d'Espaigne, Don Fernande, en l'église Saincte-Goudle à Bruxelles, le vendredi 14 mars 1515, par la serenissime haultesse de très-excellant prince Don Charles son héritier. (*Il y a ensuite*) : L'exortation du très-redoubté roy catholique, faicte à ses princes et barrons sur le dernier moment de sa vie. NUEWENS.	Platon l'oracle.	Française. In-folio.	XVI 1/3
7391		Idem. COBENTZL.	Platon l'oracle.	Française. In-folio.	XVI 2/3
16391		458. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Platon l'oracle.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE général de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16437	Gerardi, Noviomagensis. (*P. M. Van Hulthem*).	462. (*Van Hulthem*). Pompa exequiarum catholici Hispaniarum regis Ferdinandi, avi materni illustrissimi Hispaniarum regis Caroli, Archiducis Austriæ. Lovanii in ædibus Theodorici Martini Alustensis anno, 1516.	Legimus in sacris utriusque.	Latine. In-octavo.	XIX 1/3
16388	Mich. Pavie, doyen de Cambrai et confesseur de Charles-Quint.	(*Titre*). Sermon à l'occasion des obsèques de Ferdinand le catholique, à Bruxelles. NUEWENS.	Homo quidam nobilis.	Française.	XVI 2/3
16393	Du même Pavie.	458. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Homo quidam nobilis. Afin qu'en ce.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
16395		458. (*Van Hulthem*). Obsèques de Charles de Croy, prince de Chimay, célébrées le 20 et 21me jours de novembre, l'an 1527, à la grande église dudit Chimay. NUEWENS.	Premier, devant la porte.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
7394		(*Titre*). Obsèques et pompe funéraille du prince Philibert de Chalon, prince d'Orange, le 3 août 1530.	Après la victoire et trépas.	Française. In-quarto.	XVI 1/3
16396		458. (*Van Hulthem*). Idem. (*Il y a plus loin :*) Obsecques funeraulx de madame Louise Dalbrecht, princesse douairière de Chimay, en 1538. NUEWENS.	Après la victoire et trépas.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
16398		458a. (*Van Hulthem*). De uytvaert van vrouwe Joanna des keysers moeder, tot Brussel. Jeanne la folle mourut en Espagne, le 4 avril 1555, à l'âge de 73 ans. NUEWENS.	Des dynsdaech hier na werden.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
16424	Sandoval.	459. (*Van Hulthem*). Service funéral faict pour l'âme de l'empereur Charles V du nom, célébré en l'église de Ste-Goedele, le 29 et 30 décembre 1558, escrit en Espagnol par Sandoval, évêque de Pampelune, traduit en français, en 1621. (*Il y a ensuite*) : Obsèques faites à Rome pour le même empereur.	Estant le roi Don Philippe.	Française. In-folio.	XVII d/3
16400		458a. (*Van Hulthem*). De uytvaert van den keyser Kaerle. NUEWENS.	Op alder kinderen dach.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
16425		459. (*Van Hulthem*). Obsèques de Charles de Brimeu comte de Meghen, chevalier de la toison d'or, célébrées dans l'église des Carmes à Bruxelles, le 24 mars 1571. NUEWENS.	Le dr janvier 1571.	Française. In-folio.	XVII d/3
16426		459. (*Van Hulthem*). Pompe funèbre de Maximilien Henri, fils du comte de Bossu, célébrée au village, à la chapelle desdits Srs-de-Bossu, le 15 mars 1579. NUEWENS.	L'an 1578 le 11 Xbre.	Française. In-folio.	XVII 1/3
16427		459. (*Van Hulthem*). L'ordre observé aux exèques et enterrement de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, le IIIe d'août 1584, à Delft en Hollande. NUEWENS.	Premierement marchoient.	Française. In-folio.	XVII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16451	Blasæus évêque de Namur.	465. (*Van Hulthem*). Sermon funèbre fait aux funérailles du roi Philippe II, célébrées à Bruxelles, en l'église de Ste-Goedele, le dernier jour de décembre 1598.	La nature, l'escriture.	Française. In-quarto. Imprimé.	1599
16402	Du même Blasæus, évêque de Namur.	458. (*Van Hulthem*). Certaine relation des obsèques faicts à Philippe II de ce nom, roi des Espagnes, naguères en la cité de Ferrare, y assistant N. S. P. le pape Clément VIII, et en la ville de Bruxelles au Pays-Bas, y assistant S. A. le Sérén. prince André, cardinal d'Austrice, etc., ensemble l'oraison funèbre dicte par le reverendissime seigneur l'évêque de Namur.	Mess^grs pour le respect, etc. La nature, l'escriture.	Française. In-quarto.	XVII ¹/₃
16431		459. (*Van Hulthem*). Obsèques de Marguerite d'Autriche, épouse de Philippe III, en 1611. NUEWENS.	Estant LL. AA. à Marimont.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
16322		452b. (*Van Hulthem*). Pompe funèbre de l'archiduc Albert, en 1621. L'ABBÉ BRASSEUR.	Imago currus in exequiis.	Lat. Fr. In-quarto. Gravures.	1621
16401		458ª. (*Van Hulthem*). Breeder relaes van het royael uytvaert van Alberti, eertz-hertoghe van Oostenryck, enz., ghedaen binnen Brussel den 12 meert 1622. NUEWENS.	Den XI meert op den middach.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1622
6453	Colbran ou Colbrant, conseiller de S. M. et roi d'armes.	(*Titre*). Relation des funérailles de l'Infante Isabelle, en 1633. L'auteur appelé exactement Coolbrant, écrivait quelquefois Colbran, ordinairement Colbrant. FOPPENS.	Comme il avait pleu à Dieu.	Française. In-folio. Dessins.	XVII ᵈ/₃
16403	Du même Colbrant.	458. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Comme il avoit pleu.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
6454	Du même Colbrant.	(*Titre*). Relation des funérailles de l'empereur Ferdinand II, en 1637. FOPPENS.	Ayant S. A. S. adverti.	Française. In-folio. Dessins.	XVII ᵈ/₃
16404	Du même Colbrant.	458. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Ayant S. A. S. adverti.	Française. In-quarto. Imprimé.	XVIII ²/₃
16405	Courvoisier.	458. (*Van Hulthem*). Obélisque sépulchral érigé en l'église de Renaix, à la mémoire de Jean, comte de Nassau, etc., etc., capitaine général de la cavallerie au Pays-Bas, etc., etc. Bruxelles 1639.	Que pouvez vous attendre de moi.	Française. In-quarto. Imprimé.	1639
6455	Colbrant.	(*Titre*). Relation des funérailles du Cardinal Infant, à Bruxelles, en 1641. FOPPENS.	Ce prince débonnaire.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
16406	Du même Colbrant.	458ª. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Ce prince débonnaire.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
6456	Du même Colbrant.	Idem, d'Élisabeth, épouse de Philippe IV, décédée en l'année 1644. FOPPENS.	S. Ex. ayant reçu.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6457	Du même Colbrant.	(*Titre*). Relation des funérailles de l'Infant Balthazar, en 1647. FOPPENS.	Le susdit seigneur marquis.	Française. In-folio.	XVII d/3
16407	Du même Colbrant.	458a. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Le susdit seigneur marquis.	Française. In-quarto.	XVIII a/3
6458	Du même Colbrant.	(*Titre*). Relation des funérailles de l'empereur Ferdinand III, en 1657. FOPPENS.	Ayant S. A. S. sur la fin du mois d'avril.	Française. In-folio.	XVII d/3
16408	Du même Colbrant.	458b. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Ayant S. A. S. sur la fin du mois d'avril.	Française. In-quarto.	XVIII a/3
6460	Du même Colbrant.	(*Titre*). Relation des funérailles de Philippe IV, en 1665. FOPPENS.	Comme les eaux retenues.	Française. In-folio.	XVII d/3
16409	Du même Colbrant.	458b. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	Comme les eaux retenues.	Française. In-quarto.	XVIII a/3
6459	Du même Colbrant.	(*Titre*). Relation des funérailles de Marie Louise de Bourbon, épouse de Charles II, roi d'Espagne, décédée en 1689. FOPPENS.	Le chiffre de la défunte.	Française.	XVII d/3
16410	Du même Colbrant.	458b. (*Van Hulthem*). Idem.	La cérémonie funèbre.	Française.	XVIII a/3
16411		458. (*Van Hulthem*). Pompe funèbre de Marie Anthoinette d'Autriche, duchesse électorale de Bavière, fait en 1693, dans la Chapelle de la Cour de Bruxelles.	S. A. E. étant à Nieuport.	Française. In-quarto.	XVII a/3
16443	Philibert Bressand.	464. (*Van Hulthem*). Oraison funèbre de Marie Anthoinette d'Autriche, duchesse de Bavière, prononcée à Bruxelles, l'an 1693, par le R. P. Philibert Bressand.	Qu'avons nous fait messieurs.	Française.	1693
16414		458. (*Van Hulthem*). *Pompe funèbre de Marianne d'Autriche, reine douairière d'Espagne, à Bruxelles, en* 1696.	Notre roy Charles II.	Française. In-quarto.	XVIII a/3
6461	Colbrant.	(*Titre*). Funérailles du roi de Pologne, Jean III, célébrées en la Chapelle de la Cour à Bruxelles, le 19 et 20 octobre 1696. Sobieski, immortalisé par la délivrance de la ville de Vienne, était le beau-père de l'électeur de Bavière, gouverneur-général.	S. A. Electorale ayant ordonné.	Française.	XVII d/3
16415	Du même Colbrant.	458b. (*Van Hulthem*). Idem. NUEWENS.	S. A. E. ayant ordonné.	Française. In-quarto.	XVIII d/3
6462	Du même Colbrant.	(*Titre*). Funérailles de Charles II, roi d'Espagne, célébrées en l'église de Ste-Gudule à Bruxelles, le 17 et 18 janvier 1701.	Charles, etc.	Française. In-folio.	XVIII a/3
16416	Du même Colbrant; J. Claes Dr de l'univ. de Louvain.	458. (*Van Hulthem*). Pompe funèbre de Charles II, roi d'Espagne à Bruxelles, en 1701; avec l'oraison funèbre prononcée par J. Claes.	Le 21 8bre. 1700 on reçut des nouvelles.	Française. In-quarto.	XVIII a/3
16456	Riquart.	465. (*Van Hulthem*). Oratio funebris, in exequiis regis Catholici Caroli secundi.	Scilicet hac.	Latine.	1701
16418		458b. (*Van Hulthem*). Funérailles de l'empereur Léopold Ier, à Vienne, en 1705. NUEWENS.	Le 22 du mois d'août.	Française. In-quarto.	XVIII a/3
16419		458. (*Van Hulthem*). Funérailles de S. E. la marquise de Bedmar.	S. E. le marquis de Bedmar.	Française. In-quarto.	XVIII a/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16420		458. (*Van Hulthem*). Relation du cérémonial du deuil et des funérailles faites à la Chapelle Royale de la Cour, pour feue madame Éléonore Madelaine Thérèse, impératrice mère de S. M. I. et C., en 1720. NUEWENS.	L'impératrice Éléonore-Thérèse.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
6463		Idem. FOPPENS.	L'impératrice Éléonore-Thérèse.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
16441	Philibert Bressand.	464. (*Van Hulthem*). Oraison funèbre de l'impératrice Éléonore Madelaine Thérèse de Neubourg, prononcée le 30 avril, 1720, à Bruxelles, par Philibert Bressand, religieux minime, Bruxelles 1720. VAN DEN BLOCK.	C'est donc ainsi que parloit David.	Française. In-quarto. Imprimé.	1720
16439		464. (*Van Hulthem*). Discours funèbre de l'empereur Charles VI, prononcé en 1741. VAN DEN BLOCK.	Pompe funèbre, etc.	Fr. Lat. Dessins. In-quarto	XVIII ²/₃
16421		458. (*Van Hulthem*). Pompe funèbre de Charles VI. NUEWENS.	Charles VI de glorieuse mémoire.	Française. In-quarto. Chyrotype.	XVIII ²/₃
16422		458. (*Van Hulthem*). Note sur la déposition du corps de Marie-Élisabeth d'Autriche, gouvernante générale des Pays-Bas, morte à Marimont, le 26 avril 1741, faite dans l'église de Sᵗᵉ-Gudule à Bruxelles. NUEWENS.	Le quart avant minuit.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
6464		Idem. FOPPENS.	Le quart avant minuit.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16457	Van Susteren, Episcopi Brugensis; J. Foppens, Canonici Mechliniensis et Lamberti Jeneffe Huensis.	465. (*Van Hulthem*). Epicedium sive oratio funebris in exequiis imperatoris Caroli VI, celebratis in cathedra Brugensi, anno 1741; item, habita Bruxellis a J. Foppens, canonico Mechliniensi; item, per Lambertum Jeneffe Huensem, Rect. Magn. in univ. Lovaniensem. VAN GESTEL.	Quando quidem singularis. Bonum certamen, etc. Cum cadaver.	Latine. In-quarto. Imprimé.	1741
16442	Foppens.	464. (*Van Hulthem*). Oratio funebris Mariæ-Elisabethæ, Belgii gubernatricis; author hujus orationis est Foppens, canonicus et archidiaconnus ecclesiæ Mechliniensis, 1741. Suivent les cérémonies observées à l'enterrement de cette princesse VAN DEN BLOCK.	Hæc quidem liberaliter.	Lat. Fr.	XVIII ²/₃
6466	Gaetan Mathieu Pisoni.	(*Titre*). Catafalque érigé à Bruxelles, dans l'église de Sᵗᵉ Gudule, pour les obsèques de l'impératrice Élisabeth Christine, mère de l'impératrice Marie-Thérèse, en 1751. FOPPENS.		Dessin. In-folio.	XVIII ²/₃
16440	De Laet; Bertholet.	464. (*Van Hulthem*). Oraison funèbre de l'impératrice mère Élisabeth Christine, née duchesse de Brunswick Wolffenbuttel, composée en latin par Jacques De Laet de la Cᶦᵉ de Jesus, et traduite en françois par le père Bertholet, Bruxelles 1751. VAN DEN BLOCK	Voilà dix ans à peine écoulés.	Française. In-quarto. Portraits. Imprimé.	1750
15368	(*P. M. Goyers*).	94. (*Van Hulthem*). Descriptio exequiarum Francisci I, imperatoris celebratarum 8.ª et 9.ª novembris 1765, Bruxellis.	In medio summi chori.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
17778		889. (*Van Hulthem*). Inscriptions pour le corps, les intestins et le cœur du prince Charles. DE NÉLIS.	Hac sarcophago.	Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
15416		117. (*Van Hulthem*). Oraison funèbre de Léopold II, empereur d'Allemagne, roi de Hongrie, et prince souverain des Pays-Bas, prononcée à Bruxelles le 30 mars 1792, en présence de S. A. R. monseigneur le duc de Saxe Teschen.	Il est dans le caractère de la religion chrétienne.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CHAPITRE III. DE LA COUR DU PRINCE.			
14867	Guillaume et Jean le Goiz.	(*Rubr.*). C'est le marchie que Guillaume et Jehan les Goiz font à monseigneur le maistre d'ostel de madame la duchesse de Bourgogne, pour service de boucherie et poullaillerie de madite dame, madame de Guyenne, madame d'Austriche et mes damoiselles de Bourgoigne. Compte des dépenses de la cour de Marguerite de Bavière, veuve de Jean-sans-Peur, décédée en 1425, et de ses deux filles, Anne et Agnès.	Lesdits marchans livreront en cuisine.	Française. In-folio.	XV d/3
16432		460. (*Van Hulthem*). État de la cour de Philippe-le-Bon, en 1426. NUEWENS.	On trouve au service de cette cour.	Française. In-folio.	XVIII d/3
16433		460. (*Van Hulthem*). État des officiers et domestiques de Charles, duc de Bourgogne, l'an 1467. NUEWENS.	Chancelier, Pierre de Joux.	Française. In-folio.	XVIII d/3
10443	Olivier de la Marche.	*État de la maison du duc Charles de Bourgogne.*	En accomplissant à vostre requeste.	Française. In-folio.	XVI d/3
12454	L'archiduc Philippe-le-Beau.	(*Titre*). Ordonnances concernant les dépenses de Marguerite, sœur de l'archiduc et rentier de sa maison, à supporter par les États de Hollande. Précis authentique de l'an 1495, voir états de Hollande. LE CANDÈLE	Que monseigneur ordonne.	Française. In-folio.	XVI 2/3
7393		(*Titre*). Liste des officiers de la cour de Philippe-le-Beau; (*extrait du récit des funérailles de Ferdinand d'Aragon*). Quel nombre de gens et à quels gages estaient en chacun estat, tant devers le roi Philippe, que devers le royne, quant dernièrement, (*en* 1504), ils partirent pour aller en Espagne. COBENTZL.	Assavoir quel nombre.	Française. In-folio.	XVI 2/3
16436		461. (*Van Hulthem*). Relacion de la orden de servir que se tiene en la casa del emperador Don Carlos, nuestro señor, el año 1545. NUEWENS.	El lymosnero mayor.	Espagnole. In-folio.	XVII d/3
16434		460. (*Van Hulthem*). Ordonnance de la cour de Charles-Quint, en 1546 et 1547. NUEWENS.	On a vu ci-devant.	Française. In-folio.	XVIII d/3
15219	Charles-Quint, empereur.	78. (*Van Hulthem*). Ordonnance et instruction pour Thierri de Herlaer, prévost des maréchaux de son hôtel et général, sur ce qu'il aura à faire pour la conduite et exercice de son office, en janvier 1555. (*Plus loin, il y a :*) Patentes de M. l'Escaille, pour la place de prévôt de l'hôtel, du 16 septembre 1750. COMTESSE D'YVE.	Premiers, afin que ledit prévot.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
12418		(*Titre*). Ordonnances regardant singulièrement la personne du roy et la conduite d'alentour de luy. LE CANDÈLE.	Le roy pour aucuns grans.	Française. In-folio.	XVI 1/3
14501		*État de la compagnie des hallebardiers, depuis le tems de l'archiduc Albert, en 1615, jusqu'en 1775.*	Ladite compagnie du temps de l'archiduc Albert.	Française. In-folio.	XVIII d/3
1277	Jacques de Zelander et Jacques de Bremaer.	(*Titre*). Libro de memoria de los cuentos, reserva y gartos. Ce compte, rédigé pour les archiducs, pendant les années 1615 à 1623 a été approuvé le 8 d'avril 1623, par l'Infante Isabelle, qui a signé.		Espagnole. In-folio.	1623

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12312		(*Titre*). L'estat de l'hostel de l'archiduc Léopold, gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Le comte Fuensal digne.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
15991		335. (*Van Hulthem*). Idem.	Le comte Fuensal digne.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6370	Van Ranst, presbyter.	(*Titre*). Ceremoniale Austriacum, omnes et singulas comprehendens cæremonias sacras, a serenissimis principibus Austriacis in cappellâ regiâ Bruxellensi, observari solitas.	Cum ille, omnium potentissime.	Latine. In-quarto.	1649
17552		804. (*Van Hulthem*). *Commission de prévot de l'hôtel à Don Bartholomie Agraz; Bruxelles 11 avril 1668.* NUEWENS.	Charles, etc. Pour le bon rapport.	Française. In-folio.	XVII 2/3
12597		*État du bois qui se livre par an à la cour, aux consaux et aux autres administrations.* LE CANDÈLE.	Le conseil d'État n'a plus de bois.	Française. In-folio.	1725
16435		460. (*Van Hulthem*). État de la cour de l'archiduchesse Marie-Élisabeth, en 1726. NUEWENS.	Les dames; la grande maîtresse.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
12596		(*Titre*). Répartition des 560m. fl. entre les provinces pour l'entretien de la cour, en 1725. LE CANDÈLE.	Ils n'en ont accordé.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
16294		442 (*Van Hulthem*) Répartition de 200 m. écus, qui se fait annuellement sur les respectives provinces de ce pays, pour l'entretien de la cour de S. A. R.	Brabant, etc.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
12826		(*Titre*). Priviléges des serviteurs et des domestiques du prince Charles. LE CANDÈLE.	Premièrement que si aucun.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
		CHAPITRE IV. RECUEILS DE DIPLOMATIQUE. PREMIÈRE DIVISION. DIPLOMATIQUE INTÉRIEURE.			
12349		(*Titre*). Discours sur un répertoire général des chartres de Belgique à l'usage des ministres de l'impératrice-reine dans les Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Si le titre bien fait.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
12821		*Table chronologique des diplômes, placards et autres sources de l'histoire de Belgique.* LE CANDÈLE.	Avoueries, églises, Brabant.	Fr. Lat. In-folio.	XVIII 2/3
5701	Miræi, Butkenii, Marteni et aliorum.	(*Titre*). Index chronologicus diplomatum Belgicorum, (annorum 1201-1295). Tome 2. Le tome 1er manque.	Balduinus, Flandriæ et Hannoniæ comes.	Lat. Fr. Fl. In-folio.	XVIII 2/3
5702	Eorumdem Miræi, etc.	Idem. 1295—1328. Tome 3.	Rex Angliæ concedit hominibus.	Lat. Fr. Fl. In-folio.	XVIII 2/3
5703	Eorumdem Miræi, etc.	Idem. 1328—1374. Tome 4.	Lettres contenant l'arrentement.	Lat. Fr. Fl. In-folio.	XVIII 2/3
5704	Eorumdem Miræi, etc.	Idem. 1374—1510. Tome 5.	Lettres de relief que fait dame Marie.	Lat. Fr. Fl. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
10242	Eorumdem Miræi, etc.	(*Titre*). Collectio diplomatum Belgicorum. Annorum 1087—1466. Tome 1. VERDUSSEN.	In nomine sanctæ.	Lat. Fl. Fr. In-folio.	XVII 1/3
10243	Eorumdem Miræi, etc.	Idem. 1514—1543. Tome 2. VERDUSSEN.	Een octroy voor Jan Van der Elst.	Lat. Fl. Fr. In-folio.	XVII 1/3
10244	Eorumdem Miræi, etc.	Idem. 1544—1565. Tome 3. VERDUSSEN.	In den naemen, etc.	Lat. Fl. Fr. In-folio.	XVII 1/3
5705	Van Heurck.	Collectio diplòmatum, annorum 1401—1410. Tome 12.	Jehanne, duchesse de Luxembourg.	Lat. Fl. Fr. In-folio.	XVIII 2/3
5706	Ejusdem Van Heurck.	Idem. 1411—1418. Tome 13.	Philips, hertoghe van Brabant.	Lat. Fl. Fr. Autogr. In-folio.	XVIII 2/3
5707	Ejusdem Van Heurck.	Idem. 1419—1430. Tome 14.	Jan, hertoge van Brabant.	Lat. Fl. Fr. Autogr. In-folio.	XVIII 2/3
5708	Ejusdem Van Heurck.	Idem. 1431—1440. Tome 15.	Philips, hertoghe van Brabant.	Lat. Fl. Fr. Autogr. In-folio.	XVIII 2/3
5709	Ejusdem Van Heurck.	Idem. 1441—1461. Tome 16.	Consules, senatores.	Lat. Fl. Fr. Autogr. In-folio.	XVIII d/3
17766	Rymer.	889. (*Van Hulthem*). *Extraits des diplômes concernant les Pays-Bas.* DE NÉLIS.	Cyrographum, conventiones.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
		SECONDE DIVISION. DIPLOMATIQUE EXTÉRIEURE OU TRAITÉS DE PAIX, D'ALLIANCES, ETC.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
7381		(*Titre*). Recueil de traités de paix, d'alliances, de mariages des souverains et autres traités de paix des communes des Pays-Bas, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis l'an 1305 jusqu'en 1598, à la paix de Vervins.	Traité de paix faicte.	Française. In-folio.	XVII 2/3
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — TRAITÉS DES DUCS DE BRABANT AVEC D'AUTRES SOUVERAINS. NOTE. Voir au duché de Brabant, p. 18—(470), etc., etc.			
15361		92. (*Van Hulthem*). Concordata inter Brabantinos et Colonienses, quod se invicem non arrestabunt. Annorum 1241 et 1469.	Litteræ Caroli, ducis Burgundiæ.	Latine. In-quarto.	XVII 2/3
16721	Jan, hertog van Brabant; Lodewyck graef van Vlaenderen.	567. (*Van Hulthem*). De alliancien ende verbonden van Jan, hertog van Braband en de steden deszelfs lands, en van den graeve Lodewyk van Crecy en de steden van Vlaenderen; gemaekt te Ghendt den 3 decembris 1339. MERLIER.	In den name s' vaders.	Flamande. 28e.	XVI 2/3
17081		691. (*Van Hulthem*). Letteren van verbond, tusschen Brabant ende Vlaenderen, gedaen ende gesloten in t' jaer 1339. DES ROCHES.	In den name des vaders.	Flamande. In-folio.	XVI d/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16772		568. (*Van Hulthem*). Den peys tusschen Vlaenderen en Brabant. Il y a plus loin un autre traité sur la médiation de Guillaume, comte de Hollande et de Hainaut, de l'année 1357.	Dit syn de pointe in 't jaer 1356.	Flamande. 28 C.	XVI 1/3
12443		*Table alphabétique des traités et autres actes concernant le Brabant.* LE CANDÈLE.	Accommodement, etc.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII 2/3
		TROISIÈME SUBDIVISION. — TRAITÉS DES COMTES DE FLANDRE AVEC D'AUTRES SOUVERAINS.			
		Voir, aux comtes de Flandre, etc., pages 130—(582), à la ville de Gand, 149—(601). etc., plusieurs autres traités.			
16768	Philippe-le-Bel, roi de France; Gui de Dampierre, comte de Flandre.	568. (*Van Hulthem*). *Divers traités de Philippe-le-Bel, roi de France, de Gui de Dampierre, etc., etc., concernant la Flandre.*	In nomine Domini.	Latine. 28 C.	XV 2/3
13167	Maximilien, roi des Romains.	*Paix avec Maximilien, roi des Romains, le 10 mai 1488.* Voir page 138—(590) d'autres articles sur ce traité. LE CANDÈLE.		Flamande.	XV d/3
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — TRAITÉS AVEC LA FRANCE.			
10487		*Négociations de la paix d'Arras, en 1435.*	Si pour respondre à si haulte.	Française. In-folio.	XVI 2/3
12561		*Traité d'Arras, en 1435.* LE CANDÈLE.	Le sainct traité d'Arras.	Française. In-folio.	XVI 2/3
10370		*Traités de paix faits pendant les années 1468; 1516; 1518; 1525; 1527; 1529; 1538; 1559; et 1598.* Voir aussi no 14975 et autres à la page 304, etc. de la 1re partie de ce Répertoire.	Loys, par la grace de Dieu.	Lat. Fr. In-quarto.	XVI d/3
12563	Charles-Quint et François I.	*Traité de Madrid, entre l'empereur et le roi de France, en 1526.* LE CANDÈLE.	Charles, etc. comme sur toutes.	Française. In-folio.	XVII 1/3
17441	Marguerite d'Autriche, etc.	795. (*Van Hulthem*). *Traité de Cambrai du 5 août 1529.* DE NÉLIS.	Charles, etc.	Française. In-folio.	XVI d/3
12577		(*Titre*). Traité de paix entre la France et les Pays-Bas Espagnols. LE CANDÈLE.	Premièrement le Sr duc d'Orléans.	Française. In-folio.	1634
12587		*Traités des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue, en 1659, 1668 et 1678, avec les déclarations de guerre qui les ont précédés.* LE CANDÈLE.	»	Française. In-octavo.	XVII 2/3
16033		337. (*Van Hulthem*). Traicté de paix, dit des Pyrénées, du 7 novembre 1659; (*avec pièces à l'appui*). COBENTZL.	Don Philippe, par la grâce de Dieu.	Française. In-quarto. Chyrotype.	XVII d/3
16034		337. (*Van Hulthem*). Tractaet van vrede van den 2 mey 1668. C'est le traité d'Aix-la-Chapelle COBENTZL.	Don Carlos, by der gratie Godts.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	XVII d/3
16035		37. (*Van Hulthem*). Traité de paix conclu à Nimègue, le 17 septembre 1678. (*V. traités avec les États-Généraux.*) COBENTZL.	Au nom de Dieu.	Française. In-quarto. Imprimé.	XVII 2/3
12761		*De la célébration de la paix de Nimègue aux Pays-Bas.* LE CANDÈLE	Comme il a plu à la divine providence.	Française. In-folio.	XVII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — TRAITÉS AVEC LE ROI D'ANGLETERRE, ENSUITE DE LA GRANDE BRETAGNE.			
4582		*Traité de Londres, ayant pour objet :* Privilegia Anglorum in Brabantiâ. *Du* 24 *février* 1495. Autres pièces y relatives, telles que : Sequuntur conclusiones et conventiones prædictorum principum, commissarios Calesiæ.	Omnibus et singulis præsentes litteras.	Latine. In-octavo.	XVI ¹/₃
10373		*Traités de paix faits en* 1506 *et* 1514. Voir page 388 précédente, du tome II, 1re partie.	Universis et singulis.	Latine. In-folio.	XVI ᵈ/₃
10383		Idem des années, 1542; 1543; 1588 et 1604.		In-folio.	XVII ²/₃
12564		*Traités de paix entre les souverains des Pays-Bas et l'Angleterre.* Annorum 1542 et 1543, inter imperatorem et regem Angliæ. Annorum 1588 et 1604, inter regem Hispaniæ et reginam et inde regem Angliæ. VERDUSSEN.	Gedeputeerde van den vreede.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
12235		(*Titre*). Conditiones pacis inter Hispaniam et Angliam, anni 1604. LE CANDÈLE.	Noverint omnes et singuli et primo conclusum, etc.	Latine. In-folio.	XVII ¹/₃
12568		*Traités de paix, de l'an* 1604. LE CANDÈLE	Primo conclusum, stabilitum, etc.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
12586		(*Titre*). Capitulation de la paix, le 15 novembre 1630 et 1660. Renovation du Traité de 1660, en 1677. LE CANDÈLE.	A tous et un chacun.	Française. In-octavo.	XVII ²/₃
16031		337. (*Van Hulthem*). Capitulation de la paix faicte et conclue à Madrid, le 15 novembre 1630, renouvelée le 20 septembre 1660. Autre traité dit de Londres, du 18 août 1604. COBENTZL.	A tous et un chacun.	Française. In-quarto. Imprimé.	XVII ¹/₃
12570		*Pièces diverses concernant la publication de la paix, de l'an* 1632 *à* 1660. LE CANDÈLE.	Tres chiers et féaux.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
16032		337. (*Van Hulthem*). Tractatus pacis et amicitiæ; Matriti, mense majo, 1667. COBENTZL.	In primis conventum.	Latine. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
15210		74. (*Van Hulthem*). Traités de paix avec la Grande-Bretagne, la France et les Provinces-Unies, du 16 août de l'an 1604 au 15 août 1684.	Soit manifeste à tous.	Française. In-quarto.	1604
		SIXIÈME SUBDIVISION. — AVEC LES PROVINCES-UNIES.			
16030		337. (*Van Hulthem*). Tractaet van peys tusschen Syne Catholyke Majestyt en de Staten generael, te Munster, den 30 Januarii 1648. (*Traité de navigation, conclu le* 19 *décembre* 1650. *Explication ou interprétation provisionnelle du* 25 *novembre* 1676, *autres pièces y relatives*. Voir aussi n° 15210, etc. COBENTZL.	In den name, enz. In den eersten.	Fl. Fr. In-quarto. Chyrotype.	XVII ²/₃
12571		*Pièces diverses concernant la publication de la paix de Munster, en* 1648. LE CANDÈLE.	Ayant plu à Dieu.	Française. In-folio.	XVII ²/₃

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16191	Les députés des États-Généraux.	393. (*Van Hulthem*). Projet d'un traité de commerce à faire, entre Sa Majesté impériale et Catholique, et les seigneurs États-Généraux des Provinces-Unies, présentés par leurs députés à monsieur le comte de Kônigsegg, ministre plénipotentiaire de la dite Majesté, à Anvers, le.... janvier 1715. LA COMTESSE D'YVE.	Que le commerce se réglera.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		SEPTIÈME SUBDIVISION. — AVEC LIÉGE.			
10382		*Traités de 1541, avec Charles-Quint, et de 1556, avec Philippe II.* VERDUSSEN.	Suyvant la charge du roy.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
17247		763. (*Van Hulthem*). Concordia jurisdictionis, inter Cæsaræam Majestatem et Ecclesiam Leodiensem. VERDUSSEN.	Carolus, etc.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
15230	Le conseil d'État.	78. (*Van Hulthem*). Copie d'un avis rendu au conseil d'État, établi provisionnellement pour le gouvernement des Pays-Bas, touchant des contestations territoriales avec le gouvernement de Liége, le 12 septembre 1711. COMTESSE D'YVE.	La lettre des chanceliers et gens.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
		HUITIÈME SUBDIVISION. — AVEC CLÈVES, LE HOLSTEIN, ETC.			
10376		Anno 1519, inter ducem Cliviæ et Carolum imperatorem; ducem Brabantiæ. VERDUSSEN.	Jan, van Gods genade.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
10381		*Traités de paix entre les Pays-Bas et le Holstein avec le Danemarck; savoir:* Anno, 1537. Inter ducem Holsteniæ et Status Belgii. 1540. Continuatio ejusdem tractatûs. 1540. Inter Mariam, gubernatricem et regem Daniæ. VERDUSSEN.	Comme peuvent certains.	Fr Fl. Lat. In-folio.	XVI ᵈ/₃
12564		(*Titre*). Copie van de confirmatie brief by Z. K. M. verleent, van privilegien en andere punten vermelt in den tractaet van Venloo, den 20 april 1544. LE CANDÈLE.	Kaerle, by de gratie Gods.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
		NEUVIÈME SUBDIVISION. — TRAITÉS DES PROVINCES-UNIES AVEC D'AUTRES SOUVERAINS.			
10448		(*Titre*). Traité entre Henri IV et les États-Généraux des Provinces-Unies, du 25 janvier 1608; autre traité entre Louis XIII, et les États-Généraux des Provinces-Unies, du 8 août 1610.	Henri, par la grâce de Dieu.	Française. In-folio.	XVII ¹/₃
15415		*Traité avec la porte Ottomane, de l'an* 1612. Voir page 436 précédente	Jo chi som re delly re.	Italienne. In-folio.	XVII ²/₃
12573		(*Titre*). Traité d'Alliance entre le roi de Suède et les Provinces-Unies. LE CANDÈLE.	Les Estats-Généraux des Provinces-Unies.	Française. In-folio.	1614

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12574		(*Titre*). Traité de la république de Venise, avec la république des Provinces-Unies. Le Candèle.	Les Estats, etc.; comme ainsi soit.	Française. In-folio.	1620
12575		(*Titre*). Traités d'alliance entre la Grande-Bretagne et les États-Généraux des Provinces-Unies. Le Candèle.	Comme ainsi soit.	Française. In-folio.	1624 à 1625
12576		(*Titre*). Traités d'alliance de la France avec les États-Généraux. Le Candèle.	Comme ainsi soit.	Française. In-folio.	1629 à 1634
16035		337. (*Van Hulthem*). Traité de commerce, navigation et marine, entre S. M. T. C. et les États-Généraux des Provinces-Unies, conclu à Nimègue, le 10 avril 1678. Cobentzl.	Le traité de paix.	Française. In-quarto.	XVII $^{d}/_{3}$
12585		*Divers traités de paix entre S. M. C. et les États-Généraux des Provinces-Unies.* Le Candele.		Française. In-octavo.	XVII $^{a}/_{3}$
		CHAPITRE V. DES ÉTATS. PREMIÈRE DIVISION. ÉTATS-GÉNÉRAUX DE TOUS LES PAYS-BAS. Note. Voir passim, surtout au règne de Philippe II, plusieurs articles concernant les États-Généraux.			
17522	Les prélats, nobles et villes, etc.	803. (*Van Hulthem*). Union des Estatz-Generaulz des Pays-Bas, assemblez à Bruxelles, dont l'original est signé tant par les prélats, nobles et villes que autres agréés par messeigneurs du Conseil d'État.	Nous soubsignez prélats.	Française. In-quarto.	XVI $^{d}/_{3}$
17520		803. (*Van Hulthem*). Amplissimis Ordinibus Belgii, Bruxellæ convocatis, quidam erga rempublicam bene affectus, anno 1574.	Quoniam justissimus.	Latine. In-quarto.	XVII $^{d}/_{3}$
17901	Les États-Généraux.	294. (*Van Hulthem*). Récits et actes de tout ce qui s'est fait à l'assemblée des États-Généraux des Pays-Bas, tenue à Bruxelles depuis le mois de septembre 1576, avant et pendant le gouvernement de Don Juan d'Autriche, et depuis jusqu'au mois de mai 1578, avec les lettres écrites au nom des États et les réponses. De Nélis.	S'ensuyvent les noms.	Française. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
15906	Le duc d'Anjou, et les États-Généraux.	297. (*Van Hulthem*). Lettre du duc d'Anjou aux États-Généraux, avec la réponse; (*il y a plus loin*): XL articulen geresolveerd binnen Antwerpen, door de Staten-Generael, den 3 may 1582, waerop de provincien moeten antwoorden. Verdussen.	Si je ne considérais.	Française. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
15904		297. (*Van Hulthem*). Resolutien der Staten-Generael, binnen Antwerpen. Verdussen.	Op huyden syn, enz.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DEUXIÈME DIVISION. ÉTATS-GÉNÉRAUX DES PAYS-BAS CATHOLIQUES.			
16830	(*P. M. Ferdinand Van Hamme*).	597. (*Van Hulthem*). Catalogus deputatorum ab Ordinibus provinciarum Belgicarum, anno 1632. Nuewens.	Deputati Ordinum.	Latine. In-folio. Armoiries.	XVII ²/₃
17053		686. (*Van Hulthem*). Vertooch en bewys dat de baenderheeren, edelen en steden van Brabant, geunieert ende geassocieert met de andere vereenichde Nederlantsche provincien, wel gefondeert syn in haer versoeck aen de generaliteyt gedaen. Suivent d'autres extraits des années 1649; 1676, etc. Comtesse d'Yve.	Philips, toegenaemt de goede.	Hollandais. In-folio.	1648
		TROISIÈME DIVISION. ÉTATS-GÉNÉRAUX DES PROVINCES-UNIES.			
15905		297. (*Van Hulthem*). Afscheyt van de Staeten-Generael gehouden binnen Amsterdam ende S' Gravenhaege 2 augusti 1581. Verdussen.	Naer voorgaende.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
17919	Les États-Généraux des Provinces-Unies.	950. (*Van Hulthem*). *Analyse des actes des États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, depuis janvier* 1587 *jusqu'en novembre* 1600.	9 à 16 January, geresolveert andermael.	Hollandais. In-folio.	XVIII ¹/₃
		QUATRIÈME DIVISION. ÉTATS DE BRABANT.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — INSTITUTION ET PERSONNEL			
13394	Jean III, duc de Brabant.	*Chartre de l'institution des États de Brabant, en l'année* 1332. Le Candèle.	Jan, by der gracie, etc.	Flamande. In-folio.	XVI ¹/₃
16829	Ferd. Van Hamme.	597. (*Van Hulthem*). Convocatie der edelen van Brabant, (in 't jaer 1339). Nuewens.	Allen den genen die dese letteren.	Flamande. In-quarto. Armoiries.	XVII ²/₃
13368		*Convention entre les ecclésiastiques de Brabant, représentant le premier État du même pays, en* 1535. Le Candèle.	Comme les prélats, prélatesses, etc.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
13555	Edelheer.	(*Titre*). Corte bemerckinge nopende den tydt wanneer ende de wyse op de welcke die abten ofte prelaeten van Brabant, gecomen syn en de sittinghe genomen hebben in de vergaederinghe der Staeten van het landt. Le Candèle.	Het is seker dat ten jaere 1312.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
16295	Du même Edelheer.	442. (*Van Hulthem*). Idem.	Het is seker dat ten jaere 1312.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃
17406	Du même Edelheer.	792. (*Van Hulthem*). Idem. De Nélis.	Het is seker dat ten jaere 1312.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
17070	Du même Edelheer.	689. (*Van Hulthem*). Idem. Des Roches	Het is seker dat ten jaere 1312.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
13625		(*Titre*). De staet van de prelaten, enz., van Brabant. C'est une liste des prélats; on y trouve aussi l'indication topographique des nobles et des villes. Le Candèle.	D'abt van Gemblours.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
13395		*Instructions diverses pour admissions aux États de Brabant et pour ses opérations.* Le Candèle.	Pour les seigneurs commissaires.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13377		*Instructions pour admissions aux États de Brabant;* (1664). LE CANDÈLE.	S. M. Ayant eu rapport.	Française. In-folio. Imprimé.	XVIII d/3
13376		Idem. LE CANDÈLE.	S. M. Ayant eu rapport.	Française. In-folio.	1788
12753		(*Titre*). Instructie voor de gecommetteerende van de Staten van Brabant. LE CANDELE.	Alsoo de goede mannen.	Flamande. In-octavo.	1580
17415		792. (*Van Hulthem*). Serment faict touchant la Ste. Immaculation de Notre Dame, par les représentans des trois États du duché de Brabant, selon lettres patentes du roi Philippe IV, au marquis de Caracene gouverneur-général. DE NÉLIS.	Nous, par députation spéciale.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — DU CHANCELIER DE BRABANT.			
		Voir, au Conseil souverain de Brabant, plusieurs articles concernant le chancelier.			
15992	Le marquis de Castañaga, gouverneur-général.	335. (*Van Hulthem*). Le chancelier de Brabant peut seul faire des propositions aux États.	Ayant donné charge au marquis d'Herzelles.	Française. In-folio.	XVIII ²/3
12311	Le même marquis de Castañaga, gouverneur-général.	(*Titre*). Lettre du marquis de Gastañaga gouverneur-général, pour vérifier qu'autres ministres que le chancelier peuvent être employés par le prince, pour faire des propositions aux États de Brabant. LE CANDÈLE.	Ayant donné charge au marquis d'Herzelles.	Française. In-folio.	XVII ¹/3
12924		(*Titre*). Resolutie van de heeren Staten van Brabant en van hunne gedeputeerde, van den 12 september 1695. LE CANDÈLE.	Is ingecommen.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
		TROISIÈME SUBDIVISION. — ADMINISTRATION ET RÉSOLUTION.			
17010	Theodore Schotte raedt ende pensionnaeris der stadt van Brussele.	662. (*Van Hulthem*). Copye autentiek van den boek van de dry Staeten van Brabant, inhoudende verscheydene acten uyt de welke bespeurt kan worden, die reden waerom, ende tot wat oorsaeke, die beden by voorgaende princen zyn geeyst geweest, ende op wat voet, conditie ende voorwaerde die selve by de Staeten van den lande van Brabant syn geconsenteert; mitsgaeders die verscheydentheyt van de bedeylinge van de beden, voet, ende middelen die in t' ophouden ende vinden van de selve syn gehouden ende gebruykt geweest, tot den jaere 1500 inclues; uyt menigvuldige stukken, monumenten, boeken, rekeningen, ende andere papieren, berustende eensdeels in de rekenkamer van Brabant ende eensdeels in den stadhuyse van de selve stad Brussele. COMTESSE D'YVE.	Testamentum Henrici III, ducis Lotharingiæ, etc.	Lat. Fr. In-folio.	XVIII d/3
17011		663. (*Van Hulthem*). De zelve copye autentiek van den boeck van de drye Staeten van Brabant.	Testamentum Henrici III.	Lat. Fr. In-folio.	XVII ²/3
17342		790. (*Van Hulthem*). *Différents extraits de chartres et d'anciens manuscrits, concernant les États de Brabant qui auraient été tenus à Cambrai.* Autres remarques sur les dits États et sur le Brabant, faites pour un mémoire de l'académie de Bruxelles. DE NÉLIS.	Nicolaus. . . . Cameracensis episcopus.	Latine. In-folio.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13213		(*Titre*). Instructie sommier om den staten van Brabant t'adverterene van den rechte, de welck zy zouden moeghen employeren, ter defensien van den Gulden privilegie van Brabant, tegen de requeste overgegeven van weghen de Staeten van Hollant, van de steden van Middelborch, van ter Goes ende die van Mechelen. LE CANDÈLE	In den iersten is te wetene.	Flamande. In-folio.	XV $^{a}/_{3}$
5884		(*Titre*). Accort en alliance van de Staten van Brabant; 24 november 1451.	In den naeme, etc.	Flamande. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
12314		(*Titre*). Verbond der dry Staeten van Brabant, gemaeckt in 't jaer ons Heeren 1495, van niet te gedoogen dat de ondersaeten van Brabant getrocken sullen woorden, voor syne genedichste heere, hoogen oft geheimen raede. LE CANDÈLE.	Vuyt dien dat de heeren cancellier.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
15994		335. (*Van Hulthem*). Idem.	Vuyt dien dat, etc.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
13396		(*Titre*). Resolutien, acten ende bescheeden, rakende de Staten van Brabant; jaeren 1503, enz. LE CANDÈLE.	Consent van CX^{m} L.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
13397		(*Titre*). Resolutien, acten ende bescheeden rakende de staten van Brabant; jaeren 1549, enz. LE CANDÈLE.	Placcaert oft pragmaticqe.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
14416		(*Titre*). D'avys begrepen te Bruessel by den heeren gedeputeerde vande steden van Loven, Bruessel en Antwerpen, op den 3 july anno 1564. Recueil de placards, diplômes, etc.	Het is geadviseert dat elck.	Flamande. In-folio.	XVI $^{a}/_{3}$
12334		(*Titre*). Clachte van die Staeten van Brabant, dat sy niet justiciabelen syn in den Grooten Raede tot Mechelen, maer wel in Brabant; getrocken uyt het Fluweelen privilegie boeck der stadt Antwerpen; 5 july, 1590. LE CANDÈLE.	Uyt dien dat de heeren cancelier.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
17058		788. (*Van Hulthem*). *Accords des États de Brabant, portés le 24 septembre; 7, 13, 14 octobre; 18 novembre; 4, 17, 18, 21, décembre 1615, le 19 janvier 1616, rapportés dans la seconde partie du recueil de leurs actes.* COMTESSE D'YVE.	Alszoo Haere Doorluchtigste.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
12839	Birisquieta.	(*Titre*). Advertimientos que haze el commissario Juv. Birisquieta de la disposition de los Estados y lo que se podria hazer para su conservacion. Referido en Brusselas, a 8 de l'año 1632. LE CANDÈLE	Los medicos, communmente.	Espagnole. In-folio.	1632
13362		(*Titre*). Points résultans du besoigné des commissaires de S. A. au sujet de l'autorité que les États de Brabant s'étaient attribuée. Autres pièces, (Voir Conseil de Brabant). LE CANDÈLE.	Il est véritable.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
15262		78. (*Van Hulthem*). Extrait de la liste des actes par lesquels il a été ci-devant suppléé au défaut des consentemens de quelques membres du tiers-état en Brabant; du 23 juin 1752. COMTESSE D'YVE.	La levée de 80^{m} florins à charge du pais.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17113		697. (*Van Hulthem*). *Recueil de pièces authentiques, envoyées par les deux premiers États de Brabant au tiers-État de Bruxelles*, 1790-1794.	A été résolu d'envoyer.	Française. In-quarto.	XIX ¹/₃
13437		*Requêtes diverses adressées aux États de Brabant, par des particuliers.* Voir, plus loin aux aides et subsides et aux impôts sur les quatre objets de consommation, etc, etc., plusieurs articles de consentements des États de Brabant. LE CANDÈLE.	Verthoonen, enz.	Fl. Fr. In-folio.	XVII ²/₃
		CINQUIÈME DIVISION. ÉTATS DE FLANDRE.			
3257		(*Titre*). Entrée des ecclésiastiques, par leurs députés, aux quatre membres de la Flandre, avec voix décisive et résolutions à y prendre selon diplôme de Philippe II, du 5 novembre 1596.	Comme révérends et vénérables.	Française. In-folio.	1622
13360		(*Titre*). Règlement pour les ecclésiastiques et les quatre membres de la Flandre. LE CANDÈLE.	S. M. ayant entendu.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16868	Le baron de Thysebaert.	611. (*Van Hulthem*). Déduction et pièces par lesquelles il conste que les ecclésiastiques de la Flandre ou leurs députez, n'ont voix décisive que dans certaines affaires qui se traictent à l'assemblée des membres de la dite province, et de la lettre écrite à la dite assemblée, par son Exc. le marquis de Prié, le 21 juin 1719.	Premièrement, il se voit.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
16869	Le marquis de Prié.	611. (*Van Hulthem*). *Lettre du marquis de Prié, en date du 21 juin 1719, et concernant les députés des quatre membres de Flandre avec titres à l'appui.* Voir n° 16868 immédiatement ci-dessus.	Comme nous sommes informés.	Fr. Fl. In-quarto.	1719
16557		506. (*Van Hulthem*). Réfutation du libelle intitulé : Déduction et pièces par lesquelles son auteur prétend qu'il consterait que les ecclésiastiques de la province de Flandres ou leurs députés, n'auraient voix décisive que dans certaines affaires qui se traitent à l'assemblée des membres de la dite province. Gand, 1721. LE CHANOINE GOYERS.	On a longtems douté.	Fr. Fl. In-folio. Imprimé.	1721
13398		(*Titre*). Resolutien, acten ende bescheeden raekende de Staten van Vlaenderen. LE CANDÈLE.	Cort recueil.	Flamande. In-quarto.	XVII ¹/₃
12444		(*Titre*). Doléances des États de Flandre, du 24 septembre 1735. Voir, comme on l'a dit ci-dessus à la présente page après n° 13427, concernant les États de Brabant, les articles qui concernent les aides, subsides, impôts, etc., etc, de la Flandre. LE CANDÈLE.	La province de Flandre en général.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		SIXIÈME DIVISION. ÉTATS DE GUELDRE.			
15894		289. (*Van Hulthem*). Poinct et articles à proposer et résouldre sur iceulx à l'assemblée des Estatz de Gueldres, en la ville de Niemèghen, le 29 de mars 1584. Autres pièces concernant la Gueldre.	Premièrement, touchant l'acceptation.	Française. In-octavo.	XVI ᵈ/₃
16654		550. (*Van Hulthem*). Déduction pour les Éstats du duché de Gueldres, joinct avec eux, l'office fiscal, touchant la difficulté qui leur est meue par leur évesque moderne, en 1661. (*Il y a plus loin):* Sentence rendue au Conseil privé du roy, entre l'évêsque de Ruremonde et les États de Gueldres, joinct avec eux le conseiller mambour de S. M. illec. Le 6 juillet 1663.	Il est tout à faict juste.	Française. In-folio. Chyrotype.	1663

Mss. N° [illegible]



PHILIPPE [illegible]

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
5925		*Requête des députés du quartier de Ruremonde concernant la paix.* Cette requête est adressée aux États-Généraux de tous les Pays-Bas.	Remontrent en toute humilité.	Française. In-folio.	XVI d/3
		SEPTIÈME DIVISION. ÉTATS DE HAINAUT.			
13378		(*Titre*). Instruction pour l'admission aux États de Hainaut. LE CANDÈLE.	S. M. ayant pris en considération.	Française. In-4°.	1781
		HUITIÈME DIVISION. ÉTATS DE HOLLANDE.			
12454	L'archiduc Philippe-le-Beau.	*Ordonnance concernant les dépenses de Marguerite d'Autriche et d'autres personnes de sa maison, et à supporter par les États de Hollande* (1495). Cette pièce est signée par l'archiduc, son frère. LE CANDÈLE.	Nous avons conceu et depeché.	Française. In-folio. Authent.	XV d/3
		NEUVIÈME DIVISON. ÉTATS DE LIMBOURG.			
13779		(*Titre*). Composition de l'État général de la province de Limbourg. LE CANDÈLE.	Mr Heyendal, abbé de Cloosterraed.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
13776		(*Titre*). Députation des États de Limbourg à Vienne, en 1716. LE CANDÈLE.	Sur le rapport fait par le mayeur.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
		DIXIÈME DIVISION. ÉTATS DU PAYS DE LUXEMBOURG.			
13361		(*Titre*). Lettre au gouverneur et au conseil de Luxembourg, afin d'empecher l'érection et l'assemblée des députés des États de la même province; Bruxelles, 14 juin 1610. LE CANDÈLE.	Nous sommes esté duement.	Française. In-folio.	XVII 1/3
6914		(*Titre*). Remonstrances de ceux de Luxembourg à Bruxelles, en 1614; extrait des noms de ceux du pays de Luxembourg qui se sont trouvés en l'assemblée de Bruxelles. C'est une indication des villes de ce duché, qui y ont été représentées. (*Signé*), A. D. Bergerot, advocato et syndico urbis. SOC. JESU LUXEMBURGI.	Luxembourg, Remich.	Française. In-folio. Authent.	XVII 1/3
		CHAPITRE VI. ORDRE DE LA TOISON D'OR.			
9080		(*Titre*). Livre de l'Ordre du Thoison d'Or. Indiquant les nominations depuis la fondation de l'Ordre, jusqu'au chapitre tenu à Gand en 1559. Portraits, en toutes couleurs, des cinq premiers grands-maitres, avec les armoiries des dignitaires. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	La première création et institution.	Française. In-folio.	XVI 2/3
14509		(*Titre*). De l'Ordre de la Toison d'Or. C'est une histoire de l'Ordre de la Toison d'Or jusqu'au règne d'Albert et d'Isabelle.	Ce fut le duc Philippe de Bourgogne.	Française. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
9027	Guillaume Filastre, évêque de Tournai, chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or.	(*Rubr.*) Cy sensieut quelle chose est la Thoison d'Or et dont elle vient, et pourquoi l'Ordre de la Thoison est institué. Miniatures paginales de toutes couleurs; deux de ces miniatures représentent des chapitres de l'Ordre, tenus par le duc Charles. Iconisme lamé, initiales alternes, treflées et d'or. Tome 1er. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Très-excellent prince Charles.	Française. 42c. Miniatures.	XV $^{2}/_{3}$
9028	Du même Guillaume Filastre, évêque de Tournai, chancelier de l'Ordre.	Idem. Tome 2. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	S'ensieut le second livre de la thoison d'or.	Française. 49c. Miniatures.	XV $^{2}/_{3}$
11205		*Poëme allégorique concernant la Toison d'Or; rondeaux avec un dialogue entre l'homme et la femme, dédié au duc Philippe-le-Bon.* Iconisme vignelé; armorié de Bourgogne-Brabant. LIBRAIRIE PRIMIVIVE.	Pouldre au grand vent de gloire.	Vers. Fr. 25c.	XV $^{1}/_{3}$
10454		(*Titre*). Sensuivent les élections et armoiries des chevaliers de l'Ordre de la Thoison d'Or, vivantz et trespassez, y compris les chevaliers créés en vertu du bref de Grégoire XIII jusqu'au duc de Mantova. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	L'Ordre de la Thoison d'Or.	Française. In-folio. Armoiries.	XVI $^{d}/_{3}$
11975	Joannis Huberti Scoti, canonici divi Augustini.	(*Titre*). Excellentissimo viro Domino Johanni Rudan, jurisconsulto canonico divæ Mariæ, apud Cameracum, Hubertus Scotus. Envoi de son livre concernant la Toison d'or. SEPT FONTAINES.	Quod hactenus oratione.	Latine. In-8°.	1531
11976	Ejusdem Huberti Scoti, canonici divi Augustini.	(*Rubr.*) Memorabilis promotio ejusdem Joannis Scoti, in Cancellariam Ordinis Aurei Velleris. SEPT FONTAINES.	Anno a J. C. D. N. natali.	Latine. In-8°.	1531
11979	Ejusdem Huberti Scoti, Dni de Busco Domini Isaac, Cancellarii Ordinis.	(*Rubr.*) Oratio habita Tornaci, die capituli generalis illius Ordinis, anno 1536, 3. nonas decembris. SEPT FONTAINES.	Consideranti mihi hujus loci.	Latine. In-8°.	1531
10332		(*Titre*). La noble Ordre de la Toison d'Or, avec les blasons des chevaliers, jusqu'en 1583.	Très-haut et très-excellent.	Française. In-folio. Armoiries.	XVI $^{2}/_{3}$
5817		(*Titre*). Les armoiries de toutes les familles desquelles sont issus tous les chevaliers de la Toison d'Or, jusqu'à l'an 1632; par ordre alphabétique, où se trouve aussi annoté combien de chacune maison il y a eu de chevaliers.	Au lecteur, la marque ou lettre.	Française. In-quarto. Armoiries.	1632
12650		(*Titre*). Les cérémonies à garder ès solempnites et festes de l'Ordre du Thoison d'Or. LE CANDÈLE.	Ordonnance faicte, etc.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
5769		(*Titre*). Ordonnance de l'Ordre de la Thoison d'Or. Initiales bouclées.	Philippe, par la grâce de Dieu.	Française. 24c.	1556
12648	Le Sr. de Mulheim, chevalier de l'ordre.	*Diplomes organiques, etc. Priviléges de l'Ordre de la Thoison d'Or, sous le règne de Maximilien.* Miniatures paginales de toutes couleurs. LE CANDELE.	Maximilien, par la grâce de Dieu.	Française. In-quarto.	XVI $^{2}/_{3}$
17556		804. (*Van Hulthem*). Extrait de la confirmation des priviléges de l'Ordre de la Toison d'Or, faicte par le roi Philippe et datée à Gand au mois d'octobre l'an 1556. NUEWENS.	Item et que et avec.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12649		(*Titre*). Des quatre offices de la Toison d'Or. LE CANDÈLE.	S'ensuivent les ordonnances.	Française. In-quarto.	XVI $^{2}/_{3}$
7068		(*Titre*). Mémoire touchant l'Ordre de la Thoison d'Or.	Ces mémoires sont tirés.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
12326		(*Titre*). Mémoire pour montrer que les chevaliers de la Toison d'Or, domiciliés en Brabant, ne sont pas exempts de la jurisdiction du Conseil de Brabant et privativement convenibles par devant celuy de Malines. LE CANDÈLE.	Au différend pendant indécis.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
12646		(*Titre*). Mémoire sur la dignité de chef et souverain de la Toison d'Or. LE CANDÈLE.	Les différends sur la succession au thrône d'Espagne.	Française. In-folio.	1741
12647		(*Titre*). Copie d'une pièce importante trouvée à Bois-le-Duc, en 1741, concernant la Toison d'Or. LE CANDÈLE.	Le très-haut et très-puissant prince.	Française. In-folio.	1741
12928		(*Titre*). Consultation sur la question de scavoir si ceux qui ont procuré l'advencement du P. de E. (nourri avec le marquis de Rosny, hérétique), ont été chevaliers de l'Ordre et ont servi fidèlement ou infidèlement le roi (*d'Espagne*) aux Pays-Bas? LE CANDÈLE.	On respond que si ce n'est.	Française. In-folio.	1630
17398	Philippe IV.	792. (*Van Hulthem*). Lettre à l'infante Isabelle, honorant la mémoire du comte d'Isenghien, chevalier de la Toison d'Or; Madrid 16 juillet 1631. DE NÉLIS.	J'ay faict examiner.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
17508		802. (*Van Hulthem*). Patente d'élection des comtes d'Egmont, de Rœulx et de Bossu et des princes de Rache et de La Tour, à la dignité de chevaliers de la Toison d'Or, Madrid le.... 1687 NUEWENS.	Mon cousin, j'ay esté informé.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
14510	Lefort.	*Lettre concernant les historiographes de la Toison d'Or.*	Remontre très-humblement.	Française. In-quarto.	XVIII $^{2}/_{3}$
		CHAPITRE VII. NOBLESSE DES PAYS-BAS. — PREMIÈRE DIVISION. LÉGISLATION HÉRALDIQUE. NOTE. Voir, page 79 du 1er volume de ce Répertoire, les principes généraux de blason.			
17531	Philippe II, coninck van Spaengien.	803. (*Van Hulthem*). Ordinantie inhoudende de forme ende maniere die men voortaen sal schuldich zyn t'onderhouden, ende te gebruycken int' geven van de titelen, soo in't spreken als schryven. Bruessel, 1596. LE CANDÈLE.	Philips. enz., Alzoo wy tot meer reysen.	Flamande. In-quarto. Imprim.	1596
12352		Requêtes présentées en vertu de l'ordonnance du 17 décembre 1611, concernant les droits et prérogatives des seigneurs. LE CANDÈLE.	Pour satisfaire.	Française. In-quarto.	XVIII $^{1}/_{3}$
17543		804. (*Van Hulthem*). *Extrait de la résolution du 3 mars 1638, du Conseil de Brabant, sur le titre de Messire.* (*Il y a plus loin*) : Ordonnance concernant les titres d'honneurs; *datée du 29 février* 1664.	Den derden mai ty.	Fl. Fr. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13848		(*Titre*). Décret touchant les titres d'honneurs et observations des placcards émanés à ce sujet, 29 février 1664. LE CANDÈLE.	Connue à cause de la confection.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
12618		*Pièces diverses concernant un projet de placcard héraldique, pour empêcher les usurpations des armoiries.* LE CANDÈLE.	Remontre très-humblement.	Française. In-folio. Authent.	1705
12663		(*Titre*). Placcaet op het stuck van d'edeldom. LE CANDÈLE.	Gezien in Z. M. Souv. Raed.	Flamande. In-folio.	1729
15995		335. (*Van Hulthem*). Ordonnance touchant le port de l'épée, après la guerre de la succession d'Espagne. Bruxelles, 19 septembre 1714.	Comme à l'occasion de la guerre.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15255		78. (*Van Hulthem*). Décret attribuant aux Conseils de de justice de chaque ville, l'autorité de connaître par prévention, des contraventions en matière héraldique. (*Il y a en outre*): Décret concernant le droit de porter l'épée à l'égard des avocats et médecins de Brabant.	Nous sommes informés que les pragmatiques.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
		DEUXIÈME DIVISION. GÉNÉALOGIES ET ARMORIAUX, PRINCIPALEMENT DES MAISONS SOUVERAINES.			
4125	J. Tielemans.	(*Titre*). Achrostica Leonina, de Leone Belgico.	Vulnera per plenam.	Vers. Lat. In-folio.	XVII ᵈ/₃
4325	Adolphe d'Auxy.	(*Titre*). Armorial général des maisons souveraines et des fiefs ou principes de Blason.	Armoiries de moy Adolphe d'Auxi.	Française. In-folio. Armoiries.	1527
5674		(*Titre*). Généalogies des ducs de Bourgogne et des divers souverains des Pays-Bas et de toutes les provinces; savoir des duchés, des comtés, du marquisat et des seigneuries qui composent ces provinces. Des maisons royales de Hongrie, de Sicile, de Navarre, des maisons de Lorraine, Orange, Dauphiné, Poitiers, Guines, Champagne, Sully, Oguya, Sᵗᵉ-Aldegonde, etc. Jusqu'au temps de Charles II, roi d'Espagne.	Celuy qui a le premier esté.	Française. grand In-folio. Armoiries.	XVII ²/₃
12827		*Généalogie des diverses maisons souveraines des Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	Les ducs de Bourgogne.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
14493	Marius Voet (*Extraits par le comte de Colins*).	(*Titre*). Origine et descente des comtes de Flandres et d'Hainau, comme aussi de quelques comtes de Namur, d'Hollande, de Zélande et seigneurs de Frise, avec les alliances de plusieurs autres illustres familles. Voir aussi aux provinces respectives et à la note qui est à la page 329—(781) suivante.	Baudouin, dernier forestier de Flandre.	Française. In-folio.	XIX ²/₃
		TROISIÈME DIVISION. FAMILLES POUR LA PLUPART NON SOUVERAINES.			
6666	Menestrier.	(*Titre*). Nouvelle méthode de Blason. Armoiries des familles nobles des Pays-Bas.	Ligne, en Hainaut.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
5715	Baudewyns.	(*Titre*). Arma et insignia gentilitia, familiarum Belgicarum apprime nobilium, in hac Galliâ Belgicâ.	Abensperg, baronnatus.	Latine. In-folio. Armoiries.	1611

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		NOTE. Voir un grand nombre de généalogies diverses aux provinces respectives : ARTOIS, p. 12—(464) n° 12307. ANVERS, p. 40—(492) n°s 5766, 5767. BRUXELLES, p. 77—(529) n°s 17462, 13461, etc. etc. LOUVAIN, p. 95.—(547) n° 6029, etc. ROMAN PAYS DE BRABANT, p. 107 — (559) n° 6056. FLANDRES, p. 134 — (586) n° 5820, 5741, etc., etc. GUELDRES, p. 175 — (627) n° 13067, HAINAUT, p. 179 — (631) n° 13071, etc. HOLLANDE, p 190 — (642) n° 8048, LUXEMBOURG, p. 201 — (653) n° 6148, etc. MALINES, p. 211—(663) n° 13732, NAMUR, p. 220 — (672) n° 6668. TOURNAI, p. 231 — (683) n° 6158, etc. Nous saisissons cette occasion pour signaler, de nouveau, l'utilité de la collection des manuscrits de cette riche Bibliothèque, tant pour les études, que pour la recherche des titres de famille. Un événement sinistre, l'incendie du 13 janvier 1827, dont nous avons rendu compte à la page CCXIX du Résumé historique, allait tout détruire, lorsqu'un employé de la Bibliothèque de la ville de Bruxelles, qui est attenante à la Bibliothèque royale de Bourgogne, M. Peeters, accourut et dirigea les moyens de secours du public et de la garnison, longtemps avant l'arrivée de M. le bibliothécaire Van de Weyer, qui était à une vente de livres, et qui approuva les mesures prises par M. Peeters. L'incendie était au-dessus de la salle, tandis que l'on enlevait les manuscrits. Aucun volume n'a été soustrait ni égaré, ce qui fait l'éloge de la foule des assistants. Sans cette promptitude de secours, l'un des plus précieux monuments littéraires de l'Europe, allait être détruit par les flammes.			
15655		195. (*Van Hulthem*). *Éloges de plusieurs seigneurs.*	God vader, geest ende zoon.	Vers. Fl. Armoiries. 22°.	XIV ²/₃
6264		*Armoiries de plusieurs familles des Pays-Bas.*	Van Mons.	Française. Armoiries. In-8°.	XVI ᵈ/₃
18025		*Collection d'armoiries de plusieurs familles des Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	(*Voir passim dans le volume*).	Fr. Lat. Armoiries. In-folio.	XVII ²/₃
18127		*Recueil d'armoiries des familles des Pays-Bas.* PARMENTIER.	De Vos, etc.	Française. Armoiries. In-quarto.	XVIII ¹/₃
5673		*Crayons généalogiques d'anciennes familles des Pays-Bas.*	Anno 1312. Leefde Floris Van Stalle.	Française. Armoiries. In-folio.	XVI ²/₃
6166		*Généalogies de diverses familles des Pays-Bas, entr'autres de Loos, de Hornes, de Chimai, de Mérode, etc., etc.*	Otho, comes Lossensis.	Latine. In-folio.	XVI ᵈ/₃
16138		377. (*Van Hulthem*). Liste de ceux qui ont este honorez de lettres de chevalerie et anoblissement.	De la province de Brabant.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
13363		*Titres d'honneur accordés depuis l'an 1650 jusqu'en 1700.* LE CANDÈLE.	Buggenhout, érigé en principauté.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
6268		*Pièces diverses concernant la noblesse des Pays-Bas.*	Van Trippon.	Française. Armoiries. In-8°.	XVI ᵈ/₃
5742		*Recueil héraldique principalement pour le Brabant.*	Van Oirbeke.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII ²/₃
5676		(*Titre*). Généalogies des maisons non souveraines.	(*Voir passim dans le volume*).	Française.	XVII ²/₃
5740	Walkeenissen et autres généalogistes.	(*Titre*). Généalogies de diverses familles des Pays-Bas.	Henry de Couwenberge.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII ²/₃
5747		*Recueil héraldique principalement pour les Pays-Bas.*	Assche (Van).	Française. Armoiries. In-folio.	XVII ²/₃
5743		(*Titre*). Recueil de plusieurs pièces héraldiques. Renfermant les titres d'érection de plusieurs fiefs aux Pays-Bas.	Erectie Van Hauthem.	Fr. Fl. Lat. In-folio.	XVII ²/₃
5811	Butkens.	*Histoire généalogique de quelques maisons des Pays-Bas.*	(*Voir passim dans le volume*).	Fr. Lat. Fl.	XVII ᵈ/₃
5685 à 5695	Laurent le Blond.	(*Titre*). OEuvres généalogiques concernant plusieurs familles des Pays-Bas et des pays voisins. Tomes I à XI.	Généalogies et fragmens.	Française. Armoiries. In folio.	XVII ᵈ/₃
5711 à 5714	Scohier.	(*Titre*). Recueils généalogiques pour les Pays-Bas. Tomes I à IV.	D'Anneux, etc., etc.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
5698		*Recueil de généalogies de diverses familles des Pays-Bas.*	Généalogie de la maison de Croy.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
5721		*Recueil généalogique de plusieurs familles des Pays-Bas.*	Moens, famille.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
6452	Riebeek, roi d'armes.	*Crayons généalogiques de plusieurs familles des Pays-Bas.*	Her Werner.	Fl. Fr. Armoiries.	XVII $^{d}/_{3}$
5699		(*Titre*). Recueil de généalogies de diverses familles des Pays-Bas.	Dagobertus, rex Francorum.	Lat. Fr. Armoiries. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
5696	Carpentier.	(*Titre*). Recueil généalogique de diverses familles des Pays-Bas. COBENTZL.	Jean de Ravenschot.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
6649		(*Titre*). Généalogies et mémoires sur plusieurs familles des Pays-Bas.	Beaumont, au comte de Namur.	Française.	XVIII $^{1}/_{3}$
5678	Harewyn.	(*Titre*). Généalogies de diverses familles des Pays-Bas.	Jean de La Fosse.	Française. In-folio. Armoiries.	XVIII $^{2}/_{3}$
15961	La Chambre des comptes de Brabant.	314. (*Van Hulthem*). Armoiries d'une partie de la noblesse des Pays-Bas.	Ducs de Looz Corswaren.	Française. Armoiries. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
16022		335. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant la noblesse.*	En conformité de l'ordre.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		QUATRIÈME DIVISION. RECUEILS D'ÉPITAPHES.			
17877		926. (*Van Hulthem*). *Épitaphes de personnes célèbres, inhumées dans les églises de la Belgique.* voir pages 169—(621), n° 6055, 13173, etc, pages 165—(617), n° 16901, 16902, 16543, etc., etc.	Leodii, in seminarii capellâ.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		CINQUIÈME DIVISION. QUELQUES GÉNÉALOGIES ISOLÉES DE DIVERSES FAMILLES. NOTA. Ces généalogies ont pu être facilement détachées des recueils généraux : plusieurs articles achetés après l'impression de l'extrait de l'inventaire, y ont été intercalés à cause de leur utilité.			
17454		796. (*Van Hulthem*). *Pièces diverses concernant la maison d'Aremberg.* Voir aussi page 365 précédente n° 6607 : Comites Marcani (p. 375) etc., etc, n° 18253.	S. A. ayant député.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
18266		(*Titre*). Généalogie de la maison d'Audenaerde. VAN WAEGENBERCH.	Le premier que l'on trouve.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
18245		(*Titre*). Généalogie de la famille de Beaufort. VAN WAEGENBERCH.	Beaufort qui a pris son nom.	Française. Armoiries. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
12820		*Extrait des registres baptismaux de diverses paroisses de Bruxelles, concernant la famille Beydaels.* LE CANDÈLE.	Franciscus Beydaels.	Latine. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
12467	Charles-Quint, Empereur.	(*Titre*). Édit accordant des titres de noblesse à Claude Bœuf. LE CANDÈLE.	Scavoir afin qu'icelle.	Française. Imprimé.	XVI $^{d}/_{3}$
12922		*Pièces concernant les ducs de Croy.* Voir aussi n° 18267. LE CANDÈLE.	Nous Diane de Dampmartin.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
10343		(*Titre*). Généalogie des maisons de Croy, de La Laing, etc. (*Voir passim dans le recueil*).	Bela, 13e roi de Hongrie.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
18126		*Pièces diverses concernant la maison de Croy,* (comte de Solre). PARMENTIER.	(*Voir passim dans le volume*).	Fr. Fl. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
18268		(*Titre*). Généalogie de la maison de Croy. VAN WAEGENBERCH.	Geysa, roy de Hongrie.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
18030		(*Titre*). Histoire généalogique de la maison de Diest. LE CANDÈLE.	Arnoul 1er du nom.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
18031		(*Titre*). Les seigneurs de Baslintre, hors la maison de Diest. LE CANDÈLE.	Cherard dict., etc.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
5697		(*Titre*). Liber genealogiæ familiæ Dongelberg, in Belgio.	Dongelberga pagus est.	Fl. Fr. Lat. Armoiries.	1613
7588	Van Dyck (*de Bréda*).	*Notice touchant sa famille.*	Dit syn gebontenissen.	Flamande. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
5719		*Généalogies des maisons d'Egmond et d'autres familles:*	Radbout, roi des Frisons.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
6643		(*Titre*). Mémoires touchant la noble famille d'Egmond. Ces deux articles 5719 et 6643 n'ont pas été portés à la seigneurie d'Egmond, pag 191 — (643) parce qu'ils renferment d'autres généalogies. Voir aussi n° 18256, 18261.	On prétend qu'elle tire son origine.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
6640		(*Titre*). Mémoire pour la noble famille des vicomtes de Gand, la famille de Mérode, etc.	Mérode au duché de Juliers.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
15963	Marie-Thérèse, impératrice reine.	315. (*Van Hulthem*). *Lettres patentes de noblesse en faveur de Louis-Antoine-Marie Gasparoli et de sa postérité.*	Marie-Thérèse.	Française. Armoiries. In-folio.	1771
17400	Ludovicie imperatoris.	792. (*Van Hulthem*). De legitimatione D^{ni}. De Glimmes (1344).	Ludovicus, etc., Licet primævus.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
18029		(*Titre*). Généalogie de la maison de Hornes. Voir aussi n° 6166 ci-dessus. LE CANDÈLE.	Philippe, comte de Hornes.	Française. In-quarto.	XVII $^{2}/_{3}$
18269		Idem. VAN WAEGENBERCH.	Guillaume, comte et seigneur de Hornes.	Française. Armoiries.	XVI $^{d}/_{3}$
14406		*Crayon généalogique de la famille de Loen de Renesse.*	Antiqua hæc gens.	Latine. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
18254 et 18413		(*Titre*). Généalogie de la maison de Mérode. VAN WAEGENBERCH.	Ricardus dominus.	Fr. Lat. Fl. Armoiries. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
17057		687. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant la maison de Mérode.* Voir aussi n°s 6640, 6166 ci-dessus.	Inclito baroni... de Merode.	Latine. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
6648		*Généalogie de la maison de Nassau.* Voir à Bréda la maison d'Orange, n° 14419, page 54 — (506) précédente, voir aussi n° 18266.	Justin de Nassau, amiral.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
6646	Carpentier, miræus.	(*Titre*). Mémoires pour les héritiers de la maison de Nassau.	Miramont, St-Exupery.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
10344		(*Titre*). Généalogie de la maison de Châlon, Orange-Nassau.	La maison de Chaalon.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
18169		(*Titre*). Généalogie de la très-ancienne et illustre maison de Van der Noot. VANDENBOSSCH.	Van der Noot, etc.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
17486		801. (*Van Hulthem*). *Lettres pattentes d'annoblissement de la famille d'Ongnies.*	Albert et Isabelle, etc., comme aux princes.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
14405	Maximiliano II, imperatoris.	(*Titre*). Nobilitatio et armorum concessio pro Orlando Lasso, illustris Bavariæ ducis, chori musici præfecto. Spiræ 7ma decembris 1570.	Maximilianus, nostro et Imperii Sacri fideli dilecto.	Latine. Authent. In-folio.	1834
18242		(*Titre*). Généalogie de la famille de Stryen. VAN WAEGENBERCH.	Guillaume, etc.	Française. Armoiries. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17410	Caroli IV, imperatoris.	792. (*Van Hulthem*). De legitimatione Nic. 'T Serclaes (1372).	Carolus, etc.	Latine.	XVIII d/3
15960		314. (*Van Hulthem*). Généalogie de la famille de Villegas. Avec planches gravées par Harrewyn.	Paul Melchior de Villegas.	Française. Armoiries. In-folio.	XVIII 1/3
		CHAPITRE VIII. DES OFFICES ET DES EMPLOIS.			
		PREMIÈRE DIVISION. DU PERSONNEL DES OFFICIAUX ET AUTRES EMPLOYÉS.			
12809	De Vaddere.	*Notice sur le personnel de diverses dignités aux Pays-Bas.* Le Candèle.	Venatores Brabantiæ.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
12497		(*Titre*). De l'incompatibilité des offices. Autres pièces concernant le personnel des officiers aux Pays-Bas, leurs emplois, leurs priviléges. Le Candèle.	Décret de S. Ex. par lequel.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
13267	Philippe IV, roi d'Espagne.	(*Titre*). Placcart du roi, touchant la vente des offices; du 2 mai 1626. Le Candèle.	Philippe, etc., les plaintes réitérées.	Française. In-folio.	1626
16328	Du même Philippe IV.	452. (*Van Hulthem*). Idem. L'abbé Brasseur.	Philippe, etc., les plaintes réitérées.	Française. In-quarto.	1626
12505		(*Titre*.) Déclaration du taux à avancer pour les charges d'offices. Le Candèle.	Conseiller d'État et des pays-Bas.	Française. In-folio. Imprimé.	1717
12370		(*Titre*). Reglas générales para la cobrança de la medianata (*du* 14 *mars* 1653). Le Candèle.	Medianata, sea decobrar.	Espagnole. In-folio. Authent.	1653
15290	Marie-Élisabeth, gouvernante-générale.	80. (*Van Hulthem*). Décret concernant l'état et tarif des taux d'offices des magistrats et chatellains de Flandre; du 9 décembre 1727. Comtesse d'Yve.	Le magistrat de la ville de Gand.	Française. In-folio. Authent.	1727
15390		100. (*Van Hulthem*). Copye de la sentence par laquelle appert que les enfants nayz pendant que leurs parens sont au service de Sa Ma^{té}. et à la suite de sa cour, estre capables par desservir tous etats. Bruxelles, 16 décembre 1573.	Veue la requeste présentée par les quatre membres de Flandre.	Française. In-folio.	XVII 1/3
12313		(*Titre*). Sentences et décrets sur ce que les enfans des personnes comptées par les écrous sont capables et habiles pour desservir tous offices dans toutes provinces. Bruxelles, 24 septembre 1638. Le Candèle.	Vu la requête présentée de la part de Fr. Kinschot.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
15996	Le baron de Schade S^{gr}. de Fleinsheim (Treves) et autres du Conseil de Brabant.	335. (*Van Hulthem*). Mémoire pour vérifier qu'à ceux des Privé ou Grand-Conseils, n'appartient la connaissance des maisons mortuaires et partages des successions de ceux qui sont compter par les ecroues ou autremens privilegiez.	Messire Pierre de Blondel.	Française. In-folio.	XVIII d/3
12332		(*Titre*). Mémoire de la part du conseil souverain de Brabant, pour vérifier qu'à ceux du Privé ou Grand-Conseil n'appartient la connaissance des maisons mortuaires et partages des successions de ceux qui sont comptés par les écrous ou autrement privilegiez. Voir, cour du prince, page 314 précédente, plusieurs articles concernant les offices et les officiaux. Le Candèle.	Par la consulte que le Souverain Conseil.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12332		Idem. Le Candèle.	Par la consulte que le Souverain Conseil.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
15236		78. (*Van Hulthem*). Idem. Comtesse d'Yve.	Par la consulte que le Souverain Conseil.	Française. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12331		(*Titre*). Mémoire touchant les priviléges de ceux comptés par les écrous. Bruxelles, 15 novembre 1724. LE CANDÈLE.	V. Exc. ayant été servie.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
17545	Philippe IV, roi d'Espagne.	804. (*Van Hulthem*) Décret qui réforme une partie des employés au gouvernement, par mesure d'économie après la guerre. Madrid, 7 juillet 1664. NUEWENS.	Philippe, etc., chacun sait quelles grandes dépenses.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
13839	Du même Philippe IV.	Idem. LE CANDÈLE.	Chacun sait quelles grandes dépenses.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
15990	Le conseil d'État.	335. (*Van Hulthem*). Consultes au sujet de la réforme et réduction des places surnuméraires des ministres et officiers des conseils et tribunaux de par deça, ordonnée par lettres patentes du roi, du 16 juillet 1664.	Patente du roy.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
12496		(*Titre*). Pièces concernant la patente de réduction des ministres et officiers de S. M. supernuméraires. LE CANDÈLE.	Avant l'exécution de la patente.	Française. In-folio. Authent.	XVIII $^{2}/_{3}$
16012	Du Fief.	335. (*Van Hulthem*). Si la négligence supine et grossière d'un officier du roy, au fait de son office, peut-être cause suffisante pour l'en deporter ? LE CANDÈLE.	Estienne de Mesmay.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		— SECONDE DIVISION. FORMULAIRES AUX PAYS-BAS ET A L'ÉTRANGER. Les articles qui vont suivre, sont placés ici, parce que les protocoles des formulaires sont des documents historiques. C'est ainsi que l'on consulte ceux de Marculfe pour l'histoire des Mérovingiens et des Carlovingiens.			
12643		(*Titre*). Formulaire général français-flamand. LE CANDÈLE.	Du stile qui at esté observé.	Fr. Fl. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
13819		(*Titre*). Forme de serment solemnel pour ceux qui recevront état de judicature, etc., 5 juillet 1570. LE CANDÈLE.	Je jure Dieu tout-puissant.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
14271		(*Titre*). Formulaire des dépêches et des titres à donner aux autorités des Pays-Bas-Autrichiens.	Léopold-Guillaume, par la grâce de Dieu.	Française. In-quarto.	XVII $^{2}/_{3}$
14469	Dirtius.	Formulaire pratique.	Remonstre en due référence.	Fr. Fl. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
14011	Joannis Savenier Leodiensis.	(*Titre*). Formularium Romanæ Curiæ. Tome 1. LE CANDÈLE.	Pensio : Paulus E. dilecto.	Latine. In-folio.	1627
14012	Ejusdem Savenier Leodiensis.	Idem. Tome 2. LE CANDÈLE.	Paulus E. ad perpetuam, etc. Romæ 1627.	Latine. In-folio.	1627
12400		*Formulaires des requêtes et des actes administratifs, aux Pays-Bas, en 1711.* LE CANDÈLE.	Philippe, par la grâce de Dieu.	Française. In-folio.	1671
3281		(*Titre*). Titres, suscriptions, superscriptions pour l'administration de Flandres. Voir, à l'évangéliaire n° 14970, page 122 du tome II précédent, provenant des comtes de Namur, les formulaires des serments de cette province. Voir aussi plus loin, la pratique du conseil de Flandre.	Depuis l'an 1450 les ducs de Bourgogne.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
12398		(*Titre*). Formulæ variæ. Ce sont des formules d'actes administratifs et judiciaires, principalement en Brabant. Voir également plus loin, la pratique du conseil de Brabant. LE CANDELE.	Acte de remission.	Fr.Lat.Fl. In-quarto.	XVII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13439	Léopold, gouverneur général.	(*Titre*). Lettres patentes pour les titres à donner aux dépêches à adresser aux Provinces-Unies en vertu du traité de Paix. Bruxelles, le 3 février 1652. LE CANDÈLE.	S. M. nous ayant demandé.	Française. Imprimé. In-folio.	1652
3158		(*Titre*).Protocolle ou formulaires de lettres (en France), pour le tems de l'occupation française.	Manière dont le comte de Pontchartrain.	Française. In-folio.	1702
12316		(*Titre*). Formulaire d'une patente de commis des finances de S. M. dépêchée par les deux puissances maritimes. LE CANDÈLE.	S. M. la reine de la Grande-Bretagne.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12607		(*Ttire*). Formulaire des titres des lettres aux administrateurs des Pays-Bas.	A Son Altesse Sérénissime.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
		CHAPITRE IX. DES CHANCELIERS DE BOURGOGNE ET ENSUITE DES SECRÉTAIRES DU ROI.			
12814	De Vadere.	(*Titre*). Ducis Burgundiæ Cancellarii ab anno 1356, ad sæculum decimum septimum. LE CANDÈLE.	Anselmus, ducis Burgundiæ.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
17477	Philippe IV, roi d'Espagne.	801. (*Van Hulthem*). *Lettres patentes en faveur de Michel Routart, licencié en droit et à cause de ses services, nommé secrétaire du roi*, 9 *août* 1623. *Semblables lettres en faveur de Guillaume Rebreviettes, Sgr d'Escoivires; du* 7 *mars* 1624.	Philippe, etc., pour le bon rapport.	Française. In-folio.	XVII 1/3
		CHAPITRE X. DES CONSAUX OU CONSEILS. PREMIÈRE DIVISION. CONSEILS ADMINISTRATIFS. PREMIÈRE SUBDIVISION. — RECUEILS GÉNÉRAUX.			
12298		(*Titre*). Arbor ressortùs et authoritatis Consiliorum totius Belgii. Tableau des autorités qui sont en correspondance directe avec le souverain. LE CANDÈLE.	Princes et potentats voisins.	Française. In-folio.	XVII 2/3
12304		*Pièces relatives aux consaux des Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	Primes est de par le prince.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
16268	L'archiduchesse Marguerite d'Autriche.	436. (*Van Hulthem*). Décret de l'archiduchesse Marguerite, défendant aux consaux d'expédier des mandemens contraires ou lettres cassatoires des uns contre les autres; et ordonnant de s'adresser au prince, s'ils ont matière de plainte; du 20 décembre 1519.	Sur ce que M. J. Gousseau.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16277		437.(*Van Hulthem*).Reduction des conseils et des chambres des comptes, de l'an 1604.	Philippe, etc., chacun sait.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — CONSEIL D'ÉTAT.			
12716		*Liste des secrétaires du Conseil d'État depuis son institution.* LE CANDÈLE.	Jean-Baptiste de Gottignies.	Française. In-folio.	1668
16031		345. (*Van Hulthem*). *Recueil d'ordonnances et instructions du conseil d'État du* 1er *octobre* 1531, *du* 8 *novembre* 1555, *du* 2 *août* 1596).	Charles, etc.	Française. In-folio.	XVIII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16375		456. (*Van Hulthem*). Copie du pouvoir de MM. du conseil d'État aux affaires des pays de pardeça, durant l'absence de la royne, du 6 décembre 1550. (*Il y a plus loin :*) Instruction du conseil d'État, établi près du duc de Savoye, gouverneur-général, 16 novembre 1555. La Comtesse d'Yve.	Comme il a pleu à l'empereur.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
15924		299. (*Van Hulthem*). Ordonnance du conseil d'Estat, de l'an de grâce 1559. Nuewens.	Ordonnance et instruction.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
16377		456. (*Van Hulthem*). Instruction du conseil d'État, établi près du prince de Parme, Alexandre Farnèse, gouverneur-général, 1 février 1580. (*Il y a en outre :*) 1° Instruction du conseil d'État, donnée à Lisbonne, le 20 décembre 1581, (*apostillée de la main de Philippe II*). 2° Instruction du conseil d'État, établi en Espagne pour les affaires des Pays-Bas, 7 janvier 1588. La Comtesse d'Yve.	Ordonnance et instruction.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
16380		456. (*Van Hulthem*). Instruction du conseil d'État établi près de la personne du cardinal archiduc Albert, du 2 août 1595. La Comtesse d'Yve.	Premièrement ordonne.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
17428		793. (*Van Hulthem*). Les raisons que proposent les conseillers d'Estat de longue robe à Bruxelles, pour la preference contre Jehan Bap^t de Tassis, du 17 de febvrier 1595. L'abbé Brasseur.	Ayant entendu que J.-B. de Tassis.	Française. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
16053	De Pape, chef président du conseil d'État ; l'archiduc Léopold, gouverneur-général.	345. (*Van Hulthem*). Notice si la consulte des offices touche les conseillers d'État de longue robe, et sur le nombre des conseillers d'État. Idem. (*Il y a en outre :*) Instruction particulière de l'archiduc Léopold, en 1648 et lettres patentes de 1664.	Les consultes pour offices.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
12325	Du même De Pape.	Idem. Le Candèle.	Les consultes pour offices.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
16160		385. (*Van Hulthem*). Apologie de messire Pierre Roose, en son vivant conseiller d'état, et chef-président, contre le décret de jubilation de S. Alt. l'archiduc Léopold, lieutenant-gouverneur général; du 2 avril 1654. Nuewens.	Sire, cet abrégé de quelques écrits.	Française In-quarto. Portraits.	XVIII $^{2}/_{3}$
16163	Le président Roose, Laurens, etc.	385. (*Van Hulthem*). *Autres pièces sur la gestion, et les démêlés entre le président Roose et M. Laurens. Extrait du mémoire de M. Laurens à Sa Majesté ou à ses ministres.* Nuewens.	Les commissions auxquelles.	Française. In-quarto.	XVIII $^{2}/_{3}$
16024		336. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant le rétablissement du conseil d'État.* La Comtesse d'Yve.	Charles, etc. Le principal objet.	Française. In-quarto.	XVIII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16052	Charles VI, empereur.	345. (*Van Hulthem*). Établissement du conseil d'État au lieu de trois conseils collatéraux d'État, privé et finances, du 29 mars 1718.	Charles, etc.	Française. In-quarto. Imprimé.	XVIII $^1/_3$
16025	Du même Charles VI, empereur.	336. (*Van Hulthem*). Rétablissement des trois conseils collatéraux, du 19 septembre 1725. Autres pièces concernant les jointes et les conseils. LA COMTESSE D'YVE.	Charles, etc., l'honneur et le soin.	Française. In-quarto.	XVIII $^2/_3$
12335	Du même Charles VI.	Idem. LE CANDÈLE.	Charles, etc., l'honneur et le soin.	Française. In-quarto. Imprimé.	1725
		TROISIÈME SUBDIVISION. — CONSEILS SUPRÊMES D'ÉTAT.			
12315		(*Titre*). Instruction pour le conseil suprême d'État des Pays-Bas et de Bourgoigne, de l'an 1700. LE CANDÈLE.	S. M. ayant appris.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
10491		(*Titre*). Histoire du conseil suprême d'Estat pour les affaires des Pays-Bas, près de la personne Royale de Sa Majesté (*jusqu'en* 1717).	Lorsque les provinces des Pays-Bas.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
12309		(*Titre*). Les ministres de pardeça qui sont appellez au conseil suprême des Pays-Bas, établi à Madrid, déchoiront des emplois qu'ils occupoient en ce pays et si par l'acceptation d'un second office incompatible, le premier vient à vaquer *ipso jure*; du 27 septembre 1644. LE CANDÈLE.	Gabriel Leroy a obtenu.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16050		344. (*Van Hulthem*). Idem.	Gabriel Leroy, a obtenu.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
12317		(*Titre*). Réglement pour le paiement des gages et émoluments des ministres du conseil suprême ; du 7 octobre 1674. Voir le même traité renfermé au n° 16050. LE CANDÈLE.	Charles, etc., à tous ceux.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16154	Le comte de Kaunitz-Rittberg.	383. (*Van Hulthem*). *Extrait de la lettre du comte de Kaunitz-Rittberg, concernant le remplacement de la dotation du conseil suprême et d'autres dépenses, du* 18 *septembre* 1763.	Je vous annonce.	Française. In-folio.	XVIII $^3/_3$
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — CONSEIL ROYAL.			
15306		80. (*Van Hulthem*). Noms et indication des agents admis au conseil Royal, pour la signature des requêtes, du 7 août 1705. LA COMTESSE D'YVE.	Brion, Peterbroek.	Française. In-folio. Authent.	1705
12330		(*Titre*). Mémoire touchant l'établissement et les fonctions des secrétaires du ministère collatéral. Suivent d'autres pièces sur le même objet. LE CANDÈLE.	Pour donner une idée.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — CONSEIL DE L'AMIRAUTÉ.			
12306		(*Titre*). Mémoire concernant l'établissement, le progrès et l'autorité du conseil suprême de l'amirauté, l'établissement des siéges d'amirauté, à Dunkerque. LE CANDÈLE.	J'ai vu et examiné.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SIXIÈME SUBDIVISION. — CONSEIL PRIVÉ.			
12807		(*Titre*). Mémoire touchant l'établissement du Conseil privé et du Grand-Conseil, à Malines. LE CANDÈLE.	Le secrétaire Snellincx.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
12704		(*Titre*). Du Conseil privé. LE CANDÈLE.	Composé de trois conseillers.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
12853		*Liste des chefs présidents du Conseil privé, depuis l'an 1467 jusqu'en 1757.* LE CANDÈLE.		Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
15923		299. (*Van Hulthem*). Établissement et institution du Conseil privé, édit du 23 juillet 1517. Autres édits: du 15 avril 1521, etc., etc. NUEWENS.	Charles, etc.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
17550	Van der Noot, chancelier de Brabant.	804. (*Van Hulthem*). Réponse du Conseil de Brabant à quelques objections du Conseil privé et nommément au sujet de certain acte du 11 janvier 1527, accepté par le chancelier Van der Noot; copie dudit acte du 11 janvier 1527. NUEWENS.	Lorsque S. M. m'a informé.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
12322, et 12519		*Instructions pour le conseil privé.* LE CANDÈLE.	Charles, par la grâce de Dieu.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
3288		*Instruction du conseil privé des années des 1531 et 1540.*	Comme nous eussions.	Française. In-folio.	1653
13722		(*Titre*). Extrait du registre, des lettrages et des papiers du Conseil privé du roi, renouvelé en l'année 1570. LE CANDÈLE.	Premièrement une copie.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
16269		436. (*Van Hulthem*). Différend entre le conseil privé et celui des finances touchant la dépêche de certains octrois, du 25 octobre 1617.	Le 25 d'octobre 1617, par le sieur Noyelles.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16267		436. (*Van Hulthem*). Réglement de Leurs Altesses, touchant l'expédition des octrois au Conseil privé et à celui des finances, du 28 octobre 1618.	LL. AA. informées.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12369		(*Titre*). Lettres-patentes du roi, accordant des indemnités à Pierre Roose, chevalier, chef et président du Conseil privé, en 1652. LE CANDÈLE.	Sur la remontrance.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
13321	L'infante Isabelle. (*Le comte de Wynants*).	*Actes divers de l'Infante Isabelle concernant le Conseil privé.* LE CANDÈLE.	S. A. ayant fait délivrer.	Française. In-folio. Authent.	XVIII ᵈ/₃
12324		(*Titre*). Différend entre le Conseil privé et celui des finances touchant la dépêche de certains octrois. LE CANDÈLE.	Le 25 octobre 1617.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12674		(*Titre*). Table des placards et ordonnances des Conseils privé et de Brabant de l'an 1707 à 1782. LE CANDÈLE.	Sur les étrangers qui courent.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
12390		(*Titre*). Recueil des dates, des édits et ordonnances des Conseils privé et de Brabant, de l'an 1737 à 1787. LE CANDÈLE.	1737, sur les excès, etc.	Française. In-folio.	1787

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SEPTIÈME SUBDIVISION.—CONFLITS DU CONSEIL PRIVÉ, DE CELUI DES FINANCES, ETC.			
		Voir, aux Conseils privé et de Brabant, les divers articles où leurs attributions sont mixtes, etc			
		HUITIÈME SUBDIVISION. — COLLÉGE, ETC., CONSEIL DES DOMAINES ET FINANCES.			
12459		(*Titre*). Ordonnances du collége des finances, émanées de l'an 1447 jusqu'à l'an 1540. LE CANDÈLE.	Extrait en brief.	Française. Authent. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
13649	Le marquis de Castel Rodrigo, gouverneur général.	*Édit pour la réforme du Conseil des finances, du 7 juillet* 1664. LE CANDÈLE.	Ayant sa maté que Dieu garde.	Française. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
12324		(*Titre*). Différend entre le Conseil privé et celui des finances touchant les dépêches de certains octrois. LE CANDÈLE.	Le 25 d'octobre 1627.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
12316		*Formule d'une patente de commis au Conseil des finances,* en 1700. LE CANDÈLE.	S. M. la reine de la Grande-Bretagne.	Française.	XVIII $^{1}/_{3}$
12433	L'archiduchesse Marie-Élisabeth, gouvernante-générale.	(*Titre*). Lettres patentes de l'archiduchesse Marie-Élisabeth concernant le Conseil des finances. LE CANDÈLE.	Marie-Élisabeth, par la grâce de Dieu.	Française. In-folio.	1735
16278		438. (*Van Hulthem*). Nouvelle instruction pour le Conseil des finances, du 28 janvier 1733.	Charles, etc., ayant fait examiner.	Française. In-folio. Authent.	XVIII $^{2}/_{3}$
15350		88. (*Van Hulthem*). *Placcards et ordonnances des Conseils des finances et de Brabant de l'an* 1769 *à* 1760.	Droits d'entrée.	Française. In-folio.	1766
		DEUXIÈME DIVISION.			
		CONSEILS JUDICIAIRES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — CONSEIL SOUVERAIN DE BRABANT.			
		§ 1er. HISTOIRE ET PERSONNEL.			
12384	De Paepe, chef président du Conseil privé.	*Recueil concernant l'origine, les prérogatives, les consultes et l'autorité du Conseil souverain de Brabant.* 1re partie. LE CANDÈLE.	Is geresolveert.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
12385	Du même de Paepe.	Idem. 2e partie. LE CANDÈLE.	Resolutie daerenboven.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
9937		(*Titre*). Histoire du Conseil de Brabant. Cet ouvrage se termine à Pierre Reurs, le 2 septembre 1777. Armoiries et quelques portraits.	Rogerius van Leefdael.	Française. In-folio. Armoiries.	1777
12381		(*Titre*). Précis historique de la vie des chancelliers et conseillers du Conseil souverain de Brabant, depuis son établissement, avec leurs armoiries, généalogies, etc. LE CANDÈLE.	Rogier de Leefdael.	Française. In-folio. Armoiries.	1793
12382		*Pièces historiques et diverses, ajoutées au n°* 12381 *précédent.* LE CANDÈLE.		Française. In-folio.	1793
12378	Charles-le-Téméraire.	(*Titre*). Confirmation et approbation de l'élection du Conseil souverain du duché de Brabant. LE CANDÈLE.	Charles, par la grâce de Dieu.	Française. In-folio. Authent.	XVIII $^{1}/_{3}$
13676	Le magistrat de Louvain.	(*Titre*). Mémoire du magistrat de Louvain, pour avoir en leur ville, le Conseil de Brabant, comme il y avait été six ans auparavant; du 26 octobre 1584. LE CANDÈLE	Remontre les bourguemestre.	Française. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12383	Foppens, Van den Block.	*Diverses notices biographiques sur le personnel du Conseil de Brabant.*	L'évêque de Cambrai.	Française. Portraits. In-folio.	XVIII ¹/₃
13101		(*Titre*). Liste van de officiers die beschreven worden door den raede (*van Brabant*), als men eenige placcaerten ofte brieven van conincx wegen sendt. LE CANDÈLE.	Den meyer van Loven.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃
17547		804. (*Van Hulthem*). Défense à ceux du Conseil de Brabant, de s'absenter de la ville, d'une nuit, sans permission; du 18 août 1671; (*il y a plus loin*) : Décret touchant la résidence des officiers; du 7 juillet 1660. NUEWENS.	Comme nous sommes informés.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
15249		78. (*Van Hulthem*). Requête adressée à S. A. S., afin d'obtenir l'état de Conseiller du Conseil de Brabant, en 1740. COMTESSE D'YVE.	Remontre en très-profond respect.	Française. In-folio.	1740
12495		*Concerne un donatif de 8,000 florins pour une charge de Conseiller, reçue contrairement aux dispositions de la Joyeuse-Entrée de Brabant.* LE CANDÈLE.		Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12493		(*Titre*). Mémoire servant de preuve que le conseiller assesseur est officier justicier en Brabant, (1645). LE CANDÈLE.	Le formulaire de la commission.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
		§ 2. CHANCELIER DE BRABANT. Voir, ci-dessus aux États de Brabant, les articles 15992, 12311 et 12924, concernant le chancelier de Brabant.			
17323	Alexandri pp. VI.	787. (*Van Hulthem*). Alexandri VI, Summi pontificis, copia brevis Johanni De Houthem, cancellario ducatûs Brabantiæ missa anno 1492, die 22. (*Il y a en outre :*) Ejusdem copia brevis Philippo archiduci Austriæ missa, 22 octobris ejusdem anni 1492. DE NÉLIS.		Latine. In-folio.	XVIII ¹/₃
7898		(*Titre*). Reformatie van de cancellerye van Brabant.	Alsoo prelaten, edelen, etc.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
3298		(*Titre*). Cancellaria Brabantiæ. (*Notice sur le Conseil de Brabant, etc.*)	Henricus II, dux Lotharingiæ.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
3299	Les deux premiers ordres des États de Brabant.	(*Titre*). Cancellaria Brabantiæ. Remontrance au chancelier, concernant les priviléges et établissement du Conseil de Brabant, pour les matières réservées au prince, à l'exclusion du chancelier de Brabant, prétendant s'attribuer la cognoissance au préjudice de la hauteur de Sa Majesté.	Briefve remontrance.	Fr. Lat. In-folio. Authentiq.	XVII ¹/₃
17544		804. (*Van Hulthem*). Déclaration que le chancelier doit ès assemblées du corps, se ranger avec le Conseil de Brabant; il ne peut le quitter pour se joindre au Conseil d'état ou à d'autres corps dont il serait membre; Bruxelles, 22 novembre 1664. NUEWENS.	S. Ex. ayant en rapport.	Française. In-folio. Authentiq.	1664
12602		(*Titre*). Lettre du chancelier de Brabant concernant les lettres d'attache ou de *pareatis* sur les sentences des tribunaux de France contre les frères Depret banquiers, à Anvers; du 13 février 1726. LE CANDÈLE.	Louis Michel Briquet.	Française. In-folio.	1726

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12498		*Extrait séparé du n° 12497, touchant les secrétaires ayant signature en Brabant.* LE CANDÈLE.	Mémoire qu'un secrétaire.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		§ 3. ADMINISTRATION, ORDONNANCES ET INSTRUCTIONS.			
6266	Philips, hertog van Bourgogne.	(*Titre*). Extract van een vonnis gegeven van hertoghe Philips van Bourgoignen en die van synen raedt 1433, die ick ghevonden hebbe geenregistreert in de stadt registers van Mechelen. Cet ouvrage concerne spécialement le Brabant. VERDUSSEN.	Philips, enz., gegheven in onse stadt.	Flamande. In-quarto.	XVI d/3
17465	Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, de Brabant.	797. (*Van Hulthem*). Recueil de pièces manuscrites et d'ordonnances publiées en la chambre du Conseil, le 20 juin 1473. LA COMTESSE D'YVE.		Française. In-folio.	XVI ²/3
7615		(*Titre*). Instructie (*Philippine*) van den Raed van Brabant; du 23 février 1557.	Philips, by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVI d/3
16004		335. (*Van Hulthem*). Le conseil connait de la venerie; consulte de l'an 1613. Représailles de ceux de l'Empire pour user d'arrêt contre Brabançon, en 1571. Nulle révision sans intervention des adjoints, 1591. NUEWENS.	Sur plainte du lieutenant.	Française. In-folio.	XVIII ¹/3
13641		(*Titre*). Instructien nopens den generael-raed in Brabant (1580). LE CANDÈLE.	Alsoo den Staten des lants van Brabant.	Flamande. In-folio.	XVII ²/3
12386		*Actes divers concernant le Conseil de Brabant.* LE CANDÈLE.	Kaerle, enz., alsoo in den voerleden.	Fr. Lat. In-folio.	XVI ¹/3
13350		(*Titre*). Diversche ordonnancien, vonnissen, turben, statuten, reglementen ende noch andere dingen gelyk men sien mach in den index, in't beginsel van dezen boeck. LE CANDÈLE.	Proeve van een Brousel.	Flamande. In-quarto.	XVII ²/3
12394	De Wynants, conseiller au Conseil de Brabant.	*Observations sur l'édit de 1604 concernant le Conseil de Brabant.* LE CANDÈLE.	Albert en Isabel.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII ²/3
14514	Du même De Wynants.	(*Titre*). Remarques sur les ordonnances du Conseil de Brabant, du 13 avril 1604. Avec portrait du vicomte de Wynants. Tome 1.	Albertus ende Isabel.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII ²/3
14515	Du même De Wynants.	Idem. Tome 2.	Chapitre X, concernant les avocats.	Française. In-folio.	XVIII ²/3
14236	Du même De Wynants.	(*Titre*). Remarques sur les ordonnances du conseil de Brabant, du 13 avril 1604. Tome 2.	Voici, mon fils, un chapitre.	Française. In-folio.	XVIII ²/3
14237	Du même De Wynants.	*Notes abrégées sur les ordonnances du Conseil de Brabant.* Par ordre alphabétique.	Absence. Les exécuteurs ne peuvent.	Française. In-folio.	XVIII ¹/3
12086	De Wynants.	(*Titre*). Appendix ad decisiones juris.	Cum censûalis Curia.	Latine. In-folio.	XVIII ²/3
12379		(*Titre*). Instructien ghemaekt op die heeren van den raed van Brabant, 14 septembre 1724.	In den eerste zullen.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13484		(*Titre*). Reglement in materie van revisie in den raed van Brabant.	Alsoo men bevindt.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
13348		(*Titre*). Van wat saeken den raed van Brabant kennisse nempt.	In den eersten van alle saeken.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
15245		78. (*Van Hulthem*). Mémoire pour servir d'instruction sur le sujet des octrois qui se dépêchent au Souverain Conseil de Brabant. LA COMTESSE D'YVE.	Qu'on pourroit commencer.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		1° *Conflits et plaintes.*			
15283		78. (*Van Hulthem*). Notice sur le conflit d'attributions du Conseil de Brabant et du Conseil privé. LA COMTESSE D'YVE.	Le Conseil de Brabant a de tout tems.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
15242		78. (*Van Hulthem*). Des différends pour les octrois entre les Conseils de Brabant et des finances. Autres pièces y relatives. LA COMTESSE D'YVE.	Nous déclarons que les matières d'importance.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
4744		(*Titre*). Plainte concernant l'excès de pouvoir du Conseil de Brabant, en ordonnant l'emprisonnement d'un huissier du Conseil privé, en 1639.		Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7351	Le comte Stella.	(*Titre.*) Lettre concernant l'arrivée de l'avocat De Wilde à Vienne, qui demande la charge de greffier du Conseil de Brabant, et fait des plaintes contre ce corps; du 14 juillet 1715.	Je vous disais que.	Française. In-quarto.	1715
7354	Camusel.	*Deux lettres concernant son emprisonnement et les mauvais traitements qu'il a soufferts à Bruxelles, d'après les ordres du Conseil de Brabant; des 9 février et 21 avril 1717.* Avec consultations sur les immunités ecclésiastiques. SOCIET. JESU MECHLINIÆ.	Comme je crois que c'est V. R.	Française. In-quarto. Autogr.	1717
13102	Crabeels, conseiller et receveur-général.	(*Titre*). Copie de la requête présentée au Conseil souverain de Brabant par le receveur-général Crabeels et par le même exhibé dans le procès contre J. Van Loy, décidé par sentence du même conseil, 28 novembre 1721. Cette requête décline l'autorité de la Chambre suprême en Brabant, parce que le Conseil de Brabant s'opposait à l'érection de ce tribunal. LE CANDÈLE.	Remontre très-humblement.	Française. In-folio.	1721
12455		*Pièces diverses concernant les différends de la Chambre suprême et du Conseil de Brabant.* LE CANDÈLE.		Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
15381		100. (*Van Hulthem*). Vonnisse aengaende die van den Graeve, (*land van Luyck*), in 't jaer 1549, nopens de appellatie voor den raed van Brabant.	Gesien de supplicatie.	Flamande. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
		2° *Pratique.*			
13192	Kaerle, gekozen keyzer, hertog van Brabant.	(*Titre*). Copie vander ordinatie gemaekt by den gecoren keyser Karele, hertogen van Brabant, in zyn land van Brabant. LE CANDÈLE.	Dat nae dien.	Flamande. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
7897	Du même Charles-Quint, empereur, duc de Brabant.	*Diplome Carolin, de l'an 1530, intitulé :* Die manieren van procederen in den raed van Brabant.	Kaerel, by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
12380	Du même Charles-Quint, empereur, duc de Brabant.	(*Titre*). Ordonnancie op den styl van procederen in den raed van Brabant, gepubliceert den 21 meert 1547. Autres pièces relatives au Conseil de Brabant. LE CANDÈLE.	Alsoo prelaten, enz.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15354	Albert et Isabelle, souverains des Pays-Bas.	92. (*Van Hulthem*). Ordonnance du 13 avril 1604. Ordonnancie, styl en de maniere van procederen van den souverainen Raede van Brabant en de landen van Overmaese. *Gedrukt te* Bruessel, by Huebrecht Anthoon, 1618. Avec commentaires; précédé d'une notice sur l'institution de ce Conseil.	Albert ende Isabel.	Fl.Fr.Lat. In-4°. Chyrotype.	1618
14156		*Notice concernant la procédure devant le Conseil de Brabant.*		Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
12475	Den Raed van Brabant.	(*Titre*). Resolutien van den Raed van Brabant, nopens de distributien der processen, van den 25 mey 1662 tot 1699. LE CANDÈLE.	Op t' vertoogh gedaen by d'officie.	Flamande. In-folio.	1662 à 1699
16988		653. (*Van Hulthem*). Pratica, dat es stilum curiæ. NUEWENS.	Als wanneer, enz.	Flamande. In-quarto.	XVII $^{d}/_{3}$
14233		(*Titre*). Practycke van den Raed van Brabant. Voir aussi les recueils n° 14253 du XVII $^{d}/_{3}$; 14332 du XVIII $^{2}/_{3}$; 15353 (n° 91 *Van Hulthem*) de l'an 1727 et 12395 et 12396 de l'an 1788.	Den Raed van Brabant neemt.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
14231		(*Titre*). Pratique du souverain Conseil de Brabant.	Le Conseil de Brabant.	Française. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
13235		(*Titre*). Formulier van requesten volgende den style en de pratyck van den Raed van Brabant.	De manutentia.	Fl. Lat. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
12392		*Formules de divers actes en Brabant et manière de procéder devant le Conseil souverain de ce duché.* LE CANDÈLE.	L'on at de coutume.	Française. In-quarto.	XVIII $^{1}/_{3}$
		3° *Avocats.*			
15291		80. (*Van Hulthem*). *Règlement concernant les avocats au Conseil de Brabant, par suite aux actes du* 13 *juillet* 1675 *et du* 6 *mars* 1691; *daté du* 15 *février* 1729. LA COMTESSE D'YVE.	Op het vertoogh gedaen.	Flamande. Authent. In-folio.	1729
5718		(*Titre*). Advocaten van de Raed van Brabant.		Fr. Fl. Armoiries. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
15280		78. (*Van Hulthem*). Notice pour la maitrise aux requêtes et autres touchant la pratique du Conseil de Brabant; (*par ordre alphabétique*); *liste des différentes délégations des juges, faites en Brabant, depuis le* 6 *janvier* 1620 *jusqu'à l'an* 1709. LA COMTESSE D'YVE.	A. Anticipation d'appel.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		4° *Procès*			
12474		*Diverses pièces processales, entre des particuliers devant le Conseil de Brabant.* Outre le présent numéro, il faut consulter : 12613, 12658; 12397; 13979; 14200; 15269, etc., 16011; 17548; 17549; 17554, etc.	Op het vertoogh gedaen, etc., etc.	Flamande. In-folio.	1662
13418		*Pièces processales concernant les maisons religieuses, en Brabant.* Voir aussi n° 13417, 13419.		Française.	XVII $^{d}/_{3}$ à XVIII $^{1}/_{3}$
		5° *Notaires.*			
14015	J. M. De Bareige, notaris-generael.	(*Titre*). Notarissen geadmetteert by den souvereynen Raed van Brabant, t'sedert den jaere 1582, gecompileert door den heer Josephus Maria de Bareige, notaris-generael, rent-meester van Haere Majesteyts grooten segel recht ende secretaris van den Eerw.en heer cancellier van Brabant, enz., enz.	Residentie Maestricht. Dierick van der Heyden.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15240		78. (*Van Hulthem*). Ordre de S. M., par lequel les notaires, admis seulement par le Conseil privé, ne peuvent validement instrumenter en Brabant que pour ceux qui sont suppôts des Conseils collatéraux, comptés par les écroues, qui sont officiers ou domestiques de la cour aux Pays-Bas; du 3 février 1731. LA COMTESSE D'YVE.	Rapport m'ayant été fait de la relation.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — PARLEMENT DIT ENSUITE GRAND-CONSEIL, SIÉGEANT A MALINES. § 1er. HISTOIRE ET PERSONNEL. Le Grand-Conseil, quoique siégeant à Malines, l'une des enclaves jadis liégeoises de Brabant, n'a pas été placé avant le Conseil de Brabant, parce que celui-ci n'était pas de son ressort. La souveraineté du Conseil de Brabant était indépendante de toute autre compétence judiciaire.			
5929		(*Titre*). Les seigneurs du parlement institué à Malines, par le duc Charles de Bourgogne, l'an 1473, en la forme qu'ils sont assis, dans la peinture représentant ledit parlement. Une réduction de la peinture à l'huile de ce tableau, qui représente la séance d'installation du parlement, a été acquise par la Bibliothèque de Bourgogne en 1834. On y remarque le portrait du duc Charles-le-Téméraire, en robe de pourpre, ceux d'Hugonet, d'Humbercourt, de Wielant et d'autres personnages historiques; ils sont en robes d'écarlate. FOPPENS.	Ledit duc en son tronne.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
5930		*Autre description du tableau de l'institution du Grand-Conseil, par l'archiduc Philippe-le-Beau.*	Le Grand-Conseil, etc. Charles, etc., assis en son trône.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
9939		*Inscriptions qui sont sur les tableaux jadis placés dans la salle du Grand-Conseil où les principaux événements y sont marqués avant l'institution de ce Conseil.* FOPPENS.		Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
12401		(*Titre*). Les noms et titres des seigneurs du parlement, dit ensuite le Grand-Conseil, depuis son institution par l'archiduc Philippe-le-Beau, le 22 janvier 1503 jusqu'en 1618. (*Avec pièces justificatives*). VERDUSSEN.	Messire Jean Peeters.	Française. Armoiries. In-folio.	1618
5931		*Indication des personnes diverses composant le Grand-Conseil, jusqu'en* 1628. FOPPENS.	Messire Jean Peeters.	Française. Armoiries. In-folio.	XVIII ²/₃
13747		(*Titre*). Déclaration des gages et émoluments de ceux du Grand-Conseil. LE CANDÈLE.	Premièrement au président.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
5928		(*Titre*.) L'institution et instruction du Grand-Conseil. FOPPENS.	Environ l'an 1454.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
9938		(*Titre*). Histoire du Grand-Conseil de S. M. jusqu'en 1759. FOPPENS.	Inscriptions, etc., Jean Peeters, chevalier.	Française. Armoiries. In-folio.	1759
12305		(*Titre*). Mémoire touchant l'établissement du Conseil privé et du Grand-Conseil à Malines. LE CANDÈLE.	Le secrétaire Snellinck.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
9940	Philippe-le-Beau et Charles-Quint.	(*Titre*). Lettres patentes de Philippe-le-Beau; Item de Charles d'Autriche, concernant l'institution du Grand-Conseil; celles-ci étant du 20 décembre 1515. FOPPENS.	Philippe, etc., comme par la bonté.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
17443	Charles-Quint.	795. (*Van Hulthem*). Ordonnance concernant le Grand-Conseil de Malines. DE NÉLIS.	Charles, etc., comme auparavant.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12402	Du même Charles-Quint.	(*Titre*). Ordonnance concernant l'institution du Grand-Conseil. LE CANDÈLE.	Charles, par la divine clémence divine.	Française. In-folio.	XVII d/3
12308	Du même Charles-Quint.	(*Titre*). Surrogation de la cour du Grand-Conseil pour cognoistre toutes matières dont la cour du parlement de France avait cognu, avec défense à tous sujets de ne plus poursuivre procès en France. LE CANDÈLE.	Charles, etc., à tous ceux, etc., comme François Ier, roi de France.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
17509	J. Van Dyck, conseiller au Grand-Conseil.	802. (*Van Hulthem*). *Mémoire concernant les droits et les attributions du Grand-Conseil.*	Par l'institution de Charles, duc de Bourgogne.	Française. In-folio.	XVII d/3
12326		(*Titre*). Mémoire touchant l'établissement du Grand-Conseil de Malines et la jurisdiction souveraine de celui de Brabant, pour montrer que les chevaliers de la Toison d'Or, domiciliés en Brabant, ne sont pas exempts de la jurisdiction de ce dernier et privativement convenibles par devant celui de Malines. Voir page 325 précédente, à l'histoire de l'ordre. LE CANDÈLE.	Au différend pendant indécis.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
16020		335. (*Van Hulthem*). *De l'homologation des coutumes, selon arrêt du Grand-Conseil, du 13 février 1621.*	Le fiefs de Bautersem.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
13650		(*Titre*). Inventaire des pièces, instruments, traictés, actes, lettres, etc., trouvés en la maison mortuaire de feu messire Jean Van Dycke, en son vivant conseiller au Grand-Conseil. LE CANDÈLE.	Lettres par les États-Généraux.	Française. In-folio.	XVII 2/3
12490		(*Titre*). Mémoire sur les avantages qui résulteraient si on attribuait la jurisdiction, en dernier ressort, aux conseils provinciaux de Luxembourg, de Flandre et de Namur, avec indication des moyens pour parvenir à un changement utile à ces provinces. Voir aux provinces respectives. LE CANDÈLE.	On ne voit pas pourquoi.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		§ 2e. PRATIQUE ET PROCÉDURE.			
12399	Cuypers.	(*Titre*). Stile, pratique, ordonnances, résolutions et observements du Grand-Conseil de S. M. à Malines. LE CANDÈLE.	L'institution et arrêt du Grand-Conseil.	Française. In-folio.	1671
7126		(*Titre*). Forme et manière de procéder du Grand-Conseil et des autres cours du ressort d'icelles, avec remarques touchant la pratique, tirées d'un manuscript de droit, intitulé : De Verborum significatione. NUEWENS.	Premier; le demandeur, etc.	Française. In-folio.	1688
12903	Viglii.	(*Titre*). Astræa Belgica Stromata, (*ou recueil de plusieurs extraits faits par Viglius, tirés des plus anciens registres du Grand-Conseil, réuni au Conseil privé*). Item: Discours, lettres closes et patentes, ordonnances qui touchent la personne du prince, justice et jurisdiction, avec liste des présidents et membres du Grand-Conseil, jusqu'en 1760. LE CANDÈLE.	Le premier ; ordonnance pour le prince.	Française. In-folio. Autogr.	XVIII d/3
12404		(*Titre*). Résolutions, délibérations et remontrances du Grand-Conseil de Malines. Manuscrit original. LE CANDÈLE.	Le 27 de juin 1571.	Française. In-folio. Autogr.	1577

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12406		*Sommaire et table alphabétique des matières contenues aux registres du Grand-Conseil.* LE CANDÈLE.	Absolution d'excommunication.	Française. In-quarto.	1767
12718		*Sentence du Grand-Conseil, contre le vicaire-général Govaerts.* Voir n° 7145 de l'inventaire, etc., etc. LE CANDÈLE.	Vu le différend entre Zegers B. Van Espen.	Française. In-folio.	1722
15247		78. (*Van Hulthem*). Décret concernant la connaissance des matières domaniales envoyé au Grand-Conseil, le 2 avril 1740. LA COMTESSE D'YVE.	Voulant faire cesser les disputes.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		TROISIÈME SUBDIVISION. — CONSEIL DE FLANDRE.			
		§ 1er. HISTOIRE ET PERSONNEL.			
16864		607. (*Van Hulthem*). Recueil des recherches historiques et chronologiques du conseil provincial ordonné en Flandres. VERDUSSEN.	Les anciens comtes.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6956	Foppens, chanoine de Malines.	(*Titre*). Histoire du Conseil de Flandre, depuis son érection l'an 1385, jusqu'à l'an 1758.	Louis dit de Male.	Française. Autogr. In-quarto.	XVIII 2/3
16870		612. (*Van Hulthem*). Liste des présidents du Conseil de Flandres, depuis son institution jusqu'à présent (1782).	Pierre Vanden Zype.	Française. In-folio.	1782
		§ 2. CONFLITS AVEC LE PARLEMENT DE PARIS.			
15344		83. (*Van Hulthem*). Comment et quand les rois de France ont entendu mettre les lois de Flandre soubs le ressort du parlement (*de Paris*). Histoire de la jurisdiction de Flandre y compris Tournai, jusqu'au tems de l'archiduc Philippe, roi de Castille. Voir, page 344 du tome précédent, n° 4759. NUEWENS.	Après que le roy Philippe-le-Bel.	Française. In-folio.	XVI 1/3
17424		793. (*Van Hulthem*). Sensuit la copie des ordonnances touchant les appellations des loix de Flandres du 14 octobre 1465. L'ABBÉ BRASSEUR.	Philippe, etc., comme nos bien amés.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
17433	Hypolite Petitpas, avocat fiscal, à Lille.	793. (*Van Hulthem*). Aucuns mémoires concernant les anciens débats de ceulx du conseil de Flandres, contre ceulx de la cour du parlement de Paris, de l'an 1509. L'ABBÉ BRASSEUR.	Parceque sous ombre de conventions.	Française. In-folio.	XVI 2/3
		§ 3. INSTRUCTIONS DIVERSES.			
7893	Philippe Wielant.	(*Titre*). Ratio seu ordo judiciarius curiæ Flandriæ.	Om die wille dat.	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
7894	Du même Philippe Wielant.	(*Titre*). Relicta quædam ex instructione in curialibus, in Flandriâ.	Men procedeert.	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
3272	Le Conseil de Flandre.	(*Titre*). Requête du Conseil de Flandre contre l'évêque d'Ypre.	Ayant eu part.	Française. In-folio.	1676
13651		(*Titre*). Règlement sur la jurisdiction et les prérogatives du Conseil de Flandre. LE CANDÈLE	Ceux du Conseil en Flandre.	Française. In-folio.	1661
14205		(*Titre*). De la jurisdiction du Conseil de Flandre.	Primes pour autant que.	Française.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
14197		*Établissement d'une chambre de secours au Conseil de Flandre.*		Française.	XVI ²/₃
12490		(*Titre*). Projet de rendre le Conseil de Flandre indépenpendant du Grand-Conseil. LE CANDÈLE.	On ne voit point parceque.	Française.	XVIII ᵈ/₃
13045	Des États de Flandre.	(*Titre*). Lettre à la reine Régente, concernant les fonctions de président du Conseil de Flandre; du 30 8bre 1672.	Le zèle que nous avons toujours.	Française. In-folio.	1672
16010	Un anonyme et Malinæus.	335. (*Van Hulthem*). Un Brabançon, conseiller au Grand-Conseil, est capable et admissible à la présidence du Conseil en Flandres, du moins en vertu de lettres de naturalité et de dispence. Suit une note du président Malinæus sur cet objet.	Les Flamands n'ont pour tout privilége.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
12499		Idem. LE CANDÈLE.	Les Flamands n'ont pour tout privilége.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
14229		(*Titre*). Déduction pour le greffier du Conseil de Flandre.	Entre les obligations attachées.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃
3282		(*Titre*). An expediat Consilio Flandriæ augere numerum Consiliarium? (Decisio negativa).	Wy hebben ontfangen.	Flamande. In-folio.	XVII ᵈ/₃
13085	Charles-Quint, empereur, comte de Flandre.	(*Titre*). Retenue de conseiller de Flandre pour le S^r d'Appoelen, le 24 juin 1532. LE CANDÈLE.	Charles, etc., comme nous sommes.	Française. In-folio.	1532
14196		(*Titre*). Touchant la place de conseiller extraordinaire du Conseil de Flandre, demandée par l'abbé de S^t.-Pierre à Gand, en 1609.	Nous avons reçu les lettres.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃
7241	Dionysii Harduini J. V. L. advocati in consilio Flandriæ.	(*Titre*). Panegyrius amplissimo viro Guillelmo Pamelio, ineunti novum provinciæ Flandriæ præsidatum, dictus.	Quod unire ante hâc semper a Deo.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
7242	Jacobi Zwertii Bergensis.	(*Titre*). Amplissimo D. D. Guilielmo a Pamela, provincialis Flandriæ consilii, præsidi desideratissimo.	Quantum sancta queat virtus.	Vers. Lat. In-folio.	XVII ²/₃
		§ 4. TRAITÉS SPÉCIAUX DE PRATIQUES.			
7896		(*Titre*). Hier nae volgen seekere notabilia en articulen van rechte, memorie, enz., in libellen, positien, articulen en exceptien te proponeren.	In den eersten soe is te noteeren.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
13131		(*Titre*). Instructie voor de raedslieden ende anderen supposten van der camere van den rade de welcke myn geduchte heere hertoghe Philips graeve van Vlaenderen ende residencie houdende bienen synder stede van Ghend. LE CANDÈLE.	Eerst zullen zyn.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
5799	Gudelini.	(*Titre*). Tractaet voor alle practiziene, hoe men procederen zal in de camer van den Rade, in Vlaenderen, in civile saken.	Omme dies wille dat de memorie.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
7056		(*Titre*). Formulaer van den commissien en de previsien van desen hoven van den Raed in Flandre.	De Raetlieden coninex.	Fl. Fr. In-folio.	XVII ²/₃
6033		(*Titre*). Corte instructie omme jonghe practisenen die in vlaemsche tale hantieren willen de practycke in vlaenderen in civile saken.	In alle jugementen.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15341		81. (*Van Hulthem*). Briefves instructions pour ceux qui voeullent hanter la practique, tant en causes civiles que criminelles dont l'on use en la court de Flandres.	En tous jugemens.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
6034		(*Commence*). Sensuyvent plusieurs et divers usaiges, coustumes, stils, drois, privileges, franchises et libertez, observez, usées et entretenues tant en la chambre du conseil en Flandres que ailleurs audit pays (*suit le texte en flamand*). Hier naer volght de tafele ende rubrycke van den naevolgende boucke, enz., enz.	Van renten, enz.	Fl. Fr. In-folio.	XVI ²/₃
		§ 5. PROCÉDURES DIVERSES.			
		Voir, à l'inventaire, nº 3175, 7014, 12405, 12705, depuis le nº 14157 jusqu'à 14229, plusieurs recueils de procédures; lesdits recueils ayant pour objet de statuer sur un grand nombre de points de droit civil, plaidés pardevant le Conseil de Flandre.			
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — CONSEIL SOUVERAIN DE LUXEMBOURG.			
		NOTE. Voir à la page 207—(659) précédente, plusieurs pièces concernant la procédure.			
11404	L'archiduc Philippe-le-Beau.	(*Titre*). Lettre de Philippe-le-Beau au Grand-Conseil de Malines, en 1505, touchant quelques plaintes de la noblesse du pays de Luxembourg, par rapport à la jurisdiction de leur justice.	De la part des nobles.	Française. In-folio.	XVII ¹/₃
12328	Charles-Quint, empereur.	(*Titre*). *Institution et établissement du Conseil provincial de Luxembourg faite par l'empereur Charles V, le 12 novembre* 1530. LE CANDÈLE.	Charles, etc., par la grâce divine.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12890	Du même Charles-Quint.	*Édit de Charles-Quint, du* 19 *novembre* 1531, *portant intruction au conseil de Luxembourg.* LE CANDÈLE.	Charles, etc., comme il soit que.	Française. In-octavo. Authent.	XVI ᵈ/₃
16275		437. (*Van Hulthem*). Extrait de l'ordonnance sur le faict de la chancellerie et chambre du Conseil de Luxembourg du mois de septembre 1532, portant qu'en affaires des domaines et finances, le procureur général s'avisera avec le conseil des finances et chambre des comptes.	Que celuy procureur.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15220		78. (*Van Hulthem*). Décret adressé au Conseil de Luxembourg touchant les évocations; du 21 novembre 1595, (*il y a en outre*): Sentence du conseil de Luxembourg, portée en conséquence du précédent décret; du 15 décembre 1595. LA COMTESSE D'YVE	Nous avons vu les lettres.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12490		(*Titre*). Mémoire sur les avantages qui résulteroient si on attribuoit la jurisdiction en dernier ressort, aux conseils provinciaux de Luxembourg, de Flandre et de Namur. LE CANDÈLE	On ne voit point pourquoy.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — CONSEIL DE NAMUR.			
13805	Maximilien et Charles.	(*Titre*). L'instruction de la chambre du Conseil, du 25 mai 1506. LE CANDÈLE.	Il est venu à notre connoissance.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13806		(*Titre*). Ordonnance du Conseil provincial de Namur, du 3 décembre 1582. Suivent d'autres ordonnances. LE CANDÈLE.	Le gouverneur, président.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
13809		*Requêtes diverses au Conseil de Namur pour intérêts privés.* LE CANDÈLE.	Comme diverses difficultés.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
12490		*Projet d'indépendance du Conseil de Namur.* LE CANDÈLE.	On ne voit point pourquoi.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		SIXIÈME SUBDIVISION. — COUR DE MONS.			
		NOTA. Voir province de Hainaut, page 187—(639) précédente.			
		CHAPITRE XI. DIVERSES ADMINISTRATIONS JUDICIAIRES.			
		PREMIÈRE DIVISION. DES COURS FÉODALES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — EN BRABANT			
		§ 1er. INSTITUTIONS, ORDONNANCES ET COUTUMES.			
13295	Henrici, regis Romanorum.	(*Titre*). Boek van den leen-rechten in Brabant: constitutio ab Henrico, rege Romanorum, anno 1222. LE CANDÈLE.	Noverint universi cum apud Aquisgranum.	Latine. In-folio.	XVII ¹/₃
13285	Ejusden Henrici, Romanorum.	(*Titre*). Heerliek leenboek van den leen rechten des lants van Brabant, geordonneert by den keyser in syn vorstelyk hof tot Aken, in den jaere 1222. Voir à l'inventaire les autres exemplaires, n° 13323, (de l'an 1532, nos 13338, 13296, 13351). LE CANDÈLE.	Hem ter proeven van dezen.	Flamande. In-quarto.	XVI ¹/₃
7602		(*Titre*). Dit zyn de oude leen-rechten van Brabant.	Item soo wat man.	Flamande. In-folio.	XVI ⁴/₃
13287		(*Titre*). De Nyeuwe ordonnantie van den leen in Brabant, gemaeckt in den jaer 1446 (den 13 november). Voir les autres exemplaires cotés nos 7624, 7909, 13186, 13289, 13290, 13292, 13297, 16946 et 17085. LE CANDÈLE.	Philips, by de gratien Godts, enz.	Flamande. In-folio.	XV ²/₃ à XVII ⁴/₃
7596		Idem. (*Il y a ensuite*) : Copie van sekere ordinancien op de leen goederen, gemaekt en gepubliceert, in den jaere 1523, (ordonnancie Carolina). Autres ordonnances sur le même objet, telle que celle de 1647. Voir aussi n° 7900, 7024 et 14418.	Philips, by de gratien Godts, enz.	Flamande. In-folio.	XVI ⁴/₃
7011	Keyser Caerle.	(*Titre*). Mémorie dat seer besunderlyck by seckere ordonnantie inden jaere 1523, ende anderwerf, inden jaere 1446, is geordonneert dat de goedenisse ende erffenisse van leengoeden moet geschieden voor heeren ende hoff daer van die gehouden zyn op pene van nulliteyt ende andere.	Dat seer besunderlyck by sekere ordonnantie, etc. Dat by de selve.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
16292		441. (*Van Hulthem*). Si ès procès de proposition d'erreur ou grande revision, y doibt avoir à la cour féodale de Brabant, huit adjoints, etc. Indication de procédures célèbres, de l'an 1502 à l'an 1641. GASPAROLI.	Se ès procès, etc., se trouve.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13310	Keyser Kaerel den Vden.	(*Titre*). Ordonnantie caroline, aengaende de leenen. Maestricht, 18 novembris 1520. LE CANDÈLE.	Kaerel, enz. Die edelen.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
13339 et 13345	Vanden selfden keyser Kaerel den Vden.	Idem. Brussel, 17 julii 1523 et 30 junii 1530. LE CANDÈLE.	Kaerel, enz. Alsoo wylen.	Flamande. In-folio.	1562
3752	(*P. M. Cleymans.*)	(*Titre extérieur*). Leenrechten des leenshoffs van Brabant en Mechelen, en andere notitien aengaende den zelven. Le premier feuillet, daté de l'an 1570, est authentiqué par Cleymans, en 1628. LOVANIENSIS.	Alsoo syne excellentie.	Flamande. Authent. In-folio.	1628
15358		92. (*Van Hulthem*). Idem.	Alsoo zyne excellentie.	Flamande. In-quarto.	XVII 2/3
3249		(*Titre*). Costuymen en usantien onderhouden ende meest geüseert in den leenen ruerende van den souvereynen leenhove van Brabant, enz. Voir aux nos de l'inventaire 7032, 7900, 12088, 12350, 12377, 12391, 13301, 13324, 13327, 13346, 13347, 15216, 15225, 15258, etc.; on y trouve plusieurs articles concernant la cour féodale de Brabant.	Jerst aengaende de successie.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
		§ 2. AUTRES AFFAIRES FÉODALES EN BRABANT.			
13458	(*P. M. Van Asbroeck.*)	(*Titre*). Extract uytten registre van rapporten oft denombrementen by diversche persoonen in den souveraine leenhove, overgebrocht in den jaer 1440, aengaende de leenen in den quartier van Brussel gelegen, enz. Le premier et le second feuillets sont authentiqués par Van Asbroeck. LE CANDÈLE.	Item, de warande.	Flamande. In-folio.	XVI 1/3
13294		(*Titre*). Stock van alle leengoederen van Brabant. LE CANDÈLE.	T'is te weten.	Flamande. In-quarto.	XVII 1/3
13405		*Fragment concernant les seigneuries en Brabant :* Die nature van den leengoederen onder t'leenhoff van Brabant resorten, aengaende de successie. NOTE. Voir au Roman-pays de Brabant, page 107—(559) précédente, la cour de Genappe, etc, etc. LE CANDÈLE.	Die lant, enz.	Flamande. In-folio.	XVI 3/3
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — COUR FÉODALE DE FLANDRE ET CHAMBRE LÉGALE.			
5801	Wielandt.	(*Titre*). Tractaet verclaerende de justicien, rechten en costumen van de principaele leenen van Vlaenderen, ende de andere notable hoven van leenen, enz. Vergadert ende gecomposeert in den mey, int' jaer duysent CCCC ende negentich, by edelen heer Philips Wielandt.	Descriptie van Vlaenderen.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
13116		(*Titre*). Sententie libelle t'hove, nopende de clachte ghedaen op de leenen van Wiegelen ende Auweghem, in Vlaenderen. LE CANDÈLE.	De president en de raedslieden.	Flamande. In-folio.	1787
14227		*De la jurisdiction de la chambre légale.*	Le baron de Berlo.	Française. In-quarto. Imprimé.	XVII 2/3
13016		(*Titre*). De leenrechten van Vlaenderen.	Omme dat leengoed.	Flamande. Lettrines. In-folio.	XVI 1/3
		DEUXIÈME DIVISION. BAILLAGES, PRINCIPALEMENT EN FLANDRE.			
13028		(*Titre*). De Flandrico magistratu, quem Baillivi vocant. Autres pièces concernant le Grand-Baillage de Flandre.	Origo Baillivorum.	Latine. In-folio.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13042		(*Titre*). Recueil des souverains baillifs des pays et comté de Flandres, ressorts et enclavements d'i-celluy, depuis l'an 1374 jusques à l'an 1617. LE CANDÈLE.	Messire Gosvin le Sauvage.	Française. In-folio.	1617
13031		(*Titre*). Histoire des divers baillages de la Flandre Autrichienne. LE CANDÈLE.	Messire Claes Vuyts.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
13030		(*Titre*). Baillivorum Flandricorum varia series historica. LE CANDÈLE.	Imprimis illud est sciendum.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
13032		(*Titre*). Histoire des Baillages de la Flandre-Française (*Voir Lille, page 324 du tome précédent*).		Fr. Lat. In-folio.	XVII ²/₃
		TROISIÈME DIVISION. OFFICIERS ROYAUX.			
14422		(*Titre*). Instructie voor d'officiers, daerop zy sculdich zyn te bedienen heure officien. DE RENESSE.	Maximiliaen ende Marie.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
7012		*Des officiers royaux, en matière de procédure.*	Les officiers royaux sont recevables.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
12371		*Formule de commission pour les juges, en l'an* 1702. LE CANDÈLE.	Comme il convient de servir.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
13426		(*Titre*). Placcaert op de pond-penningen, salarissen, enz. Datée du 30 juillet 1498. LE CANDÈLE.	Philips, enz., alzoo overmidts.	Flamande. In-folio.	XVI ¹/₃
17442	L'empereur Maximilien et l'archiduc Charles.	795. (*Van Hulthem*). Ordonnance touchant le fait des huissiers et sergens d'armes, ès pays de par deça. Datée du 11 mai 1509. DE NÉLIS.	Maximilien, etc. et Charles.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
		QUATRIÈME DIVISION. PROCUREURS FISCAUX, AVOCATS FISCAUX ET ACTES DE LEURS OFFICES.			
15380	L'empereur Charles-Quint.	100. (*Van Hulthem*). Instruction pour les avocats et procureurs fiscaux, 1529.	Premiers, que ledict avocat.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
15261	Le comte De Wynants.	78. (*Van Hulthem*). Inventaire des papiers ayant reposé chez M. le conseiller-avocat fiscal; et retirés le 13 mai 1752. LA COMTESSE D'YVE.	Une farde touchant les libraires.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
17554	Van Steenberg, le fiscal de Malines.	804. (*Van Hulthem*). Avis donné sur la préférence des hypothèques hors du territoire, selon arrêt du conseil de Brabant; du 11 novembre 1666. NUEWENS.	Le conseiller et avocat fiscal.	Française. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
16011	Du Fief.	335. (*Van Hulthem*). La règle *qui confisque le corps, confisque le bien*, a-t-elle lieu aux Pays-Bas?	Au procès du procureur-général.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
13937		(*Titre*). Préférence de l'avocat fiscal du roy, en son Grand-Conseil, au procureur-général du roy au même Conseil, sans esgard aux dates de leurs sermens respectifs d'officiers-fiscaux ni non plus à ceux par eux pretés, à leur dignités comme conseillers royaux. LE CANDÈLE.	La préférence de l'avocat fiscal.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CINQUIÈME DIVISION. JUSTICE CRIMINELLE.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — DE LA JUSTICE CRIMINELLE, PRINCIPALEMENT EN BRABANT.			
		§ 1er. RECUEILS D'ORDONNANCES DIVERSES.			
6038	Jean Ier, duc de Brabant.	*Diplôme en matière criminelle*, de l'an 1292.	Maken cond allen den ghenen.	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
7591	Marie, reine de Hongrie.	*Placcard concernant les appels en matière criminelle, du 7 mai* 1543.	Comme le duc d'Arschot.	Française. In-folio.	XVI d/3
15379		100. (*Van Hulthem*). Acte dat men in criminele saecken niet magh reformeeren, 1530.	Die keyser onser aldergenadich.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
13820		(*Titre*). Ordonnance sur la conduite de l'alcade de la cour et l'amptman de Bruxelles, touchant l'apprehension et la punition des delinquants; du 25 mars 1548 et du 9 juillet 1570. LE CANDÈLE.	L'empereur désirant obvier.	Française. In-folio.	XVII 1/3
17519	Philippe II, roi d'Espagne.	803. (*Van Hulthem*). Ordonnance sur le faict de la justice criminelle; du 5 juillet 1570. Idem sur la procédure criminelle; de l'an 1570, etc.	Philippe, etc., combien est nécessaire.	Fr. Fl. In-quarto. Chyrotype.	1570
13818		Idem. LE CANDÈLE.	Philippe, etc., combien est nécessaire.	Française. In-folio.	XVI 2/3
14513	De Wynants.	(*Titre*). Tractatus de judiciis criminalibus, sive de modis procedendi in criminalibus, auctore Dno. de Wynants. Ce traité concerne principalement le Conseil de Brabant.	Crimina alia sunt publica.	Latine. In-folio.	XVII 1/3
16048	Ejusdem De Wynants.	343. (*Van Hulthem*). Idem.	Crimina sunt alia publica.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
15982	Ejusdem De Wynants.	329. (*Van Hulthem*). Idem. MAESTRATEN.	Crimina alia sunt publica.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
15228	Maximilien-Emmanuel, gouverneur-général.	78. (*Van Hulthem*). Décret approuvant et ratifiant la déclaration faite par S. A. E. en faveur du procureur-général, touchant les dépens des procès criminels; 6 juillet 1694. LA COMTESSE D'YVE.	Le conseiller et procureur-général.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
15257	Le marquis de Botha-Adatno.	78. (*Van Hulthem*). Lettre au Conseil de Brabant, au sujet de l'ordonnance du 14 avril 1751, qui règle les poursuites à faire pour le recouvrement des amendes et forfaitures encourues par les orfèvres; 30 octobre 1751. COMTESSE D'YVE.	Ayant considéré toutes les raisons.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		§ 2. DES DROSSARDS EN BRABANT ET AUTRES OFFICIERS DE JUSTICE.			
17054		687. (*Van Hulthem*). Mémoire sur l'origine de certains officiers de justice, nommés *Hooftmeyers* ou *Hooftdrossaeten*, ainsi que sur les fonctions qu'ils exerçoient dans le Brabant, au XIIIe siècle. NUEWENS.	Les Brabançons devinrent libres.	Française. In-folio.	XVIII d/3
13321		(*Titre*). Ordonnantie aengande die stedehoudere van den Drossaten en de warantmeester van Brabant; 20 septembre 1421. LE CANDÈLE	Philips, etc., hertog.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
11935		(*Titre*). Eeden te doen in Brabant.	Ic swere dat ic hebbe.	Flamande. 14e.	XIV ²/₃
12494	Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, de Brabant, etc.	(*Titre*) Copie de l'instruction de la manière que les officiers de justice en Brabant, auront à tenir à l'exercice de leur office et des comptes qu'ils auront à faire; 6 octobre 1459.	Philippe, par la grâce de Dieu.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
7639		(*Titre*). Ordonnantie ende onderwys na den welcken alle de officiers der justicien in Brabant, heur zullen schieken en gouverneren; 6 octobre 1459.	Philips, etc., by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
13416		(*Titre*). Prospectus d'un mémoire concernant les drossards de Brabant, prévôts de l'hôtel général pour toutes les provinces des Pays-Bas et de l'hôtel dit Rouge-Verge, en faveur de Fr. Alb. Vertingen de Méraumont, en 1768.	L'état et office de prévot.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
13328	Marie-Élisabeth, gouvernante-générale.	(*Titre*). Décret de S. A. S. sur la requête du drossart de Lumen, pour surséance. LE CANDÈLE.	S. A. S. ayant en rapport.	Française. In-folio.	1735
15237	De la même Marie-Élisabeth, gouvernante-générale.	78. (*Van Hulthem*). Lettres au conseil de Brabant, avec un décret sur la représentation du comte Vanderstegen, drossard du Brabant, concernant la poursuite des crimes surannés; 10 juin 1727. LA COMTESSE D'YVE.	Rapport nous aiant été fait de l'avis.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15265	Le prince Charles gouverneur général.	78. (*Van Hulthem*). Décret adressé au drossard de Brabant, au sujet des receleurs et acheteurs de vols d'Église; 27 avril 1753. LA COMTESSE D'YVE.	Nous venons d'être informé par la lettre.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		§ 3. POLICE.			
12892		(*Titre*). Placcaert ende ordonnantie van den jaere 1540, op het stuck van policie in Brabant. LE CANDÈLE.	Caerel, etc., alsoo wy.	Flamande. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
12670		*Pièces diverses concernant la police et la justice en Brabant.* LE CANDÈLE.	Bedelaers, vagabonden.	Flamande. In-8°.	XVIII ᵈ/₃
		§ 4. PRISONS.			
13821		(*Titre*). Ordonnance, réglement et instructions sur le faict des geoliers, cipiers et gardes des prisons, d'après l'ordonnance du 5 juillet 1570.	Pour aultant que au fait.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ²/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — DE LA JUSTICE EN FLANDRE.			
16764		568. (*Van Hulthem*). *Liste des pélerinages de Flandre.*	T'helich kerst by Ghendt.	Française. In-folio.	XV ¹/₃
15342		81. (*Van Hulthem*). Briefve instruction en matière criminelle, pour josnes gens voullans hanter la practique, en la chambre de Flandres et ailleurs. (*Finissant à l'an 1564, après pâques*).	Crime est une malefice.	Française. In-folio.	XVI ²/₃
6032		(*Titre*). Corte instructie in materie crimineele om die jonghe praetisienen die in hoven van Vlaenderen hariteeren willen ende praetiquieren.	Van crimen ende malificien.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
5800	Gudelini.	(*Titre*). Andere corte instructie omme jonge practizienen in materie crimineele, die men in Vlaenderen useert.	Alle crismen zyn publycque.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
14163		(*Titre*). État du droit exclusif du ressort ès causes criminelles, criminellement intentées par devant le Conseil de Flandres.	La Flandre anciennement divisée.	Française. In-quarto.	1674
		TROISIÈME SUBDIVISION.—DÉLITS ET CRIMES; BANQUEROUTIERS; VAGABONDAGE; MENDICITÉ, SURTOUT EN BRABANT ET EN FLANDRE.			
17089	Charles-Quint, prince d'Espagne, etc.	692. (*Van Hulthem*). Statuyt geordonneert in Brabant, op de bancquerouten; 21 januarii 1515. (*Il y a en outre:*) Andere statuyt op de selve banckerouten; 2 junii 1518. DES ROCHES.	Want men bevindt, etc. Naer dien by wille.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
13811	Du même Charles-Quint, empereur.	(*Titre*). Placcart concernant les hérésies, bancqueroutes, monopoles, usures; redressement des coustumes; du 4 octobre 1540. LE CANDÈLE	Charles, etc., comme présentement.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
7905	Du même Charles-Quint, empereur.	(*Titre*). Ordinantie, statuten en andere acten op de doodslage, remissien der selve; (van 20 october 1549, enz.)	Caerel by de gratie Godts.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
13246	Philippe II, roi d'Espagne.	(*Titre*). Placcaet ende ordinantie ons heeren des coninckx gemaekt, op de ledichgangers, straet schenders, kerk roovers ende andere delinquanten, in den landt van Brabant; 8 martii 1562. LE CANDÈLE.	Onsen meyere van Loven.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1563
12624	Albert et Isabelle.	(*Titre*). Placcart des archiducs contre les défitz et duelz; du 27 février 1610. Voir plusieurs articles y relatifs, au règne d'Albert et Isabelle, page 281—(733) précédente. LE CANDÈLE.	Albert et Isabelle. Comme à notre très-grand regret.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
12628	Le comte de Monterey gouverneur-général.	*Réglement concernant les défits et les duels; du 13 août 1671.* Voir passim dans le volume, pour d'autres pièces concernant les duels. LE CANDÈLE.	Por quanto por differentes.	Espagnole. In-folio.	XVII ᵈ/₃
16014		335. (*Van Hulthem*). Si la rémission d'homicide commis en Flandre, par un Flamand, obtenue en Brabant, où il estoit apprehendé et attaqué en justice, doit avoir effect en Flandre?	N. habitant de Winghene, en Flandre.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
12631		(*Titre*). Ban et ordonnance touchant les vols et outrages qui se commettent par les chemins et la sûreté du commerce et des habitants du plat pays; du 4 décembre 1675. LE CANDÈLE.	Étant advertis que non obstant.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
14195		(*Titre*). Materie de lupanaribus, etc., etc. Cause criminelle devant le conseil de Flandre.	Antwoordende Mareus van de Vondele.	Flamande. In-quarto.	XVII ¹/₃
17093		692. (*Van Hulthem*). Ordinantie aengaende verscheyde puncten van bancquerontiers, van notarissen, van houwelycken sonder vrienden raet, van gelt op interest te geven en dyergelycke. DES ROCHES.	Kaerle, etc., alzo wy.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
16307	Le vicomte Philippe Vilain XIIII.	447. (*Van Hulthem*). Mémoire présenté aux États de Flandre, sur les moyens d'extirper le vagabondage et la mendicité de cette province, par l'établissement d'une maison de correction.	Ce ne serait point servir l'état.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TITRE XIII. ARMÉES DE TERRE ET DE MER. CHAPITRE PREMIER. ARMÉES DE TERRE. PREMIÈRE DIVISION. RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX.			
12622	Charles-Quint, Philippe II, Albert, et Isabelle, etc.	(*Titre*). Relacion de los bandos, etc., tocante à la disciplina de la gente de guerra, y a la jurisdiction y administracion de la justicia militar. C'est un recueil rédigé pour les années 1521 à 1668. LE CANDÈLE.	Placcart et ordonnance, etc. Bando del Emperador.	Fr. Esp. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
12895		*Instructions touchant les bandes d'ordonnances, etc.; de l'an* 1551 *à* 1561. LE CANDÈLE.	Philippe, par la grâce de Dieu, etc., comme feu l'empereur.	Française. In-quarto. Authent.	XVII $^{d}/_{3}$
16333		452. (*Van Hulthem*). Privilegien van de benden en compagnien van ordonancie (1643). Voir passim dans le volume, pour plusieurs autres pièces y relatives et entre autres sur les rations militaires. L'ABBÉ BRASSEUR.	Alsoo de hoofden ende capiteyne.	Flamande. In-folio. Chyrotype.	1643
13810		*Placards concernant les gens de guerre, à Namur, en* 1621. LE CANDÈLE.	Que nul officier et soldat.	Française. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
12973		*Lettres au marquis de Spinola et à d'autres généraux; de l'an* 1619 *à* 1623. LE CANDÈLE.	Don Giovanni Egmondo.	Fr. Esp. In-folio. Autogr.	XVII $^{1}/_{3}$
12845		*Pièces concernant l'état militaire des années* 1640, *etc.* LE CANDÈLE	Gages de un loreco espagnol; idem wallen.	Fr. Esp. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
13278	L'archiduc Léopold, gouverneur-général.	*Ordonnance sur la levée du ban et arrière-ban; du* 27 *août* 1655. LE CANDÈLE.	Léopold-Guillaume, etc., le danger.	Française. In-folio.	1655
15305	Maximilien Emmanuel et le marquis de Bedmar, gouverneurs-généraux.	80. (*Van Hulthem*). Pensions accordées aux soldats, pour les encourager au service militaire; du 15 avril 1705. (*Il y a en outre:*) Ordonnance accordant des congés aux officiers de cavalerie et d'infanterie. Cette ordonnance datée du 8 octobre 1701, est émanée du marquis de Bedmar; c'est le texte original. LA COMTESSE D'YVE.	S. A. E. étant informée que les officiers.	Française. In-folio. Authent.	1705
15943		306. (*Van Hulthem*). Réglement général de l'armée; daté de Barcelone, du 20 mars 1706. CHANOINE GASPAROLI.	Nos Don Carlos.	Espagnole. In-folio. Imprimé.	1706
12374		(*Titre*). Plan pour l'établissement d'un corps de troupes wallone et flamande, dit: Impérial wallon ou flamand. LE CANDÈLE.	Ils seront tous habillés de blanc.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
15282	Clerin, auditeur général.	78. (*Van Hulthem*). Anecdotes concernant le livre intitulé: Code militaire des Pays-Bas, avec des notes sur le même livre. COMTESSE D'YVE.	Ce livre a été fait.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DEUXIÈME DIVISION. TRAITÉS SPÉCIAUX CONCERNANT LES OFFICIERS.			
3764	Alexandre Farnèse, gouverneur-général.	*Des fonctions d'auditeur général des armées royales; du* 15 *mai* 1587.	Siendo razon y todos.	Espagnole. In-quarto.	XVI $^d/_3$
7107		*Officiers qui ont servi aux Pays-Bas, depuis l'an* 1569 *jusqu'en* 1577.	Don Fernando Alvarez de Tolède.	Française. In-quarto.	XVIII $^2/_3$
12572	J. De Haes.	(*Titre*). Réclamation du régiment de . . . . pour faire payer la rançon des effets du chevalier de Pasture. LE CANDÈLE.	Remontre en tout respect.	Française. In-folio.	1723
		TROISIÈME DIVISION. ARTILLERIE, POUDRES ET SALPÊTRES.			
12508	G. Raymond, bourgeois de Namur.	(*Titre*). Conditions auxquelles il offre d'entreprendre la manufacture de canons et la garniture d'iceux. LE CANDÈLE.	Que Sa Majesté s'oblige.	Française. In-folio. Authentiq.	1703
12857		(*Titre*). Sommaire de ce qui s'est faict et passé en droit de salpêtre et poudres, dans l'espace de six ans. LE CANDÈLE.	Au commencement de l'an 1562.	Française. In-folio.	1567
13845	Philippe II, roi d'Espagne.	*Placcarts touchant les salpêtres et poudres, etc., du* 16 *avril* 1590, 10 *mai* 1591 *et* 8 *avril* 1596. LE CANDÈLE.	Nous sommes duement advertis.	Française. In-folio.	XVII $^2/_3$
13276	Philippe IV, roi d'Espagne.	*Défense de sortie des salpêtres, du* 28 *décembre* 1629. LE CANDÈLE.	Philippe, etc., comme pour résister.	Française. In-folio.	1630
16331	Du même Philippe IV, roi d'Espagne.	452. (*Van Hulthem*). Réglement des poudres et salpêtres; du 23 mars 1637. L'ABBÉ BRASSEUR.	Philippe, etc., comme pour continuer.	Française. In-quarto. Imprimé.	1637
15474	Don Robert Hickmann, religieux bénédictin de S^t. Hubert.	137. (*Van Hulthem*). L'Ardennois cultivateur, cherchant à mettre son pays en valeur. (*Tome* 2e, 1780). Ce n° commence par une dissertation sur les salpêtrières. voir n° 15444 à 15449, 15450, qui renferment les mêmes mémoires. Le tome 1er manque. DE BURTIN.	On dirait de prime abord.	Française. In-quarto.	XVIII $^2/_3$
15466	Du même Don Robert Hickmann.	136. (*Van Hulthem*). Idem.	On dirait de prime abord.	Française. In-quarto.	XVIII $^d/_3$
		QUATRIÈME DIVISION. FORTIFICATIONS.			
16862	De Clerville, aide-de-camp des armées du roi de France.	606. (*Van Hulthem*). Recueil de plans des places frontières de Flandre et de Picardie, dédié à monseigneur le cardinal de Mazarin. Ces plans sont fort bien exécutés et enluminés avec soin. Ce n° indique la classification des places des Pays-Bas, alors Espagnols. Voir n° 16863 de l'inventaire. Voir aussi p. 65—(517) le paragraphe concernant les fortifications de Bruxelles, n° 17559, 13545, page 105-(557) pour le château de Vilvorde; n° 6373, page 157-(609) pour le château de Gand. Voir également à la Sociabilité, page CCXLVI, la section concernant l'attaque et la défense de la société.	Plans d'Anvers.	Française. In-folio. Plans.	XVII $^2/_3$
		CINQUIÈME DIVISION. SOLDE; FOURNITURES GÉNÉRALES.			
13434	Marx-Fugger.	*Lettres au magistrat de Louvain pour réclamation de sommes qui lui sont dues par les villes de Brabant, et notamment par celle de Louvain; de l'an* 1587. LE CANDÈLE	Edele zeer discrete Heeren.	Flamande. In-folio. Autogr.	1588

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12358	Philippe II, roi d'Espagne.	*Instructions pour le pagador général, datées de Madrid, (le 1er mai 1590).* LE CANDÈLE.	Don Philippe, por la gracia de Dios.	Espagnole. In-folio.	XVII ²/₃
12429		*Instructions pour le paiement de la solde, des vivres, etc.; de l'an 1596 à 1681.* LE CANDÈLE.	El rey mi Sr. per su real carta.	Esp. Fr. In-folio.	XVII d/₃
12482	Philippe III, roi d'Espagne.	(*Titre*). Levée de 1,000,000 fl. en Brabant pour les frais de la guerre. Voir, aux États de Brabant, aux autres États provinciaux et aux États-Généraux, plusieurs demandes d'aides et subsides pour les guerres. LE CANDÈLE.	Philippe, etc., allen de gheenen.	Fr. Fl. In-folio. Authent.	1626
13281		(*Titre*). Instructions aux États de Brabant, pour le paiement des gens de guerre; du 5 mars 1631.	Chapelain major 100 fl.	Française. In-folio. Imprimé.	1631
13546	Stockmans.	(*Titre*). Lettres concernant les munitions à fournir aux Provinces-Unies, conformément au traité de Munster; Bruxelles, le 19 septembre 1665.	Comme il a plu.	Française. In-folio. Autogr.	1665
13044	Le comte de Monterey, gouverneur-général.	(*Titre*). Pièces concernant le paiement de la gendarmerie de Flandre; du 27 août, 1er et 5 septembre 1674. LE CANDÈLE.	Important au service du roi.	Française. In-folio.	1674
3285	Du même comte de Monterey, gouverneur-général.	(*Titre*). Résolution concernant l'aide de 22 rations offertes en Flandres.	S. A. ayant eu rapport.	Française. In-folio.	1676
15211	Charles II, roi d'Espagne.	74. (*Van Hulthem*). Réglement sur le paiement de la milice aux Pays-Bas.	Charles, etc., désirant restablir.	Française. In-quarto. Chyrotype.	1679
12473		(*Titre*). Mémoire pour entreprendre la fourniture de vivres pour l'armée française qui marche en Allemagne. LE CANDÈLE.	Pour l'exécution, il faut.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
13354		(*Titre*). Mémoire concernant les fournitures d'habillement d'un fantassin. LE CANDÈLE.	Corsage d'une aune de large.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
12489		*Notes sur le prix et la qualité des laines pour l'armée.* Voir plus loin aux manufactures. LE CANDÈLE.	Il est difficile d'indiquer.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12488		(*Titre*). Réflexions sur la convenance qu'il pourrait y avoir, d'établir à Bruxelles un magasin royal pour les fournitures et l'habillement des troupes, conformément à ce qui se pratique en Espagne. LE CANDÈLE.	Les monopoles qui règnent.	Française. In-folio.	XVIII d/₃
15450	Albert Struzzi.	127. (*Van Hulthem*). Advertissement sur les provisions de l'argent pour l'armée. LA COMTESSE D'YVE.	Afin qu'un prince réussisse.	Française. In-folio.	XVIII ²/³
13061	Marie-Élisabeth, gouvernante générale.	(*Titre*). Rapport à la gouvernante générale concernant la solde des livrances faites aux troupes palatines en 1710 et 1711; du 8 juin 1739. LE CANDÈLE.	S. A. S. ayant eu rapport du résultat.	Française. In-folio.	1738
13052	De la même Marie-Élisabeth.	(*Titre*). Demande du paiement de fournitures faites en Flandres aux troupes anglaises, en 1712. LE CANDÈLE.	S. A. S. ayant eu rapport du contenu.	Française. In-folio.	1727

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13064	Les États de Flandre.	(*Titre*). Représentation au roi de France sur le subside extraordinaire de 25 mille rations par jour et un million de florins demandés. Voir au règne de Marie-Thérèse, page 290—(742), à l'occupation française; voir aussi à la ville de Bruxelles, à la Flandre et plus loin les articles spéciaux des contributions. LE CANDÈLE.	Les États ayant oui.	Française. In-folio.	1745
		TRANSPORTS MILITAIRES, CHAROIS, CHEVAUX DE CORVÉES, etc., etc Voir les n^{os} qui vont suivre: 13046; 13284; 13288 à 13340; 16320 à 16335.			
13081, etc.		LOGEMENTS MILITAIRES. Voir n° 13081; 17101, etc., etc.			
13279		ORDRE ET DISCIPLINE. N° 3170; 13279.=13658; 15305 du 13 novembre 1703; 25 novembre et 4 décembre 1704. Voir aussi le n° 12622, au commencement du présent titre XIII.			
13006		Voir page 295—(947) le règne de François II.			
		SIXIÈME DIVISION. SENTENCES, PLAINTES ET DÉSERTIONS.			
16334 15305, etc.		452. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant les déserteurs de milice, du 3 juillet* 1645 = *n°* 15305, *du* 12 *décembre* 1704 *et convention du* 21 *avril* 1718 *avec les États-Généraux.* L'ABBÉ BRASSEUR.	Philippe, etc.	Française. In-quarto. Imprimé.	XVIII $^d/_3$
12604 et 12615		(*Titre*). Lettres de pardon au baron De Brouckhoven, homicide du colonel De Rosendael, du régiment du prince Eugène. LE CANDÈLE.	Sur les informations.	Française. In-folio.	1721
12999		*Registre des sentences contre des militaires; du* 22 *mai* 1790 *au* 15 *novembre de la même année.* LE CANDÈLE.	Gezien het proces, etc. Vu le procès.	Fl. Fr. In-folio.	1790
		CHAPITRE II. ARMÉES DE MER ET DE MARINE MARCHANDE. PREMIÈRE DIVISION. MARINE DE GUERRE.			
12582		(*Titre*). Codex archithalassicus Belgii, ad usum conciliorum archithalassicorum, anno 1682. Renferme l'édit du 27 décembre 1540 et celui du 5 janvier 1624. LE CANDÈLE	Charles, etc., empereur.	Française. In-quarto. Chyrotype.	XVII et XVIII
16028		337. (*Van Hulthem*). Idem. COBENTZL.	Charles, etc., Philippe, etc.	Française. In-quarto. Chyrotype.	
13357		(*Titre*). Poincts et articles à correction, sur lesquels l'on pourroit besoingner avecq les Anglais, affin d'éviter touttes questions et débats qui journellement adviennent entre les navieres de guerre, tant d'un costé que d'autre, pendant le regne de l'empereur Charles-Quint. LE CANDÈLE.	Qu'il seroit bon d'adviser.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
12307		*Diverses patentes de capitaine-général de l'armée navale aux Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	Don Carlos segundo.	Espag. Fr. In-folio.	XVII et XVIII

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13258	Albert et Isabelle.	Circulaires concernant les forçaires pour servir aux galères ; du 12 mars 1601. LE CANDÈLE.	Vous avez vu par nos précédentes.	Française. In-folio.	1601
16338	Adriaen de Paepe.	600. (*Van Hulthem*). Rekeninghen by de resolutie van beede de collegien van Brugghe en van den Vrye, tot t'ontfanghen en uytgheven van incoop uyt reeden en onderhout van sekere schepen van oorloghe, by de leden uyt ghereet ten defensie van zeekosten, enz., enz., jaeren 1542—1631. NUEWENS.	Messire Adriaen Van Croy. Vu la demande, etc.	Fl. Fr. In-folio. Authent.	XVII ²/₃
17260		765. (*Van Hulthem*). La depte de la navigation ou l'équipage de mer, due à la ville d'Anvers. Voir page 44—(496) précédente.	En l'an 1551, considérant.	Française. In-folio.	1618
15209		74. (*Van Hulthem*). Placcards et réglements, etc., concernant la marine des Pays-Bas, de 1559—1684. Collection de pièces chyrotypes, recueillies principalement pour la marine des Pays-Bas.	Comme sous ombre de.	Fr. Fl. In-quarto.	XVI et XVII
16141	Le Conseil du roi de France.	377. (*Van Hulthem*). Lettres de ceux du Conseil du roi Très-Chrétien. Décision concernant le sauvetage de l'artillerie et autres objets du vaisseau espagnol *le St-Louis*, sorti d'Ostende, échoué sur la côte de Bretagne ; du 9 septembre 1622.	Aviendo su Excellenza.	Espag. Fr. In-folio. Authent.	XVII ¹/₃
12841	J. Collart, amiral de Flandre.	(*Titre*). Para obedecer a la orden de Su Mag^d^. y dezir lo que de offresce sobre las propuestas del almirante Jacques Collart, conviene notar que la fabrica de 40 galeones nuevos de 400 à 500, etc. LE CANDELE.	La fabrica de quaranta.	Espagnole. In-folio.	1632
13358	Philippe IV, roi d'Espagne.	(*Titre*). Ordonnança sobre los saludos que los Vi-Reyes, capitanos y los governadores generales han de hazer a las armadas y esquadras de Reyes que traxaran estandarte real, y a las de republicas y principes que no son testas coronadas ; Madrid, 23 mey 1663. LE CANDÈRE.	Lo que mis Virreyes.	Espagnole. In-folio.	XVIII ²/₃
13359		(*Titre*). Interdiction à tous navires d'armateurs et de marchands, d'arborer la flamme à la veue des vaisseaux de convoy du roy ; Bruxelles, 4 décembre 1683. LE CANDÈLE.	S. Exc. estant informée.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
		DEUXIÈME DIVISION. TRAITÉS SPÉCIAUX DE L'AMIRAUTÉ.			
15930	Le Roy, conseiller-commis des finances.	299. (*Van Hulthem*). Proposition faicte en l'an 1625, sur l'établissement de l'amirauté en ces Pays-Bas, par Le Roy, conseiller et commis des finances. NUEWENS.	Personne de vous autres.	Francaise. In-folio.	XVII ¹/₃
16037		337. (*Van Hulthem*). Instruction sur le siége de l'amirauté, établi à Dunkerque ; du 6 novembre 1626. Autres pièces concernant la marine jusqu'en 1679. COBENTZL.	Instruction pour Anthoine de Vinker.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16038		338. (*Van Hulthem*). Histoire de l'amirauté des Pays-Bas. NUEWENS.	Comme il n'est pas de nation.	Française. In-folio.	XVIII d/3
16930 et 16931		640. (*Van Hulthem*). Mémoire pour constater la compétence du tribunal de l'amirauté d'Ostende, dans toutes les affaires qui regardent purement la navigation maritime. NUEWENS.	C'est un principe.	Française. In-folio.	XVIII a/3
		TROISIÈME DIVISION. NAVIGATION COMMERCIALE; TANT MARITIME QUE FLUVIAL.			
13156		(*Titre*). Mémoire concernant la navigation aux Pays-Bas et les francs navieurs; du 30 août 1611. LE CANDÈLE.	Ayant mûrement considéré.	Française. In-quarto.	XVIII a/3
13120		(*Titre*). Octroi de privilége pour les navyeurs de Gand et de l'Escaut. LE CANDÈLE.	Charles, etc., comme au mois de, etc.	Française. In-folio.	XVI a/3
12583	Albert et Isabelle et les États-Généraux des Provinces-Unies.	(*Titre*). Placcart concernant le pillage (*c'est-à-dire les prises maritimes*); du 4 mars 1627; item des États-Généraux; du 14 avril 1672. LE CANDÈLE.	Comme ci-devant par plusieurs.	Française. In-octavo.	1627
16029	Des mêmes Albert et Isabelle.	337. (*Van Hulthem*). Idem. COBENTZL.	Comme ci-devant.	Française. In-quarto.	XVII a/3
15356		92. (*Van Hulthem*). *Vocabulaire de droit et de marine pour le Brabant.* NOTE. Voir ci-dessus, le n° 15357 concernant les contestations avec les Anglais, à la page 357—(809) précédente.	Aborner ou abonner.	Fl. Fr. In-quarto.	XVII a/3
3293	Le chevalier De Vic, résident du roi de la Grande-Bretagne.	(*Titre*). Remontrance sur ses attributions. Avertissement sur l'emprisonnement du capitaine Coleman, Anglais, et la saisie de ses biens et vaisseaux, et sur le commerce d'Ostende avec la Grande-Bretagne.	Remontre le chevalier De Vic.	Française. In-folio.	XVII a/3
16215		104. (*Van Hulthem*). T' saemenspraecke tot herstelling van de navigatie in de Nederlanden. NUEWENS.	Alle de ondersaeten.	Flamande. Chyrotype. In-folio.	1699
16196	Guil. Henrion, avocat au Conseil Privé.	395. (*Van Hulthem*). Moyens pour rétablir le commerce et la navigation des Pays-Bas de sa Sacrée Majesté impériale et catholique, sous le règne de Charles VI et sous les auspices du prince Eugène de Savoie; ouvrage composé à Vienne. Nous voyons, par la copie d'une lettre insérée dans ce mémoire et adressée par Charles VI au prince Eugène de Savoie, gouverneur des Pays-Bas, en date du 15 juillet 1719, que l'avocat Henrion a reçu 4000 florins d'Allemagne pour la confection de ce travail. (*Extr. V. H.*) LA COMTESSE D'YVE.	On a dû séparer, etc. Pour bien entendre.	Française. In-quarto.	XVIII a/3
16197	Du même G. Henrion.	Idem. 2e partie. Voir plus loin aux articles concernant spécialement le commerce.	De toutes les affaires.	Française. In-quarto.	XVIII a/3
16339		452. (*Van Hulthem*). Réglement et ordonnance de la marine, du 13 octobre 1705. L'ABBÉ BRASSEUR.	Philippe, etc.	Française. Imprimé. In-quarto.	1705

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TITRE XIV. FINANCES ET DOMAINES.			
		CHAPITRE PREMIER. ORDONNANCES ET CONSULTES.			
16857		601. (*Van Hulthem*). Institution et instruction des finances; du 21 septembre 1457. Voir d'autres ordonnances sur les finances, n°s 13329 et 13331, 13333, datées de Gand, 26 mars 1514, etc ; 13334 de Bruges, 22 mai 1522 ; 2305, 13336, 17079 ; de Bruxelles, 12 octobre 1540, n°s 12460, 12885, 13337 ; de Maestricht, 27 février 1545, avec éclaircissement, 12517, 12883 (en allemand), 16227, 16266, n° 12523. Voir aussi n° 5907, 5908 ; des années 1575 et 1579.	Philippe, etc., comme nous avons.	Française. In-folio.	XVI 2/3
12428		*Consultes, instructions et circulaires des juntes concernant les finances, de l'an* 1596—1681. Voir au n° 12593 un semblable ouvrage. LE CANDÈLE.	Don Diego de Ibarra.	Esp. Fr. Fl. In-folio.	XVII d/3
12980		*Correspondance administrative des finances, de l'an* 1695. LE CANDÈLE.	En servir de l'avis du grand.	Française. In-folio.	XVII 2/3
12523	Charles VI, empereur, duc de Brabant.	(*Titre*). Instructions, réglements et ordonnances pour le Conseil des finances et la Chambre des comptes, concernant la conduite des domaines et finances, aides et subsides, etc., des Pays-Bas Autrichiens. Données à Vienne, le 28 janvier 1735. LE CANDÈLE.	Charles, etc., ayant fait examiner.	Française. Authent. In-folio.	XVIII 2/3
12521	Du même Charles VI.	Idem. LE CANDÈLE.	Charles, etc., ayant fait examiner.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
13056	Marie-Élisabeth, gouvernante-général.	(*Titre*). Dépêche touchant la réformation du Conseil des finances et des chambres des comptes, l'an 1735. LE CANDÈLE.	Ayant trouvé convenable.	Française. In-folio. Authentiq.	1735
		CHAPITRE II. TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
10215 etc.	Le vicomte de Wynants, conseiller-régent du conseil suprême.	(*Titre*). Mémoire touchant les charges publiques. Voir aussi n° 10216 et d'autres qui sont à la page 303 précédente.	Sans entrer dans la question. Mon fils dans le dessin.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
6472	Du même De Wynants.	*Traité du gouvernement des Pays-Bas, servant d'instruction pour le traité des charges publiques, immédiatement ci-desssus.* Voir aussi n°s 4753, 7122, 8506, 12295, 12511, 15400, 16246, 16247 16248, 16249, 16252, qui sont les manuscrits semblables au présent n° 6472. Voir aussi le n° 12296.	Quoique la connissance, etc. Le prince qui est le père.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16253	Le baron de Sotelet.	426. (*Van Hulthem*). Traité des affaires des finances du Pays-Bas Autrichien et qui en détaille les revenus et la dépense. Voir aussi n°s 12407, 12408, 12409, 12410, 12426, 12427, 14380, 14505, 14941, 16254, 16255, 16261, 16263, 16265.	Les revenus du souverain.	Française. In-quarto.	XVIII 1/3
12411	Du même baron de Sotelet.	*Correspondance concernant la gestion des finances.* LE CANDÈLE.	Madame. J'ai veu et considéré.	Française. In-folio.	1729
12515		(*Titre*). Mémoire sur les tailles publiques ou charges personnelles. Cet ouvrage fait suite au n° 12514. LE CANDÈLE.	Désignant par là plus clairement.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
13385		*Rapport sur les charges publiques.* LE CANDÈLE.	Mgr nous avons eu rapport.	Française. In-folio.	XVIII d/3
12485		(*Titre*). Extraits et observations du livre intitulé : Recherches sur les finances aux Pays-Bas Autrichiens. LE CANDÈLE.	Le bien public a toujours.	Française. In-folio.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CHAPITRE III. ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES DES DOMAINES ET AUTRES ÉTATS DES FINANCES.			
12413		(*Titre*). État des revenus et des domaines du souverain dans les Pays-Bas Autrichiens, le 8 juin 1701. LE CANDÈLE.	Rapporter à S. M.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
13152		Idem pour 1709 et 1710. LE CANDÈLE.	S. M. est accoutumée.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16230	Thomas Fraula. (*P.-M. Van Hulthem*).	413. (*Van Hulthem*). Idem pour 1714.	Tous les revenus.	Française. In-folio.	XIX 1/3
12412	Du même De Fraula.	Idem vers l'an 1721. LE CANDÈLE.	Quand l'on a formé.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
16234		415. (*Van Hulthem*). Idem pour 1724.	Province de Flandres.	Française. In folio.	XVIII 1/3
16235a		416a. (*Van Hulthem*). Idem pour 1732, 1re Partie.	Les revenus de S. M., etc. Brabant. La quotte des chefs-villes.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16236		416b. (*Van Hulthem*). Idem. 2e Partie.	Brabant. La quotte des chefs-villes.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16237		417. (*Van Hulthem*). Le même état (en 1735). 1re Partie. NUEWENS.	Les revenus de S. M., etc.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16238		417. (*Van Hulthem*). Idem. 2e Partie. NUEWENS.	Brabant. La quotte des 3 chefs-villes.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16239		418. (*Van Hulthem*). État des revenus, charges, salaires et honoraires pour le compte de S. M. de sa cour et de ses bâtimens et forteresses dans les Pays-Bas (vers 1737). NUEWENS.	Les revenus de S. M. I. et C., étant ou domaniaux, etc.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16240		419. (*Van Hulthem*). État de tous les revenus de S. M. dans les Pays-Bas présenté le 28 mars 1754.	Les revenus de S. M. aux P.-B.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16258	Dupuy, contrôleur des revenus du roi de France.	431. (*Van Hulthem*). Recueil général des finances des Pays-Bas Autrichiens, par le Sr. Dupuy, ci-devant controleur-général des revenus du roy (*de France*) dans les provinces conquises pendant la dernière guerre; aoust 1749.	Quoique je me suis proposé.	Française. In-folio.	1749
15253		78. (*Van Hulthem*). Projet de consulte touchant la connaissance des charges publiques; en 1749. LA COMTESSE D'YVE.	La jointe provisionnellement commise pour le.	Française. In-folio.	XVIII d/3
13159		(*Titre*). État général des revenus de Marie-Thérèse pour l'an 1750, aux Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Domaine de Louvain.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
16259	De Cazier.	432a. (*Van Hulthem*). Aperçu des finances belgiques, remis en 1778 au prince de Kaunitz. Tome 1. LA COMTESSE D'YVE.	Personne n'ignore.	Française. In-folio.	1778
16260	Du même de Cazier.	432b. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 2.	(*Tableaux*).	Française. In-folio.	1778
16242		419. (*Van Hulthem*). Tableau général du revenu et de la dépense des provinces Belgiques, en 1780. LA COMTESSE D'YVE.	Départements. Bruxelles.	Française. In-folio. Atlas.	1780
16241		419. (*Van Hulthem*). État de la recette et des comptes nette des finances de la Belgique, en 1788.	Subsides ou impôts.	Française. In-folio.	1788

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CHAPITRE IV. CHAMBRES DES COMPTES.			
		PREMIÈRE DIVISION. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES.			
		Voir, au Conseil des Finances, n° 13056, etc., etc., diverses pièces concer-les Chambres des comptes.			
16046	Blondel ou de Conge.	343. (*Van Hulthem*). De l'origine et institution des Chambres des comptes et des prééminences et prérogatives accordées par les rois et princes aux respectives Chambres de Paris, Lille, Bruxelles, La Haye et Dôle. Item exhibition de titres qui font conster qu'elles ont connaissance et judicature en matière des comptes et domaines, et que de leurs jugemens, résolutions et appointemens n'échoit appel aux Conseils provinciaux, mais que la partie lésée se doit redresser par voie de révision.	Les empereurs Romains.	Française. In-folio.	XVII 2/3
13332	Charles d'Autriche, roi d'Espagne.	*Ordonnance et instruction pour la Chambre des comptes pendant le voyage de Charles d'Autriche, en Espagne, en 1517.* LE CANDÈLE.	Charles, roi de Castille.	Française. In-folio.	XVI 2/3
13330	Du même Charles, roi d'Espagne.	*Ordonnance pour la conduite des Chambres des comptes.* LE CANDÈLE.	Charles, etc., comme pour.	Française. In-folio.	XVI 2/3
17045	Du même Charles, roi d'Espagne.	683. (*Van Hulthem*). Ordonnance et mandement faicte en juin 1529, sur les officiers tant de justice que de recepte; en quels termes ils seront tenus de rendre leurs comptes. LA COMTESSE D'YVE	Charles, etc., comme le temps passé.	Française. In-folio.	XVIII d/3
12522		(*Titre*). Copies des apostilles et instructions et autres pièces de Leurs Altesses concernant les finances de la Chambre des comptes, etc., et des affaires de Brabant, Flandres, Artois, etc., de l'an 1618.	Aujourd'hui, 2 janvier 1618.	Française. In-folio.	XVII d/3
16277		437. (*Van Hulthem*). Réductions des Conseils et Chambres des comptes; du 7 juillet 1664.	Philippe, etc., chacun sait.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
12327		Idem. LE CANDÈLE.	Philippe, etc., à tous présens.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
		DEUXIÈME DIVISION. CHAMBRE DES COMPTES DE LILLE.			
16699		566. (*Van Hulthem*). Inventaire des chartres, titres, traictez, monumens et autres lettrages de Flandre, transportés à la Chambre des comptes de Lille.	Philippe, etc., roi de Castille.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12318	Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, comte de Flandre.	(*Titre*). Ordonnance portant défense à ceux du Conseil en Flandres, de s'ingérer sur les gens de la Chambre des comptes; du 10 mars 1419.	Phillippe, etc.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
		Voir, à la Chambre des comptes, à Bruxelles, n° 16272, les actes portant semblables défenses.			

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16270	Du même Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, de Brabant, etc.	437. (*Van Hulthem*). Ordonnance portant défense à ceux du conseil en Flandre de s'ingérer ou prendre connoissance par appel ou autrement sur les gens de la Chambre des comptes en Flandre, nommément au fait de leur office dont le duc réserve la connoissance à soy ou à son grand-chancelier, chef de sa justice; du 9 février 1432.	Philippe, etc. Il est venu.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16257	Marguerite, gouvernante-générale.	430. (*Van Hulthem*). Les instructions de la chambre des comptes de Lille, du 5 octobre 1541, éclaircies par les décrets et les ordres du gouvernement. Voir nº 17427 ci-après, portant semblables instructions pour le Brabant, datées du 29 août, même année 1541. LA COMTESSE D'YVE.	Les Présidens et gens de la Chambre des comptes.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
14504		Idem.	Les Présidens et gens de la Chambre des comptes.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16267		437. (*Van Hulthem*). Difficultés et doléance de ceux des Chambres des comptes, sur certains points repris dans la nouvelle instruction sur l'exercice de leurs offices.	Et primes remontrent.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12319	Des Archiducs Albert et Isabelle.	Idem. LE CANDÈLE.	Et primes remontrent.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
3278		(*Titre*). Lettres patentes indiquant le lieu où l'assemblée des quatre membres de Flandre se doit tenir pour l'audition des comptes; du 22 sept^bre 1626.	Comme ceux de notre ville de Gand.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
		TROISIÈME DIVISION. CHAMBRE DES COMPTES DE BRABANT.			
16951		644. (*Van Hulthem*). Table des chartes depuis l'année 1191, qui se trouvent à la Chambre des comptes, à Bruxelles. DE NÉLIS.	Index van den eersten register.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
16272	Philippe-le-Beau, archiduc d'Autriche, duc de Brabant.	437. (*Van Hulthem*). Lettres closes, par lesquelles est défendu au chancelier de Brabant de prendre connoissance de la cause pour laquelle Henry d'Ichier avoit fait attraire ceux des comptes, pardevant le Conseil de Brabant, et aussi d'autres semblables matières, concernant le faict des domaines et finances; du 10 mars 1499. (V. st.) Voir nº 12518 à la Chambre des comptes de Lille, pour une semblable défense.	De par l'archiduc.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16273	Du même Philippe-le-Beau.	437. (*Van Hulthem*). Pareilles lettres par lesquelles : Monseigneur défend aux gens de ses comptes à Bruxelles, de comparoir pardevant le Conseil de Brabant, en ladite cause; du 10 mars 1499 (v. st.).	Nous sommes advertis.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16274		437. (*Van Hulthem*). Lettres closes de ceux des finances au Conseil de Brabant, afin qu'ils ne s'entremélassent des affaires de la Chambre des comptes; du 29 octobre 1596.	Vous savez comme n'agueres.	Française In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.	LANGUE, FORMAT, ETC.
17427	Charles-Quint, empereur, duc de Brabant.	793. (*Van Hulthem*). Ordonnance et instructions faite en la ville de Bruxelles le 29e jour d'août 1541, sur la conduite de la Chambre des comptes en Brabant. Voir ci-dessus 16257 et portant semblable ordonnance du 5 octobre même année 1541, pour la chambre des comptes à Lille. L'ABBÉ BRASSEUR.	Charles, etc., comme il soit venu.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
17042	Du même Charles-Quint.	683. (*Van Hulthem*). Idem. LA COMTESSE D'YVE.	Comme il soit venu.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
12520		Idem. LE CANDÈLE.	Comme il soit venu.		
12518		Idem. LE CANDÈLE.	Premiers, qu'en notre chambre.	Française. In-folio.	XVII d/3
14417		(*Titre*). Copie van den punte en articulen by maniere van edicte, nopens de Blyde Incomst.	Item. Op versoeck, etc.	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
16839		600. (*Van Hulthem*). Extract uyt het secreet registre van de Camere, beginnende 7bre 1569, en beyndende 20 9bre 1575. Suit la liste du personnel de la dite Chambre, de 1578 à 1591.	29 septembre 1569.	Flamande. In-folio.	XVII 1/3
17043	Albert et Isabelle.	683. (*Van Hulthem*). Ordonnance que LL. AA. SS. veuillent et commandent estre estroitement gardée et effectuée en la Chambre des comptes de Brabant, par le président d'icelles; du 19 avril 1614. LA COMTESSE D'YVE.	Premiers, ledit président.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
17555	Les fiscaux de Malines.	804. (*Van Hulthem*). Avis des fiscaux de Malines au sujet des pennegeld ou 100e dernier, que ceux de la Chambre des comptes de Brabant s'attribuaient; Bruxelles 6 février 1673. NUEWENS.	Vues et examinées.	Française. In-folio.	XVII d/3
12501	Charles II, roi d'Espagne, duc de Brabant.	*Résolution royale touchant la présidence de la Chambre des comptes; du 7 janvier 1684.* LE CANDÈLE.	Et parmi cette déclaration.	Française. In-folio.	XVII d/3
12507		(*Titre*). Copye van den eed van de Reken-camer. Autres pièces concernant la Chambre des comptes de Brabant.	Copye van den eerste, etc.	Fl. Fr. In-folio.	1703
		QUATRIÈME DIVISION. CHAMBRE DES COMPTES DE GUELDRES.			
13092		(*Titre*). Commission de secrétaire de la Chambre de Gueldre, et de gardes chartres. Voir page 13 de la 1re partie, le n° 13088, etc. LE CANDÈLE.	Kaerle, etc., allen de ghenen.	Flamande. In folio.	XVI d/3
		CINQUIÈME DIVISION. CHAMBRE DES COMPTES DE HOLLANDE, ETC., A LA HAIE.			
16271		437. (*Van Hulthem*). Acte donné au grand Conseil du duc, par lequel est déclaré, présents les commis des finances, qu'appel n'eschiet de ceux de la Chambre des comptes de La Haye; 16 may 1461.	Comme certaine cause.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
12453	Maximilien et Philippe.	(*Titre*). Ordonnancie nopens de Reken-kamer in Holland, vertaeld uyt walsche in duytsch.	Nieuve ordonnantie gemaect.	Flamande. In-folio. Authent.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SIXIÈME DIVISION. CHAMBRE DES COMPTES RÉUNIES A BRUXELLES.			
17044	Marie Élisabeth, gouvernante générale.	683. (*Van Hulthem*). Décret du 7 novembre 1735, au sujet du plan de réforme des Chambres des comptes réunies. Suit un autre décret de la gouvernante-générale, en date du 30 avril 1736, ainsi qu'une lettre de S. A. R. le prince Charles, du 5 avril 1750. LA COMTESSE D'YVE.	Que le pendant.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
17041		683. (*Van Hulthem*). Copie du serment à prêter en la Chambre des comptes de S. M. par l'amman de cette ville de Bruxelles. Suit le serment du conseiller Cordeys, président de ladite Chambre, du 16 septembre 1752. LA COMTESSE D'YVE.	Vous jurez par la foi.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
12336	De Robiano Rolin.	*De la présidence de la Chambre des comptes en Brabant, vers l'an 1753.* LE CANDÈLE.	La représentation des États.	Française. In-folio.	1753
		CHAPITRE V. DES MONNAIES. PREMIÈRE DIVISION. MONNAIES NATIONALES. PREMIÈRE SUBDIVISION. — MONNAIES DE FLANDRE ET D'ARTOIS; MONNAIES DE BRABANT. § 1er. TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
9899	Nicolas de Oresme.	(*Rubr*). Incipit tractatus Mgri Nycholai de Oresme, egregii sacræ paginæ professoris et episcopi Lexoviensis, de monetis. (*Fin*). Finis tractatus de origine et naturâ, jure et mutationibus monetarum, editus per reverendum in Christo patrem, dominum Nycholaum de Oresme, sacræ theologiæ professorem eximium et episcopum Lexoviensem.	Quibusdam videtur.	Latine. In-folio.	1499
16283	Van Heurck, conseiller au conseil de la monnaie à Bruxelles.	440. (*Van Hulthem*). Traité historique des monnaies qui ont été frappées ou qui ont eu cours dans les Pays-Bas, depuis Charlemagne jusqu'à la fin du règne des archiducs Albert et Isabelle; accompagné d'un recueil d'ordonnances des princes des Pays-Bas, sur le fait des monnaies, avec figures. Publié en 1760, pour servir de réponse aux demandes faites par le ministère de Vienne, en 1759. WALKIERS.	Parmi les notions requises.	Française. In-folio.	1760
16286	Van Trier, d'Anvers.	440. (*Van Hulthem*). Lettres à M. Van Hulthem, sur les monnaies de Flandre, concernant l'ouvrage de Van Heurck, écrites le 25 mars et 27 juin 1812. WALKIERS.	Vous me demandez.	Française. In-folio.	XIX $^1/_3$
16201		398. (*Van Hulthem*). Rapport sur le préjudice que le placart du 21 avril 1725, concernant la diminution des monnaies, apporteroit au commerce. LA COMTESSE D'YVE.	Pour satisfaire aux ordres.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16287		441. (*Van Hulthem*). Van diversche maniere van noeminghe van gelde. Tarif des monnaies ainsi que des poids et mesures, pour diverses marchandises, en Brabant.	Eenen obolus Brabants.	Flamande. In-quarto.	XVI $^2/_3$

REPORT au Nº D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6723	Monfort.	(*Titre*). Liste des conseillers et maîtres généraux des monnaies, depuis l'an 1423, du temps du bon duc Philippe de Bourgogne, jusqu'en 1540.	Premièrement, ont résidé à Bruges.	Française. In-folio.	XVII ¹/₃
12556	Du même Monfort.	Idem. LE CANDÈLE.	Premièrement, ont résidé à Bruges.	Française. In-folio.	XVII ¹/₃
6728		*Diplômes, actes divers et indication des titres et empreintes des monnaies, de l'an 1503 à 1672.*		Fr. Fl. In-folio. Empreint.	XVII ᵈ/₃
16300		443. (*Van Hulthem*). Traité sur les anciennes valeurs de la monnaie des Pays-Bas. Copie de pièces du 15ᵉ et du 16ᵉ siècles; actes et tarifs pour Bruxelles et le Brabant.	Schellinck boone.	Flamande. In-quarto.	XVII ²/₃
6722	Van Velthoven.	*Notes et table alphabétique indiquant les noms des monnaies, depuis l'an 1250 jusqu'en 1672.*	Eenen grooten.	Française. In-folio. Empreint.	1672
13940		(*Titre*). Mémoire historique et théorique, concernant les monnaies des ducs de Brabant et des comtes de Flandre, depuis l'an 1250 jusqu'en 1749. VERDUSSEN.	1288. Hertog Jan.	Fl. Fr.	XVIII ²/₃
12592	Overloop.	*Lettre concernant les monnaies et les médailles anciennes de Flandre et de Brabant.* LE CANDÈLE.	Autriche et Bourgogne.	Française. In-folio.	1761
13939		*Recueil concernant les anciennes monnaies des ducs de Brabant et des comtes de Flandre.* LE CANDÈLE.	Henri III, mort en 1260.	Française.	XVIII ᵈ/₃
16293		442. (*Van Hulthem*). Tableau des monnaies d'or de Brabant et de Flandre, de l'an 1280 à 1742.	Henri III, etc.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12183		(*Titre*). Tarif des monnaies et du change aux Pays-Bas. LE CANDÈLE	Évaluation d'argent.	Française. In-folio.	1775
16301		444. (*Van Hulthem*). Recueil de pièces authentiques concernant la monnaie, et l'avis des maîtres généraux de France pour prévenir l'empirance des monnaies; de l'an 1276 jusqu'en 1444. NUEWENS	Si vous voulez savoir le faict.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
13942		(*Titre*). Recueil concernant les monnaies des Pays-Bas Autrichiens. (*Albertus, etc., etc.*) LE CANDÈLE	N'ayant pu découvrir.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
13943	Verdussen.	*Recueil concernant les monnaies Belgiques.* LE CANDÈLE.	Monetaria placeta.	Latine. Autogr.	XVIII ¹/₃
13298		(*Titre*). Déclaratie ende rekeninghe van de oude munten, voortyts geüseert in Brabant. LE CANDÈLE.	Een real buyten.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃
		§ 2. DIPLÔMES ET PLACARDS.			
16950	Anthoine, duc de Brabant.	643. (*Van Hulthem*). Privilegium monetariorum Brabantiæ. DE NÉLIS.	Anthoine, etc.; nous avons veu.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
17251		763. (*Van Hulthem*). Privilegie van de munte van Antwerpen, jaer 1542. VERDUSSEN.	Alsoo t'anderen tyden.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
15377		792. (*Van Hulthem*). Reghten en costumen der munters van Brabant, in t' jaer 1565. DE NÉLIS.	In den eersten, dat in der munte.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6727		*Ordonnance et diplômes sur les monnaies, de l'an* 1250 *à* 1513.	Hertog Philippus van Bourgoignen.	Fr. Fl. Empreint. In-folio.	XVII ⁴/₃
16284		440. (*Van Hulthem*). *Ordonnances et actes sur les monnaies, depuis le* 6 *juin* 1381, *de Venceslas duc de Brabant, et du* 6 *mai* 1384 *de Philippe le Hardi, comte de Flandre, etc., jusqu'à l'ordonnance de Charles-Quint, du* 16 *avril* 1521.	Venceslaus, enz.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII ²/₃
12557		Autres ordonnances des années 1406 à 1631. LE CANDÈLE.	Onsen lieven, etc.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/₃
12560		(*Titre*). Privilegien, eeden, enz., nopens de munten van 1411 tot 1559. LE CANDÈLE.	Philippe, etc., connick.	Flamande. In-folio.	XVII à XVIII
6274	Charles-Quint et Philippe II.	*Placards concernant les monnaies; du* 10 *décembre* 1526, *du* 24 *octobre* 1559, 21 *juin* 1563.	By den Keyser, onsen schoutet.	Fl. Fr. In-quarto. Chyrotype.	1526 1563
12558	Charles-Quint, empereur.	*Édit du* 3 *août* 1536. LE CANDÈLE.	Charles, etc. comme par autre.	Francaise.	XVII ¹/₃
6276	Philippe II, roi d'Espagne.	(*Titre*). Placcard contenant interdiction et deffence de toute monnoie d'argent grande ou petite, n'estant pas de la forge et coing de S. M; du 1ᵉʳ mars 1570.	Comme par les edictz.	Française. Chyrotype. In-quarto.	1570
6278	Du même Philippe II.	*Placards concernant les monnaies, des années* 1572, 1577 *et* 1578.	Onsen lieven ende getrouwen.	Fr. Fl. Chyrotype Empreint. In-quarto.	1577
15355		92. (*Van Hulthem*). Evaluatie van chyns penninghen die men gemeynelyk useert in Brabant. Tarif de diverses monnaies, et de poids et mesures.	Een myte Vlaems.	Fl. Fr. In-quarto.	1578
6281	Philippe II, roi d'Espagne, etc.	*Placards du* 22 *juillet* 1580, *du* 4 *octobre* 1585, *du* 20 *octobre* 1594, *du* 16 *novembre* 1599.	Philips etc. Alsoo wy ten aenghenen.	Fl. Fr. Chyrotype. In-quarto.	XVI ⁴/₃
6294		*Placards du* 31 *octobre* 1599.	Alsoo tonser aencoomste.	Française. Chyrotype. In-quarto.	1599
6284	Albert et Isabelle.	*Lettres patentes d'ordonnance et édit perpétuel, du* 25 *juin* 1601 *et ordonnance du* 31 *janvier* 1622.	Comme depuis le malheur.	Française. In-folio. Empreint. Imprimé.	XVI ²/₃
13259	Des mêmes Albert et Isabelle.	*Placcaert van het jaer* 1602. LE CANDÈLE.	Onsen lieven, etc.	Flamande.	1602
6293	Des mêmes Albert et Isabelle.	*Placard concernant les monnaies; du* 30 *décembre* 1605.	Les fréquents edictz.	Française. Contemp. Imprimé. In-quarto.	1605
6295	Des mêmes Albert et Isabelle.	Idem; *du* 22 *mars* 1611.	Comme les deputés de nos bonnes villes.	Française. Contemp. Imprimé. In-quarto.	1611
6297	Des mêmes Albert et Isabelle.	Idem; *de l'an* 1612.	Haere doorluchtighe.	Française. Contemp. Empreint. Imprimé. In-quarto.	1612
6299	Des mêmes Albert et Isabelle.	*Placard de l'an* 1612, *avec remarques.*	Selon l'ordonnance des archiducs.	Française. Contemp. Chyrotype. In-quarto.	1612
6301	Des mêmes Albert et Isabelle.	*Placard concernant les monnaies, du* 3 *juin* 1615.	Heure doorluchtighe.	Flamande. Chyrotype. Empreint. In-quarto.	1615

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6303	Philippe IV, roi d'Espagne.	*Placard du 5 août* 1631.	Déclarons n'avoir esté loisible.	Française. Contemp. In-quarto.	1631
6306	Du même Philippe IV, roi d'Espagne.	Idem; du mois de mars 1633.	Combien que pour remédier.	Française. Contemp. Chyrotype. In-quarto.	1633
7213	Du même Philippe IV, roi d'Espagne.	(*Titre*). Privilegien ende instructie-boeck van den Raed ende generale meesters ordinaris van Syne Majesteyts munten.	Philipps, by der gratie Gods.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
6308	Du même Philippe IV, roi d'Espagne.	*Autres pièces du 4 mai* 1644. Suivies d'une évaluation des espèces monétaires, pour conduire et régler les changeurs ou collecteurs des pièces d'or et d'argent défendues, rognées, légères ou trop usées; du mois de juin 1644.	Ci-après déclarés estant.	Française. Imprim. Empreint. In-quarto.	1644
6313	Du même Philippe IV, roi d'Espagne.	Idem; *du mois de juin* 1644.	Ceux du domaine et des finances.	Française. Chyrotype. In-quarto.	1644
6310	Du même Philippe IV, roi d'Espagne.	*Placard du* 20 *février* 1652. Suivent des dessins figurés des espèces d'or et d'argent, selon l'ordonnance du 26 mars 1652.	Ceux des finances du roi.	Française. Imprimé. Empreint. In-quarto.	1652
6321	Maximilien Emmanuel, gouverneur-général.	(*Titre*). Copie d'une lettre du 2 avril 1690, envoyée de par Son Excellence au Conseil souverain de Brabant, touchant l'eschillement provisionnel des monnaies.	Sur la demande de ceux.	Française. Imprimé. In-quarto.	XVII d/3
6330	Philippe V, roi d'Espagne.	*Placard du* 16 *janvier* 1701.	Comme par le retour de nôtre province.	Française. Empreint. Imprimé.	1610
6322	Charles VI, empereur.	(*Titre*). Ordonnance sur une nouvelle évaluation des espèces d'or et d'argent; du 6 octobre 1710.	Les circonstances qui se rencontrent.	Française. Imprimé.	XVIII 1/3
15315	François Cornelis.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance contre l'introduction des faux escalins aux Pays-Bas Autrichiens; du 16 mars 1752. LA COMTESSE D'YVE.	Quoique le placcard du premier de ce mois.	Française. In-folio.	1752
		§ 3. SUITE AUX DIPLÔMES ET PLACARDS.			
16713		567. (*Van Hulthem*). De muntenaers van den graef van Vlaenderen zullen zyn quitte van den onghelden van den wine ende van allen goede dat zy orboren in de munt. MERLIER.	Item so gheviel.	Flamande. 38c.	XVI a/3
17882		889. (*Van Hulthem*). De l'évaluation des florins d'ancienne composition, à Tournai. DE NÉLIS.	Cette composition n'est autre chose.	Française. In-folio.	XVIII d/3
6282		*Notice sur la livre d'Artois et sur d'autres monnaies.*	Le seigneur comte de Hornes.	Française. In-quarto.	XVII a/3
14426		(*Titre*) Evaluatie op 't stuck van de munten, getroken uyt een registre boeken der stadt van Bruessel geheeten : Gulden-boeck ende gepubliceert anno XIIIcXIX. Autres évaluations depuis les années 1450 et jusqu'en 1526, ensuite de 1574 à 1582.	Den ouden nobel.	Flamande.	XVI d/3
6726		(*Titre*). Extract uyt seker register berustende inde Camer van rekeninghe te Brussel, geintituleert : Évaluations des anciennes monnaies. Cet ouvrage s'étend jusqu'à l'avénement de Philippe-le-Bon (voir le n° 6727 de l'inventaire qui en est la suite); on y trouve des diplômes et instructions de divers princes sur cet objet.	1250. Tempore sancti Ludovici.	Lat.Fl.Fr. In-folio.	1680

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12559		(*Titre*). Instructien nopens de munten. LE CANDÈLE.	Te wetene in den eersten.	Flamande.	XVI ¹/₃
13035	François Cornelis.	(*Titre*). Requête concernant le service des monnaies, en Flandre.	Supplie afin d'imposer silence.	Française.	XVII ¹/₃
6275	(*P. M. Wautier*).	(*Titre*). Notice sur le florin d'or appelé Francq François. (*Il y a plus loin*) : Ordinancie en ghebot, beroerende den prys ende weerde van den gouden gulden, ende daelder van Bourgoingen, etc., du 15 juin 1567.	Les conseillers et maîtres généraux.	Fr. Fl. Chyrotype. In-quarto. Empreint.	
6277	(*P. M. Wautier*).	*Notice sur la livre de deniers.*	Sur la demande faite par les deputés.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃
6289	(*P. M. Wautier*).	*Notice sur le souverain d'or et d'autres monnaies.*	Souverain d'or à 6 florins la pièce.	Française. In-quarto.	XVII ³/₃
6314		*Note sur les proportions de l'or et de l'argent, depuis l'an* 1250 *à* 1698.	Ces dépenses consistent.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃
16302		444. (*Van Hulthem*). Tableau de l'augmentation de la valeur numéraire des espèces d'or dans les Pays-Bas, depuis l'an 1489 jusqu'en 1749. NUEWENS.	Rose noble.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ³/₃
6315	(*P. M. Wautier*).	(*Titre*). De la valeur et du prix des espèces d'or et d'argent, comme elles se paient présentement en 1685.	Dans les Pays-Bas l'on se sert.	Française. In-quarto.	XVII ³/₃
6285	Jan den IV^den^, hertoghe van Brabant, enz. (*P. M. Wautier*).	(*Titre*). Valeur du Philips d'Aldre (*sic*) en l'an 1607. Valuatie opt' stuck van der munten geordonneert van hertoghe Jan van Brabant den vierde.	Les conseillers, etc. Ayant veu et examiné.	Fr. Fl. In-quarto.	XVII ²/₃
6280	(*P. M. Wautier*).	*Note sur la monnaie dite : Philippus Daller.*	Les conseillers et maîtres généraux.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃
6286		(*Titre*). Manuael, inhoudende die weerde van den marck, onze, engelsche en aes, etc. Voor instructie op d'ordonnantie van der munte van den jare 1610.	Voor dese navolghende gouden penningen.	Flamande. Chyrotype. In-quarto. Empreint.	1610
6305	(*P. M. Wautier*).	(*Titre*). Calculation et égalisation des espèces d'or et d'argent, fabriquées devant l'ordonnance de l'an 1612.	Dominique Wouters a, en l'an 1606.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃
6298	Albert et Isabelle. (*P. M. Wautier*).	(*Titre*). Lettre aux conseillers et maitres généraux des comptes, touchant les vacations et l'entienne coustume aux ouvertures des boites aux monnaies ; du 3 novembre 1612.	En réponse de vos lettres.	Française. In-quarto.	XVII ¹/₃
7214	Des mêmes Albert et Isabelle.	(*Titre*). Instructions sur laquelle les conseillers et maîtres généraux de toutes les monnoyes des archiduqs, nos souverains princes, en leurs pays de pardeça, se auront à conduire et régler en l'exercice de leurs estats et offices.	Lesdits conseillers et maîtres.	Française. In-folio.	XVII ³/₃
16303	Des mêmes Albert et Isabelle.	445. (*Van Hulthem*). Idem.	Lesdits conseillers et maîtres.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
6304	Les conseillers et maîtres généraux des monnaies.	(*Titre*). Information portant un résumé sur cette matière; de l'an 1612 à 1632.	A savoir une pièce d'or.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃
6296	Albert et Isabelle. (*P. M. Wautier*).	(*Titre*). Lettres des archiducs du 3 avril 1612, concernant l'ordonnance sur les pièces de 12, 6, 4, et 3 florins d'or, et des 12 et 6 patards d'argent, etc.	Pour bonnes raisons, nous.	Fr. Fl. In-quarto.	1612

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6300	(*P. M. Wautier*).	(*Titre*). Requèste et ordonnance pour les émolumens des pièces de 12, 6, 4 et 3 florins d'or, etc., adressée aux archiducs, le 12 janvier 1613.	Il plaira à Leurs Altesses.	Française. In-quarto.	XVII ¹/₃
6302	Albert et Isabelle. (*P. M. Wautier*).	(*Titre*). Lettres aux États-Généraux, aux conseillers et maitres des monnaies, le 22 août 1616, le 6 avril 1617 et le 4 juillet 1618.	Ayant eu rapport de la bonté.	Française. In-quarto.	1618
13269		(*Titre*). Copia de la pragmatica en que su Mag^d. reduze la moneda de vellon. Le Candèle.	Visto por los de nuestro consejo.	Espagnole. In-folio.	1628
16288		441. (*Van Hulthem*). Diversche munten. Hier beginnen ponden, schellingen en de penninghen in diversche manieren.	Een pond oude groten.	Flamande. In-quarto.	XVII ²/₃
16289		441. (*Van Hulthem*). Instructie in 't cort, op 't stuck van de munte.	Goud en silver.	Flamande. In-quarto.	XVII ²/₃
16290		441. (*Van Hulthem*). *Tarif des monnaies, poids et mesures.*	Een blauwe croon is.	Flamande. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
16291		441. (*Van Hulthem*). Evaluatie van munten.		Flamande. In-quarto.	XVII ²/₃
16305		445. (*Van Hulthem*). Diversche maten, valuatien ende waerden soo in gelde als anderssints van Brabant, Bruessel, Mechelen et van de heerlyckheyt van Keerbergen-Brabant. Autres pièces concernant les monnaies, les poids et mesures.	Brusselsche mate.	Flamande. In-folio. Chyrotype.	XVII ²/₃
3294		(*Titre*). Aviso sobra el placarto de oro y plata, del año 1643.	Ho visto la inclusa.	Espagnole. In-folio.	1643
6290	Den Raeden en mesters van Z. M. munten.	(*Titre*). Deductie, ghemaeckt (in't jaer 1648), waer by ghetoont wordt, dat de sorchvuldighe ende puntuele onderhoudinghe van het placcaet van de munte, is seer nootsaeckelycke ende in alles profytelyck, aen alle persoonen, enz.	In den eersten.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1648
6309	(*P. M. Wautier*).	(*Titre*). Ordonnance pour l'émolument du garde pour la livraison des fers crus, donné par le Conseil des finances, le 29 mars 1651.	Ceux des finances du roy.	Française. In-quarto. Autogr.	XVII ²/₃
14218		(*Titre*). Motiva juris in Concilio Flandriæ. Raekende het recht van 't mark geldt.	Motif van rechten, enz.	Flamande. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
13941		(*Titre*). Mémoires sur les monnaies en Flandre. Le Candèle.	Louis de Nevers.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
6725		(*Titre*). Calcul pertinent qu'ensuivent les maîtres particuliers des monnaies de S. M. à Anvers et Bruxelles, de ce qu'ils profitent sur 100 marcs d'argent, par eux convertis en pièces de ducatons, tenant en alloi 11 deniers 8 grains. Proportion de l'or et de l'argent, depuis l'an 1250 jusqu'en 1680.	Premièrement est à sçavoir.	Française. In-folio.	1680
6287	(*P. M. Wautier*).	(*Titre*). Rehaussement des espèces en argent courant, depuis l'an 1652 jusqu'en 1717.	Lettre du 2 avril 1690.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
6729		*Remarques sur les monnaies depuis 1679 jusqu'à la fin du XVII siècle.*	Den 23 november 1679.	Fr. Fl. In-folio. Empreint.	XVII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
4168		(*Titre*). Memorie om kennisse te hebben van diversche munten.	Den ouden grooten, enz.	Flamande. In-quarto.	1669
6273	(*P. M. Wautier*).	(*Titre*). Manière de reconnoistre la valeur des vieilles espèces, enciennement fabriquées et dont on paye encore les cens seigneuriaux.	L'an 1388 en octobre.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃
17336		790. (*Van Hulthem*). Weerderye van oud geld. DE NÉLIS.	Item een Lovens maet.	Flamande. In-folio.	XVIII ³/₃
12447	De Bie, officiael,	(*Titre*). Notitie van 't verlies op de specien van t' gelt, by den officiael De Bie, tot uttimâ 7^bris 1749. LE CANDÈLE.	Eerst bevonden ten comptoire.	Flamande. In-folio.	1749
13158		(*Titre*). Calcul de la valeur intrinsèque et extrinsèque des principales espèces d'or qui ont cours en ces pays. LE CANDÈLE.	Mirlitons de 8 fl. 14 s.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
6272	(*P. M. Wautier*).	(*Titre*). Instruction pour forger les monnaies d'argent, pour faire une ordonnance pour les pièces d'argent, découvrir leur poids par leur titre et la quantité desdites pièces au marc, par le prix fixé et leur évaluation.	Pour faire une ordonnance.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃
6724		(*Titre*). In den iersten om goede cappellen te maeken, dienende tot het munt-boeck.	By een aschen gebrant.	Flamande In-folio.	XVII ³/₃
12992		*Avis des directeurs de l'Université de Louvain, concernant les monnaies.* LE CANDÈLE.	Il est notoire à un chacun.	Française. In-folio.	1667
6307	(*P. M. Wautier*).	(*Titre*). Carte ou liste contenant la déclaration du prix et valeur intrinsèque de chacun marcq, once, estrelin et as, poids de Troyes; des deniers d'or et d'argent. Lettre de surséance au magistrat de Bruges, concernant les orfèvres; du 24 juillet 1685.	Cy après déclarés estant defendus.	Française. In-quarto.	1667
6311	Le comte d'Isenbourg d'Ennetières. (*P. M. Wautier*).	(*Titre*). De la déclaration des franches places des ouvriers de la monnaie; du 10 juillet 1687.	Ceux des finances du roy.	Française. In-quarto. Autogr.	1687
6318	La Chambre des comptes de Brabant.	(*Titre*). Lettre du 17 février 1698, à T' Serstevens, maitre particulier de la monnoye de S. M. à Anvers, sous commission de Thomas Cloots, au sujet de la nouvelle fabrique des eschellins et pièces de 4 et 2 sols. Autres pièces concernant les monnaies.	Nous vous envoyons.	Française. In-quarto.	XVII ³/₃
6316		*Diverses ordonnances et instructions concernant les monnaies.*	L'on sait que le maintien.	Française. In-quarto.	XVII ³/₃
13448		(*Titre*). Copye oft extract uyt den cohiere oft overdracht, anni 1686, van de jaerelyxe renderinge ende XXe penningen van de goederen gelegen in desen hertoghdomme van Brabant. LE CANDÈLE.	Le Walon-Brabant consiste.	Fr. Fl. In-folio.	1761
6317		(*Titre*). Nouvelle ordonnance et instruction pour les changeurs ou collecteurs sermentez, des billons tant d'or que d'argent; du 3 janvier 1698.	Ensuite de quoy lesdits changeurs.	Française. In-quarto. Imprimé.	1698

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
6326		(*Titre*). La manière de procéder envers les pièces de trois patars, usées pour les billonner.	Nous conseillers, etc.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
6327		(*Titre*). Calcul démonstratif en forme de balance, pour faire voir combien les pièces que l'on prétend battre en Hollande et faire passer de pardeça pour trois florins, sont disproportionnées aux pièces de trois florins, aux coins de S. M. dits ducatons.	Quand 7 $\frac{343}{331}$ pièces.	Française. In-quarto.	1703
15339		80. (*Van Hulthem*). Projet d'affiche pour l'adjudication de la monnoie de S. M. à Bruges. LA COMTESSE D'YVE.	L'on fait savoir que l'on exposera.	Française. In-quarto. Imprimé.	XVIII ²/₃
12536		(*Titre*). Observation sur la consistance actuelle de la monnoie aux Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Pour le rendre plus intelligible.	Française. In-folio.	1753
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — TRAITÉS SPÉCIAUX DES MONNAIES DE GUELDRE.			
6279		(*Titre*). Indication des monnoies fabriquées dans la ville de Weerdt.	Les armes de la dite ville.	Française. In-quarto.	XVII ²/₃
12925	L'abbesse de Thurn.	(*Titre*). Plainte de l'abbesse de Thurn, dont le maître de monnoyes a été constitué prisonnier à Bois-le-Duc, pour cause des monnoyes forgées. LE CANDÈLE.	La dame Abbesse de Thurn.	Française. In-folio.	1613
6320		(*Titre*). Instruction pour fabriquer des duytes à Ruremonde, en 1701.	Remontrent très-humblement.	Française. In-quarto.	XVIII ¹/₃
		TROISIÈME SUBDIVISION — TRAITÉS SPÉCIAUX DES MONNAIES DU LUXEMBOURG.			
6319	Les États de Luxembourg.	(*Titre*). Requête sur la fabrication des monnaies, en 1699.	Nous vous envoyons.	Française. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
4235	Joannis Mochtelli.	(*Titre*). Moneta, muntz. C'est une histoire numismatique de la province de Luxembourg, avec figures numismatiques. SOCIETATIS JESU LUXEMBURGI.	Muntz, latino-germanica dictio.	Allemande. In-quarto. Empreint.	XVII ¹/₃
17541		804. (*Van Hulthem*). Mémoire sur l'évaluation à donner en la province de Luxembourg, sur les louis vertugadins et écus neufs aux palmes. NUEWENS.	Il est certain que lesdites espèces.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
		QUATRIÈME SUBDIVISION — MONNAIES DU ROYAUME DES PAYS-BAS.			
17703		877. (*Van Hulthem*). *Il y a dans ce n° des pièces adressées aux États-Généraux du Royaume des Pays-Bas, concernant le système monétaire, après* 1815 *et les comptoirs d'escompte à la banque de France, en* 1810.	Le système monétaire.	Française. In-folio.	XIX ¹/₃
		DEUXIÈME DIVISION. MONNAIES ÉTRANGÈRES AUX ANCIENS PAYS-BAS.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — FAUX MONNOYEURS.			
13105	Marie Élisabeth, gouvernante générale.	(*Titre*). Dispositif de l'acte de sûreté de corps et biens accordé à Ignace Wittebol d'Anvers et autres, accusés de fausse monnoie au coing étranger; Bruxelles le 20 mai 1725. LE CANDÈLE.	Nous, considéré ce que dessus.	Française. In-folio.	1725

REPORT du N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15232	Le grand Conseil.	78 (*Van Hulthem*). Decisio an hi, qui in Belgio, auream monetam cudissent, regis Galliarum effigie ac titulis insignitam, quæ tamen in Belgio cursum, ut vulgo loquimur, non haberet tanquam falsæ monetæ, rei sint puniendi; 17 januarii 1719. LA COMTESSE D'YVE	Titius et Cajus, cum auream.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — MONNAIES DES PROVINCES-UNIES.			
6288		(*Titre*). Beeldenaer ofte figuer-boeck dienende op de nieuwe ordonnantie van der munte, gearresteert ende uyt-ghegeven by de Staten-General der Vereenighde-Nederlanden; 22 julii 1622.	Figueren van de gepermitteerde gonde specien.	Hollandais. In-quarto. Chyrotype. Empreint.	1622
6292	Les États-Généraux des Provinces-Unies.	*Placard concernant les monnaies; du 17 janvier 1682.* Renovatie ende ampliatie, placaet, inhoudende ordre op den cours van verscheyde soorten van payementen, in dato den 25 december 1692.	Alsoo wy in ervaringe. Alsoo wy na het emaneren.	Hollandais. In-quarto. Empreint.	1682
6291		*Placard concernant les monnaies. Résolution du magistrat d'Amsterdam; du 16 avril 1689.*	Alsoo myne heeren van der stat Amsterdam.	Hollandais. In-quarto. Imprimé. Empreint.	1689
		TROISIÈME SUBDIVISION. — MONNAIES DE FRANCE.			
16304		445. (*Van Hulthem*). Instructions contre les monnoyes de France, entrez dedans ces pays. Autres pièces datées de l'an 1643	Premièrement les quarts d'escus.	Fr. Esp. In-folio.	XVII ²/₃
12486		(*Titre*). Mémoire abrégé sur le cours des espèces de France aux Pays-Bas. LE CANDÈLE.	La perte que reçoivent.	Française.	XVIII ᵈ/₃
6324 et 6325		(*Titre*). Calculation pour la traite de la nouvelle pièce de 10 sols de France. (*Cet ouvrage est précédé de l'ordonnance par déclaration du roi, donnée à Versailles, le 29 mai* 1703).	La quantité des matières, etc. L'on demande combien ladite pièce.	Française. In-quarto. Chyrotype.	1703
6329	Le Conseil des finances des Pays-Bas.	(*Titre*). Commissions données pour le conseiller et maître général des monnoyes, Wautier, le 6 février 1709, et années suivantes, au sujet du billonnement des espèces de France. Autres pièces sur cet objet, datées de l'an 1709 et 1710, pendant l'occupation militaire des alliés aux Pays-Bas Autrichiens.	Comme S. M. a trouvé convenir.	Française. In-quarto. Chyrotype.	XVIII ¹/₃
6331		(*Titre*). Calcul démonstratif sur la disparité qu'il y a entre cent florins en pièces fabriquées à Metz, Strasbourg et ailleurs en France, contre cent florins, monnoye de S. M., en pièces de 6 pattars dits escalins, à ses coins et armes, en 1710.	J'ai toujours trouvé et je trouve encore.	Française. In-quarto.	XVIII ¹/₃
6283	Les États-Généraux des Provinces-Unies.	*Placards concernant les monnaies de France; du 8 mai* 1711.	Les États-Généraux des Provinces-Unies.	Française. In-quarto. Chyrotype.	1711
6328		*Actes divers concernant le billonnement des monnaies de France et placard concernant les monnaies en* 1709, 1710, *etc.*	Nous vous envoyons cy-incluse.	Française. In-quarto. Chyrotype.	XVIII ¹/³
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — MONNAIES DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.			
16285	Van Heurck, etc.	440. (*Van Hulthem*). Lettres en forme d'avis, pour le redressement des monnaies de l'Empire, arrêté à Francfort-sur-Mein, le 21 et porté à la dictature, le 26 février 1755.	On travaille avec chaleur.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16969	Les négociants d'Anvers.	650. (*Van Hulthem*). Requête des négocians d'Anvers concernant le transport de monnaies aux foires de Francfort, Oostlande et autres. NUEWENS.	Remontrent avecq toute révérence.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — MONNAIES DE PORTUGAL.			
6312	Le Conseil des finances.	(*Titre*). Ordonnance donnée en finance, pour la recueille des billons de Portugal et leur libre entrée; donnée le 4 aoust 1662.	Ceux des domaines et finances du roy.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
		CHAPITRE VI. DOMAINES ROYAUX ET SEIGNEURIAUX.			
		PREMIÈRE DIVISION. TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
		Voir plus loin aux impôts, un grand nombre d'articles, sur la perception des droits domaniaux, car autrefois les droits domaniaux s'étendaient sur plusieurs contributions, actuellement dites indirectes			
12414		*État des domaines royaux aux Pays-Bas.* LE CANDÈLE	Domaines par estimation.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
16225		410. (*Van Hulthem*). Mémoire sur le domaine royal sous le règne du dernier Lothaire, mort en 986. Ce mémoire est probablement d'un des académiciens de Bruxelles, car on lit en marge : Lu à la séance du 5 février 1787 et à celle du 20 mars de la même année	Dans la notice, l'ordre chronologique.	Contempo. Française. In-folio.	1787
		DEUXIÈME DIVISION. DOMAINES D'ARTOIS.			
12858		(*Titre*). Compte des remèdes contre les défraudations des reliefs et droits seigneuriaux d'Artois. LE CANDÈLE.	Pour obvier aux fraudes.	Française.	XVI ⁴/₃
		TROISIÈME DIVISION. DOMAINES DE BRABANT.			
12527		(*Titre*). Nomination du sieur Ph.-Bat. De Vilers, seigneur d'Olgrand, conseiller et receveur-général des domaines; du 11 juin 1711. LE CANDÈLE.		Française. Authent. In-folio.	XVIII ¹/₃
12075		*Plainte concernant la saisie des titres de la gestion du receveur-général Hannosset.* LE CANDÈLE.	Remontre très-humblement.	Française.	1726
12990	Marie-Élisabeth, gouvernante-générale.	*Lettre close portant cessation de la surséance, accordée à l'administrateur-général Botson; du 30 avril 1726.* LE CANDÈLE	Ayant veu l'avis.	Française. Autogr. In-folio.	1726
15238	Les États de Brabant.	78. (*Van Hulthem*). Avis envoyé au Conseil de Brabant, concernant le moyen d'améliorer la jurisdiction de l'administration des domaines; du 15 décembre 1727. LA COMTESSE D'YVE.	Ons is rapport gedaen van inhoudt.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
15239	Le Conseil de Brabant.	78. (*Van Hulthem*). Avis sur les requêtes des conseillers administrateurs-généraux des domaines pour l'amélioration de leur jurisdiction, en décembre 1727. COMTESSE D'YVE.	Nous avons reçu les requêtes que les conseillers.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
13456 et 13457		*Pièces comptables concernant le domaine, au département de Bruxelles.* LE CANDÈLE.	(*Voir passim dans le volume*).	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		QUATRIÈME DIVISION. DOMAINES DE FLANDRES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — FLANDRE EN GÉNÉRAL ET OOST-FLANDRE.			
16871		613. (*Van Hulthem*). Trois mémoires sur les charges en Flandre au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Suivent d'autres pièces ayant pour objet des recettes diverses ; elles concernent surtout les domaines d'Oost-Flandre. NUEWENS.	Ceux du Conseil des domaines.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — WEST-FLANDRE.			
13113		*Extraits du compte de la recette générale du domaine de West-Flandre pour deux ans, de l'an* 1657 *jusqu'au dernier décembre* 1659. LE CANDÈLE.	Autres recettes des rentes.	Française. In-folio.	1659
16162	Don Juan II, d'Autriche, gouverneur-général.	385. (*Van Hulthem*). Décret concernant la liquidation de la comptabilité du receveur-général Marc Grimninck; du 17 mai 1658. NUEWENS.	Comme par cloture.	Française. In-quarto.	XVII $^2/_3$
13136		*Pièces relatives à l'administration des domaines de Bruges.* LE CANDÈLE.	»	Fr. Fl. In-folio.	XVIII $^1/_3$
12094		(*Titre*). Pièces processales pour Bernard Bechemont, conseiller adjudicataire des domaines de S. M. en Flandres, (*département d'Ypres*). LE CANDÈLE.	En décidant le débat.	Française. In-folio.	1740
13139		*Pièce pour l'amélioration de la ferme du domaine d'Ypres.* LE CANDÈLE.	A. Mémoire du Sr Roussel.	Française. In-folio.	1737
12164		(*Titre*). Spécification des exemptions des droits domaniaux dans la West-Flandre. LE CANDÈLE.	Le seigneur évêque.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
16872		613. (*Van Hulthem*). Comptes pour la West-Flandre, y compris les pays retrocédés; de l'an 1743. NUEWENS.	Les chatelainie d'Ypres.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13138		(*Titre*). Considérations pour la ferme des domaines ès pays rétrocédés. LE CANDÈLE.	Jambons et chair salée.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
12085		*Pièces diverses concernant les domaines de la West-Flandre.* LE CANDÈLE.	»	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
13160	Jacquet.	(*Titre*). Compte général des recettes de West-Flandre, depuis le 16 juin 1730, au 7 septembre 1736. LE CANDÈLE	Recette a compte.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13184		*Pièces diverses concernant les domaines de la West-Flandre.* LE CANDÈLE.	»	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
13184	Jacquet.	*Autres pièces diverses, concernant l'administration des domaines de la West-Flandre.* LE CANDÈLE	Comparut par devant moi.	Française.	XVIII $^2/_3$
13141	Maringh.	(*Titre*). Mémoire sur la ferme des domaines de la West-Flandre. LE CANDÈLE.	1er, à proposer d'intérêt.	Française. In-folio.	1730
13142	Roussel, etc.	(*Titre*). Observation au mémoire susdit de M^r. Maringh. LE CANDÈLE.	L'on ne peut faire fond, etc.	Française. In-folio.	1730
12250		(*Titre*). Reflexions pour le Sr Maringh, contre les héritiers Godefroi. LE CANDÈLE.	Les intimés eurent.	Française. In-folio.	1744

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12093	Jacques Allard, et Jacques Martin.	(*Titre*). Pièces et requêtes pour les Srs Maringh et Nettines, chargés de la régie des domaines de S. M. dans la Flandre-Occidentale contre Jacq. Allard et Jacq. Martin marchands, demeurant à Lille. Ces pièces connues concernent les saisies de bœufs. LE CANDÈLE.	Remontrent très-humblement.	Française. In-folio.	1731
		CINQUIÈME DIVISION. DOMAINES DE LIMBOURG ET D'OUTRE-MEUSE.			
		NOTE. Voir page 196-(648) les n° 13780 qui va suivre, 13098 et d'autres concernant divers domaines spéciaux du Limbourg.			
13780		*Pièces concernant les domaines de Limbourg.* LE CANDÈLE.	État de la recette générale.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
15317		80. (*Van Hulthem*). Décret pour vente de biens saisis du Sr Gerard Salmagne, habitant du duché de Limbourg. En l'année 1752. LA COMTESSE D'YVE.	L'on fait savoir.	Française. In-folio.	1752
		SIXIÈME DIVISION. DOMAINE DE LUXEMBOURG.			
17538		804. (*Van Hulthem*). Rapport et pièces diverses sur le compte du domaine de Bastogne, de 1752; ou satisfaction de la lettre du Conseil des finances, du 21 mars 1754. Voir page 1207-(659) ci-dessus. NUEWENS.	La terre et prévoté de Bastogne.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
		SEPTIÈME DIVISION. DOMAINE DE NAMUR.			
13895		*Pièces concernant la gestion de B. de Thierry, receveur général à Namur.* LE CANDÈLE.	Le S. De Paux juge des domaines.	Française. Authent.	XVIII 2/3
13801		(*Titre*). En cest livre sont contenut les valeurs de le terre de Namur, si comme des rentes des terres, des prez, des molins et des euwes, enguises en l'an 1289. LE CANDÈLE.	Et à savoir ke totes les choses.	Française. In-folio.	XVI d/3
13838		(*Titre*). De la conservation du domaine royal au comté de Namur d'après l'édit du 20 décembre de l'an 1515. LE CANDÈLE.	Comme en l'an 1546.	Française. In-folio.	XVII 2/3
13844		*Placard touchant le paiement des rentes, à Namur; du 10 février 1581.* LE CANDÈLE.	Nous avons reçu l'humble supplication.	Française. In-folio.	XVII 2/3
13807	Les créanciers de l'État à Namur.	*Requêtes au Conseil de Namur, et autres pièces produites par les créanciers de l'État à Namur; du 22 janvier, 22 mars et 16 juin 1664.* LE CANDÈLE.	Remontrent très-humblement.	Française. In-folio.	XVII 2/3
		HUITIÈME DIVISION. DOMAINES ENGAGÉS ET ALIÉNÉS.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION — TRAITÉ GÉNÉRAL.			
13369		(*Titre*). Déclaration des terres, seigneuries, offices et aultres parties du domaine, ayant esté engaigées et données en dote et mariage, à charge de retour et faculté de rachapt, depuis et durant le temps des ducs de Bourgoigne, ou depuis l'institution de la Chambre des comptes à Lille, commençant à l'an 1385, jusqu'en 1612. LE CANDÈLE.	Don fait par Philippe, filz du roy.	Française. Chyrotipe. In-folio.	XVIII 1/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — BRABANT, LIMBOURG ET LUXEMBOURG.			
13367	La Chambre des comptes à Bruxelles.	(*Titre*). Déclaration en abregé des villes, seigneuries et membres des domaines des archiducqs, aux duchés de Brabant, Limbourg et Luxembourg et au pays d'Outre-Meuse, aliénés par engagère et rachat et pour racheter, jusqu'au 20 juillet 1612. LE CANDÈLE.	Désirans pour bonnes considérations.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
13374		*Recueil des parties engagées du domaine de Brabant, Limbourg et Luxembourg années* 1626 et 1630. LE CANDÈLE.	Lebbeque, village à clocher.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
17542		804. (*Van Hulthem*). Projet d'ordonnance concernant les engagères en Brabant, vers l'an 1661 à 1672. NUEWENS.	Charles, etc. comme nos très-chers.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
13379		(*Titre*). Recueil des tables des registres des engagères, aliénations et venditions dans le Brabant, pays d'Outre-Meuse et Luxembourg, depuis l'an 1626, jusqu'en 1678. LE CANDÈLE.	Ierst staen in desen registre.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
13380		(*Titre*). Table du registre des lettres patentes des venditions et engagements des seigneuries, cens et autres, pour les domaines de S. M. en Brabant, pays d'Outre-Meuse et Luxembourg, commençant avec l'an 1678. En ce qui concerne principalement la Flandre. LE CANDÈLE.	Lettres patentes d'assurance.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		TROISIÈME SUBDIVISION — FLANDRE.			
13375		(*Titre*). Recueil des parties du domaine de S. M. engagées et dont les lettres patentes se trouvent enregistrées en la Chambre des comptes à Lille. LE CANDÈLE.	Au registre des chartres.	Française. In-quarto.	XVII $^{d}/_{3}$
		NEUVIÈME DIVISION. TERRES FRANCHES ET DÉNOMBREMENTS AUX PAYS-BAS.			
12283		(*Titre*). Liste alphabétique des terres franches et contestées, entre le souverain des Pays-Bas, et les princes voisins. (*Tableaux*). LE CANDÈLE.	Agimont (comté); Aiseau, etc.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
		Voir aussi pour le présent article, le n° 15264, qui va suivre, et à la p. 108-(560) n° 13373 et autres, concernant les terres franches en Brabant, Limbourg et Luxembourg, page 208—(660) pour les dénombrements de Luxembourg et Chini, etc.			
15264	Le prince Charles, gouverneur général.	78. (*Van Hulthem*). Décret concernant le placcart à émaner au sujet du dénombrement des fiefs; du 20 janvier 1753. LA COMTESSE D'YVE.	Nous aiant été rendu compte de la représentation.	Française. In-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
15289	Le marquis de Prié, ministre plénipotentiaire.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance du marquis de Prié, touchant les abus qui se commettent, préjudiciables aux droits sur l'eau-de-vie et le tabac, dans quelques terres franches, enclavées dans la chatelainie d'Ath; du 8 octobre 1720. LA COMTESSE D'YVE.	Sur la remontrance faite.	Française. In-folio. Authent.	

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15296		80. (*Van Hulthem*). Réglement pour ceux des terres prétenduement franches, enclavées dans la province de Hainaut ; du 17 janvier 1742. Le présent article sera reproduit aux impôts ; il y a un autre, (du même recueil, n° 15282), concernant les brasseries de brandevins, de grains, genièvre au Tournésis. LA COMTESSE D'YVE.	Son excellence voulant faire cesser.	Francaise. In-folio. Authent.	1742
		DIXIÈME DIVISION. FORÊTS. Ire SUBDIVISION. — FORÊTS DE BRABANT. § 1. FORÊT DE SOIGNE. NOTA. Voir n° 11974 13725, etc., renfermant le gazophilacium de la forêt de Soigne ; (*Historia sacra nemoris Soniæ*), à la page 84—(536) ; 103—(555), concernant les prieurés de Groenendael, de Rouge-Cloître, de Sept-Fontaines, etc.			
12671	Philippe-le-Bon, etc.	*Édits et pièces diverses, concernant la forêt de Soigne, depuis l'an 1467 jusqu'au 18e siècle.* LE CANDÈRE.	Lyste van de warantmeesters.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
13536	Philippe II, roi d'Espagne.	(*Titre*). Ceurboek van Zonie, gemaekt ende gestatueert, in februario 1564. LE CANDÈLE.	Philips, enz., alsoo wy bevinden.	Flamande. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
13529	Du même Philippe II.	Idem. LE CANDÈLE.	Philips, enz., alsoo wy bevinden.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
13531	Du même Philippe II.	Idem. LE CANDÈLE	Philips, enz., alsoo wy bevinden.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
13533 à 13535 et 13454		*Pièces diverses concernant l'administration de la forêt de Soigne.*	Sommier extract.	Flamande. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$ et XVII $^{d}/_{3}$
4717	Philippe IV, roi d'Espagne.	(*Titre*). Placcaert ende ordonnancie ons heeren des coninckx op 't stuk van de bosschen in Brabant ghelegen ; van der date IX septembre 1643.	Alsoo de ghemyne.	Flamande. Imprimé. In-folio.	1643
13530	Du même Philippe IV.	(*Titre*). Gedrukt ordonnantie ende reglement, raekende het beweyden ende bestauwen van het bossche van Sonyen ; 30 april 1660. LE CANDÈLE.	Philips, enz., alsoo dagelycks.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
13532		(*Titre*). Mémoire sur la jurisdiction de S. M. en la forêt de Soigne, en 1900 articles. LE CANDÈLE.	De questie voor handen.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
13528	De Villers Masbourg.	(*Titre*). Mémoire concernant la conservation de la forêt de Soigne. LE CANDÈLE.	La conservation des bois.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
15335		80. (*Van Hulthem*). Redres de l'ordonnance pour la levée des droits sur chaque charette de bois, venant de la forêt de Soigne, destinés à l'entretien de la compagnie du capitaine Pasture, servant à la garde de la dite forêt ; du 17 janvier 1692, (texte original). LA COMTESSE D'YVE.	Alsoo diversche koopluyden.	Flamande. In-folio. Authentiq.	1692
15497	Cogeur ; Ier lieutenant d'artillerie.	146. (*Van Hulthem*). Mémoire pour la levée de la carte de la forêt de Soigne et de ses dépendances, appartenants à S. A. R. (*le prince Charles*), d'après les ordres du prince Charles, et du ministre Cobentzl, par le 1er lieutenant d'artillerie Cogeur, de l'an 1715 à 1769. La carte manque, mais l'explication de ladite carte topographique s'y trouve en double.	On levera ce plan.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		§ 2. FORÊTS DE MEERDAEL, MOLENDAEL, ETC.			
17068	Le duc d'Aremberg.	688. (*Van Hulthem*). Réponse sur la demande des XXmes, par les seigneurs députés des États du Brabant, sur le revenu de la forêt de Meerdael. Autres mémoires concernant les bois de Meerdael, Molendael, Héverlé. LA COMTESSE D'YVE.	Par le mémoire des Sgrs députés.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
17435		793. (*Van Hulthem*). Déclaration par laquelle on pourra reconnaitre sur quel pied se dirigent les bois de Sa Majesté, en son duché de Brabant. L'ABBÉ BRASSEUR.	Primes, ce sont les présidents.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
		§ 3. ADMINISTRATION; VAUX-MAITRES; GRUYERS, ETC.			
13226		(*Titre*). Ordonnantie ende rechten van den warant-meester van Brabant, in 't jaer 1515. LE CANDÈLE.	Kaerle, enz., alsoo wylen.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
7594		(*Titre*). Instructie van den warant-meester in Brabant, van den 12 maert 1545.	Kaerle, enz., alsoo voormaels.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
13187		Idem, van den 28 augusti 1550. LE CANDÈLE.	Kaerle, enz., alsoo wylen.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
13527	De Servais Lescaille.	*Différentes pièces concernant la forêt de Soigne, et le vaux-maître en Brabant.* LE CANDÈLE.	Convaincu que le dépérissement.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
17082 et 17083		695. (*Van Hulthem*). Instructie ende ordonnantie op t' bedienen ende exerceren, van der officien van warant-meesterschap van Brabant, (6 *februarii* 1545). Classé ici à cause de l'ordonnance du 12 octobre 1585, qui est au nº 17083. DES ROCHES.	Kaerle, enz., alsoo wy.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/₃
16918		637. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant l'emploi de vaux-maître de Brabant.*	S. M. l'Empereur Joseph II.	Française. In-folio. Authent.	XVIII ᵈ/₃
12351		*Requête concernant le gruyer de Brabant; du* 5 *juillet* 1610. LE CANDÈLE.	Remontrent, etc.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ¹/₃
		§ 4. CHASSE ET VENERIE DANS LA FORÊT DE SOIGNE ET AILLEURS EN BRABANT, ETC.			
12672 et 12671		(*Titre*). Édits et pièces diverses concernant la chasse et la vénerie en Brabant, de l'an 1512. LE CANDÈLE.	Maximiliaen, etc., keyser.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
12442		(*Titre*). Mémoire concernant la vénerie de Boitsfort, en la forêt de Soigne. LE CANDÈLE.	Mémoire de ce qu'importe.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ¹/₃
12645		*Pièces concernant Boitsfort, en la forêt de Soigne.* Voir page 53—(515) à la commune de Boitsfort. LE CANDÈLE.	Remontre très-humblement.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
13452		(*Titre*). Diverses instructions sur la vénerie et le droit de chasse, en Brabant. LE CANDÈLE.	Alors ceux, etc.	Fr. Fl.	XVII ᵈ/₃
12644		*Pièces concernant la chasse en Brabant.* LE CANDÈLE.	Memorie ende reflexien.	Fl. Fr. In-folio.	XVII et XVIII
15297	Le duc d'Aerschot.	80. (*Van Hulthem*). Demande de pouvoir mettre des faisans dans ses domaines. LA COMTESSE D'YVE	Op het vertoogh aen ons gedaen.	Fr. Fl. In-folio.	1730

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12717		(*Titre*). Plainte contre une citation du tribunal de la trompe, contre des chasseurs qui avaient obtenu l'autorisation du veneur du roi d'Angleterre, (prince d'Orange), ès pays de Diest. LE CANDÈLE.	Le S. H. I. Proost, drossart de la ville de Diest.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — FORÊTS DE FLANDRE.			
15328	Marie-Élisabeth, gouvernante-générale.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour la sortie du bois, en faveur des ecclésiastiques et membres des États de Flandres; du 18 mars 1738. LA COMTESSE D'YVE.	Ayant eu raport de la représentation.	Française. In-folio. Authent.	1738
		TROISIÈME SUBDIVISION. — FORÊTS DE HAINAUT.			
15328		80. (*Van Hulthem*). Défense à tous les habitans de Hal, de Braine et des environs, d'acheter ou d'abattre les bois qui appartiennent au duc d'Aerschot et au prince de Latour, que l'intendant de France, à Mons, veut confisquer; du 22 mars 1694. LA COMTESSE D'YVE.	Estant venu à nostre connoissance.	Française. In-folio. Authent.	1694
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — FORÊTS DE LUXEMBOURG ET DE CHINI.			
15319	Marie-Élisabeth, gouvernante-générale.	80. (*Van Hulthem*). Réglement pour la conservation des bois et forêts de S. M. en la province de Luxembourg; du 5 septembre 1705.	Étant informée des désordres.	Française. In-folio. Authent.	1705
15396		103. (*Van Hulthem*). Ordonnances et édits sur les bois, la chasse, la pêche.	Sur le fait des bois.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
15471	Robert Hickman, religieux bénédictin à St-Hubert.	136. (*Van Hulthem*). Rêve d'un moine sur le délabrement et le rétablissement du bois de la ville de Marche én Famene. Le texte finit par ces mots : J'ai commencé ce rêve le 3 8bre 1779, fini le 27 du même mois Voir aussi les dissertations sur le défrichement des terres aux n°s 15467 ; 15468, etc.	J'entends déjà.	Française. In-quarto.	XVIII d/3
15473	Du même Robert Hickman.	137. (*Van Hulthem*). Rêve d'un moine sur le délabrement et le rétablissement des bois de la ville de Marche-en-Famene.	J'entends déjà.	Française. In-quarto.	XVIII d/3
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — FORÊTS DE NAMUR.			
13800		(*Titre*). Les bois de monseigneur, en son comté de Namur. LE CANDÈLE.	El boi de Halsene.	Française. In-folio.	1546
15334		80. (*Van Hulthem*). Ordonnance contre les prétentions des commissaires français, pour la vente de bois de la forêt de Marlaigne, située au comté de Namur; du 3 d'octobre 1692.	S. M. ayant esté informée que les commissaires.	Française. In-folio. Authent.	1692
		CHAPITRE VII. ADMINISTRATION DU CORPS HYDRAULIQUE AUTRICHIEN, (PONTS ET CHAUSSÉES) DITE WATERSTAAT PAR LES HOLLANDAIS.			
		PREMIÈRE DIVISION. CHAUSSÉES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — BRABANT ET MALINES.			
17546	Le Conseil de Brabant.	804. (*Van Hulthem*). Sentence qui déclare que l'intention des octrois, accordés à ceux ayant entrepris la chaussée d'Anvers à Malines, n'a pas été d'assujétir ceux des censaux au paiement des barrières; du 27 novembre 1660. NUEWENS.	Rapport gedaen in vollen raede.	Flamande. In-folio.	

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15294	Maximilien-Emmanuel, gouverneur-général.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour le magistrat de Malines, en faveur d'un droit de péage sur la chaussée de Vilvorde à Sempst, pour les voitures au lieu des piétons, selon octrois du 17 mars 1698 et du 29 août 1700. LA COMTESSE D'YVE.	Remontrent très-humblement.	Française. In-folio. Authent.	1700
15331	Le marquis de Bedmar, gouverneur-général.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnantie tot het lichten van de helft meer als tegenwordigh wort betaelt aen de barrieren op de casseyen in den woude van Sonien; 19 febr. in 't jaer 1703. LA COMTESSE D'YVE.	Alsoo is goedt gevonden tot meerdere.	Flamande. In-folio. Authent.	1703
16207		402. (*Van Hulthem*). *Pièces manuscrites et imprimées concernant l'octroi de la chaussée de Malines à Louvain, en date du 9 juin 1730.*	Kaerle, enz.	Fl. Fr. In-folio. Chyrotype.	XVIII ²/₃
15945	Les bateliers de Bruxelles.	306. (*Van Hulthem*). Memorie aen de staten van Brabant, om te beletten den nieuwen geproposeerden steenwegh van Loven op Mechelen.	Verthoonen reverentlyck.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
16208	Les mêmes bateliers.	402. (*Van Hulthem*). Idem.	Verthoenen, enz.	Flamande. In-folio. Imprimé.	XVIII ²/₃
13671		*Pièces concernant la demande d'une chaussée de Louvain à Diest.* LE CANDELE.	Il est de principe.	Fr. Lat. In-folio.	XVIII ²/₃
16297		442. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant la nouvelle chaussée de Bruxelles à Wavre, en 1769.*	Mr. Dewit.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		SECONDE SUBDIVISION. — HAINAUT.			
15331		80. (*Van Hulthem*). Projet pour rétablir les chemins vicinaux aboutissant aux chaussées des environs de Frasnes (Hainaut); du 11 janvier 1707. LA COMTESSE D'YVE	Comme il a esté ordonné pour la commodité.	Française. In-folio. Authent.	1707
15310	Marie-Élisabeth, gouvernante-générale.	80. (*Van Hulthem*). Acte déclaratoire pour les droits de barrières de Mons à Ath; du 14 juin 1738. LA COMTESSE D'YVE.	S. A. étant informée que du tort.	Française. In-folio. Authent.	1738
		DEUXIÈME DIVISION. RIVIÈRES ET CANAUX.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
7935		(*Titre*). Flumina Belgii.	Scarpa geminam habet.	Latine. In-folio.	XVII ¹/₃
13106		(*Titre*). Mémoire de ce que S. E. pourrait être servie d'ordonner, pour le service de S. M. touchant les alluvions, attérissemens, isles ou fonds de lits de rivières. LE CANDÈLE.	Elle pourrait ordonner.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
13107		(*Titre*). Pour vérifier qu'à Sa Mate. compete la propriété des rivières navigables ou portant bateaux, avec les fonds ou les lits d'icelles, les alluvions, attérissemens et isles qui y naissent. LE CANDÈLE.	Cela est traité et affirmé.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
3518 à 3523	Franquet, etc.	*Recueil de mémoires concernant les canaux et les rivières des Pays-Bas.* Les articles de ce précieux recueils sont détaillés plus loin; on doit regretter que le tome 1er ne soit plus en cette bibliothèque. Tome 2.	La rivière de la Sambre.	Française. In-folio.	1747
16218	François Mols.	406. (*Van Hulthem*). Mémoire sur les canaux navigables des Pays-Bas Autrichiens et du pays conquis, avec des pièces justificatives; Anvers, 1777-1778.	Les Pays-Bas Autrichiens.	Française. In-folio. Autogr.	XVIII d/3
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — LA DYLE, LE DÉMER; AUTRES RIVIÈRES ET CANAUX DU BRABANT.			
13316		(*Titre*). Instructie ende ordinantien gemaect by bevele van onsen heere den keysere, ende onsen eertshertoghen van Oistenrycke, enz., by myn heeren die cancelier ende anderen luyden van den Raed in Brabant, daerop gehad d'advis van den laeden van der Cameren van der rekeningh in Brabant, of d'onderhonden van den herbanen oft herstrat en bruggen, rivieren, waterloopen ende wateringen; den 24 april 1510. LE CANDELE.	In den eesten dat alle.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
15308	Maximilien Emmanuël, gouverneur-général.	80. (*Van Hulthem*). Défense de relever les passages faits pour l'armée, le long des rivières de l'Ische et de la Dyle; du 11 décembre 1705.	S. A. estant informée que les habitants.	Française. In-folio. Authent.	1705
14181	Du même Maximilien-Emanuël.	(*Titre*). Copye uyt mandement verleent op de ordonnantie van de rivieren van den Demeren ende Dylen, met ander waterloope.	Maximiliaen, enz.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	XVII 2/3
13112	Le baron de Sluse.	(*Titre*). Rapport touchant les inondations du Démer et autres rivières.	Ensuite des ordres.	Française. In folio.	1754
16217	Les échevins de la ville de Malines.	405. (*Van Hulthem*). Requête à l'impératrice Marie-Thérèse, pour obtenir la navigation de la Dyle au Rhin; du 24 octobre 1774.	Les communemaitres, échevins et conseil.	Française. In-folio.	XVIII d/3
15499	Le prince Charles de Lorraine, gouverneur-général.	146. (*Van Hulthem*). Ordres au 1er lieutenant d'artillerie Cogeur, de remédier aux embarras qui pourraient gêner la navigation du Démer, entre Diest et Malines.	S. A. R. ayant eu rapport.	Française. In-folio. Authent.	1777
16664	Lenaerts.	551. (*Van Hulthem*). Journal d'une tournée pour établir la navigation du Démer, de Diest à Malines, selon le plan de M. Lenaerts.	Le 21 avril 1777.	Française. In-folio.	XVIII d/3
16216		405. (*Van Hulthem*). Sur la possibilité de rendre le Démer navigable et de le faire communiquer, par un canal, avec la Meuse. NOTE. Voir page 33—(485), l'hydrographie d'Anvers et de l'Escaut, au n° 7505, etc.; à la page 64—(516) précédente, les articles n° 16213, etc, etc., concernant le canal de Bruxelles à Willebroek, etc.; page 98—(550), ceux qui concernent le canal de Louvain à la ville de Malines.	Le Démer, un peu au-dessous de Munster-Bilsen.	Française. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TROISIÈME SUBDIVISION. — WATERGRAVIE, CANAUX ET RIVIÈRES DE FLANDRES. § 1. TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
13109		*Pièces diverses concernant le watergrave de Flandre.* LE CANDÈLE.	Remontre certain zéleux.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
13110		(*Titre*). Extract wyt sekeren oud register van octroyen, berustende ter questie van watergravie van Vlaenderen, beginnende van den jaere 1578 ende eyndende den 5 januarii 1612. LE CANDÈLE.	Ende allen de genen, enz.	Flamande. In-folio.	1670
12673		(*Titre*). D'officien van watergraef en pluymgrave van 't jaer 1456. LE CANDÈLE.	Philips, by der gracie Godts.	Flamande. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
16700 à 16761		567. (*Van Hulthem*). *Diplômes divers concernant la navigation de la Flandre, insérés dans le précieux codice n° 16700 à 16761.* On y remarque entr'autres au catalogue Van Hulthem, rédigé par M. Voisin, page 166 et suiv., plusieurs ordonnances concernant les vienages de Flandre; nous en faisons plus loin l'extrait au titre des : Droits féodaux.	(*Voir passim dans ce recueil*).	Française. 28ᵉ.	XV ¹/₃
3275		(*Titre*). Consideratien van de beneficien die souden genieten de steden van Vlaenderen met de liber deurvaert van Vlaenderen, namentlyk Gendt, Brugge ende vlaemsche zeehanden, beneffens de geheele provincie van Vlaenderen. Pièces diverses concernant la navigation et entr'autres, édit de Charles-Quint (du 1ᵉʳ octobre 1540), concernant l'Escaut et la Lys.	T'en jersten dat alle.	Flamande.	XVII ²/₃
3518		(*Titre*). Mémoire sur le rapport des eaux d'une partie de la Flandre conquise, qui affluent à Philippine et sur leur chute audit lieu dans la mer, avec celles de la Flandre hollandaise. (*Il y a dans ledit article :*) Mémoire aussi sur la partie de l'Escaut comprise entre Gand et Dendermonde et sur sa navigation. De la rivière de Lys, du canal de Bruges dans Gand, seulement, de la rivière de Lieve, du canal du Sas de Gand, du canal de Moer et de la rivière de Kapreyck; en l'année 1747. Ces mémoires sont extraits d'un ouvrage sur les campagnes des Français en Flandres, en 1747.	Partie de l'Escaut comprise entre Gand et Dendermonde.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
14253 14254 et 16221	L'abbé Mann.	(*Titre*). Extrait du mémoire présenté le 22 juin 1774, à l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres, à Bruxelles, sur les loix du mouvement des fleuves et sur la quantité de leur pente; en particulier des rivières et canaux de Flandres. Voir page 172 — (624) à l'hydrographie spéciale de la Flandre.	La Flandre est généralement.	Française. In-quarto.	XVIII ᵈ/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		§ 2. RIVIÈRES.			
		1° *La Liève.*			
		Voici pour le présent article l'extrait du catalogue de la bibliothèque van Hulthem, rédigé par M. Voisin.			
16712, etc.	Louis de Nevers et autres.	567. (*Van Hulthem*). 17°. Louis de Nevers, confirme aux échevins à la loi de Gand, les droits, franchises et jurisdiction qu'ils avaient sur la Liève, de Gand à Damme; donné le 16 janvier 1322, à Paris. f. 42. 18°. Geldingen, rechten en cheinsen op de riviere de Lieve, verklaert by Gillis Craporeelle, in 't jaer 1329, ter bevelinge van Saelmoene Borluute. f. 42. 19°. Schepenen ende Raed van Gent, laeten toe aen die van Moerkerke, van Spermaelgen en die daeraen kleven, te delven een conduuc onder den bodem van Lieve, om hun waeter te leeden 't eeuwelyken daege zonder last van de stad Gent; gegeven den 7sten september. f. 42. 43 v. 20°. Pointen en conditien op de welke aen die van Moerkerke, enz., is toegelaeten het delven van den voorzeyden conduuc onder den bodem van de Live; gedaen 6 augusti an°. 43 en 70. f. 44°. Ordonnantie op het laeden der schepen, die in de Lieven vaeren; 7 november; schependom van Stevens van Liedekerke. Ibid et 58°. 45° Verscheyde ordonnantien over het zelve voorwerp. f. 58. v. 56. 75°. Shepenen van Gent laetentoe aen die van Maldegem eene brugge conen te maeken, onder den bodem van de Lieve; 17 december 1422. f. 85.	Nous Loys, cuens de Flandre, etc.	Fr. Fl. 28c.	XV ²/₃
		2° *La Lys.*			
16835		600. (*Van Hulthem*). Advertissement et recoeuil des moyens sur le procès meu entre les eschevins de la ville de Gand, contre l'octroy obtenu par ceulx de Bruges, pour tirer le nouveau canal, doiz la rivière de la Lys, vers ladite ville de Bruges et qui sont principalement à considerer. Suivent les observations pour Hulst et Assenede. NUEWENS.	Primes, faict à remarquer que en conformité du narsatif.	Française. In-folio.	XVI ᵈ/₃
13111		(*Titre*). Carte figurative de la Lys au-dessus de la ville de Gand.			XVI ᵈ/₃
3524		(*Titre*). Mémoire sur la rivière de la Lys et de sa navigation depuis son origine, jusqu'à son confluent à Gand; du 14 mai 1747.	La rivière de Lys vient de.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		3° *L'Yperlée.*			
16727		567. (*Van Hulthem*). Die van Yperen stemmen toe op het verzoek van die van Gent, onvaerbaer te maeken den vaert die zy niewelyns gemackt hadden, van d'Yperlee en den niewen dam, tot in de Lee te Brugge; die is gedaen in 't schependom her Boudin 'Sgruters, den lesten april 1419. f. 75. Voir ci-dessus à la présente page l'observation du n° 16712.	Int jaer ons Heer.	Flamande. 28c.	XV ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16731	Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, de Brabant, etc.	567. (*Van Hulthem*). Ordonnantie van Philips den Goeden, hertoghen van Bourgogne, raekende het vaeren van d'Yperlee; van den 6 december 1432. (*Commence*). De sentencie van d'Ypreleet, ghetrocken vuten walschen in t' vlaemssche. MERLIER.	Philips, enz., als onlancx.	Flamande. 28c.	XV ²/₃
		§ 3. CANAUX.			
16712	Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre.	567. (*Van Hulthem*). Margareta Constantinopolitana concedit scabinis et communitati urbis Gandensis, aquæductum a Slusa citra Sepeldam, usque Gandam; datum apud Orchies, anno 1251. MERLIER.	Margareta Flandriæ.	Latine. 28c.	XV ²/₃
13020		*Recueil de pièces concernant les coupures et l'approfondissement des canaux de la Flandre et de tout ce qui concerne les règlements de haussements; le 27 novembre 1751 et 1er mars 1753.* LE CANDÈLE.	Marie-Thérèse, etc.	Française. In-folio.	1753
13049	Les États de Flandre.	*Résolutions diverses des États de Flandre pour l'approfondissement du canal de Bruges, à Slykens.* LE CANDÈLE.	F. Talborik, borchmeester.	Flamande. In-folio. Authent.	1720
13021	Van Heurck.	(*Titre*). Mémoire à Mgrs. les députés des États de Brabant, pour les chefs villes de Bruxelles et d'Anvers, au sujet de l'approfondissement du canal de Bruges à Gand, et de la communication de ce canal avec l'Escaut au moyen de la fameuse coupure. Voir page 65-(517.) LE CANDÈLE.	Nos propres reflections.	Française. In-folio.	1753
16909		634. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant les canaux de Gand et la Lieve.*		Fr. Fl. In-folio.	XVIII ²/₃
13053		(*Titre*). Mémoire sur la situation du canal d'Ypre, vers Nieuport. LE CANDÈLE.	Ledit canal d'une ville à l'autre.	Française. In-folio.	1731
13054		(*Titre*). Mémoire succinct, déductif du sujet de nettoiement et approfondissement du canal d'Ypre, depuis le Sas de Boessingen, jusqu'à celui d'Ypres, près de Nieuport. LE CANDÈLE.	Le magistrat d'Ypre a présenté.	Française. In-folio.	1731
		§ 4. PÊCHERIES.			
17431		793. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant la pêcherie de l'Escaut; du 17 mars 1626.* L'ABBÉ BRASSEUR.	Notum, dienende tot redressement.	Flamande. In-folio.	1626
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — RIVIÈRES ET CANAUX DU HAINAUT ET DE NAMUR.			
3520	Franquet.	(*Titre*). Mémoire concernant la rivière de Dendre et de sa navigation, suivant la visite qu'en a faite M. Franquet, par ordre de la cour (*de France*), l'année 1747. Ce mémoire peut faire également partie de ceux concernant les rivières de Flandre et de Hainaut : nous le plaçons ici parce que la Dendre provient du Hainaut.	La rivière de Dendre.	Française. In-folio.	1747
3521	Du même Franquet.	(*Titre*). Mémoire sur la rivière de la Haine et sur sa navigation, depuis son origine, jusqu'à son confluent dans l'Escaut à Condé. Ce mémoire a été rédigé pendant la campagne des Français, en 1747.	La Haine, rivière du nom des villages d'Haine-St-Paul et d'Haine-St-Pierre.	Française. In-folio.	1747
3523	Du même Franquet.	(*Titre*). Mémoire sur la rivière de la Trouille et sur sa navigation, depuis son origine, jusqu'à son confluent dans la Haine. Ce mémoire a été rédigé comme les précédents pendant la campagne des Français, en 1747.	La Trouille tire son origine des bois de l'Agnières et de la Glisoel.	Française. In-folio.	1747

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
3519	Franquet.	(*Titre*). Mémoire sur la rivière de Sambre et sa navigation, depuis son origine, jusqu'à son confluent, selon la visite qu'en a faite M. Franquet, par ordre de la cour (*de France*) en l'année 1747. Voir les articles précédents.	La rivière de Sambre tiroit cy devant son origine.	Française. In-folio.	1747
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — GUELDRE ET AUTRES PROVINCES-UNIES.			
6583		(*Titre*). Water-recht; Processus van leen-recht. Die lant-rechten van Maes en Wael. VERDUSSEN.	Wy Eduard, by der genade Gods.	Flamande. In-folio.	XVII d/3
15500	L'ingénieur Deroy, le professeur Lulof, les arpenteurs Melchior Bolstra, etc., Dirk Klinkenberg.	147. (*Van Hulthem*). Verzameling van stukken dewelke gediend hebben ter aanleidinge, onderzoek, overweging en besluiting tot het maken van een overlaat in het land van Heusden, tusschen de dorpen Baartwyk en Drunen; ter ontlasting van de rivier de Maas en afleidinge van de overtollige opperwateren, over de buiten landen en langs het oud Maasje, gelegen tusschen het land van Heusden en de Langstraat, naar het Bergscheveld. Welke handelingen begonnen zyn in het jaer 1757, en tot besluit gebragd in den jaer 1765. La dernière pièce est du 26 février 1766.	Advies van den Raad.	Hollandais. In-folio. Carte.	1766
15501	Den dykgaaef van den Maasdyck.	147. (*Van Hulthem*). Memorie en consideratien ontrend het herstellen van de belette uitwatering van het land van Heusden, door Dykgraaf en heemraden van den hogen Maasdyk van stad en lande van Heusden, aen H. Ed. Mogend. de Staten van Hollanden Westvriesland overgezonden, onder 3 maart 1773.	Dat den overlaat, dewelke in den jaere 1766 tusschen de dorpen Drunen en Baertwyck.	Hollandais. In-folio. Authent.	1773
15495	Van Campen arpenteur.	145. (*Van Hulthem*). Niveau, avec mesure de la hauteur du bourg de la ville de Leyde et du Rhin, selon lettre annexée, du 6 avril 1796.	Algemeeten de hoogte.	Hollandais In-folio. Authent.	1796
17935		963. (*Van Hulthem*). Register van schriften betreffende den waterstaat onzes lands, omtrent de rivieren, meeren en stranden, dyken, enz.	Voorzieningen van de overheid.	Hollandais. In-folio.	XVIII d/3
		TROISIÈME DIVISION. DIGUES ET ÉCLUSES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — EN FLANDRES.			
12337		*Lettre sur les écluses de Slyckens.* LE CANDÈLE.	Est-il bien possible.	Française. In-folio.	1753
13055		*Pièces concernant les écluses.* LE CANDÈLE.	(*Voir passim dans le recueil.*)	Fl. Fr. In-folio.	1735
14180		(*Titre*). Materie op de reparatie van dycken in Vlaenderen.		Flamande. In-folio.	XVII 2/3
16975	Le conseil des finances.	650. (*Van Hulthem*). Extraict des résolutions prinses par intervention de messieurs du Conseil privé du Roi, le 1er mars 1590. Cet ouvrage concerne les digues. NUEWENS.	Les devieurs de dicages.	Française. In-folio.	XVII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16337	Antoon Van Dalen.	600. (*Van Hulthem*). Dycken tusschen Sluys en Ysendyck; septembre 1672. NUEWENS.	Syn Excellentie den grave.	Flamande. In-folio.	1672
15321		80. (*Van Hulthem*). Projet d'une digue de mer à faire dans le Camerlinck, près d'Ostende; 4 juillet 1720. Voir page 168-(610) précédente. LA COMTESSE D'YVE.	L'on fait savoir.	Française. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — EN GUELDRE.			
6538		(*Titre*). Dit zyn dyckgraven van Gelderland. VERDUSSEN.	Item, des dynsdachs.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
		TROISIÈME SUBDIVISION. — EN HOLLANDE.			
7447		(*Titre*). Handvest van den dyckgraef van den ablasserwaert in Holland. Magnifiques lettrines mascaronées. Lignes alternes en rouge et noir.	Dat sweer ick dyck graef.	Holland. In-folio.	XVI $^{a}/_{3}$
7399	Papen recht secretaris.	(*Titre*). Boek der handvesten van den alblasser vaert van de dycken, enz., in Hollandt, beginnende met handvest van hertog Willems; den 9 october 1262, tot het jaer 1564.	Aelbrechts, by Gods genade.	Holland. In-folio. Authentiq.	XVI $^{a}/_{3}$
		QUATRIÈME DIVISION. POLDRES.			
13161		(*Titre*). Mémoire sur l'administration actuelle des poldres et sur la nouvelle qui a été proposée le 28 février 1764, par le commissaire de S. M. I. LE CANDÈLE.	Le service de S. M. exigeant.	Française. In-folio. Authentiq.	XVIII $^{a}/_{3}$
3277		*Pièces concernant les poldres de Calloo.*	Synde by de resolutie.	Flamande. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$
13162		(*Titre*). Mémoire sur le droit qu'ont les propriétaires des poldres, depuis Anvers jusqu'au Nordland, pour administrer à perpétuité leur terre sur le pied actuel. LE CANDÈLE.	Le droit que les propriétaires.	Française. In-folio.	XVII $^{a}/_{3}$
12516		*Pièces concernant les terres autrefois inondées qu'on nomme poldres, en Brabant.* LE CANDÈLE.	Il y a en Brabant des terres.	Française. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
		CHAPITRE VIII. POSTES ET TRANSPORTS.			
		PREMIÈRE DIVISION. POSTES AUX LETTRES ET AUX CHEVAUX.			
17507		802. (*Van Hulthem*). Articles et conditions entre le prince de la Tour et Tassis, directeur général des postes de S. M. I. d'une part et le marquis de Louvois, secrétaire d'État, super-intendant des postes et relaix de France d'autre part, pour la mutuelle correspondance et commerce des lettres, entre les deux royaumes, pendant la présente guerre; Bruxelles, le 18 mai 1689.	Premièrement que les ordinaires de Flandre.	Française. In-folio.	XVII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12509		(*Titre*). Mémoire contenant le moyen pour augmenter les domaines de S. M. d'un fond annuel de 742,000 francs, par le surcroit des ports de lettres foraines. LE CANDÈLE.	Tous les estats font un grand.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
12434		(*Titre*). Mémoire que la ville d'Anvers a servi aux États de Brabant, concernant la poste aux lettres; précédé d'une déclaration du 17 octobre 1759, du gouverneur général, pour accomodement des désordres causés en la dite ville, par le fait des postes. LE CANDÈLE.	Premièrement que le tarif.	Française. In-folio. Authentiq	XVIII $^2/_3$
15293	Marie - Élisabeth, gouvernante-générale.	80. (*Van Hulthem*). Réglement pour les conducteurs des diligences, concernant les postes aux lettres de S. M. aux Pays-Bas; du 27 août 1778. LA COMTESSE D'YVE.	Son Altesse Sérénissime étant informée.	Française. In-folio. Authentiq.	1738
12179		(*Titre*). Tarif des prix de la poste aux lettres pour les Pays-Bas Autrichiens et de la poste aux chevaux. LE CANDÈLE.	Les lettres de Madrid.	Française. In-folio.	1779
		DEUXIÈME DIVISION. MESSAGERIES ET BARQUES.			
12528		(*Titre*). Conditions pour l'adjudication des messageries royales, en Flandre et en Hainaut; du 14 août 1723. LE CANDÈLE.		Française. In-folio.	1723
13050		*Pièces concernant la barque de Bruges.* Voir aux pages 150-(610) 159-(611) et suivantes plusieurs autres articles concernant la barque de Gand à Bruges, et à la page 64-(516) les articles concernant la barque de Bruxelles. LE CANDÈLE.	Actum den 15 septembris 1724.	Flamande. In-folio.	1724
		CHAPITRE IX. CHARGES PUBLIQUES.			
		PREMIÈRE DIVISION. CONTRIBUTIONS, AIDES ET SUBSIDES DE TOUTES LES PROVINCES.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — DEMANDES GÉNÉRALES. Voir aux États-Généraux et aux États des provinces.			
13352		(*Titre*). Aides et subsides des provinces, consenties par lesdites provinces, depuis l'an 1641 jusqu'en 1701. LE CANDÈLE.	La demande de l'aide ordinaire.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
3295		(*Titre*). Instruction donnée à Nivelles, le 9 novembre 1651, pour traiter de la paix, obtenir des subsides des provinces.	Premièrement vous leur représenterez.	Française. In-folio.	1656
12983		(*Titre*). Instructions, lettres d'envoi de crédence, et convocation aux États des provinces des Pays-Bas Espagnols, pour l'année 1668, concernant les aides, subsides et autres impôts. LE CANDÈLE.	Ayant requis et néanmoins.	Française. In-folio.	1668

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12984		(*Titre*). Convocation des Etats particuliers, par dépêches de l'an 1674 et d'autres années, pour aides et subsides. LE CANDÈLE.	Vous vous transporterez.	Française. In-folio. Authent.	1674 etc.
15333		80. (*Van Hulthem*). Décret pour l'exécution des deniers accordés par les États des provinces, concernant le payement des aydes et subsides; du 13 8bre 1685. LA COMTESSE D'YVE.	Notre service se trouvant grandement.	Française. In folio.	1685
12989		*Instructions pour la demande des aides et subsides, de l'an 1734, etc.* LE CANDÈLE.	Vous vous rendrez.	Française. In-folio.	1734 etc.
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — SUBSIDE DE LA BARRIÈRE.			
12464		(*Titre*). Octroi pour lever l'assiette réelle, selon l'accord du 15 novembre 1697, pour payer le tiers de la somme de 12000 florins, accordée pour un subside et les deux autres tiers seront payés par le district et ressort de S. M. LE CANDÈLE.	S. Ex. ayant eu rapport.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII $^1/_3$
		TROISIÈME SUBDIVISION. — CAPITATION.			
15984		330. (*Van Hulthem*). Taxe et projet de capitation pour fournir annuellement la somme de 1,500,000 florins pour tous les habitants, sans distinction de caste ou priviléges. FOPPENS.	Hainaut, 95,349 fl. 15s.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
		QUATRIÈME SUBDIVISION — DIVERSES CONTRIBUTIONS DE GUERRE.			
7118		(*Titre*). Registre de la contribution volontaire promise par S. Ex. et les ministres de Sa Majesté, à la défense de la religion catholique, apostolique, romaine et au service de Sa dite Majesté, en ses provinces obéissantes de ces Pays-Bas, en l'année 1646. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Remonstrent très-humblement.	Française. In-folio. Authent.	XVII $^2/_3$
9944		(*Titre*). Registre premier des contributions levées en la ville de Cambray, sur les pays de Picardie, contenant les gouvernements de la Capelle, Castellet, Guise, Ribmont, Laferre, Chauny, St.-Quentin, Han, Péronne, Corbie et terres indépendantes, selon instructions données par les gouverneurs-généraux des Pays-Bas, en 1673 et 1674.	De toutes les sauve-gardes.	Française. In-folio. Chyrotype.	XVII $^d/_3$
		DEUXIÈME DIVISION. BRABANT.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — AIDES ET SUBSIDES			
13446		(*Titre*). Mémoire sur la manière d'imposer les charges au duché de Brabant. LE CANDÈLE.	Le duc ou son chancelier.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17040	Les États de Brabant.	682. (*Van Hulthem*). Supplication et remonstrance faites par les prélats et gens d'église et autres deux États de Brabant, et autres pays de par de ça et particulièrement du chapitre de Ste-Gudule à Bruxelles, enfin de subvenir aux frais des guerres, payables par les étrangers possessionnés en Brabant, entre autres l'église de Liége avec apostille du Conseil de Malines, datée du 15 septembre 1474. Cette remontrance est adressée à Charles-le-Téméraire, au sujet d'un subside de 6000 écus par an, qu'il avait demandé pour dix ans de suite et que les États finirent par lui accorder. (*Extr. V. H.*) NUEWENS.	Les États du pays de Brabant.	Française. In-quarto.	XVIII $^{a}/_{3}$
14511	Theod. Schotte, raeden pensionaris der stadt Brussel.	(*Titre*). Verscheyden acten uyt die welke bespoert ende bemerckt can worden die redene, waeroem, ende tot wat oorzaecke, die beden by de voerighe princhen syn gheheyscht gheweest, ende op wat voet, conditie, enz., by de staten van Brabant zyn inneghewillicht, enz., tot ten jaere 1500, encluys.	Testamentum Henrici III.	Lat. Fl. In-folio.	1630
16956	Van den zelfde Theod. Schotte, raeden pensionaris der stadt Brussel.	647. (*Van Hulthem*). Swert-boeck inhoudende verscheyde acten uyt de welcke bemerckt kan worden die redene, waeromme die beden by voerige princhen syn gheheyscht geweest, ende op wat voet, conditie en voor de waerde die selffve by de staeten van Brabant.	Van de rentmeesteren.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^{d}/_{3}$
13386		(*Titre*). Recueil der voornaemste pointen en matérie van consenten van beden, subsidien, enz., resulterende soo uyt de archiven der stadt Loven als andersints. LE CANDÈLE.	Hertogh Jan verclaert by acte.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
16955		647. (*Van Hulthem*). Grauwboeck, nopens de beden.	Consent ende acceptatie.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^{d}/_{3}$
13364		(*Titre*). Déduction au regard des aides de Brabant, dont les comptes ont cy-devant este rendus en la Chambre des comptes, établie au même duché, l'an 1406. LE CANDÈLE.	Il ne faut que prendre recours à la patente.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
17049		685. (*Van Hulthem*). Sommier van de bedes ende voet daer op die gevonde syn, van den jaere 1500 tot de jaere 1575. Autres pièces adressées au duc d'Albe, au gouverneur-général; il y a entre autres des états des spécifications de cotisations, depuis l'an 1421 à 1571. NUEWENS.	Der 26 october 1510 is geconstitueert.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
13561	Philips den Goede.	(*Titre*). Instructie voor de beden van Brabant; (jaer 1451). LE CANDÈLE.	Philips, etc., alsoo als.	Flamande. In-folio.	XVI $^{a}/_{3}$
7899		(*Titre*). Instructie voor de beden in Brabant.	Philips, etc., by der gracie Gods.	Flamande. In-folio.	XVI $^{a}/_{3}$
16250		424. (*Van Hulthem*). *Recueil d'actes administratifs, jugement, etc., concernant les aides et les autres charges publiques, depuis l'an 1479 jusqu'au commencement du dix-huitième siècle.*	Maximiliaen ende Marie.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
16957		648. (*Van Hulthem*). Root-boeck, behelsende het sommier van de consenten van verscheyde beden, resolutien, acten, ende bescheeden, raeckende de staeten van Brabant, 't sedert den jaere 1503 tot 1578.	22 Augusti 1506.	Flamande. In-quarto.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17047		605. (*Van Hulthem*). Quoyer van den tauxen der beden novanuale (in Brabant). Suivent l'acte de consentement du 20 janvier de l'an 1558 et d'autres pièces. NULWENS.	Loeven metten quartiere.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/₃
7620	Philippe II, roi d'Espagne.	(*Titre*). Placcaet op de saek van beden in Brabant, 23 februarii 1560. Il y a d'autres placards de diverses dates.	Tusschen Meyer van Loven.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
17051		685. (*Van Hulthem*). *Notes diverses concernant les aides; de l'an* 1564 *à* 1598. NUEWENS.	De bede van 210,000 gulde.	Fl. Fr. In-folio.	XVII ¹/₃
12354		(*Titre*). Requeste nopens de beden in brabant, den 23 december 1571. LE CANDÈLE.		Flamande.	XVI ᵈ/₃
7606		(*Titre*). Instructie nopens de beden; anno 1597.	Alle de gheene die, enz.	Flamande.	XVII ᵈ/₃
17048		685. (*Van Hulthem*). Discoursen om te doen veranderen dat voet van de extraordinarie bede. Int' jaer 1601. NUEWENS.	Om te bewysen.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/₃
17050		685. (*Van Hulthem*). Sommier van 't gene heeft uytgebrocht d'extraordinarie bede in de jaeren 1615 oft 1616. NUEWENS.	De stadt van Brussel.	Flamande. In-folio.	XVII ¹/₃
13399		(*Titre*). Redenen ende consideratien, nopens de couranten der beden; 1615. LE CANDÈLE.	Jerst wordt gepermitteert.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
13282	Philips den Goeden.	(*Titre*). Placcaet ende reglement, op 't stuck van de provisionnele permissie van de landt-vrachte, van den 24 decembris 1632. LE CANDÈLE.	Philips, etc., op 't vertoogh.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1633
13567		(*Titre*). Project van het geen het beloop en yders-quote soo in de groote beden, augmentatien en cleyne ordinarisse bede, voor een geheel jaer in Brabant. LE CANDÈLE.	Het quartier van Loeven.	Flamande.	XVII ᵈ/₃
13319		(*Titre*). Instructie op die collecte van der beden. LE CANDÈLE.	Philips, etc.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
12847		*Demandes d'aides, subsides, dons volontaires et medianates, de l'an* 1640 *et* 1654. LE CANDÈLE.	Philippe, par la grâce de Dieu.	Française. Authent.	XVII ²/₃
16332	Raed van Brabandt.	452. (*Van Hulthem*). Naerdere declaratie, over d'instructie, van 3 januarii 1601, nopens de beden in Brabant; 16 februarii 1645. L'ABBÉ BRASSEUR.	Alzoo die dry staeten van den lande.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1643
12440		(*Titre*). Memorie raekende de bede van Brabant, in 't jaer 1645. LE CANDÈLE.	Alsoo tot laste.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
17061		688. (*Van Hulthem*). Staet van het subsidie van 600ᵐ, geconsenteert by de heeren Staeten van Brabant, voor den jaere 1675. COMTESSE D'YVE.	By ordonnantie, enz.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
12667		(*Titre*). Reglement generael over de beden, subsidien, en andere publicque lasten van Brabant, van het jaer 1687. LE CANDÈLE.	Carel, enz., onderricht zynde.	Flamande. In-quarto.	1787

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13449		(*Titre*). Mémoire du conseil de Brabant, concernant le règlement du 13 septembre 1687 pour les charges publiques en Brabant. LE CANDÈLE	Quoique le réglement général.	Française. in-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
12668		*Pièces concernant les aides et autres charges publiques, en Brabant.* LE CANDÈLE.	(*Voir passim dans le volume*).	Flamande. In-quarto.	XVIII $^{a}/_{3}$
17046		684. (*Van Hulthem*). Note des impôts et autres moyens octroyés aux États de Brabant, à l'occasion des subsides extraordinaires, consentis depuis 1708 jusqu'en 1764.	Pour trouver le secours.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
13442		(*Titre*). Estat des charges de la province de Brabant depuis le 1er octobre 1709, jusques au dernier de septembre 1710. LE CANDÈLE.	Premièrement le remboursement.	Française. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
17067		688. (*Van Hulthem*). *Pièces diverses concernant les subsides, les XXe et autres charges, en Brabant pendant les années* 1740, 1741, 1757, et de 1758 à 1765. LA COMTESSE D'YVE.	Dépouillement des comptes.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
13391		*Lettres de créance pour demandes d'aides en Brabant.* LE CANDÈLE.	Charles, Alexandre, etc.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
12850		*Pièces concernant les levées d'impôts de l'an* 1776. LE CANDÈLE.	Myne heeren, het is wel bekent.	Flamande.	1776
12851		*Pièces concernant les levées des impôts en Brabant de l'an* 1777. LE CANDÈLE.	Myneheeren de borgmeester.	Flamande.	1777
11682		*Note concernant les aides et subsides.*		Française.	XVIII $^{1}/_{3}$
13388		(*Titre*). Oirspronck ende voortsganck van de respective lasten, de welcke tot date deser wesende het jaer 1779, alnoch gelicht worden wegens de heeren staeten van Brabant binne dese provincie. LE CANDÈLE.	Raekende de bede.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
17062		688. (*Van Hulthem*). Tauxen der godshuysen, onder de dry quartieren van Brabant. Voir plus loin, à l'Église Belgique, divers articles sur les maisons religieuses. LA COMTESSE D'YVE.	Loven, Heeren-Perck.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
13389		(*Titre*). Raeckende het subsidie ofte den oprechten oirspronck ende vervolgh der XX^{ste} penningen. LE CANDÈLE.	F. 334 ontmoet men het consent.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — NOBEL-GELD.			
13648		(*Titre*). Liste van het nobel-geld, in Brabant, in't jaer 1605. LE CANDÈLE.	Hier nae volgen.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{1}/_{3}$
13366		(*Titre*). Déclaration du droit de noble-geld en Brabant. LE CANDÈLE.	Declaratie van de dorpen.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$
17404		792. (*Van Hulthem*). Nobel-gelt van Herenthout, 1635 betaelt. DE NÉLIS.	Eersame, lieve, etc., Alsoo.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TROISIÈME SUBDIVISION. — IMPÔTS SUR LES QUATRE ESPÈCES DE CONSOMMATION.			
17515		803. (*Van Hulthem*). Ordonnances diverses et instructions pour les impôts de Brabant, en 1555.	Tot Loven, etc.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	XVI d/3
6352		(*Titre*). Naerdere instructie daer op men van wegens de dry Staeten van Brabant, lichten ende invoorderen sat de gewoonelycke imposten op de vier naer-volgende specien van consumptie, binnen alle de groote ende kleyne steden, mitsgaeders alomme ten platten lande van Brabant, Brussel 1 junius 1702. POPPENS.	Onser meyer van Loven.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1702
12465		(*Titre*). Actions pour continuer la levée des impôts en Brabant. LE CANDÈLE.	S. M. ayant eu rapport.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12902		*Pièces diverses concernant les impôts levés en Brabant, surtout pendant le gouvernement du prince Charles de Lorraine.* LE CANDÈLE.	Ik ben belast.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17063		688. (*Van Hulthem*). Dépouillement de la recette des comptes des impôts, dans les trois quartiers de Louvain, Bruxelles et Anvers, pour les années 1700 et 1701. COMTESSE D'YVE.	Compte des impôts.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17059		688. (*Van Hulthem*). Propositie tot continuatie van d'imposten, voor 6 à 3 jaeren, 26 januarii (in Brabant). Autres pièces concernant les impôts et subsides dans la même année 1702, en 1704, 1705, 1724. (Voir passim dans les deux volumes). LA COMTESSE D'YVE.	Myne heeren !	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
17060		688. (*Van Hulthem*). Relevé général des recettes et dépenses, formé sur les comptes des impôts des trois respectifs départements de la province du Brabant, depuis 1703 jusqu'à 1705 inclusivement. LA COMTESSE D'YVE.	Louvain, etc.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17069	De Wayrans, conseiller d'État et privé (*continué par le conseiller privé Leclerc*).	688. (*Van Hulthem*). Seconde partie du rapport contenant le produit des impôts sur les quatre espèces de consommation, renseigné par les états, pour l'année 1741, ainsi que la dépense portée dans le même compte, contre ce produit et celui des XXmes imposés pour le subside. LA COMTESSE D'YVE.	L'établissement des impôts.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17064		688. (*Van Hulthem*). État des employés à la direction des impôts et autres droits des états de Brabant au plat pays, dans le quartier de Bruxelles. LA COMTESSE D'YVE.	Directeur et contrôleur-général.	Française. In-folio.	XVIII d/3
13435		(*Titre*). Liste des brassins qui se retiennent dans la mayerie de Mont-St-Guybert et Jauges.		Française. In-folio.	XVIII 1/3
15312		80. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant les Brandevins; du 19 avril 1702. Autres pièces concernant les distilleries, du 12 décembre 1704.* LA COMTESSE D'YVE.		Française. Authent.	1705
15312	Le comte de Bergeyck.	80. (*Van Hulthem*). Avertissement du comte de Bergeyck, pour les distillateurs de brandevins; fait au camp de Corbeek, le 10 d'Août 1705. LA COMTESSE D'YVE.	La ville d'Anvers et son district.	Française. Authent.	XVII 1/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13436		(*Titre*). Lyste van de branketels, de welke van ordre van te weten, enz., in Brabant.		Flamande. In-folio.	XVII 1/3
17370	Marie, reine de Hongrie, gouvernante-générale.	792. (*Van Hulthem*). Requisitie gedaen aen de gedeputeerde van den Staten van Brabant, ten eynde dat zy souden willen consenteren d'imposte op de wyn, sonder de conditie zoe verre d'andere landen van herwertsover souden accorderen; 27 november 1549. Acceptacie des keysers, aengaende den consente van den nieuwen imposten op de wynen by de Staten van Brabant Zynder Majesteyt geaccordeert voer vier jaeren alleene; 6 decemder 1549. DE NÉLIS.	Aujourd'hui 27 novembre 1549.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII 3/3
13391		Opkomste van de 24 stuyvers op iedere aeme wyn. LE CANDÈLE.	Consent van de twee eerste staten.	Flamande. In-folio.	XVIII d/3
17065		688. (*Van Hulthem*). Tauxen over de redemptie van het veede ende gemael. LA COMTESSE D'YVE.	Le 14 du mois août 1702.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — FRANCHISE ET RÉDUCTION, SURTOUT EN BRABANT.			
12320		(*Titre*). Requêtes présentées au duc d'Albe, par ceux des Consaux d'Estat, Privé et des Finances, touchant la franchise des impôts et autres charges personnelles; 19 avril 1570. LE CANDÈLE.	Les chefs, présidents, trésorier.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12165		(*Titre*). Mémoire de ceux qui ont joui de la franchise dans le pays rétrocédé. LE CANDÈLE.	Ypres, le seigneur évêque.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12660		(*Titre*). Ordonnantie nopens de moderantie van chynsen; 31 october 1587. LE CANDÈLE.	Philips, enz., alsoo wy sekerlyk.	Flamande. In-folio.	XVIII 1/3
17066		688. (*Van Hulthem*). Liste et déclartions des personnages et ministres de par deça et autres que Sa Majesté entend d'être francs et exempts des impositions mises et à mettre sur les vins ou bières et autres impôts par les États de Brabant. Autres pièces concernant les exemptions à différentes espèces de personnes et de monastères, en 1741. LA COMTESSE D'YVE.	Premièrement les princes étrangers.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		TROISIÈME DIVISION. FLANDRE.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — TRAITÉS GÉNÉRAUX DES CHARGES PUBLIQUES.			
13043	Le vicomte Ph. Vilain XIV, membre du conseil de Flandre.	(*Titre*). Réflexions sur les finances de la Flandre. LE CANDÈLE.	L'excès des dérangements.	Française. In-folio.	XVIII d/3
16865		608. (*Van Hulthem*). Idem.	Si l'objet de cet ouvrage.	Française. In-folio.	XVIII d/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16866	Pycke, premier conseiller pensionnaire de la ville de Gand.	609. (*Van Hulthem*). Réponse aux réflexions sur les finances de la Flandre (de M. Vilain XIIII, premier échevin de Gand. Gand, 1755.) Cette réponse, écrite en 1755, est extrêmement rare, et c'était la seule copie que M. Van Hulthem en eût vue et dont il a fait l'acquisition à la vente de Mlle d'Yve. En tête de ce manuscrit se trouve une lettre autographe de M. O. Donnoghue à M. le vicomte de Patin, président du conseil de Flandre. Elle est datée de 1772 et fournit, au sujet du livre de M. Vilain XIIII et de la réponse à laquelle il a donné lieu, des détails peu connus : « Je me ferais un devoir de vous obliger, lui dit-il, et de vous procurer, soit le livre, soit la réponse que vous me demandez, si j'avais ou savais trouver l'un ou l'autre. Le livre a été envoyé à toutes les administrations, avec une défense de sortir du greffe; mais peu de temps après, il a été retiré, sans que je sache ce qu'on en a fait, et je ne crois pas que dans notre greffe il en existe encore quelque trace. La réponse n'a pas été imprimée : elle a été présentée à Vienne et à Bruxelles, en manuscrit; mais elle a eu le sort de la suppression dans le moment qu'elle a paru, avec défense, sous des peines rigoureuses, de la produire, même dans des entrevues particulières. J'ai souvent fait des efforts pour avoir un exemplaire de ce fameux livre, puisqu'on m'assurait de bonne part, que M. Vilain en avait distribué à ses amis, mais je n'ai jamais pu y réussir, et pour la réponse à laquelle j'ai travaillé moi-même, elle ne m'était plus utile, dès que l'usage m'en était interdit » *Extr. V. H.*	Je me fairais un devoir.	Française. In-octavo.	XVIII $^{d}/_{3}$
		DEUXIÈME SUBDIVISION.—AIDES, SUBSIDES ET AUTRES CHARGES. § 1er TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
16722		567. (*Van Hulthem*). De 4 leden van Vlaenderen moeten met de castelryen contribueren, (1415). Verklaeringe van schepenen, waerby zy zeggen van wat lede de zusters van Sente-Jans-huys, in den Houtbriel zyn; 10 augusti 1414, in 't schependom van Victor Vander Zikelen, Jan Willaerts. Eerfscheeders mogen geen' stoffe verkoopen noch leveren ten weerke vander stede; 9 september 1418, in 't schependom der Boudins Sgruters. Van wat lede moet wezen den persoon die d'opperste ende de notabelste stede van den clercken, ter cameren vander kuere bezit, 10 september 1416. Ibid.	Wie dien dat goede leden.	Flamande. 36e.	XV $^{2}/_{3}$
3278		(*Titre*). Ofte de vier leden van Vlaenderen gehouden syn te betaelen de schulden, ter canse van rebellie gecreert by hunne voorsaten.	De vier leden van Vlaenderen.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
5886	Philippe II, roi d'Esp.	*Édit donné à Bruxelles le* 2 *mai* 1566, *en faveur des états de Flandre, concernant les impositions.*	Philipps, etc. Les quatre membres.	Française. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
3283		(*Titre*). Réglement sur le fait des aides de la Flandre.	Comme ainsy soit qu'estant.	Française. In-folio.	1614
16983		650. (*Van Hulthem*). Instruction pour le comte de Noyelle et de Fallin chef des domaines et finances du roy, notre sire, et Jean Blois, premier conseiller du Conseil provincial de Sa Majesté en Flandres, à ce commis de ce que vous aurez à négocier avec les Estats du pays et comté de Flandre, au regard d'un nouveau subside pour leur propre bien et conservation; 7 décembre de l'an 1645. BULWENS.	Vous leur représenterez.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13009		(*Titre*). Estat des restans, impôts et emplois des subsides des chatellenies de la province de Flandre, decreté par le gouvernement précédent, pendant que le comte de Bergeyck a esté sur-intendant général des finances, après la suppression du Conseil des finances. LE CANDÈLE.	Vieuxbourg de Gand.	Française. In-folio.	XVII d/3
14223		(*Titre*). Materie raekende de frauden by de pacthers van 'slands middelen.	Alsvooren om te commen.	Flamande. In-folio.	XVII ²/3
15944	Thysbaert.	306. (*Van Hulthem*). Pièces diverses concernant l'admodiation indûe des moyens de la province de Flandre, adjugée en 1715.		Fl. Fr. Imprimé.	XVII ¹/3
13094		(*Titre*). Propositions aux États de Flandre pour l'impôt du thé, café, chocolat. LE CANDÈLE.	A rapporter que par décret.	Flamande. Authent.	1727
13059		(*Titre*). Résolutions concernant les impôts de la Flandre en 1737. LE CANDÈLE.	»	Fr. Fl. In-folio.	1737
13060		(*Titre*). Résolutions concernant les impôts de Flandre en 1738. LE CANDÈLE.	»	Fr. Fl. In-folio.	1738
16867		610. (*Van Hulthem*). Mémoire, daté de 1761, concernant la forme qu'on est accoutumé d'observer dans la Flandre, par rapport aux demandes des aides et subsides de la part de S. M. à l'égard des accords ou de la part des administrations, représentants des États de la province, etc.; divisé en deux parties, la Flandre-Orientale et Flandre-Occidentale. LA COMTESSE D'YVE.	Comme on se livre.	Française. In-folio.	XVIII d/3
16308	Le comte Vilain XIIII.	447. (*Van Hulthem*). Propositions des États de Flandre, afin d'être autorisés à payer annuellement à S. M. hors des produits des moyens courants, la somme de fl. 200,000, à titre de dédommagement partiaire, des non-valeurs qu'elle supporte dans le subside fixe sur le pied du transport de 1631, à prendre cours avec le subside de 1771.	Les États de la province.	Française. In-folio.	XVIII d/3
16006	Dufief.	335. (*Van Hulthem.*) Si, aux Pays-Bas, les magistrats des villes peuvent défendre à leurs bourgeois d'aller boire hors de leur district.	Ceux de Lille.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		§ 2. TRAITÉS SPÉCIAUX.			
13010	Volckaert.	*Copie d'acte touchant la résignation de la charge de feu le commis en la recette des impôts de Flandre au quartier de Gand, Philippe Volckaert; le* 8 *décembre* 1668. LE CANDÈLE.	Comme nous sommes informés.	Française. In-folio.	XVII d/3
16978	Gombault, seigneur de La Marque, intendant des finances en Flandres.	650. (*Van Hulthem*). Avis sur la requête de l'abbesse de Peteghem, concernant la tauxe des contributions imposées par la commune qu'elle habite. NUEWENS	Sur ce que nous a esté représenté.	Française. In-folio.	XVII ²/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13082	Le franc de Bruges.	*Déclaration du franc de Bruges concernant les impôts.* LE CANDÈLE.	Actum den 24 october 1591.	Flamande. In-folio.	1591
15337		80. (*Van Hulthem*). Stukken nopens de publieke penningen, binnen de casselerye van Brugge; van den 16 october 1702. LA COMTESSE D'YVE.	Syne Mat. gheinformeert.	Flamande. In-folio.	1702
13140		(*Titre*). Bordereau général de tous les brandevins et genièvres, reçeus dans les magasins et cantines de la ferme des Domaines de West-Flandre; du 1er mai 1728 au 1er mai 1731. LE CANDÈLE.	Premièrement, Brandevin.	Francaise. In-folio.	XVIII 1/3
12472		*État et bordereau des recettes et dépenses pour la ville de Menin; du 15 février au 11 novembre 1729.* LE CANDÈLE.	Reçu du Sr Gilles Agelsteen.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
13144		*Mémoires et factures des droits sur les eaux-de-vie dans la West-Flandre, de 1732 à 1734.* NOTE. Voir aux domaines de la West-Flandre, page 373—(827), plusieurs articles pour la perception des impôts en Flandre. LE CANDÈLE.	Facture de huit pièces d'eau-de-vie.	Française. In-folio.	1732 et 1734
		§ 3. ÉPIERS.			
13137		*Pièces relatives à l'administration de l'épier de Bruges.* LE CANDÈLE.	Mémoire à Mgr. Delassaut.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
13148		(*Titre*). Mémoire concernant la rédemption des épiers de Bruges. LE CANDÈLE.	Comme la plupart des droits.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
		§ 4. SECOURS PAYÉS PAR LA FRANCE.			
13051		(*Titre*). Demande de payement du secours annuel que la couronne de France doit à la province de la Flandre Autrichienne, en vertu du traité de Lille; du 3 décembre 1699. LE CANDÈLE.	V. Ex. nous ayant ordonné.	Française. In-folio.	1726
		QUATRIÈME DIVISION. TRAITÉ SPÉCIAL CONCERNANT LES AIDES DE LIMBOURG.			
16326		452 (*Van Hulthem*). *Traité concernant les aides de Limbourg; du 3 décembre 1622.* Ce traité est ici ajouté parce que le Limbourg était réuni au Brabant. L'ABBÉ BRASSEUR.	Par le roi etc., comme ainsi soit.	Française. In-quarto. Imprimé.	1622
		CINQUIÈME DIVISION. AIDES DE NAMUR.			
13840		(*Titre*). Réglement provisionnel édicté par les gouverneur, président et gens du conseil provincial de Namur, selon lequel les officiers dudit pays et autres, se devront conduire, au fait de l'assiette des aides, logements des gens de guerre et autres charges publiques; du 22 décembre 1635. LE CANDÈLE.	Primes, les ecclésiastiques.	Française. In-folio.	XVII 2/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SIXIÈME DIVISION.			
		TERRES FRANCHES DU TOURNÉSIS.			
15332	Le marquis de Prié, ministre plénipotentiaire.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance qui défend de brasser des brandevins de grains et genièvre, dans les terres prétendues franches du Tournésis; du 8 octobre 1720. LA COMTESSE D'YVE.	S. M. estant informée du grand préjudice.	Française. In-folio. Authent.	1720
		SEPTIÈME DIVISION.			
		PETIT SCEL, PAPIER SCELLÉ.			
12627		*Règlement touchant l'imposition du papier scellé; du 6 juin 1667.* LE CANDÈLE.	Comme les moyens ordinaires.	Française. In-folio.	XVII d/3
17551		804. (*Van Hulthem*). *Lettres patentes portant création du droit de petit-scel, hypothéquant ledit droit pour la sureté des engageurs mentionnés dans ledit acte; du 24 août 1672.* NUEWENS.	Charles, etc., comme nos très-chers.	Française. In-folio.	XVII d/3
16350		452. (*Van Hulthem*). *Instruction et règlement sur l'augmentation du droit du petit scel général, dans la province de Brabant.* L'ABBÉ BRASSEUR.	Comme les trois États.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
12666		*Tarifs du 16 décembre 1702 et déclaration du 18 février 1705, concernant le petit-scel, en Brabant.* LE CANDÈLE.	Alle prælaten, enz.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	XVIII 2/3
		HUITIÈME DIVISION.			
		LOTERIE ROYALE.			
12534		(*Titre*). Projet d'une loterie en rentes viagères, aux Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Première classe de 100 personnes.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
12424		(*Titre*). Mémoire brouillon pour établir une loterie aux Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Cette loterie sera composée.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
12533		(*Titre*). Loterie de Flandre, octroyée par S. M., rétablie sur le crédit des ecclésiastiques et membres de ladite province. Autres pièces concernant la loterie. LE CANDÈLE.	Première classe à 3 florins.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
16351	Marie-Thérèse, impératrice-reine.	452. (*Van Hulthem*). Lettres patentes de S. M. I. et R. A., portant établissement d'une loterie, sous le nom de loterie impériale et royale; du 14 septembre 1760. L'ABBÉ BRASSEUR.	Marie-Thérèse, etc.	Française. In-quarto.	1760
15336	De la même Marie-Thérèse, impératrice-reine.	80. (*Van Hulthem*). Réglement pour la loterie royale, établie à Bruxelles, par lettres patentes de S. M. I. et R. du 7 et 22 janvier 1756. LA COMTESSE D'YVE.	Marie-Thérèse, etc. Art. 1er. Qu'il sera ouvert.	Française. In-folio.	1756

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		NEUVIÈME DIVISION. EMPRUNTS, LEVÉES ET RENTES. PREMIÈRE SUBDIVISION. — TRAITÉS DIVERS.			
13312	Maximilien et Philippe.	(*Titre*). Ordinantie van 't jaer 1491, op de betaeling ende lossing van renten. LE CANDÈLE.	Maximiliaen, etc.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7633	Philippe II, roi d'Espagne.	(*Titre*). Ordinancie ende edict ons heeren des conincx, op 't stuk van de creatie van renten (5 mai 1571).	Philips, etc.	Flamande. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
13344		*Placards touchant le paiement des rentes, à Namur.* LE CANDÈLE.	Nous avons reçu l'humble supplication.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7636		*Pièces concernant les rentes en Brabant, publiées par l'amman de Bruxelles; du 23 décembre 1583.*	By den hertoghen.	Flamande. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
13343	Albert et Isabelle, souverains des Pays-Bas.	(*Titre*). Placcart de la monnoies à garder ès remboursemens et rachapts des rentes gagières; du 25 juin 1601. LE CANDÈLE.	Albert, etc., comme soyons esté.	Française. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
13257	Des mêmes Albert et Isabelle, souverains des Pays-Bas.	(*Titre*). Placcaert en eeuwich edict van de eertz-hertoghen, onse ghenadighe heeren ende souveraine princen, daer by haerlieder verclaeren, dat men zal vermoghen te lossen ende quyten de renten, contracten, obligatien, enz., binnen den lande van herwertzovere; van den 25 junii 1601. LE CANDÈLE.	Albert ende Isabel, enz. Alzoo wy ghewaerschout.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	XVII $^{1}/_{3}$
13048		(*Titre*). Requête des États de Flandre, concernant les rentes, l'impôt et le moûlage. LE CANDÈLE.	Remontrent très-humblement.	Française. In-folio.	1720
6360		(*Titre*). Brieven van octroy tot lichtinge ende verkoopinge van erf oft lyf-renten, in Brabant; 7 juny 1732. FOPPENS.	Carel, by der gratie.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1732
16348		452. (*Van Hulthem*). Brieven van octroy tot lichtinge en vercoopinge van renten, gegeven den 15 october 1735. L'ABBÉ BRASSEUR.	Carel, etc.	Flamande. In-folio. Imprimé.	1736
13314		(*Titre*). Ordinantie gemaect byden keyser in zyn raede van Brabant, aengaende die brieven ende beneficien van cessien; van den 31 augusty 1537. LE CANDÈLE.	Kaerle, enz.	Flamande. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
12425		(*Titre*). Mémoires et brouillon pour diverses levées de rentes et pour impôts. LE CANDÈLE.	Les propriétaires de ces rentes.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
15320		80. (*Van Hulthem*). Intérêt de trois millions de florins que les États de Flandre ont résolu de lever sur le crédit de la dite province, pour le compte de S. M. Cette pièce est sans date. LA COMTESSE D'YVE.	Les députés des États de Flandre.	Française. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		SECONDE SUBDIVISION. — EMPRUNT DE SILÉSIE.			
15292		80. (*Van Hulthem*). Lettres patentes pour une levée de 313,740 florins de change de Brabant, hypothéquée en rentes au profit de la veuve J. B. Cogels d'Anvers, pour l'emprunt de Silésie de S. M., par la province de Luxembourg, datée de Bruxelles, au mois de juin 1738. La Comtesse d'Yve.	A tous ceux qui ces présentes.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		TITRE XV. AGRICULTURE, COMMERCE ET INDUSTRIE			
		CHAPITRE PREMIER. AGRICULTURE.			
		PREMIÈRE DIVISION. TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
13798		(*Titre*). Interprétation du placard sur l'agriculture des terres abandonnées; du 9 février 1586. Le Candèle.	Nous avons vu ce qu'avez.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
15468	Dom Robert Hickmann, religieux et médecin de St.-Hubert en Ardenne.	136. (*Van Hulthem*). Dissertation des avantages et désavantages du brulis des terres en Ardennes. De Burtin.	C'est une pratique introduite.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
15467	Du même Dom Robert Hickmann, religieux de St.-Hubert.	136. (*Van Hulthem*). Dissertation sur le dessechement et la fertilisation des terrains marécageux. De Burtin.	L'Ardenne en soi-même.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
15472	Du même Dom Robert Hickmann, religieux et médecin.	137. (*Van Hulthem*). Dissertations et rêves relatifs à l'agriculture; composés depuis 1774 jusqu'en 1782 exclusivement. De Burtin.	L'Ardenne se trouvant environnée.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
15465	L'abbé Mann.	135. (*Van Hulthem*). Mémoire sur l'agriculture des Pays-Bas.	Dans ce court essai.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
16309	Le vicomte J. J. P. de Vilain XIIII, député aux États de Flandre.	447. (*Van Hulthem*). Conditions pour les ventes de 1500 mesures de bruyères, situées à deux lieues et demie au-delà d'Anvers, pour les réduire en culture; des années 1714 à 1780. Autres pièces concernant le défrichement des bruyères.	Cette bruyère est située.	Française. In-folio. Chyrotype.	XVIII ᵈ/₃
		DEUXIÈME DIVISION. MERCURIALES; GRAINES, LIN ET AUTRES PLANTES CÉRÉALES.			
7614		*Tarif des mercuriales à Bruxelles, de l'an* 1422 à 1577. Voir page 77—(529) précédente.	Ick Jan Pieters.	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
8085		*Tarif des mercuriales à Louvain de l'an* 1586 à 1588. Voir page 99—(551).	»	Flamande. In-folio.	XVI ᵈ/₃
13249		(*Titre*). Ordonnantie nopens de monopolien van granen, van den 22 augusti 1586. Le Candèle	Onsen lieven, etc.	Flamande. Chyrotype.	1586

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15295		80. (*Van Hulthem*). Placcaet ende ordonnantie nopende den voorcoop van alderzande leeftochte ende victaillie, van den 12 october 1598. (*Authentiqué le 23 septembre 1741*). Autre placard sur le même objet concernant Malines, daté du 26 novembre 1760. LA COMTESSE D'YVE.	Onsen lieven, etc.,	Flamande. In-folio.	XVIII 2/3
13253		(*Titre*). Placard sur le fait des avant-acheteurs de vivres victuailles. LE CANDÈLE.	A nos amez, etc. comme nous.	Française.	1598
16334		452. (*Van Hulthem*). Placcaet nopende den voorcoop van alderhande leeftochte ende victuaillie; 6 martii 1627. L'ABBÉ BRASSEUR.	Onsen seer lieven cancelier.	Flamande. In-quarto.	XVII 2/3
13275		(*Titre*). Placcaet contra los que salan el grano del Pays. LE CANDÈLE.	Onsen seer lieve, etc.; soo ist.	Flamande. In-folio.	1630
12451		(*Titre*). Requête adressée au gouverneur-général, pour obtenir diminution des droits de sortie des grains. LE CANDÈLE.	Nous avons reçu la lettre.	Flamande. In-folio.	1680
15328	Maximilien-Émanuël, gouverneur-général.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour empescher les fraudes qui se comettent à la sortie de grains sur les frontières; du 3 mars 1694.	Convenant pour empescher par toutes voyes.	Française. In-folio. Authent.	1694
15323	Le marquis de Prié, ministre plénipotentiaire.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour l'entrée des grains venant de France; du 5 août 1718. LA COMTESSE D'YVE.	S. E. ayant favorable égard.	Française. In-folio. Authent.	1718
15301	Marie-Anne et le prince Charles de Lorraine.	80. (*Van Hulthem*). Défense de laisser sortir du pays, foins, pailles et avoines, sous peine de confiscation des mêmes denrées, bateaux, chariots et chevaux qui auront servi à leur transport; du 21 juillet 1744. LA COMTESSE D'YVE	Comme il importe au service de S. M.	Française. In folio. Authent.	1744
15331	Le Conseil des domaines et finances.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour la diminution de la moitié du droit de 15 sols sur la sortie des Houblons, pendant une année; du 14 octobre 1712. LA COMTESSE D'YVE.	Ceux du conseil des domaines et finances.	Française. In-folio. Authent.	1712
15336	Le prince Charles de Lorraine.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour faciliter l'exportation du lin dans les états limitrophes des Pays-Bas Autrichiens; du 22 janvier 1755. LA COMTESSE D'YVE.	S. A. R. Etant informée que l'abondance.	Française. In-folio. Authent.	1755
12776	Limpens.	(*Titre*). De la culture des topinambours, au duché de Luxembourg. LE CANDÈLE.	Les députés ordinaires des ecclésiastiques.	Française. In-folio. Authent.	XVIII 2/3
		TROISIÈME DIVISION. DU DIXIÈME DENIER; DE LA DÎME.			
13239	Charles-Quint, empereur.	(*Titre*). Constitution de Charles-Quint, touchant les dismes pour les pays de Brabant, Limbourg et Oultre-Meuse. LE CANDÈLE.	Charles, etc., combien que.	Francaise. In-folio.	XVII 2/3
13190	Du même Charles-Quint.	(*Titre*). Copie der ordinancien van den thienden, in de data van 1520, den 6 october. LE CANDÈLE.	Kaerle, etc., al eerst soe dat.	Flamande. In-folio.	XVI 2/3
11539	Carlerii.	(*Titre*). Pro minutis decimis, sportula.	Quoniam nonnulli cupiditate.	Latine. In-folio.	XV 1/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13659	Kaerel de Vden, keyzer, enz.	(*Titre*). Ordonnantie interpretative aengaende den thienden; van den 15 september 1530. LE CANDÈLE.	Kaerle, etc., dat hoewel.	Flamande.	XVII 1/3
12894		(*Titre*). Reductie van alderhande graenen ende zaede en d'instructie van den thienden en 20 penninck gernert, daer nae men den selven thienster en 20 penninck lestmael gheconsenteert sal schuldigh wesen te betalene; van den 21 februarii 1554. LE CANDÈLE.	Alsoo om gevoeghelyck.	Flamande. Authent.	1703
		QUATRIÈME DIVISION. CHEVAUX, MOUTONS, BESTIAUX.			
16330	Philippe III, roi d'Espagne.	452. (*Van Huhltem*). Défense de mener les chevaux hors du pays; 6 août 1632. L'ABBÉ BRASSEUR.	Philippe, etc., nous avons été.	Française. In-quarto.	1632
3319		(*Titre*). Advies door den heere prelat van St-Peeters, tot Gendt, sub Steenwinckel. Cet ouvrage concerne la sortie des chevaux de France en 1649 et 1655.	L'on rencontre continuellement.	Fr. Fl.	1749
13273	Philippe III, roi d'Espagne.	(*Titre*). Placarte tocante los cavallos que vienen de Hollandia; Brussel, 1629. LE CANDÈLE.	Philips, enz. Alsoo door eenighe.	Flamande. In-folio.	1629
15470	Dom Robert Hickmann, religieux et médecin de l'abbaye de St.-Hubert.	136. (*Van Hulthem*). Dissertation sur la préférence à donner aux chevaux ou aux bœufs tant pour la culture des terres que pour le charriage.	On peut armer.	Française. In-quarto.	XVIII 2/3
17083		691. (*Van Hulthem*). *Ordonnance concernant la vente des bestiaux en Brabant; du 27 janvier 1604.* DES ROCHES.	Onsen amptman van Brussel.	Flamande.	XVII 2/3
15338		80. (*Van Hulthem*). Projet d'ordonnance pour régler l'entrée du bestail, selon la résolution de L. E. sur la consulte du conseil; du 17 novembre 1707. LA COMTESSE D'YVE.	S M. en son Conseil d'Éstat.	Française. In-folio. Authent.	1707
15335		80. (*Van Hulthem*). Ordonnance touchant les droits à lever sur la sortie et l'entrée des moutons pendant les mois de mars, avril, may et juin, dans les départemens du tarif de 1670. Voir no 15825, pour la saisie d'un troupeau de moutons dans la province de Namur, contrairement aux dispositions du traité de 1..99. Voir aussi nos 12545, 17111 concernant la sortie des laines et leur transit de la Hollande. LA COMTESSE D'YVE	Ceux du Conseil des dodomaines et finances.	Française. In-folio. Authentiq.	1750
		CHAPITRE II. COMMERCE ET MANUFACTURES.			
		PREMIÈRE DIVISION. AVANT LE RÈGNE DE MARIE-THÉRÈSE.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — TRAITÉS GÉNÉRAUX.			
7113		(*Titre*). Origine du commerce et des manufactures des Pays-Bas. Ruine du commerce de Bruges, l'an 1487. Commerce d'Anvers. La pêche aux harengs. Idem de la baleine. Amsterdam, Leyde.	César loue l'industrie des Belges.	Française. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
14999		(*Titre*). Instruction sur le commerce des Pays-Bas Autrichiens.	La controverse qui s'est élevée.	Française.	XIX ²/₃
12463		(*Titre*). L'origine de la ruine et pauvreté des Pays-Bas Espagnols, comme aussi les instructions sur les moyens de remettre au pays et d'y faire revivre le commerce, navigation, agriculture, manufacture. (*En forme de dialogue*). LE CANDÈLE.	Le Gentilhomme du Brabant.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
12927	D'Hoverlande, de Tournay.	(*Titre*). Advis sur le faict de la navigation et du commerce. (*Autres pièces à proposer aux États assemblés*). LE CANDELE.	Ung monarque tenant l'empire.	Française. In-folio.	1683
12842		(*Titre*). El modo se puede destruyr cada año la pesca de los harangues de manera que no de fruto anien guno. Madrid a 30 março 1632.	A medio mayo salen de Olanda y Zelanda.	Espagnole.	XVII ᵈ/₃
13154		(*Titre*). Mémoires politiques concernant le commerce tant intérieur qu'extérieur, que la navigation des sujets des Pays-Bas, besoigné de la Chambre concernant le rétablissement du commerce. LE CANDÈLE.	Le conseil des finances.	Française. In-quarto.	1678
14915		(*Titre*). Mémoire pour redresser le commerce ès pays de par deçà.	Pour duement informer.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
14571		(*Titre*). Amples mémoires ou quelques instructions pour servir au rétablissement du commerce et navigation des Pays-Bas catholiques.	La connaissance demonstrative.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
12552		Idem. LE CANDÈLE.	La connaissance demonstrative.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16188	Maximilien-Emmanuel, gouverneur-général.	392. (*Van Hulhem*)). Consultes et conférences tenues par le comte de Bergeyck, les conseillers Veltthoven, Voorspoels et Gilles, commissaires, nommés par S. A. E. Maximilien, duc de Bavière, dans l'année 1699, sur les moyens de favoriser les fabriques de toute espèce, les canaux, la navigation et le commerce en général; ensemble les avis, discours et représentations des états, villes et négociants du pays; le tout fait et rédigé d'après une lettre circulaire de S. A. en date du 5 janvier 1699. LA COMTESSE D'YVE.	Primes pour la conversation.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
16200	Guillaume Henrion, avocat au Conseil privé.	397. (*Van Hulthem*). Moyens pour rétablir le commerce et la navigation des Pays-Bas, sous le règne de Charles VI. 1ʳᵉ Partie. La 2ᵉ partie de cet exemplaire original dont on regrettait la perte au tome 6 de la *Bibliotheca Hulthemiana*, s'est retrouvée dans la Bibliothèque de Bourgogne; voir le n° 12553 qui va suivre. ERMENS.	Pour bien entendre.	Française. In-quarto. Autogr.	XVIII ²/₃
12553	Du même Guillaume Henrion.	Idem. 2ᵉ Partie. LE CANDÈLE.	De toutes les affaires.	Française. In-quarto. Autogr.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16198	Du même Henrion.	396ª. (*Van Hulthem*). *Même ouvrage que le précédent.* 1re Partie. MOLS.	Pour bien entendre.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
16199	Du même Henrion.	396ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem. 2e Partie. MOLS.	De toutes les affaires.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
16196	Du même Henrion.	395ª. (*Van Hulthem*). *Même ouvrage.* 1re Partie. LA COMTESSE D'YVE.	Pour bien entendre.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
16197	Du même Henrion.	395ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem. 2e Partie. LA COMTESSE D'YVE.	De toutes les affaires.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
5933		(*Titre*). Conferentien gehouden op het stadthuys der stade Brussele, door die heeren gedeputeerde der naervolgende steden, tot het beramen van de noodighe middelen noodigh, tot herstellinge van de manufacturen binnen de landen van S. Maᵗᵉ. den 17 febv. 1699.	Ierste poinct die heeren.	Fl. Fr.	1699
13155	Hoefnaghel.	(*Titre*). Mémoire concernant les manufactures besoigné du conseiller général Hoofneghel dressé ensuite du décret de S. A. Elect. du 5 janvier 1699.	Les Pays-Bas étant situés.	Française.	XVIII ²/₃
16193		394, (*Van Hulthem*). Reflexien, enz., om te herstellen de vervallen commercie van modificatien ende noodighe conditien d'Oostenryckscho Nederlanden. (*Adressée au comte de Konigsberg*). DE VILLEGAS.	Alvooren soo dienen.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
17419		792. (*Van Hulthem*). Genius Hispano-Belgicus ad Philippum Quintum, Hispaniarum regem et ad Maximilianum Emanuelem, Bavariæ ducem et Belgii vicarium generalem, de restaurandâ, in Hispano-Belgio, mercaturâ, ejusque necessitate et facilitate, cum critico. C'est un chronographe donné l'année 1705; cet ouvrage, dont une partie est en forme de dialogue, concerne principalement le commerce de Bruxelles et la demande de l'ouverture de l'Escaut. DE NÉLIS.	Cum primus regni dies vt sacro scripturæ.	Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
12541	Wynants.	*Extraits divers de ses ouvrages concernant le commerce et les fabriques aux Pays-Bas Autrichiens.* LE CANDÈLE.	Je ne puis cependant omettre.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12506		(*Titre*). Moyen pour rétablir les finances et le commerce aux Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Il est notoire aux personnes.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
16192	Le comte de Zunzendorff, chancelier de cour.	393. (*Van Hulthem*). Mémoire remis aux deux ministres des puissances maritimes à la cour de Vienne, en 1737, au sujet des conférences à tenir à Anvers, pour un traité de commerce, en exécution du traité de barrière, et de celui de Vienne de 1731, suivi des instructions pour les commissaires du congrès d'Anvers en 1737, 1738 et 1739 avec autres pièces relatives au même sujet. LA COMTESSE D'YVE	Lorsque par le traité de Munster.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16222	Pierre Jean Bauwens, fabriquant de papier.	408. (*Van Hulthem*). Réflexions sur les obstacles apportés à nos fabriques et à notre commerce, adressées au magistrat de Bruxelles, en 1737. LA COMTESSE D'YVE.	La décadence de notre commerce.	Française. In-folio. Autogr.	XVIII 2/3
17197		734. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant la liberté de commerce aux Pays-Bas Autrichiens.* Ces pièces servent à prouver la liberté de commerce en général, entre les provinces obéissantes à Sa Majesté et conséquemment pour ce n° 17197, de celui en particulier des brasseries alors considérables de la bière de Louvain. Nous nous sommes abstenus d'intercaller des notes dans le présent volume, parce que les titres des ouvrages suffisent en général pour en indiquer le contenu et parce que leur nombre aurait trop considérablement augmenté le texte; cependant une remarque importante doit être faite sur la subdivision qui va suivre. Le commerce maritime, après la fermeture de l'Escaut, n'a pas moins continué d'être actif; les archiducs Albert et Isabelle avaient établi, pour l'encourager, un conseil d'amirauté à Dunkerque, (voir *amirauté*). Mais la ville de Dunkerque, ayant été soumise à Louis XIV, il n'y avait plus qu'Ostende, Nieuport et Blankenberg, qui restassent aux Pays-Bas espagnols, sur la côte de la mer du Nord. Après la paix d'Utrecht et le traité de Rastadt en 1713 et 1714, le gouvernement des Provinces-Unies voulut faire passer par Zierickzee, la route des postes de Londres à Vienne et à Constantinople; c'était le moyen de paralyser les derniers signes de vitalité du port d'Ostende. Le gouvernement autrichien s'y opposa; il était intéressé, en effet, à ce que les postes anglaises, destinées pour les états héréditaires n'empruntassent point le territoire étranger de la Hollande. Les négociations durèrent pendant plusieurs années; elles n'étaient pas encore terminées en 1722; le temps le fit tomber en caducité.	Le concordat fait en 1739.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
		SECONDE SUBDIVISION. — COMPAGNIE DES INDES A OSTENDE.			
16658		550 (*Van Hulthem*). Navigatie ende vryen koop-handel, op de custen van Guinea, in Africa, voor de subjecten van Syne Majesteyt, van Spaignien in de Nederlanden, bestreden door S. C. V. D°. in Brandenburgh, met desselfs Africaensche Compagnie, ende vastghestel door syn Ceur-Vorstel : Doorl : in Beyeren, als Gouverneur ende Capiteyn Generael der selver Nederlanden; Brugghe 1699.	Translaet uyt de latynche taele.	Flamande. In-folio. Imprimé.	1699
13178		(*Titre*). Mémoire sur la frégate le S^t.-Philippe, de la Compagnie des Indes des Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Comme les corsaires Algériens.	Française. In-folio.	1726
13179		(*Titre*). Lettre de Denomarnagor au Bengal, concernant les opérations de la Compagnie des Indes à Ostende. LE CANDÈLE.	Referère my aen myne voorgaende.	Flamande. In-folio.	1726
13176		(*Titre*). Mémoire pour les directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, contre le conseiller administrateur général Botson, au sujet de sa prétention de 6 p°/₀. LE CANDÈLE.	Suivant le décret.	Française. In-folio.	1727
13177		(*Titre*). Réflexions pour les directeurs de la Compagnie Impériale des Indes, contre les S^rs De la Merveille père et fils et Martin Vander Schaen. LE CANDÈLE.	Les directeurs de la Compagnie Impériale.	Française. In-folio.	1727
13933	C. Rima.	(*Titre*). Instructions dressées par C. Rima, pour former la réplique des directeurs, à l'écrit de réponse de Louis Bernaert, dont le double acte délivré à M^r l'avocat Dercartes. (*Concerne la Compagnie des Indes.*) LE CANDÈLE.	Réplique que la réponse de Bernaert.	Française. In folio.	XVIII 2/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15942	De Berger.	306. (*Van Hulthem*). Mémoire pour faire voir le droit incontestable et les raisons fondamentales que S. M. I. et C. a d'établir le commerce dans ses Pays-Bas Autrichiens, d'y ériger des compagnies pour la navigation aux Indes et ailleurs, et d'octroyer tels privilèges que bon lui semble, contre l'opinion des Compagnies Hollandaises, et les mouvemens qu'elles se donnent, pour engager les puissances maritimes à s'y opposer. Extrait en partie des preuves et démonstrations données au public par Mr Fréderic Louis de Berger, et imprimées à Ratisbonne et à Leipzich en 1723. LE CHANOINE GASPAROLI.	De tout temps, les politiques ont considéré le commerce.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
13147	Du même De Berger.	(*Titre*). Mémoire pour établir le droit incontestable qu'avoit S. M. I. et C. d'ériger, aux Pays-Bas Autrichiens, des Compagnies de commerce pour la navigation aux Indes, contre l'opinion des Compagnies Hollandoises qui ont engagé les puissances maritimes à s'y opposer. LE CANDÈLE	De tout temps les politiques.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
16345		452. (*Van Hulthem*). Démonstration de l'injuste et chimérique prétention que les directeurs de la Compagnie des Indes, en Hollande, forment afin de faire révoquer, ou du moins de rendre inutile, l'octroy que S. M. I. et C. a accordé à ses sujets des Pays-Bas Autrichiens, pour l'établissement d'une Compagnie de commerce et de navigation aux Indes Orientales et Occidentales; 1724. L'ABBÉ BRASSEUR.	Entrant d'abord en matière.	Française. In-quarto. Imprimé.	1724
15307	Marie-Élisabeth, gouvernante-générale.	80. (*Van Hulthem*). Acte déclaratoire pour la libre sortie des marchandises achetées de la Compagnie des Indes; Bruxelles, 7 septembre 1735. COMTESSE D'YVE.	S. A. ayant déclaré.	Française. In-folio. Authentiq.	1705
14894		(*Titre*). Défense des droits de la Compagnie des Indes à Ostende (1725).	Les différentes déductions.	Française. In-folio.	XVIII d/₃
		DEUXIÈME DIVISION. RÈGNE DE MARIE-THÉRÈSE.			
14893	Calemberg.	*Pièces pour le congrès de Bruxelles, concernant le rétablissement du commerce, en 1752.*	V. M. I. et R. me fera la grâce.	Française. In-folio.	XVIII d/₃
18061	Dupuy, secrétaire de S. M. l'impératrice et reine.	(*Titre*). État actuel des finances et du commerce des Pays-Bas Autrichiens, présenté au comte de Cobentzl; le 15 aoust MDCCLIII. Ce manuscrit a été acheté après l'impression de l'inventaire-général; une main plus récente y a ajouté, au commencement du volume, une notice sur l'auteur et sur la rédaction de son ouvrage. D'OTRENGE.	L'on divise les revenus.	Française. In-folio. Autogr.	1753
12537	Cobentzl, Van Heurck, Neny.	*Lettres sur le commerce et les manufactures.* LE CANDÈLE.	Je vous suis très-obligé.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12487		*Notes sur les manufactures des Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	Il est reconnu que les manufactures.	Française. In-folio.	XVIII d/₃
16223	Verhoeven.	409. (*Van Hulthem*). Parallèle de l'état ancien des manufactures et du commerce de la Belgique, avec celui d'aujourd'hui.	Rien n'est plus sujet au changement.	Française. In-folio. Authogr.	XVIII d/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12540		(*Titre*). Mémoire pour servir à l'établissement des Chambres de commerce et pour faciliter le rétablissement du commerce et des fabriques des Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Les princes, glorieux prédécesseurs de V. M.	Française. In-folio.	1753
13597		(*Titre*). Reflectie aengaende de negociaten deser Nederlanden. LE CANDÈLE.	Reflectie, enz.	Flamande. In-folio.	XVIII ¹/₃
16204	Bacon conseiller député du commerce.	400. (*Van Hulthem*). Projet d'une Chambre de commerce, pour tous les Pays-Bas Autrichiens. Le même traité se trouve également renfermé dans le Ms n° 10369, qui va suivre. DE NÉLIS.	Le commerce étant comme on n'en peut douter.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
10369	Du même Bacon.	(*Titre*). Réflexions sur l'État présent du commerce, fabriques, manufactures et arts des Pays-Bas Autrichiens, adressées au prince Charles de Lorraine, le 1er décembre 1765. Suit une lettre du comte de Cobentzl sur le même objet. LIBRAIRIE PRIMITIVE.	Quoique par différents mémoires.	Française. In-folio. Autogr.	1765
16203	Du même Bacon.	400. (*Van Hulthem*). Idem. DE NÉLIS.	Quoique par différents mémoires.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
14285		(*Titre*). Essai sur les moyens de faire fleurir quelques branches de commerce dans le pays héréditaires de l'auguste maison d'Autriche, sous Marie-Thérèse.	Il est d'une certitude incontestable.	Française. In-folio.	XVIII d/₃
12550	Torery.	(*Titre*). Essai sur le commerce général des Pays-Bas Autrichiens, renfermant diverses observations sur le mémoire de commerce, fait en l'année 1790, par l'avocat Crequillon de Mons, et sur le commerce, par un anonyme. LE CANDÈLE.	Je ne produis pas cet essai.	Française. In-folio. Autogr.	XVIII d/₃
12491		*Diverses questions de commerce et de manufactures.* LE CANDÈLE.	Quel est le patriote le plus estimable.	Française. In-folio.	XVIII d/₃
		TROISIÈME DIVISION. COMMERCE DE DIVERSES PLACES NATIONALES.			
13224		(*Titre*). Ordonnantie van der wagen der vermaerder coopstadt van Antwerpen; 1 juny 1516. C'est un tarif des douanes pour Anvers. LE CANDÈLE.	Hiernae volght die declaratie.	Flamande. In-folio.	XVI ²/₃
12542		*Mémoires divers concernant le commerce d'Anvers, au milieu du 18me siècle.* LE CANDÈLE.	De questie die tegenwoordig.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ²/₃
12484		*Observations sur les manufactures et fabriques établies à Tournai.* LE CANDÈLE.	La manufacture de Peternick.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
12551	Torery.	(*Titre*). Du commerce de Brabant et d'Anvers, relativement aux ports de Flandre. LE CANDÈLE.	Les calamités publiques.	Française. In-folio. Autogr.	1790
17106		696. (*Van Hulthem*). *Observations, mémoire, requêtes et autres pièces adressées par les orfèvres de Bruxelles, Bruges, Ipre, etc., etc. sur la déclaration de Sa Majesté, concernant le commerce d'or et d'argent, du 20 janvier 1779.* NUEWENS.	Les remontrans observent, etc. Il serait aussi difficile.	Française. In-folio.	XVIII d/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
18063		(*Titre*). Tableau de la situation de diverses fabriques et manufactures de Bruxelles et des environs, dans la province du Brabant Méridional, au mois de juin 1822. Ce manuscrit est désigné ici, à cause de son importance, quoiqu'il eût été acheté, après l'impression de l'inventaire, avec le n° 18061. (V. p. 406-(858). D'OTRENGE.	Filatures et tisseranderies de coton.	Française. In-folio.	1822
		QUATRIÈME DIVISION. COMMERCE AVEC LA HAUTE TEUTONIQUE ET LES ÉTATS HÉRÉDITAIRES AUTRICHIENS.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — AVEC LES VILLES ANSÉATIQUES.			
16757		567. (*Van Hulthem*). Henricus, dux Limburgensis et comes de Montesalm, notum facit mercatoribus apud Ghent et Iperim, quod illos inter Trajectum et Coloniam in rectâ stratâ sive viâ, in suum receperit conductum, et quidquid illic perdiderint, ipse integraliter sit soluturus. Sine anno. (*Il y a plus loin*). De jure, Colonienses inter et Flandrenses, quando ad duellum vel ad judicium liceat provocare. Actum Coloniæ, anno 1197. 8 kal. aprilis. Voir page 158 (610) précédente : Commerce et navigation de la ville de Gand. MERLIER.	Viris discretis.	Latine. 36c.	XV ²/₃
13268	Philippe IV, roi d'Espagne.	(*Titre*). Placcaet ons heeren des conninx, nopende den coop-handel mette hanse steden en andere neutre landen. (*Ce Mss. traite du commerce des Pays-Bas avec les villes anséatiques*), *il est daté de* Bruxelles 23 juillet 1626. 2° *Avec l'Autriche et autres pays héréditaires.* LE CANDÈLE.	Philips, enz., alsoo wy onderricht.	Flamande. Imprimé.	1626
12600	Charles VI, empepereur.	(*Titre*). Décret de S. M. par lequel il déclare qu'il ne soit donné droit d'issue des biens qui se transportent des pays héréditaires Autrichiens aux Pays-Bas; du 27 février 1717. LE CANDÈLE.	Le baron R. de Kaiserstein.	Française. In-folio.	1717
7253	De Winter.	(*Titre*). Observations, remarques et mémoires sur le commerce des pays héréditaires avec les Pays-Bas, sur le tarif publié en Bohême, Silésie et Moravie; sur la potasse, le cuivre, etc., etc., sur la souveraine résolution de l'an 1769.	L'étendue du tarif publié.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
13024	Neny.	*Lettre concernant le commerce avec Trieste.* LE CANDÈLE.	J'ai reçu en son tems.	Française. In-quarto. Authent.	1754
16202	Proli, conseiller receveur-général des finances de S. M. aux Pays-Bas.	399. (*Van Hulthem*). Journal des opérations de Balth. Proli pour la compagnie de commerce, établie par octroi, à Trieste et à Fiume. Ce journal commence le 1er juillet 1753 et finit le 25 avril 1754.	Ce matin je reçus des lettres.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — COMMERCE AVEC LA GRANDE-BRETAGNE.			
16195		394. (*Van Hulthem*). Mémoire pour le traité de commerce sur la Grande-Bretagne en 1715. DE VILLEGAS.		Fr. Fl. In-folio.	XVIII ¹/₃
16190	De Neny, Drummond, etc.	393. (*Van Hulthem*). Projet de traité de commerce entre l'empereur et le roi de la Grande-Bretagne; 1713 à 1715, avec notes de M. P. De Neny et observations de la Chambre de commerce de Gand, etc., etc. Suivi des remarques de Jean Drummond, commissaire de la reine de la Grande-Bretagne au congrès d'Utrecht, en 1713. LA COMTESSE D'YVE.	Ce projet fut formé.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
3293	Le chevalier De Wic, résident d'Angleterre.	*Remontrance du chevalier De Wic, concernant ses attributions et son avertissement sur l'emprisonnement du capitaine Coleman, anglais, et la saisie de ses biens et vaisseaux.* Cet ouvrage concerne le commerce d'Ostende avec la Grande-Bretagne.	Remonstre le chevalier De Wic.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
13620		(*Titre*). Privilegien van Engelandt. LE CANDÈLE.	Allen de geenen.	Flamande. In-folio.	XVII ²/₃
12538	Newton et Van Heurck.	(*Titre*). Mémoire concernant le commerce d'Angleterre avec les Pays-Bas Autrichiens, en 1753. LE CANDÈLE.	Ce n'est qu'en très-peu d'articles.	Française. In-folio.	1753
14895	Calemberg.	(*Titre*). Des alliances commerciales des Pays-Bas avec les anglais et les hollandais.	Les inconvénients des alliances.	Française. In-folio.	XVII ²/₃
		TROISIÈME SUBDIVISION. — COMMERCE AVEC L'ESPAGNE.			
16728		567. (*Van Hulthem*). Brief van schepenen van Gent aen de kooplieden van de natie van Catalognen, residerende te Brugge, waer door zy hun laeten weten dat zy vryelyke te Corteryk, te Werveke en elders buyten Brugge, laekenen mogen koopen, naer gewoonte, zonder makelaers van Brugge, gelyk als deze dit hadden willen inbrengen; gescreven den 26 july anno (14) 19. Voir pages 157 — (609) et 159 — (611) précédentes: histoire administrative et commerciale de Gand.	Schepenen ende Raed.	Flamande. 28ᶜ.	XV ²/₃
16323	Albert et Isabelle, souverains des Pays-Bas.	452. (*Van Hulthem*). *Placards divers concernant le commerce d'Espagne, tels que celui du 5 avril 1603.* L'ABBÉ BRASSEUR.	Estant si notoire et manifeste.	Fr. Fl. In-quarto. Imprimé.	XVII ²/₃
13260		(*Titre*). Placcaet ende ordinantie belanghende de openninghe ende restauratie vanden traffyck ende coopmanshandel van Spaignien, mette landen van heerwuerst, int' jaer 1603. LE CANDÈLE.	Het is zoo kennelyck.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	1603
13266	Philippe III, roi d'Espagne.	*Lettres patentes pour le rétablissement du commerce entre l'Espagne et les Pays-Bas; du 4 avril 1625.* LE CANDÈLE.	Depuis que nos Pays-Bas et le Rᵐᵉ d'Espagne.	Française. In-folio. Imprimé.	1625
7252	Schamp, etc. Dewinter.	(*Titre*). Mémoire pour l'établissement du commerce des États héréditaires, avec les Pays-Bas et le lier avec l'Espagne.	Il n'est pas nécessaire.	Française. In-quarto.	XVIII ²/₃
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — COMMERCE AVEC LA FRANCE.			
16719	Édouard III, roi d'Angleterre.	567. (*Van Hulthem*). *Lettres aux gens de Flandre, les autorisant de venir franchement et paisiblement marchander à Bayonne et dans toutes ses autres seigneuries, de même que les comtes et les gens de Flandre, accordent à ceux de Bayonne de venir marchander, c'est-à-dire en qualité de marchands, franchement au pays de Flandre; données à Wesminster, le 28 janvier, l'an de son règne 37.* Voir page 148 — (600) précédente: histoire diplomatique de Gand. MERLIER.	Edouard, etc.; nous avons moult souvent.	Française. 28ᶜ.	XV ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
4745		(*Titre*). Mémoire touchant l'ouverture générale du libre commerce avec la France; l'entrée et sortie de toutes les denrées et marchandises, selon placard du roi de de France, daté du 13 novembre 1639.	Entre autres points.	Française. In-folio.	XVII $^{a}/_{3}$
		CINQUIÈME SUBDIVISION. — COMMERCE AVEC L'ITALIE.			
13271		(*Titre*). Lyste provisionel vande manufacture van herwaertsover ende andere Italiansche coopmanschappen, die ghepermetteert worden te water, lancx die riviere van Antwerpen ende 't Sas van Ghendt, te moghen uytgaen; 1628—1629. LE CANDÈLE	Fluweelen van Genua.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1629
		SIXIÈME SUBDIVISION — COMMERCE AVEC LES PROVINCES-UNIES. § 1. DÉFENSE ET CONFISCATION.			
13255 et 17533	Isabelle, souveraine des Pays-Bas.	(*Titre*). Placcaet ende ordonnantie vande Ser^{me} Infante, etc., op het verbodt ende interdictie van alle communicatien van traffycken ende coophandel, met de landen van Hollandt, Zeelandt, enz.; Antwerpen 9 februarii 1599. LE CANDÈLE.	Onsen lieven ende ghetrouwen, etc.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	1599
13256	De la même infante Isabelle.	(*Titre*). Placcaet inhondende zekere poincten gheordonneert ende gheresolveert byde ertzhertoghen, tot betere verclaringhe en onderhoudt vande interdictie ende verbode van alle commercie, trafficque, negociatie ende handelinghe mette vyanden ende rebellen; van november 1600. LE CANDÈLE.	Onsen lieven, etc.	Flamande. In-quarto. Imprimé. Authent.	1600
13277		*Placard portant défense de trafiquer avec l'ennemi; du 13 novembre* 1630. LE CANDÈLE.	Le roy, etc.; comme nous sommes.	Française.	1630
13274		(*Titre*). Placcaet daermede wordt verboden allen coophandel ende traffyck ten platten lande, tusschen d'ondersaeten van Brabant ende Over Maes ende de provincien van Hollandt, Zeelandt ende hunne adherenten; 1630. LE CANDÈLE.	By den coninck, etc. onsen lieven.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1630
3273		*Avis du Conseil de Flandre:* Ofte de schulden gemackt by de rebellen tot laste van provincien connen verclaert woorden. Suivent deux autres avis des années 1604 et 1652.	De président ende Raed.	Flamande. In-folio.	XVII $^{a}/_{3}$
13444	Christian Braemt.	(*Titre*). Rapport sur la dénonciation de biens célés, appartenant aux ennemis, ès provinces obéissantes. LE CANDÈLE.	Comme il a pleu a V. A.	Française. In-folio.	XVII $^{a}/_{3}$
		§ 2. COMMERCE ET TRANSIT.			
16189	De Neny et autres.	393. (*Van Hulthem*). Réglement provisionel de commerce pour les Pays-Bas Autrichiens, arrêté à Utrecht avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies, le 26 juin 1713. Il y a des notes de Neny, des remarques et des observations faites par les Chambres de commerce de Gand, de Bruges, etc LA COMTESSE D'YVE.	Pour regler provisionnellement.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
7114		*Extraits analysés concernant le commerce et le transit de la Hollande.* Voir n° 17171, concernant le transit des laines d'Espagne et des cuirs à poil.	Pêche de la baleine.	Française. In-folio.	XVIII $^{a}/_{3}$

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7112		*Mémoire touchant le commerce des Hollandais.*	Selon Bocalin, l'agriculture.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
13027	De staten van Holland ende west vriesland.	(*Titre*). Résolutie houdende hoedanig provinciaal advis ter generaliteit in te brengen, op de propositie door S. H. op den 27 augusti 1751, raakende den toestand van de commercie deeser landen ende middelen tot redres van deselve aan te wenden, etc. Relatyf tot der Raade notulen, 8 8ber 1753. LE CANDÈLE.	By resumtie gedelibereert.	Hollandais. In-folio. Imprimé.	1753
12539	Van Heurck.	(*Titre*). Mémoire concernant le commerce de la Hollande avec les Pays-Bas Autrichiens. LE CANDÈLE.	Les hollandais sont les rouliers.	Française. In-folio.	1753
		CINQUIÈME DIVISION. OBJETS SPÉCIAUX DE FABRICATION.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — BATEAUX.			
15300		80. (*Van Hulthem*). Ordonnance portant suppression des droits de sortie sur les bateaux construits aux Pays-Bas; du 5 juillet 1758. Suit une autre ordonnance, datée du 6 octobre 1756, concernant la suppession du péage qui se faisait sur la rivière de Lys. COMTESSE D'YVE.	Voulant avantager les fabriques.	Française. In-folio. Authent.	XVIII ²/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — BRASSERIES ET DISTILLERIES.			
		NOTE. Voir page 393—(845) précédente, les articles no 13435, et d'autres concernant les brasseries et distilleries, ces objets y étant placés sous le rapport fiscal : Voir aussi à la ville de Louvain le no 17196, p. 99—(515) du présent répertoire, etc., etc.			
		TROISIÈME SUBDIVISION. — CHAPEAUX.			
16224	Verhoeven.	409. (*Van Hulthem*). Manufacture des chapeaux, ce qui en dépend; vexations des commissaires des guerres.	Il n'est pas étonnant.	Française. In-folio. Authent.	XVIII ᵈ/₃
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — DRAPERIE, COTONS ET AUTRES ÉTOFFES.			
12481	Philippe II, roi d'Espagne.	*Édits concernant les marchands de draps de soie, à Bruxelles; du 9 février 1595.* Voir p. 72 (524) précédente : corps de métiers de Bruxelles. LE CANDÈLE.	Philippe, etc., comme il soit.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
16333	Philippe IV, roi d'Espagne.	452. (*Van Hulthem*). Placcaet verbiedende het transport vuyt de landen van herwaerts over vande rouwe wolle, lyne garen, enz., 4 juny 1644. L'ABBÉ BRASSEUR.	In den eersten, hebben wy verboden.	Flamande. In-quarto.	1644
15335	Maximilien Emmanuel.	80. (*Van Hulthem*). Déclaration par laquelle le transit des manufactures de laine d'Angleterre vient à cesser; du 28 novembre 1700. LA COMTESSE D'YVE.	S. A. E. ayant esté informée des fraudes.	Française. In-folio. Authent.	1700
15336	Le prince Charles de Lorraine.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour la levée des droits sur la sortie des laines; du 10 juillet 1705. LA COMTESSE D'YVE.	S. A. R. étant informée, etc. art. 1er. Il sera perçu.	Française. In-folio. Authent.	1705
15469	Dom Robert Hickmann, religieux et médecin de l'abbaye de St.-Hubert.	136. (*Van Hulthem*). Dissertation sur les moyens de remedier à la détérioration et d'améliorer la qualité de la laine des moutons d'Ardenne.	Cette question. . . proposée par l'académie de Bruxelles.	Française. In-quarto.	XVIII ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15338		80. (*Van Hulthem*). Commission pour la libre sortie des futaines et autres objets des manufactures de cotons, fabriqués en ce pays; 23 juillet 1704. LA COMTESSE D'YVE.	S. M. A. par avis de son Conseil.	Française. In-folio. Authent.	1704
15306	Maximilien Emmanuel.	80. (*Van Hulthem*). Acte déclaratoire pour les bénéfices et les avantages des fabriques d'étoffes, dans les villes de Binche, Beaumont et Walcourt, etc., etc.; du 20 septembre 1705. Suivent d'autres ordonnances sur le commerce. LA COMTESSE D'YVE.	S. M. estant informée que dans les villes de Binche, etc.	Française. In-folio. Authent.	1705
12545		*Pièces diverses concernant l'exportation des laines, des Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	Remontrent très-profondement.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
12546	Jean Meeus.	*Pièces diverses concernant la manufacture de coton établie à Schwecht, près de Vienne et la teinture de l'imprimerie des toiles de coton aux Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	Cette manufacture a été établie.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		CINQUIÈME SUBDIVISION.—CHARBONS ET HOUILLES; CUIVRE ET AUTRES MINÉRAUX.			
12091		(*Titre*). Consulte pour le procureur-général du Roy acteur, contre les États de la province de Limbourg rescribents. Cet ouvrage concerne les oppositions faites par les rescribents au paiement du tantième royal de tous les charbons et houilles, tirés ou à tirer du Limbourg, depuis l'an 1681. LE CANDÈLE.	Il ne faut ni art, ni science.	Française. In-folio.	XVIII ¹/₃
15340		80. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant les fonderies de cuivre, dans la province de Namur; de l'an 1715.* LA COMTESSE D'YVE.	Les conseillers.	Française. In-folio. Authent.	1715
15331		80. (*Van Hulthem*). Droits sur les fers et charbons, dans les comptoirs du département de Mons; du 14 d'août 1716. LA COMTESSE D'YVE.	Ouvrés ou battus en barres, lattes.	Française. In-folio. Authentiq.	1716
15298		80. (*Van Hulthem*). Ordonnance touchant les ouvrages de fer de la ville de Charleroy; du 30 avril 1742. LA COMTESSE D'YVE.	S. E. voulant faire cesser les difficultés.	Française. In-folio. Authentiq.	1742
15228		78. (*Van Hulthem*). *Pièces diverses concernant la recherche des minéraux dans les provinces de Namur, de Luxembourg et de Brabant, dans les années 1714 et 1716.* Voir aussi au f. 491 du même recueil un rapport (en flamand) sur les droits du souverain à l'exploitation des mines de fer du Limbourg. LA COMTESSE D'YVE.	Le 23 de novembre 1714.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		SIXIÈME SUBDIVISION. — NATTES.			
15333	Maximilien Emmanuel.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour la libre entrée des nattes en ces pays, par la rivière de l'Escaut; du 15 décembre 1692. LA COMTESSE D'YVE.	Nous permettons l'entrée des nattes.	Française. In-folio. Authent.	1692
		SEPTIÈME SUBDIVISION. — OR ET ARGENT.			
14866		(*Titre*). Statuts des orfèvres de Flandre et de Brabant. Voir page 119—(571), ce numéro étant reproduit ici à cause de la valeur des matières d or et d'argent.	(*Lacune*). . . . d'estre fourfai.	Française. In-folio.	1608

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13431		(*Titre*). Projet de Placard touchant le transport d'or et d'argent, dans les provinces des Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Comme l'expérience journalière.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
15326	Marie Élisabeth, gouvernante générale.	80. (*Van Hulthem*). Acte pour les habitants du comté de Namur qui peuvent transporter dans les pays étrangers les espèces d'or et d'argent nécessaires à leur commerce, sans payer aucun droit; du 5 avril 1730. LA COMTESSE D'YVE.	S. A. S. a pour et au nom de S. M.	Française. In-folio. Authent.	1730
		HUITIÈME SUBDIVISION. — PAPETERIE.			
15334	Maximilien, Emmanuel.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour favoriser les fabriques de papiers, en faisant payer pour la sortie du vieux linge, 3 florins, au lieu de 6 que portait l'ordonnance du 4 juillet 1675; du 31 8bre 1692. LA COMTESSE D'YVE.	S. A. S. désirant pourvoir au soutient.	Française. In-folio. Authent.	1692
12547		*De la fabrication du papier aux Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	Ayant été remarqué.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
		NEUVIÈME SUBDIVISION. — PERRUQUES.			
16018	Wynants fils.	335. (*Van Hulthem*). Requête au Conseil des finances et octroy accordé pour introduire, faire et vendre les perruques aux Pays-Bas où cette fabrique n'était pas encore connue. 1622 et 1628.	Remontre Gilles Ballais.	Française. In-folio.	XVIII d/₃
		DIXIÈME SUBDIVISION. — POISSONS.			
16194		394. (*Van Hulthem*). Middelen tot het heerstellen van de vischerye in de spaensche Nederlanden. Projet de la pêcherie des baleines, des harengs et de la morue pour les Pays-Bas Autrichiens. DE VILLEGAS.	Dat de vischerye.	Fl. Fr. In-folio.	XVIII ¹/₃
15330		80. (*Van Hulthem*). Le saumon salé qui sera envoyé vers les villes conquises, sera seulement taxé à un simple droit de sortie; du 13 février 1713. LA COMTESSE D'YVE.	Ont pour et au nom de S. M.	Française. In-folio. Authent.	1713
16848		600. (*Van Hulthem*). Mémoire touchant le commerce du poisson qui se fait à Alost, suivi d'un compte du poisson frais, reçu de Blanckenbergh, pendant l'année 1776, envoyé et vendu dans les marchés de Bruxelles et d'Alost, à Assche, à Halle et quelquefois à Dendermonde. NUEWENS.	L'on ignore quelle pourrait être la raison légitime.	Française. In-folio.	1776
		ONZIÈME SUBDIVISION. — SEL.			
12543		*Pièces diverses concernant les raffineries de sel aux Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	Het is buyten alle tegensprach.	Flamande. In-folio.	XVIII ²/₃
		DOUZIÈME SUBDIVISION. — SUCRE.			
12432	Van Uffel.	(*Titre*). Requête pour établir une raffinerie de sucre à Anvers. LE CANDÈLE.	Remontre en tout respect.	Française. In-folio.	1726
12544		*Pièces diverses concernant les raffineries de sucre tant étrangères qu'indigènes.* LE CANDÈLE.	J'ai examiné la requête.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12452	Le conseil des domaines et finances.	(*Titre*). Avis authentique, du 17 août 1739, concernant l'importation du sucre candi de Hollande. (*V. Commerce avec les Provinces-Unies*). LE CANDÈLE.	Que le conseil croit de son devoir.	Française. In-folio.	1779
		TREIZIÈME SUBDIVISION. — TOILES			
15303		80. (*Van Hulthem*). Decreet rakende de lengde van de gheblychte lyne, laeckenen teghen d'ordonnantie van 11ten october 1723, ende van den 21ten july 1724, gegeven den 26 meert 1726, ende ghepubliceert den 5den april 1726. Cet ouvrage concerne le blanchissage de toiles dans la Flandre. Voir n° 15350, concernant la culture du lin. LA COMTESSE D'YVE.	Chers et féaux, etc. nous vous remettons.	Fr. Fl. In-folio. Authent.	XVIII 2/3
		QUATORZIÈME SUBDIVISION. — VERRERIES.			
6665		(*Titre.*) Verreries de la province de Namur.	Entre les beaux-arts.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
15316	Le prince Charles, gouverneur-général.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour la conservation des cendres de bois, servant à la fabrication des bouteilles; du 30 septembre 1752. LA COMTESSE D'YVE.	S. A, étant informée qu'il est nécessaire.	Française. In-folio.	XVIII 2/3
15318	Du même prince Charles.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance sur le droit d'entrée pour les verres à vin, à bierre, etc. etc.; du 17 mars 1753. LA COMTESSE D'YVE.	S. A. R. ayant considéré les inconvénients.	Française. In-folio. Authent.	1753
		QUINZIÈME SUBDIVISION. — VINS.			
16331		452. (*Van Hulthem*). Placcart sur l'entrée des vins d'Ay et autres objets de charroy; du 17 9bre 1645. Idem du 12 octobre 1646. Idem du 23 janvier 1648. L'ABBÉ BRASSEUR.	Philippe, etc.	Française. In-quarto. Imprimé.	XVII 2/3
		TITRE XVI. BANQUES DIVERSES.			
		CHAPITRE PREMIER. BANQUE DES PAYS-BAS.			
12423		*Mémoire et brouillon pour un projet d'établissement d'une banque aux Pays-Bas.* LE CANDÈLE.	Lorsqu'un souverain.	Française. In-folio.	XVIII 1/3
12555		(*Titre*). Projet pour l'établissement d'une banque aux Pays-Bas, en 1794. LE CANDÈLE.	Les Pays-Bas étaient remplis.	Française. In-folio.	1794
		CHAPITRE II. CAISSE DE CONSIGNATION.			
12619		(*Titre*). Mémoire pour la caisse de consignation. LE CANDÈLE.	Premièrement on suppose.	Française. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CHAPITRE III. **MONTS DE PIÉTÉ.**			
2566	P. d'Oudegheerts et J. D'Idiaques.	(*Titre*). Discours sur l'utilité d'établir des trésoreries pour anéantir l'usure. (*Il y a plus loin*) *:* Respuesta y resolutiones a las oppositiones hechas por el commandador major de Castilla, contra nuestros erardos (*por Don Juan d'Idiaquos*). L'avis des consaux d'État, privé et des finances sur l'établissement des trésoreries s'y trouve inséré à la suite du premier discours. Societ. Jesu Ypris.	Comme ainsi soit que le plus.	Fr. Esp. In-folio.	XVII 2/3
3302	Charles Cobergher, ingénieur et surintendant-général des monts de piété.	(*Titre*). Relation de l'origine, institution et conduite des monts de piété des Pays-Bas soubs la direction de Coberger.	Charles Cobergher surintendant.	Française. In-folio.	XVII 2/3
16306	Du même Charles Cobergher et autres.	446. (*Van Hulthem*). *Recueil des lettres originales écrites à W. Coberger, peintre, architecte, ingénieur et surintendant-général des monts de piété.* Ces lettres anonymes, au nombre de 25, sont de véritables mémoires contre l'érection des monts de piété que l'on croyait contraires et préjudiciables aux immunités ecclésiastiques.	Étant assuré que les biens temporels.	Française. In-folio. Authent.	XVII 2/3
6934		(*Titre*). Ordonnance et réglement provisionnel établi par les députés de Sa Majesté, au redressement des monts de piété en ces pays, pour assurer le paiement des rentes tant héritières que viagères; du 5 août 1652.	Premièrement, que tous ceux.	Française.	1652
		TITRE XVII. **DROITS FÉODAUX.** **CHAPITRE PREMIER.** **WIENAGES.**			
16774		567. (*Van Hulthem*). *Diplôme concernant le vinage des Flandres, donnée l'an* 1266. Merbier.	Marguerite, comtesse de Flandre.	Française. 28e.	XV 2/d
16740		567. (*Van Hulthem*). *Ordonnances diverses de Marguerite de Constantinople et d'autres princes, concernant les winages de Flandre, de Hainaut sur l'Escaut et ses affluents, depuis Douay et y compris Tournay, Valenciennes, etc.* Nous extrayons du tome 6, page 166 et suiv. de la *Bibliotheca Hulthemiana,* les différents articles qui concernent le vinage et qui ont été exactement analysés par M. Voisin, auteur dudit catalogue. Ordonnance de Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut, touchant les wienages (droit de passage qui était perçu sur les marchandises qui traversaient les terres d'une seigneurie étrangère) des eaux de Douay jusqu'à Rupelmonde, et de Rupelmonde jusqu'à Valenciennes; faite à Lille l'an 1271. f. 155-167. 114°. Ce que le chatelain de Douay doit prendre à son wienage à Douay. f. 155. 115°. Ceux qui ne doivent rien au chatelain et qui passent en franchise. f. 155 v. 116°. Ce que messire de Montegni doit prendre à son wienage à Escapiel. f. 156. 117°. Wienage que l'on doit prendre au pont de Rasse. f. 156 v. 118°. Ce que messire de Lalaing doit prendre à son wienage à Lalaing. Ibid. 119°. Ce que le sire de Warlaing doit prendre à son wienage à Warlaing. f. 157 v.	Nous Marguerite.	Fr. Lat. 28e.	XV 2/3

120°. Ce que l'abbé de Hasnon doit prendre à son wienage à Hasnon. Ibid.
121°. Ce que l'abbé de St-Amman doit prendre à son wienage à St-Amman. f. 158.
122°. Ce que messire Reiniers de St-Amman doit prendre à son wienage à St-Amman. 158 v.
123°. Ce que le sire de Mortaigne doit prendre à son wienage à Mortaingne et le parchonnier. f. 159.
124°. Ce que le sire d'Antoing doit prendre à son wienage à Antoing. f. 159 v.
125°. Ce que les canones de Tournay doivent prendre à leur wienage à Tournay. f. 160 v.
126°. Ce que le sire d'Audenaerde doit prendre à son wienage à Audenaerde. f. 161.
127°. Ce que *Gossewins li homs* et le parchonnier doivent prendre à Palme, à Lespoie, à Audenaerde. f. 161 v.
128°. Litteræ *Philippi Flandriæ et Viromanduæ comitis,* quibus burgenses de novo oppido de *Dunkerka* ab omni theloneo, excepto theloneo *Sti Audomari,* liberos declarat. Ibid.
129°. Ce que l'abbé de Henam doit prendre à son wienage à Audenaerde. f. 162.
130. Ce que l'abbé de Henam doit prendre à son wienage qu'il a eu contre l'abeie de Henam. Ibid.
131°. Ce que le sire de Rodes doit prendre à son wienage à Rodes. Ibid.
132°. Ce que l'abbé de St-Pierre de Gand doit prendre à son wienage de de Lespoie de Gand. f. 162. v.
133°. Ce que messire Mathias de St-Bavon doit prendre à son wienage, à Gand. Ibid.
134°. Ce que le châtellain de Gand, monseigneur Rogier de Mortaingne et le sire Daiso doivent prendre à leur wienage en la rivière de l'Escaut et en toute la banlieue f. 163.
135°. Ce que messire Robert de Flandre doit prendre à son wienage à Tenremonde. f. 163 v.
136°. Ce que madame la comtesse de Flandre et de Haynau doit faire prendre à son wienage à Rupelmonde. f. 165 v.
137°. Ce que madame la comtesse de Flandre et de Haynau doit faire prendre à son wienage à Valenciennes. f. 166 v.
138°. *Theloneum Gandense* infra oppidum, datum a *Balduino Constantinopolitano* Flandriæ et Hannoniæ comite, idus julii 1199, a quo sequentia thelonea constituta sunt. f. 167.
139°. Theloneum ad pontem *Brabantiæ*. f. 168 v.
140°. Theloneum *Wasselini*. f. 169.
141°. Theloneum quod datur ad portam *Tronchinensem*. f. 170.
142°. Theloneum de *Roden*. f. 170. v.
143°. Elemosina quæ datur ex gratia ad pontem lapideum sancti Jacobi. f. 171.
Telle est la liste que nous avons copiée du catalogue de M. Voisin.

CHAPITRE II.

THONLIEUX.

PREMIÈRE DIVISION.

TRAITÉS GÉNÉRAUX.

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13261		(*Titre*). Lyste van de goeden waren ende coopmanschappen die tot noch toe by placcate zyn verboden gheweest. LE CANDÈLE.	Bombasynen in Enghe-land.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1610
13263		(*Titre*). Ordonnantie nopende de thollen, int' jaer 1617, tot 1622. LE CANDÈLE.	In den eersten.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	1617
13272		(*Titre*). Lyste van eenighe inne-komende ende uytgaende waren. LE CANDÈLE.	Eersame, besondere goede vrienden, enz.	Flamande. In-quarto. Chyrotype.	1629
12548		(*Titre*). Mémoire pour la suppression des thonlieux et comptoirs internes, dans les Pays-Bas. LE CANDÈLE.	Là où il y a du commerce, il y a des douanes.	Francaise. In-folio.	XVIII 2/3

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
16256	Peterus Van Overloope.	429. (*Van Hulthem*). Recueil d'ordonnances et d'autres actes du 17e et du 18e siècles, de tous les thonlieux qui se lèvent aux bureaux des droits de Sa Majesté Impériale et Royale, dans les provinces de Flandre, de Brabant et de Malines, tant par eau que par terre, en 1753. Ce manuscrit renferme une carte au lavis du pays de Dendermonde, des lettres et armoiries du souverain (Philippe IV), supérieurement enluminées et rehaussées en or. Les ordonnances touchant ces thonlieux ont été imprimées séparément et à des époques éloignées : elles se trouvent toutes réunies en ce beau volume Mss. (*Extr. V. H.*) LA COMTESSE D'YVE.	Philippe, par la grâce de Dieu.	Française. In-folio.	1753
		DEUXIÈME DIVISION. TRAITÉS SPÉCIAUX.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — THONLIEUX DE BRABANT ET DE ZÉLANDE.			
16961		648. (*Van Hulthem*). Dit zyn die ghene die vry syn en waren vry in 't tolhuys van Ruppelmonde; d'lant van Waes; d'lant van Beveren, enz.; item van Brussel, Loven, Antwerpen, Biervliet, enz.	Dits die vryheyt.	Flamande. In-folio.	1472
13224		*Tarif d'Anvers, en* 1516. (*Voir le : Zeeuwsche toll*). LE CANDÈLE.	Hierna volghet.	Flamande. In-folio.	XVI $^2/_3$
13225		(*Titre*). Ordonnantie van den Zeeusschen Tolle, beghinnende, anno 1519 (*pour Anvers*). Ordonnantie op de fraulden, (*jaer* 1519). Ordonnantie van den ontfanck van den geleede van Romersberge oft t'shertogen, van Brabant assyse. LE CANDÈLE.	Kaerle, enz., alsoo wy by diversche.	Flamande. In-folio.	XVI $^2/_3$
17097		692. (*Van Hulthem*). Ordonnantie van den Zeeuschen tolle, beginnende 1519 tot anno 1533. DES ROCHES.	Kaerle, enz., also wy.	Flamande. In-folio.	XVII $^2/_3$
16327		452. (*Van Hulthem*). Ordonnantie nopens de Zeeuschen thol, binnen Antwerpen; 1 july 1623. L'ABBÉ BRASSEUR.	Philips, enz. Allen den ghenen.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1623
17426		793. (*Van Hulthem*). Instructie van de tholcamer van 'SHertogenbosch; 8 november 1532. L'ABBÉ BRASSEUR.	Kaerle, enz., alsoo wy onlanckx.	Flamande. In-folio. Authent.	XVII $^2/_3$
14184		(*Titre*). Materie nopens de thollen van Brabant, extract uyt het reglement van het jaer 1532.	Alvooren dien genoteert.	Flamande. In-folio.	XVII $^2/_3$
13100		(*Titre*). Instructions données au S. Martinez, greffier de la Chambre de thonlieu. LE CANDÈLE.	Ceux du Conseil des domaines et finances.	Française. In-folio. Authent.	1707
12457		(*Titre*). Commission de juge aux tonlieux du département de Bruxelles pour M. le conseiller De Wynants. LE CANDÈLE.	Comme par la promotion.	Française. In-folio. Authent.	XVIII $^2/_3$
13670		(*Titre*). Mémoire ou recueil des pièces servantes à établir la franchise de tonlieux, de ce duché de Brabant, ainsi que des autres tonlieux en faveur des bourgeois de la ville de Louvain. LE CANDÈLE.	Il est à observer.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12456		*Pièces diverses concernant les thonlieux de Brabant.* LE CANDÈLE.	Ordonnance et liste.	Fr. Fl. In-folio.	XVIII ²/₃
15252		78. (*Van Hulthem*). *Projet de règlement pour la Chambre des thonlieux à Bruxelles; de l'an 1749.* LA COMTESSE D'YVE.	Onderright synde, dat verscheyde disputen.	Flamande. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — THONLIEUX DE FLANDRE.			
16842		600. (*Van Hulthem*). Droits de thonlieux en Flandre, avec une liste des noms de ceux qui y ont des rentes affectées; années 1712—1717. NUEWENS.	Déclaration du revenu.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16873	La Chambre des comptes.	613. (*Van Hulthem*). *Pièces diverses concernant l'administration des thonlieux de Flandre :* Mémoire, déduction et réflexions pour répondre à la lettre en date du 19 Xbre 1720... au bailli de la Souveraine Chambre légale de S. M. en Flandres, par Messieurs de la Chambre des comptes de Sa Majesté. Suit la rescription. NUEWENS.	Avant tout à réfléchir.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
16874		613. (*Van Hulthem*). Rapport sur les lettres du Conseil des finances, écrites à la Chambre, le 25 janvier et 25 avril 1736, etc., jusqu'en 1738. Ce rapport concerne les thonlieux de Flandre. NUEWENS.	Ces lettres seront lues.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
13058		(*Titre*). Project tot vernietingheden general der thollen, binnen Vlaenderen. LE CANDÈLE.	Omme het welcke.	Flamande. In-folio. Authent.	1736
		TROISIÈME SUBDIVISION. — THONLIEUX DE MALINES.			
17231		751. (*Van Hulthem*). Tol boeck tot Mechelen, anno 1391. Suit une pièce imprimée sur la perception du droit de tonlieux de Malines, en 1609. VERDUSSEN.	Dit es 't recht van den tolninsse van Mechelen.	Flamande. In-folio.	XV ¹/₃
		TITRE XVIII. DOUANES.			
		CHAPITRE PREMIER. DROITS ET TARIFS GÉNÉRAUX.			
12626	L'infante Isabelle, souveraine des Pays-Bas.	(*Titre*). Lettre au gouverneur de Wesel, touchant les prises des marchandises qui viennent et passent par les pays neutres; du 5 décembre 1625. Suit le règlement concernant les butins faits sur l'ennemi, du 12 décembre 1625. Voir à la marine et navigation ce même article concernant le pillage, etc. LE CANDÈLE.	Nous ordonnons à tous.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
12512		(*Titre*). Mémoire individuel des inconvénients de l'admodiation générale des droits d'entrée et de sortie. LE CANDÈLE.	S'il était nécessaire.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
13153		(*Titre*). État général des produits de tous les bureaux des droits d'entrée et du ressort de la Chambre des comptes du roi, pour l'année 1681. LE CANDÈLE.	Gages du receveur.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
15338		80. (*Van Hulthem*). Des fraudes de droits d'entrée et de sortie sur la frontière de la Campine; du 2 mars 1708. Autres pièces sur les douanes du 30 avril 1709, du 23 janvier 1715, etc. LA COMTESSE D'YVE.	Leurs Exces ayant esté informées.	Française. In-folio. Authent.	1708
15340		80. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant les droits d'entrée et de sortie; des années* 1715 à 1718. LA COMTESSE D'YVE.	Ceux du Conseil des domaines et finances.	Française. In-folio. Authent.	XVIII $^2/_3$
16231	Mac Neny.	414ª. (*Van Hulthem*). Différents rapports et avis sur les droits d'entrée et de sortie, sur les licentes, les tonlieux, les domaines et autres objets de finances, jusqu'au 4 décembre 1716. Tome 1er. NUEWENS.	Il y a deux tarifs généraux.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
16232	Du même Mac Neny.	414b. (*Van Hulthem*). *Idem. Du* 9 *décembre* 1716 *au* 27 *octobre* 1717. Tome 2. NUEWENS.	J'eus l'honneur de représenter.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
16233	Du même Mac Neny.	414c. (*Van Hulthem*). *Idem. Du* 30 *octobre* 1717 *au* 27 *janvier* 1718. Tome 3. NUEWENS.	J'ai vu et examiné.	Française. In-folio.	XVIII $^1/_3$
12525		(*Titre*). Réglement général pour la conduite de tous les receveurs, contrôleurs, commis et gardes des droits d'entrée et de sortie aux Pays-Bas; du 15 février 1731. LE CANDÈLE.	Tous les receveurs, contrôleurs, etc.	Française. In-quarto.	XVIII $^2/_3$
12524		(*Titre*). Instruction et réglement pour la conduite des contrôleurs des droits d'entrée et de sortie; du 26 novembre 1731. LE CANDÈLE.	Estant informé que quelques commis.	Française. In-folio.	1735
16244	Le baron de Sotelet.	420ª. (*Van Hulthem*). Registre général concernant la recette spécifique des droits d'entrée, sortie, thonlieux, etc., de S. M. I. et C. en ses Pays-Bas; commençant le 1er de janvier 1732, finissant le 31 de décembre 1733. Tome 1er.	Abbeelen, 161, etc. Bureau de Bruxelles, 1732.	Française. In-folio.	1732
16245	Du même baron de Sotelet.	480b. (*Van Hulthem*). Idem. Tome 2.	Bureau de Bruxelles, 1733.	Francaise. In-folio.	1733
15296		80. (*Van Hulthem*). Acte regulatif, concernant la perception des droits d'entrée et de sortie et autres de S. M.; du 9 juin 1734. LA COMTESSE D'YVE.	S. A. S. informée que les Estats.	Fr. Fl. In-folio. Authent.	1734
12458		*Pièces concernant les droits d'entrée et de sortie aux Pays-Bas, pour les années* 1734, etc. LE CANDÈLE.		Française. In-folio.	1734
15300	Le prince Charles, gouverneur-général.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance du Conseil des domaines et finances qui enjoint aux batteliers, chartiers, etc. etc., de déclarer leurs marchandises aux bureaux ou potteaux aux armes de S. M., soit à leur entrée ou à leur sortie, sous peine de confiscation; du 28 juin 1760. LA COMTESE D'YVE.	Qu'à l'avenir les batteliers.	Française. In-folio. Authent.	1760
12981	Marie-Thérèse, Impératrice-Reine	(*Titre*). Projet d'édit concernant la repression de la fraude. LE CANDÈLE.	Quoique dans l'imposition.	Française. In-folio.	1755

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
12526	De la même Marie-Thérèse, Impératrice-Reine.	(*Titre*). Édits du 2 décembre 1755 et du 31 septembre 1766, concernant la fraude et les droits d'entrée et de sortie. LE CANDÈLE.	Marie-Thérèse, etc, quoique.	Française. Chyrotype. In-folio.	XVIII ²/₃
17108		696. (*Van Hulthem*). Requête du magistrat d'Anvers aux États de Brabant, après l'inauguration de l'empereur Léopold II, pour obtenir des changements au tarif des douanes. Autre requête présentée à l'empereur François II, le 28 novembre 1793, quelques mois avant son inauguration. NUEWENS.	Nous venons de renouveler.	Française. In-folio. Autenth.	1771 et 1793
		CHAPITRE II. LICENTES ET PASSEPORTS.			
17533		803. (*Van Hulthem*). Tarif du droit de licentes en 1597.—Nieuwe liste van het recht van licenten, van 1597.—Placcaert nopende t' verbodt van communicatie, traffycke en coopmanschappe met Hollandt, Zeland, enz., 1599. Voir à la page 410—(862) précédente, les semblables défenses.	Philippe, etc. Comme il soit.	Fr. Fl. In-folio. Imprimé.	1597
13270		*Pièces diverses concernant les licentes, les tarifs et les douanes, sous le règne d'Albert et Isabelle.* LE CANDÈLE.	D'officien van licenten.	Fr. Fl. In-folio.	XVII ²/³
13827		*Ordonnance qui défend de porter des vivres aux troupes françaises; du 18 novembre 1667.* LE CANDÈLE.	Comme par la violente.	Française. In-folio. Imprimé.	1667
15319	Maximilien Emmanuël, gouverneur-général.	80. (*Van Hulthem*). Formulaire de passeport, pour l'intendance de Namur ; fait au camp de Lennick S^t.-Quintin, le 1er 8bre 1695. LA COMTESSE D'YVE.	Laissez librement et seurement passer et repasser.	Française. In-folio. Authent.	1695
15335	Du même Maximilien Emmanuël, gouverneur-général.	80. (*Van Hulthem.*) Défense aux marchands voituriers de faire escorter leurs marchandises par des gens armés, pour passer sur les terres du Roy; du 21 octobre 1700. LA COMTESSE D'YVE.	S. A. E, estant informée par les officiers.	Française. In-folio. Authent.	1700
15323		80. (*Van Hulthem*). Réglement général pour la conduite de tous les receveurs, contrôleurs, visiteurs, commis et gardes des droits de tonlieu, d'entrée, de sortie, de transit et autres de S. M. I. et C. dans ses Pays-Bas. LA COMTESSE D'YVE.	1er Que tous les receveurs collecteurs.	Française. In-folio.	1718
15319		80. (*Van Hulthem*). *Ordonnance concernant les passeports; du 16 juillet 1702.* LA COMTESSE D'YVE.	S. A. E. L. ayant égard.	Francaise. In-folio. Authent.	1702
15336		80. (*Van Hulthem*). Ordonnance pour la signature des acquits et passeports, à l'usage des commis et subalternes, par les officiers principaux de chaque département; du 13 avril 1717. LA COMTESSE D'YVE.	Estant informé que dans les comptoirs.	Française. In-folio. Authent.	1717
16036		337. (*Van Hulthem*). Formules de lettres de marque et de passeport du prince Eugène et de ses successeurs. COBENTZL.	Le traité de paix.	Française. In-quarto.	XVII ᵈ/₃
17564		804. (*Van Hulthem*). Tarif des droits pour S. M. la reine de Hongrie sur les passeports de guerre, qui seraient distribués dans les Pays-Bas, et dans les pays ennemis qui y répondent; du 8 juin 1746. NUEWENS.	Pour une personne.	Française. In-folio. Imprimé.	1744

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		CHAPITRE III. PONT-PENNING (DROITS DE BALANCE).			
13426		(*Titre*). Placcaert op de pont-penningen, salarissen. LE CANDÈLE.	Philips, enz., alsoo overmids.	Flamande. In-folio.	XVI $^1/_3$
17110		696. (*Van Hulthem*). Pièces concernant les demandes d'exemptions du droit de pont-geld, sur les manufactures et fabriques intérieures du pays; du 11 mai 1768. NUEWENS.	Rapport nous ayant été fait.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
		CHAPITRE IV. DOUANES PROVINCIALES.			
		PREMIÈRE DIVISION. DOUANES DU LIMBOURG.			
15302	Marie-Élisabeth, gouvernante-générale.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance concernant la levée des droits dans la province de Limbourg; du 18 août 1729. LA COMTESSE D'YVE.	S. A. S. ayant été informée.	Française. In-folio. Authent.	1729
15335	Le prince Charles, gouverneur-général.	80. (*Van Hulthem*). Régulative pour la perception des droits dans la province de Limbourg; du 30 janvier 1755. LA COMTESSE D'YVE	1° La sortie des armes et de la poudre.	Française. In-folio. Authent.	1755
		DEUXIÈME DIVISION. DOUANES DU PAYS DE LUXEMBOURG.			
12514	Le duc de Villa-Hermosa, gouverneur-général et les États de Luxembourg.	(*Titre*). Extrait du traité fait entre le duc de Villa-Hermosa et les députés de l'État de Luxembourg, touchant les douanes et finances; du 26 janvier 1678. LE CANDÈLE.	Pour bénéficier la province de Luxembourg.	Française. In-folio.	1678
13909		(*Titre*). Tarif pour la levée des droits d'entrée, sortie et transit, dans la province et duché de Luxembourg et comté de Chiny; du 1er juillet 1717. Suivent d'autres pièces concernant les douanes. LE CANDÈLE.	Acier, le cent pesant.	Française. In-folio. Chyrotype.	1717
15317	Le marquis de Herzelles.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance touchant la déclaration des marchandises, etc., dans le Luxembourg; du 2 décembre 1752. LA COMTESSE D'YVE	Ceux du Conseil des domaines et finances.	Française. In-folio. Authentiq.	1752
13899		*Pièces concernant le transit dans la province de Luxembourg, avec des remarques sur le projet de tarif des douanes.* LE CANDÈLE.	S. A. R. ayant gracieusement.	Française.	XVIII $^a/_3$
		TROISIÈME DIVISION. DOUANES DE NAMUR.			
13802	Le marquis de Castel Rodrigo.	(*Titre*). De la confiscation ou calenge de 29 chevaux, par la garnison de Namur; du 28 septembre 1667. LE CANDÈLE.	Nous ayant été représenté.	Française. In-folio.	1667

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13825	Les États de Luxembourg.	*Plaintes portées au procureur-général de Namur, concernant l'atteinte donnée au privilége de l'an 1199, par la confiscation d'un troupeau de moutons passagers.* Voir aux articles concernant les chevaux et moutons, pages 402—(854) précédentes. LE CANDÈLE.	Suivant les anciens concordats.	Française. In-folio. Authent.	XVII $^{1}/_{3}$
		CHAPITRE V. TRAITÉS SPÉCIAUX DU TRANSIT.			
16209		402. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant le transit; années 1731-1757.*	(*Voir passim dans le volume*).	Fl. Fr. Imprimé.	XVIII $^{2}/_{3}$
15310	Marie-Élisabeth, gouvernante-générale.	80. (*Van Hulthem*). *Diverses ordonnances concernant le commerce de transit.* LA COMTESSE D'YVE.	(*Voir passim dans le volume*).	Française. In-folio. Authent.	XVIII $^{2}/_{3}$
15315	Le prince Charles, gouverneur-général.	80. (*Van Hulthem*). Ordonnance en interprétation du règlement concernant l'entrepôt et le transit modéré; du 9 août 1752. LA COMTESSE D'YVE.	Art. 1er. Les négociants et autres qui feront.	Française. In-folio. Authent.	1752
15336	Marie-Élisabeth, gouvernante-générale.	80. (*Van Hulthem*). Règlement pour les contrôleurs des droits sur le commerce de transit; du 26 novembre 1735. LA COMTESSE D'YVE.	Étant informé que quelques contrôleurs.	Française. In-folio. Authent.	1735
17111		696. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant le transit par Lillo, Dormal et Louvain, des laines d'Espagne et cuirs à poil provenant du commerce d'Amsterdam.* NUEWENS.	Les permissions particulières.	Française. In-folio.	1794
13022	Les États de Flandre.	(*Titre*). Demande au gouverneur-général pour obtenir le transit en France. LE CANDÈLE.	Il s'agit actuellement de régler, etc. Les députés, etc.	Française. In-folio. Authent.	1751
13023		(*Titre*). *Pièces pour le transit des marchandises de Hollande, par le Brabant.* LE CANDÈLE.	Liste d'expéd.	Française. In-folio.	1754
13025	Neny, Van Heurck, Cobentzl, etc.	*Conférences diverses pour le transit.* LE CANDÈLE.		Française. In-folio.	1754
13026	Du même Van Heurck et Cobentzl.	(*Titre*). Consulte et tarif pour le transit d'Ostende à Liége, vers l'Allemagne. LE CANDÈLE.	Dans l'écrit que je prépare.	Francaise. In-folio. Authent.	1754
12532	L'official du bureau.	(*Titre*). Recueil abrégé des dispositions pour le transit. Par ordre alphabétique. LE CANDÈLE.	La valeur de chaque partie.	Française. In-folio.	1777
		CHAPITRE VI. DOUANES DE L'ACNIEN ROYAUME DES PAYS-BAS.			
18065		(*Titre*). Exportations et importations dans le royaume de Belgique (*sic*), pendant les années 1816 à 1818. Cet article est enregistré ici, après la rédaction de l'inventaire. D'OTRENGE.	Pommes de terre.	Française. In-folio.	XIX $^{1}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		TITRE XIX. INSTRUCTION PUBLIQUE, SCIENCES ET ARTS.			
		CHAPITRE PREMIER. UNIVERSITÉS.			
		PREMIÈRE DIVISION. UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.			
		PREMIÈRE SUBDIVISION. — COLLECTIONS DE STATUTS ET PRIVILÉGES.			
5162		*Copie des statuts et priviléges de l'université de Louvain.* SOCIET. JESU IPRIS.	Universis et singulis.	Latine. In-folio.	1441
13695		(*Titre*). Liber privilegiorum et statutorum universitatis Lovaniensis. Recueil d'ordonnances et d'autres pièces imprimées et manuscrites, concernant l'université de Louvain. S^{ti} MARTINI LOVANIENSIS.	Martinus, etc. Sapientiæ.	Latine. In-folio.	1537
13696		(*Titre*). Statuta privilegia universitatis Lovaniensis; 9 februarii 1537.	Cum provida mater.	Latine. In-folio.	1537
7892		*Bulles, diplômes, titres divers concernant l'université de Louvain.*	Copia bullæ fundationis studii Lovaniensis, etc. Rector et alma universitas.	Lat. Fl. In-folio.	XVI ²/₃
4278		(*Titre*). Statuta universitatis et oppidi Lovaniensis. AUGUSTINI LOVAN.	Rector et alma universitas.	Latine. In-quarto.	XVII ¹/₃
14624		(*Titre*). Inventarium ex libro secundo rectorum pædagogii Porcensis, qui incipit ab anno 1613, sub decanatu D. Eustatii Broechere, ultimâ septembris et finitur ad annum 1625 sub decanatu Dⁿⁱ Hersemaker. BIBL. PÆDAGOGII PORCENSIS.	In hoc libro 1°, 2°.	Latine. In-folio.	XVII ¹/₃
		DEUXIÈME SUBDIVISION. — HISTOIRE.			
11920		(*Titre*). Recherches historiques sur l'origine et la fondation de l'université de Louvain.	Placuit aliquot Belgii episcopis.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
14997		(*Titre*). Recherches sur l'origine et les constitutions de l'université de Louvain.	Les recherches historiques.	Française. In-folio.	XVII ᵈ/₃
6691		(*Titre*). De universitate Lovaniensi.	Joannes IV, Brabantiæ Dux.	Latine. In-folio.	XVIII ²/₃
3851	Leonardi Lessii.	(*Titre*). Responsio ad antapologiam venerabilis facultatis sacræ Theologiæ, universitatis Lovaniensis.	Optabamus equidem.	Latine. In-quarto.	XVII ²/₃
17580		811. (*Van Hulthem*). Mémoire pour la défense de l'université de Louvain.	SS. Trinitatis invocato nomine.	Latine. In-folio.	XVII ²/₃
13761		*Plaintes des évêques contre l'université de Louvain, concernant le Jansénisme.* LE CANDÈLE.	Les évêques soussignés des Pays-Bas.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13711		*Analyse de documens historiques concernant l'université de Louvain, des années* 1627 à 1725. LE CANDÈLE.	Résolution que l'on tient.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
13902		*Pièces historiques concernant l'université de Louvain.* LE CANDÈLE.	L'université de Louvain.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
17584		814. (*Van Hulthem*). S'il est utile et convenable pour le bien public et l'honneur de l'université de Louvain, d'y enseigner le droit public? Autres pièces authentiques ayant rapport à la même matière, en date de l'an 1754, époque à laquelle ce cours fut établi à l'université de Louvain. LA COMTESSE D'YVE.	L'affirmative peut aisément.	Française. In-folio.	XVIII ²/₃
17585		814. (*Van Hulthem*). Thèses sur le droit public soutenues en l'université de Louvain. LA COMTESSE D'YVE.	Exemplum thesium.	Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
17588	Le docteur Marant.	816. (*Van Hulthem*). Mémoire concernant l'université de Louvain. A la fin du volume, Mr Van Hulthem a ajouté un extrait Ms de l'acte de suppression de cette université et le réglement de l'impératrice reine, du 13 février 1755 pour la même université. Bruxelles, 1755, de 29 pp in-folio. Ce mémoire, écrit vers la fin de 1778, fait connaître exactement les leçons données à cette époque, les abus qui régnaient et les moyens propres à les corriger. Marie-Thérèse, ayant réformé les écoles des humanités, désira également porter l'amélioration dans l'université de Louvain qui, depuis plusieurs années, était, par suite de nombreux abus, singulièrement déchue de son ancienne splendeur Le ministre, pour exécuter les intentions de l'impératrice, s'était adressé, par une lettre du 18 avril 1778, à un des membres le plus distingués de l'université, par ses connaissances et son jugement; celui-ci indique dans ce mémoire ce qu'il y avait à changer ou à réformer pour l'avantage des sciences et pour l'honneur de l'université. Mr le docteur Marant, a avoué à M. Van Hulthem, étant à Bruxelles au mois de mai 1811, qu'il a écrit ce mémoire à la demande du prince de Starhemberg, plénipotentiaire de l'impératrice. (*Extr. V. H*)	Pour répondre aux intentions de S. A. le ministre plénipotentiaire.	Française. In-folio.	1778
17591	Leclercq, membre du Conseil-d'État, Lambrechts.	817. (*Van Hulhem*). Rapport sur l'université de Louvain. Ce mémoire curieux fait connaître l'état de l'université de Louvain, immédiatement avant les troubles de la Belgique, ainsi que les changements qu'on croyait nécessaire d'y introduire; il fut envoyé à l'empereur en 1766. En tête du Mss. se trouve une note de Mr Lambrechts, alors professeur en droit de cette université, et plus tard ministre de la justice en France. (*Extr. V. H.*) LA COMTESSE D'YVE.	L'époque de l'établissement.	Française. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
17567	J.-N. Paquot.	805ª. (*Van Hulthem*). Fasti academici Lovaniensis, ab initio, ad annum 1577. Tome 1er. PAQUOT.	Adrianus, etc., theologica facultas.	Latine. In-folio. Autogr.	XVIII ᵈ/₃
17568	Ejusdem Paquot.	805ᵇ. (*Van Hulthem*). Idem. Ab anno 1577 ad finem XVIII sæculi. Tome 2. PAQUOT	Bibliotheca publica.	Latine. In-folio. Autogr.	XVIII ᵈ/₃
7605		(*Titre*). Concordia inter episcopum et prælatos Leodienses, necnon studium Lovaniense, 2 9bris 1428.	Universitas, etc., universis et singulis præsentes, etc.	Latine. In folio.	XVI ᵈ/₃
10935	Eugenii, papæ IV.	(*Titre*). Concordata episcopi et prælatorum ecclesiæ Leodiensis cum universitate Lovaniensi, auctoritate Eugenii papæ IV. data 4 Kal. Aug. 1431.	Eugenius, episcopus, etc. Licet.	Latine. In-folio.	XVI ²/₃
13665	Eugenii, papæ IV.	(*Titre*). Concordata inter episcopum Leodiensem et universitatem Lovaniensem, cum confirmatione Summi Pontificis Eugenii papæ IV. LE CANDÈLE.	Eugenius, etc. Licet susceptâ curâ.	Latine. In-folio.	XVI ¹/₃

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
10923	Albrechts, hertog van Saxen, stedehouder.	(*Titre*). Brief aen de stadt ende universiteyt van Loven; in't jaer 1489.	Hoch geborene.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
13313		(*Titre*). Placaet daermede die universiteyt van Loven geconsenteert de conservatorie te mogen gebruyken; 8 décembris 1515. LE CANDÈLE.	Charles, etc. De la part de notre fille l'université.	Française. In-folio.	XVI $^{2}/_{3}$
14421		(*Titre*). Copie daermede die van de universiteyt van Loven geconsenteert, enz., (1520).	Charles, etc. De la part, etc.	Fr. Fl. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
7621	Philippe II, roi d'Espagne.	(*Titre*). Placcaet ende ordonnantie ons heeren des coninex, inhoudende verbode in eenige vrempde universiteyt ofte scolen, (uytgenomen Romen), te gaen studeeren, oft resideren.	Onsen heeren getrouwen.	Flamande. In-folio.	XVI $^{d}/_{3}$
6984	Pii, papæ V.	(*Titre*). Bulla, anno 1569, die 12 februarii. Cette bulle concerne l'université de Louvain et les prébendes de l'église de St-Pierre en ladite ville.	Supernæ dispositionis.	Latine. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
15272	Pauli, papæ V.	78. (*Van Hulthem*). *Explication de l'indult du pape Paul V, daté de l'an 1616, et des concordats germaniques, au sujet du droit de nomination de la faculté des arts en l'université de Louvain.* LA COMTESSE D'YVE.	Dit indult behelst.	Flamande. In-folio.	XVIII $^{d}/_{3}$
15221		78. (*Van Hulthem*). *Pièces concernant la visite de l'université de Louvain, en 1617.* LA COMTESSE D'YVE.	Deputatio. Die martis ultimâ.	Latine. in-folio.	XVIII $^{2}/_{3}$
17572	(*P.-M. Duchateau*).	808. (*Van Hulthem*). Visitatio universitatis Lovaniensis, facta de mandato Alberti et Isabellæ, anni 1617. — Statuta ejusdem universitatis, annorum 1630 et 1639.	Albertus et Isabella Clara.	Latine. In-quarto.	1617
4279		(*Titre*). Visitatio principis Alberti et Isabellæ, ad universitatem Lovaniensem; anno 1617.	Albertus et Isabella Clara.	Latine. In-quarto.	XVII $^{1}/_{3}$
3244		Idem.	Albertus et Isabella Clara.	Latine. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$
17574		808. (*Van Hulthem*). Statuta almæ universitatis Lovaniensis, innovata anno 1630.	Rector et alma universitas.	Latine. In-quarto.	1716
17575		808. (*Van Hulthem*). Idem, innovata anno 1639.	Decanus et facultas artium liberalium.	Latine. In-folio.	1716
17250		763. (*Van Hulthem*). De jurisdictione conservatoris universitatis Lovaniensis et rectoris. Il y a d'autres pièces y relatives dans ce recueil. VERDUSSEN.	Conservator facultatem habet.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
13315		(*Titre*). Copia privilegiorum pro suppositis universitatis Lovaniensis. LE CANDÈLE.	Martinus, etc. Qui creditum.	Latine. In-folio.	XVII $^{2}/_{3}$
13718		*Sauve-gardes à plusieurs personnes de l'université de Louvain.* LE CANDÈLE.	Pour les religieuses du tiers ordre, etc., etc.	Lat. Fr. Fl. In-folio.	XVII $^{1}/_{3}$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
14170		(*Titre*). Materie van jurisdictie en privilegie van de universiteyt van Loven. (*Commence*). Griefs ende redenen van betrecken van J.-F. Ameye, advocaet in den Raed van Vlaenderen, enz., ieghers Jacques Hacqorest, regent van de pedagogie van den Valk tot Loven. Cette cause fut plaidée devant le conseil de Flandre.	J. Ameye, advocat.	Flamande. In-folio.	XVII $^2/_3$
11921	Parmentier.	(*Titre*). Deductio summaria rationum, ob quas universitas Lovaniensis censet studiosos suos non esse cogendos habitare in seminariis episcoporum ut ad ordines admittantur ; collectore Antonio Parmentier S. T. D. 1708. Voir plus loin, n° 17582.	Placuit aliquot.	Latine. In-folio.	1708
13402		(*Titre.*) Responsum jurisconsultorum, datum Lovanii, 17 septembris 1632, ad casum an sententia Concilii Brabantiæ facultative obliget ad duorum sacerdotum interventionem præter vel contra tenorem primi indulti. Le Candèle.	Pius quartus indulto suo.	Latine. In-folio.	XVII $^1/_3$
14187		(*Titre*). Materie van gheestelyke maintenue avertissement omme Ph. De Lespaul, in materie van gheestelyke maintenue, teghen de universiteyt van Loven. Cette cause a été plaidée devant le conseil de Flandre.	Om Philippe de Lespaul.	Flamande. In-folio.	1671
16649		549. (*Van Hulthem*). Resolutie in *faveur* van de universiteyt ende faculteyt der arten binnen Loven, van wegens HH. EE. MM. de Staten-Generael, nopens de privilegie van den bisschop van Doornick, enz.; 21 mai 1710.	Is gehoort.	Flamande. In-folio.	1710
12720		(*Titre*). Sur ce que l'université de Louvain serait sujette privativement au Conseil de Brabant et au Grand-Conseil? Le Candèle.	Bien que le conseil de Brabant.	Française. In-folio.	1721
13708		(*Titre*). Privilegia Lovaniensia non possunt habere locum in patriâ Luxemburgi, diocesis Trevirensis. Le Candèle.	Ad hoc delucide probandum.	Latine. In-folio.	XVIII $^d/_3$
13709		(*Titre*). Mémoire concernant l'exemption de l'université de Louvain, de l'inspection et de la jurisdiction de l'évêque diocésain. Le Candèle.	Il est notoire que par l'usage.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
13712		*Lettres à l'impératrice-reine concernant l'université de Louvain, sur l'avis de l'évêque de Gand et concernant la résidence des séminaristes.* Le Candèle	Le recteur et ceux de l'université.	Française. In-folio.	XVIII $^2/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17582	L'université de Louvain.	813. (*Van Hulthem*). Mémoire présenté à S. M. l'impératrice-reine par ceux de l'université de Louvain, contre Mgr. l'évêque de Gand, prétendant de forcer les élèves de ladite université à demeurer dans son séminaire pour être admis à la tonsure cléricale, et aux ordres majeurs et mineurs. (*On y trouve encore*) : 1° Décret en faveur de l'université, contre l'évêque de Gand, en date du 23 février 1750. 2° Décret de même nature contre l'évêque de Tournay ; du 22 mars 1757. Voir à la page précédente, n° 11921. DE NÉLIS.	Le recteur et ceux de l'université.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
17583	La faculté des arts de l'université de Louvain.	812. (*Van Hulthem*). Motif de droit, pour la faculté des arts de l'université de Louvain, contre les proviseurs du séminaire d'Anvers. DE NÉLIS.	Il s'agit de la cure de Grobendonck.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
17589	Marie-Thérèse.	816. (*Van Hulthem*). Règlement de l'impératrice reine, pour l'université de Louvain ; du 13 février 1755. DE NÉLIS.	Marie-Thérèse, etc. Les princes nos prédécesseurs.	Française. Imprimé.	1755
14623	Marie-Thérèse et Joseph II.	*Édits et actes concernant l'université de Louvain, du 13 février 1755, du 12 octobre 1757 et lettre de l'an 1783.*	Marie-Thérèse, etc. Les princes nos prédécesseurs.	Fr. Fl. Imprimé. In-folio.	XVIII $^2/_3$
13697		*Actes et pièces concernant l'administration de l'université de Louvain, du 17e et du 18e siècle.* LE CANDÈLE.	Visa supplica.	Lat. Fl. In-folio. Chyrotype.	XVIII $^2/_3$
13698		*Autres actes et pièces concernant l'administration de l'université de Louvain.* LE CANDÈLE.	Omnibus has visaris.	Lat. Fr. In-folio. Chyrotype.	1787
17590		816. (*Van Hulthem*). Arrêté de l'administration centrale du département de la Dyle, qui supprime l'université de Louvain ; du 4 brumaire an VI. (25 octobre 1797). DE NÉLIS.	Vu la loi du 3 brumaire an IV.	Française. In-folio.	XIX $^2/_3$
		TROISIÈME SUBDIVISION.—PERSONNEL ET NOMINATIONS.			
7638	Sixti, papæ IV.	(*Titre*). Bulla nominationum de universitate Lovaniensi ; anno 1483, quarto kal. Maji.	Urget nos circa dominici gregis.	Latine. In-folio.	XIV $^d/_3$
12877	Charles V et Philippe II.	*Édits pour les nominations de la faculté des arts à l'université de Louvain.* Le premier est daté de Gand, du 10 mai 1531 et le second de Bruxelles, 22 septembre 1573. LE CANDÈLE.	Charles, etc. Comme ceux de la.	Française. In-folio. Chyrotype.	1531 1573

REPORT au No D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
7593	Charles V, empereur, duc de Brabant.	(*Titre*). Articles conceux et accordés sur le faict des nominations de la faculté des arts de l'université de Louvain; le 10 mars 1531 en la ville de Gand.	Premier, que nul ne pourra.	Française. In-folio.	XVI d/3
13707		(*Titre*). De examine nominatorum in universitate Lovaniensi. LE CANDÈLE.	Contendit De Kleiner. Dioc.-Trer.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17576		809. (*Van Hulthem*). De privilegiis nominationum universitatis Lovaniensis. DE NÉLIS.	Quot sint privilegia.	Latine. In-folio.	XVII 2/3
3441		(*Titre*). Tertius liber institutorum universitatis Lovaniensis. A prioratu Johannis Bourgeois de Montibus Hannoniæ, anno 1485, usque ad rectoratum Leonardi Willemaers; anno 1527.	Anno Domini 1485.	Latine. In-folio.	1527
13704		(*Titre*). Promotiones generales in artibus, universitatis Lovaniensis, ab erectione ejusdem, anno (1429) usque ad præsens, (*tempus*) ex libris originalibus facultatis artium collectæ. LE CANDÈLE.	Anno 1429 habita sunt.	Latine. In-folio.	1429 à 1797
17571	Foppens, Van Hulthem et De Servais.	807. (*Van Hulthem*). Promotiones in artibus, ab erectione universitatis Lovaniensis usque ad hæc tempora (circa 1760), ex libris originalibus facultatis artium, collectæ per J.-F. Foppens, philos. prof. primarium in pædagogio Lelii, deinde canonico, etc., cum continuatione usque annum 1799. Manuscrit autographe du savant Foppens, et continué par G.-J. De Servais. Celui-ci était fils de Joseph-François et de Catherine-Thérèse de Beaufort; il naquit à Braine-l'Alleud, le 15 juillet 1735, et mourut à Malines, le 21 mars 1807. Mr Van Hulthem a ajouté à ce manuscrit, d'importantes additions concernant la naissance, la mort et les fonctions de personnes qui y sont nommées. Il a ajouté à ce volume beaucoup de pièces intéressantes pour l'histoire de l'université de Louvain. (*Ex. V. H.*)	Anno 1429 habita sunt.	Latine. In-folio.	XVIII 2/3
17569	Foppens et S. T. H. Mechliniæ, archi-diacre; Van Hulthem.	806. (*Van Hulthem*). Doctores Sacræ Theologiæ Lovaniensis, ac Juris Utriusque, qui hunc titulum adepti sunt, annorum 1432-1798. Manuscrit original de J. F Foppens, écrit entièrement de sa main, avec des augmentations par Mr Van Hulthem jusqu'à l'année 1812. Ce Ms. précieux pour l'histoire de l'université de Louvain, et orné d'armoiries enluminées, n'a jamais été publié. FOPPENS.	Andreas de Capellâ.	Latine. In-folio. Chyrotype.	XVIII 2/3
17570		806. (*Van Hulthem*). Doctores Utriusque Juris qui titulum illum adepti sunt Lovanii, ab anno 1430 usque ad annum 1433. FOPPENS.	Promotio 1a. Anno 1430.	Latine. In-folio. Autogr.	XVIII 2/3
13701		(*Tire*). Liber Magni D. Rectoris, continens immatriculatos, ab anno 1734 usque ad annum 1776 Lovanii. LE CANDÈLE.	Rectoratus 4tus et 5tus. G. Mag.	Latine. In-folio.	1734 1776
13702		(*Tire*). Liber Magni D. Rectoris continens immatriculatos ab anno 1776, usque ad annum 1788, Lovanii. LE CANDÈLE.	Rectoratus 3us Serv. Verbeek.	Latine. In-folio.	1776 1788

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
13703		(*Titre*). Index foliorum promotionis in artibus, ab anno 1757 usque ad annum 1792, Lovanii. LE CANDÈLE.	1577. Van Alstein.	Latine. In-folio.	1757 1792
		QUATRIÈME SUBDIVISION. — COLLÉGES, ETC.			
17577		810. (*Van Hulthem*). *Requêtes et pièces processales concernant l'université de Louvain.* Cette collection de documents manuscrits est composée de lettres originales, de diplômes, etc., propres à éclaircir l'histoire de cette célèbre université, au XVIe et au XVIIe siècle. Il y a ensuite un recueil de pièces originales, de règlements, etc., des chambres de rhétoriques et de différents serments de la ville de Louvain, au commencement du XVIIIe siècle; mais ce recueil renferme, en grande partie, des requêtes et des pièces processales. (*Extr. V. H.*)	Remontrent très-humblement.	Lat. Fr. Fl. In-folio.	XVII-XVIII
13717		*Fondations diverses en l'université de Louvain.* LE CANDÈLE.		Latine. In-folio.	XVIII 1/3
13700		(*Titre*). Sequuntur instrumenta fundationum ad quas Antverpienses vocantur, in universitate Lovaniensi. LE CANDÈLE.	Fundatio Domini Simonis de Plaenen.	Lat. Fl. In-folio.	1768
11923		(*Titre*). Manuael van allen den renten, pachten en alderhande ander innecomingen, etc. Computus fundationum Majoris Collegii Lovanii; van 1a xbris 1546, tot 30 9bris 1547.	Gasthuys, enz. Manuael.	Flamande. In-quarto.	1546 1547
13699		(*Titre*). Computus proventorum ad œconomiam Majoris Collegii Lovanii. LE CANDÈLE.	Recepta, etc.	Latine. In-folio.	1768
13705		(*Titre*). Statuta collegii Myliani Lovanii; testamentum domini J. Mylii, piæ memoriæ, fundatoris Collegii, (anno 1619). LE CANDÈLE	Nos Joannes Ernestus.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
13706		(*Titre*). Statuta institutionis collegii Myliani, anno 1619. Précédé du testament de Mylius, daté du 1er juin 1596. LE CANDÈLE.	Nos Joannes Ernestus, etc.	Latine. In-folio.	XVIII d/3
17148		709. (*Van Hulthem*). Collegium Mechliniense Lovanii. Procédure concernant cette fondation.	Claudius Verrydt, sone van Petrus.	Flamande. In-folio.	XVII 2/3
17779		889. (*Van Hulthem*). Ordinationes et statuta pro directione collegii civitatis Mechliensis, in universitate Lovaniensi erecti. Avec la nomination de *C. Fr. Nélis*, aux fonctions de président dudit collége, le 22 août 1757. (*Extr. V. H.*) DE NÉLIS	Ut præfatum collegium.	Latine. In-folio. Authent.	XVIII d/3
17586	J. F. E. Mertens.	815. (*Van Hulthem*). Mémoire pour établir en faveur des régents et professeurs de philosophie et de ceux qui l'ayant été, parviennent à une présidence en l'université de Louvain, le droit qu'ils ont aux nominations, préférablement à ceux du collége de la Ste Trinité; du 19 novembre 1767. NUEWENS.	Rien ne peut exprimer.	Française. In-folio.	1767

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17587		815 (*Van Hulthem*). Précis des raisons alléguées par la faculté des arts, pour prouver la préférence au droit de nomination des régents et professeurs de philosophie, sur les régents et professeurs du collége de la Ste Trinité. Avec pièces justificatives.	Il a plu au gouvernement.	Française. In folio.	1767
15434		125. (*Van Hulthem*). Nomina dominorum dialcorum, in gymnasio SSmæ Trinitatis, ab anno 1763.	Franciscus Bonaert, Yprensis.	Latine. In-quarto.	1763
		CINQUIÈME SUBDIVISION. —DISCOURS ACADÉMIQUES ; PREMIER DE LOUVAIN, ETC. ETC			
12715	Philippe II, roi d'Espagne.	(*Titre*). Lettres-patentes du 14 juillet 1592, concernant un entretenement ordininaire de 6,000 florins par ans, assis sur les biens du feu prince d'Orange, pour le collége du Bon Pasteur. LE CANDÈLE.	Comme en l'an 1579.	Française. In-folio. Authent.	XVII ¹/₃
3320		(*Titre*). Statuta collegii, in almâ universitate Lovaniensi, a venerabili viro Dno ac Mgro Michaele Druitio instituti. Il y a dans ce même volume : 1° Requête du recteur de l'université de Louvain au roi Charles II, concernant les priviléges des suppôts de l'université, pour être jugés à Louvain, contrairement aux prétentions de ceux de Liége 2° Deductie voor den heere de Panneville, regent van Lelie.	Primo volumus.	Fl. Lat. In-folio.	XVII ᵈ/₃
1330	Caroli Viruli.	(*Titre*). Testamentum fundationis Pædagogiæ Lelii, Lovanii.	Ego Carolus Viruli.	Latine. In-folio.	XVIII ¹/₃
332[illegible]	H. De Hauterlé.	(*Titre*). Erectio, fundatio sive institutio humilis societatis sive confraternitatis septem juvenum innocentium, pauperum scholarium, facta per Henricum de Hauterlé scholasticum rect. eccl. S. Petri Lovanii, anno 1496.	Quoniam tamen hoc bonum.	Latine. In-folio.	XVII ᵈ/₃
17341		790. (*Van Hulthem*). Orationes dictæ Lovanii. Cette pièce est un discours académique de l'ancienne université. DE NÉLIS.	Pro modulo meo.	Latine. In-folio.	XVIII ᵈ/₃
16352		452. (*Van Hulthem*). Kort begryp van het plechtig inhaelen van den seer geleerden heer J. B. De Smet, geboortich van Brussel, in de universiteyt van Loven, den eersten van de philosophie. (21 octobris 1764). L'ABBÉ BRASSEUR.	Den seer geleerden.	Flamande. In-quarto. Imprimé.	1764
16478		466. (*Van Hulthem*). Chanson présentée à Mr Fery, premier de Louvain, en 1773. Voir aussi à la page 72-(524), les honneurs rendus à Bruxelles, à un premier de Louvain en 1695.	Rassemblons aujourd'hui.	Vers. Fr. In-folio.	XVII ᵈ/₃
16450	Farvacque.	465 (*Van Hulthem*). Oratio in funere Christani Lupi, in Universitate Lovaniensi.	Rachel dum peperit.	Latine. In-quarto.	XVIII ¹/₃

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
		DEUXIÈME DIVISION. UNIVERSITÉ ET COLLÉGES DE DOUAI.			
16023	Pii papæ V.	335. (*Van Hulthem*). Erectio universitatis Duacensis, anno 1559; octav. id. januarii, Pontificatûs primo.	Pius etc. Rationi congruit.	Latine. In-folio.	XVIII $^a/_3$
17592	F. Foppens.	818. Historia et series doctorum Sacræ Theologiæ in universitate Duacenâ, quo condita est hæc academia, ab anno 1562 usque ad annum 1750. LE CHANOINE GOYERS.	Franciscus Richardotus.	Latine. In-quarto. Gravures.	XVIII $^a/_3$
17594		818. (*Van Hulthem*). Collegium Anglo-duacenum. Avec portrait de Boetius Epo. Quoique ces établissements soient jésuitiques, nous avons cru devoir les désigner ici, de même que le n° 17776 qui concerne Tournay. (V. plus loin, les articles relatifs aux jésuites). LE CHANOINE GOYERS.	Collegium pontificium.	Latine. In-quarto.	XVIII $^d/_3$
17593	Du même F. Foppens.	818. (*Van Hulthem*). Series præpositorum ecclesiæ collegii S^ti Amandi, Duaci, qui et simul academiæ illius cancellarii. LE CHANOINE GOYERS.	Walecandus de Hangouart.	Française. In-quarto.	XVIII $^d/_3$
		TROISIÈME DIVISION. ÉTABLISSEMENT UNIVERSITAIRE, A TOURNAY.			
17776	De Nélis.	889. (*Van Hulthem*). Sur un cours de philosophie à établir à Tournai, projet et réflexions; 1756. DE NÉLIS.	On demandera en général.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
		CHAPITRE II. UNIVERSITÉ DE PARIS.			
17690		870. (*Van Hulthem*). Méthode d'enseignement suivi à l'université de Paris (1762).	Les dernières années.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
		CHAPITRE III. ÉCOLES HUMANITAIRES ET PRIMAIRES.			
		PREMIÈRE DIVISION. AVANT LA SUPPRESSION DES JÉSUITES.			
17760		889. (*Van Hulthem*). Notice alphabétique de quelques savants maitres-d'écoles du 16e siècle aux Pays-Bas.	Adrianus Chilius.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
16349 etc.		Voir, pour le présent article 16349, etc., page 72-(524), plusieurs Mss. concernant les écoles de Bruxelles.			
16469		466. (*Van Hulthem*). *Programmes d'exercices scholastiques, à Anvers, Gand, etc.*; 1772-1773.	Nobilissimis, amplissimisque dominis.	Latine. In-folio.	XVIII $^d/_3$
		DEUXIÈME DIVISION. COLLÉGES THÉRÈSIENS ET AUTRES ÉCOLES APRÈS LA SUPPRESSION DES JÉSUITES.			
17688		869. (*Van Hulthem*). Mémoires sur les écoles et les études aux Pays-Bas. Ces mémoires ont été écrits après la suppression des Jésuites et lorsqu'il s'agissait de la création de colléges Thérèsiens.	A force de chercher le mieux.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
17759	De Nélis.	889. (*Van Hulthem*). Sur les écoles et études d'humanités aux Pays-Bas, réflexions tirées de l'histoire. 1re Partie. DE NÉLIS.	A force de chercher le mieux.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$
17761	Du même De Nélis.	889. (*Van Hulthem*). Idem. 2e Partie. DE NÉLIS.	Si dans la première partie.	Française. In-folio.	XVIII $^d/_3$

REPORT au N° D'ORDRE GÉNÉRAL de l'Inventaire.	NOMS DES AUTEURS.	INTITULÉ DES OUVRAGES, AVEC LES INDICATIONS DE LEUR EXPLICIT, DES MINIATURES, DE LA CALLIGRAPHIE ET DE LA PROVENANCE.	INCIPIT OU COMMENCEMENT DU TEXTE.	LANGUE, FORMAT, ETC.	DATE OU SIÈCLE DE LA COPIE.
17689		870. (*Van Hulthem*). Plan des études des colléges Thérèsiens aux Pays-Bas et à Vienne, pour l'enseignement des humanités.	Avis de l'abbé de Marsy.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17692		871. (*Van Hulthem*). Tableau historique des opérations pour la réforme des études et pour l'établissement de nouveaux colléges, depuis la suppression des Jésuites, jusqu'en de 1780. A la suite, se trouve un rapport général de la commission royale des études, depuis le dernier octobre 1782, jusqu'en octobre 1783.	A l'époque de la société jésuitique.	Française. In-folio.	XVIII d/3
17345		790. (*Van Hulthem*). Lettre à M. De Nény sur l'introduction des écoles normales dans les Pays-Bas; le 26 mai 1782. DE NÉLIS.	Le chancelier de cour et d'État.	Française. In-folio.	1782
		CHAPITRE IV. INSTRUCTION PUBLIQUE SOUS LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS.			
17693	Van Hulthem.	872. (*Van Hulthem*). Mémoire sur l'instruction publique du département de l'Escaut.	L'instruction publique si utile.	Française. In-folio.	XIX ²/3
11588	Lesbroussart père.	*Discours prononcé au Lycée de Bruxelles.*	L'amour de la patrie.	Française. In-folio. Autogr.	XIX ²/3
15459	Gratte, professeur à Vilvorde.	132. (*Van Hulthem*). Observations sur l'éducation.	Je connais trop combien.	Française. In-quarto. Autogr.	XIX ¹/3
15572	Mahne, recteur gymnatis Ziericzeani.	178. (*Van Hulthem*). Programma quo bonarum artium et doctrinarum patroni, ad scholasticæ juventutis lustrationem et subsequentem distributionem præmiorum, invitantur.	Philomusis. Etsi pauca habet.	Latine. In-octavo.	1816
		CHAPITRE V. INSTRUCTION PUBLIQUE SOUS LE ROYAUME DES PAYS-BAS.			
17694	Kluyskens, chirurgien principal, professeur à l'école de médecine de Gand.	873. Réfutation de l'opinion émise par la commission chargée de l'organisation préparatoire de l'instruction publique, en faveur de l'établissement d'une seule université dans les provinces méridionales.	Dans les affaires publiques.	Française. In folio.	1813
		TITRE XX. ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES. Voir, à la page CLXXIV de la notice, les motifs de l'établissement de l'académie, parce que les études de l'université de Louvain étaient stationnaires.			
17775	Gerard.	Réglement provisionnel pour la société littéraire de Bruxelles, par M. Gérard.	La société littéraire aura pour objet.	Française. In-folio.	XVIII d/3
3849		Résolution postérieure à la publication du réglement de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.	Résolu que désormais.	Française. In-folio.	1771 à 1782
17673		859. (*Van Hulthem*). Rapports au ministre plénipotentiaire, concernant l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Ce volume contient les procès-verbaux des séances, et la correspondance de ce corps savant, depuis le 20 mai 1776 jusqu'au 27 septembre 1779 inclusivement. (*Extr. V. H.*)	Résultat de la séance du 20 et du 21 mai 1776.	Française. In-folio.	XVIII d/3
		FIN DU TOME III ET DE LA DEUXIÈME PARTIE DU RÉPERTOIRE.			

TABLE DES MATIÈRES.

CONTINUATION DE LA DEUXIÈME CLASSE.

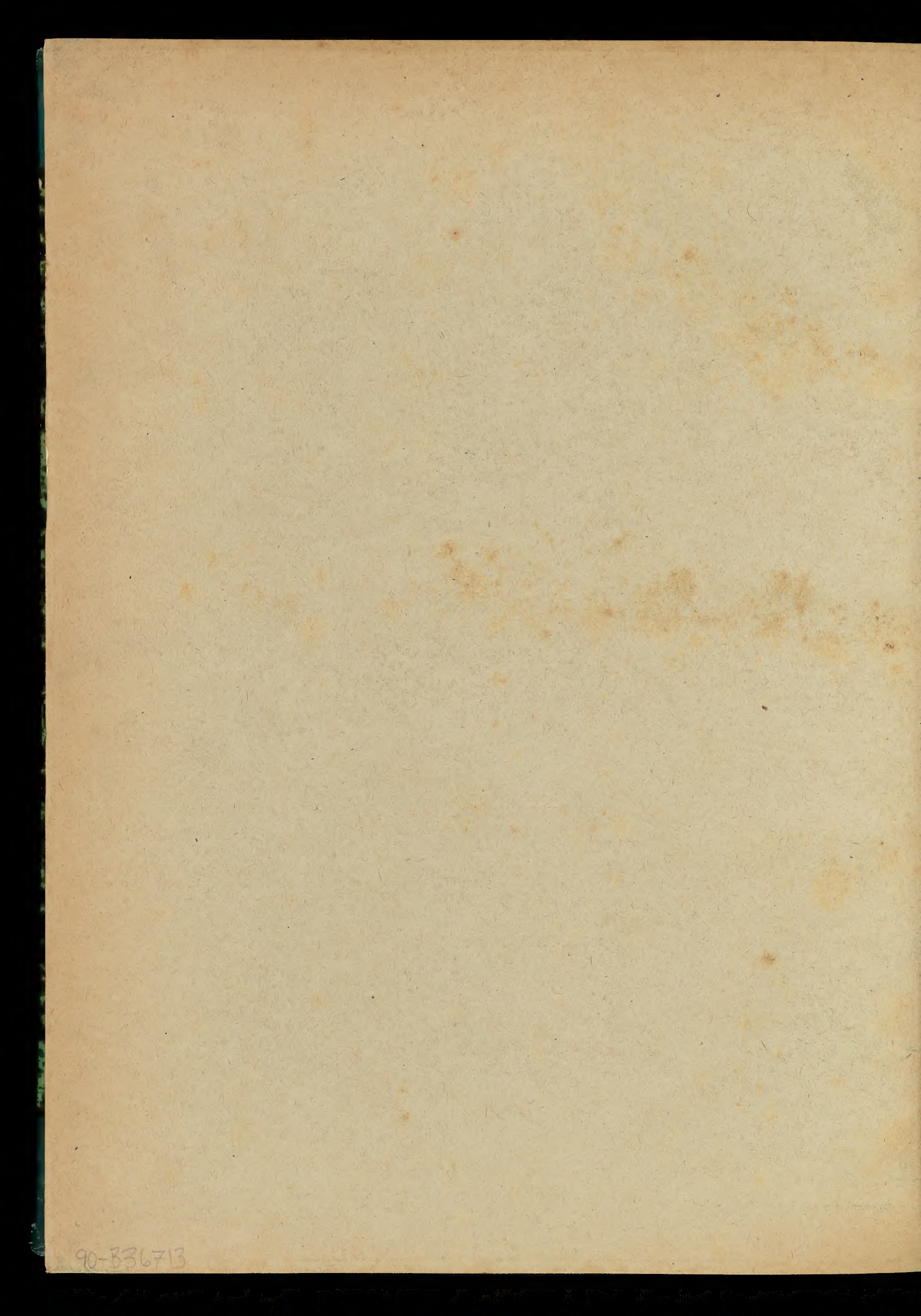
(HISTOIRE).

SECTION IV.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

PREMIÈRE PARTIE.

FIN DE LA TABLE.




GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00606 9807

